



RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2002

Approfondir la démocratie
dans un monde fragmenté



Publié pour le Programme
des Nations Unies
pour le développement (PNUD)
par De Boeck Université





Conjuguant trois images, la couverture illustre les progrès accomplis grâce aux luttes pour le respect de la dignité humaine. La première image est

une courbe retraçant les avancées de la démocratie. Elle s'inspire du diagramme 1.1 de la page 15 du rapport, qui montre l'évolution du nombre d'États démocratiques. Le XX^e siècle s'est en effet achevé de manière mémorable : pour la première fois dans l'Histoire, la majorité des pays du globe étaient des démocraties.



La seconde image représente la place centrale de l'action humaine : les mains évoquent la lutte, les aspirations, la glorification du caractère indomptable de l'esprit humain. Dans le monde entier, les individus se battent pour leurs libertés et leurs droits politiques, quelles que soient les conditions matérielles dans lesquelles ils vivent. Les pauvres ne doivent pas être doublement pénalisés par le manque de dignité qui tient au dénuement matériel et par l'absence de liberté. Et pourtant, c'est souvent sous ce prétexte implicite que l'on accepte que les pauvres et les analphabètes soient privés de libertés politiques. La main est donc le symbole de l'action et de la lutte contre l'exploitation.



La troisième image — les oiseaux — représente non seulement la liberté, mais également la détermination. Pour nombre de pays, les oiseaux symbolisent

la volonté nationale, mélange de ténacité dans la réalisation d'un objectif et de quête de la liberté. Partout sur notre planète, les individus défendent leurs libertés politiques : la liberté d'exprimer leur opinion, la liberté de se rassembler pour engager ensemble un changement pacifique, la liberté d'innover. Ces libertés sont au cœur de l'humanité, et le combat pour la démocratie est avant tout un combat pour la liberté, pour un système reposant sur les principes de liberté. Cependant, les régimes démocratiques ne réussissent pas toujours à les garantir. L'image des oiseaux est donc là pour rappeler qu'il ne faut pas relâcher ses efforts, mais au contraire approfondir résolument la démocratie au lieu d'y renoncer.

Copyright ©2002

by the United Nations Development Programme
1 UN Plaza, New York, New York, 10017, USA

Publié par

De Boeck & Larcier s.a., 2002

Éditions De Boeck Université

Rue de Minimes 39, B-1000 Bruxelles

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

ISBN 2-8041-4006-7

D. 2002/0074/217

Maquette et couverture : Gerald Quinn, Quinn Information Design, Cabin John, Maryland

MEMBRES DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA RÉDACTION DU
Rapport mondial sur le développement humain 2002

Directrice et auteur principal
Sakiko Fukuda-Parr

Consultante principale
Ngaire Woods

Conseillère spéciale
Nancy Birdsall

Equipe du PNUD

Omar Noman (directeur adjoint), Haishan Fu (directrice des statistiques), Silva Bonacito, Emmanuel Boudard, Claes Johansson, Petra Mezzetti, Tanni Mukhopadhyay, Richard Ponzio, Paul Segal, David Stewart et Aisha Talib

Conseiller statistique : Tom Griffin

Principaux consultants

Isabella Bakker, Nicole Ball, Christian Barry, Michael Brzoska, Richard Falk, Ann-Marie Goetz, Robert Jenkins, Mary Kaldor, Adeel Malik, Malini Mehra, Santosh Mehrotra, Pippa Norris, Siddiquir Osmani, Paul Streeten et Ashutosh Varshney

Assistance éditoriale : Stephanie Flanders et Bruce Ross-Larson

Préface

Le *Rapport mondial sur le développement humain 2002* est centré sur l'idée que la réussite du développement est autant une affaire de politique que d'économie. Réduire durablement la pauvreté nécessite une croissance équitable, mais également un pouvoir politique pour les pauvres. Le meilleur moyen d'y parvenir sans perdre de vue les objectifs du développement humain consiste à mettre en place des modes de gouvernance démocratique solides et profondément enracinés, à tous les niveaux de la société.

Cette approche reste toutefois controversée. Nombre de ses détracteurs estiment que la démocratie, en particulier dans les pays en développement, tend à être trop désordonnée, trop peu maîtrisée et trop sujette aux manipulations et aux abus pour pouvoir engendrer la stabilité et la continuité indispensables aux réformes sociales et économiques de grande ampleur. Mais, comme le démontre cet ouvrage, ces arguments sont doublement erronés.

Premièrement, s'il y a lieu de mener un vrai débat sur les politiques et pratiques les plus à même d'assurer la croissance économique, les régimes démocratiques n'ont pas, *in fine*, à rougir de leurs résultats économiques face aux autres formes de gouvernement. Et ils réussissent nettement mieux à répondre aux priorités sociales, surtout lors des crises ou des mutations qui affectent avant tout les individus pauvres. Deuxièmement, et c'est un aspect tout aussi essentiel, la participation démocratique est un instrument clé du développement, pas seulement l'une de ses résultantes.

Néanmoins, qu'il s'agisse des systèmes de gouvernance mondiale qui sont confrontés à la myriade de défis posés par l'interdépendance accrue des pays, des gouvernements nationaux qui s'efforcent de répondre aux besoins de leurs citoyens, ou des entreprises et autres acteurs privés nationaux et mondiaux bousculés par les évolutions économiques, sociales et technologiques de ces dernières décennies, la gouvernance démocratique n'est manifestement pas encore une réalité.

Ce rapport montre également que, si les

tendances actuelles se poursuivent, une proportion significative d'Etats ne seront pas en mesure de réaliser les Objectifs de développement du Millénaire, y compris le plus important d'entre eux : réduire l'extrême pauvreté de moitié d'ici 2015. Beaucoup de pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'il y a 10, 20, voire 30 ans. Tout aussi inquiétant, l'accès d'euphorie qui a fait grimper à 140, au cours des 15 dernières années, le nombre de pays parés d'un grand nombre des attributs de la démocratie — élections multipartites, en particulier — commence à céder la place à la frustration et au désespoir.

Malgré des exceptions notables qui méritent d'être saluées, les pouvoirs publics de beaucoup de ces pays ne sont encore parvenus ni à procurer les emplois et les services si nécessaires aux citoyens ni à garantir la sécurité des individus. Les jeunes démocraties, et même certaines démocraties anciennes, sont de plus en plus nombreuses à renouer avec les pratiques autoritaires : leurs dirigeants modifient la constitution, brident un pouvoir législatif et judiciaire déjà faible ou manipulent ouvertement les scrutins, ce qui a souvent des effets dévastateurs sur le développement humain.

Par ailleurs, dans les pays où la règle du gouvernement par la majorité sortie des urnes est bien ancrée, c'est dans beaucoup de cas au détriment des droits de la minorité : trop fréquemment, faute de culture démocratique, ceux qui perdent les élections sont persécutés par les vainqueurs ou refusent d'accepter des résultats électoraux pourtant légitimes. Or, en démocratie, le respect des règles s'impose non seulement au gouvernement, mais également à l'opposition.

Conséquence : dans plusieurs de ces pays, et dans de nombreux autres qui n'ont pas même fait le premier pas vers la démocratie, colère et frustration montent au sein de la population, en particulier chez les jeunes. Cette contestation amène à s'en prendre à la fois aux régimes existants et aux forces impersonnelles de la mondialisation. Dans les cas les plus extrêmes, des mouvements radicaux ou fondamentalistes recourent à la violence pour exprimer leurs griefs.

Les attentats du 11 septembre 2001, et leurs répercussions mondiales, en sont une tragique illustration.

Lorsque ces évolutions se conjuguent à des menaces internationales grandissantes, qui vont du VIH/sida au changement climatique, et sont exacerbées par un système économique mondial qui, pour l'essentiel, continue de favoriser les économies industrialisées, on débouche sur une crise de plus en plus aiguë de la gouvernance dans de nombreuses régions du globe. Que ce soit à Seattle, Washington et Gênes ou dans les usines et les campagnes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, les citoyens ont partout perdu confiance en la capacité et la volonté des responsables politiques à s'attaquer à ces problèmes urgents.

Que faire ?

Depuis quelques années, décideurs et experts du développement décrivent volontiers la bonne gouvernance comme le « chaînon manquant » entre croissance équilibrée et réformes économiques dans les pays en développement. Cependant, l'attention se concentre presque exclusivement sur les processus économiques et l'efficacité administrative.

Le message central du *Rapport mondial sur le développement humain 2002* est le suivant : l'efficacité de la gouvernance est la clé du développement humain et, pour trouver des solutions durables, il faut s'affranchir des visions étroites pour s'enraciner résolument dans la politique démocratique au sens le plus large. Il ne s'agit pas là de la démocratie telle que la pratique un pays ou un groupe de pays particulier, mais plutôt d'un ensemble de principes et de valeurs essentielles permettant aux pauvres d'avoir, par la participation, prise sur la situation, tout en étant protégés des agissements arbitraires et irresponsables de l'Etat, des multinationales et d'autres forces à l'œuvre dans la société.

Il faut donc faire en sorte que les institutions et le pouvoir soient structurés et répartis d'une

manière qui donne réellement la parole et une place aux pauvres, et qui crée des mécanismes obligeant les puissants — dirigeants politiques, entreprises et autres acteurs influents — à rendre des comptes.

A l'échelon national, cet approfondissement de la démocratie passe par un renforcement des institutions étatiques démocratiques qui constituent le socle indispensable à la réalisation de tout objectif plus large. A l'échelon mondial, il est nécessaire de créer un espace nettement plus démocratique, dans lequel les institutions internationales et les coalitions transnationales puissent opérer dans la plus grande transparence et donner aux pays en développement à la fois un siège autour de la table et le droit effectif de participer aux décisions les concernant.

Plus concrètement, pour les activités des organismes tels que le PNUD, cet enjeu montre combien il importe de consacrer des ressources et des compétences à une question complexe : comment traduire ces idées dans les faits, en identifiant les politiques et les pratiques — renforcement des parlements, mise en place de forces de police rendant compte de leurs actes, décentralisation du pouvoir, entre autres — qui serviront le mieux ces objectifs clés, et en aidant les pays à les déployer ?

Comme tous ceux qui l'ont précédé, le *Rapport mondial sur le développement humain 2002* revendique l'indépendance de son analyse, qui est destinée à faire avancer le débat sur le développement humain. Il ne saurait donc être interprété comme une déclaration formelle sur la politique du PNUD ou des Nations Unies. J'estime néanmoins que ce message principal est extrêmement pertinent pour l'ensemble du travail du PNUD et de ses partenaires. Il est encore possible d'atteindre les Objectifs de développement du Millénaire, mais nous n'y parviendrons que si les dirigeants nationaux et mondiaux ont l'ambition et le courage de commencer par affronter ces aspects cruciaux de la gouvernance démocratique.



Mark Malloch Brown
Administrateur du PNUD

Les analyses et les recommandations exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du Programme des Nations Unies pour le développement, de son conseil d'administration ou de ses Etats membres. *Le Rapport mondial sur le développement humain* est une publication indépendante réalisée pour le compte du PNUD. Il est le fruit de la collaboration entre des consultants, des conseillers éminents et l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain*. Ces travaux ont été dirigés par Sakiko Fukuda-Parr, directrice du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, et ont bénéficié de la collaboration étroite et des conseils nombreux de Nancy Birdsall, conseillère spéciale auprès de l'Administrateur du PNUD.

Remerciements

L'élaboration du présent rapport n'aurait pas été possible sans la contribution généreuse d'un grand nombre de personnes et d'organismes

L'équipe qui a rédigé cet ouvrage exprime sa gratitude particulière à Amartya Sen pour ses avis et ses idées quant à l'importance de la démocratie pour le développement humain, ainsi que pour la poursuite de sa participation annuelle à la série des *Rapports mondiaux sur le développement humain*.

CONTRIBUTIONS

Ont contribué aux recherches générales qui ont nourri ce rapport : Isabella Bakker, Nicole Ball, Christian Barry, Michael Brzoska, Lynn Carter, Richard Falk, Ann-Marie Goetz et Robert Jenkins, Mary Kaldor, Kees Kingma et Herbert Wulf, Linda Maguire, Adeel Malik, Malini Mehra, Santosh Mehrotra, Shandana Khan Mohmand, Pippa Norris et Dieter Zinnbauer, ainsi que Siddiqur Osmani, Paul Streeten, Ashutosh Varshney et Ngaire Woods.

Ont contribué aux études régionales thématiques commandées pour les besoins de cet ouvrage : Marek Dabrowski et Radzislawa Gortat, Mohammad Fajrul Falaakh, Takashi Inoguchi, Wojciech Marchlewski, Lincoln Mitchell et Leo Glickman, Ahmed Mohiddin, Nazih Richani, Naomi Sakr, Catalina Smulovitz et Enrique Peruzzotti, ainsi que Sergio Spoerer, Katarina Subasic, Wisdom Tetey et Raimo Vayrynen.

Plusieurs institutions et entités ont généreusement partagé avec nous les résultats et les informations dont elles disposaient. C'est le cas de la Banque mondiale, du bureau du Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, du Bureau international du travail, du *Center for International and Interarea Comparisons* (université de Pennsylvanie), du Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique, du centre pour la gouvernance démocratique d'Oslo (PNUD), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Département des affaires de désarmement des Na-

tions Unies, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, de la Division de la population des Nations Unies, de la Division de statistique des Nations Unies, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de *Freedom House*, de l'Institut international d'études stratégiques, de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, de la *Luxembourg Income Study*, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida, de PRS, du projet *Polity IV* de l'université du Maryland, du *Stockholm International Peace Research Institute*, de *Transparency International*, de l'Union internationale des télécommunications et de l'Union interparlementaire.

COMITÉS DE CONSULTANTS

Ce rapport a profité dans une très large mesure des conseils et orientations éclairés d'experts éminents réunis au sein d'un comité de consultants extérieurs sur les questions de démocratie, de droits de l'homme, de politique économique mondiale et de gouvernance. Citons ici : Charles Abugre, Tunku Abdul Aziz, Kwesi Botchwey, Diane Elson, Richard Goldstone, Rima Khalaf Hunaidi, Asma Jahangir, Devaki Jain, Anders B. Johnsson, Devesh Kapur, Martin Khor, Klaus M. Leisinger, Juan J. Linz, Mahmood Mamdani, Olawuyi Omitoogun, Hafiz Pasha, Ann Pettifor, Sonia S. Picado, Sandra Pralong, Bengt Sæve-Söderberg, Paul Streeten, Mark Suzman et Emmanuel Tumusiime-Mutebile. Le comité de consultants sur les statistiques se composait, quant à lui, de Sudhir Anand, Lidia Barreiros, Jean-Louis Bodin, William de Vries, Lamine Diop, Carmen Feijo, Andrew Flatt, Paolo Garonna, Leo Goldstone,

Irina Krizman, Nora Lustig, Shavitri Singh, Tim Smeedling, Sudardi Surbakti, Alain Tranap et Michael Ward.

CONSULTATIONS

Cet ouvrage a également bénéficié d'apports provenant d'une série de réunions régionales. Organisées avec l'aide des bureaux régionaux du PNUD, celles-ci avaient pour objet de mettre en lumière des points de vue régionaux sur les différents thèmes du rapport pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, les pays arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Asie du Sud-Est, ainsi que l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'Etats indépendants (CEI). Elles ont été accueillies par les bureaux extérieurs du PNUD au Bangladesh, au Costa Rica, en Indonésie, au Japon, au Maroc et en Pologne. Leur succès doit beaucoup à leurs hôtes, en particulier Bo Asplund, Marc Destanne de Bernis, Bouna Sémou Diouf, Ligia Elizondo, Sukehiro Hasegawa et Jorgen Lissner. L'équipe du rapport exprime en outre ses remerciements aux personnes qui ont organisé les réunions dans ces bureaux extérieurs, parmi lesquelles Latifa Bakhyyi, Mohamed Boussami, Jeanne Felix, Akiko Fuji, Charaf-e Gharbaoui, Shamim Hamid, Andre Klap, Karolina Myzk, Edward Newman, Olivier Ranaivondrambola, Bona Siahaan, Alek Siwinski et Cathy Stevulak.

L'équipe du rapport remercie également tous ceux qui ont participé à ces consultations. A Dhaka (Bangladesh) : Muzzamel Huq, Akmal Hussain, Javed Jabbar, Abdur Rob Khan, Prakash Chandra Lohani, Neelabh Mishra, Saeed Quereshi, Mohan Man Sainju, Bhabani Sen Gupta, Rehman Sobhan et Asha Swarup.

A San José (Costa Rica) : Manuel Alcántara, Dante Caputo, Thomas Carothers, Michael Coppedge, Pablo Da Silveira, Miguel Gutiérrez, Osvaldo Iazzetta, Gabriela Ippólito, Marta Lagos, Nobert Lechner, Sebastián Mazzuca, Juan Mendez, Cerdas Rodolfo, Juan Manuel Salazar, María Herminia Tavares, Jorge Vargas-Cullell, Evelyn Villarreal et Laurence Whitehead.

A Jakarta (Indonésie) : Dewi Fortuna Anwar, Antonio Assuncao, Ernesto Bautista, G. Bayasgalan, Binny Buchori, Edimon Ginting, Bambang Harymurty, Vu Quoc Huy, Dita Indahsari, Yuli Smartono, Ryaas Rasjid, Bong-Scuk Sohn, Phonesaly Souksavath, R. Sudarshan, Wilfrido V. Villacorta, Erna Witoelar et Roya Tabatabaei Yazdi.

A Tokyo (Japon) : Julius Court, Wakako Hi-

ronaka, Ryokichi Hirono, Yukiko Kawahashi, Katsuhide Kitatani, Yoko Kitazawa, Yoko Komiyama, Kyoko Kuwajima, Kazumoto Momose, Kimihide Mushakoji, Shuzo Nakamura, Deepak Nayyar, John O'Shea, Yasuaki Onuma, Yasutami Shimomura, Makoto Taniguchi, Ramesh Thakur, Chizuko Ueno et Yozo Yokota.

A Tanger (Maroc) : Rachid Belkahia, Benacer El Baz, Mostapha Faïk, Nader Fergany, Ahmed Gouitâa, Carol Hakim, Ahmed Ibrahim, Moncef Kouidhi, Amina Lemrini, Camille Mansour, Achille Mbembe et Sandra Pepera.

A Varsovie (Pologne) : Viatcheslav Bakhmin, Dagmara Baraniewska, Andrzej Brzozowski, Janusz Czamarski, Wojciech Gasparski, Mirosława Grabowska, Paweł Grzesik, Barbara Imiołczyk, Antoni Kamiński, Lena Kolarska-Bobińska, Ilko Kucheriv, Lidia Kuczmierowska, Barbara Mrówka, Krzysztof Mroziwicz, Ewa Popławska, Jerzy Regulski, Janusz Reykowski, Anna Rozicka, Andrzej Rychar, Talis Tisenkopfs, Irena Wóycicka, Sabit Zhusupov et Andrzej Zoll.

Un grand nombre de personnes consultées pendant l'élaboration de ce rapport ont, elles aussi, fourni des avis, des informations et une documentation extrêmement précieux. Elles ont aussi participé à d'autres réunions consultatives. L'équipe du rapport souhaiterait ici remercier Yasmin Ahmad, Alessandra Alfieri, Bettina Aten, Yusuf Bangura, Benjamin Barber, Grace Bediako, Eric Bertherat, Claude-Jean Bertrand, Ana-Pilar Betrán, Yonas Biru, Dana Blumin, Barbara Boland, Françoise Bravard, Sharon Capeling-Alakija, Edelisa Carandang, Marc Cassidy, Shiu-Kee Chu, Marc Copin, Patrick Cornu, Marlo Corrao, Marie-France Croisier, Sam Dawes, Michael Doyle, Michael Edwards, Elisabeth Feller-Dansokho, Mariona Ferrer, Rodolfo Roque Fuentes, Maria Gratschew, Emmanuel Guindon, Messaoud Hammouya, Khadija Haq, Andrew Harvey, Eivind Hoffmann, Bela Hovy, José Augusto Hueb, Jens Johansen, Lawrence Jeffrey Johnson, Ian Johnstone, Gareth Jones, Harriet Kabagenyi, Tapio Kanninen, Karin Karlekar, Daniel Kaufmann, Jim Ketterer, Richard Kohl, Karoly Kovacs, Murat Küpcü, Olivier Labe, Georges LeMaitre, Xiaobo Lu, Nyein Nyein Lwin, Douglas Lynd, Esperanza Magpantay, Monty G. Marshall, Adriana Mata-Greenwood, Caralee McLiesh, Farhad Mehran, Maria Helena Capelli Miguel, Branko Milanovic, Mick Moore, Caroline Moser, Sumie Nakaya, Andrew J. Nathan, Rachel Neild, Guillermo O'Donnell, Paul

Oquist, Enrique Ordaz, Jude Padayachy, Rosario Pardo, Christine Pintat, William Prince, Agnes Puymoyen, Jonathan Quick, Hanta Rafalimanana, Asenaca Ravuvu, Mireille Razafindrakoto, Matthias Reister, Horacio Santamaria, Akilagpa Sawyerr, Bernhard Schwartlander, Andrei Shleifer, Joseph Siegle, Petter Stålenheim, Leonard R. Sussman, Karen Taswell, Vivienne Taylor, Gordon Telesford, Ramesh Thakur, Maja Tjernström, John van Kesteren, Antonio Viegas, Neff Walker, Tessa Wardlaw, Siemon Wezeman, Abiodun Williams, Yuxue Xue, Sylvester A. Young et Hania Zlotnik.

COMITÉ DE LECTURE DU PNUD

Un comité de lecture formé de collègues du PNUD a également formulé des remarques et suggestions et apporté des éléments extrêmement utiles à mesure de la rédaction de ce rapport. Les auteurs souhaiteraient en particulier exprimer leur gratitude à Neil Buhne, Fernando Calderon, John Hendra, Zahir Jamal, Abdoulie Janneh, Bruce Jenks, Sirkka Korpela, Robert Leigh, Justin Leites, Carlos Lopes, Linda Maguire, Kamal Malhotra, Khalid Malik, Lamin Manneh, Elena Martinez, Saraswathi Menon, Kalman Mizsei, K. Seeta Prabhu, Tore Rose, Andrew Russell, Julia Taft, Pauline Tamesis, Gulden Turkoz-Cosslett, Antonio Vigilante, Gita Welch, Caitlin Wiesen et Kanni Wignaraja

L'équipe du rapport a par ailleurs bénéficié de la collaboration de confrères travaillant dans plusieurs subdivisions du PNUD : le Bureau de la prévention des crises et du relèvement, le Bureau des politiques de développement et le Groupe de développement institutionnel, ainsi que le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

L'assistance administrative nécessaire à l'établissement de ce rapport a été assurée par Oscar Bernal, Renuka Corea-Lloyd et Mamaye Gebretsadik. D'autres collègues du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* nous ont apporté une aide essentielle. Citons notamment à cet égard : Sarah Burd-Sharps, Mary Ann Mwangi, Shahrbanou Tadjbakhsh, Frederik Teboul, Nena Terrell et Anne Louise Winslov. Ce rapport a en outre bénéficié du travail très consciencieux de la part de stagiaires. Il convient ici de remercier : Jenny Berg, Michael G. Bober, Natalia Caruso, Nina Hoas, Eva

Kamau, Halima-Noor Khan et Thomas Pave Sohnesen. Linda Cheng et Emily White ont également apporté une précieuse contribution à l'équipe chargée des statistiques.

Liliana Izquierdo, Juan Luis Larrabure et Natalia Palgova, du Bureau des services d'appui aux projets de Nations Unies, ont aussi fourni à l'équipe de rédaction un soutien administratif et logistique essentiel.

TRADUCTION

La direction, l'organisation et la distribution des traductions ont été assurées respectivement par Elizabeth Scott Andrews, Maureen Lynch et Hilda Paqui, au PNUD à New York. La traduction en langue française a été réalisée par Architexte (Nicolas Froeliger, Marielle Santoni, Martine Delibie et Marie-Paule Bonnafous) à Paris. La mise en page a été effectuée par l'équipe de Frame s.c. à Liège et la coordination de l'ensemble de l'édition a été assurée par l'équipe éditoriale de De Boeck Université à Louvain-la-Neuve.

* * *

L'équipe de rédaction souhaite aussi exprimer sa sincère gratitude à John Cavanagh, Mary Kaldor, Terry Lynn Karl et Adam Przeworski, qui ont relu avec la plus grande attention les versions successives de cet ouvrage et bien voulu partager leurs opinions et les fruits de leurs recherches les plus récentes. Elle tient également à remercier Irena Krizman, Lene Mikkelsen et Darryl Rhoades, qui ont fait de même pour les données utilisées dans ce rapport.

Enfin, la place d'honneur dans ces remerciements revient à Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD, pour l'envergure intellectuelle et l'engagement inconditionnel dont il a fait bénéficier la rédaction de ce rapport. Les auteurs de ce nouveau rapport expriment leurs remerciements pour le soutien qui leur a été apporté et assument entièrement toutes les opinions qui y sont formulées.



Sakiko Fukuda-Parr
Directrice
*Rapport mondial sur le développement
humain 2002*

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE

Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté	1
--	----------

BILAN DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN	10
--------------------------------------	-----------

CHAPITRE 1

Situation et progrès du développement humain	13
---	-----------

Tendances mondiales de la participation politique et de la démocratie	14
---	----

Les Objectifs de développement du Millénaire : engagements et perspectives	16
--	----

Annexe 1.1 : Evaluer la gouvernance : les indicateurs de la démocratie et des droits civils et politiques	36
---	----

CHAPITRE 2

La gouvernance démocratique au service du développement humain	51
---	-----------

Le rôle de la liberté et de la participation politiques dans le développement humain	52
--	----

Démocratie et développement humain	54
------------------------------------	----

CHAPITRE 3

Approfondir la démocratie en s'attaquant aux déficits démocratiques	63
--	-----------

Contrôle public des institutions démocratiques	65
--	----

Renforcer les institutions démocratiques formelles	69
--	----

Promouvoir la démocratie en politique pour ancrer la pratique démocratique	79
--	----

Approfondir la démocratie au service du développement humain	83
--	----

CHAPITRE 4

Démocratiser la sécurité pour prévenir les conflits et construire une paix durable	85
---	-----------

Instaurer la paix et l'obligation de rendre des comptes	86
---	----

Les grandes priorités pour une gouvernance plus démocratique du secteur de la sécurité	90
--	----

L'instauration démocratique de la paix dans des sociétés déchirées par la guerre	94
--	----

Démocratiser la sécurité dans un monde fragmenté	99
--	----

CHAPITRE 5

Approfondir la démocratie au niveau mondial	101
--	------------

Pluralisme et démocratie mondiale : le rôle des actions menées par la société civile et des processus participatifs	102
---	-----

Edifier des institutions internationales plus démocratiques	112
---	-----

Approfondir la démocratie — des impératifs nationaux et mondiaux	121
--	-----

Notes des chapitres	123
----------------------------	------------

Note bibliographique	126
-----------------------------	------------

Bibliographie	128
----------------------	------------

CONTRIBUTIONS SPÉCIALES

Le caractère sacré de la vie humaine <i>Kofi Annan</i>	14
Développement humain et dignité <i>Aung San Suu Kyi</i>	52
L'avenir du monde, c'est la démocratie <i>Seyyed Mohammad Khatami</i>	64
Gouvernance démocratique en Afrique <i>Abdoulaye Wade</i>	86
Éliminer les mines antipersonnel dans les pays déchirés par la guerre <i>Jody Williams</i>	103
Le rôle de la campagne Jubilé 2000 dans l'allègement de la dette <i>Bono</i>	104

ENCADRÉS

1.1	Les inégalités de revenu dans le monde : disparités grotesques et tendances équivoques	19
1.2	La pauvreté est un phénomène relatif	20
1.3	Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, pays par pays	31
1.4	Rapports nationaux sur le développement humain : des innovations dans la politique nationale	32
2.1	La bonne gouvernance, pour quoi faire ?	51
2.2	Développement humain : l'indicateur n'est pas tout	53
2.3	Les principes clés de la démocratie : la Déclaration universelle de l'Union interparlementaire sur la démocratie	55
2.4	Démocratie et croissance économique : tour d'horizon de la littérature	56
3.1	Une justice à deux vitesses	66
3.2	Partis pris contre les femmes et procédures judiciaires	66
3.3	De l'influence des entreprises sur la politique	68
3.4	Les quotas encouragent la participation des femmes à la politique	70
3.5	Le pouvoir judiciaire en Inde : indépendance et actions en faveur des institutions et des pratiques démocratiques	72
3.6	Afrique du Sud : des avocats ont préservé un semblant de démocratie pendant l'apartheid	73
3.7	Le rôle des instances d'observation indépendantes : la Commission électorale fédérale au Mexique	73
3.8	La <i>Human Rights Commission</i> en Afrique du Sud — promouvoir les valeurs et les pratiques démocratiques en traquant le racisme dans les médias	74
3.9	Le processus de réforme en Chine : étendre la participation et la responsabilité	74
3.10	Les médias, observateurs vigilants du fonctionnement des institutions démocratiques	76
3.11	Internet : un moyen de contourner les restrictions imposées aux médias	77
3.12	Les analyses budgétaires sexospécifiques, un outil de plus en plus employé	80
3.13	Nouvelles technologies et gouvernance électronique	81
3.14	La démocratie participative en action : la rédaction de la nouvelle constitution thaïlandaise	82
3.15	L'audit citoyen de la qualité de la démocratie au Costa Rica	83
4.1	Sécurité : qui fait quoi ?	87
4.2	Les vieilles habitudes ont la vie dure : le lourd héritage du régime militaire	88
4.3	Les principes de gouvernance démocratique dans le secteur de la sécurité	90
4.4	Démocratie et réforme de la sécurité : l'expérience de l'Afrique du Sud dans les années quatre-vingt-dix	91
4.5	Les activités de proximité améliorent l'image de la police	94
4.6	Constituer des forces de sécurité pluriethniques d'un coût raisonnable en Bosnie-Herzégovine	95
4.7	Réduire le stock d'armes légères par l'instauration démocratique de la paix	97
4.8	Le déminage nécessite la participation des civils et des communautés	97
4.9	Donner une place aux femmes à la table des négociations	98
4.10	Construire la paix grâce aux commissions vérité	99

4.11	Les enseignements pour l'instauration d'une paix durable en Afghanistan	100
5.1	Accès aux traitements essentiels du VIH/sida — les raisons du succès de la campagne D'après le journal de campagne de <i>CPTech</i>	106
5.2	Le viol reconnu acte de génocide et crime contre l'humanité par le tribunal pour le Rwanda	107
5.3	Pour ou contre les grands barrages ?	109
5.4	L'action des organisations non gouvernementales pour la responsabilité sociale des entreprises	111
5.5	Retour sur le projet de Conseil de sécurité économique	118
5.6	Nations Unies ou Club des Cinq ? La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies	120
5.7	Le Protocole sur la sécurité biologique : un modèle pour la gouvernance mondiale intégratrice ?	122

TABLEAUX

1.1	La plupart des individus peuvent aujourd'hui participer à des élections pluralistes, 1999	15
1.2	A l'échelle mondiale, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a à peine varié au cours des années quatre-vingt-dix	18
1.3	La mortalité maternelle est beaucoup plus élevée dans certaines régions	27
1.4	Les flux financiers en provenance et à destination des pays en développement sont dominés par les exportations et le service de la dette	31
A1.1	Indicateurs subjectifs de la gouvernance	38
A1.2	Indicateurs objectifs de la gouvernance	42
A1.3	Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire	46
3.1	Erosion du nombre d'adhérents aux partis politiques	69
4.1	De l'exercice de l'autorité : pays dans lesquels l'armée est intervenue au cours des années quatre-vingt-dix	87
4.2	Au XX ^e siècle, les démocrates ont été beaucoup plus répandus sous les régimes totalitaires et autoritaires	87
4.3	Aux Etats-Unis, les pauvres sont parmi les premières victimes de violences, 1999	88
4.4	De 1996 à 2001, une poignée de pays ont dominé les exportations mondiales d'armes classiques	89
5.1	Essor rapide des ONG internationales dans les années quatre-vingt-dix	103
5.2	L'utilisation du droit de veto est devenue rare au Conseil de sécurité des Nations Unies	119
5.3	Au Conseil de sécurité des Nations Unies, le veto n'est utilisé que pour un petit nombre de sujets, 1990-2001	119
5.4	L'Afrique est peu représentée au siège de l'OMC	121

DIAGRAMMES

1.1	Le monde se démocratise	15
1.2	Ratification des traités sur les droits de l'homme	16
1.3	Une presse plus libre	16
1.4	La participation des femmes est partout inférieure à celle des hommes	17
1.5	Les conflits frappent avant tout les plus démunis	17
1.6	Pays en bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire	18
1.7	Une croissance insuffisante pour s'extraire de la pauvreté	18
1.8	Des résultats contrastés à l'intérieur des régions	20
1.9	Pas de lien automatique entre IDH et IPH-1	21
1.10	Dans les pays riches, des IDH très proches peuvent cacher de grandes différences d'IPH	21
1.11	Disparités mondiales en termes d'alphabétisation	22
1.12	Disparités régionales en termes de mortalité des moins de cinq ans	26

1.13	Disparités régionales en termes d'espérance de vie	27
1.14	Les ravages du VIH/sida — l'espérance de vie recule fortement en Afrique subsaharienne	27
1.15	Les émissions de dioxyde de carbone proviennent avant tout des pays de l'OCDE à revenu élevé	28
1.16	Un doublement de l'aide publique au développement est nécessaire pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire	30
1.17	Recul de l'aide accordée par la plupart des pays membres du CAD, 1990-2000	30
2.1	Des capacités qui se renforcent mutuellement	53
2.2	La démocratie ne fait pas obstacle à la progression des revenus	57
2.3	La faiblesse des revenus ne fait pas obstacle à la démocratie	57
2.4	Probabilité de changement de régime — les revenus élevés s'accompagnent d'une plus grande stabilité	58
2.5	Démocratie et développement humain — les liens	58
2.6	En Afrique du Sud, des disparités ethniques et régionales criantes transparaisaient aussi dans les dépenses publiques de santé	59
2.7	Les dépenses publiques de santé négligent les pauvres et favorisent les riches et les dépenses d'éducation laissent transparaître des disparités encore plus criantes	59
2.8	Pas de lien automatique entre démocratie et équité	60
2.9	Pas de lien automatique entre démocratie et développement humain	60
3.1	Les inégalités se creusent dans de nombreux pays en transition	63
3.2	Confiance dans les institutions	69
3.3	L'essor spectaculaire des médias dans les pays en développement	77
3.4	A qui appartiennent les médias ?	78
3.5	L'audiovisuel accorde une place croissante au divertissement au détriment de l'actualité	79
5.1	L'aide au développement transite de plus en plus par les ONG	102
5.2	Quelles sont les voix qui comptent au FMI et à la Banque mondiale ?	113
5.3	Proportion de femmes siégeant au conseil d'administration d'institutions financières internationales	115
5.4	Quelles voix sont entendues au sein des organisations internationales ?	121

FICHES TECHNIQUES

1.1	Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire — combien de pays sont en bonne voie ?	24
1.2	Des indicateurs pour mesurer le développement humain	34

INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Note sur les statistiques du <i>Rapport mondial sur le développement humain</i>	141
---	-----

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

1	Indicateur du développement humain	149
2	L'indicateur du développement humain en tendances	153
3	Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement	157
4	Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays de l'OCDE, d'Europe centrale et orientale et de la CEI	160

... VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

5	Tendances démographiques	162
6	Engagements en faveur de la santé : accès, services et ressources	166
7	Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale	170
8	Survie : progrès et reculs	174

... ACQUÉRIR UN SAVOIR ET DES CONNAISSANCES...		
9	Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques	178
10	Alphabétisation et scolarisation	182
11	Technologie : diffusion et création	186
<hr/>		
... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...		
12	Paramètres économiques	190
13	Inégalités en termes de revenu ou de consommation	194
14	Structure des échanges	198
15	Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD	202
16	Flux d'aide, de capitaux privés et de dette	203
17	Priorités dans les dépenses publiques	207
18	Chômage dans les pays de l'OCDE	211
<hr/>		
... TOUT EN LES PRÉSERVANT POUR LES GÉNÉRATIONS A VENIR...		
19	Energie et environnement	212
<hr/>		
... VIVRE A L'ABRI DE L'INSÉCURITÉ...		
20	Sécurité : réfugiés et armements	216
21	Victimes de crimes et délits	220
<hr/>		
... ET PARVENIR A L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES		
22	Indicateur sexospécifique du développement humain	222
23	Indicateur de la participation des femmes	226
24	Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction	230
25	Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique	234
26	Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes	238
27	Participation des femmes à la vie politique	239
<hr/>		
TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS		
28	Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme	243
29	Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs	247
<hr/>		
30	INDICATEURS ESSENTIELS RELATIFS AUX AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES	251
<hr/>		
Notes techniques		
1	Calcul des indicateurs composites du développement humain	252
2	Evaluer les progrès vers les Objectifs de développement du Millénaire	259
<hr/>		
Références statistiques		260
Définitions des termes statistiques		262
Classification des pays et territoires		269
Index des indicateurs		273
Pays et régions ayant publié des rapports sur le développement humain		276



Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté

Ce rapport traite de la politique et du développement humain. Il étudie comment le pouvoir et les institutions politiques — officiels et non officiels, nationaux et internationaux — façonnent le progrès humain. Et il décrit les efforts que les pays devront déployer pour mettre en place un système de gouvernance démocratique de nature à faire avancer le développement humain pour tous, dans un monde où les laissés-pour-compte sont encore trop nombreux.

La politique a son rôle à jouer dans le développement humain car, partout, les individus désirent être libres de décider ce qu'ils veulent faire de leur existence, d'exprimer leur opinion et de prendre part aux décisions qui les touchent directement. Ces capacités comptent autant pour le développement humain, pour l'élargissement de l'éventail des choix, que savoir lire et écrire ou qu'être en bonne santé.

Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, l'humanité a progressé à pas de géant vers l'ouverture des systèmes politiques et l'élargissement des libertés politiques. Quelque 81 pays ont pris des mesures significatives pour devenir plus démocratiques, et, aujourd'hui, 140 des près de 200 pays que compte la planète organisent des élections pluralistes, ce qui constitue un chiffre sans précédent. Mais l'euphorie suscitée par la fin de la guerre froide a cédé la place aux sombres réalités de la politique du XXI^e siècle.

Les pays en développement se sont démocratisés dans un contexte de pauvreté généralisée et de tensions économiques et sociales omniprésentes. Plusieurs de ceux qui avaient pris des mesures dans ce sens après 1980 sont depuis revenus à un régime plus autoritaire, qu'il soit militaire, comme dans le cas du Pakistan depuis 1999, ou pseudo-démocratique, comme le Zimbabwe ces dernières années. Beaucoup d'autres oscillent entre démocratie et autoritarisme, en maintenant une palette de libertés politiques restreinte et un système fermé ou inopérant. Certains, où l'Etat s'est effondré, comme l'Afghanistan et la Somalie, sont devenus un terrain fertile pour l'extrémisme et la violence.

Même lorsque des institutions démocratiques sont solidement implantées, les citoyens se trouvent souvent privés de toute influence sur la politique nationale. La population comme le

gouvernement se sentent aussi davantage soumis à des forces internationales qu'ils ne sont guère en mesure de maîtriser. En 1999, le sondage *Millennium Survey* de l'institut Gallup International a demandé à plus de 50 000 personnes dans 60 pays si leur pays était gouverné selon la volonté du peuple. Moins d'un tiers ont répondu par l'affirmative. Et seulement une personne sur 10 a déclaré que son gouvernement respectait la volonté populaire.

La mondialisation a beau renforcer les interdépendances, le monde semble de plus en plus fragmenté : il y a d'un côté les riches et de l'autre les pauvres, d'un côté les puissants et de l'autre les faibles, d'un côté ceux qui saluent l'avènement de la nouvelle économie mondiale et de l'autre ceux qui exigent une voie différente. Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, ces clivages apparaissent sous un jour nouveau. Les alliances militaires stratégiques sont de retour au centre de la politique nationale, et l'on assiste à des débats houleux sur les risques qu'il y a à transiger sur les droits de l'homme au prétexte que la sécurité nationale est en jeu.

La démocratie doit être étendue et approfondie pour permettre à la politique et à ses institutions de favoriser le développement humain et de préserver la liberté et la dignité de tous les individus. Tel est le thème de ce rapport.

Sur les plans économique, politique et technologique, le monde n'a jamais paru aussi libre, ni aussi injuste

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, organisée en mars 2002 à Monterrey, au Mexique, les dirigeants et décideurs du monde entier ont évalué les avancées réalisées en vue des objectifs de développement et d'éradication de la pauvreté formulés lors du Sommet du Millénaire, en 2000. Ils se sont également engagés à déployer des efforts sans précédent à l'échelle mondiale pour atteindre ces objectifs d'ici 2015.

De nombreux pays en développement progressent sur plusieurs fronts, particulièrement en ce qui concerne l'universalité de l'enseignement

La démocratie doit être étendue et approfondie pour permettre à la politique et à ses institutions de favoriser le développement humain et de préserver la liberté et la dignité de tous les individus

Tout comme le développement humain suppose beaucoup plus qu'une augmentation des revenus, la gouvernance au service du développement humain suppose beaucoup plus que des institutions publiques efficaces

primaire et l'égalité entre garçons et filles dans l'accès à l'éducation. Mais, pour une grande partie de la planète, les perspectives sont sombres. Au rythme actuel, 33 pays, totalisant plus d'un quart de la population mondiale, auront concrétisé moins de la moitié des objectifs en 2015. Si le processus se poursuit à cette allure de tortue, il faudra plus de 130 ans pour faire disparaître la faim.

Deux problèmes semblent inextricables. Le premier est la pauvreté monétaire. Pour être en mesure de réduire de moitié la part de la population vivant avec un dollar par jour, les pays en développement devront, selon les prévisions optimistes, enregistrer une croissance de leur revenu par habitant de 3,7 % par an. Or, seulement 24 d'entre eux ont affiché une croissance suffisante ces dix dernières années. La Chine et l'Inde, soit les deux pays en développement les plus peuplés de la planète, en font partie. Mais 127 pays, représentant 34 % de la population mondiale, n'ont pas progressé aussi vite. Certains ont même fait état d'une croissance négative récemment, et il y a fort à parier que la part de leur population vivant dans la pauvreté s'est accrue.

Le deuxième problème majeur réside dans la mortalité infantile. Même si 85 pays sont bien partis pour réduire des deux tiers leur taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans par rapport au niveau de 1990, voire y sont déjà parvenus, ils ne représentent ensemble que moins d'un quart de la population mondiale. Pendant ce temps, 81 pays, rassemblant 60 % des habitants de la planète, sont mal partis pour atteindre l'objectif en 2015.

Plus inquiétant encore, nombre des pays qui ont le moins de chances de réaliser ces objectifs sont aussi les plus pauvres du monde. Il s'agit des pays les moins avancés. Et la plupart se situent en Afrique subsaharienne : 23 des 44 pays de la région sont à la traîne dans la plupart des domaines, et pour 11 autres, comme l'Angola et le Rwanda, les données sont trop maigres pour permettre de se faire une opinion. L'Afrique du Sud est le seul pays de la région où moins de 10 % des enfants souffrent de malnutrition. Dans six pays, dont l'Erythrée, l'Éthiopie et le Niger, cette proportion est supérieure à 40 %. En l'absence d'un revirement spectaculaire, dans une génération, on court véritablement le risque de voir les dirigeants mondiaux fixer de nouveau les mêmes objectifs.

Ces perspectives mitigées mettent en lumière un paradoxe troublant. Les avancées de la démocratie, l'intégration des économies nationales, les révolutions technologiques, vont toutes dans le sens d'un accroissement des libertés et des possibilités d'améliorer la vie des êtres humains. Or, dans beaucoup trop de pays encore, les libertés semblent de plus en plus menacées.

Démocratie. Le monde n'a jamais compté autant de démocraties. Cependant, sur les 140 pays

qui organisent des élections pluralistes, seulement 80 (rassemblant 55 % de la population mondiale) sont véritablement démocratiques selon l'un des indicateurs utilisés pour mesurer la démocratie. Et 106 restreignent toujours considérablement les libertés civiles et politiques.

Paix. Le nombre de guerres entre les pays a fortement chuté. Dans les années quatre-vingt-dix, les conflits entre pays ont tué quelque 220 000 personnes, soit un recul de près des deux tiers par rapport à la décennie précédente. Mais les guerres civiles sont plus dévastatrices que jamais. Dans les années quatre-vingt-dix, les conflits intérieurs ont fait environ 3,6 millions de morts, et le nombre des réfugiés et des personnes déplacées s'est accru de 50 %.

Opportunités. Les nouvelles technologies et l'intégration économique croissante sont en train de créer des marchés véritablement mondiaux. Néanmoins, alors que les nouvelles opportunités économiques abondent, 2,8 milliards de personnes vivent toujours avec moins de 2 dollars par jour. Les 1 % les plus riches de la population mondiale reçoivent chaque année un revenu équivalent à celui des 57 % les plus pauvres. Et, dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, les conditions de vie des plus démunis ne cessent de se dégrader.

Certains affirment que concrétiser le potentiel est une question de temps et de volonté politique. Pour d'autres, ce n'est pas la lenteur du changement qui pose problème, mais son orientation générale. Cependant, un point suscite un accord unanime : dans un monde plus interdépendant, les institutions politiques et la politique occupent une place encore plus essentielle dans le développement humain. Dans le monde entier, les discussions sur le développement se préoccupent davantage des institutions et de la gouvernance. Ces débats se concentrent sur l'efficacité des institutions publiques et sur les règles de fonctionnement des marchés et d'encouragement de la croissance économique. Les préoccupations vont ici du professionnalisme et de la transparence de la fiscalité à la capacité des systèmes judiciaires à faire appliquer les contrats commerciaux.

Ces questions sont primordiales pour le développement humain. Lorsque les institutions fonctionnent mal, ce sont les pauvres et les personnes vulnérables qui en souffrent le plus. Mais, tout comme le développement humain suppose beaucoup plus qu'une augmentation des revenus, la gouvernance au service du développement humain suppose beaucoup plus que des institutions publiques efficaces. Une bonne gouvernance impose également de promouvoir des institutions équitables et responsables, protégeant les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Les juges ne doivent pas seulement être formés, mais également respecter la procédure et être insensibles aux différences de race et de classe. Il

ne s'agit pas uniquement de construire des écoles, il faut en outre veiller à ce que les élèves des quartiers pauvres bénéficient d'équipements d'aussi bonne qualité que ceux des zones plus aisées.

Très peu de recherches sérieuses ont été entreprises à ce sujet, et les liens entre institutions politiques et résultats sociaux et économiques ne sont pas encore entièrement compris. Ce rapport explore ces liens du point de vue de l'avancement du développement humain. Il affirme que les pays ne pourront faire progresser le développement humain pour tous que lorsqu'ils se seront dotés de systèmes de gouvernance prêts à rendre des comptes à la population dans son ensemble, et lorsque tous les citoyens pourront prendre part aux débats et aux décisions qui les touchent directement.

Pour progresser, le développement humain a besoin d'une gouvernance démocratique dans le fond et dans la forme, par le peuple et pour le peuple

La gouvernance démocratique constitue un objectif louable en soi. Elle peut également contribuer à faire avancer le développement humain, pour trois raisons. Premièrement, bénéficier de libertés politiques et pouvoir participer aux décisions qui influent directement sur la vie constituent des droits fondamentaux de la personne humaine : ils font partie du développement humain de plein droit. L'Arabie saoudite, le Brunei Darussalam, les Emirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar ne reconnaissent pas le droit de vote des femmes. Indépendamment du revenu, cette carence restreint les choix de ces dernières. La démocratie est le seul régime qui garantisse les libertés civiles et politiques ainsi que le droit à la participation, ce qui en fait une bonne chose en soi.

Deuxièmement, la démocratie contribue à protéger les populations des catastrophes économiques et politiques telles que les famines et le chaos. Et ce n'est pas rien. Il arrive même que cela soit une question de vie ou de mort. Le lauréat du prix Nobel Amartya Sen a montré que dans les démocraties, les élections et la liberté de la presse sont des facteurs qui incitent fortement les hommes politiques à éviter les famines.

Depuis 1995, 2 millions de personnes, soit 10 % de la population, seraient mortes de faim en République populaire démocratique de Corée. Entre 1958 et 1961, la famine a tué près de 30 millions de Chinois. En revanche, depuis son indépendance, en 1947, l'Inde ne connaît plus la famine, même lorsque les récoltes sont très insuffisantes. En 1973, la production alimentaire a été durement touchée par la sécheresse au Maharashtra, mais les élus ont évité la famine en

mettant en place des programmes de travaux publics qui ont employé 5 millions de personnes.

Les démocraties contribuent aussi à la stabilité politique, car elles ménagent un espace pour l'opposition et l'alternance politiques. Entre 1950 et 1990, les émeutes et les manifestations ont été plus fréquentes dans les démocraties, mais beaucoup plus déstabilisantes dans les dictatures. En outre, les régimes non démocratiques ont connu davantage de guerres, et celles-ci ont été beaucoup plus dévastatrices sur le plan économique.

Troisièmement, la gouvernance démocratique peut induire un cercle vertueux du développement : la liberté politique donne aux individus les moyens de faire pression pour que soit adoptée une politique à même d'élargir leurs opportunités sociales et économiques, et la possibilité de débattre ouvertement aide les communautés à définir leurs priorités. De l'Indonésie au Mexique en passant par la Pologne, les mouvements de démocratisation et d'ouverture politique contribuent à amorcer ce cercle vertueux, d'autant qu'avec une presse libre et une société civile active, la population dispose de nouveaux instruments pour prendre part aux décisions et aux débats publics.

L'analyse budgétaire sexospécifique et participative illustre bien ce mouvement. A Porto Alegre, au Brésil, la participation des citoyens à l'élaboration des budgets municipaux a contribué à réorienter les dépenses locales vers les grandes priorités du développement humain. Pendant les sept premières années de cette expérience, la proportion des ménages ayant accès au réseau d'eau est passée de 80 à 98 %, et le pourcentage de celle ayant accès au réseau d'assainissement a presque doublé (de 46 à 85 %).

L'analyse budgétaire sexospécifique, qui étudie les conséquences des budgets nationaux et locaux pour l'égalité entre hommes et femmes, est mise en œuvre dans au moins 40 pays. En Afrique du Sud, ces efforts ont appris aux parlementaires à examiner de près les projets de budget et ont donné lieu à l'introduction d'une analyse des documents de politique sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes, ainsi qu'à un ciblage plus efficace des dépenses publiques.

Les liens entre démocratie et développement humain ne sont pas automatiques : lorsqu'une petite élite domine les décisions économiques et politiques, le lien entre démocratie et équité risque d'être rompu

Ces dernières années, dans le monde entier, des individus se sont battus pour la démocratie, dans l'espoir d'accéder à la liberté politique et d'y trou-

Les pays ne pourront faire progresser le développement humain pour tous que lorsqu'ils se seront dotés de systèmes de gouvernance prêts à rendre des comptes à la population dans son ensemble, et lorsque tous les citoyens pourront prendre part aux débats et aux décisions qui les touchent directement

Le type de démocratie qu'une nation choisit de développer dépend de son histoire et des circonstances locales, et les pratiques de la démocratie seront donc nécessairement diverses

ver des opportunités sociales et économiques. Mais aujourd'hui, beaucoup ont l'impression que la démocratie n'a pas tenu ses promesses. Pendant les années quatre-vingt-dix, les inégalités de revenu et la pauvreté se sont considérablement aggravées en Europe centrale et orientale ainsi que dans la Communauté des Etats indépendants (CEI), souvent à un rythme sans précédent. Et, malgré les avancées de la démocratie, le nombre de pauvres en Afrique subsaharienne continue de progresser.

Lorsque les gouvernements démocratiques ne répondent pas aux besoins des pauvres, le public a plus volontiers tendance à soutenir les leaders autoritaires et populistes, qui prétendent que, pour accélérer la croissance et favoriser le progrès et la stabilité sociale, il faut restreindre les libertés civiles et politiques. En Amérique latine, les graves inégalités de revenu et la pauvreté vont de pair avec un manque de confiance du public dans les institutions politiques et une plus grande facilité à accepter un régime autoritaire et la violation des droits de l'homme.

Les dirigeants autoritaires font de belles promesses et affirment qu'il faut sacrifier la démocratie sur l'autel de la croissance économique et du progrès social. Mais rien ne prouve qu'un tel arbitrage soit nécessaire. Les études statistiques montrent en effet que ni l'autoritarisme ni la démocratie ne constituent un facteur déterminant du rythme ou de la répartition de la croissance économique. Les expériences de pays très divers corroborent ce point de vue. Le Costa Rica, qui est la démocratie la plus stable d'Amérique latine, a enregistré une croissance annuelle de son revenu par habitant de 1,1 % entre 1975 et 2000, et donc plus rapide que la moyenne régionale (0,7 %). En outre, il bénéficie de la répartition du revenu, de l'accès aux services de santé et à l'éducation les plus équitables de la région. Au Brésil, en revanche, la démocratie coexiste avec des inégalités sociales et économiques parmi les plus criantes du monde. Le Paraguay, au régime plus autoritaire, affiche une croissance du revenu par habitant correspondant à la moyenne régionale, mais ne parvient pas à améliorer les opportunités sociales et économiques.

Une démocratie qui donne le pouvoir au peuple doit se construire, et ne peut pas être importée

Dans de nombreux pays désireux d'approfondir la démocratie, le défi majeur consiste à mettre en place les institutions d'une gouvernance démocratique :

- Un système de représentation, avec des partis politiques et des groupes de défense d'intérêts qui soient opérationnels.

- Un système électoral garantissant des élections libres et non entachées d'irrégularités, ainsi que le suffrage universel.
- Un système d'équilibre reposant sur la séparation des pouvoirs, avec une branche judiciaire et une branche législative indépendantes.
- Une société civile active, à même de contrôler les actions du gouvernement et des entreprises privées, et de proposer des modes différents de participation politique.
- Des médias libres et indépendants.
- Un contrôle effectif des civils sur l'armée et les autres forces de sécurité.

Ces institutions peuvent revêtir des formes diverses et variées. Etant donné que le type de démocratie qu'une nation choisit de développer dépend de son histoire et des circonstances locales, les pratiques de la démocratie seront donc nécessairement diverses. Cependant, dans tous les pays, la démocratie ne se borne pas, et de loin, à une seule décision ou à des élections organisées à la hâte. Elle nécessite un processus plus profond de développement politique qui doit ancrer les valeurs et la culture démocratiques dans toutes les composantes de la société, et ce processus n'est jamais complètement achevé.

Elaborer des institutions démocratiques tout en faisant avancer le développement social et économique ne va pas sans frictions. L'octroi à tous d'une égalité politique formelle ne crée pas une volonté ou une aptitude égales à participer à la politique, ni même une capacité égale à influencer sur le résultat. Les disparités de moyens et de pouvoir politique faussent souvent le principe « une personne, une voix » et la vocation des institutions démocratiques. En outre, les procédures judiciaires et les instances de réglementation ne peuvent pas opérer correctement si elles sont manipulées par des élites au détriment des femmes, des minorités et des faibles.

En politique, l'argent pose un problème crucial, car il pervertit les institutions démocratiques lorsqu'il exerce une influence indue sur le résultat des élections ou sur le vote du législateur. Aux Etats-Unis, les débats récents sur la réforme du financement des campagnes électorales et les liens financiers entre la société Enron et des personnalités politiques des deux principaux partis du pays montrent qu'il s'agit là d'une préoccupation sérieuse, pour les démocraties anciennes comme pour les plus récentes.

Aux Etats-Unis, les candidats à l'élection présidentielle de 2000 ont dépensé 343 millions de dollars pour leur campagne, contre 92 millions en 1980. Lorsqu'on inclut les dépenses des partis, le total pour 2000 dépasse probablement le milliard de dollars. En 2001, Michael Bloomberg a englouti la somme record de 74 millions de dollars, soit 99 dollars par voix, dans sa campagne

pour devenir maire de New York, contre 17 millions pour son principal adversaire.

Le risque que les hommes politiques soient exagérément influencés par les intérêts commerciaux s'aggrave à mesure que les coûts de campagne augmentent. Aux Etats-Unis, lors des élections de 2000, les entreprises ont financé les formations politiques à hauteur de 1,2 milliard de dollars, soit 14 fois les contributions déjà considérables des syndicats et 16 fois celles des autres groupes d'intérêt. Même si de nombreux pays d'Europe limitent plus sévèrement le financement par les entreprises, on observe des schémas analogues dans beaucoup de régions du monde. Ainsi, en Inde, les grandes entreprises ont assuré 80 % du financement des principaux partis en 1996.

Dans le même temps, le nombre des adhérents aux partis politiques recule dans de nombreuses régions du monde. Aux Etats-Unis, en France, en Italie et en Norvège, les effectifs des formations politiques établies ne représentent plus que la moitié, voire moins, de ceux d'il y a vingt ans. Selon des études récentes réalisées en Amérique latine et en Europe centrale et orientale, la population fait davantage confiance à la télévision qu'aux partis.

L'instauration d'un cercle vertueux du développement humain passe par la promotion de politiques démocratiques

Accroître la démocratie dans la sphère politique nécessite d'élargir les capacités, telles que l'éducation, afin de donner aux individus la possibilité de participer plus efficacement. Il convient également d'encourager le développement de groupes de la société civile et d'autres organisations informelles pour permettre aux institutions démocratiques de mieux représenter l'opinion publique.

Une multiplicité de nouveaux modes de participation aux débats et aux activités publiques sont apparus au cours des vingt dernières années. Malgré le recul du nombre d'adhérents aux partis politiques, aux syndicats et à d'autres vecteurs traditionnels de l'action collective, on observe une explosion du soutien aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux autres nouveaux groupes de la société civile. En 1914, on dénombrait 1 083 associations que l'on qualifierait aujourd'hui d'ONG internationales, alors qu'elles étaient plus de 37 000 en 2000, près d'un cinquième d'entre elles s'étant constituées dans les années quatre-vingt-dix. Dans la plupart des pays en développement, le nombre des ONG et des organisations locales à but non lucratif a progressé de manière encore plus spectaculaire. En 1996, on en recensait plus d'un million en Inde et 210 000 au Brésil.

Les ONG internationales versent actuellement une aide supérieure à 7 milliards de dollars aux pays en développement, ce qui atteste de l'expansion significative de leurs actions et la favorise. Elles se font non seulement les défenseurs et les acteurs de projets de développement, mais participent aussi plus directement à la prise de décision et au suivi à l'échelon local. Elles élaborent en outre des formes de gouvernance nouvelles et coopératives. Ainsi, le *Forest Stewardship Council* rassemble des associations de protection de l'environnement, l'industrie du bois, les travailleurs forestiers, les populations autochtones et des groupes locaux dans le but de donner un visa à l'exportation du bois coupé dans le respect des principes écologiques. A Porto Alegre (Brésil) et ailleurs, rappelons-le, des groupes de la société civile participent désormais, par le biais de consultations, à l'établissement du budget. Au Royaume-Uni, le *Women's Budget Group* dispose d'un droit de regard sur les projets de budget du gouvernement.

Le bénévolat est également en plein essor. Aux Pays-Bas, on estime que les activités des bénévoles représentent l'équivalent de 445 000 emplois à temps plein, soit 13,6 milliards de dollars. En République de Corée, près de 3,9 millions de personnes offrent plus de 451 millions d'heures de travail bénévole, qui peuvent se chiffrer à plus de 2 milliards de dollars. Au Brésil, au moins 16 % des adultes pratiquent le bénévolat. Les actions des consommateurs permettent, elles aussi, aux individus de faire connaître leur opinion sur les questions de politique, par exemple en refusant d'acheter les tapis confectionnés par des enfants ou en privilégiant les produits des petits planteurs de café. La menace de telles actions peut pousser les entreprises à tenir compte des attentes du public concernant leur responsabilité sociale.

Ces exemples, parmi d'autres, offrent d'immenses perspectives pour élargir la participation à la gouvernance et favoriser des répercussions plus équitables pour les individus. Dans l'ensemble, la société civile œuvre au renforcement des institutions démocratiques.

Les groupes de la société civile ne s'intègrent pas facilement aux modèles traditionnels de gouvernance et de responsabilité, d'où leur intérêt du point de vue des pays démocratiques. Mais lorsque ces groupes défendent des causes ou recourent à des tactiques contraires aux valeurs démocratiques, ils peuvent être civils tout en manquant de civilité. Leur montée en puissance remet alors en cause l'engagement politique véritablement démocratique.

Il n'existe pas de solutions simples à ce problème. Cependant, de nombreux groupes de la société civile admettent qu'ils doivent répondre de leurs actes devant l'opinion publique. En

Une multiplicité de nouveaux modes de participation aux débats et aux activités publiques sont apparus au cours des vingt dernières années

Les médias ne peuvent être pluralistes et indépendants qu'à condition de ne pas être soumis au contrôle de l'Etat, mais aussi aux pressions des entreprises et de la sphère politique

Ethiopie, les ONG locales ont ainsi adopté des codes de conduite afin de s'autoréglementer efficacement. Ces codes mettent l'accent sur l'importance de la transparence et de la responsabilité, ainsi que sur la nécessité de représenter véritablement les personnes sur la vie desquelles elles exercent une influence.

La liberté et l'indépendance des médias sont, elles aussi, essentielles pour la démocratie. Dans le monde entier, certaines libertés civiles fondamentales, telles que la liberté d'expression, de réunion et d'information, restent soumises à des restrictions. Ainsi, rares sont les pays qui disposent de lois sur la liberté de l'information. Mais dans nombre de pays, la nouvelle liberté de la presse et les nouvelles technologies permettent aux médias d'œuvrer davantage à la pratique démocratique de la politique en ouvrant les débats publics et en exposant au grand jour les cas de corruption et les abus. En 2000, les efforts déployés par les multiples stations de radio privées du Ghana ont contribué à la transparence des résultats des élections. Ces stations ont rendu le trucage des élections plus difficile, ce qui a donné de la crédibilité aux résultats annoncés.

Dans les pays en développement en particulier, la plupart des citoyens ordinaires ont aujourd'hui accès à bien plus de sources d'information qu'il y a une dizaine d'années. Et cette information est moins sujette à la mainmise étatique. Cependant, les médias ne peuvent être pluralistes et indépendants qu'à condition d'échapper au contrôle de l'Etat mais aussi aux pressions des entreprises et de la sphère politique. Même si, avec la libéralisation des marchés et l'intégration économique, les médias sont de moins en moins la propriété de l'Etat, et se trouvent de plus en plus concentrés entre les mains de puissants intérêts privés. Ainsi, quatre groupes privés possèdent 85 % des quotidiens britanniques, qui représentent les deux tiers des tirages. Et, aux Etats-Unis, six entreprises contrôlent l'essentiel des médias.

Les pressions commerciales et politiques fausseront toujours le jeu sur le marché des idées. Mais on ne remédiera pas à l'influence excessive des entreprises ou du monde politique par un retour au strict contrôle des pouvoirs publics. Les médias doivent être libres et prêts à assumer leurs responsabilités. C'est pourquoi on met aujourd'hui davantage l'accent sur le professionnalisme et la déontologie. Les journalistes et les médias ne sont libres que lorsqu'ils sont au service du public avant de l'être à celui des gouvernements et d'actionnaires privés. Toute une série de mécanismes peuvent promouvoir ces objectifs sans recourir à l'intervention publique. C'est notamment vrai de l'autoréglementation via des organismes indépendants, des codes de déontologie et des mé-

diateurs officiels, ainsi que de la formation et de la sensibilisation des journalistes.

Les forces de sécurité doivent en priorité être soumises à un contrôle démocratique, faute de quoi, au lieu d'assurer la sécurité des individus et la paix, elles risquent de leur porter gravement atteinte.

Le désenchantement de la population n'est pas le seul problème auquel doivent faire face les démocraties du monde entier. En effet, dans nombre d'entre elles, le pouvoir considérable de l'armée, de la police et des services de renseignement, sans parler des seigneurs de guerre, des groupes paramilitaires et des sociétés de sécurité privées, constitue un obstacle encore plus imposant.

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, 46 gouvernements élus ont été renversés par la force, et ainsi cédé la place à des régimes autoritaires. Depuis 1989, l'armée nationale est intervenue directement dans les affaires politiques de 13 pays d'Afrique subsaharienne, soit près d'un pays sur quatre dans cette région. Dans certains, comme au Nigeria en 1993 ou au Myanmar en 1990, les militaires ont ravi (ou refusé de céder) le pouvoir à un gouvernement élu, sous couvert de maintien de la paix civile. Ailleurs, comme au Zimbabwe entre 2000 et 2002, des gouvernements élus ont porté atteinte à la démocratie et à la sécurité des individus en mettant certains pans du secteur de la sécurité à leur propre service. Dans d'autres pays encore, le risque de « faillite de l'Etat », avec une sécurité morcelée, voire privatisée, est au moins aussi grand que le risque de retour à un régime autoritaire et brutal.

Lorsque l'ordre n'est plus respecté dans un pays, ce sont généralement les pauvres les premiers et les plus durement touchés. Trop souvent, la violence à l'encontre des civils émane des forces sous contrôle de l'Etat. Au cours du XX^e siècle, la violence d'Etats a tué environ 170 millions de personnes, un nombre nettement supérieur aux victimes des guerres entre les nations.

Lorsque les forces de sécurité sont soumises à une gouvernance non démocratique, les priorités de la sécurité peuvent également être faussées. De nombreux gouvernements continuent de militariser leurs forces de police, ce qui brouille la distinction avec l'armée, ou de les doter de fonds nettement insuffisants. Sans un contrôle civil et démocratique des forces de sécurité, qui passe notamment par une police nationale efficace et impartiale, l'Etat ne peut assurer la sûreté et la sécurité des individus, et le développement s'en trouve sérieusement freiné.

Même dans des démocraties anciennes, les relations entre les forces de sécurité et la population civile sont rarement idylliques. Cependant, les exemples encourageants observés dans plusieurs démocraties nouvelles, notamment en Afrique du

Sud, dans divers pays d'Europe de l'Est et dans des pays d'Amérique latine, autrefois souvent sujets aux coups d'Etat, montrent qu'il est possible de progresser. Les avancées enregistrées dans ce domaine peuvent contribuer au processus plus vaste de renforcement de la démocratie dans les institutions et le monde politique. Elles peuvent aussi favoriser la paix et la stabilité internationales, car les guerres entre démocraties sont assez rares.

Dans les sociétés déchirées par la guerre, reprendre le contrôle des forces armées constitue une condition essentielle du progrès. Sinon, les efforts de paix sont sans cesse menacés d'être anéantis, en particulier ceux qui visent un partage des pouvoirs et une expansion de la représentation politique. L'absence de contrôle peut également dégénérer en anarchie généralisée et constituer un terreau favorable à la montée de mouvements extrémistes violents, comme en Afghanistan et en Somalie dans les années quatre-vingt-dix.

Même dans ces cas, il est possible de trouver des solutions. Les responsables politiques doivent toutefois s'engager dans des processus intégrateurs et équitables, en particulier pour la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants dans la vie civile, ainsi que la constitution de forces de sécurité pluriethniques et professionnelles. Ils doivent aussi investir dans une paix juste et durable, y compris par le biais d'innovations récentes telles que les commissions vérité. Si un pays veut se redresser, il doit se doter d'un espace politique propice à une vaste réconciliation, et soutenir les personnalités locales dynamiques, notamment les femmes et les jeunes. Certains, comme l'Afghanistan et le Timor oriental, ont également besoin d'une aide internationale à grande échelle pour maintenir la paix et l'ordre, placer ceux qui ont bafoué les droits de l'homme devant leurs responsabilités et bâtir des institutions démocratiques à même de régler des différends profondément enracinés sans recourir à la violence.

L'interdépendance mondiale appelle aussi au renforcement de la participation et de la responsabilité dans la prise de décision internationale

Donner aux individus les moyens de peser sur les décisions qui les touchent directement et de demander des comptes à ceux qui les dirigent ne relève plus de la volonté de chaque pays. Dans un monde interdépendant, ces principes démocratiques revêtent une dimension planétaire car les règles et les acteurs internationaux influent souvent autant sur la vie des individus que les dispositions nationales.

Cette réalité nouvelle a transpiré dans les manifestations antimondialisation qui ont récemment été organisées dans les pays industrialisés comme dans ceux en développement. Même si ces protestations prennent des formes différentes et sont motivées par des raisons diverses, elles ont souvent une exigence commune : que les institutions et organisations mondiales n'excluent personne et répondent aux problèmes des plus pauvres. Ces manifestants ne sont pas les seuls à considérer que ce problème est urgent.

En 2001, un fonds mondial pour la santé a été créé afin de remédier aux déséquilibres dans la recherche médicale. Chaque année, par exemple, le paludisme tue au moins un million de personnes, pour l'essentiel dans les pays les plus pauvres. Dans les années cinquante, l'Organisation mondiale de la santé voulait éradiquer cette maladie, mais, au fil des décennies, elle n'a réussi à attirer que peu de fonds publics pour la recherche ou le traitement. En 1992, moins de 10 % des dépenses mondiales consacrées à la recherche médicale concernaient 90 % de l'ensemble des maladies qui touchent la planète.

Les règles commerciales multilatérales vont, elles aussi, à l'encontre des intérêts économiques des pays en développement et ne parviennent pas à faire reculer les pratiques protectionnistes employées par les pays industrialisés. C'est notamment le cas des mécanismes antidumping et visant d'autres obstacles non tarifaires. Les droits de douane appliqués par les pays industrialisés sur les importations en provenance des pays en développement représentent en moyenne quatre fois ceux perçus sur les importations venant des autres économies industrialisées. En outre, les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) versent chaque jour environ 1 milliard de dollars de subventions à leurs propres agriculteurs, soit plus de six fois le montant qu'ils consacrent à l'aide publique au développement.

Les efforts visant à bâtir une gouvernance mondiale plus intégratrice et plus responsable se heurtent à deux grands types de problèmes. Le premier réside dans la nécessité de renforcer le pluralisme pour permettre aux groupes extérieurs aux institutions publiques officielles de participer davantage à la prise de décisions mondiales, en particulier en élaborant des mécanismes visant à modifier le comportement des entreprises privées. Le deuxième est le besoin d'améliorer la participation et la responsabilité des institutions multilatérales afin d'accorder davantage de place aux pays en développement.

Accroître le pluralisme dans les décisions mondiales. Par une série de campagnes très médiatisées, les mouvements de la société civile encouragent le pluralisme au niveau mondial.

Dans un monde interdépendant, les principes démocratiques revêtent une dimension planétaire car les règles et les acteurs internationaux influent souvent autant sur la vie des individus que les dispositions nationales

De nouvelles formes de collaboration entre les pouvoirs publics et les groupes de la société civile contribuent également à accroître le pluralisme dans la politique mondiale

Certaines initiatives spectaculaires se sont révélées efficaces. C'est le cas de la chaîne humaine formée autour des chefs d'Etat et de gouvernement des pays du G8 réunis à Birmingham (Royaume-Uni) en 1998 par la campagne Jubilé 2000 pour l'allègement de la dette. Des actions analogues ont braqué les projecteurs sur d'autres points sensibles : du rôle des « diamants du sang » dans le financement des guérillas en Afrique à la manière dont l'accord de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) risque de priver les pauvres de l'accès à certains médicaments et vaccins essentiels.

De nouvelles formes de collaboration entre les pouvoirs publics et les groupes de la société civile contribuent également à accroître le pluralisme dans la politique mondiale. La réussite la plus aboutie à cet égard est peut-être le traité de 1998 sur la création de la Cour pénale internationale. Malgré l'opposition de plusieurs grands pays, ce traité a récemment été ratifié, grâce au soutien mobilisé par des centaines d'organisations de défense des droits de l'homme dans le monde entier.

Un plus grand pluralisme apparaît aussi au sein des mécanismes et des systèmes internationaux. En témoigne la nouvelle approche consultative de la Commission mondiale des barrages, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale vis-à-vis des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, ainsi que l'initiative *Global Compact* (pacte mondial), récemment lancée par les Nations Unies, sur la responsabilité sociale des entreprises.

Renforcer la participation et l'obligation de rendre des comptes des institutions multilatérales. Même si l'émergence d'une société civile mondiale ouvre des possibilités d'approfondir la démocratie à l'échelon international, il n'en convient pas moins de réformer les institutions internationales existantes. Les pays en développement doivent pouvoir davantage y faire entendre leur voix. Etant donné leur influence considérable, et toujours croissante, ces institutions doivent également répondre davantage des mesures qu'elles adoptent et de leurs actes.

Prenons l'exemple de l'Organisation mondiale du commerce. Chaque pays membre dispose d'un siège et d'une voix, ce qui est très démocratique. Mais, concrètement, les décisions sont prises par consensus, largement influencé par les pays les plus grands et les plus riches. Le déséquilibre dans la participation des pays en développement est également manifeste dans les mouvements de la société civile mondiale. En 1999, sur les 738 ONG autorisées à participer au Sommet ministériel de l'OMC à Seattle (Etats-Unis), 87 % provenaient des pays industrialisés.

Le déficit démocratique des organisations in-

ternationales est inévitable, car les populations n'élisent pas directement leurs représentants à l'OMC, au FMI, à la Banque mondiale ou au Conseil de sécurité des Nations Unies. D'aucuns avancent qu'en raison des déséquilibres des pouvoirs politiques et économiques dans le monde, cette non-représentativité de la prise de décision est inéluctable à l'échelon intergouvernemental. Cet argument a un poids considérable. En particulier, l'influence des Etats-Unis sur des institutions telles que le FMI et l'OMC tient bien moins au nombre de voix de ce pays qu'à sa position dans le monde.

Ce n'est peut-être pas le fruit du hasard si les institutions internationales les plus représentatives, telles que le Conseil économique et social et l'Assemblée générale des Nations Unies, sont généralement considérées comme les moins efficaces. Aujourd'hui, les pays les plus puissants, sans lesquels aucune organisation internationale ne saurait exister, ont tendance à se rapprocher des organisations qui leur confèrent la plus grande influence. Et ils n'hésitent pas à user de leur pouvoir, que ce soit dans les réunions informelles de l'OMC (dites du « salon vert ») ou celles du Conseil exécutif du FMI. Les efforts visant à renforcer la représentation des pays en développement doivent tenir compte de ces réalités fondamentales.

Cependant, le potentiel de démocratisation des institutions mondiales reste considérable. De nombreuses propositions ont été avancées pour supprimer des pratiques manifestement antidémocratiques telles que le droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies et le mode de sélection des dirigeants du FMI et de la Banque mondiale. Plusieurs commissions, groupes de réflexion et organisations de la société civile préconisent également de renforcer la transparence, par exemple, en publiant les décisions prises par le conseil exécutif des principales institutions financières internationales et en optant pour un processus décisionnel plus intégrateur et transparent au sein de l'OMC.

Depuis quelques années, le FMI, la Banque mondiale et les Nations Unies déploient des efforts considérables pour accroître leur ouverture et leur transparence. Nombre des projets de réforme démocratique les plus ambitieux, tels que ceux qui concernent le Conseil de sécurité de l'ONU, sont néanmoins dans l'impasse. Mais de fortes pressions continuent de s'exercer pour que les principes démocratiques soient étendus à de telles organisations, d'autant que, depuis peu, nombre d'entre elles s'impliquent nettement plus dans la politique économique et sociale ainsi que dans la vie politique nationale. Plus elles interviennent profondément dans la réforme d'aspects sensibles de la gouvernance dans les pays en développement,

plus il importe que les organisations internationales soient ouvertes et répondent de leurs actes.

L'argument que l'on oppose généralement à ce type de réformes est qu'elles rendent la prise de décision délicate, voire impossible. Cependant, il faut tenir compte des réalités qui découlent de l'intégration accrue de la planète. Que leur objectif soit la paix, la croissance économique ou la préservation de l'environnement, les efforts internationaux visant à favoriser le changement restent inefficaces si les acteurs locaux s'en sentent exclus. Dans le monde entier, les Nations Unies, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC sont en train de comprendre qu'il est important que les différentes parties prenantes s'approprient les projets. De plus en plus, les principales puissances mondiales prennent conscience du fait que le sentiment généralisé d'exclusion et d'impuissance dans les pays en développement peut menacer la croissance économique et la sécurité dans les pays industrialisés comme dans ceux en développement.

* * *

La leçon à tirer des évolutions observées ces dix dernières années est la suivante : les institu-

tions politiques nationales tardent à remédier aux problèmes de gouvernance posés par l'interdépendance croissante des pays de la planète. Alors que les jeunes démocraties se battent pour jeter les bases d'une gouvernance démocratique, de nouvelles forces et institutions exercent une influence considérable sur la vie des individus. Et de nouveaux types de conflits prolifèrent au sein des pays et entre eux.

D'aucuns espéraient que les attentats du 11 septembre susciteraient une unité mondiale face aux défis posés par la gouvernance nationale et internationale. On a pu observer, à cet égard, quelques signes encourageants, comme la conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui s'est tenue en mars 2002, et qui a débouché sur une augmentation de l'aide promise. Il est toutefois également fort probable que les attentats et leurs conséquences fragilisent les institutions mondiales, ébranlent les droits de l'homme et exacerbent la fragmentation sociale et économique.

Il est clair qu'il est nécessaire d'agir. Mais il faut avoir la volonté d'agir de manière à cultiver la démocratie, faire avancer le développement et élargir les libertés humaines dans le monde entier.

Que leur objectif soit la paix, la croissance économique ou la préservation de l'environnement, les efforts internationaux visant à favoriser le changement restent inefficaces si les acteurs locaux s'en sentent exclus

Bilan du développement humain

AVANCÉES MONDIALES

RECULS MONDIAUX

DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION

- Depuis 1980, 81 pays ont entrepris de se démocratiser¹ et 33 régimes militaires ont laissé la place à des gouvernements démocratiques²
- Quelque 140 pays du globe sur près de 200 organisent aujourd'hui des élections pluralistes. C'est plus qu'à aucune autre époque de l'Histoire³
- En 2000, il existait 37 000 ONG internationales officiellement reconnues, soit un cinquième de plus qu'en 1990. Plus de 2 150 jouissent d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, et 1 550 ont des liens avec le Département de l'information des Nations Unies⁴
- Sur les 81 pays qui ont fait récemment le choix de la démocratie, seuls 47 sont aujourd'hui pleinement démocratiques. Beaucoup d'autres semblent avoir interrompu leur évolution ou sont retombés dans l'autoritarisme ou la guerre⁴
- Seuls 82 pays, dans lesquels vivent 57 % des habitants de la planète, sont pleinement démocratiques⁵
- 51 pays n'ont pas ratifié la Convention de l'Organisation internationale du travail concernant la liberté syndicale, et 39 n'ont pas ratifié la Convention de l'OIT sur les négociations collectives⁷
- Les ONG ne sont toujours pas dotées du statut consultatif auprès du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale des Nations Unies. Seules 251 des 1 550 ONG associées au Département de l'information des Nations Unies ont leur siège dans un pays en développement⁸
- La presse est libre ou partiellement libre dans 125 pays, représentant 62 % de la population mondiale⁹
- Entre 1970 et 1996, la diffusion des quotidiens dans les pays en développement a plus que doublé, passant de 29 à 60 exemplaires pour 1 000 personnes. Parallèlement, le nombre de téléviseurs a été multiplié par 1 610
- 61 pays, avec 38 % de la population mondiale, ne connaissent toujours pas la liberté de la presse¹¹
- En 2001, 37 journalistes sont morts en tentant de faire leur travail, 118 autres ont été jetés en prison et plus de 600 reporters ou organes d'information ont été victimes d'agressions ou d'actes d'intimidation¹²
- Le nombre de pays ayant ratifié les six principales conventions et pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme a progressé de manière spectaculaire depuis 1990. Il est passé d'environ 90 à près de 150 pour le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques¹³
- D'importantes libertés civiles et politiques sont encore bafouées dans 106 pays¹⁴
- 38 pays n'ont pas ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Pour la ratification et la signature du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ce nombre atteint 41¹⁵
- Dans 10 pays, plus de 30 % des parlementaires sont des femmes¹⁶
- A l'échelle mondiale, 14 % seulement des parlementaires sont des femmes. Et celles-ci sont totalement absentes du parlement de 10 pays¹⁷
- Il n'a été fait usage que 6 fois du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies entre 1996 et 2001, contre 243 fois entre 1946 et 1995 (soit en moyenne 50 fois par décennie)¹⁸
- L'Organisation mondiale du commerce fonctionne selon le principe « un pays, une voix », mais la plupart des décisions essentielles y sont prises par les grandes puissances économiques dans le cadre des réunions informelles dites du « salon vert » (*green room*)
- Les directeurs exécutifs représentant l'Allemagne, l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la France, le Japon et le Royaume-Uni représentent 46 % des droits de vote au sein de la Banque mondiale et 48 % au Fonds monétaire international¹⁹

JUSTICE ÉCONOMIQUE

- La proportion des êtres humains vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 29 % en 1990 à 23 % en 1999²⁰
- Pendant les années quatre-vingt-dix, le taux d'extrême pauvreté a été réduit de moitié en Asie de l'Est et dans le Pacifique, et a baissé de 7 points de pourcentage en Asie du Sud²¹
- Le revenu des 5 % de personnes les plus riches au monde reste 114 fois supérieur à celui des 5 % les plus pauvres²²
- Pendant les années quatre-vingt-dix, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne est passé de 242 à 300 millions²³
- Pendant les années quatre-vingt-dix, la région Asie de l'Est et Pacifique a enregistré une croissance annuelle de 5,7 % de son revenu par habitant. En Asie du Sud, ce taux a été de 3,3 %²⁴
- En Europe centrale et orientale et dans la CEI, le revenu par habitant a reculé de 2,4 % par an sur la même décennie. En Afrique subsaharienne, il a baissé de 0,3 % par an²⁵
- 20 pays d'Afrique subsaharienne, qui rassemblent plus de la moitié des habitants de cette région, sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990, et 23 sont plus pauvres qu'en 1975²⁶
- De plus de 500 millions aujourd'hui, les utilisateurs d'Internet devraient passer à près d'un milliard d'ici 2005²⁷
- 72 % des internautes vivent dans les pays de l'OCDE (14 % de la population mondiale). Quelque 164 millions d'entre eux se trouvent aux Etats-Unis²⁸

Bilan du développement humain

AVANCÉES MONDIALES

RECULS MONDIAUX

SANTÉ ET ÉDUCATION

- Depuis 1990, le nombre d'individus ayant accès à un point d'eau aménagé et à des infrastructures sanitaires de qualité s'est accru, respectivement, de 800 et 750 millions²⁹
- 57 pays, soit la moitié de la population mondiale, ont réduit de moitié la proportion de leur population souffrant de la faim ou sont bien partis pour y parvenir d'ici 2015³⁰
- Certains pays en développement ont fait des progrès dans la lutte contre le VIH/sida. En Ouganda, le taux de séropositivité est ainsi tombé de 14 % au début des années quatre-vingt-dix à environ 8 % à la fin des années quatre-vingt-dix³³
- Entre 1970 et 2000, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans le monde est passé de 96 à 56 pour 1 000 naissances vivantes³⁵
- A l'échelle mondiale, le taux de scolarisation est passé de 80 % en 1990 à 84 % en 1998³⁹
- 51 pays, regroupant plus de 60 % de la population mondiale, ont déjà atteint l'objectif de scolariser tous les enfants dans le primaire ou sont bien partis pour y parvenir⁴⁰
- Quelque 90 pays, dans lesquels vivent plus de 60 % de la population mondiale, sont parvenus à l'égalité entre garçons et filles pour la scolarisation dans le primaire ou sont bien partis pour y parvenir d'ici 2015. Dans le secondaire, c'est le cas de plus de 80 pays⁴³
- Le taux de vaccination des enfants est tombé sous le seuil des 50 % en Afrique subsaharienne³¹
- Au rythme actuel, il faudrait plus de 130 ans pour éliminer la faim dans le monde³²
- Fin 2000, près de 22 millions de personnes étaient mortes du sida, 13 millions d'enfants avaient perdu leur mère ou leurs deux parents du fait de cette maladie et plus de 40 millions d'individus étaient infectés par le VIH. Parmi ce dernier groupe, 90 % vivaient dans les pays en développement et 75 % en Afrique subsaharienne³⁴
- Chaque jour dans le monde, plus de 30 000 enfants meurent de maladies pour lesquelles existe pourtant un traitement ou une prophylaxie³⁶
- A l'échelle mondiale, le nombre de « femmes portées manquantes », c'est-à-dire qui seraient en vie si elles n'avaient pas été victimes d'infanticide, de négligences ou si leur mère n'avait pas avorté en raison de leur sexe atteint 100 millions³⁷
- Chaque année, plus de 500 000 femmes meurent chaque année de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement³⁸
- 113 millions d'enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école — et 97 % d'entre eux vivent dans les pays en développement⁴¹
- 93 pays, où vivent 39 % de la population mondiale, ne disposent pas de données sur l'évolution des taux d'inscription dans le primaire⁴²
- 60 % des enfants qui ne fréquentent pas l'école primaire sont des filles⁴⁴
- Sur un nombre total d'adultes illettrés estimé à 854 millions dans le monde, quelque 544 millions seraient des femmes⁴⁵

PAIX ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

- 38 opérations de maintien de la paix ont été organisées depuis 1990, contre seulement 16 entre 1946 et 1989⁴⁶
- La ratification par un soixantième pays du texte instituant la Cour pénale internationale établit une structure permanente pour juger les crimes contre l'humanité
- Le nombre de morts dues à des conflits entre Etats a fortement baissé : 220 000 au cours des années quatre-vingt-dix, trois fois plus lors de la décennie précédente⁴⁹
- Sous la pression de quelque 1 400 organisations de la société civile réparties dans 90 pays, le Traité de 1997 sur l'interdiction des mines a été ratifié par 123 Etats⁵⁴
- Des actes de génocide ont été perpétrés en Europe et en Afrique, faisant 200 000 morts en Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1995, et 500 000 au Rwanda en 1994⁴⁷
- De nouvelles formes de terrorisme international apparaissent : en septembre 2001, quelque 3 000 personnes, ressortissantes de plus de 80 pays, ont été tuées dans les attentats contre les tours du *World Trade Center*, à New York⁴⁸
- Près de 3,6 millions de personnes ont trouvé la mort lors de guerres civiles pendant les années quatre-vingt-dix⁵⁰
- Sur la même période, le nombre de réfugiés et personnes déplacées a augmenté de 50 %⁵¹
- La moitié des morts et blessés des guerres civiles sont des enfants⁵², et l'on estime à 300 000 le nombre des enfants-soldats dans le monde⁵³
- Plusieurs grands pays, parmi lesquels la Chine, la Fédération de Russie et les Etats-Unis, n'ont pas signé ce traité
- Quelque 90 pays sont encore truffés de mines antipersonnel et autres engins non explosés, qui font chaque année entre 15 000 et 20 000 victimes⁵⁵

Note : Les appels de note présents dans ce bilan renvoient à la section Notes figurant à la fin de la partie texte de ce rapport



Situation et progrès du développement humain

Le concept de développement humain place au centre la personne humaine, et traite de l'élargissement des choix accessibles aux individus dans l'optique d'une vie conforme à leurs attentes. Croissance économique, augmentation de l'investissement et des échanges internationaux, progrès technologique : tous ces aspects sont très importants. Mais il s'agit de moyens, et non de fins. Contribueront-ils au développement humain au XXI^e siècle ? Tout dépend de savoir s'ils sont à même d'élargir les choix, s'ils créent un environnement permettant aux êtres humains d'exploiter pleinement leurs potentialités et de vivre de manière productive et créative.

L'accroissement des choix passe impérativement par le renforcement des capacités humaines, c'est-à-dire de l'ensemble des possibilités d'action et d'existence. Les capacités les plus essentielles au développement humain sont les suivantes : vivre longtemps et en bonne santé, accéder à l'éducation, disposer de ressources nécessaires pour un niveau de vie décent et être en mesure de prendre part à la vie de la communauté. Comme le souligne ce rapport, la dignité suppose aussi la liberté — et les moyens — de participer à la définition et au maintien des règles et institutions qui régissent les individus. Un homme qui n'a pas les moyens d'inscrire ses enfants à l'école, mais doit les envoyer travailler dans les champs, est victime d'un déficit de développement humain. Il en va de même pour une personne riche et instruite, mais privée du droit de vote parce qu'elle est une femme.

A l'heure de l'intégration mondiale, peut-on dire que le développement humain progresse ? Les avancées sont manifestes dans certains domaines. Globalement, l'extrême pauvreté recule lentement, mais régulièrement. En termes relatifs, elle est passée de 29 % de la population mondiale en 1990 à 23 % en 1999¹. Le taux de scolarisation dans le primaire s'améliore : de 80 % en 1990, il atteignait 84 % en 1998². Depuis 1990, 800 millions de personnes supplémentaires ont accès à des points d'eau aménagés et 750 millions à des équipements sanitaires améliorés³. On constate également de nets progrès des droits civils et politiques : depuis 1980, quelque 81 pays ont fait de grands pas vers la démocratie⁴, et 33 régimes militaires ont cédé la place à un gouvernement civil⁵.

Cependant, les interdépendances croissantes entre les nations et les peuples rendent aussi les dif-

férences plus criantes. Une fille née aujourd'hui au Japon pourrait avoir une chance sur deux de voir le XXI^e siècle⁶. En Afghanistan, un nouveau-né sur quatre décèdera avant d'atteindre ses cinq ans. Quant au revenu cumulé des 5 % de personnes les plus riches, il est 114 fois plus élevé que celui des 5 % les plus pauvres⁷. Chaque jour, plus de 30 000 enfants meurent de maladies qui pourraient être évitées⁸, et 14 000 personnes sont contaminées par le VIH/sida⁹. Cette pandémie touche plus d'un tiers des adultes au Botswana, et plus d'un quart au Zimbabwe et au Swaziland. Enfin, en l'absence d'amélioration dans la lutte contre la tuberculose, on estime que, d'ici 2020, un milliard de personnes contracteront cette affection, avec une issue fatale pour 35 millions d'entre eux¹⁰.

En Afrique subsaharienne, le développement humain est en recul depuis plusieurs années, et la vie des déshérités devient encore plus difficile. La proportion des personnes disposant au maximum d'un dollar par jour pour vivre y était globalement la même — 47 % — à la fin qu'au début des années quatre-vingt-dix¹¹. Compte tenu de la croissance démographique, cela signifie que le nombre de pauvres s'accroît. Et si le pourcentage des enfants vaccinés contre les principales maladies a augmenté dans la plupart des régions du monde, il est tombé en deçà de 50 % en Afrique subsaharienne depuis 1990¹².

Les libertés politiques n'avancent pas d'un même pas partout dans le monde. Les progrès de la démocratie se ralentissent : nombre de pays ne parviennent pas à consolider et à approfondir leurs premières avancées vers ce type de régime, tandis que plusieurs autres retombent dans l'autoritarisme. Quelque 73 pays du globe — avec 42 % de la population mondiale — ne connaissent toujours pas d'élections libres et équitables¹³. Les gouvernements de 106 pays persistent à restreindre bon nombre de libertés civiles et politiques¹⁴. Et les conflits continuent de briser des millions d'existences. Depuis 1990, environ 3,6 millions de personnes sont mortes du fait de guerres civiles ou du déchaînement des violences ethniques : plus de 16 fois le nombre de celles tuées lors de guerres entre Etats¹⁵.

On constate de plus en plus que tous les pays payent un prix pour ces injustices globales. Parallèlement, la nécessité d'agir pour réduire le fossé qui sépare les attentes de la réalité — et pour faire

Les progrès de la démocratie se ralentissent : nombre de pays ne parviennent pas à consolider et à approfondir leurs premières avancées vers ce type de régime

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Au XXI^e siècle, la mission des Nations Unies sera définie, à mon sens, par une prise de conscience nouvelle, et plus profonde, du caractère sacré et de la dignité de toute vie humaine, indépendamment de la race ou de la religion. Cela nous amènera à porter notre regard au-delà des Etats, sous la surface des nations et des communautés. Nous devons, plus que jamais, nous attacher à améliorer la condition des hommes et des femmes qui font la richesse et la spécificité des Etats et des nations.

Un génocide commence par le meurtre d'un individu — non pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il est. Une campagne de « nettoyage ethnique » commence par le geste d'une personne qui s'en prend à son voisin. La pauvreté commence par le déni fait à un seul enfant de son droit fondamental à l'éducation. Et ce qui débute par le non-respect de la dignité d'une vie se termine bien trop souvent par un véritable fléau à l'échelle de toute une nation.

Nous devons aborder ce nouveau siècle en reconnaissant que la paix n'est pas seulement l'affaire des Etats ou des peuples, mais de chacun des membres qui forment ces communautés. Il n'est plus admissible de s'abriter derrière la souveraineté des Etats pour perpétrer des violations flagrantes des droits de l'homme. La paix doit devenir quelque chose de réel et de tangible dans la vie quotidienne

de tout individu dans le besoin. Elle doit être recherchée par-dessus tout, car elle est la condition à remplir pour que chaque être humain puisse vivre dans la dignité et la sécurité.

A cet égard, le siècle précédent nous a notamment montré que, lorsque la dignité de l'individu est bafouée ou menacée — lorsque les citoyens ne peuvent exercer l'un de leurs droits élémentaires, celui d'élire leur gouvernement et de le remplacer régulièrement — il en résulte trop souvent un conflit dont des civils innocents font les frais : des vies humaines sont perdues et des communautés détruites.

Les obstacles à la démocratie ne tiennent pas tant à la culture ou à la religion qu'à la volonté de ceux qui sont au pouvoir de s'y maintenir à tout prix. Ce phénomène n'est ni nouveau ni circonscrit à une seule partie du monde. Les peuples de toutes cultures chérissent la liberté de choix et ressentent le besoin de participer aux décisions qui les concernent directement.



Kofi Annan

Secrétaire général des Nations Unies

avancer le développement humain dans son acception la plus profonde — est de mieux en mieux acceptée (lire la contribution spéciale de Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies).

Dans son tour d'horizon des progrès nationaux vers le développement humain décliné dans ses multiples dimensions, ce chapitre met en lumière les directions que pourra emprunter le changement au cours des années à venir — ainsi que la distance à parcourir. Il commence par évaluer les tendances mondiales en termes de participation à la vie politique et de démocratie : deux aspects qui font l'objet du rapport de cette année. Il envisage ensuite les Objectifs de développement du Millénaire, définis par la communauté mondiale afin de mieux appréhender le développement à la lumière de différents indicateurs. Cet examen des progrès en direction de ces objectifs montre que certains pays sont sur la bonne voie, mais que bien d'autres accusent un retard et que beaucoup ont bien peu de chances d'atteindre les buts fixés.

TENDANCES MONDIALES DE LA PARTICIPATION POLITIQUE ET DE LA DÉMOCRATIE

« Nous n'épargnerons aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'Etat de droit, ainsi que le respect de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales reconnus sur le plan international. »

- Déclaration du millénaire

La participation à la vie politique et la liberté sont des éléments fondamentaux du développement humain. La démocratie et la participation politique ont atteint un niveau sans précédent dans le monde : aujourd'hui, 140 pays organisent des élections pluralistes (tableau 1.1). En 2000, sur 147 pays analysés, 121, avec 68 % de la population mondiale, présentaient la totalité ou une partie des caractéristiques dénotant une démocratie formelle (diagramme 1.1)¹⁶. En 1980, c'était seulement le cas de 54 pays, soit 46 % de la population mondiale. Entre-temps, 81 pays ont progressé de manière significative vers la démocratie et 6 autres ont régressé¹⁷. De très nombreux régimes autoritaires ont été remplacés par des gouvernements plus disposés à rendre des comptes aux citoyens, ce qui constitue une réelle avancée sur le plan du développement humain. Cependant, une démocratie réelle ne se définit pas uniquement par la tenue d'élections. Une consolidation des institutions et des pratiques démocratiques, impliquant une intégration des valeurs et des normes démocratiques dans toutes les composantes de la société, sont également nécessaires (lire chapitres 2 et 3).

Les deux dernières décennies du XX^e siècle, qui ont vu l'abolition d'une multitude de régimes dictatoriaux, ont été qualifiées de « troisième vague » de démocratisation¹⁸. A l'instar des autres périodes d'émancipation qu'a connues l'histoire, ces révolutions démocratiques sont venues du peuple. Au cours des années quatre-vingt, la contestation suscitée par les excès des régimes militaires latino-américains a eu raison de ces dictatures les unes après les autres, en commençant par l'Equateur et le Pérou. En Europe centrale et orientale, et dans ce qui est désormais la Communauté des Etats indépendants (CEI), le tournant a été la chute du Mur de Berlin, en 1989. En Afrique, la montée en puissance de l'opposition au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix a mis fin au long règne de nombreux dictateurs établis de longue date, parmi lesquels Moussa Traoré, au Mali, en 1991, et Kamuzu Banda, au Malawi, en 1994. En 1986, c'est aussi la population qui avait chassé le président Ferdinand Marcos, aux Philippines.

Dans certains pays, la transition a été moins spectaculaire. Cela a été le cas de l'instauration d'un gouvernement civil en République de Corée et en Thaïlande, ainsi que de la tenue d'élections au Népal. Plus remarquable encore a été l'avènement

d'une démocratie à part entière en Afrique du Sud en 1994, à l'issue de longues négociations. En revanche, les avancées ont été relativement modestes dans les pays arabes, où les percées démocratiques demeurent rares. Néanmoins, certaines monarchies, telles que la Jordanie et le Maroc, ont élargi les possibilités de participation de la population à la vie politique et la Tunisie a également pris des mesures dans ce sens. Globalement, toutefois, la démocratisation a été moins rapide dans cette région que dans d'autres parties du monde : seuls 4 pays arabes sur 17 sont actuellement dotés de systèmes électoraux pluralistes¹⁹.

Ce glissement général de régimes autoritaires vers des systèmes démocratiques est mis en évidence par divers indicateurs de la gouvernance (annexe 1.1). Selon l'indicateur démocratique du projet *Polity IV*, le nombre des régimes autoritaires est passé de près de 70 en 1980 à moins de 30 en 2000²⁰. Parallèlement, celui des régimes démocratiques a doublé, passant de 41 à 82. L'éclatement de l'Union soviétique a certes contribué à l'augmentation du nombre de pays recensés par ce projet, alimentant chacune des trois catégories de régimes politiques. Dans l'ensemble, néanmoins, l'ex-Union soviétique et le reste de l'Europe de l'Est sont devenus plus démocratiques.

Les indicateurs généraux ne rendent pas adéquatement compte de la complexité des transitions démocratiques. En effet, celles-ci se produisent dans la plupart des cas par à-coups, et sont ponctuées d'avancées et de reculs. Prenons l'exemple du Pérou. En 1980, après 12 années de dictature militaire, ce pays s'est doté d'un régime démocratique. Mais la situation s'est lentement détériorée, et le régime d'Alberto Fujimori a été gagné par l'autoritarisme. En dépit d'irrégularités ayant entraîné le retrait des observateurs internationaux, M. Fujimori a été proclamé vainqueur de l'élection de l'année 2000. Cependant, la réaction de l'opinion publique à divers scandales politiques l'a finalement obligé à fuir le pays. C'est ensuite Alejandro Toledo qui a été élu président, à l'issue d'un nouveau scrutin, en 2001.

La tendance à long terme et certains événements plus récents sont impressionnants. Le léger déclin du niveau de démocratie observé en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix semble toutefois révéler un essoufflement de la « troisième vague » de démocratisation. Sur les 81 pays qui ont entrepris de se démocratiser, 47 seulement sont considérés comme pleinement démocratiques²¹. Dans beaucoup, la transition semble un vain mot et certains régressent vers l'autoritarisme — voire la guerre, comme en République démocratique du Congo ou en Sierra Leone. L'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale sont particulièrement touchées par ce phénomène. Au Bélarus, au

DIAGRAMME 1.1
Le monde se démocratise

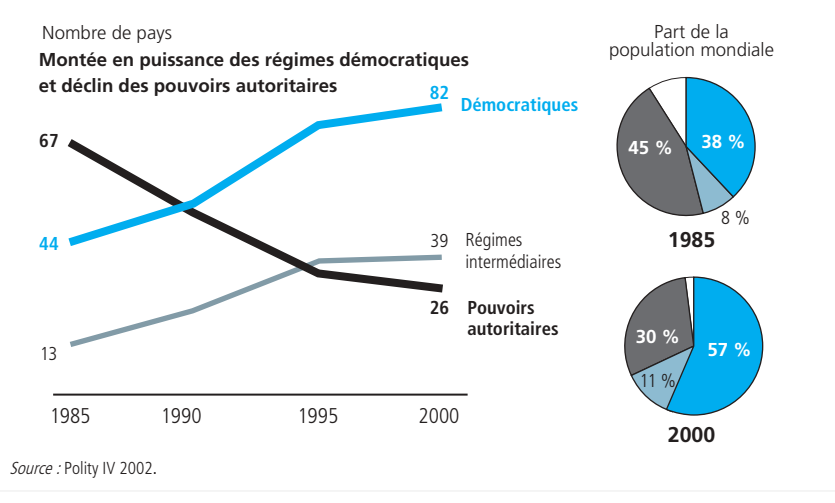


TABLEAU 1.1
La plupart des individus peuvent aujourd'hui participer à des élections pluralistes, 1999

Région ou groupes de pays	Nombre de pays disposant de systèmes électoraux pluralistes (pays pour lesquels des données sont disponibles)	Population des pays disposant de systèmes électoraux pluralistes (millions)	Part de la population régionale vivant dans des pays disposant de systèmes électoraux pluralistes (pourcentage)
Afrique subsaharienne	29 (42)	464	77,2
Pays arabes	4 (7)	115	48,5
Asie de l'Est et Pacifique	9 (16)	401	22,0
Asie du Sud	4 (8)	1170	85,5
Amérique latine et Caraïbes	25 (26)	468	94,9
Europe centrale et orientale et CEI	21 (25)	350	88,0
OCDE	30 (30)	1120	100,0
Faible développement humain	23 (36)	527	64,4
Monde	140 (189)	3 923	65,8

Note : Les données relatives aux pays à faible développement humain sont également incluses dans les différentes catégories régionales. La somme des données régionales n'est pas égale au total mondial car certains pays englobés dans ce total ne relèvent pas d'une catégorie régionale.

Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après Alvarez et al., 2002.

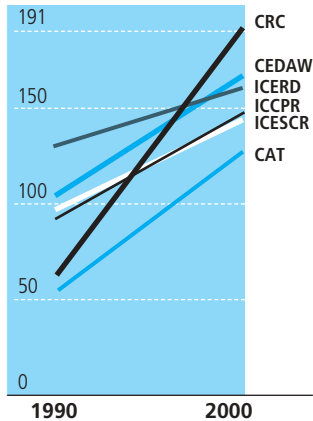
Cameroun, en Ouzbékistan, au Togo et ailleurs, le parti qui monopolise l'Etat a autorisé la tenue d'élections, mais n'a en définitive laissé qu'une marge étroite au pluralisme. La plupart de ces pseudo-démocraties souffrent d'une faible participation politique, se caractérisent par une défiance des citoyens, déçus de la politique, envers leurs gouvernants, ou sont dominées par un parti unique ou un groupe puissant, malgré l'existence d'élections formelles²².

DES OUTILS POUR RENDRE COMPTE PLUS
LARGEMENT DE LA PARTICIPATION ET DES
LIBERTÉS POLITIQUES

DIAGRAMME 1.2

Ratification des traités sur les
droits de l'homme

Nombre de pays



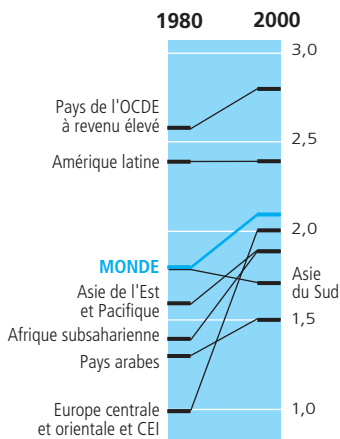
Note : Voir la liste des abréviations pour l'intitulé détaillé des conventions et le tableau statistique 28 pour les définitions.

Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après HCNUDH, 2002.

DIAGRAMME 1.3

Une presse plus libre

Résultat moyen sur l'échelle
de la liberté de la presse



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après Freedom House, 2000.

La vie politique démocratique ne se limite pas à l'élection des gouvernants : un régime réellement démocratique doit garantir les droits civils et politiques nécessaires à une participation effective. Témoignant de l'importance grandissante accordée aux droits de l'homme dans le monde, le nombre de pays ayant ratifié les six principaux pactes et conventions sur les droits de l'homme a augmenté de façon spectaculaire depuis 1990 (diagramme 1.2). Le soutien aux droits de l'homme est essentiel pour garantir le bien-être des populations dans une société humaine et exempte de discriminations, et, ainsi, pour encourager l'action et l'engagement des citoyens. La liberté d'association et de réunion, d'expression et de conscience, telle que définie dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, est une condition *sine qua non* de la participation politique.

L'existence d'une presse libre et active est spécialement importante pour l'avènement et la consolidation de la démocratie. L'indicateur de la liberté de la presse élaboré par *Freedom House* pour évaluer l'avancement et les tendances dans ce domaine révèle, là aussi, une progression de la liberté de la presse dans le monde entier (diagramme 1.3).

Outre les droits civils et politiques, l'égalité des possibilités de participation constitue un élément essentiel de la vie politique démocratique. Or, partout sur la planète, les femmes sont nettement sous-représentées dans la sphère politique : elles n'occupent que 14 % des sièges parlementaires dans le monde. Sur ce plan, il n'y a guère de différences entre pays industrialisés et en développement. Dans la plupart des pays développés — parmi lesquels les États-Unis, la France et le Japon —, entre 10 et 20 % des parlementaires sont de sexe féminin²³. Quant aux exceptions positives, elles se rencontrent dans ces deux catégories de pays (diagramme 1.4). Même si les pays nordiques affichent des taux particulièrement élevés, l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Mozambique comptent eux aussi environ 30 % de parlementaires femmes. A l'opposé, celles-ci sont carrément absentes des instances parlementaires dans un certain nombre de pays arabes.

LA MULTIPLICATION DES GUERRES CIVILES

Le blocage de certains processus de transitions met en évidence la fragilité des démocraties. La multiplication des conflits, et surtout des guerres civiles, témoigne, elle, de la fragilité des États (diagramme 1.5). Actuellement, les conflits internes sont nettement plus nombreux que ceux entre États. On estime que, depuis 1990, les hostilités entre États

ont fait 220 000 morts, contre 3,6 millions pour les guerres civiles²⁴.

Ce phénomène est d'autant plus tragique qu'il frappe de plus en plus souvent les civils. Depuis la fin de la guerre froide, ceux-ci représentent plus de 90 % des victimes — morts ou blessés — de conflits²⁵. De plus, les conflits internes sont généralement menés avec des armes légères, et les stratégies employées frappent avant tout les personnes les plus vulnérables. La moitié des victimes civiles de conflits sont des enfants²⁶. En outre, on estime à 300 000 le nombre des enfants portant les armes en Sierra Leone, au Soudan et ailleurs²⁷.

Les guerres civiles ont également des effets dramatiques sur la croissance économique et sur la production alimentaire, comme le montrent les indicateurs de développement humain tels que les taux de mortalité infantile ou de scolarisation²⁸. Sept des dix pays pour lesquels ces indicateurs sont les plus faibles ont récemment subi d'importants conflits civils. Au cours de la guerre civile qui a dévasté le Mozambique durant 16 ans, 40 % des écoles ont été rasées ou contraintes à la fermeture, et plus de 40 % des centres de santé ont été détruits. Quant à l'industrie de ce pays, elle a subi de tels dommages que la production d'après-guerre n'y atteignait, selon les secteurs, que 20 à 40 % de la capacité d'avant-guerre, soit un manque à produire total estimé à 15 milliards de dollars, plusieurs fois le PIB mozambicain d'avant la guerre²⁹.

Les conflits entre États et à l'intérieur des pays jettent par ailleurs sur les routes une multitude de réfugiés et de populations déplacées. Fin 2000, on recensait plus de 12 millions de réfugiés et 6 millions de personnes déplacées. Il faut y ajouter près de 4 millions de réfugiés et demandeurs d'asile regagnant leur pays et autres personnes relevant du mandat du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés³⁰. Ce total dépasse de 50 % celui de 1990³¹. Cette augmentation témoigne de l'intensification des conflits armés.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE : ENGAGEMENTS ET PERSPECTIVES

En 2000, réunis dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, les chefs d'État et de gouvernement de l'ensemble du globe ont dressé l'inventaire des inégalités criantes sur le plan du développement humain dans le monde, et reconnu qu'ils étaient « collectivement tenus de défendre, à l'échelon mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité³² ». Outre l'affirmation de leur soutien aux valeurs de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme, ils ont défini huit objectifs à atteindre d'ici 2015 pour faire avancer le développement et faire disparaître la pauvreté :

- *Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.*
- *Assurer une éducation primaire pour tous.*
- *Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.*
- *Réduire la mortalité des enfants.*
- *Améliorer la santé maternelle.*
- *Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.*
- *Assurer la durabilité des ressources écologiques.*
- *Mettre en place un partenariat pour le développement*³³.

La plupart de ces Objectifs de développement du Millénaire sont assortis de cibles chiffrées et susceptibles de faire l'objet d'un suivi. Ce dispositif doit permettre d'évaluer les progrès accomplis en fonction d'une référence déterminée par la communauté internationale. Le rapport de cette année évalue la probabilité, pour les pays du globe, d'atteindre les objectifs considérés d'ici 2015 en extrapolant les tendances récentes. On obtient ainsi un classement en cinq catégories : objectif atteint, en bonne voie, retard, retard important, recul (tableau A1.1 de l'annexe et note technique). On suppose donc que les tendances de la dernière décennie se poursuivront. Les pays concernés feront-ils mieux ou moins bien ? La réponse dépend de leurs actes, ainsi que de ceux de la communauté mondiale, entre aujourd'hui et 2015.

De nombreux pays sont en progrès (fiche technique 1.1). Cependant, pour une grande partie du monde — qui correspond bien souvent aux pays les plus pauvres —, la probabilité d'atteindre ces objectifs semble bien tenue. Si 55 pays, avec 23 % de la population mondiale, sont en bonne voie pour au moins les trois quarts des objectifs, 33 autres, soit 26 % des êtres humains, risquent fort d'échouer dans plus de la moitié de ces objectifs (diagramme 1.6). Des efforts exceptionnels seront nécessaires en particulier en Afrique subsaharienne : 23 pays de cette région sont dans le second cas. Et pour 11 autres, les données sont insuffisantes pour toute évaluation, signe, peut-être, qu'ils sont encore moins bien partis. Restent donc seulement 10 pays d'Afrique subsaharienne en bonne voie pour au moins la moitié des objectifs.

Faute de données, il est difficile d'évaluer l'avancement vers l'objectif consistant à réduire de moitié la pauvreté monétaire. Cependant, la progression du revenu moyen montre que bien des pays auront des difficultés à cet égard. Selon les estimations optimistes, il faudrait pour cela une croissance de 3,7 % du PIB par habitant et par an. Or, seuls 24 pays en développement ont connu un tel rythme au cours des années quatre-vingt-dix (diagramme 1.7)³⁴. C'est le cas de la Chine et de l'Inde, les deux pays les plus peuplés de la planète. Mais plus de 130 autres, avec 40 % de la population mondiale, ne progressent pas suffisamment vite. Pour 52 d'entre eux, la croissance a été négative

pendant les années quatre-vingt-dix. Là encore, c'est parmi les plus pauvres que la croissance fait le plus défaut : 40 des 44 pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré une croissance trop lente. La moitié de ces 40 pays, dans lesquels vivent plus de 50 % des habitants de la région, sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990. Ce groupe comprend 11 des 20 pays les plus pauvres du monde.

Les avancées ne procèdent pas forcément à la même allure pour tous les objectifs. Ainsi, l'accès de tous les enfants à l'école primaire et l'égalité entre garçons et filles dans l'enseignement sont déjà une réalité — ou sont en passe de le devenir dans un grand nombre de pays en développement. Compte tenu de l'importance de l'éducation dans tant d'aspects du développement, c'est un signe encourageant quant aux possibilités d'accélération sur les autres fronts. Par ailleurs, une majorité des pays en développement ont atteint ou sont sur le point d'atteindre les objectifs ayant trait à l'élimination de la faim et à l'amélioration de l'accès à l'eau (qui relève de l'objectif lié à l'environnement). Mais plus de 40 autres, avec 28 % de la population mondiale, sont mal partis pour diviser par deux d'ici 2015 la proportion de leur population souffrant de la faim. Et 25 pays, soit 32 % de l'humanité, pourraient ne pas parvenir à réduire de moitié le pourcentage de leurs habitants dépourvus d'accès à un point d'eau aménagé. C'est peut-être pour la mortalité des enfants de moins de cinq ans que la situation est la plus préoccupante : 85 pays — soit plus de 60 % des habitants de la planète — sont mal partis à cet égard (fiche technique 1.1).

Impossible, en revanche, de dire si un objectif a été atteint ou non lorsqu'on ne peut pas en assurer le suivi. L'une des conclusions les plus frappantes auxquelles invite cet exercice est le manque de données. Dans l'état actuel des statistiques internationales, il est impossible de déterminer directement l'avancement concernant la lutte contre la pauvreté, le VIH/sida ou la mortalité maternelle. Même lorsqu'un suivi est possible, les séries statistiques comportent de profondes lacunes. Les pays pour lesquels les données sont inexistantes pourraient bien être ceux dont la situation est la pire, et donner par défaut une image exagérément optimiste quant à la proportion de ceux qui progressent.

OBJECTIF 1 : FAIRE DISPARAÎTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

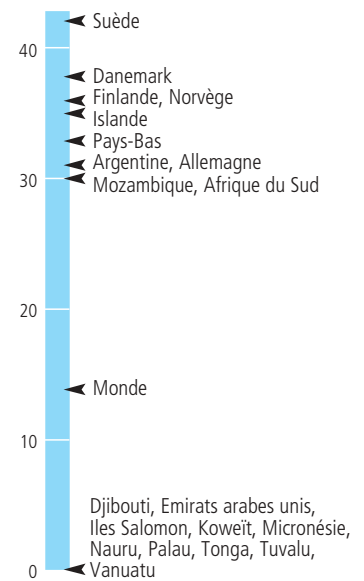
Cible 1a : Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

En 1999, 2,8 milliards d'individus disposaient de moins de 2 dollars par jour pour vivre, et 1,2 mil-

DIAGRAMME 1.4

La participation des femmes est partout inférieure à celle des hommes

Pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des femmes, 2000

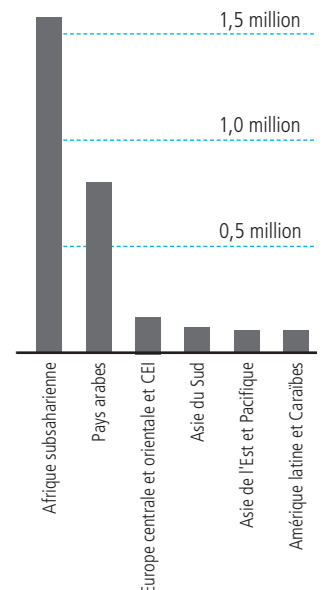


Source : UIP, 2002c et tableau statistique 23.

DIAGRAMME 1.5

Les conflits frappent avant tout les plus démunis

Nombre de morts, par région, 1990-99



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après Marshall 2000.

DIAGRAMME 1.6

Pays en bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire

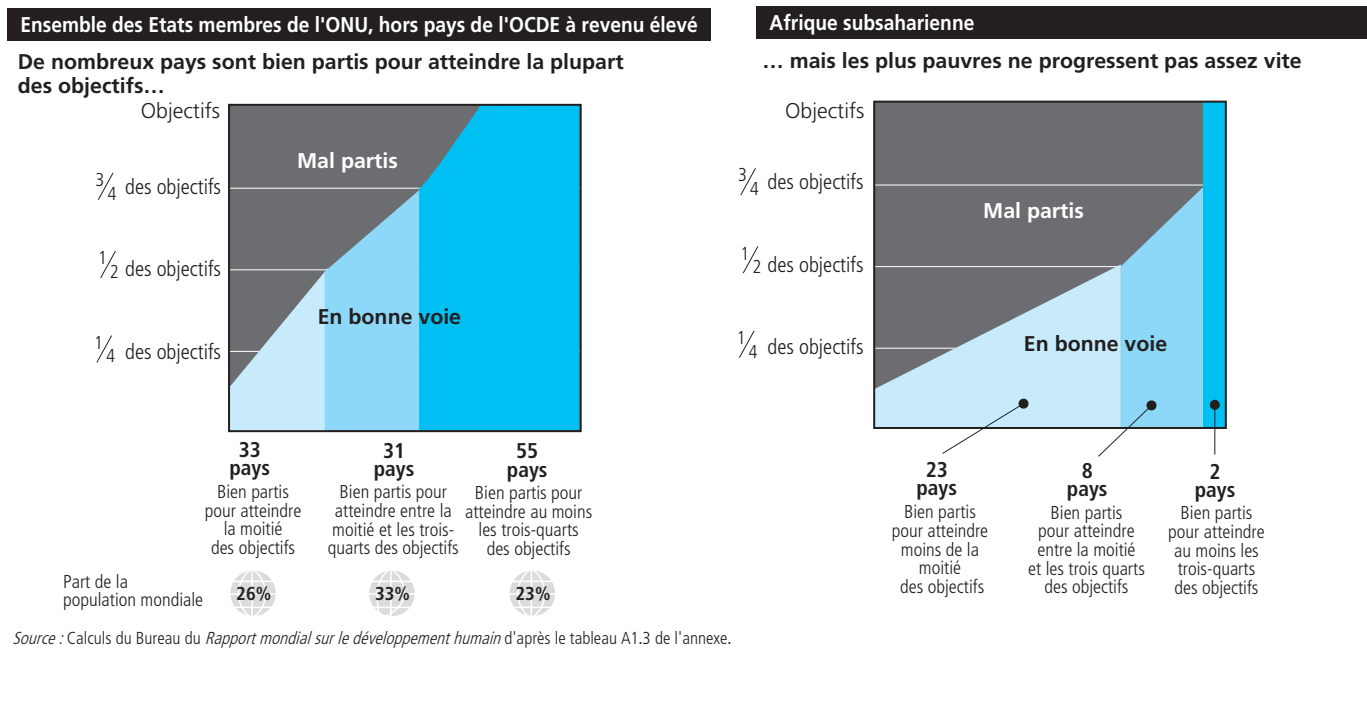
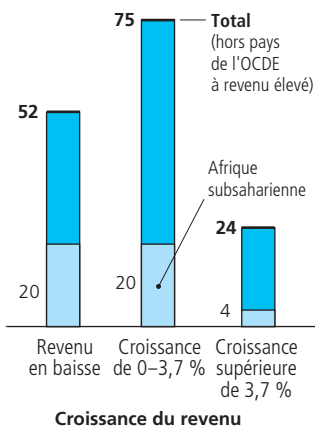


DIAGRAMME 1.7

Une croissance insuffisante pour s'extraire de la pauvreté

Nombre de pays classés par taux de croissance du PIB par habitant (moyenne annuelle, en pourcentage, 1990–2000)



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après le tableau statistique 12.

TABEAU 1.2

A l'échelle mondiale, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a à peine varié au cours des années quatre-vingt-dix

Région	Part (pourcentage)		Nombre (millions)	
	1990	1999	1990	1999
Afrique subsaharienne	47,7	46,7	242	300
Asie de l'Est et Pacifique	27,6	14,2	452	260
Sans la Chine	18,5	7,9	92	46
Asie du Sud	44,0	36,9	495	490
Amérique latine et Caraïbes	16,8	15,1	74	77
Europe de l'Est et Asie centrale	1,6	3,6	7	17
Proche-Orient et Afrique du Nord	2,4	2,3	6	7
Total	29,0	22,7	1 276	1 151
Sans la Chine	28,1	24,5	916	936

Note : La somme d'un dollar par jour correspond à 1,08 dollar de 1993 à parité de pouvoir d'achat. Source : Banque mondiale, 2002c.

liard d'entre eux parvenaient tout juste à subsister, avec moins d'un dollar par jour (tableau 1.2). Au cours des années quatre-vingt-dix, le nombre des personnes vivant dans l'extrême pauvreté n'a que légèrement reculé. Cependant, vu la croissance démographique qu'a connue cette décennie, cela dénote en fait un recul de la proportion de ces personnes : 29 % en 1990 et 23 % en 1999.

Globalement, cette baisse tendancielle du pourcentage des individus extrêmement pauvres est encourageante, mais les niveaux restent très préoccupants. De plus, l'incapacité à réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne, région la plus touchée par ce phénomène, est profondément inquiétante.

Revenu par habitant. L'ampleur de la pauvreté monétaire absolue dans un pays dépend à la fois du revenu par habitant et de la répartition de

ce revenu dans ce pays. Même si rien ne garantit que les pauvres engrangeront les bénéfices d'une croissance du PIB par habitant, une augmentation à l'échelle nationale se traduit généralement par une amélioration de leur revenu³⁵.

Depuis le milieu des années soixante-dix, le taux de croissance du revenu par habitant a connu des variations spectaculaires d'une région à l'autre (encadré 1.1). Les résultats enviables de la région Asie de l'Est et Pacifique en termes de réduction de la pauvreté tiennent principalement à un quadruplement du PIB par habitant entre 1975 et 2000. Mais l'Afrique subsaharienne, elle, a terminé le deuxième millénaire 5 % plus pauvre qu'elle ne l'était en 1990.

La seule autre région en recul sur les années quatre-vingt-dix est celle formée par l'Europe centrale et orientale et la CEI. Aujourd'hui, la crois-

Les inégalités de revenu dans le monde : disparités grotesques et tendances équivoques

A l'échelle de la planète, les inégalités ont atteint un niveau grotesque. Dans le même temps, les évolutions des dernières décennies brossent un tableau contradictoire. Compte tenu des différences de performances économiques, les inégalités se sont accentuées entre certains pays et entre certaines régions du monde, alors qu'elles ont reculé dans d'autres cas. Grâce à une croissance impressionnante, la région Asie de l'Est et Pacifique a pu réduire l'écart qui la séparait de la zone OCDE, en termes de revenu par habitant (en PPA), d'environ 14 pour 1 en 1975 à un peu moins de 6 pour 1 en 2000. Sur la même période, l'Afrique subsaharienne a connu la situation inverse : son revenu par habitant, qui représentait un sixième de celui de l'OCDE, est passé à un quatorzième sous l'effet, à la fois, de sa propre baisse et de la croissance régulière observée dans la sphère OCDE. Les pays d'Afrique subsaharienne les plus déséquilibrés affichent maintenant un revenu par habitant qui équivaut à un quarantième, ou moins, de celui des pays de l'OCDE. De leur côté, l'Amérique latine et les Caraïbes ont subi une légère dégradation de leur différentiel de revenu par habitant : en proportion de celui de l'OCDE, ce revenu est passé d'un peu moins de la moitié à un peu moins d'un tiers, tandis que celui des pays arabes passait d'un quart à un cinquième.

Les deux pays les plus peuplés au monde, la Chine et l'Inde, ont bénéficié d'une croissance économique si rapide — à partir des années soixante-dix pour le premier et de la fin des années quatre-vingt pour le second — qu'ils rattrapent une partie de leur retard sur les pays riches. En effet, depuis 1975, l'écart de revenu par habitant entre la Chine et l'OCDE est passé de 21 à 6. Depuis 1980, il a été ramené de 14 à moins de 10 entre l'Inde et l'OCDE.

Ces comparaisons globales donnent toutefois un tableau incomplet. Aussi doit-on également, pour mesurer précisément le développement humain, tenir compte des inégalités au sein de chaque pays. En effet, la simple comparaison des PIB par habitant suppose que tous les habitants d'un pays disposent du même revenu. Les données sur les inégalités au niveau national, obtenues à partir d'enquêtes auprès des ménages, sont rarement comparables entre les pays ou entre les époques. Si l'on ne peut donc pas en tirer des conclusions définitives, il est néanmoins possible d'établir des estimations raisonnables, et les études menées mettent au jour des résultats intéressants.

Si l'on examine à l'échelle mondiale les tendances à long terme sur la base des taux de change en PPA, on constate que les inégalités se sont nettement creusées entre 1970 et les années quatre-vingt dix par rapport à n'importe quelle période antérieure à 1950 (quel que soit l'indicateur des inégalités extrait de Bourguignon et Morrison, 2001). Cette situation s'explique principalement par le faible nombre de régions du monde qui ont connu une révolution industrielle. Cependant, il est difficile de cerner les tendances depuis 1970, car tout dépend des données et des indicateurs utilisés. Ainsi, l'évolution des inégali-

tés mesurée par le coefficient de Gini varie selon les études : pour les unes, les inégalités ont constamment augmenté jusque dans les années quatre-vingt, avant de se stabiliser, tandis que, pour les autres, elles ont culminé autour de 1970. Dans le premier cas, l'indicateur des inégalités de Theil s'accroît constamment jusque dans les années quatre-vingt-dix et, quelle que soit l'étude considérée, la variance du logarithme du revenu, autre mesure de l'inégalité, atteint un point haut vers 1980. D'autres analyses relèvent des tendances légèrement différentes, mais, dans toutes, et quels que soient les indicateurs retenus, les variations survenues depuis 1970 sont relativement faibles et statistiquement non significatives. Par exemple, la plupart des estimations du coefficient de Gini de 1970 jusqu'à la période la plus récente s'inscrivent dans une fourchette étroite, allant de 0,63 à 0,66, soit un écart statistique minime. (Bourguignon et Morrison, 2001, estime à environ 0,04 l'intervalle de confiance pour le seuil des 90 %).

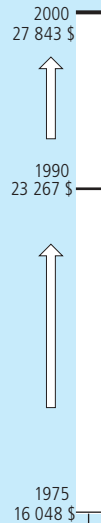
Les principaux facteurs d'accroissement des inégalités dans la seconde moitié du XX^e siècle sont les suivants :

- La forte croissance économique dans les pays déjà riches d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et d'Océanie, par rapport au reste du monde.
- La croissance relativement lente du sous-continent indien jusqu'à la fin du XX^e siècle et celle, chroniquement faible, de l'Afrique.
- D'autres facteurs ont en revanche fait reculer les inégalités :
 - La forte croissance en Chine depuis les années soixante-dix, et en Inde depuis la fin des années quatre-vingt.
 - Le rattrapage opéré par les pays d'Europe sur les Etats-Unis jusque dans les années quatre-vingt-dix.

Bien qu'impressionnante, la croissance rapide constatée en Asie du Sud-Est n'a eu qu'un impact limité sur les inégalités à l'échelle mondiale, car elle a concerné une population relativement peu nombreuse.

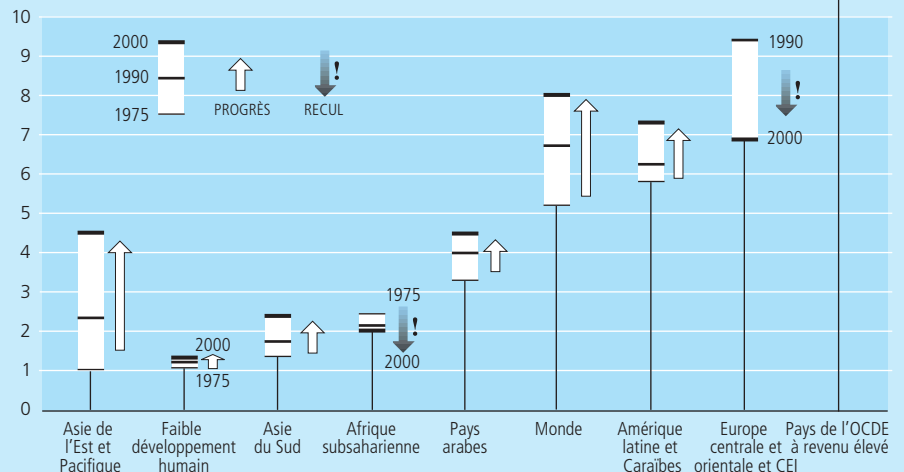
Même s'il peut être difficile de cerner leur évolution au cours des dernières décennies, il est certain que les inégalités sont considérables à travers le monde, ce qui suscite beaucoup d'inquiétudes. Milanovic (2001) présente des statistiques impressionnantes, qui prennent en compte les inégalités au sein des pays, mesurées à parité de pouvoir d'achat. Les estimations les plus récentes qui sont disponibles concernent 1993, mais la stagnation dans les pays les plus pauvres et la croissance soutenue dans nombre des pays les plus riches n'incitent pas à penser que ces chiffres ont pu s'améliorer.

- Le revenu des 1 % les plus riches au monde est équivalent à celui des 57 % les plus pauvres.
- Le revenu des 10 % d'habitants les plus riches des Etats-Unis est équivalent à celui des 43 % d'habitants les plus pauvres de la planète. En d'autres termes, le revenu cumulé des 25 millions d'Américains les plus riches est égal à celui de près de 2 milliards de personnes.
- Le revenu des 5 % les plus riches est 114 fois supérieur à celui des 5 % les plus pauvres de la planète.



Disparités de revenu au niveau mondial : y-a-t-il un effet de rattrapage entre régions ?

PIB par habitant (milliers de dollars, en PPA de 2000)



Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, d'après Banque mondiale, 2002e.

Sources : Bourguignon et Morrison, 2001 ; Schultz, 1998 ; Milanovic, 2001.

La pauvreté est un phénomène relatif

Même les habitants les plus pauvres des pays riches ont généralement un revenu bien supérieur à celui des pauvres vivant dans les pays en développement, mais ils n'en souffrent pas moins de graves manques. En effet, plus un pays s'enrichit, plus ses habitants ont besoin de produits et de services coûteux pour pouvoir participer à la vie de la société. Un élève peut se sentir exclu des discussions en classe si ses parents ne possèdent pas de téléviseur. Un ouvrier du bâtiment peut être dans l'incapacité de trouver du travail s'il n'a pas de voiture. De tels biens, qui étaient naguère des objets de luxe, deviennent essentiels à mesure que leur usage se généralise. Ainsi, même dans un pays riche où la pauvreté monétaire absolue n'existe pas, la pauvreté monétaire *relative* peut engendrer une pauvreté *absolue* dans certaines dimensions importantes du développement humain, telles que l'éducation, l'estime de soi ou la capacité à trouver un travail décent.

Tous les pays de l'OCDE ont vu leur revenu s'accroître en valeur absolue au cours des deux dernières décennies. Cependant, la plupart connaissent également un creusement des

inégalités de revenu. C'est au Royaume-Uni et aux États-Unis que cette dégradation est la plus constante et la plus grave. Entre 1979 et 1997, aux États-Unis, le PIB réel par habitant a augmenté de 38 %, mais le revenu d'une famille vivant avec le salaire médian ne s'est accru que de 9 %. L'essentiel de la progression du revenu national a donc bénéficié aux très riches. Dans ce pays, le revenu des 1 % de familles les plus fortunées a ainsi fait un bond de 140 %, soit trois fois plus que la moyenne. En 1979, le revenu des 1 % de familles américaines les plus riches était 10 fois plus élevé que celui de la famille médiane. En 1997, il était 23 fois supérieur.

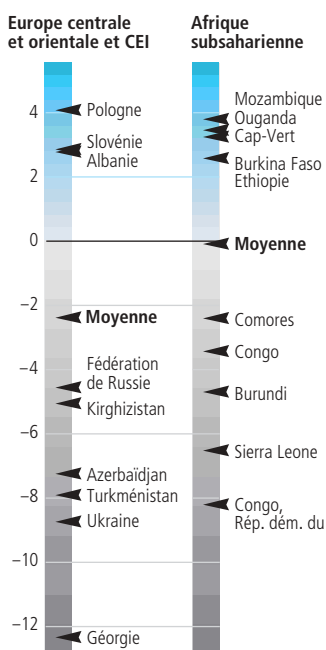
Deux pays, le Canada et le Danemark, s'inscrivent à contre-courant de cette tendance : les inégalités de revenu y sont restées stables, ou ont légèrement diminué. Ce résultat tient, essentiellement, à la politique budgétaire et aux transferts sociaux, ce qui montre qu'avec une volonté politique, le relèvement du niveau de revenu ne s'accompagne pas inévitablement d'un creusement des inégalités.

Sources : Smeeding et Grodner, 2000 ; Atkinson, 1999 ; calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après Banque mondiale, 2001e ; Krugman, 2002.

DIAGRAMME 1.8

Des résultats contrastés à l'intérieur des régions

Taux de croissance du PIB par habitant (en pourcentage), 1990-2000



Source : Tableau statistique 12.

sance y est de retour et un petit nombre de pays affichent de très bons résultats. Dans de nombreux autres, toutefois, le revenu demeure très inférieur à ce qu'il était par le passé (diagramme 1.8).

Inégalités de revenu intranationales. Combien de croissance faut-il pour réduire la pauvreté ? Tout dépend de l'ampleur des inégalités à l'échelle nationale : plus la répartition est inégale, moins la croissance profitera aux pauvres. L'étude des tendances des inégalités à l'intérieur des pays souffre d'un manque de données fiables et comparables (encadré 1.1). Selon les éléments limités dont on dispose, il semble que l'écart se soit creusé au cours des 30 dernières années³⁶. Sur les 73 pays pour lesquels des données sont disponibles (soit 80 % de la population mondiale), 48 ont vu les inégalités augmenter depuis les années cinquante, 16 n'ont pas connu de changement et seulement 9 — soit à peine 4 % des habitants de la planète — ont enregistré une amélioration³⁷. Cet accroissement des inégalités entrave la réduction de la pauvreté. Compte tenu des disparités actuelles, la plupart des pays n'enregistrent pas une croissance suffisante pour atteindre l'objectif fixé en termes de pauvreté. Les efforts doivent donc se concentrer sur les moyens de mettre davantage cette croissance au service des pauvres³⁸.

Les inégalités ne se limitent pas au revenu. L'indicateur du développement humain (IDH) appliqué aux différentes régions ou composantes sociologiques d'un même pays peut fournir des informations synthétiques sur différentes formes d'inégalités à l'intérieur des frontières nationales (fiche technique 1.2). Il peut ainsi mettre en lumière des situations très contrastées, contribuant souvent à alimenter les débats nationaux et permettant aux responsables politiques de mieux évaluer les écarts de développement humain entre les régions, villes

et campagnes, groupes ethniques ou catégories de revenu. En 1996, l'IDH de la province du Nord de l'Afrique du Sud n'atteignait que 0,531, contre 0,712 pour celle du Gauteng³⁹. En 1998, l'IDH des zones rurales du Guatemala, avec 0,536, était nettement inférieur à celui des zones urbaines, à 0,672⁴⁰. En 1996, celui des *intouchables* au Népal, avec 0,239, était inférieur de pratiquement 50 % à celui des brahmanes, à 0,439⁴¹.

On peut également évaluer la répartition du niveau de développement humain à l'intérieur d'un pays en calculant l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), instrument introduit dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997* afin d'appréhender la pauvreté au-delà de la simple composante du revenu, en reprenant les dimensions déjà considérées par l'IDH : santé, instruction et niveau de vie décent. La République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda, par exemple, se suivent dans le classement selon l'IDH (140 et 141), mais la pauvreté humaine est plus préoccupante dans le second de ces pays (diagramme 1.9 ; tableau statistique 3).

Le fléau de la pauvreté ne touche pas seulement les pays en développement (encadré 1.2). L'IPH-2, calculé pour certains pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), est particulièrement révélateur à cet égard (fiche technique 1.2). Cet indicateur spécifique aux pays riches établit une différenciation en termes de taux de pauvreté, d'illettrisme et de chômage de longue durée (note technique). Calculé pour 17 pays — dont l'IDH est pratiquement identique —, l'IPH-2 aboutit à un taux de pauvreté humaine compris entre 6,8 % en Suède et 15,8 % aux États-Unis (diagramme 1.10 et tableau statistique 4).

Cible 1b : Réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim

Les enfants souffrent doublement de la faim : non seulement celle-ci affecte leur vie quotidienne, mais elle a des conséquences dévastatrices pour leur santé mentale et physique à venir. Dans 50 pays, où vivent près de 40 % de la population mondiale, plus d'un cinquième des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale⁴². Quelque 17 de ces pays entrent dans la catégorie du développement humain moyen, ce qui souligne combien la faim est répandue. C'est néanmoins dans les pays les plus pauvres que le problème se pose avec le plus d'acuité. Au Sud du Sahara, un seul pays — l'Afrique du Sud — enregistre un taux de malnutrition des enfants inférieur à 10 %. Dans six autres, celui-ci dépasse 40 %.

Pour se faire une idée générale des perspectives nationales de diviser par deux la proportion de personnes souffrant de la faim d'ici 2015, on peut se pencher sur le nombre total d'individus mal nourris. Plus général, cet indicateur se fonde sur les données disponibles à l'échelle nationale et sur l'estimation de leur répartition. Les statistiques indiquent ainsi que 815 millions de personnes dans le monde étaient sous-alimentées en 1997-99 : 777 millions dans les pays en développement, 27 dans les économies en transition et 11 dans le monde industrialisé⁴³.

Il y a toutefois des raisons d'être optimiste. Quelque 57 pays — qui rassemblent la moitié des habitants de la planète — ont réduit la pauvreté de moitié ou sont bien partis pour le faire d'ici 2015 (fiche technique 1.1). Mais les progrès sont loin d'être universels. Ainsi, 24 pays sont très mal partis et 15 autres, dont 6 en Afrique subsaharienne, ont vu leur situation empirer dans les années quatre-vingt-dix.

La proportion des personnes connaissant la faim est certes globalement en déclin, mais étant donné la vive croissance démographique mondiale, leur nombre total ne baisse pas assez rapidement. Au cours des années quatre-vingt-dix, il n'a reculé que de 6 millions par an⁴⁴. A ce rythme, il faudrait plus de 130 ans pour éliminer la faim dans le monde.

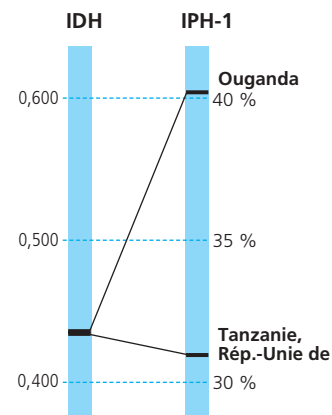
**OBJECTIF 2 — GARANTIR À TOUS
UNE ÉDUCATION PRIMAIRE**

Cible 2a : Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

Importante en soi, l'éducation a aussi de puissantes répercussions sur les taux de mortalité, sur le revenu et même sur la cohésion sociale. A l'échelle mondiale, les taux d'inscription dans le primaire sont en progrès : ils sont passés de 80 % en 1990 à 84 % en 1998. Cela n'en signifie pas moins que, sur 680 millions d'enfants dont l'âge correspond à ce cycle d'enseignement, 133 ne sont pas scolarisés. Et 97 % d'entre eux vivent dans les pays en développement⁴⁵.

Nombre de pays sont en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé. Cependant, les situations intermédiaires sont rares : la majorité des autres pays sont très loin derrière, voire en recul (fiche technique 1.1). C'est là encore en Afrique subsaharienne que la situation est la pire : sur les 21 pays de cette région pour lesquels existent des statistiques, 14 sont soit très en retard soit en régression. De plus, les données sont insuffisantes pour permettre de se faire une idée de la situation dans 93 pays, représentant 39 % de la population mondiale.

DIAGRAMME 1.9
**Pas de lien automatique
entre IDH et IPH-1**



Sources : Tableaux statistiques 1 et 3.

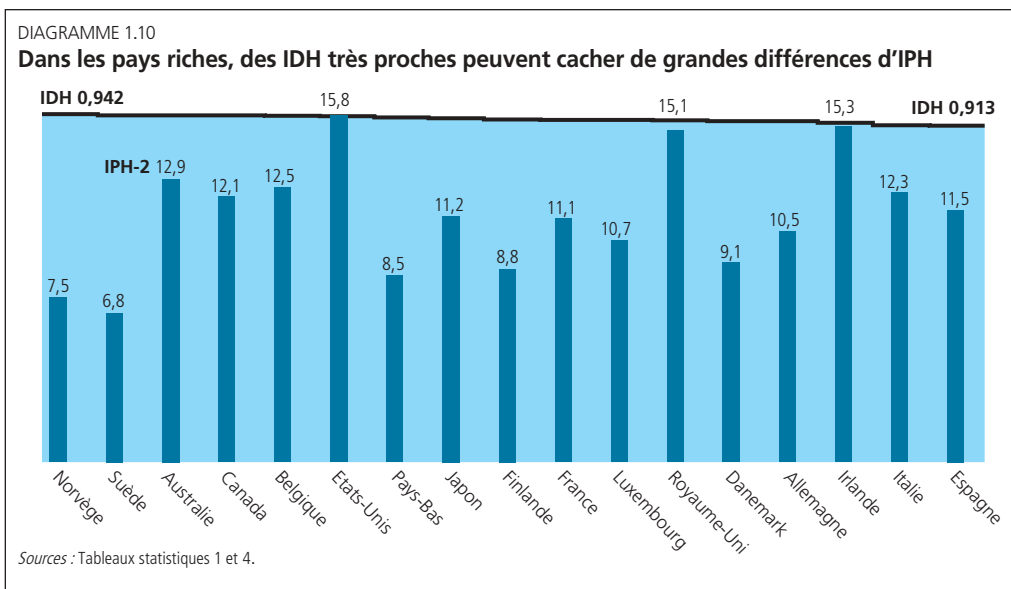
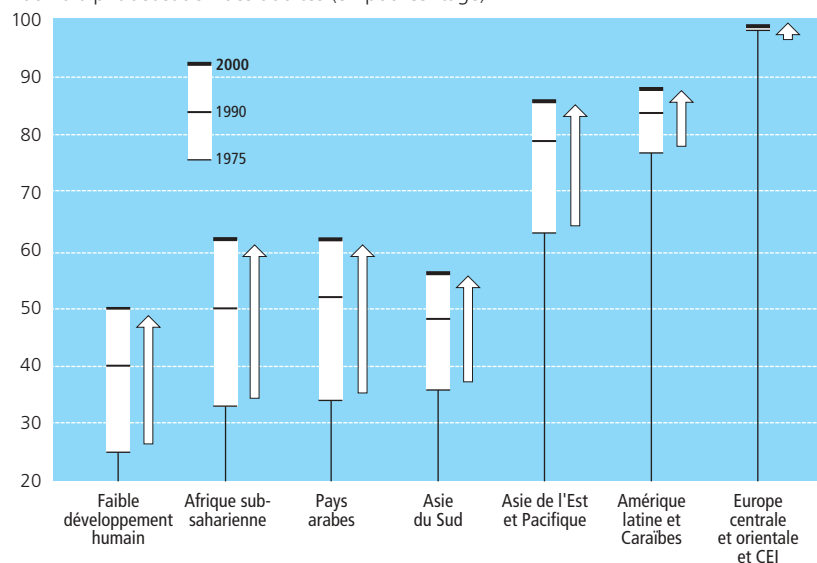


DIAGRAMME 1.11

Disparités mondiales en termes d'alphabétisation

Taux d'alphabétisation des adultes (en pourcentage)



Source : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après UNESCO, 2002.

La bataille n'est qu'à moitié gagnée avec l'inscription des enfants à l'école : cette opération n'aura d'effets significatifs que si ces enfants et leur famille parviennent à résister aux pressions visant à en faire une source de revenu et à les faire travailler à domicile. Sur les rares pays établissant des statistiques sur le taux d'achèvement du premier cycle, la grande majorité semblent en bonne voie (tableau A1.1 de l'annexe). Mais là aussi, c'est en Afrique subsaharienne que la situation est la pire, avec six pays en bonne voie, cinq très en retard ou en recul, et surtout 33 autres dépourvus de statistiques, ce qui laisse à penser que leurs résultats sont parmi les plus faibles.

Alphabétisation. Savoir lire et écrire : c'est l'une des compétences acquises à l'école primaire. Les taux d'alphabétisation évoluent lentement, car ils reflètent l'éducation qui a — ou n'a pas — été dispensée aux générations précédentes, ainsi que l'historique de la scolarisation. Depuis 1975, les taux d'alphabétisation ont fortement progressé dans toutes les parties du monde en développement (diagramme 1.11). L'Asie de l'Est et le Pacifique, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes semblent converger vers un taux voisin de 90 % pour l'alphabétisation des adultes. Malgré des progrès significatifs, l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et les pays arabes restent, quant à eux, très en arrière, avec des taux de l'ordre de 60 %. Depuis 25 ans, la proportion des adultes alphabétisés dans le groupe des pays à faible développement humain a certes doublé, mais elle n'atteint encore que 50 %.

Illettrisme. Dans les pays de l'OCDE, on estime souvent que près de 100 % des habitants sa-

vent lire et écrire. Or, la réalité est fort différente. On a, ici, recours à la notion d'illettrisme, qui désigne l'incapacité à comprendre et à utiliser les moyens de communication et d'information courants dans la vie de tous les jours. Ces moyens vont des journaux aux notices de médicaments, en passant par les livres ou les brochures. Selon ce critère, on a la surprise de constater que 10 à 20 % des habitants dans la plupart des pays de l'OCDE sont à classer parmi les illettrés. La Suède et la Norvège sont relativement bien loties, avec seulement 8 % et 9 % respectivement, tandis que l'Irlande, le Royaume-Uni et les Etats-Unis enregistrent tous trois des niveaux supérieurs à 20 % (tableau statistique 4).

OBJECTIF 3 — PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Cible 3a — Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

L'Objectif du Millénaire concernant l'égalité des sexes dans l'éducation répond à l'existence de disparités spectaculaires dans d'importantes parties du monde, en particulier en Afrique centrale et occidentale, en Afrique du Nord et en Asie du Sud. En Inde, le taux de scolarisation des garçons âgés de 6 à 14 ans dépasse de 17 points de pourcentage celui des filles du même âge. Au Bénin, la différence est de 21 points. *A contrario*, certains pays, principalement en Amérique latine, ne présentent aucun écart défavorable à la population féminine, parfois même au contraire⁴⁶. Quoiqu'il en soit, sur les 854 millions d'adultes supposés illettrés dans le monde, 544 millions sont des femmes, et, sur les 113 millions d'enfants absents de l'école primaire, 60 % sont des filles⁴⁷. La planète reste donc loin d'avoir atteint l'égalité des droits et des chances entre populations féminine et masculine.

Le fossé se rétrécit néanmoins en ce qui concerne la scolarisation dans le primaire et, à un degré moindre, dans le secondaire. Plus de 90 pays, dans lesquels vivent plus de 60 % des êtres humains, sont ainsi parvenus, ou bien partis pour parvenir, à l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire d'ici 2015. Dans le secondaire, on peut en dire autant de plus de 80 pays (fiche technique 1.1 et tableau A1.1 de l'annexe).

Ce sont peut-être les pays arabes — que l'on associe généralement à de fortes inégalités entre les sexes — que les résultats sont les plus étonnants. Tous les pays de cet ensemble pour lesquels on dispose de données sont en passe d'atteindre l'égalité concernant la scolarisation dans le primaire, à une

exception près. Et c'est de nouveau l'Afrique subsaharienne qui progresse le plus lentement, même si, là aussi, la majorité des pays qui la composent ont déjà atteint cet objectif ou sont en bonne voie au niveau du primaire.

Mais l'éducation n'est qu'un des aspects du développement humain à donner lieu à des discriminations entre les sexes. A l'échelle mondiale, les femmes ne gagnent encore qu'environ 75 % du salaire des hommes. La violence domestique est monnaie courante dans bien des sociétés. Ajoutons qu'à l'échelle mondiale, on estime à 100 millions — 50 millions rien que pour l'Inde — le nombre de « femmes portées manquantes », c'est-à-dire qui seraient en vie si elles n'avaient pas été victimes d'infanticide, de négligences ou d'avortement dû à leur sexe. Une enquête récemment menée en Inde fait état de 10 000 cas d'infanticide commis contre des filles chaque année. Et une étude menée dans le cadre d'une clinique de Bombay a conclu que sur 8 000 fœtus avortés, 7 999 étaient de sexe féminin⁴⁸.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) reprend les éléments de l'IDH, mais en procédant à des corrections en fonction des inégalités sociologiques entre hommes et femmes (fiche technique 1.2 et tableau statistique 21). Si le niveau de développement humain était exactement le même entre ces deux groupes, l'ISDH et l'IDH seraient identiques. Or, pour tous les pays considérés, on constate que le premier est inférieur au second : les inégalités sont donc partout présentes. Leur ampleur est toutefois très variable. Ainsi, le taux d'alphabétisation des populations masculine et féminine est certes analogue dans beaucoup de pays, mais dans 43 autres — parmi lesquels l'Inde, le Mozambique et le Yémen — celui des hommes est supérieur d'au moins 15 points de pourcentage à celui des femmes.

Si les femmes sont moins bien loties sous de multiples aspects du développement humain, c'est notamment parce que leur voix se fait moins entendre que celle des hommes dans les décisions qui déterminent leur existence. Cette inégalité en termes de maîtrise sur sa propre vie peut en partie être représentée par l'indicateur de la participation des femmes (IFP), introduit dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1995* pour contribuer à évaluer les inégalités sociologiques entre les sexes sous l'angle des opportunités économiques et politiques. Cette année, l'IPF a été calculé pour 66 pays (tableau statistique 23). Quelques observations générales s'en dégagent :

- *La valeur de l'IPF est comprise entre moins de 0,300 et plus de 0,800, ce qui en dit long sur les différences qui peuvent exister à l'échelle mondiale dans la participation des femmes aux processus de décision.*
- *Seuls cinq pays sur 66 — Danemark, Fin-*

lande, Islande, Norvège et Suède — obtiennent un IPF supérieur à 0,800, tandis que 25 autres affichent un niveau inférieur à 0,500.

- *Certains pays en développement enregistrent de meilleurs résultats que des pays industrialisés pourtant beaucoup plus riches. Ainsi, les Bahamas et Trinité-et-Tobago se classent devant l'Italie et le Japon, et l'IPF de la Barbade est supérieur de 25 % à celui de la Grèce. Conclusion : un revenu élevé n'est pas un préalable à la création d'opportunités pour les femmes.*

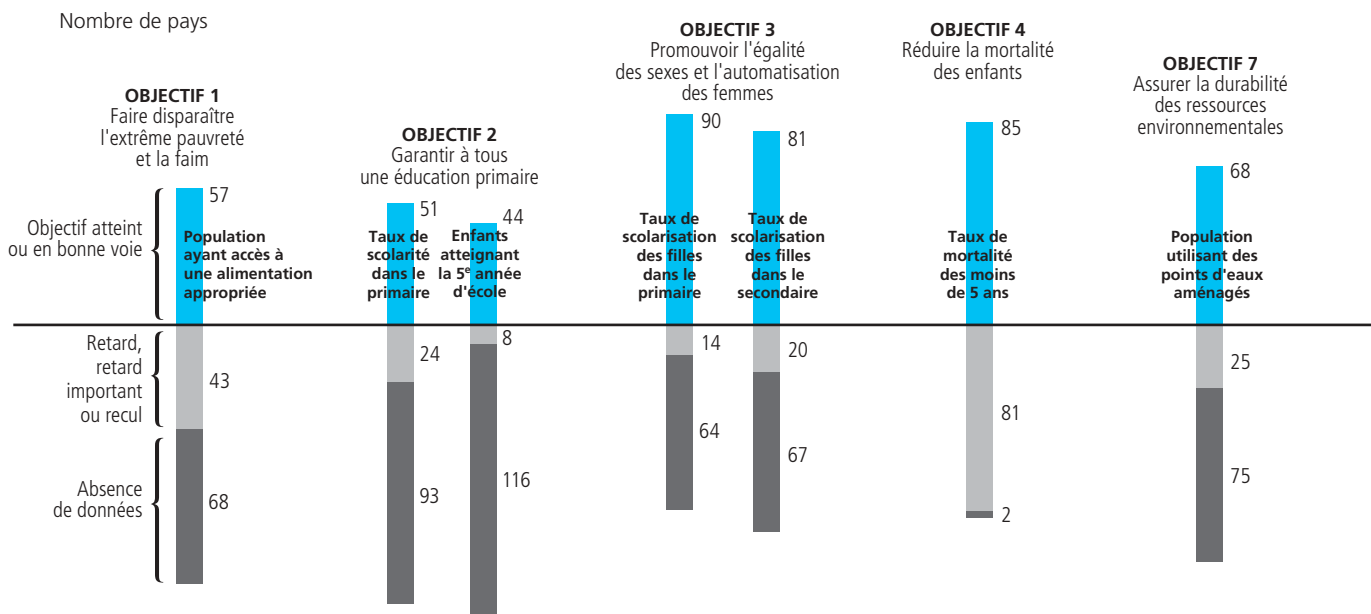
Les inégalités n'existent pas qu'entre hommes et femmes. Les Objectifs de développement du Millénaire abordent les questions d'éducation sous l'angle des inégalités entre populations féminine et masculine, mais ce n'est qu'un des aspects des disparités qui peuvent exister dans ce domaine. De plus, si les écarts entre garçons et filles sont profonds dans certains pays et tendent à disparaître dans d'autres, ceux liés à la richesse se retrouvent partout dans le monde. Parmi les cas extrêmes, on peut citer le Sénégal, où le taux de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans issus des ménages les plus pauvres est inférieur de 52 points de pourcentage à celui des plus riches. En Zambie, la différence est de 36 points. Ces écarts de richesse perpétuent le cycle de la pauvreté : quand on naît pauvre, on risque fort de mourir pauvre. En outre, dans certains pays, (Égypte, Inde, Maroc, Niger, ou Pakistan), l'écart entre les sexes en termes de taux d'inscription est beaucoup plus large pour les familles pauvres. En Inde, il passe de seulement 3 points de pourcentage pour les ménages les plus nantis à 34 points pour les plus pauvres⁴⁹.

Ces différences tiennent notamment à ce que, dans de nombreux pays, les dépenses publiques d'enseignement favorisent les riches. En Équateur, les 20 % de ménages les plus pauvres ne bénéficient que de 11 % de ces budgets, contre 26 % — soit plus du double — pour les 20 % les plus riches⁵⁰. Même lorsque ces dépenses publiques sont réparties plus équitablement, les parents plus aisés peuvent acheter, pour leurs enfants, une éducation de bien meilleure qualité dans les écoles privées que celle accessible aux enfants pauvres. Au Chili, au Pérou, aux Philippines et en Thaïlande, plus de 40 % des dépenses totales d'enseignement relèvent du privé⁵¹.

On constate également de graves inégalités sur le plan de l'éducation dans certains pays industrialisés. Aux États-Unis, par exemple, le facteur ethnique joue ici un rôle considérable. Après neutralisation du niveau d'études des parents et de l'ancienneté dans le pays, on observe que les Afro-américains obtiennent de moins bons résultats aux tests d'alphabétisation fonctionnelle (destinés à déterminer le taux d'illettrisme) que leurs compatriotes blancs. La différence équivaut en moyenne à quatre ou cinq années de scolarité. Pour la po-

Si les femmes sont moins bien loties sous de multiples aspects du développement humain, c'est notamment parce que leur voix se fait moins entendre que celle des hommes dans les décisions qui déterminent leur existence

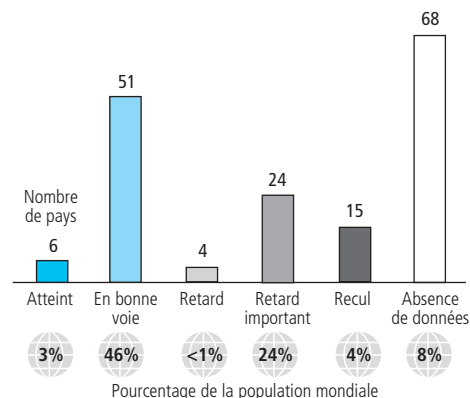
PROGRÈS EN DIRECTION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE — COMBIEN DE PAYS SONT EN BONNE VOIE ?



Objectif de développement du Millénaire n°1 — réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim

Nombre de pays

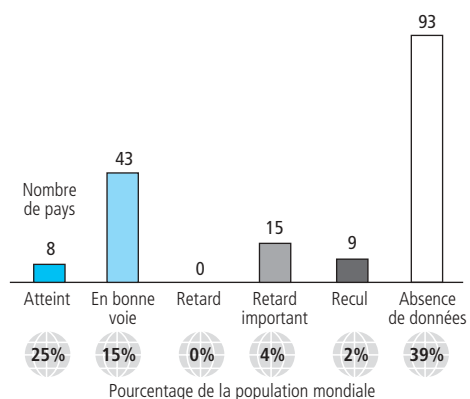
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	2	14	2	11	6	9
Pays arabes	1	5	0	1	0	10
Asie de l'Est et Pacifique	0	6	0	3	1	9
Asie du Sud	0	3	0	3	0	2
Amérique latine et Caraïbes	3	10	2	5	3	10
Europe centrale et orientale et CEI	0	11	0	0	1	13
Total	6	51	4	24	15	68



Objectif de développement du Millénaire 2 — garantir à tous une éducation primaire

Nombre de pays

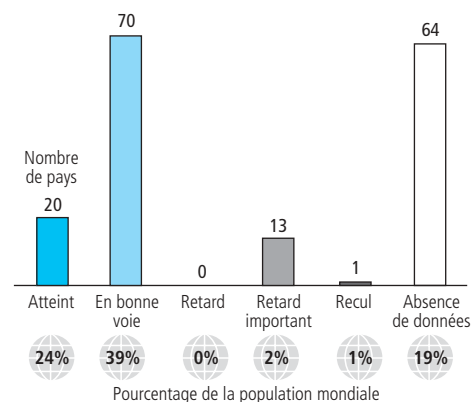
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	0	7	0	9	5	23
Pays arabes	1	6	0	4	0	6
Asie de l'Est et Pacifique	3	7	0	0	0	9
Asie du Sud	0	0	0	0	1	7
Amérique latine et Caraïbes	2	11	0	2	1	17
Europe centrale et orientale et CEI	1	11	0	0	1	12
Total	8	43	0	15	9	93



Objectif de développement du Millénaire n° 3 — parvenir à l'égalité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire

Nombre de pays

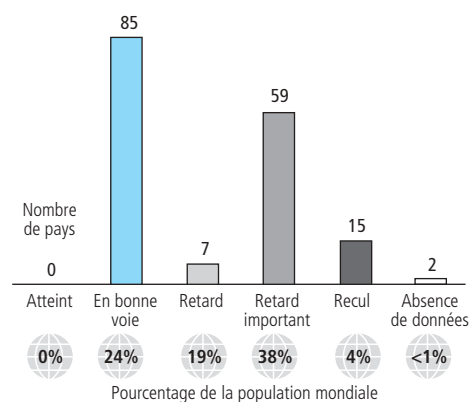
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	5	15	0	8	1	15
Pays arabes	1	12	0	1	0	3
Asie de l'Est et Pacifique	5	7	0	1	0	6
Asie du Sud	0	5	0	0	0	3
Amérique latine et Caraïbes	3	13	0	1	0	16
Europe centrale et orientale et CEI	4	16	0	0	0	5
Total	20	70	0	13	1	64



Objectif de développement du Millénaire n° 4 — réduire des deux tiers le taux de mortalité

Nombre de pays

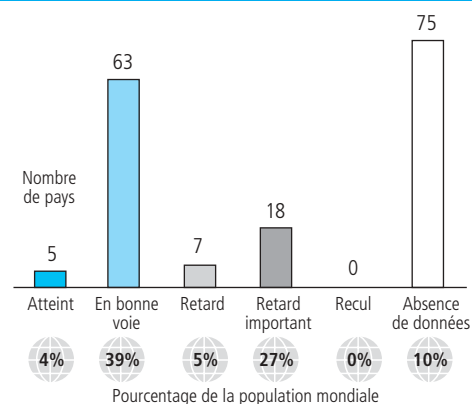
	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	0	7	3	24	10	0
Pays arabes	0	11	1	4	1	0
Asie de l'Est et Pacifique	0	13	1	3	1	1
Asie du Sud	0	6	1	1	0	0
Amérique latine et Caraïbes	0	25	0	8	0	0
Europe centrale et orientale et CEI	0	10	0	13	2	0
Total	0	85	7	59	15	2



Objectif de développement du Millénaire n° 7 — réduire de moitié la proportion de la population privée d'accès durable à l'eau potable

Nombre de pays

	Atteint	En bonne voie	Retard	Retard important	Recul	Absence de données
Afrique subsaharienne	1	9	4	9	0	21
Pays arabes	0	8	0	3	0	6
Asie de l'Est et Pacifique	0	6	1	4	0	8
Asie du Sud	3	4	0	0	0	1
Amérique latine et Caraïbes	1	21	1	2	0	8
Europe centrale et orientale et CEI	0	8	0	0	0	17
Total	5	63	7	18	0	75



Note : Les données régionales tiennent uniquement compte des pays couverts par l'IDH, alors que le total englobe tous les Etats membres des Nations Unies à l'exception des pays de l'OCDE à revenu élevé.

Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau A1.3 de l'annexe.

pulation hispanique, l'écart par rapport aux Blancs est compris entre un et demi et deux ans⁵².

OBJECTIF 4 — RÉDUIRE LA MORTALITÉ DES ENFANTS

Cible 4a — Réduire de deux tiers les taux de mortalité infantile et postinfantile

Quelque 11 millions d'enfants succombent chaque année à des maladies et autres fléaux pour lesquels existe pourtant une prophylaxie ou une solution. Il suffirait souvent d'améliorations simples et faciles à apporter sur le plan de la nutrition, des infrastructures sanitaires ou de la santé et de l'éducation des mères. Certaines régions enregistrent néanmoins des progrès rapides. C'est en particulier vrai des pays arabes, où 6 % des enfants meurent aujourd'hui avant d'atteindre leurs cinq ans, contre 20 % en 1970 (diagramme 1.12).

Bien que l'Amérique latine et les Caraïbes, dans leur ensemble, évoluent favorablement à cet égard, huit pays de ce groupe restent loin de pouvoir atteindre la cible. Dans la zone Asie de l'Est et Pacifique, 13 sont bien partis, mais trois autres, dont la Chine, sont loin derrière. Au Cambodge, le taux de mortalité des moins de cinq ans est même en augmentation (fiche technique 1.1). La région Europe centrale et orientale et CEI obtient, dans l'ensemble, des résultats médiocres, mais ceux-ci cachent en fait des chiffres plutôt positifs pour la partie centre-européenne de cet ensemble et franchement négatifs pour la Communauté des Etats indépendants, plus peuplée. Enfin, en Afrique subsaharienne, 34 pays sur 44 sont très en retard ou en recul.

La vaccination contre les principales maladies est cruciale pour améliorer les chances de survie des enfants. Après avoir fortement progressé au cours des années quatre-vingt, le taux de vaccination de ces populations s'est stabilisé à environ 75 % dans les pays en développement au cours de la décennie suivante. Depuis quelques années, il recule en Afrique subsaharienne, où il est aujourd'hui tombé en deçà de 50 %⁵³.

La mortalité infantile et postinfantile exerce une incidence spectaculaire sur l'espérance de vie. Pris en compte dans l'indicateur du développement humain, cet aspect est très révélateur du niveau général de santé dans un pays. Entre 1975 et 1999, la zone Asie de l'Est et Pacifique a gagné environ huit années d'espérance de vie : celle-ci y atteint désormais presque 70 ans (diagramme 1.13). L'Asie du Sud, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les pays arabes ont également enregistré des avancées significatives sur la même période. Néanmoins, les pays de l'OCDE à revenu élevé continuent de devancer très nettement le reste du monde, avec 77 ans, soit sept de plus que n'importe quelle autre région.

Ravagée par le VIH/sida et par la guerre, l'Afrique subsaharienne accuse en revanche depuis le début des années quatre-vingt dix une diminution de son espérance de vie, pourtant déjà tragiquement faible au départ. L'Europe de l'Est et la CEI est la seule autre région où l'espérance de vie est aujourd'hui inférieure à son niveau de 1990.

OBJECTIF 5 : AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE

Cible 5a : Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle

Plus d'un demi-million de femmes meurent chaque année de complications liés à la grossesse ou à l'accouchement⁵⁴. Les disparités régionales sont, ici encore, spectaculaires (tableau 1.3). C'est en Afrique subsaharienne, où une femme a une chance sur 13 de décéder au cours de sa grossesse ou de son accouchement, que la situation est la plus dramatique.

L'augmentation du nombre d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est essentielle pour réduire la mortalité maternelle. Là aussi, les variations régionales sont considérables : seulement 29 % des accouchements sont assistés par un personnel qualifié en Asie du Sud, et 37 % en Afrique subsaharienne⁵⁵.

Les données disponibles concernant la mortalité maternelle ou les accouchements assistés par du personnel de santé qualifié sont insuffisantes pour évaluer la progression des différents pays dans ce domaine essentiel. Il est donc urgent d'ob-

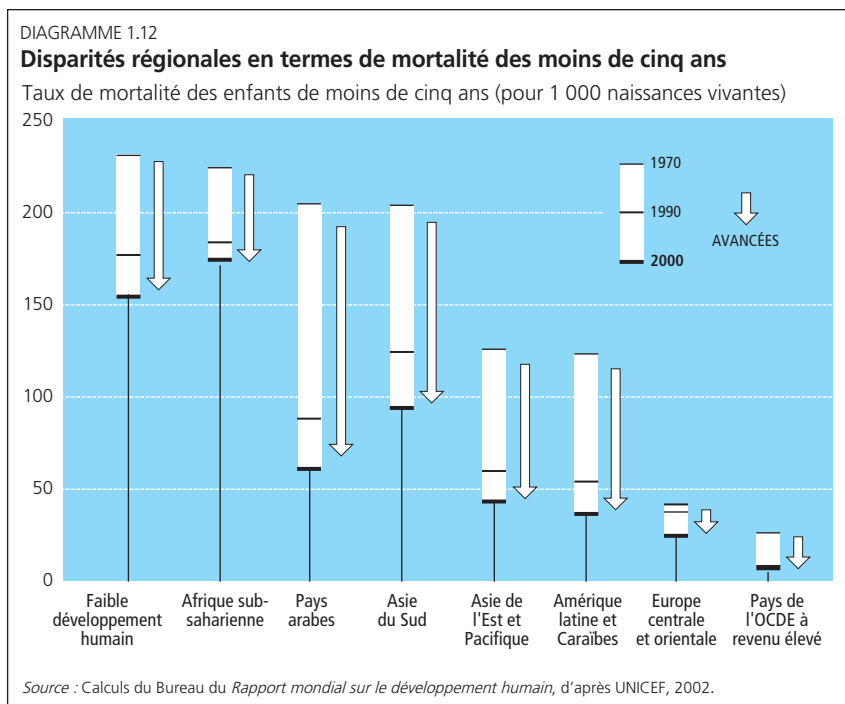


TABLEAU 1.3

La mortalité maternelle est beaucoup plus élevée dans certaines régions

Région	Risque, sur une vie, de décéder au cours d'une grossesse ou d'un accouchement
Afrique subsaharienne	1 sur 13
Asie du Sud	1 sur 54
Proche-Orient et Afrique du Nord	1 sur 55
Amérique latine et Caraïbes	1 sur 157
Asie de l'Est et Pacifique	1 sur 283
Europe centrale et orientale et CEI	1 sur 797
OCDE	1 sur 4085

Note : Données concernant la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Source : UNICEF, 2002.

tenir des données complètes et comparables sur ce problème crucial.

OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

Cible 6a : Enrayer la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle

A la fin de l'année 2000, près de 22 millions de personnes étaient déjà mortes du sida, laissant 13 millions d'enfants orphelins d'au moins un de leurs parents. Plus de 40 millions d'individus étaient séropositifs, dont 90 % dans les pays en développement et 75 % en Afrique subsaharienne⁵⁶.

Au Botswana, le pays le plus touché par l'épidémie, plus d'un tiers des adultes sont atteints, et un enfant né aujourd'hui dans ce pays n'a qu'une espérance de vie de 36 ans. En l'absence de cette pandémie, l'espérance de vie serait près de deux fois supérieure (diagramme 1.14). Au Burkina Faso, qui n'est que vingtième sur la liste des pays les plus touchés, 333 000 adultes vivent avec le VIH/sida, et l'espérance de vie a reculé de 8 ans⁵⁷.

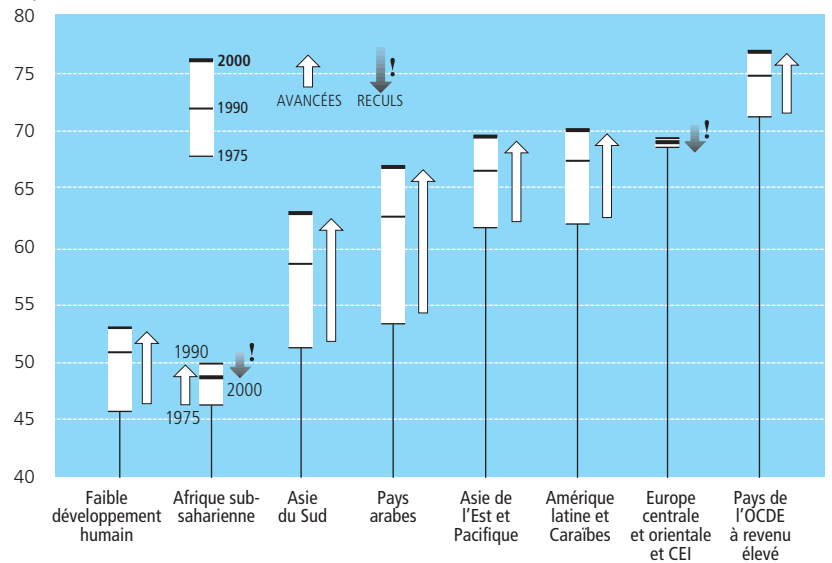
Mais cette dégringolade de l'espérance de vie ne représente qu'une partie du problème. En Thaïlande, un tiers des familles rurales touchées par le sida ont vu leur revenu baisser de moitié parce que les malades et ceux qui s'en occupent sont moins — voire plus du tout — disponibles pour les travaux agricoles⁵⁸. Parallèlement, les dépenses médicales explosent : en Côte d'Ivoire, les soins pour un homme malade du sida coûtent en moyenne l'équivalent de 300 dollars par an, soit entre un quart et la moitié du revenu annuel de la plupart des petites exploitations agricoles⁵⁹. Les conséquences sont catastrophiques pour les ménages pauvres, dont l'épargne, faible voire nulle, ne leur permet pas de faire face à un tel choc économique. Dans les zones urbaines de ce pays, la consommation de produits alimentaires par habitant a chuté de 41 %, et les dépenses scolaires ont été réduites de moitié⁶⁰.

La pandémie est également préoccupante dans

DIAGRAMME 1.13

Disparités régionales en termes d'espérance de vie

Espérance de vie à la naissance (années)



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, d'après ONU, 2001d.

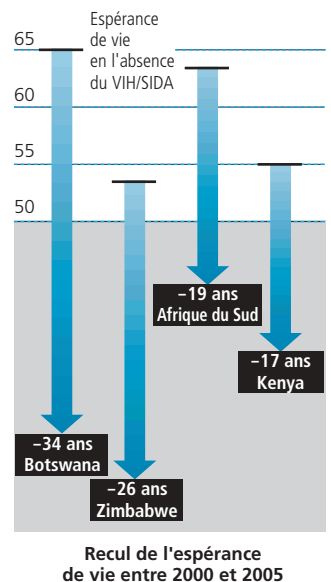
les Caraïbes, région présentant le deuxième taux d'infection. En Amérique latine, 1,3 million de personnes sont atteintes. En Europe centrale et orientale et dans la CEI, le taux de séropositivité progresse rapidement : 240 000 individus sont déjà porteurs du virus en Ukraine⁶¹. Et des statistiques alarmantes indiquent que ce fléau est en passe de prendre des proportions épidémiques en Asie. A Ho Chi Minh-Ville, au Viet Nam, où le taux d'infection était presque nul au milieu des années quatre-vingt-dix, un cinquième des personnes prostituées sont séropositives. Près de quatre millions d'individus sont aujourd'hui atteints en Inde, ce qui en fait le deuxième pays au monde pour l'incidence de ce virus en valeur absolue, après l'Afrique du Sud⁶². En l'absence de sérieuses mesures préventives, telles que celles mises en place en Thaïlande, la situation risque d'échapper à tout contrôle.

Faute de données comparables sur l'évolution de la prévalence, il est difficile d'évaluer les progrès accomplis par les différents pays dans la lutte contre l'épidémie. Cependant, l'effet positif des politiques préventives est évident. Les distributions de préservatifs et l'amélioration de l'accès des femmes aux soins génésiques, notamment, jouent un rôle essentiel. Les mesures préventives mises en place en Ouganda ont ainsi permis de ramener le taux de séropositivité de 14 à 8 % au cours des années quatre-vingt-dix⁶³.

Le traitement et les soins prodigués aux personnes déjà infectées sont tout aussi importants. Les traitements antirétroviraux peuvent certes prolonger l'espérance de vie des individus atteints. Cependant, ils coûtent en moyenne 300 dollars par patient et par an, soit bien plus de la moitié du

DIAGRAMME 1.14

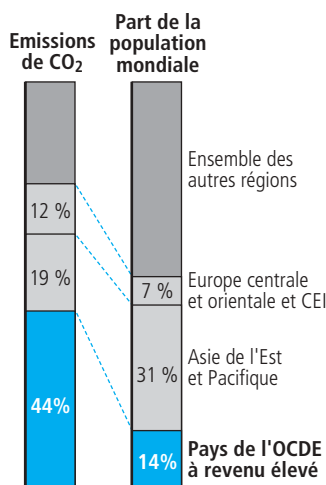
Les ravages du VIH/sida – l'espérance de vie recule fortement en Afrique subsaharienne



Source : DAES, 2001.

DIAGRAMME 1.15

Les émissions de dioxyde de carbone proviennent avant tout des pays de l'OCDE à revenu élevé



Sources : Tableau statistique 19 et calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau statistique 5.

PIB par habitant de l'Afrique subsaharienne, et demeurent donc inabordables pour la majorité des Africains. Certains pays industrialisés, d'où sont originaires les grands laboratoires pharmaceutiques, exercent des pressions sur les pays en développement pour les dissuader de produire des versions génériques susceptibles de se substituer à ces médicaments sous brevet. En novembre 2001, la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, au Qatar, a toutefois adopté la Déclaration sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique, qui reconnaît le droit souverain des gouvernements nationaux à protéger la santé de leur population. Même si des imprécisions subsistent quant au statut juridique de ce texte, cette évolution laisse à penser que le règlement des différends pourrait désormais pencher en faveur de la santé publique. Un problème demeure toutefois : des pays peuvent-ils s'affranchir des brevets et produire des traitements génériques pour les exporter vers d'autres pays en développement ? Cette question est essentielle pour tous les pays en développement ne disposant pas de leur propre secteur pharmaceutique. L'objectif 8, visant l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement, préconise de trouver des solutions avec l'aide des laboratoires pharmaceutiques. Que cela soit concrètement possible ou non, il est maintenant clair, après la déclaration de Doha, que le droit international doit donner la priorité à la santé publique mondiale.

Cible 6b : Enrayer l'avancée du paludisme et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle

Plus de 300 millions de personnes, dont 90 % en Afrique subsaharienne, sont atteintes de paludisme⁶⁴. Quant à la tuberculose, elle touche chaque année 60 millions d'individus⁶⁵. Les techniques médicales actuelles sont en mesure de prévenir l'issue fatale de ces maladies. Pourtant, faute d'accès aux traitements, 2 millions de personnes par an meurent de la tuberculose⁶⁶, et le paludisme fait plus d'un million de victimes. Et les populations les plus pauvres sont généralement les plus touchées.

En l'absence d'action plus efficace, le nombre de tuberculeux devrait approcher un milliard d'ici 2020, avec une issue fatale pour 35 millions d'entre eux⁶⁸. Outre leurs conséquences humaines, ces fléaux représentent un coût économique très élevé : un pays gravement affecté par le paludisme peut voir sa croissance se ralentir d'un pour cent par an, voire davantage⁶⁹. Des travaux sont en cours pour renforcer les systèmes de santé nationaux et augmenter l'aide internationale dans ce domaine. Les premiers résultats sont encourageants : l'OMC, par exemple, a passé un accord avec le laboratoire suisse Novartis pour la fourniture d'un traitement extrêmement efficace contre le paludisme, appelé

Coartem. Le prix de ce médicament capable de réduire de 75 % les taux d'infection et de mortalité a été abaissé à moins de 2,50 dollars⁷⁰. Cependant, pour bien des malades, c'est encore beaucoup trop cher : ce n'est donc qu'un début dans les efforts nécessaires pour vaincre ces maladies.

OBJECTIF 7 : ASSURER LA DURABILITÉ DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

En raison de la diversité des problèmes environnementaux dans les différents pays et régions, il est extrêmement difficile de déterminer des cibles à l'échelle mondiale. C'est pourquoi cet objectif établit des principes généraux pour la durabilité et la réduction du coût humain lié à la dégradation de l'environnement.

Cible 7a : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Il est désormais communément admis que les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) sont l'une des principales causes du réchauffement de la planète. Or, ces émissions augmentent de manière spectaculaire : de 5,3 milliards de tonnes en 1980, elles ont dépassé les 6,6 milliards en 1998⁷¹. Les pays riches y ont une part de responsabilité disproportionnée par rapport à leur poids démographique (diagramme 1.15).

Partout dans le monde, les processus de production sont devenus plus économes en énergie depuis quelques dizaines d'années. Cependant, vu l'augmentation des volumes produits, ces progrès sont nettement insuffisants pour réduire les émissions de dioxyde de carbone à l'échelle mondiale. C'est la raison pour laquelle le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre sur les changements climatiques vise une réduction des émissions qui passe essentiellement par la lutte contre la pollution industrielle. Ce texte pourrait constituer une étape majeure dans la lutte contre les émissions. Néanmoins, 165 pays, totalisant 89 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone, ne l'ont toujours pas ratifié (tableau statistique 19). Grand absent parmi les signataires : les Etats-Unis, responsables à eux seuls de presque un quart des émissions de CO₂ à l'échelle planétaire.

La ratification des traités internationaux peut constituer un bon indicateur de l'engagement formel d'un pays sur des problèmes écologiques clés qui ne peuvent faire l'objet d'une surveillance internationale. Ainsi, la Convention de 1992 sur la diversité biologique, ratifiée par 168 pays (tableau statistique 19), couvre des aspects tels que la déforestation, les risques de disparition de certaines espèces et l'état des réserves halieutiques dans le

monde. Mais les traités de ce type ne garantissent pas l'action des pays signataires. Il importe donc de promouvoir une compréhension en profondeur de la situation dans chaque pays, de sorte que l'exploitation actuelle de la planète par certains de ses habitants ne s'opère pas au détriment des autres — ou des générations futures.

A cet effet, le programme Action 21, adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, définit une série de principes destinés à garantir le développement durable par une gestion cohérente et coordonnée des aspects économiques, environnementaux et sociaux. En mars 2002, 73 pays avaient signé ce programme, et 33 l'avaient ratifié⁷².

L'un des principaux thèmes abordés par Action 21 est la désertification. Les écosystèmes à sols arides, qui couvrent plus d'un tiers des terres émergées de la planète, sont extrêmement vulnérables à l'exploitation excessive ou inappropriée. Pauvreté, instabilité politique, déforestation et mauvaises pratiques d'irrigation : tous ces facteurs peuvent mettre en péril la productivité dans ces zones.

Le coût humain est alors immense : plus de 250 millions de personnes vivant de l'agriculture sont directement affectées par la désertification, et la subsistance d'un milliard d'individus, répartis dans plus d'une centaine de pays, est en jeu. Ces populations comptent parmi les plus pauvres, les plus marginalisées et les plus dépourvues de moyens d'action politiques au monde.

Ratifiée par 115 pays, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification entend combattre la progression des déserts et les effets de la sécheresse, en particulier en Afrique. Cela suppose des stratégies intégrées et à long terme, visant simultanément l'amélioration de la productivité des terres et la remise en état, la conservation et la gestion durable des ressources en sols et en eau⁷³.

Cible 7b : Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable

Cible 7c : Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Les conditions environnementales affectent en premier lieu la santé des populations pauvres. Les risques classiques tels que le manque d'eau potable, d'infrastructures sanitaires et de systèmes d'évacuation des déchets sont à l'origine d'innombrables cas de diarrhée, de paludisme et de choléra. A cela s'ajoutent des dangers plus modernes, tels que la pollution atmosphérique urbaine et la pollution domestique, qui provoquent des affections

respiratoires, tandis que le développement continue d'aggraver l'exposition aux produits chimiques et aux déchets agro-industriels.

La Déclaration du Millénaire opère une distinction entre les objectifs en termes d'eau potable et d'infrastructures sanitaires, sachant qu'on se sert de ces dernières pour mesurer l'amélioration des conditions de vie pour les habitants des taudis. En 2000, 1,1 milliard de personnes n'avaient toujours pas accès à l'eau potable, et 2,4 milliards ne disposaient d'aucune forme d'équipements sanitaires améliorés⁷⁴.

Les conséquences sanitaires de ces carences sont considérables : environ 4 milliards de cas de diarrhée sont recensés chaque année, entraînant 2,2 millions de décès. Les enfants sont les premiers menacés par ce phénomène, qui est responsable de 15 % de la mortalité infantile dans les pays en développement. D'autres problèmes sont observés, tels que la présence de vers intestinaux, dont souffrent environ 10 % de la population des pays en développement, et le trachome, qui a déjà entraîné la cécité de 6 millions de personnes et menace des mêmes lésions 500 autres millions d'individus⁷⁵.

La dignité humaine est également en jeu : une étude menée auprès de ménages ruraux aux Philippines a démontré que l'absence de latrines les préoccupait davantage en raison de la présence de mouches, de l'insalubrité environnante, du manque d'intimité et de situations embarrassantes lorsqu'ils reçoivent des visites que pour des raisons de santé⁷⁶.

Des progrès ont été observés au cours des années quatre-vingt-dix : le nombre de personnes ayant accès à des points d'eau aménagés a augmenté de 800 millions, et celui des individus disposant d'équipements sanitaires améliorés, de 750 millions⁷⁷. Par ailleurs, la plupart des pays pour lesquels on dispose de données sont bien partis pour réduire de moitié la proportion de leur population dépourvue d'accès à un point d'eau aménagé (fiche technique 1.1). Cependant, les défis restent énormes, car 27 % de la population mondiale vivent dans des pays qui sont très en retard sur cet objectif.

OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les implications de ce huitième objectif sont claires : l'action mondiale doit créer un environnement donnant à tous les individus et à tous les pays une chance de réaliser leur potentiel.

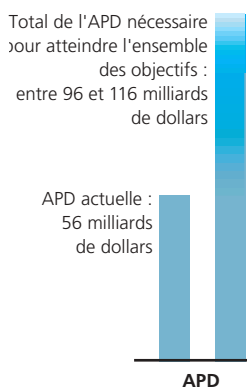
Appui international aux Objectifs de développement du Millénaire

Le financement constitue un enjeu essentiel. Une aide provenant des Etats comme d'autres instances est indispensable si l'on veut donner un coup de

Plus de 250 millions de personnes vivant de l'agriculture sont directement affectées par la désertification

DIAGRAMME 1.16

Un doublement de l'aide publique au développement est nécessaire pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire



Source : Banque mondiale et FMI, 2001.

fouet aux performances des pays peinant à atteindre les objectifs et pour soutenir les efforts de ceux qui sont sur la bonne voie. Mais à combien se monte l'aide nécessaire ? S'il est pratiquement impossible d'évaluer précisément les coûts de la réalisation des objectifs du Millénaire, il est important de déterminer l'ampleur de la responsabilité incombant aux pays riches. Les estimations mondiales doivent se fonder sur des évaluations détaillées par pays. Celles-ci permettraient une étude en profondeur des progrès accomplis par chacun dans la réalisation des objectifs, une meilleure compréhension des priorités et une appréciation beaucoup plus précise des coûts des mesures et des sources potentielles de financement. Or, ces études par pays sont encore trop peu nombreuses pour que l'on puisse dresser un tableau d'ensemble (encadrés 1.3 et 1.4).

Le calcul global des coûts nécessaires pour réaliser l'ensemble des objectifs est délicat, car il impose de tenir compte des retombées positives des réalisations accomplies dans des domaines différents. Un consensus a néanmoins pu être atteint sur un chiffre intégrant ces synergies : il faudrait au total ajouter entre 40 et 60 milliards de dollars par an aux 56 milliards actuellement dépensés (diagramme 1.16).

Il ne s'agit là que d'une approximation, mais elle donne une idée générale des moyens requis. Vu leur montant actuel, les sommes versées par les pays développés au titre de l'aide au développement doivent doubler, ce qui porterait cette dernière à 0,5 % du PIB des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, soit nettement moins que les 0,7 % décidés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1970.

La Déclaration du Millénaire ne fixe pas d'objectif spécifique concernant le montant de l'aide, mais si c'était le cas, la plupart des pays de l'OCDE seraient nettement en deçà des efforts nécessaires. Sur les 22 pays du CAD, 17 consacrent moins de 0,5 % de leur PNB à l'aide extérieure, et 11 d'entre eux, moins de 0,3 %. De plus, la majorité d'entre eux avaient réduit leur aide en 2000 par rapport à 1990 (diagramme 1.17)⁷⁸. Les pays dont l'économie compte parmi les plus performantes donnent davantage en chiffres absolus, mais sont moins généreux en proportion de leur PNB. Par exemple, les 13,5 milliards de dollars versés par le Japon en font le plus grand pays donateur en valeur absolue, mais ne le placent qu'en milieu de classement en part du PNB. Les Etats-Unis occupent la deuxième place en termes de financement, mais se situent en dernière position en termes relatifs (tableau statistique 15).

Bien que l'aide au développement ait marqué un recul considérable ces dernières années, les déclarations faites en mars 2002 lors de la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement à Monterrey, au Mexique, sem-

blent annoncer un renversement de tendance. Les Etats-Unis ont promis d'augmenter le montant annuel de leur aide publique au développement de 5 milliards de dollars sur les trois prochaines années, soit une hausse de 50 %, qui porterait cette aide aux alentours de 0,15 % du PNB de ce pays⁷⁹. De leur côté, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont annoncé un nouvel objectif, à atteindre en 2006 : 0,39 % de leur PNB, ce qui correspond à 7 milliards de dollars de plus par an⁸⁰. Même s'ils ne suffisent ni à doubler l'aide ni à atteindre les 0,5 % du PNB nécessaires, ces efforts sont un pas dans la bonne direction.

Certains pays, pourtant plus petits, vont à contre-courant de la tendance générale. Ainsi, depuis 1990, l'Irlande a doublé le montant de ses aides, qui sont passées de 0,16 % à 0,30 % de son PNB, et le Luxembourg a triplé sa contribution, de 0,21 % à 0,71 %.

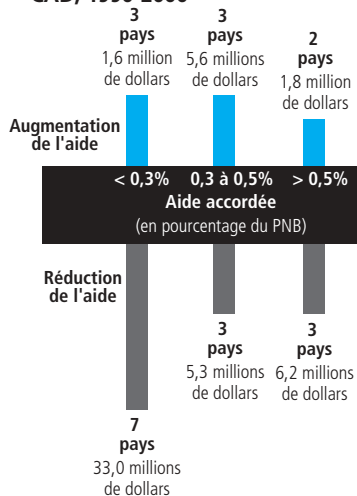
Parallèlement, les autres formes de financement gagnent en importance, mais sont loin de parvenir à remplacer les besoins en termes d'aide publique. Même si elles demeurent sans comparaison avec l'APD, les ressources fournies par les organisations non gouvernementales (ONG) sont substantielles (tableau 1.4). Il en va de même pour les initiatives philanthropiques individuelles. Le *George Soros Foundation Network* distribue environ 500 millions de dollars par an, principalement dans les pays en développement et en transition, en mettant l'accent sur les droits de l'homme, la culture et le développement économique et social⁸¹. Quant à la Fondation Bill et Melinda Gates, elle a donné plus de 4 milliards de dollars par an depuis le début 2000, la moitié de cette somme étant consacrée à des initiatives mondiales en faveur de la santé⁸².

Nombre de pays en développement continuent de verser des sommes énormes au titre de la dette. Tout endettement n'est d'ailleurs pas forcément négatif : il est souvent prudent d'emprunter aujourd'hui pour dégager un rendement futur. Cependant, le poids de la dette étouffe les budgets publics de nombreux pays en développement, et ce, bien souvent pour rembourser le financement de projets improductifs entrepris longtemps auparavant par des régimes autoritaires.

L'initiative la plus récente pour la réduction de la dette est celle lancée en 1996 par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Elle propose un schéma global d'allègement pour les pays les plus pauvres et souffrant le plus du poids de la dette⁸³. Dans le groupe des pays à faible développement humain, dont 28 participent à cette initiative, le service de la dette est ainsi passé de 5,1 à 3,6 % du PIB entre 1990 et 2000 (tableau statistique 16). Cependant, à l'occasion de la campagne Jubilé 2000, des appels ont été lancés en faveur d'un allègement plus important et de la prise en compte

DIAGRAMME 1.17

Recul de l'aide accordée par la plupart des pays membres du CAD, 1990-2000



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau statistique 15.

TABLEAU 1.4

Les flux de ressources en provenance et à destination des pays en développement sont dominés par les exportations et le service de la dette

Type de flux	Pourcentage du PIB des pays en développement, 2000
Exportations	26,0
Service de la dette	6,3
Investissement direct étranger (net)	2,5
Aide	0,5
Aide nette versée par les ONG	0,1

Source : Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après les tableaux statistiques 14, 15 et 16.

de nombreux autres pays dont la situation est désespérée. Les récents engagements pris par la Banque mondiale et le FMI pour renforcer et élargir les mesures d'allègement dans les années à venir constituent une avancée positive à cet égard⁸⁴.

Améliorer l'aide

S'il est évident qu'une aide supplémentaire est nécessaire pour réaliser les objectifs, rien ne garantit qu'elle aura l'impact souhaité dans les régions visées. Pour que les transferts atteignent les cibles définies par la Déclaration du millénaire, l'aide ne doit pas seulement être augmentée : elle doit être améliorée.

A qui doit-elle aller ? Les donateurs concentrent aujourd'hui leurs contributions sur des pays ayant prouvé leur capacité à assurer un suivi et une utilisation efficaces⁸⁵. Bien que compréhensible, cette attitude n'en induit pas moins des risques importants. Dans ces conditions, en effet, les pays qui échouent dans la réalisation des objectifs, et qui ont donc le plus besoin de moyens, sont les moins susceptibles d'être aidés.

L'aide ne doit pas seulement aller aux pays qui en ont le plus besoin : elle doit également cibler les bons secteurs. Parmi les contributions annuelles des pays du CAD, seulement 2 milliards de dollars sont affectés à l'éducation⁸⁶. Pour atteindre les objectifs fixés dans ce domaine, il en faudrait 9 à 12 milliards de plus, ce qui ferait passer ce poste d'environ 3,5 % à bien plus de 10 % de l'aide totale. De même, la part consacrée à d'autres services sociaux de base doit progresser si l'on veut espérer atteindre les objectifs fixés. Mais cela soulève de sérieux problèmes de définition de priorités et d'analyse des possibilités de répartition entre des champs d'activité concurrents.

Commerce international et investissement direct étranger

Les transferts financiers unilatéraux ne suffiront pas à la mise en place d'un partenariat mondial, et ce n'est de toute façon pas souhaitable. Les pays en

ENCADRÉ 1.3

Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, pays par pays

L'examen des Objectifs de développement du Millénaire à l'échelle mondiale ne permet que jusqu'à un certain point de comprendre quelle est l'étendue réelle des progrès, quel chemin reste à parcourir et quelles actions doivent être entreprises, tant pour atteindre ces objectifs que pour en définir de nouveaux. Ces questions doivent toutefois être également étudiées au niveau local, pays par pays. Des rapports nationaux sont en cours d'élaboration à cette fin. Ceux déjà publiés concernent la Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, Madagascar, le Népal, la République-unie de Tanzanie, le Tchad et le Viet Nam. D'autres suivront. Ces documents nous donnent une vue d'ensemble plus détaillée et plus approfondie que l'analyse mondiale — qu'ils contredisent parfois.

Accès à l'eau potable en Ouganda

Depuis dix ans, le secteur de l'eau s'est considérablement développé en Ouganda. D'après les statistiques nationales, la proportion de personnes privées d'accès à l'eau potable est tombée de 82 % en 1991 à 46 % en 2001. Ce pays semble donc bien parti pour atteindre l'objectif de développement du Millénaire concernant cet aspect. Dans le même temps, les données internationales laissent à penser qu'il en est au contraire très éloigné (tableau A.1.3 de l'annexe). Si l'on veut vraiment comprendre les progrès accomplis, il importe donc que les définitions, les sources et les procédures de normalisation soient harmonisées et acceptées par tous. De son côté, l'Ouganda est allé plus loin en faisant de l'accès de l'ensemble de sa population à l'eau potable un objectif national. Cette volonté politique nécessitera une protection accrue des

Source : PNUD, 2002e.

ressources en eau afin de contrer l'abaissement de la nappe phréatique. Cet effort nécessite une implication directe et une appropriation des projets par les communautés locales.

Lutte contre le VIH/sida au Malawi

Le Malawi reconnaît que le problème du VIH/sida dépasse désormais largement la sphère de la santé publique et que cette pandémie va devenir la plus grave menace pour le développement du pays si elle n'est pas circonscrite. Les politiques publiques sont maintenant axées sur la sensibilisation et l'information, sur l'encouragement actif d'un changement des comportements et sur l'extension de l'usage des préservatifs, en particulier parmi les groupes à haut risque. Le Malawi a ainsi créé un réseau de partenariats public/privé décentralisés, chargés de la mise en œuvre d'une campagne multisectorielle de lutte contre le VIH/sida.

Enseignement primaire pour tous aux Philippines

Pour les économies plus nanties, la concrétisation des objectifs fixés n'est pas suffisante pour assurer le développement. En effet, d'autres défis, propres à chaque pays, doivent encore être identifiés et relevés. Les Philippines sont déjà parvenues à un taux de scolarisation de 100 % dans le primaire, mais, pour poursuivre les améliorations, elles s'attachent à présent à relever le taux d'achèvement de la scolarité et la qualité de l'enseignement. Des objectifs nationaux ont ainsi été définis pour augmenter, entre aujourd'hui et 2015, de 70 % le nombre d'enseignants, de 60 % le nombre de salles de classe et de 130 % le stock de manuels

développement ont besoin de se positionner et de prospérer sur le marché mondial afin de financer eux-mêmes leur développement. Dans bon nombre d'entre eux, les flux financiers provenant de l'aide paraissent ridicules comparés aux exportations, ce qui atteste du degré d'intégration déjà atteint par ces pays (tableau 1.4). Au cours des années quatre-vingt-dix, l'investissement direct étranger (IDE) a ainsi progressé plus rapidement que les autres flux financiers à destination de ces pays, passant de 0,9 à 2,5 % de leur PIB (tableau statistique 16). Même si ces derniers, en particulier les plus pauvres d'entre eux, ne reçoivent que la portion congrue du total de l'IDE, cet apport est désormais supérieur à celui de l'aide publique au développement.

En théorie, la participation au commerce international offre les mêmes avantages que l'existence d'une économie de marché florissante à l'échelle d'un pays. Cependant, en pratique, l'économie mondiale est fortement réglementée. Les puissants y mènent le jeu, si bien que les conditions

Rapports nationaux sur le développement humain : des innovations dans la politique nationale

Publiés chaque année ou tous les deux ans, les rapports nationaux sur le développement humain s'appuient sur le cadre analytique du *Rapport mondial sur le développement humain* pour examiner les aspects prioritaires du développement dans un pays donné et pour explorer des solutions permettant de placer le développement humain en tête de l'agenda politique national.

Documents uniques en leur genre, ces rapports nationaux sur le développement humain sont rédigés par d'éminents experts et intellectuels du pays concerné. Ils contiennent souvent des données non reproduites ailleurs. Via un processus de consultation auto-dirigé, des recherches et des comptes rendus, ils se font l'écho de la diversité des voix, formulent clairement les problèmes et aident à la mobilisation en faveur de politiques axées sur le développement humain. Ils constituent également un outil d'analyse et de planification qui contribue aux avancées dans la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire. Enfin, ils sont une source d'information sans pareille pour l'étude des problèmes planétaires.

Pour être réussis, ces rapports nationaux sur le développement humain doivent reposer sur

six principes fondamentaux, qui synthétisent la stratégie du PNUD dans ce domaine :

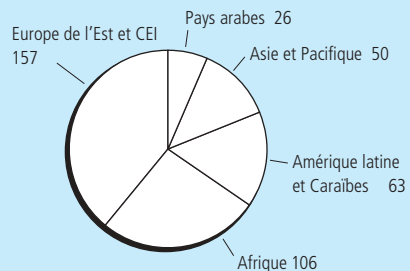
- Appropriation du projet par le pays concerné
- Indépendance de l'analyse
- Qualité des travaux
- Approche participative, y compris au stade préparatoire
- Souplesse dans la présentation et créativité
- Exploitation raisonnée des résultats

Depuis 1992, plus de 135 pays ont fait paraître quelque 420 rapports régionaux et nationaux sur le développement humain.

Tous les rapports nationaux mettent l'accent sur les concepts clés du développement humain. De plus, chaque équipe nationale traite de thèmes spécifiques, en fonction des grandes priorités du pays considéré : approches de la gouvernance sous l'angle du développement humain, pauvreté, croissance économique, inégalités entre hommes et femmes, paix et sécurité, survie et santé, environnement, éducation et technologies de l'information et des communications, notamment. Même si 299 rapports nationaux portent sur le développement humain d'une manière générale, la plupart se penchent également sur d'autres thèmes d'actualité au moment

de leur publication. C'est ainsi que 263 de ces documents s'intéressent aux aspects liés à la gouvernance, tels que la société civile, la jeunesse, les droits de l'homme, le rôle de l'Etat, la décentralisation, la cohésion sociale et l'exclusion, la participation, l'inéquité et la démocratie (voir tableaux ci-dessous). Ces ouvrages présentent des recommandations concrètes sur la façon d'aborder ces sujets à travers le prisme du développement humain.

Rapports nationaux sur le développement humain publiés depuis 1992



Rapports nationaux sur le développement humain, par thème

Thème	Afrique	Pays arabes	Asie et Pacifique	Europe de l'Est et CEI	Amérique latine et Caraïbes	Total
Développement humain au sens large	86	18	32	100	63	299
Aspects liés à la gouvernance	41	14	20	145	43	263
Pauvreté, revenu et croissance économique	54	15	35	123	39	266
Inégalités entre hommes et femmes	12	8	11	27	5	63
Paix et sécurité	7	1	3	28	9	48
Survie et santé	11	5	13	34	6	69
Environnement	18	4	12	39	8	81
Savoir	11	10	11	45	8	85

Rapports nationaux sur le développement humain analysant des aspects liés à la gouvernance

Thème	Afrique	Pays arabes	Asie et Pacifique	Europe de l'Est et CEI	Amérique latine et Caraïbes	Total
Gouvernance	19	1	4	30	11	65
Société civile	8	0	1	12	0	21
Jeunes	0	3	4	7	2	16
Droits de l'homme	3	0	1	11	2	17
Rôle de l'Etat	3	2	3	21	15	44
Décentralisation	2	1	2	11	5	21
Cohésion sociale et exclusion	0	0	3	25	2	30
Participation	4	5	1	18	1	29
Inéquité	0	0	0	2	1	3
Démocratie	2	2	1	8	4	17

Note : Les rapports peuvent traiter de plusieurs thèmes.

Source : Calculs du Groupe des rapports nationaux sur le développement humain, d'après PNUD, 2002d.

sont loin d'être les mêmes pour tous. Un habitant pauvre d'un pays en développement vendant ses produits sur le marché mondial est confronté à des barrières douanières deux fois plus élevées qu'un travailleur habitant dans un pays riche⁸⁷. Dans ce second groupe, les subventions à l'agriculture totalisent à elles seules environ 1 milliard de dollars par jour, soit plus de six fois le montant global de l'aide. Le manque à gagner que ces barrières et subventions représentent pour les pays en développement en termes d'exportations est supérieur aux 56 milliards de dollars d'aide qu'ils reçoivent chaque année⁸⁸.

Si les barrières étaient toutes mises au même niveau, une grande partie des bénéfices iraient aux activités à faible revenu et à faible niveau de qualifications, telles que l'agriculture, le textile ou l'habillement. Cela serait donc avantageux à la fois pour les pays et pour les populations les plus pauvres⁸⁹. L'élimination des barrières commerciales et des subventions freinant les importations des pays en développement vers les pays industrialisés constitue donc une priorité majeure, en même temps qu'un important facteur d'accélération du développement.

Le plaidoyer en faveur d'un système d'échanges non discriminatoire contenu dans la Déclaration du Millénaire en appelle clairement à la responsabilité des pays les plus riches. Il ne s'agit néanmoins que d'une faible avancée vers une réforme du système. Et si la libéralisation des échanges sera globalement bénéfique, elle ne sera pas avantageuse pour tout le monde. Elle s'opérera au détriment de certains secteurs dans certains pays, qui ont toutes les chances d'exprimer leurs objections.

Ces perdants, toutefois, ne doivent pas être considérés comme de simples groupes de pression qu'il faut faire taire. Aujourd'hui, des individus, des familles et des communautés entières voient leur situation se dégrader du fait de la mondialisation et de la concurrence internationale. Dans le monde entier, des populations connaissent déjà ce sort, et leur nombre continuera de s'accroître à mesure que la libéralisation des échanges progressera.

Bien que cette question demeure l'objet de vifs débats, un certain nombre d'études récentes laissent à penser que l'accroissement des échanges a contribué à la forte aggravation des inégalités constatée dans les pays industrialisés au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix⁹⁰. Cependant, freiner ces échanges aurait très certainement des conséquences dramatiques pour les habitants encore plus pauvres des pays en développement.

Puisque le commerce mondial est globalement source d'accroissement des revenus, la réponse à ce dilemme moral, qui semble opposer les travailleurs pauvres des pays industrialisés à ceux, encore plus pauvres, des pays en développement, consiste à redistribuer une partie des bénéfices à ceux qui sont directement désavantagés. Pour cela, il importe d'améliorer la protection sociale et de promouvoir la recherche d'emplois de substitution pour ceux qui se retrouvent au chômage. Le Canada et le Danemark ont su mettre à profit les transferts fiscaux et leur système de protection sociale pour remédier aux inégalités croissantes des salaires avant impôts dans le secteur marchand (encadré 1.2). Ils ont ainsi démontré que les pertes sectorielles inhérentes à la croissance des échanges pouvaient être réparties équitablement à l'intérieur de l'économie nationale.

Pour assurer une redistribution plus large des bienfaits de la mondialisation, les pays industrialisés doivent supprimer les barrières douanières élevées contre les exportations des pays en développement. Lors du sommet de l'Organisation mondiale du commerce à Doha, en 2001, un cadre général a été proposé pour l'abaissement des barrières douanières à l'échelle mondiale. Des incertitudes demeurent toutefois quant à la mise en pratique : les décideurs pourraient hésiter à opérer des réductions dans les domaines les plus importants, à savoir les textiles et les subventions à l'agriculture. Les pays industrialisés doivent également faire en sorte que ceux de leurs travailleurs dont le secteur d'activité se retrouvera ainsi exposé à la concurrence mondiale ne supportent pas seuls le fardeau des ajustements que pourrait induire la vague mondiale des innovations et de l'intégration.

Les avantages potentiels de l'ère nouvelle qu'annonce l'intégration mondiale sont immenses. Cependant, ils ne pourront se concrétiser tant qu'une large part de l'humanité en restera exclue. Cela comporte des implications considérables en termes de politiques nationales et internationales, pour les pays industrialisés comme pour ceux en développement. L'enjeu le plus essentiel consiste peut-être à associer davantage les individus aux décisions qui affectent leur existence dans le monde moderne, et à redistribuer plus largement les bénéfices économiques et sociaux. S'attacher à réaliser ces objectifs, c'est *in fine* mettre la gouvernance démocratique au service du développement humain dans son acception la plus complète. Ce nouveau défi est le sujet du présent rapport.

Un habitant pauvre d'un pays en développement vendant ses produits sur le marché mondial est confronté à des barrières douanières deux fois plus élevées qu'un travailleur habitant dans un pays riche

Des indicateurs pour mesurer le développement humain

L'indicateur du développement humain

L'indicateur du développement humain (IDH) est un instrument de mesure simple, synthétisant trois dimensions du concept de développement humain : la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, l'accès à l'éducation et au savoir, et enfin un niveau de vie décent (voir note technique). Il combine ainsi l'évaluation de l'espérance de vie, du taux de scolarisation, de l'alphabétisation et du revenu, afin de donner un aperçu plus complet du niveau de développement d'un pays que le seul aspect du revenu, trop souvent interprété comme synonyme de bien-être. Depuis la création de l'IDH, en 1990, trois autres indicateurs, consacré chacun à des aspects plus spécifiques du développement humain, sont venus s'y ajouter. Il s'agit de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), de l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et de l'indicateur de la participation des femmes (IPF).

L'IDH permet de mettre en évidence les avancées enregistrées par certains pays, et la lenteur de certains autres à améliorer leur situation. Ainsi, le Venezuela présentait un IDH plus élevé que le Brésil en 1975, mais ce dernier a progressé beaucoup plus rapidement depuis lors. Toujours en 1975, la Finlande se situait plus bas que la Suisse sur l'échelle de l'IDH, alors qu'elle obtient aujourd'hui des résultats légèrement meilleurs. Par ailleurs, les classements réalisés selon l'IDH peuvent différer de ceux fondés sur le PIB par habitant, ce qui montre bien que l'on peut atteindre des niveaux élevés de développement humain sans disposer d'un revenu élevé, et qu'un revenu important n'est pas la garantie d'un haut niveau de développement humain (tableau statistique 1). Le Pakistan et le Viet Nam ont ainsi des revenus similaires, mais le Viet Nam a fait bien davantage pour convertir ce revenu en développement humain. De même, la Jamaïque réalise une bien meilleure performance que le Maroc en matière d'IDH, pour un revenu quasiment identique.

Le Swaziland obtient un IDH égal à celui du Botswana avec moins de deux tiers de son revenu, et il en va de même pour les Philippines et la Thaïlande. Il apparaît donc que, grâce à des politiques appropriées, les pays du globe peuvent faire progresser le développement humain même lorsque leur niveau de revenu est faible.

La plupart des régions ont enregistré une progression soutenue de leur IDH sur les 20 dernières années, avec une accélération particulièrement marquée de la région Asie et

l'Est et Pacifique au cours des années quatre-vingt-dix. Les pays arabes affichent également des améliorations supérieures au rythme moyen des pays en développement. En revanche, l'Afrique subsaharienne a pratiquement stagné : à égalité avec l'Asie du Sud en 1985, elle est à présent loin derrière. Deux catégories de pays ont subi des revers analogues : les pays de la CEI, qui traversent une phase de transition vers l'économie de marché qui, pour beaucoup d'entre eux, se révèle longue et difficile, et les pays pauvres d'Afrique, dont le développement est entravé ou même mis à mal par une conjonction de facteurs, parmi lesquels les effets dévastateurs du VIH/sida et les ravages des conflits intérieurs et extérieurs.

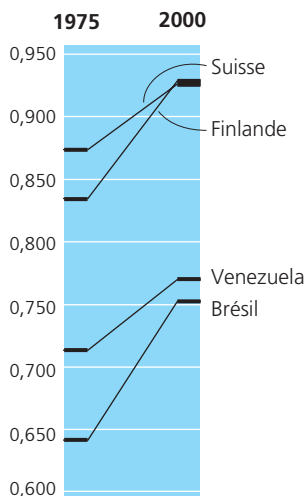
L'IDH constitue certes un point de départ utile, mais il fait l'impasse sur certains aspects essentiels du développement humain, notamment l'aptitude des individus à participer aux décisions qui affectent leur existence. Un individu peut être riche, en bonne santé et instruit, mais s'il n'a pas cette possibilité, il souffre d'un déficit de développement humain.

L'absence des paramètres liés à la liberté dans la composition de l'IDH a été soulignée dès la publication du premier *Rapport mondial sur le développement humain*. C'est pour y remédier qu'a été élaboré un indicateur de la liberté humaine (ILH) en 1991, suivi d'un indicateur de la liberté politique (ILP) en 1992. Néanmoins, aucun de ces instruments n'a été conservé au-delà de sa première année d'application, ce qui témoigne de la difficulté de rendre compte dans un agrégat unique d'aspects aussi complexes du développement humain. Cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse totalement omettre les indicateurs de libertés politiques et civiles lorsqu'on se penche sur le développement humain d'un pays.

L'analyse d'indicateurs de démocratie et de participation politique en parallèle à celle de l'IDH offre en effet des perspectives nouvelles. Ainsi, la Grèce et Singapour sont proches sur l'échelle de l'IDH. Pourtant, lorsqu'on tient compte de la participation démocratique, on constate que la situation est nettement plus favorable en Grèce. Il en va de même pour le Bélarus et la Fédération de Russie, cette dernière obtenant un meilleur score en termes de démocratie, du fait de ses progrès dans ce domaine (tableau statistique 1 et tableau A1.1 de l'annexe).

Il n'existe pas de relation simple entre IDH et démocratie, même si l'on observe que les pays les plus démocratiques affichent également un IDH relativement élevé. Le chapitre 2

Des trajectoires différentes en termes d'IDH



Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, tableau statistique 2.

IDH, IPH-1, IPH-2, ISDH, : des dimensions identiques, des indicateurs différents

Indicateur	Longévité	Savoir	Niveau de vie décent	Participation ou exclusion
IDH	Espérance de vie à la naissance	1. Taux d'alphabétisation des adultes 2. Taux de scolarisation combiné	PIB réel par habitant (en PPA)	—
IPH-1	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans	Taux d'analphabétisme des adultes	Déficit de moyens économiques mesuré par : 1. Le pourcentage de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés 2. Le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale	—
IPH-2	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans	Pourcentage d'adultes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi	Pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (50 % du revenu disponible moyen des ménages)	Taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)
ISDH	Espérance de vie à la naissance des populations féminine et masculine	1. Taux d'alphabétisation des adultes, femmes et hommes 2. Taux brut de scolarisation combiné des populations féminine et masculine	Part estimée des revenus du travail pour les femmes et les hommes, reflétant la maîtrise des ressources économiques pour ces deux catégories	—

revient plus en détail sur ces relations, pour conclure à une absence de lien automatique entre démocratie et développement.

L'indicateur de la pauvreté humaine

Tandis que l'IDH mesure les progrès globalement accomplis par un pays sur la voie du développement humain, l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH) reflète la répartition de ces progrès au sein de la population, ainsi que le chemin qui reste à parcourir, le tout en s'intéressant aux mêmes aspects fondamentaux.

L'IPH-1

L'IPH-1 mesure la pauvreté dans les pays en développement, en se concentrant sur les manques constatés dans trois dimensions clef : longévité (dont l'absence est mesurée par la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans), le savoir (taux d'analphabétisme des adultes) et l'accès général aux moyens économiques publics et privés (pourcentage de personnes n'ayant pas accès à un point d'eau aménagé et pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale).

L'IPH-2

Parce que les formes — multiples — de dénuement varient en fonction des conditions socio-économiques des groupes considérés, un indicateur distinct a été élaboré pour mesurer la pauvreté humaine dans certains pays de l'OCDE. Il est ainsi possible de tirer parti de la plus grande disponibilité des données relatives à ces derniers. L'IPH-2 se concentre ainsi sur les manques concernant les aspects essentiels déjà envisagés dans le cadre de l'IPH-1, en s'attachant en outre à une dimension supplémentaire : l'exclusion. Les variables prises en compte sont ici la probabilité, à la naissance, de décéder avant l'âge de soixante ans, le taux d'illettrisme dans la population adulte, le pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté (c'est-à-dire dans un ménage dont le revenu disponible est inférieur à la demi-médiane du niveau national) et la proportion de la population en situation de chômage de longue durée (c'est-à-dire depuis au moins 12 mois).

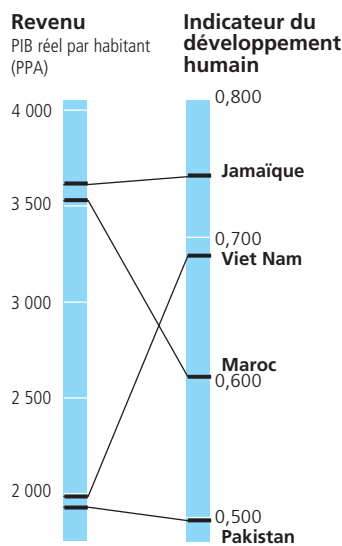
L'indicateur sexospécifique du développement humain

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure les mêmes avancées et se fonde sur les mêmes variables que l'IDH, mais pour se concentrer sur les disparités sociologiques entre hommes et femmes dans les trois domaines considérés. C'est ni plus ni moins qu'un IDH revu à la baisse pour rendre compte des inégalités sociologiques entre les sexes. Plus ces disparités sont fortes en termes de développement humain de base, plus l'écart séparant l'ISDH et l'IDH d'un même pays est marqué, et vice versa.

L'indicateur de la participation des femmes

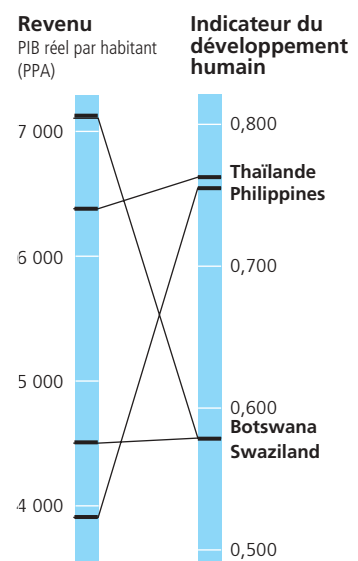
L'indicateur de la participation des femmes (IPF) s'attache à déterminer à quel point les femmes sont à même de participer à la vie économique et politique. Il évalue les inégalités entre hommes et femmes dans les domaines clef de la vie économique et politique, sous l'angle de la participation et du pouvoir décisionnaire. Les variables envisagées sont le pourcentage de femmes parmi les parlementaires, les membres du gouvernement ou la haute fonction publique et les dirigeants d'entreprises, ainsi que la proportion de postes techniques et d'encadrement occupés par des femmes, et les inégalités hommes-femmes dans les revenus du travail (qui reflètent le degré d'indépendance économique). A la différence de l'ISDH, il met en lumière les inégalités sur le plan des opportunités dans un certain nombre de domaines.

Revenu identique, IDH différent



Source : tableau statistique 1.

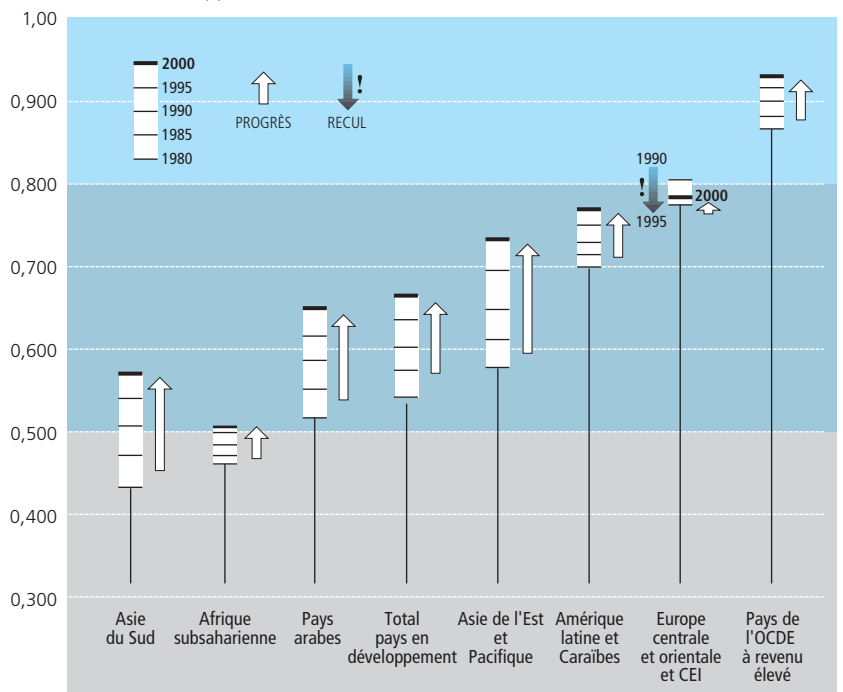
IDH identique, revenu différent



Source : tableau statistique 1.

Disparités mondiales en termes d'IDH

Indicateur du développement humain



Source : Calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain d'après le tableau statistique 2.

Evaluer la gouvernance : les indicateurs de la démocratie et des droits civils et politiques

Nombre d'indicateurs cherchent à montrer l'étendue de la démocratie ou des droits civiques et politiques dans un pays donné. Cependant, contrairement à ceux relatifs au revenu, à la santé ou à l'éducation, les indicateurs politiques ne sont pas dépourvus d'ambiguïté et peuvent donner lieu à controverse. Les chercheurs doivent donc opérer un choix entre deux méthodes, qui ont chacune leurs inconvénients : soit ils utilisent un indicateur objectif, tel que la participation des électeurs ou la tenue d'élections pluralistes, soit ils recourent à un indicateur subjectif, fondé sur l'opinion des experts concernant le degré de démocratie dans un pays donné (voir les tableaux ci-dessous, qui résument un certain nombre d'indicateurs objectifs et subjectifs de la gouvernance, ainsi que les tableaux A.1.1 et A.1.2 de l'annexe, qui présentent des données détaillées pays par pays).

Les indicateurs objectifs ne reflètent pas forcément tous les aspects de la démocratie. Dans certains pays, des élections sont périodiquement organisées, mais n'aboutissent jamais à un changement de pouvoir. Dans d'autres, le pouvoir change de mains, mais les libertés civiles, notamment la liberté de la presse, ne sont pas respectées. Une gouvernance réellement démocratique passe par une participation large et forte, ainsi que par l'obligation de rendre des comptes pour ceux qui détiennent le pouvoir. Les indicateurs objectifs ne rendent pas compte de ces concepts. En principe, les indicateurs subjectifs devraient, eux, renseigner davantage sur ce qui constitue la « démocratie ». Néanmoins, parce qu'ils sont subjectifs, ils restent soumis à controverse et à des différences de perceptions.

Plusieurs indicateurs subjectifs couvrent une importante proportion des pays du globe, et ce rapport en utilise essentiellement trois. S'ils sont utiles pour

résumer les tendances générales, ce qu'ils mesurent est évidemment subjectif et donne lieu, répétons-le, à des désaccords. On ne doit donc pas considérer qu'ils font autorité, mais qu'ils donnent une idée générale des progrès réalisés.

La série de données Polity IV, rassemblées par le *Center for International Development and Conflict Management* de l'université du Maryland, englobe des informations annuelles sur les caractéristiques du régime et du pouvoir dans la plupart des pays indépendants. Dans ce programme, l'autocratie est définie comme un système politique dans lequel la participation des citoyens est fortement restreinte, les dirigeants sont choisis parmi l'élite politique et les limites institutionnelles à l'exercice du pouvoir sont rares. La démocratie est, elle, définie comme un système politique dans lequel les procédures permettant une participation politique ouverte et libre sont institutionnalisées, les dirigeants sont choisis lors d'élections pluralistes et des limites importantes sont imposées au pouvoir dont jouissent les plus hautes instances exécutives. Pour chaque pays, la notation des systèmes institutionnels (Polity score) utilise une échelle linéaire, qui va de -10 (régime autocratique) à 10 (régime démocratique). Elle tient compte de la présence des facteurs institutionnels nécessaires à la démocratie : existe-t-il des lois et des institutions permettant une participation démocratique. Néanmoins, cet indicateur ne renseigne pas sur le degré réel de participation à la vie politique. Cette base de données inclut des scores remontant à l'année 1975, et est donc utile pour représenter les évolutions au cours du temps.

Pour sa part, Freedom House évalue les droits politiques et les libertés civiles dans le monde. Elle définit les droits politiques comme les libertés permettant à la population de participer librement au processus politique, et les libertés civiles comme la

possibilité d'exprimer ses opinions, de créer des institutions et d'agir de manière autonome par rapport à l'Etat. En 1997, Freedom House a publié une évaluation de la liberté de presse, en prenant en considération les libertés figurant dans la loi et celles pouvant être véritablement exercées, la présence ou l'absence d'influence politique et économique sur les médias, et les violations de la liberté de la presse, telles que les arrestations ou les assassinats de journalistes. Ces enquêtes reposent sur des sources très diverses, notamment sur des articles de la presse nationale ou étrangère, sur des publications d'organisations non gouvernementales, sur des analyses de groupes de réflexion et de chercheurs, ainsi que sur des contacts professionnels. Grâce à une large couverture des pays et, pour de nombreux pays, à des informations qui remontent à 1980, voire avant, c'est la seule base de données capable de rendre compte des tendances mondiales concernant la liberté de la presse.

De son côté, une équipe de la Banque mondiale a compilé de multiples éléments provenant d'une douzaine de sources différentes. Elles les a ensuite rassemblés en six indicateurs synthétiques : niveau de démocratie (droit à la parole et obligation de rendre des comptes), instabilité politique et violence, Etat de droit, trafic d'influence (corruption), efficacité de l'action publique et poids de la réglementation. Le premier de ces indicateurs, qui est utilisé dans le chapitre 2, combine plusieurs éléments relatifs au processus politique (notamment le mode de composition des gouvernements), les libertés civiles, les droits politiques, ainsi que la liberté et l'indépendance de la presse. Il ne prend pas en considération des tendances à long terme, mais établit une meilleure distinction entre les différents pays en développement que d'autres indicateurs.

Indicateurs objectifs de la gouvernance

Indicateur	Source
Date des dernières élections	Union interparlementaire
Participation	Union interparlementaire
Date d'obtention par les femmes du droit de vote	Union interparlementaire
Femmes parlementaires	Union interparlementaire
Taux de syndicalisation	Union interparlementaire
Nombre d'organisations non gouvernementales	Yearbook of International Organizations
Ratification du Pacte international relatif aux droits civils et politiques <ul style="list-style-type: none"> Rappelant que, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme reconnaissent que l'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère, ne peut être réalisé que si sont créées les conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que de ses droits civils et politiques. 	Nations Unies, «Traité multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général»
Ratification de la Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical <ul style="list-style-type: none"> Le préambule de la Constitution de l'Organisation internationale du travail énonce, parmi les moyens susceptibles d'améliorer la condition des travailleurs et d'assurer la paix, «l'affirmation du principe de la liberté syndicale» 	Nations Unies, «Traité multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général»

Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Indicateur	Source	Concept mesuré	Méthodologie	Echelle
Echelle de notation des systèmes institutionnels	Base de données Polity IV de l'université du Maryland	<ul style="list-style-type: none"> • Elections pluralistes des gouvernants • Elections ouvertes des gouvernants • Limitations du pouvoir des gouvernants • Réglementation de la participation • Réglementation de la nomination des dirigeants • Participation pluraliste 	Opinion d'experts internes	de -10 à 10 (-10 = régime peu démocratique ; 10 = régime très démocratique)
Libertés civiles	Freedom House	<ul style="list-style-type: none"> • Liberté d'expression et de croyance • Liberté d'association et d'organisation • Etat de droit et droits de l'homme • Autonomie individuelle et droits économiques 	Opinion d'experts internes	de 1 à 2,50 = pays libre de 3 à 5,50 = pays partiellement libre de 5,50 à 7 = pays non libre
Droits politiques	Freedom House	<ul style="list-style-type: none"> • Elections libres et équitables aux postes disposant d'un pouvoir réel • Liberté d'organisation politique • Existence d'une opposition significative • Absence de domination par les groupes les plus puissants • Autonomie ou intégration politique des groupes minoritaires 	Opinion d'experts internes	de 1 à 2,50 = pays libre de 3 à 5,50 = pays partiellement libre de 5,50 à 7 = pays non libre
Liberté de la presse	Freedom House	<ul style="list-style-type: none"> • Objectivité des médias • Liberté d'expression 	Opinion d'experts internes	de 0 à 30 : presse libre de 31 à 60 : presse partiellement libre de 61 à 100 : presse non libre
Droit à la parole et obligation de rendre des comptes	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Elections libres et équitables • Liberté de la presse • Libertés civiles • Droits politiques • Présence militaire dans la sphère politique • Changement de gouvernement • Transparence • Les milieux d'affaires sont tenus informés de l'évolution des lois et des politiques • Les milieux d'affaires peuvent exprimer leurs préoccupations à l'égard de l'évolution des lois ou des politiques 	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont Freedom House et l'International Country Risk Guide	de -2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Stabilité politique et absence de violence	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Perception de la probabilité d'une déstabilisation (tensions ethniques, conflit armé, troubles sociaux, menace terroriste, conflit interne, éparpillement des tendances politiques, modifications de la constitution, coup d'Etat militaire) 	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont The Economist Intelligence Unit, PRS Group, et Business Environment Risk Intelligence	de -2,50 - 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Ordre public	International Country Risk Guide	<ul style="list-style-type: none"> • Impartialité du pouvoir judiciaire • Respect du droit par la population 	Opinion d'experts internes	de 0 à 6 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Etat de droit	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Marché noir • Force exécutoire des contrats privés et des marchés publics • Corruption dans le secteur bancaire • Criminalité et vols faisant obstacle aux activités des entreprises • Préjudices et coûts dus à la criminalité • Imprévisibilité du pouvoir judiciaire 	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont PRS Group et The Economist Intelligence Unit	de -2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Efficacité de l'action publique	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'administration publique • Coûts de transaction • Qualité du système de santé public • Stabilité du gouvernement 	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont PRS Group (qualité de l'administration publique), Freedom House et Business Environment Risk Intelligence	de 2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Indice de perception de la corruption	Transparency International	<ul style="list-style-type: none"> • Perception, par les milieux d'affaires, les chercheurs et les analystes du risque, du degré de corruption de l'administration publique 	Enquêtes auprès d'experts dans les pays	de 0 à 10 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable
Trafic d'influence (corruption)	Banque mondiale : ensemble de données sur les indicateurs de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Corruption dans la fonction publique • Corruption faisant obstacle aux activités des entreprises • Fréquence des «versements irréguliers» à des agents de la fonction publique et au système judiciaire • Perception de la corruption dans la fonction publique. Trafic d'influence. 	Mesure synthétique à partir de diverses sources, dont Freedom House, The Economist Intelligence Unit, Business Environment Risk	de -2,50 à 2,50 ; le chiffre le plus élevé est le plus favorable

Sources : Marshall et Jagers, 2000 ; Freedom House, 2000 et 2002 ; Kaufmann *et al.*, 2002 ; PRS Group, 2001 ; Transparency International, 2001, UIP, 1995 ; OIT, 1997 ; UIA, 2000 ; ONU, 2002a.

A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique					Corruption		
	Echelle de notation des systèmes institutionnels ^a		Libertés civiles ^b	Droits politiques ^b	Liberté de la presse ^c	Droit à la parole et obligation de rendre compte ^{d, e}	Stabilité politique et absence de violence ^d	Ordre public ^f	Etat de droit ^d	Efficacité de l'action publique ^d	Indice de perception de la corruption ^g	Trafic d'influence (corruption) ^d
	2000	2000	2000	2000	2000-01	2000-01	2001	2000-01	2000-01	2001	2000-01	
	(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	(de 7 à 1)	(de 100 à 0)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 6)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 10)	(de -2,50 à 2,50)	
Développement humain élevé												
1	Norvège	10	1	1	5	1,58	1,32	6,0	1,70	1,35	8,6	1,76
2	Suède	10	1	1	10	1,65	1,38	6,0	1,70	1,51	9,0	2,21
3	Canada	10	1	1	15	1,33	1,24	6,0	1,70	1,71	8,9	2,05
4	Belgique	10	2	1	9	1,24	0,87	5,0	1,34	1,29	6,6	1,05
5	Australie	10	1	1	10	1,70	1,26	6,0	1,69	1,58	8,5	1,75
6	Etats-Unis	10	1	1	15	1,24	1,18	6,0	1,58	1,58	7,6	1,45
7	Islande	10	1	1	12	1,53	1,57	6,0	1,77	1,93	9,2	2,16
8	Pays-Bas	10	1	1	15	1,61	1,48	6,0	1,67	1,84	8,8	2,09
9	Japon	10	2	1	23	1,03	1,20	5,0	1,59	0,93	7,1	1,20
10	Finlande	10	1	1	14	1,69	1,61	6,0	1,83	1,67	9,9	2,25
11	Suisse	10	1	1	8	1,73	1,61	5,0	1,91	1,93	8,4	1,91
12	France	9	2	1	21	1,11	1,04	5,0	1,22	1,24	6,7	1,15
13	Royaume-Uni	10	2	1	17	1,46	1,10	6,0	1,61	1,77	8,3	1,86
14	Danemark	10	1	1	9	1,60	1,34	6,0	1,71	1,62	9,5	2,09
15	Autriche	10	1	1	14	1,34	1,27	6,0	1,86	1,51	7,8	1,56
16	Luxembourg	10	1	1	10	1,41	1,48	6,0	1,86	1,86	8,7	1,78
17	Allemagne	10	2	1	13	1,42	1,21	5,0	1,57	1,67	7,4	1,38
18	Irlande	10	1	1	18	1,57	1,24	6,0	1,54	1,79	7,5	1,16
19	Nouvelle-Zélande	10	1	1	8	1,59	1,21	6,0	1,71	1,27	9,4	2,09
20	Italie	10	2	1	27	1,10	0,82	6,0	0,72	0,68	5,5	0,63
21	Espagne	10	2	1	20	1,15	1,01	4,0	1,12	1,57	7,0	1,45
22	Israël	10	3	1	30	0,98	-0,54	5,0	0,94	0,87	7,6	1,12
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	..	3	5	..	-0,33	1,13	4,0	1,37	1,10	7,9	1,16
24	Grèce	10	3	1	30	1,12	0,79	3,0	0,62	0,65	4,2	0,73
25	Singapour	-2	5	5	68	0,11	1,44	6,0	1,85	2,16	9,2	2,13
26	Chypre	10	1	1	18	1,28	0,48	5,0	0,96	0,91	..	1,24
27	Corée, Rép. de	8	2	2	27	0,98	0,50	4,0	0,55	0,44	4,2	0,37
28	Portugal	10	1	1	17	1,42	1,41	5,0	0,94	0,91	6,3	1,21
29	Slovénie	10	2	1	21	1,07	0,87	5,0	0,89	0,70	5,2	1,09
30	Malte	..	1	1	14	1,43	1,05	5,0	0,68	0,73	..	0,13
31	Barbade	..	1	1	16	1,27	1,16
32	Brunéi Darussalam	..	5	7	74	-0,93	0,86	6,0	1,29	0,88	..	-0,17
33	République tchèque	10	2	1	24	1,04	0,74	5,0	0,64	0,58	3,9	0,31
34	Argentine	8	2	1	33	0,57	0,55	4,0	0,22	0,18	3,5	-0,36
35	Hongrie	10	2	1	28	1,19	0,75	4,0	0,76	0,60	5,3	0,65
36	Slovaquie	9	2	1	26	0,99	0,62	4,0	0,36	0,23	3,7	0,23
37	Pologne	9	2	1	19	1,21	0,69	4,0	0,55	0,27	4,1	0,43
38	Chili	9	2	2	27	0,63	0,87	5,0	1,19	1,13	7,5	1,40
39	Bahreïn	-9	6	7	75	-0,96	-0,04	5,0	0,42	0,62	..	0,04
40	Uruguay	10	1	1	30	1,08	1,05	2,5	0,63	0,61	5,1	0,71
41	Bahamas	..	1	1	7	1,15	0,68	4,0	0,85	1,04	..	0,74
42	Estonie	6	2	1	20	0,94	0,73	4,0	0,78	0,86	5,6	0,73
43	Costa Rica	10	2	1	16	1,37	1,08	4,0	0,61	0,74	4,5	0,87
44	Saint-Kitts-et-Nevis	..	2	1	18
45	Koweït	-7	5	4	48	0,08	0,64	5,0	1,10	0,13	..	0,59
46	Emirats arabes unis	-8	5	6	76	-0,51	1,09	4,0	1,12	0,60	..	0,13
47	Seychelles	..	3	3	51
48	Croatie	7	3	2	50	0,48	0,18	5,0	0,29	0,10	3,9	0,02
49	Lituanie	10	2	1	20	1,00	0,29	4,0	0,29	0,26	4,8	0,20
50	Trinité-et-Tobago	10	2	2	28	0,61	0,27	4,0	0,41	0,62	5,3	0,49

A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique					Corruption	
	Echelle de notation des systèmes institutionnels ^a	Libertés civiles ^b	Droits politiques ^b	Liberté de la presse ^c	Droit à la parole et obligation de rendre compte ^{d, e}		Stabilité politique et absence de violence ^d		Efficacité de l'action publique ^d	Indice de perception de la corruption ^g	Trafic d'influence (corruption) ^d
					de 2000-01	de 2000-01	de 2000-01	de 2000-01			
					(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	(de 7 à 1)	(de 100 à 0)			
51 Qatar	-10	6	6	62	-0,54	1,40	6,0	1,00	0,82	..	0,57
52 Antigua-et-Barbuda	..	2	4	46
53 Lettonie	8	2	1	24	0,81	0,50	5,0	0,36	0,22	3,4	-0,03
Développement humain moyen											
54 Mexique	8	3	2	46	0,12	0,06	2,0	-0,41	0,28	3,7	-0,28
55 Cuba	-7	7	7	94	-1,49	0,07	4,0	-0,32	-0,22	..	-0,12
56 Bélarus	-7	6	6	80	-1,04	0,04	4,0	-0,81	-0,99	..	-0,06
57 Panama	9	2	1	30	0,77	0,57	3,0	-0,12	-0,14	3,7	-0,45
58 Belize	..	1	1	25	1,01	0,32	..	0,74	0,55	..	0,48
59 Malaisie	3	5	5	70	-0,13	0,31	3,0	0,34	0,53	5,0	0,13
60 Russie, Féd. de	7	5	5	60	-0,35	-0,41	3,0	-0,87	-0,57	2,3	-1,01
61 Dominique	..	1	1	16
62 Bulgarie	8	3	2	26	0,59	0,37	4,0	0,02	-0,26	3,9	-0,16
63 Roumanie	8	2	2	44	0,50	-0,08	4,0	-0,02	-0,54	2,8	-0,51
64 Jamahiriya arabe libyenne	-7	7	7	90	-1,35	-0,38	4,0	-0,89	-1,12	..	-0,90
65 Macédoine, ARYM	6	3	4	44	0,03	-1,45	..	-0,33	-0,63	..	-0,51
66 Sainte-Lucie	..	2	1	13
67 Maurice	10	2	1	17	1,27	1,12	..	1,00	0,76	4,5	0,49
68 Colombie	7	4	4	60	-0,41	-1,36	1,0	-0,77	-0,38	3,8	-0,39
69 Venezuela	7	5	3	34	-0,34	-0,33	2,0	-0,81	-0,81	2,8	-0,59
70 Thaïlande	9	3	2	29	0,37	0,21	5,0	0,44	0,10	3,2	-0,46
71 Arabie saoudite	-10	7	7	92	-1,07	0,51	5,0	0,19	0,00	..	-0,35
72 Fidji	.. ^h	3	6	44	0,05	0,39	..	-0,52	0,38	..	1,01
73 Brésil	8	3	3	31	0,53	0,47	2,0	-0,26	-0,27	4,0	-0,02
74 Suriname	..	2	1	28	0,63	0,12	3,0	-0,59	0,10	..	0,13
75 Liban	.. ⁱ	5	6	61	-0,32	-0,55	4,0	-0,05	-0,02	..	-0,63
76 Arménie	5	4	4	59	-0,22	-0,84	3,0	-0,35	-1,03	..	-0,80
77 Philippines	8	3	2	30	0,53	-0,21	2,0	-0,49	0,03	2,9	-0,49
78 Oman	-9	5	6	71	-0,50	1,00	5,0	1,06	0,85	..	0,44
79 Kazakhstan	-4	5	6	70	-0,80	0,29	4,0	-0,60	-0,61	2,7	-0,83
80 Ukraine	7	4	4	60	-0,31	-0,59	4,0	-0,63	-0,75	2,1	-0,90
81 Géorgie	5	4	4	53	-0,07	-1,00	..	-0,43	-0,72	..	-0,69
82 Pérou	.. ^h	3	3	54	0,15	-0,23	3,0	-0,53	-0,35	4,1	-0,04
83 Grenade	..	2	1	20
84 Maldives	..	5	6	65	-0,81
85 Turquie	7	5	4	58	-0,55	-0,75	4,0	-0,16	-0,15	3,6	-0,48
86 Jamaïque	9	2	2	11	0,78	0,35	2,0	-0,38	-0,30	..	-0,06
87 Turkménistan	-9	7	7	89	-1,42	0,11	..	-1,02	-1,23	..	-1,12
88 Azerbaïdjan	-7	5	6	76	-0,70	-0,70	4,0	-0,78	-0,95	2,0	-1,05
89 Sri Lanka	5	4	3	74	-0,23	-1,63	3,0	-0,31	-0,44	..	0,00
90 Paraguay	7	3	4	51	-0,70	-0,87	3,0	-0,83	-1,20	..	-0,97
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	..	1	2	16
92 Albanie	5	5	4	56	0,01	-0,60	2,0	-0,71	-0,89	..	-0,60
93 Equateur	6	3	3	40	-0,14	-0,80	3,0	-0,76	-0,94	2,3	-0,98
94 Rép. dominicaine	8	2	2	30	0,42	0,46	2,0	0,01	-0,24	3,1	-0,20
95 Ouzbékistan	-9	6	7	84	-1,18	-1,17	..	-0,71	-0,86	2,7	-0,66
96 Chine	-7	6	7	80	-1,11	0,39	4,0	-0,19	0,14	3,5	-0,30
97 Tunisie	-3	5	6	74	-0,61	0,82	5,0	0,81	1,30	5,3	0,86
98 Iran, Rép. islamique d'	3	6	6	72	-0,36	0,02	4,0	-0,39	-0,21	..	-0,64
99 Jordanie	-2	4	4	60	0,10	0,13	4,0	0,66	0,42	4,9	0,09
100 Cap-Vert	..	2	1	32	0,92	0,15

A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique				Corruption			
	Echelle de notation des systèmes institutionnels ^a		Libertés civiles ^b	Droits politiques ^b	Liberté de la presse ^c	Droit à la parole et obligation de rendre compte ^{d, e}	Stabilité politique et absence de violence ^d	Ordre public ^f	Etat de droit ^d	Efficacité de l'action publique ^d	Indice de perception de la corruption ^g	Trafic d'influence (corruption) ^d
	2000	2000										
	(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	(de 7 à 1)	(de 100 à 0)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 6)	(de -2,50 à 2,50)	(de -2,50 à 2,50)	(de 0 à 10)	(de -2,50 à 2,50)	
101	Samoa	..	2	2	21	0,49
102	Kirghizistan	-3	5	6	61	-0,57	-0,32	..	-0,72	-0,61	..	-0,85
103	Guyana	6	2	2	22	0,94	-0,70	4,0	0,13	0,02	..	-0,45
104	El Salvador	7	3	2	37	0,21	0,62	3,0	-0,65	-0,25	3,6	-0,33
105	Moldova, Rép. de	7	4	2	59	0,12	-0,29	5,0	-0,42	-1,10	3,1	-0,83
106	Algérie	-3	5	6	74	-1,19	-1,27	2,0	-0,97	-0,81	..	-0,62
107	Afrique du Sud	9	2	1	23	1,17	0,07	2,0	-0,05	0,25	4,8	0,35
108	Rép. arabe syrienne	-7	7	7	71	-1,40	-0,28	5,0	-0,52	-0,81	..	-0,83
109	Viet Nam	-7	6	7	80	-1,29	0,44	4,0	-0,57	-0,30	2,6	-0,76
110	Indonésie	7	4	3	47	-0,40	-1,56	2,0	-0,87	-0,50	1,9	-1,01
111	Guinée équatoriale	-5	7	7	79	-1,30	-1,20
112	Tadjikistan	-1	6	6	79	-0,69	-1,77	..	-1,25	-1,31	..	-1,08
113	Mongolie	10	3	2	28	0,73	0,72	4,0	0,42	0,39	..	-0,19
114	Bolivie	9	3	1	22	0,27	-0,61	3,0	-0,41	-0,47	2,0	-0,72
115	Egypte	-6	5	6	69	-0,65	0,21	4,0	0,21	0,27	3,6	-0,16
116	Honduras	7	3	3	45	-0,04	0,25	1,0	-1,06	-0,58	2,7	-0,63
117	Gabon	-4	4	5	55	-0,40	-0,44	3,0	-0,44	-0,45	..	-0,58
118	Nicaragua	8	3	3	40	-0,06	0,31	4,0	-0,79	-0,73	2,4	-0,80
119	Sao Tomé-et-Principe	..	2	1	25	1,00
120	Guatemala	8	4	3	49	-0,33	-0,77	2,0	-1,00	-0,63	2,9	-0,69
121	Salomon, Iles	..	4	4	22	0,16
122	Namibie	6	3	2	34	0,32	-0,52	6,0	1,24	0,60	5,4	1,25
123	Maroc	-6	4	5	53	-0,23	0,16	6,0	0,46	0,10	..	0,44
124	Inde	9	3	2	42	0,66	-0,05	4,0	0,23	-0,17	2,7	-0,39
125	Swaziland	-9	5	6	77	-0,93	0,15
126	Botswana	9	2	2	27	0,80	0,71	3,5	0,68	0,83	6,0	0,89
127	Myanmar	-7	7	7	100	-1,93	-1,20	3,0	-1,02	-1,25	..	-1,18
128	Zimbabwe	-5	5	6	69	-0,90	-1,25	0,5	-0,94	-1,03	2,9	-1,08
129	Ghana	2	3	2	55	0,02	-0,11	2,0	-0,08	-0,06	3,4	-0,28
130	Cambodge	2	6	6	61	-0,77	-0,13	..	-0,38	0,34	..	0,34
131	Vanuatu	..	3	1	37
132	Lesotho	.. ^h	4	4	52	-0,15	-0,19
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	3	2	29	-0,03	-0,48	2,0	-0,28	-0,67	..	-1,21
134	Kenya	-2	5	6	70	-0,68	-0,83	2,0	-1,21	-0,76	2,0	-1,11
135	Cameroun	-4	6	7	71	-0,82	-0,13	2,0	-1,02	-0,40	2,0	-1,11
136	Congo	-6	4	6	71	-1,38	-1,36	2,0	-1,11	-1,58	..	-0,49
137	Comores	-1	4	6	38	-0,35
Faible développement humain												
138	Pakistan	-6	5	6	57	-1,43	-0,39	3,0	-0,74	-0,48	2,3	-0,79
139	Soudan	-7	7	7	85	-1,53	-2,01	2,0	-1,04	-1,34	..	-1,24
140	Bhoutan	-8	6	7	76	-1,27
141	Togo	-2	5	5	72	-1,06	-0,62	3,0	-0,82	-1,32	..	-0,48
142	Népal	6	4	3	57	-0,06	-0,26	..	-0,65	-1,04	..	-0,31
143	Rép. dém. pop. lao	-7	6	7	69	-1,05	0,00	..	-0,72	-0,39	..	-0,31
144	Yémen	-2	6	5	69	-0,63	-1,07	2,0	-1,12	-0,77	..	-0,70
145	Bangladesh	6	4	3	60	-0,20	-0,57	2,0	-0,76	-0,54	0,4	-0,64
146	Haïti	-2	5	6	59	-0,80	-0,38	2,0	-1,45	-1,32	..	-0,84
147	Madagascar	7	4	2	32	0,28	-0,34	3,0	-0,68	-0,35	..	-0,93
148	Nigeria	4	4	4	55	-0,44	-1,36	2,0	-1,13	-1,00	1,0	-1,05
149	Djibouti	2	5	4	63	-0,44	-0,19
150	Ouganda	-4	5	6	40	-0,79	-1,31	4,0	-0,65	-0,32	1,9	-0,92

A1.1 Indicateurs subjectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Démocratie				Etat de droit et efficacité de l'action publique							
	Echelle de notation des systèmes institutionnels ^a		Libertés civiles ^b	Droits politiques ^b	Liberté de la presse ^c	Droit à la parole et obligation de rendre compte ^{d, e}	Stabilité politique et absence de violence ^d	Ordre public ^f	Etat de droit ^d	Efficacité de l'action publique ^d	Corruption	
	2000	2000									Indice de perception de la corruption ^g	Trafic d'influence (corruption) ^d
	(de -10 à 10)	(de 7 à 1)	2000	2000	(de 100 à 0)	2000-01 (de -2,50 à 2,50)	2000-01 (de -2,50 à 2,50)	2001 (de 0 à 6)	2000-01 (de -2,50 à 2,50)	2001 (de 0 à 10)	2000-01 (de -2,50 à 2,50)	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	2	4	4	49	-0,07	-0,34	5,0	0,16	-0,43	2,2	-0,92
152	Mauritanie	-6	5	6	67	-0,59	-0,87	..	-0,57	-0,66	..	-0,97
153	Zambie	1	4	5	62	-0,17	-0,42	4,0	-0,39	-0,75	2,6	-0,87
154	Sénégal	8	4	3	34	0,12	-0,68	3,0	-0,13	0,16	2,9	-0,39
155	Congo, Rép. dém. du	.. ⁱ	6	7	83	-1,70	-2,59 ^k	1,0	-2,09	-1,38	..	-1,24
156	Côte d'Ivoire	4	5	6	77	-1,19	-0,95	2,5	-0,54	-0,81	2,4	-0,71
157	Erythrée	-6	5	7	68	-1,04	-0,38	..	-0,43	-0,97
158	Bénin	6	2	2	30	0,47	-0,72	..	-0,57	0,12
159	Guinée	-1	5	6	71	-0,98	-0,99	3,0	-0,59	0,41	..	0,13
160	Gambie	-5	5	7	70	-0,73	0,49	5,0	0,00	0,41	..	0,13
161	Angola	-3	6	6	80	-1,26	-1,98	3,0	-1,49	-1,31	..	-1,14
162	Rwanda	-4	6	7	72	-1,42	-1,16	..	-1,17	0,35
163	Malawi	7	3	3	52	-0,14	0,03	3,5	-0,36	-0,77	3,2	0,10
164	Mali	6	3	2	22	0,32	-0,13	3,0	-0,66	-1,44	..	-0,41
165	Rép. centrafricaine	6	4	3	61	-0,59
166	Tchad	-2	5	6	72	-0,88	-0,86
167	Guinée-Bissau	6	5	4	56	-0,87	-1,21	1,0	-1,50	-1,48	..	0,10
168	Ethiopie	1	5	5	64	-0,85	-0,55	5,0	-0,24	-1,01	..	-0,40
169	Burkina Faso	-3	4	4	39	-0,26	-0,54	4,0	-0,79	-0,02	..	-0,93
170	Mozambique	6	4	3	48	-0,22	0,20	3,0	-0,32	-0,49	..	0,10
171	Burundi	-1	6	6	80	-1,35	-1,54	..	-1,07	-1,14	..	-1,40
172	Niger	4	4	4	62	0,11	-0,61	2,0	-1,17	-1,16	..	-1,09
173	Sierra Leone	.. ⁱ	5	4	75	-1,35	-1,26	3,0	-0,38	-1,60	..	-0,45

Note : Les données figurant dans ce tableau sont des indicateurs subjectifs de la gouvernance. Elles peuvent donc susciter des contestations et ne doivent pas être considérées comme faisant autorité. Ces mesures proviennent de divers organismes et organisations, et se fondent sur des méthodologies et des échelles de classement différents. Les chiffres les plus élevés peuvent ainsi refléter des performances meilleures ou moins bonnes, selon les cas. La fourchette de classement pour chaque indicateur est indiquée en tête de colonne, le premier chiffre indiquant le niveau le moins bon. Ces indicateurs ne reflètent en aucune manière la position officielle du PNUD. Pour plus de détails sur les définitions et méthodes employées, voir annexe A1.1. Les données pour lesquelles plus d'une année est indiquée ont été collectées sur les deux années en questions.

- Elaboré par le projet *Polity IV* de l'Université du Maryland, cet indicateur reflète la présence de facteurs institutionnels nécessaires à la démocratie. Il s'attache à la question de savoir si la législation et les institutions permettent une participation démocratique, mais ne renseigne pas sur l'ampleur de cette participation. L'échelle va de -10 (régime autoritaire) à 10 (régime démocratique).
- Selon la classification de *Freedom House*, les pays dont le score moyen en termes de libertés civiles et de droits politiques est compris entre 1 et 2,5 sont libres, ceux pour lesquels il est compris entre 3 et 5 sont partiellement libres et ceux pour lesquels il est compris entre 6 et 7 ne sont pas libres. Les pays qui obtiennent un score moyen de 5,5 peuvent être qualifiés de partiellement libres ou de non libres, en fonction des données qui ont servi à déterminer leur note.
- Selon la classification de *Freedom House*, les pays dont le score est compris entre 0 et 30 ont une presse libre, ceux dont le score est compris entre 31 et 60 ont une presse partiellement libre et ceux dont il est compris entre 61 et 100 ont une presse qui n'est pas libre.
- Elaboré par des chercheurs de la Banque mondiale, cet indicateur se fonde sur une compilation statistiques des perceptions quant à la qualité de la gouvernance. Les données proviennent d'une enquête auprès d'un grand nombre de personnes établies dans les pays industrialisés et en développement, ainsi qu'auprès d'organisations non gouvernementales, d'agences de notation du risque commercial et de groupes de réflexion. Les chiffres publiés ne reflètent en aucune manière la position officielle de la Banque mondiale, qui se contente de fournir ces données. Les estimations sont sujettes à une importante marge d'erreur. Pour plus de détails sur la méthodologie, voir l'annexe A1.1 et Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton (2001). L'échelle va de -2,50 à environ 2,50 (le chiffre le plus élevé étant le plus favorable).
- L'indicateur des moyens d'expression et d'obligation de rendre compte synthétise plusieurs éléments constitutifs du processus politique (y compris le mode de composition des gouvernements), ainsi que des libertés civiles, des droits politiques et de la liberté et de l'indépendance de la presse.
- L'indicateur de l'ordre public, tiré de l'ouvrage intitulé *International Country Risk Guide*, est compris entre 0 et 6 (le chiffre le plus élevé étant le plus favorable).
- Etabli par *Transparency International*, l'indice de perception de la corruption est compris entre 0 et 10 (le chiffre le plus élevé étant le plus favorable).
- Pays en phase de transition, dans lequel des institutions nouvelles sont en cours de définition, d'établissement par le législateur et de mise en place.
- Pays occupé par une puissance étrangère.
- Pays dans lequel l'autorité politique centrale s'est complètement effondrée.
- Score sortant de la fourchette approximative spécifiée en tête de colonne.

Sources : Colonne 1 : *Polity IV*, 2002. Colonne 2 et 3 : *Freedom House*, 2001. Colonne 4 : *Freedom House*, 2000. Colonne 5, 6, 8, 9 et 11 : Banque mondiale, 2001c. Colonne 7 : PRS Group, 2001. Colonne 10 : *Transparency International*, 2001.

A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation			Société civile			Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux ^e		
	Années	Participation (%)	Date d'obtention par les femmes du droit de vote ^b	Femmes parlementaires (en % du total) ^c	Taux de syndicalisation	Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87	
					(en % de la population active non agricole) ^d				1995
	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	
Développement humain élevé									
1	Norvège	2001	74	1907, 1913	36,4	52	2 571	●	●
2	Suède	1998	81	1861, 1921	42,7	77 ^f	2 975	●	●
3	Canada	2000	61	1917, 1950	23,6	31 ^f	2 329	●	●
4	Belgique	1999	91	1919, 1948	24,9	38	3 162	●	●
5	Australie	2001	95	1902, 1962	26,5	29	2 171	●	●
6	Etats-Unis	2000	51	1920, 1960	13,8	13	2 685	●	●
7	Islande	1999	84	1915	34,9	71 ^f	1 072	●	●
8	Pays-Bas	1998	73	1919	32,9	22	3 203	●	●
9	Japon	2000	62	1945, 1947	10,0	19	2 122	●	●
10	Finlande	1999	65	1906	36,5	60	2 647	●	●
11	Suisse	1999	43	1971	22,4	20 ^f	2 966	●	●
12	France	1997	71	1944	10,9	6	3 551	●	●
13	Royaume-Uni	2001	59	1918, 1928	17,1	26	3 388	●	●
14	Danemark	2001	87	1915	38,0	68 ^f	2 806	●	●
15	Autriche	1999	80	1918	25,1	37	2 684	●	●
16	Luxembourg	1999	86	1919	16,7	40	1 175	●	●
17	Allemagne	1998	82	1918	31,0	30	3 505	●	●
18	Irlande	1997	66	1918, 1928	13,7	36 ^f	1 996	●	●
19	Nouvelle-Zélande	1999	90	1893	30,8	23	1 478	●	●
20	Italie	2001	81	1945	9,1	31 ^f	3 257	●	●
21	Espagne	2000	71	1931	26,6	11 ^f	3 116	●	●
22	Israël	1999	79	1948	13,3	23	1 800	●	●
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	18 ^f	1 130	-	-
24	Grèce	2000	76	1927, 1952	8,7	15	2 137	●	●
25	Singapour	2001	95	1947	11,8	14	1 039	●	●
26	Chypre	2001	91	1960	10,7	54	783	●	●
27	Corée, Rép. de	2000	57	1948	5,9	9	1 315	●	●
28	Portugal	1999	62	1931, 1976	18,7	19	2 289	●	●
29	Slovénie	2000	70	1945	12,2	..	1 197	●	●
30	Malte	1998	95	1947	9,2	58 ^f	636	●	●
31	Barbade	1999	63	1950	20,4	..	346	●	●
32	Brunéi Darussalam	- ^g	- ^g	- ^{g,h}	- ^g	..	184	●	●
33	République tchèque	1998	74	1920	14,2	36	1 891	●	●
34	Argentine	2001	75	1947	31,3	25	1 666	●	●
35	Hongrie	1998	56	1918	8,3	52	2 050	●	●
36	Slovaquie	1998	84	1920	14,0	52	1 259	●	●
37	Pologne	2001	46	1918	20,7	27	2 084	●	●
38	Chili	2001	87	1931, 1949	10,1	16 ^f	1 262	●	●
39	Bahreïn	1973 ⁱ	..	1973 ^{i,j}	- ⁱ	..	288	●	●
40	Uruguay	1999	92	1932	11,5	12 ^f	923	●	●
41	Bahamas	1997	68 ^k	1961, 1964	19,6	..	269	●	●
42	Estonie	1999	57	1918	17,8	26	897	●	●
43	Costa Rica	2002	70	1949	19,3 ^l	13	772	●	●
44	Saint-Kitts-et-Nevis	2000	64	1951	13,3	..	130	●	●
45	Koweït	1999	80	- ^h	0,0	..	499	●	●
46	Emirats arabes unis	1997	..	- ^h	0,0	..	452	●	●
47	Seychelles	1998	87	1948	23,5	..	195	●	●
48	Croatie	2000	69	1945	16,2	..	1 148	●	●
49	Lituanie	2000	59	1921	10,6	..	848	●	●
50	Trinité-et-Tobago	2001	62	1946	20,9 ^l	..	468	●	●

A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation				Société civile		Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux ^e	
	Années	Dernières élections à la chambre basse ou unique ^a Participation (%)	Date d'obtention par les femmes du droit de vote ^b	Femmes parlementaires (en % du total) ^c	Taux de syndicalisation	Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87
					(en % de la population active non agricole) ^d			
51 Qatar	- ^g	- ^g	- ^{g,h}	- ^g	..	220		
52 Antigua-et-Barbuda	1999	64	1951	8,3	..	171		●
53 Lettonie	1998	72	1918	17,0	..	774	●	●
Développement humain moyen								
54 Mexique	2000	64	1947	15,9	31 ^f	1 566	●	●
55 Cuba	1998	98	1934	27,6	..	647		●
56 Bélarus	2000	61	1919	18,4	96	474	●	●
57 Panama	1999	76	1941, 1946	9,9	14 ^f	591	●	●
58 Belize	1998	90	1954	13,5	..	212	●	●
59 Malaisie	1999	..	1957	14,5	12	1 065		
60 Russie, Féd. de	1999	62	1918	6,4	75 ^f	1 752	●	●
61 Dominique	2000	60	1951	18,8	..	167	●	●
62 Bulgarie	2001	67	1944	26,2	51 ^f	1 277	●	●
63 Roumanie	2000	65	1929, 1946	9,3	41 ^f	1 390	●	●
64 Jamahiriya arabe libyenne	1997	..	1964	306	●	●
65 Macédoine, ARYM	1998	73	1946	6,7	..	383	●	●
66 Sainte-Lucie	2001	53	1924	13,8	..	186		●
67 Maurice	2000	81	1956	5,7	26	444	●	
68 Colombie	1998	45	1954	12,2	7	1 122	●	●
69 Venezuela	2000	56	1946	9,7	15	1 115	●	●
70 Thaïlande	2001	70	1932	9,6	3	1 028	●	
71 Arabie saoudite	- ^g	- ^g	- ^{g,h}	- ^g	..	688		
72 Fidji	2001	78	1963	343		
73 Brésil	1934	6,7	32 ^f	1 830	●	
74 Suriname	2000	70	1948	17,6	..	203	●	●
75 Liban	2000	51	1952	2,3	..	577	●	
76 Arménie	1999	52	1921	3,1	..	287	●	
77 Philippines	2001	79	1937	17,2	23	1 071	●	●
78 Oman	- ^g	- ^g	- ^{g,h}	- ^g	..	232		
79 Kazakhstan	1999	63	1924, 1993	11,2	..	274		●
80 Ukraine	1998	70	1919	7,8	..	890	●	●
81 Géorgie	1999	68	1918, 1921	7,2	..	397	●	●
82 Pérou	2001	63	1955	18,3	8 ^f	996	●	●
83 Grenade	1999	57	1951	17,9	..	150	●	●
84 Maldives	1999	74	1932	6,0	..	82		
85 Turquie	1999	87	1930	4,2	22	1 420	○	●
86 Jamaïque	1997	65	1944	16,0	..	499	●	●
87 Turkménistan	1999	99	1927	26,0	..	101	●	●
88 Azerbaïdjan	2000	68	1921	10,5	75	223	●	●
89 Sri Lanka	2001	80	1931	4,4	..	707	●	●
90 Paraguay	1998	80	1961	8,0	9	563	●	●
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	2001	69	1951	22,7	..	153	●	●
92 Albanie	2001	60	1920	5,7	..	389	●	●
93 Equateur	1998	..	1929, 1967	14,6	10	728	●	●
94 Rép. dominicaine	1998	66	1942	14,5	17	519	●	●
95 Ouzbékistan	1999	93	1938	7,2	..	216	●	
96 Chine	1998	..	1949	21,8	55	1 275	○	
97 Tunisie	1999	92	1957, 1959	11,5	10 ^f	748	●	●
98 Iran, Rép. islamique d'	2000	83	1963	3,4	..	1	●	
99 Jordanie	1997	47	1974	3,3	..	537	●	
100 Cap-Vert	2001	54	1975	11,1	17	120	●	●

A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation			Société civile			Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux ^e	
	Années	Participation (%)	Date d'obtention par les femmes du droit de vote ^b	Taux de syndicalisation		Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87
				(en % de la population active non agricole) ^d				
				1995	2000			
101 Samoa	2001	86	1990	6,1	..	165		
102 Kirghizistan	2000	64	1918	6,7	..	130	●	●
103 Guyana	2001	89	1953	20,0	25 ^m	284	●	●
104 El Salvador	2000	38	1939	9,5	7	460	●	
105 Moldova, Rép. de	2001	70	1978, 1993	12,9	..	276	●	●
106 Algérie	1997	66	1962	4,0	..	663	●	●
107 Afrique du Sud	1999	89	1930, 1994	29,8 ⁿ	22	1 590	●	●
108 Rép. arabe syrienne	1998	82	1949, 1953	10,4	..	361	●	●
109 Viet Nam	1997	100	1946	26,0	..	437	●	
110 Indonésie	1999	93	1945	8,0	3	1 033		●
111 Guinée équatoriale	1999	95	1963	5,0	..	80	●	●
112 Tadjikistan	2000	94	1924	12,4	..	90	●	●
113 Mongolie	2000	82	1924	10,5	..	232	●	●
114 Bolivie	1997	70	1938, 1952	10,2	16 ^f	658	●	●
115 Egypte	2000	48 ^l	1956	2,4	30	1 148	●	●
116 Honduras	2001	73 ^k	1955	5,5	4 ^f	438	●	●
117 Gabon	2001	44	1956	11,0	2	287	●	●
118 Nicaragua	2001	75	1955	20,7	23	408	●	●
119 Sao Tomé-et-Principe	1998	65	1975	9,1	..	64	○	●
120 Guatemala	1999	54	1946	8,8	4 ^f	587	●	●
121 Salomon, Iles	2001	62	1974	0,0		
122 Namibie	1999	63	1989	20,4	22	356	●	●
123 Maroc	1997	58	1963	0,5	5 ^f	817	●	
124 Inde	1999	60	1950	8,9	5 ^f	1 718	●	
125 Swaziland	1998	..	1968	6,3	19	264		●
126 Botswana	1999	77	1965	17,0	12	356	●	●
127 Myanmar	1990 ^o	..	1935	- ^o	..	207		●
128 Zimbabwe	2000	49	1957	10,0	14	714	●	
129 Ghana	2000	62	1954	9,0	26 ^f	625	●	●
130 Cambodge	1998	..	1955	9,3	..	136	●	●
131 Vanuatu	1998	75	1975, 1980	0,0		
132 Lesotho	1998	74	1965	10,7	..	268	●	●
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1997	81 ^k	1964	1,8	..	397		●
134 Kenya	1997	65	1919, 1963	3,6	17	822	●	
135 Cameroun	1997	76	1946	5,6	15	567	●	●
136 Congo	1998 ^p	-	1963	12,0	..	303	●	●
137 Comores	1996 ^q	20 ^q	1956	- ^q	..	84		●
Faible développement humain								
138 Pakistan	1997 ^q	35 ^q	1947	- ^q	6 ^f	873		●
139 Soudan	2000	55 ^l	1964	9,7	..	414	●	
140 Bhoutan	- ^r	..	1953	9,3	..	64		
141 Togo	1999	..	1945	4,9	..	364	●	●
142 Népal	1999	66	1951	7,9 ^l	..	398	●	
143 Rép. dém. pop. lao	2002	99 ^l	1958	21,2 ^l	..	107	○	
144 Yémen	1997	61	1967 ^s	0,7	..	205	●	●
145 Bangladesh	2001	75	1972	2,0	4	593	●	●
146 Haïti	2000	60	1950	9,1	..	308	●	●
147 Madagascar	1998	..	1959	8,0 ^l	..	369	●	●
148 Nigeria	1999	41	1958	3,3	17 ^f	894	●	●
149 Djibouti	1997	57	1946	0,0	..	130		●
150 Ouganda	2001	70	1962	24,7	4	487	●	

A1.2 Indicateurs objectifs de la gouvernance

Classement selon l'IDH	Participation					Société civile		Ratification de textes protégeant les droits fondamentaux ^e	
	Années	Dernières élections à la chambre basse ou unique ^a	Date d'obtention par les femmes du droit de vote ^b	Femmes parlementaires (en % du total) ^c	Taux de syndicalisation (en % de la population active non agricole) ^d	Organisations non gouvernementales	Pacte International relatif aux droits civils et politiques	Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical 87	
									Participation (%)
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	2000	84	1959	22,3	17	554	●	●
152	Mauritanie	2001	54	1961	3,0 ⁱ	3	225	●	●
153	Zambie	2001	68	1962	12,0	12	489	●	●
154	Sénégal	2001	67	1945	19,2	22	565	●	●
155	Congo, Rép. dém. du	1993 ^q	..	1967	- ^q	..	480	●	●
156	Côte d'Ivoire	2000	32	1952	8,5	13	556	●	●
157	Erythrée	1994	..	1955	14,7	7	78	●	●
158	Bénin	1999	70	1956	6,0	..	371	●	●
159	Guinée	1995	62	1958	8,8	2	249	●	●
160	Gambie	2002	69 ^l	1960	2,0 ^l	..	237	●	●
161	Angola	1992	91	1975	15,5	..	235	●	●
162	Rwanda	1994 ^p	-	1961	25,7	..	241	●	●
163	Malawi	1999	92	1961	9,3	..	318	●	●
164	Mali	1997	22	1956	12,2	14	298	●	●
165	Rép. centrafricaine	1998	..	1986	7,3	..	207	●	●
166	Tchad	1997	49	1958	2,4	..	190	●	●
167	Guinée-Bissau	1999	80	1977	7,8	..	118	○	○
168	Ethiopie	2000	90	1955	7,8	4	380	○	○
169	Burkina Faso	1997	45	1958	11,0	..	340	○	○
170	Mozambique	1999	80	1975	30,0	..	311	○	○
171	Burundi	1993	91	1961	14,4 ^l	..	226	●	●
172	Niger	1999	..	1948	1,2	..	253	●	●
173	Sierra Leone	1996	50	1961	8,8	..	328	●	●

● Ratification, accession ou succession.

○ Signature non suivie d'une ratification.

a. Situation au 8 mars 2002.

b. Se rapporte à l'année où les femmes ont obtenu des droits électoraux universels et égaux à ceux des hommes. Lorsque deux années sont présentées, la première se rapporte à une première reconnaissance partielle du droit de vote ou de candidature.

c. Situation au 18 mars 2002. Lorsque le corps législatif comprend à la fois une chambre basse et une chambre haute, le chiffre indiqué correspond à une moyenne pondérée de la part des femmes dans ces deux organes.

d. Données provenant de diverses sources nationales utilisant différentes méthodes de collecte. Pour plus d'informations, voir BIT, 1997.

e. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques a été adopté en 1996 et la Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical en 1948.

f. Données concernant une autre année que celle indiquée en tête de colonne.

g. Ce pays n'a jamais eu de parlement.

h. Le droit de vote n'est pas reconnu pour les femmes.

i. La première assemblée législative du Bahreïn a été dissoute par un décret de l'émir le 26 août 1975.

j. Selon la Constitution en vigueur (1973), tous les citoyens sont égaux devant la loi. Cependant, les femmes n'ont pas été autorisées à exercer leur droit de vote aux seules élections législatives qui se sont tenues au Bahreïn, en 1973. Elles ont toutefois été autorisées à participer au référendum des 14 et 15 février 2001, qui a approuvé la Charte d'action nationale.

k. Données concernant la participation moyenne au cours des années quatre-vingt-dix. Aucune autre donnée n'est disponible. Les chiffres proviennent de IDEA, 1997.

l. Informations sur les élections les plus récentes indisponibles à la date de publication de ce rapport. Les données se réfèrent donc aux précédentes élections.

m. Données concernant le nombre de personnes syndiquées en pourcentage de la population économiquement active.

n. Les chiffres sur la répartition des sièges n'incluent pas les 36 délégués spéciaux siégeant en alternance nommés sur une base *ad hoc*. Le pourcentage a par conséquent été calculé sur la base des 54 sièges permanents.

o. Le parlement élu en 1990 n'a jamais été réuni ou autorisé à siéger, et un grand nombre de ses membres ont été emprisonnés ou contraints à l'exil.

p. Parlement unicaméral de transition créé par décret.

q. Parlement dissous ou suspendu pour une période indéfinie.

r. Les membres élus de la Tshogdu (parlement) sont élus au scrutin uninominal. La date de leur élection varie selon l'expiration du mandat de chaque membre.

s. Se rapporte à l'ex-République démocratique populaire du Yémen.

Sources : Colonne 1 et 2 : UIP, 2002a. Colonne 3 : UIP, 1995. Colonne 4 : calculs du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain à partir de données sur les sièges de parlementaires provenant de UIP, 2002b. Colonne 5 : BIT, 1997. Colonne 6 : UAI, 2000. Colonne 7 et 8 : ONU, 2002a.

A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes^a

Objectif 4 :
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	Cible Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim		Cible Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires		Cible Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement ^a		Cible Réduire des deux tiers la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans	Cible Diminuer de moitié la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés
	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) ^b	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons	Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons	Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	Population utilisant des points d'eau aménagés (%)	

Développement humain élevé

22	Israël	En bonne voie	En bonne voie	..
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	Objectif atteint	Objectif atteint
25	Singapour	..	En bonne voie	..	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie
26	Chypre	..	En recul	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
27	Corée, Rép. de	..	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
29	Slovénie	..	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
30	Malte	..	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
31	Barbade	En bonne voie	En bonne voie
32	Brunéi Darussalam	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
33	République tchèque	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
34	Argentine	..	Objectif atteint	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
35	Hongrie	..	En recul	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
36	Slovaquie	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
37	Pologne	..	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
38	Chili	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
39	Bahreïn	..	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
40	Uruguay	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
41	Bahamas	En bonne voie	En bonne voie
42	Estonie	En bonne voie	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	..
43	Costa Rica	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
44	Saint-Kitts-et-Nevis	En bonne voie	En bonne voie
45	Koweït	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
46	Emirats arabes unis	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
47	Seychelles	En bonne voie	En bonne voie	..
48	Croatie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
49	Lituanie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	..
50	Trinité-et-Tobago	Retard important	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
51	Qatar	..	Retard important	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
52	Antigua-et-Barbuda	En bonne voie	En bonne voie
53	Lettonie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	..

Développement humain moyen

54	Mexique	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
55	Cuba	En recul	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
56	Bélarus	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
57	Panama	En bonne voie	En bonne voie	..
58	Belize	Retard important	..
59	Malaisie	..	Objectif atteint	..	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
60	Russie, Féd. de	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	En bonne voie
61	Dominique	En bonne voie	En bonne voie
62	Bulgarie	En recul	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	En bonne voie
63	Roumanie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
64	Jamahiriya arabe libyenne	En bonne voie	Retard important
65	Macédoine, ARYM	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
66	Sainte-Lucie	En bonne voie	En bonne voie
67	Maurice	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
68	Colombie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie

A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes^a

Objectif 4 :
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	Cible		Cible		Cible		Cible	
	Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim		Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires		Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement ^a		Réduire des deux tiers la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans	
	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) ^b	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons	Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons	Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	Population utilisant des points d'eau aménagés (%)	Cible Diminuer de moitié la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés
69	Venezuela	En recul	Retard important	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	Retard important	..
70	Thaïlande	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
71	Arabie saoudite	..	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
72	Fidji	En bonne voie	..
73	Brésil	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
74	Suriname	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
75	Liban	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
76	Arménie	Objectif atteint	Retard important	..
77	Philippines	Retard important	Objectif atteint	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Retard important
78	Oman	..	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard important
79	Kazakhstan	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En recul	En bonne voie
80	Ukraine	En bonne voie	Retard important	..
81	Géorgie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	..
82	Pérou	Objectif atteint	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard
83	Grenade	En bonne voie	En bonne voie
84	Maldives	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
85	Turquie	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	Retard
86	Jamaïque	En bonne voie	En bonne voie	..	Retard important	..
87	Turkménistan	En bonne voie	Retard important	..
88	Azerbaïdjan	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	..
89	Sri Lanka	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint
90	Paraguay	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
91	St-Vincent-et-les-Grenadines	Retard important	En bonne voie
92	Albanie	En bonne voie	Objectif atteint	..	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
93	Equateur	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
94	Rép. dominicaine	Retard important	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	Retard important
95	Ouzbékistan	En bonne voie	En recul	..
96	Chine	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	Retard important	Retard important
97	Tunisie	..	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
98	Iran, Rép. islamique d'	En bonne voie	En recul	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint
99	Jordanie	En bonne voie	Retard	En bonne voie
100	Cap-Vert	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
101	Samoa	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	En bonne voie
102	Kirghizistan	En bonne voie	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
103	Guyana	En bonne voie	En recul	En bonne voie	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
104	El Salvador	Retard important	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En bonne voie	..
105	Moldova, Rép. de	En bonne voie	..	Objectif atteint	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	En bonne voie
106	Algérie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En recul	En bonne voie
107	Afrique du Sud	..	En bonne voie	..	En bonne voie	Objectif atteint	En recul	..
108	Rép. arabe syrienne	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	..
109	Viet Nam	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard	Retard
110	Indonésie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie
111	Guinée équatoriale	En bonne voie	..
112	Tadjikistan	En bonne voie	..	Retard important	..
113	Mongolie	En recul	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..

A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes^a

Objectif 4 :
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	Cible Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim	Cible Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires		Cible Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement ^a		Cible Réduire la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans	Cible Diminuer de moitié la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés	
		Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) ^b	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons	Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons	Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	Population utilisant des points d'eau aménagés (%)
114	Bolivie	Retard	En bonne voie	En bonne voie	
115	Égypte	En bonne voie	En bonne voie	..	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	
116	Honduras	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	
117	Gabon	En bonne voie	Retard important	..	
118	Nicaragua	Retard important	En bonne voie	Retard important	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	
119	Sao Tomé-et-Principe	Retard important	..	
120	Guatemala	En recul	Retard important	En bonne voie	Objectif atteint	
121	Salomon, Îles	En bonne voie	..	
122	Namibie	Retard important	En bonne voie	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Retard	
123	Maroc	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	
124	Inde	Retard important	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
125	Swaziland	Retard important	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En recul	
126	Botswana	En recul	En recul	En bonne voie	Objectif atteint	Objectif atteint	En recul	
127	Myanmar	En bonne voie	Retard important	Retard important	
128	Zimbabwe	Retard important	En bonne voie	Retard important	En recul	
129	Ghana	Objectif atteint	Retard	En bonne voie	
130	Cambodge	En bonne voie	En bonne voie	Retard	En recul	
131	Vanuatu	En bonne voie	..	
132	Lesotho	Retard	En recul	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Retard important	
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Retard important	Retard important	Retard important	Retard important	
134	Kenya	Retard important	Objectif atteint	En bonne voie	En recul	
135	Cameroun	En bonne voie	En recul	Retard	
136	Congo	Retard important	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
137	Comores	Retard important	..	
137	Comores	En bonne voie	Objectif atteint	
Faible développement humain								
138	Pakistan	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
139	Soudan	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	
140	Bhoutan	En bonne voie	..	
141	Togo	En bonne voie	En bonne voie	..	Retard important	Retard important	Retard important	
142	Népal	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	
143	Rép. dém. pop. lao	Retard important	En bonne voie	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
144	Yémen	Retard important	Retard important	Retard important	
145	Bangladesh	Retard important	En bonne voie	Objectif atteint	
146	Haïti	Retard	En bonne voie	Retard important	Retard important	
147	Madagascar	En recul	En recul	..	En bonne voie	Objectif atteint	Retard important	
148	Nigeria	Objectif atteint	Retard important	Retard	
149	Djibouti	..	Retard important	En recul	Retard important	En bonne voie	Retard important	
150	Ouganda	Retard important	En bonne voie	Retard important	Retard important	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	En recul	Retard important	Retard important	En bonne voie	Retard important	Retard important	
152	Mauritanie	En bonne voie	..	En recul	En bonne voie	Retard important	Retard important	
153	Zambie	Retard important	En recul	..	En bonne voie	..	En recul	
154	Sénégal	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	
155	Congo, Rép. dém. du	En recul	Retard important	..	
156	Côte d'Ivoire	En bonne voie	Retard important	Retard important	Retard important	Retard important	En recul	
157	Erythrée	..	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	

A1.3 Progrès en direction des Objectifs de développement du Millénaire

Objectif 1 :
Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 :
Garantir à tous une éducation primaire

Objectif 3 :
Promouvoir l'égalité des sexes et favoriser la participation des femmes^a

Objectif 4 :
Réduire la mortalité infantile

Objectif 7 :
Assurer la durabilité des ressources environnementales

Classement selon l'IDH	Cible	Cible		Cible		Cible	Cible	
	Réduire de moitié la proportion d'individus souffrant de la faim	Permettre à tous les enfants d'achever un cycle complet d'études primaires		Éliminer les disparités entre populations masculine et féminine à tous les niveaux d'enseignement ^a		Réduire des deux tiers la mortalité infantile et celle des moins de 5 ans	Réduire la proportion de personnes privées d'accès à des points d'eau aménagés	
	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) ^b	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Taux brut de scolarisation primaire des filles en % de celui des garçons	Taux brut de scolarisation secondaire des filles en % de celui des garçons	Mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	Population utilisant des points d'eau aménagés (%)	
158	Bénin	En bonne voie	En bonne voie	..	Retard important	Retard important	Retard important	..
159	Guinée	En bonne voie	Retard important	..	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	Retard important
160	Gambie	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard important	..
161	Angola	En bonne voie	En recul	..
162	Rwanda	En recul	En recul	..
163	Malawi	En bonne voie	En bonne voie	En bonne voie	Retard	Retard
164	Mali	Retard important	Retard important	En bonne voie	En bonne voie	En recul	Retard important	En bonne voie
165	Rép. centrafricaine	Retard important	Retard important	Retard important
166	Tchad	En bonne voie	Retard important	Retard important	Retard important	Retard important	Retard important	..
167	Guinée-Bissau	Retard important	..
168	Ethiopie	..	Retard important	..	En recul	En recul	Retard important	Retard important
169	Burkina Faso	En bonne voie	Retard important	..	Retard important	..	Retard important	..
170	Mozambique	En bonne voie	En recul	..	Retard important	Retard important	Retard important	..
171	Burundi	En recul	Retard important	..	Retard important	..
172	Niger	Retard important	Retard important	En bonne voie	Retard important	En bonne voie	Retard important	Retard important
173	Sierra Leone	Retard	Retard important	..
Autres								
	Afghanistan	Retard important	Retard important	En recul	Retard important	..
	Andorre	En bonne voie	En bonne voie
	Bosnie-Herzégovine	En bonne voie	En bonne voie	..
	Iraq	En recul	Retard important	Retard important	En recul	..
	Kiribati	En bonne voie	Retard	..
	Corée, Rép. pop. dém. de	En recul	Retard important	En bonne voie
	Libéria	En recul	Retard important	..
	Liechtenstein	En bonne voie	..
	Marshall Islands	En bonne voie	..
	Micronésie (Etats fédérés de)	En bonne voie	..
	Monaco	En bonne voie	En bonne voie
	Nauru
	Palaos	Retard important	..
	San Marin	Objectif atteint	En bonne voie	..
	Somalie	En recul	Retard important	..
	Tonga	En bonne voie	En bonne voie
	Tuvalu	Retard important	En bonne voie
	Yougoslavie	En bonne voie	..	Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint	En bonne voie	..
Nombre de pays par catégorie (% de la population mondiale) ^c								
	Objectif atteint ou en bonne voie	57 (49,2)	51 (40,6)	44 (32,2)	90 (63,3)	81 (44,4)	85 (24,4)	68 (43,4)
	Retard, retard important							
	ou en recul	43 (28,0)	24 (5,7)	8 (1,6)	14 (3,4)	20 (22,0)	81 (61,2)	25 (32,1)
	Absence de données	68 (8,5)	93 (39,4)	116 (51,9)	64 (19,0)	67 (19,4)	2 (0,1)	75 (10,3)

Note : L'évaluation des progrès vers les objectifs fixés pour 2015 procède par interpolation linéaire des tendances observées dans les années quatre-vingt-dix. Chacun des Objectifs de développement du Millénaire est assorti de plusieurs cibles. Le choix des objectifs et cibles repris dans ce tableau se fonde principalement sur la disponibilité des données. Les évaluations en tendance s'effectuent à partir de deux mesures chiffrées séparées d'au moins cinq ans. Pour plus de détails, voir la note technique 2. Ce tableau comporte tous les Etats membres de l'ONU à l'exception des pays de l'OCDE à revenu élevé. Il comprend également Hong-Kong (Chine, RAS).

a. Les objectifs concernant l'égalité dans le primaire et le secondaire doivent, de préférence, être atteints en 2005, et au plus tard en 2015. L'évaluation porte ici sur 2015.

b. La prévalence des enfants souffrant d'insuffisance pondérale constitue un indicateur complémentaire concernant la faim. Cependant, les données en tendance à cet égard sont très limitées.

c. La somme des pourcentages de population n'est pas égale à 100, car cette analyse ne tient pas compte des pays de l'OCDE à revenu élevé.

Sources : Colonne 1 : FAO, 2001. Colonne 2 : UNESCO, 2001. Colonne 3 : UNESCO, 1999b. Colonnes 4 et 5 : UNESCO, 1999b. Colonne 6 : UNICEF, 2002. Colonne 7 : OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.



La gouvernance démocratique au service du développement humain

Une bonne gouvernance constitue peut-être le facteur le plus important pour éradiquer la pauvreté et favoriser le développement.

— Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies¹

Dans le monde entier, nous sommes de plus en plus nombreux à reconnaître la place de la gouvernance dans le développement, ainsi que le rôle majeur que jouent les institutions, les règles et les processus politiques dans la croissance économique, la scolarisation des enfants et les avancées du développement humain. Promouvoir le développement humain ne constitue donc pas uniquement un objectif social, économique et technologique : il s'agit aussi d'une mission institutionnelle et politique.

Ce nouveau consensus s'accompagne de la conviction, de plus en plus marquée, que nombre des problèmes persistants du développement reflètent un échec de la gouvernance. Des études réalisées dans plusieurs pays et régions tiennent l'insuffisance de la gouvernance pour responsable de l'enracinement de la pauvreté et des retards pris par le développement. La crise de la gouvernance transparait dans la corruption endémique, l'inefficacité des services publics et une multitude d'autres problèmes. Ces études mettent également en évidence les conséquences de cette mauvaise gouvernance pour les citoyens ordinaires : des écoles sans professeurs, des tribunaux sans justice, des fonctionnaires locaux exigeant des pots-de-vin à la moindre occasion².

Comment promouvoir la bonne gouvernance ? Il n'y a pas de réponse unique. Néanmoins, le débat récent se concentre en grande partie sur les facteurs d'efficacité des institutions et des règles : la transparence, la participation, la réactivité, l'obligation de rendre des comptes et l'Etat de droit. Tous sont primordiaux pour le développement humain, d'autant que les individus pauvres et vulnérables sont généralement les premières victimes de l'inefficacité des institutions.

Mais, tout comme le développement humain dépasse largement la question de la croissance du revenu national, la gouvernance

favorable au développement humain va largement au-delà de l'efficacité des institutions et des règles (encadré 2.1). C'est pourquoi il convient également de se demander si ces institutions et ces règles sont équitables, et si les individus ont leur mot à dire dans leur fonctionnement :

- Prendre part à l'élaboration des règles et aux institutions qui façonnent la communauté fait partie des droits élémentaires de l'être humain et du développement humain.
- La gouvernance se révélera plus efficace si elle associe tout le monde. Lorsqu'on consulte la population locale sur l'emplacement d'un nouvel hôpital, par exemple, il est plus probable que cet établissement sera construit au bon endroit.
- Une gouvernance plus participative sera également plus équitable. On connaît bien les mesures économiques et sociales de nature à faire reculer la pauvreté et à favoriser une croissance plus intégratrice. Mais rares sont les pays qui appliquent ces mesures avec vigueur, souvent parce que les bénéficiaires potentiels n'ont pas de pouvoir politique, et parce que leurs intérêts ne sont pas complètement représentés au moment des décisions.

La gouvernance au service du développement humain suppose notamment de pouvoir compter sur des institutions et des règles efficaces, afin de promouvoir le développement en facilitant le fonctionnement des marchés et

ENCADRÉ 2.1

La bonne gouvernance, pour quoi faire ?

Du point de vue du développement humain, le mot *bonne gouvernance* veut dire gouvernance démocratique. Concrètement, cela signifie que :

- Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont respectées, ce qui permet à chacun de vivre dans la dignité.
- Les individus ont leur mot à dire sur les décisions qui affectent leur vie.
- Les populations sont à même de demander des comptes aux décideurs.
- La vie en société est gouvernée par des pratiques, des institutions et des règles équitables et applicables à tous.
- Les femmes sont les égales des hommes

dans les sphères publique et privée de la vie en général et de la prise de décision en particulier.

- Les individus échappent à toute discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la classe sociale, le sexe ou toute autre caractéristique.
- L'action publique d'aujourd'hui tient compte des besoins des générations futures.
- Les politiques économiques et sociales s'attachent à répondre aux besoins et aux aspirations des individus.
- Les décisions économiques et sociales visent à éradiquer la pauvreté et à élargir les choix accessibles à tous.

Source : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

La liberté et la participation politiques font partie du développement humain, à la fois en tant qu'objectifs de développement à part entière et en tant que moteurs de ce développement

en veillant à ce que les services publics soient dignes de ce nom. Mais elle suppose aussi de protéger les droits de l'homme, de favoriser une participation plus large de la population aux règles et à l'élaboration des institutions qui influent sur la vie des individus et d'obtenir des résultats économiques et sociaux plus équitables. La gouvernance au service du développement humain ne vise donc pas seulement la réalisation de performances efficaces et équitables, mais veille aussi à ce que les processus soient justes. La gouvernance au service du développement humain doit être démocratique dans le fond et dans la forme et élaborée par et pour les individus (lire la contribution spéciale de Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix).

LE RÔLE DE LA LIBERTÉ ET DE LA PARTICIPATION POLITIQUES DANS LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La liberté et la participation politiques font partie du développement humain, à la fois en tant qu'objectifs de développement à part entière et en tant que moteurs de ce développement.

LA LIBERTÉ ET LA PARTICIPATION POLITIQUES SONT DEUX OBJECTIFS ESSENTIELS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La liberté politique et la capacité à participer à la vie de sa communauté comptent autant pour le développement humain que savoir lire et écrire et être en bonne santé. En l'absence de libertés politiques, comme la liberté d'association ou d'expression, les individus ont une palette de choix nettement plus restreinte. Et être capable de prendre part à la vie de sa communauté, en suscitant le respect des autres et en ayant son mot à dire dans les décisions collectives, est l'un des éléments fondamentaux de l'existence.

La place cruciale de la liberté et de la participation politiques dans le développement humain n'est pas toujours bien comprise. Au contraire, beaucoup croient, à tort, que le développement humain n'est qu'une affaire de résultats économiques et sociaux, tels que la réduction de la pauvreté monétaire ou l'amélioration de la santé et de l'éducation. Certes, ces

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Développement humain et dignité

Respecter la dignité, c'est s'engager à créer les conditions nécessaires pour que les individus se sentent en sécurité et aient conscience de leur propre valeur. La dignité véritable, c'est l'assurance que l'on saura relever les défis de la vie. Or, être condamné à vivre sous la menace de la violence et de l'injustice, souffrir des conséquences d'une mauvaise gouvernance et de l'instabilité, ou connaître la pauvreté et la maladie ne sont pas des conditions propices pour cela. Ceux qui reconnaissent le caractère sacré de la dignité humaine et ceux qui s'efforcent de promouvoir le développement humain doivent se donner pour objectif de faire disparaître ces menaces. Le développement, c'est-à-dire la croissance, l'amélioration et la concrétisation des potentialités, dépend des ressources disponibles. Et aucune ressource n'est plus puissante qu'une population rendue maîtresse d'elle-même par la confiance dans sa valeur humaine.

Le concept de développement humain n'est plus une nouveauté. Certains observateurs considèrent néanmoins ses aspirations comme hardies et audacieuses. D'aucuns diraient même qu'elles sont trop téméraires. Les difficultés sont innombrables. Elles ne cessent de se métamorphoser, tout en restant toujours les mêmes. Elles forment un faisceau complexe et fluctuant de questions économiques, sociales et politiques qu'il est impossible de saisir dans leur totalité. Son aptitude à s'affranchir des cloisonnements est au cœur du défi que représente le développement humain. Vouloir agir dans ce sens exige des efforts constants, une aptitude à la remise en cause des idées établies, à la souplesse et aux réactions rapides. Le processus de développement humain requiert résolution et ingéniosité. Or, les personnes sans espoir et sans appui qui ont été dépouillées de leur dignité en sont difficilement capables, ce qui nous ramène au lien entre dé-

veloppement humain et dignité.

Le développement humain englobe tous les aspects de l'existence humaine. On considère généralement qu'il s'étend aux droits politiques et sociaux aussi bien qu'économiques, mais sans toujours donner le même poids à ces différents droits. Ainsi, certaines personnes persistent à affirmer qu'on ne peut pas attendre qu'il y ait des avancées politiques et sociales pour apporter une aide humanitaire et une assistance économique. Cette idée insidieuse induit une dissonance entre des exigences complémentaires. Si les individus auxquels s'adresse l'aide n'ont pas de prise sur leur situation, cette aide ne pourra guère faire mieux qu'atténuer très légèrement et très brièvement des problèmes dont la racine se trouve dans des maux sociaux et politiques très anciens. Il ne faut pas confondre le développement humain et les actes de charité dont on gratifierait des populations dépourvues de tout moyen d'action.

A l'heure où la menace terroriste pèse sur le monde, il n'est pas inutile de se dire que les personnes qui se sentent privées des moyens de vivre dans la dignité sont susceptibles de chercher un exutoire dans la violence. Il ne suffira pas de leur procurer une certaine aisance matérielle pour les convertir aux idéaux de paix et d'unité. Il faut aussi donner une traduction concrète à leur potentiel de développement humain et respecter leur dignité. C'est ainsi qu'elles pourront acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour bâtir un monde solide et prospère, vivant dans une diversité harmonieuse.



Aung San Suu Kyi
Prix Nobel de la paix, 1991

aspects comptent beaucoup pour le développement humain, mais ce dernier vise un objectif nettement plus large : promouvoir la liberté, le bien-être et la dignité des individus partout dans le monde. La croissance économique constitue un moyen de parvenir à des objectifs généraux. Le succès de l'indicateur du développement humain (IDH), qui n'est jamais lui-même qu'une mesure partielle des dimensions économiques et sociales du développement humain, contribue à cette perception faussée, car il laisse de côté de nombreux aspects du développement humain (encadré 2.2).

ELLES PERMETTENT ÉGALEMENT DE FAIRE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN UNE RÉALITÉ

Comme l'affirmait le premier *Rapport mondial sur le développement humain*, en 1990, « Les individus sont la véritable richesse d'une nation³ ». Les êtres humains sont non seulement les bénéficiaires du progrès économique et social, mais aussi ses agents, à la fois sur le plan individuel et en faisant cause commune avec d'autres. C'est l'une des raisons qui expliquent pourquoi les stratégies de promotion du développement humain ont toujours insisté sur l'investissement dans l'éducation et la santé ainsi que sur une croissance économique équitable. Il s'agit là de deux piliers du développement, qui mobilisent l'action individuelle en renforçant les capacités productives.

Le rapport de cette année, pour sa part, met en exergue un troisième pilier de la stratégie de développement humain du XXI^e siècle : la promotion de la participation via la gouvernance démocratique. La participation favorise l'action individuelle et collective. C'est primordial, car l'action collective, par l'intermédiaire des mouvements politiques et sociaux, fait souvent progresser des aspects centraux du développement humain : protection de l'environnement, égalité entre femmes et hommes, droits de la personne humaine. En outre, la participation et les autres avancées du développement humain peuvent se renforcer mutuellement. La liberté politique permet aux individus de faire valoir leurs droits économiques et sociaux, tandis que l'instruction accroît leur capacité à exiger des politiques économiques et sociales qui répondent à leurs priorités. (diagramme 2.1)⁴.

ÉLARGIR LA SPHÈRE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN : POURQUOI LA PARTICIPATION, ET POURQUOI MAINTENANT ?

Placer la participation au cœur des stratégies de développement humain soulève une question sur

la portée du développement humain : quelles capacités font partie du développement humain ? Celui-ci va certainement au-delà de l'éducation et de la santé, car bien d'autres aspects permettent d'élargir les choix qui s'offrent aux individus. Mais l'action publique impose de hiérarchiser les priorités. Et l'approche du développement humain nécessite de déterminer les capacités les plus importantes pour cette action⁵.

A cette question, il ne saurait y avoir de réponse unique : suivant leur situation, les sociétés et les individus accordent une valeur variable à ces capacités. Les différentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain* appliquent deux critères pour identifier une capacité importante. Premièrement, la capacité en ques-

ENCADRÉ 2.2

Développement humain : l'indicateur n'est pas tout

Ironie du sort, l'idée de développement humain est aujourd'hui victime du succès de l'indicateur du développement humain (IDH). Celui-ci apporte en effet de l'eau au moulin des partisans d'une interprétation étroite et simplifiée à l'excès : il semble réduire le concept de développement humain aux progrès de l'instruction, de la santé et du niveau de vie. Se trouve ainsi occultée son acception plus large et plus complexe : le développement humain, c'est le renforcement des capacités qui élargissent les possibilités offertes aux individus de mener une vie qui leur semble digne de l'être.

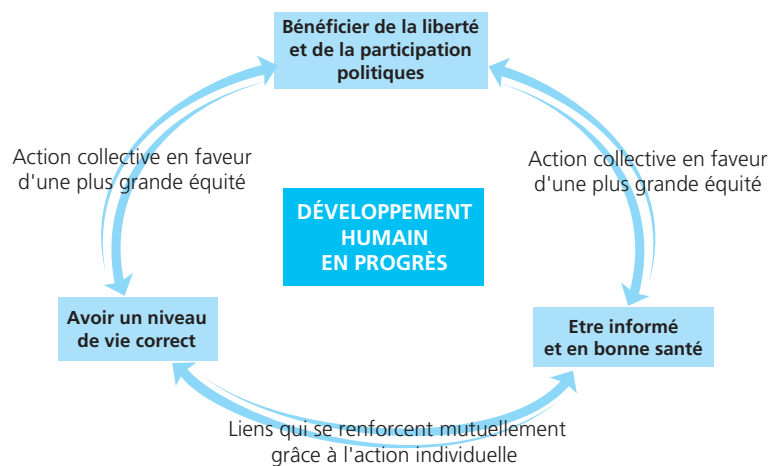
Malgré maints efforts pour expliquer que l'idée est plus large que l'indicateur, le

développement humain demeure assimilé à l'IDH, ce qui amène bien souvent à fermer les yeux sur les libertés politiques, la participation à la vie sociale et la sécurité physique. Or, ces capacités sont aussi universelles et aussi fondamentales que savoir lire et écrire ou que la santé. Elles sont précieuses pour tout un chacun et, sans elles, bien d'autres possibilités de choix restent lettre morte. Si elles ne figurent pas dans le calcul de l'IDH, c'est parce qu'il est difficile de leur donner une expression chiffrée, et non parce qu'elles seraient d'une quelconque manière moins importantes pour le développement humain.

Source : Fukuda-Parr, 2002.

DIAGRAMME 2.1

Des capacités qui se renforcent mutuellement



Comme l'initiative économique propulse les marchés, l'initiative sociale fait aujourd'hui avancer le débat sur les aspects qui comptent pour les individus

tion doit être considérée comme importante dans le monde entier. Deuxièmement, elle doit être fondamentale au sens où son absence fermerait de nombreuses opportunités. Mis à part ces deux critères, le concept élémentaire de développement humain est resté ouvert. Les capacités jugées comme importantes différeront d'une région et d'une époque à l'autre.

Pendant la décennie qui s'est écoulée depuis le premier *Rapport mondial sur le développement humain*, la liberté politique et la participation ont gagné en visibilité dans les débats sur les politiques publiques. Les évolutions politiques des années quatre-vingt-dix ont permis de forger un consensus plus solide sur les mérites de la liberté politique et des droits de l'homme. Ce consensus s'est récemment exprimé dans les textes multilatéraux tels que la Déclaration du millénaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et le document de consensus adopté lors de la Conférence sur le Financement du développement organisée en mars 2002 par les Nations Unies.

A l'heure où la mondialisation progresse à vive allure, ce sont les marchés et la libéralisation politique, et non la planification par les pouvoirs publics, qui sont souvent les principaux moteurs du changement économique et social. Mais il y a dix ans, l'héritage de la guerre froide était toujours vivace, et le monde était divisé sur l'importance de la liberté et de la participation politiques. L'année 1990 a marqué la fin de l'ère de la planification dans la doctrine du développement, qui faisait la part belle à l'État. Les stratégies du développement humain ont alors insisté sur la nécessité de réorienter l'investissement public sur les priorités du développement humain, et essentiellement ses deux piliers : élargir l'accès aux soins de santé et à l'éducation primaires et promouvoir une croissance favorable aux pauvres.

Les mutations de la planète ont redéfini les priorités du développement humain. La liberté et la participation politiques, ainsi que l'action collective, priment actuellement sur les questions de politiques publiques. Comme l'initiative économique propulse les marchés, l'initiative sociale fait aujourd'hui avancer le débat sur les aspects qui comptent pour les individus. En outre, un consensus est en train de se dégager sur le rôle de l'action collective des individus et des organisations de la société civile lorsqu'il s'agit d'infléchir le cours du développement humain.

De nos jours, d'autres capacités peuvent être considérées comme essentielles : la sécurité personnelle ou la possibilité de vivre à l'abri des menaces physiques ou de la violence. Le chapitre 4 souligne ainsi l'importance d'une gouvernance démocratique des forces de sécurité.

DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les principes démocratiques découlent naturellement et inexorablement de cette conception du développement humain. Le mot *démocratie* vient du mot grec signifiant « le pouvoir du peuple ». Il résume bien l'approche de la gouvernance axée sur le développement humain, car il exprime l'idée de la primauté du peuple : c'est la gouvernance qui doit se conformer aux besoins des individus, et non l'inverse. La question de l'existence d'une « volonté du peuple » dans un monde caractérisé par des intérêts disparates et contradictoires, le principe démocratique de base — la prise en compte égale de tous dans la formation des structures de gouvernance — traduit une partie essentielle de ce que devrait être le développement humain.

Le système démocratique des élections ajoute un autre élément crucial à la gouvernance du point de vue du développement humain, car les élections constituent le paradigme de la responsabilité sanctionnable. Lorsqu'un gouvernement n'est pas à la hauteur des besoins et des souhaits de la population, cette dernière a la possibilité de ne pas renouveler son mandat. Aucune forme de responsabilité ne saurait être plus directe. Il n'existe pas non plus de forme de participation plus égalitaire. Le principe « une personne, une voix » donne à chaque individu une participation égale dans le choix du gouvernement, en théorie si ce n'est en pratique. D'autres voies de participation peuvent également jouer un rôle important dans la responsabilité de l'État et des acteurs non publics lorsque, pour une raison ou pour une autre, l'urne ne suffit pas. Cependant, il existe toujours un risque qu'une catégorie ou que des intérêts donnés y trouvent une influence indue, parce qu'ils ont davantage de moyens, ou simplement plus de détermination, pour imposer leur opinion.

On aurait tort d'assimiler la démocratie à l'organisation régulière d'élections et de tomber dans le leurre de « l'électorisme »⁶. Certains analystes considèrent la simple tenue d'élections comme une condition suffisante pour la démocratie, et supposent que, dès lors que des élections libres et régulières sont organisées, toutes les autres institutions démocratiques, ainsi que la pratique de la démocratie, suivront naturellement.

Mais qui dit démocratie dit aussi institutions opérationnelles. La démocratie suppose un pouvoir législatif qui représente le peuple, et qui ne soit pas aux ordres du président, du Premier ministre, de l'administration ou de l'armée. Elle nécessite un pouvoir judiciaire indépendant capable de faire respecter l'État de droit de

manière égale pour tous les citoyens. Elle requiert des partis politiques et un système électoral en état de fonctionner. Elle nécessite des forces de sécurité qui soient professionnelles, politiquement neutres et au service de la population. Elle demande des médias accessibles qui soient libres, indépendants et impartiaux, et non pas contrôlés par l'État ou les entreprises. Et enfin, elle doit s'appuyer sur une société civile active, à même de superviser les pouvoirs publics et les groupes d'intérêt, et de proposer des modes différents de participation politique. Etayées par les valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme, ces institutions assurent un équilibre des pouvoirs et préviennent le risque de tyrannie, mais aussi de populisme, car dans les démocraties, les personnalités populistes peuvent rallier des suffrages en recourant à la propagande et en appelant au racisme et à d'autres formes d'intolérance.

Dans les sociétés démocratiques, la participation des individus à la sphère publique peut revêtir plusieurs formes : discussions entre amis ou voisins, courriers adressés à la presse pour faire l'éloge ou la critique de la politique publique, marches de protestation, adhésion à un parti politique ou un syndicat, qui leur donnent toutes la possibilité de s'exprimer sur les décisions qui les touchent directement. Participer, c'est prendre part à des processus délibératifs permettant de mettre en avant les préoccupations des individus. Les espaces où l'on peut débattre librement de la politique et les divers modes d'expression à la disposition des individus constituent l'essence de la vie démocratique, et garantissent l'efficacité des décisions. Dans les systèmes de gouvernement représentatifs, la prise de décision est déléguée aux représentants officiels. Or, prendre une décision éclairée suppose d'être informé par ceux qui sont directement concernés par ladite décision, et non pas de se contenter « d'avis d'experts ».

Les démocraties sont multiformes : étant donné que les systèmes politiques varient, ils peuvent être diversement démocratiques sur plusieurs fronts⁷. Pour les parlementaires du monde entier, l'essence de la démocratie réside dans ses principes de base (encadré 2.3). La démocratie est le seul régime politique compatible avec le développement humain dans son sens le plus profond, car, dans une démocratie, le pouvoir politique est accordé et contrôlé par le peuple sur lequel il s'exerce. La dictature la plus modérée imaginable serait incompatible avec le développement humain, car ce dernier suppose que la population en soit pleinement propriétaire. Il ne peut être accordé depuis en haut. Comme l'indique le *Rapport mondial sur le développement humain 2000*, la démocratie

constitue également le seul régime politique permettant une concurrence ouverte pour le pouvoir et qui soit compatible avec le respect et la promotion de tous les droits de la personne humaine : civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.

FAUT-IL CHOISIR ENTRE DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT ?

Dans de nombreux pays, on s'interroge sur la compatibilité et les arbitrages entre démocratie et développement. On justifie fréquemment les prises de pouvoir par les militaires par le fait que les gouvernements démocratiquement élus sont

ENCADRÉ 2.3

Les principes clés de la démocratie : la Déclaration universelle de l'Union interparlementaire sur la démocratie

En 1995, l'Union interparlementaire a réuni des experts de diverses régions du monde et disciplines pour rédiger une norme internationale sur la démocratie. C'est à partir de ces travaux qu'a été adoptée la Déclaration universelle sur la démocratie, en 1997.

Ce texte commence par quelques principes de base. La démocratie est un idéal universellement reconnu et un objectif fondé sur des valeurs communes à tous les peuples, indépendamment des différences culturelles, politiques, sociales ou économiques. En tant qu'idéal, elle vise à préserver et à promouvoir la dignité et les droits fondamentaux de l'individu, à assurer la justice sociale et à favoriser le développement économique et social de la collectivité. Elle constitue donc un système politique qui permet aux personnes de choisir librement un gouvernement efficace, honnête, transparent et apte à rendre compte de ses actes.

La démocratie repose sur deux principes essentiels : la participation et la responsabilité. Chacun a le droit de prendre part à la gestion des affaires publiques. De même, chacun est en droit d'accéder aux informations sur les activités du gouvernement, de faire des réclamations aux pouvoirs publics et de chercher réparation par le truchement d'appareils administratifs et judiciaires impartiaux.

Il ne saurait y avoir de démocratie véritable sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques. La démocratie est également indissociable des droits de l'homme ; elle est fondée sur la primauté du droit, qui est elle-même garantie par des institutions judiciaires et par des mécanismes de contrôle efficaces, impartiaux et indépendants.

Cette déclaration fixe les conditions de l'existence d'un gouvernement démocratique, en soulignant la nécessité d'institutions judi-

ciairement structurées et fonctionnant correctement. Ces institutions ont pour rôle d'arbitrer les tensions et de maintenir l'équilibre entre les aspirations divergentes pouvant se manifester au sein de la société.

Un parlement représentatif de toutes les composantes de la société est essentiel. Il doit être doté des pouvoirs institutionnels et des moyens pratiques requis pour exprimer la volonté du peuple en légiférant et en contrôlant l'action du gouvernement. L'élément clé de l'exercice de la démocratie est la tenue périodique d'élections libres, organisées dans le respect des textes et fondées sur le suffrage universel, égal et secret.

L'existence d'une société civile active constitue un autre élément essentiel. La capacité et la volonté des individus d'influer sur le mode de gouvernement de leur société ne vont pas de soi. Il est donc nécessaire de créer les conditions propices à l'exercice effectif des droits participatifs.

La société doit s'attacher à satisfaire les besoins les plus fondamentaux des couches les plus défavorisées, assurant ainsi la pleine intégration de celles-ci aux mécanismes de la démocratie. De fait, les institutions et processus essentiels à toute démocratie doivent favoriser la participation de tous les membres de la société. Ils doivent sauvegarder la diversité, le pluralisme et le droit à la différence dans un climat de tolérance.

La démocratie doit également être reconnue comme un principe international, applicable aux organisations internationales et aux États dans leurs relations internationales.

La démocratie est un état, ou une condition, sans cesse perfectionné et toujours perfectible. Pour qu'elle soit durable, il faut donc un esprit et une culture démocratiques constamment nourris et enrichis par l'éducation au sens le plus large du terme.

Source : Johnsson, UIP, 2002.

incompétents et incapables de gérer la vie économique et sociale du pays. Les porte-parole des régimes autoritaires prétendent souvent qu'ils

ENCADRÉ 2.4

Démocratie et croissance économique : tour d'horizon de la littérature

Pourquoi s'attendre à une relation positive entre démocratie et croissance économique ? Et pourquoi le mot démocratie devrait-il rimer avec richesse ? Pour certains chercheurs, les démocraties garantissent mieux les droits de propriété que les autres régimes (voir, par exemple, Clague *et al.*, 1996), et il se trouve que le respect des droits de propriété et des contrats est essentiel à l'investissement et à la croissance. Les démocraties semblent également mieux à même de mener et de consolider les réformes économiques, car elles parviennent plus efficacement à s'attacher le soutien des catégories sociales qui seront pénalisées par ces changements (Haggard, 1997).

Pour autant, ces aspects sont loin de faire l'unanimité : certains prétendent également que la démocratie nuit à la croissance. On peut ainsi entendre dire que les dictateurs sont moins enclins à céder aux pressions des groupes ne défendant que leurs intérêts propres, et qu'ils sont donc davantage capables, si tel est leur choix, de n'agir qu'en fonction du bien-être national.

Les travaux empiriques sur la relation entre démocratie et croissance ne clarifient guère la situation. Borner, Brunetti et Weder (1995) ont ainsi recensé trois études empiriques débouchant sur une relation positive entre ces deux phénomènes, trois autres allant dans le sens inverse et dix qui n'identifient aucune relation concluante. Une autre étude (Barro, 1996), dont on a beaucoup parlé, a cherché à vérifier l'hypothèse d'une relation non linéaire. Au final, pour son auteur, un surcroît de démocratie est propice à la croissance lorsque le degré initial de démocratie est faible, et néfaste lorsque ce degré est élevé.

D'autres chercheurs aboutissent à des effets contradictoires. Selon Tavares et Wacziarg (2001), la démocratie, d'un côté, accroît l'accumulation du capital humain et réduit les inégalités de revenu, ce qui accélère la croissance. De l'autre, elle réduit l'accumulation de capital physique et augmente la consommation publique, ce qui la ralentit. Constat frappant, les taux de fécondité sont nettement inférieurs dans les démocraties, quel que soit le niveau de revenu. Et ils fluctuent dans un sens ou dans l'autre en cas de passage de la dictature à la démocratie ou inversement. Cette observation a d'importantes conséquences pour le bien-être des femmes. Elle signifie également, comme l'observe Przeworski *et al.* (2000) que, même si la démocratie n'exerce guère d'incidence sur la croissance du PIB national, elle pourrait en avoir une sur celle du PIB par habitant.

Autre conclusion avérée, si les résultats économiques des dictatures vont du catastrophique à l'excellent, ceux des démocraties ont

tendance à se situer à mi-chemin de ces extrêmes. C'est très souvent sous un régime dictatorial que les croissances les plus rapides ont été enregistrées, mais aucune démocratie n'a jamais affiché de performances aussi lamentables que les pires dictatures (Przeworski *et al.*, 2000). Il en va de même pour la réduction de la pauvreté (Varshney, 2002). Il semble ainsi que, sur le plan économique, la démocratie préserve du pire, même si elle ne garantit pas le meilleur.

Le développement économique accroît-il la probabilité qu'un pays soit démocratique ? Selon la théorie de la modernisation, la conversion à la démocratie est une conséquence inévitable du développement économique, si bien que les pays plus riches auraient aussi plus de probabilités d'adopter un régime démocratique. Cependant, l'observation des faits ne corrobore pas cette théorie : elle montre que les pays à revenu intermédiaire ont davantage de chances que les pauvres ou les riches d'abandonner la dictature pour se tourner vers la démocratie (Przeworski *et al.*, 2000). En Amérique latine, selon Landman (1999), le niveau de développement économique n'a eu d'effet significatif sur le rythme de transition vers la démocratie pour aucun des sept critères utilisés pour mesurer la démocratie. Le rythme de croissance économique n'a guère plus d'impact : on voit des dictatures mises à bas en période d'expansion comme en phase de récession.

Mais même ainsi, les pays à revenu élevé ont plus de chances d'être démocratiques une fois que l'on prend d'autres facteurs en compte (Londregan et Poole, 1996 ; Barro, 1997). Pourquoi ? Parce que ces régimes ont beaucoup plus de probabilités d'être durables dans les pays à revenu élevé, même s'ils n'en ont pas plus de s'y installer. Entre 1951 et 1990, aucune des 31 démocraties affichant un revenu par habitant supérieur à 6 055 dollars (en parités de pouvoir d'achat de 1985) ne s'est effondrée, alors que la démocratie a disparu dans 38 pays pauvres (Przeworski *et al.*, 2000). Il semble également que les retours à l'autoritarisme soient plus courants en période de crise économique, sans que l'on puisse dire clairement si ce sont les mauvaises performances économiques qui causent la chute des démocraties ou si ce sont les démocraties finissantes qui obtiennent des résultats peu brillants (Londregan et Poole, 1996).

Enfin, plusieurs chercheurs se sont penchés sur la relation entre démocratie et inégalités de revenu, mais la rareté des données fragilise les résultats auxquels ils sont parvenus. Les obstacles aux comparaisons internationales, ainsi qu'à l'intérieur d'un même pays sur différentes époques, interdisent ici toute conclusion franche.

sont mieux à même de mettre en place un Etat fort susceptible de prendre des décisions difficiles pour le bien de la population. Ils avancent également que le processus démocratique est source de désordre et peut entraver une gestion efficace, et que les pays doivent choisir entre démocratie et développement, entre l'élargissement des libertés politiques et l'accroissement des revenus.

Aucune donnée empirique ne vient pourtant étayer ces arguments. Il existe au contraire de bonnes raisons de croire à la compatibilité entre démocratie et croissance. A deux exceptions près, tous les pays les plus riches du monde, c'est-à-dire affichant un revenu par habitant supérieur à 20 000 dollars (à parité de pouvoir d'achat en 2000), bénéficient aussi des régimes les plus démocratiques (diagramme 2.2). En outre, sur les 48 pays présentant un niveau de développement humain élevé, 42 sont des démocraties⁸. Cela ne signifie pas qu'il existe un lien de cause à effet, que la démocratie débouche sur la croissance économique et fait progresser les revenus. En fait, la corrélation entre démocratie et revenu s'atténue ou disparaît lorsqu'on étudie uniquement la catégorie des pays à bas revenu (diagramme 2.3). D'ailleurs, la littérature ne constate aucun lien de causalité entre démocratie et performances économiques, ni dans un sens ni dans l'autre. Une étude systématique réalisée par Adam Przeworski *et al.* sur 135 pays entre 1950 et 1999 discrédite l'hypothèse d'un arbitrage entre démocratie et développement⁹. De même, les études des sources de croissance économique ne trouvent aucune preuve incontestable que la démocratie constitue un facteur explicatif (encadré 2.4)¹⁰.

LA DÉMOCRATIE CONTRIBUE À LA STABILITÉ ET À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ÉQUITABLE

La démocratie élargit les libertés politiques, ce dont il faut se féliciter. Mais les institutions et les processus démocratiques peuvent aussi contribuer au développement, et particulièrement au développement humain. Mais la concurrence pour le pouvoir, par des élections et d'autres mécanismes démocratiques, rend le personnel politique plus désireux de répondre aux besoins et aux aspirations de la population. La gestion des conflits et la stabilité peuvent également s'en trouver favorisées.

Dans les démocraties, les individus ont le droit à la parole — étayé par la liberté d'expression et de pensée, la liberté d'information, des médias libres et indépendants et la possibilité d'un débat politique ouvert — qui leur permet de se faire entendre lors de l'élaboration des

Sources : Clague *et al.*, 1996 ; Haggard, 1997 ; Borner, Brunetti et Weder, 1995 ; Barro, 1996, 1997 ; Tavares et Wacziarg, 2001 ; Przeworski *et al.*, 2000 ; Varshney, 2002 ; Landman, 1999 ; Londregan et Poole, 1996.

politiques publiques. La pression publique peut influencer sur les décisions et les actions de la fonction publique et des agents du secteur privé, par exemple concernant la pollution ou les pratiques abusives envers les travailleurs. Il est clair que ces processus démocratiques sont liés à trois aspects du développement.

Premièrement, les démocraties sont mieux à même de gérer les conflits que les régimes autoritaires. L'espace politique et les institutions grâce auxquels une concurrence ouverte est possible permettent en effet aux opposants d'espérer qu'ils pourront introduire le changement sans détruire le système. Certains hommes politiques affirment que la démocratie est porteuse d'une instabilité sociale qui sape le développement. Mais des études empiriques démontrent que c'est l'inverse. Les agitations sociales et politiques et les changements de majorité au pouvoir sont plus fréquents dans les démocraties que dans les dictatures, mais ils ne perturbent pas le développement. Entre 1950 et 1990, les démocraties ont connu deux fois plus d'émeutes et de manifestations et trois fois plus de grèves. Cependant, ces événements, ainsi que les changements de gouvernement, n'ont pas ralenti la croissance économique, alors que c'est le cas dans les dictatures. En outre, ces dernières sont plus enclines aux soulèvements politiques violents : elles connaissent en moyenne une guerre tous les 12 ans, contre un intervalle de 21 ans dans les démocraties. De plus, ces guerres causent des dégâts économiques nettement plus graves dans les dictatures que dans les démocraties¹¹. Enfin, ces dernières sont en mesure d'atténuer les conflits intérieurs afin qu'ils ne dégénèrent pas en crises politiques et en turbulences économiques.

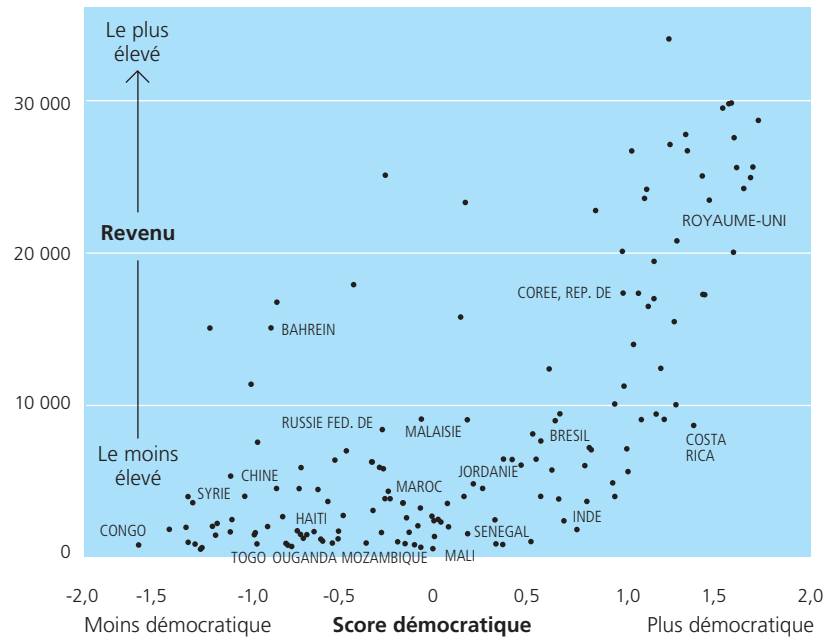
On observe la même relation en sens inverse : la hausse des revenus pérennise les démocraties en place, et la probabilité de revenir à un régime autoritaire recule à mesure que les revenus augmentent (diagramme 2.4)¹². La progression des revenus favorise donc, elle aussi, la stabilité politique¹³.

Deuxièmement, les démocraties sont mieux à même d'éviter les catastrophes et de gérer les brusques retournements qui menacent la vie humaine. Comme l'affirme Amartya Sen, l'existence d'institutions et de processus démocratiques incite fortement les gouvernements à prévenir les famines. En l'absence de partis d'opposition, d'une critique publique non censurée et de la menace d'être congédiés, les dirigeants peuvent agir en toute impunité. Lorsque la presse n'est pas libre, les souffrances infligées par la famine dans des zones rurales reculées risquent de passer inaperçues auprès des décideurs et du public. « Les famines tuent des

DIAGRAMME 2.2

La démocratie ne fait pas obstacle à la progression des revenus

PIB par habitant, 2000 (en PPA)

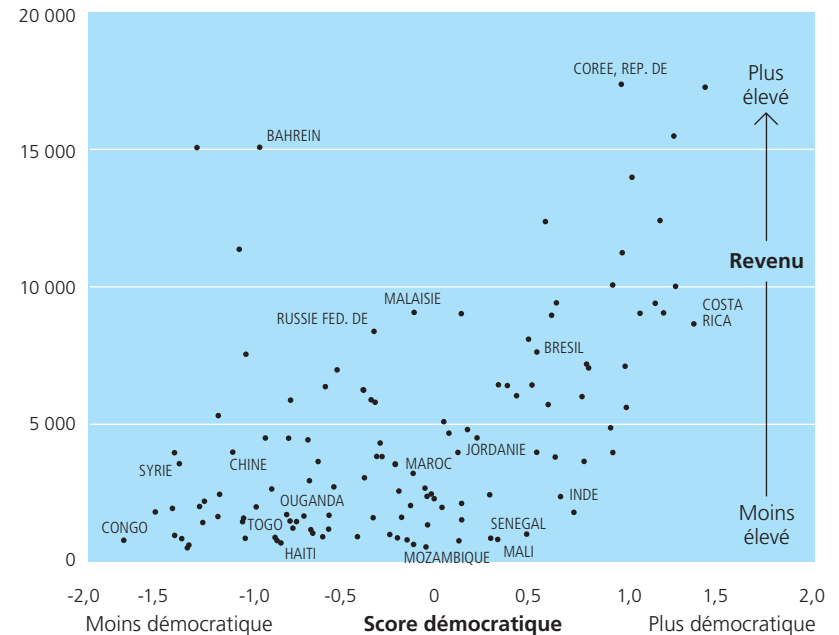


Note : Le score démocratique correspond à l'indicateur sur le droit à la parole et l'obligation de rendre compte, établi par la Banque mondiale, 2001c.
Sources : Banque mondiale 2001c, 2002e.

DIAGRAMME 2.3

La faiblesse des revenus ne fait pas obstacle à la démocratie

PIB par habitant, 2000 (en PPA)

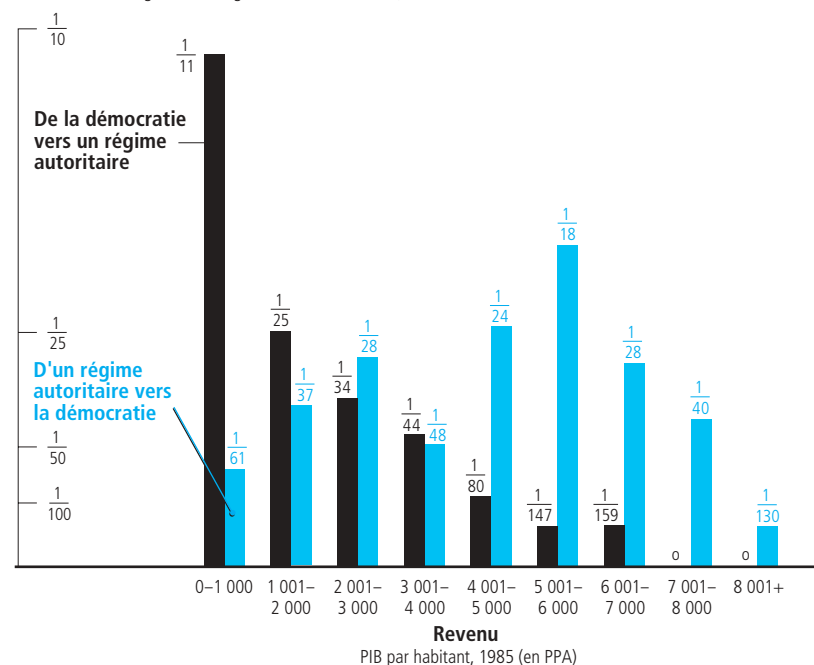


Note : Le score démocratique correspond à l'indicateur sur le droit à la parole et l'obligation de rendre compte, établi par la Banque mondiale, 2001c.
Sources : Banque mondiale 2001c, 2002e.

DIAGRAMME 2.4

Probabilité de changement de régime — les revenus élevés s'accompagnent d'une plus grande stabilité

Probabilité de changement de régime une année donnée, 1955–1999



Source : Alvarez et al., 2002.

millions de personnes dans différents pays du monde, mais elles ne tuent pas les dirigeants. Les rois et les présidents, les hauts fonctionnaires et les patrons, les chefs militaires et les leaders, ne meurent jamais de faim¹⁴. »

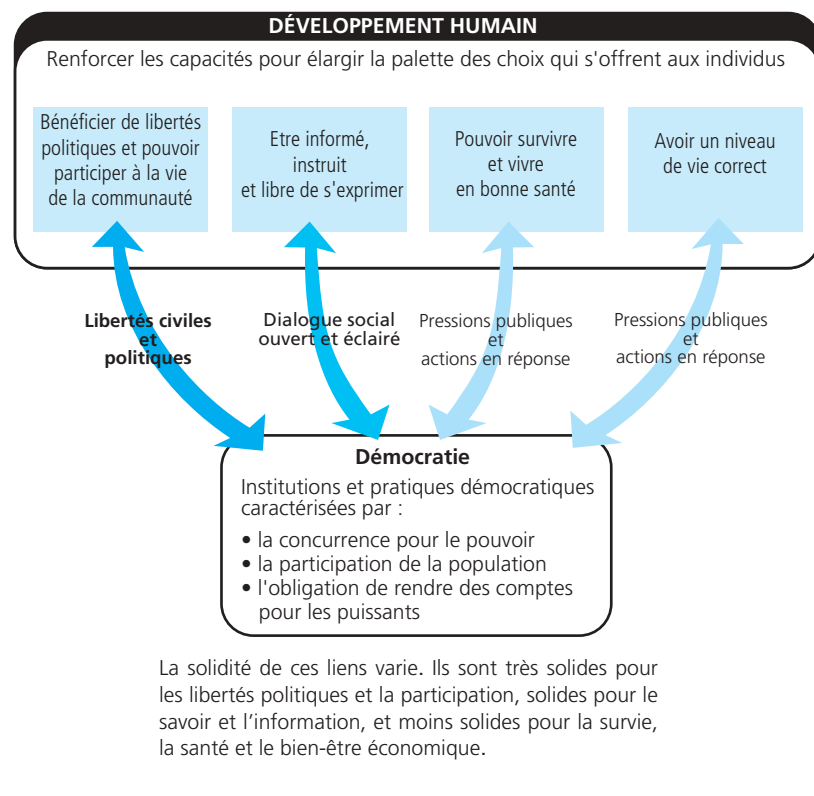
Prenons le cas de la Chine, de l'Inde et de la République populaire démocratique de Corée. Dans l'Inde coloniale, les famines étaient fréquentes : ainsi, 2 à 3 millions de personnes sont mortes lors de celle qui a frappé le Bengale en 1943. Cependant, la famine n'est pas réapparue depuis l'indépendance du pays, qui a vu la mise en place d'un régime démocratique. L'Inde a pourtant connu des récoltes parfois très insuffisantes et un recul massif du pouvoir d'achat pour de larges pans de la population, comme en 1968, en 1973, 1979 et 1987. A chaque fois, les pouvoirs publics sont intervenus pour éviter que la situation ne dégénère en famine. Par exemple, la production alimentaire a dégringolé en 1973 suite à la sécheresse dans le Maharashtra, mais la famine a été évitée, en partie parce que 5 millions de personnes ont rapidement trouvé à s'employer dans des grands projets de travaux publics. En revanche, entre 1958 et 1961, les famines ont fait près de 30 millions de morts en Chine. Aujourd'hui encore, l'une des pires famines de l'histoire, qui aurait déjà décimé un dixième de la population du pays, sévit toujours en République populaire démocratique de Corée.

Il semble par ailleurs que les incitations politiques en place dans les démocraties aident les sociétés à éviter d'autres catastrophes, particulièrement la ruine économique et l'anéantissement du développement. Les pires crises économiques qu'aient connues les démocraties se sont révélées nettement moins graves que celles qui ont touché les dictatures. Certes, quelques pays non démocratiques ont néanmoins enregistré une croissance économique parmi les plus fortes. C'est notamment le cas des dragons d'Asie de l'Est entre les années soixante et quatre-vingt-dix. Mais certains régimes autoritaires ont également conduit leur pays à la faillite, comme au Congo sous Mobutu Sese Seko, en Haïti sous Papa et Bébé Doc ou en Ouganda sous Idi Amin Dada. Seul un des dix pays affichant une croissance annuelle inférieure à 1 % pendant au moins dix ans entre 1950 et 1990 était une démocratie.

Troisièmement, les démocraties favorisent la diffusion du savoir sur des aspects essentiels de la santé, tels que les conséquences désastreuses d'un nombre élevé de naissances pour les femmes, les bienfaits de l'allaitement et les risques induits par des relations sexuelles non protégées dans le contexte du VIH/sida. Dans ces domaines, le dialogue ouvert et le débat public permettent de diffuser l'information et d'influer sur les comportements. Le fort recul de la

DIAGRAMME 2.5

Démocratie et développement humain — les liens



fécondité observé dans les Etats indiens bénéficiant d'un taux d'alphabétisation élevé, tels que le Kerala, ne s'explique pas seulement par cette alphabétisation, mais aussi par son interaction avec le débat public consacré aux avantages des familles de taille réduite¹⁵. Des débats publics libres et ouverts constituent le fondement de ce qu'Amartya Sen appelle le « rôle constructif » que les démocraties sont susceptibles de jouer dans la promotion du développement. Et si l'on compare des pays à revenu égal, c'est dans les régimes démocratiques que les individus vivent plus longtemps, que la mortalité infantile est inférieure, et que les femmes donnent naissance à moins d'enfants¹⁶. Ce résultat très important a des conséquences considérables pour le développement humain, étant donné l'influence cruciale du recul de la fécondité sur la vie des femmes, les choix qui s'offrent à elles, ainsi que sur la santé des générations à venir. La recherche doit en priorité s'attacher à comprendre ce qui se cache derrière ce résultat, et à identifier les mesures qui ont fait la différence.

*POURTANT, IL FAUT ENCORE RENFORCER
LES LIENS ENTRE DÉMOCRATIE
ET DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE*

Les institutions et processus démocratiques contribuent au développement (diagramme 2.5) dès lors que l'on considère que celui-ci ne se limite pas à la croissance. Mais ces liens ne sont en aucun cas automatiques. Qu'elles soient délibérées ou involontaires, les injustices sociales sont monnaie courante dans les pays démocratiques comme dans les régimes autoritaires, dans la répartition des services publics ou dans les discriminations à l'encontre des squatters, des enfants des rues, des migrants et d'autres catégories sociales marginalisées. Les discriminations vis-à-vis des minorités ethniques, des femmes, des personnes âgées, entre autres, perdurent même dans des pays de longue tradition démocratique, comme l'a récemment indiqué la *Commission for Racial Equality* (commission pour l'égalité entre les races) au Royaume-Uni¹⁷. De fait, les incitations politiques à répondre aux besoins de la population peuvent être éclipsées par les incitations à satisfaire les exigences des puissants et des riches.

On sait assez bien comment favoriser le développement équitable de manière à ce qu'il soit bénéfique aux pauvres : il faut élargir l'accès au crédit, réformer la propriété foncière, investir dans les services sociaux de base pour tous, promouvoir le secteur informel et mener une politique macro-économique saine. Mais trop souvent, ces mesures ne sont pas adoptées en raison de distorsions systématiques qui protègent les intérêts des élites. Dans le monde

DIAGRAMME 2.6

En Afrique du Sud, des disparités ethniques et régionales criantes transparaissent aussi dans les dépenses publiques de santé

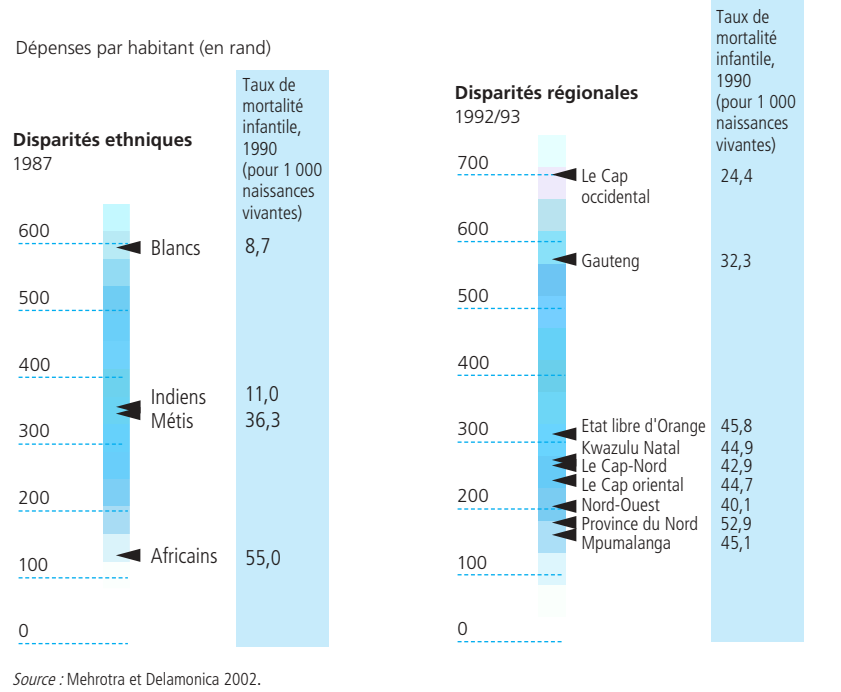
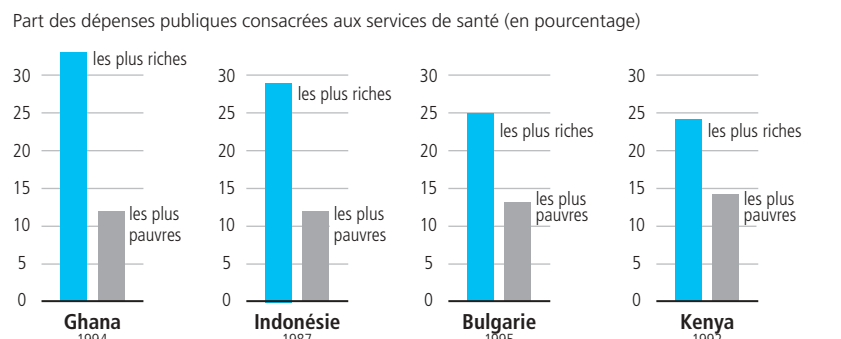
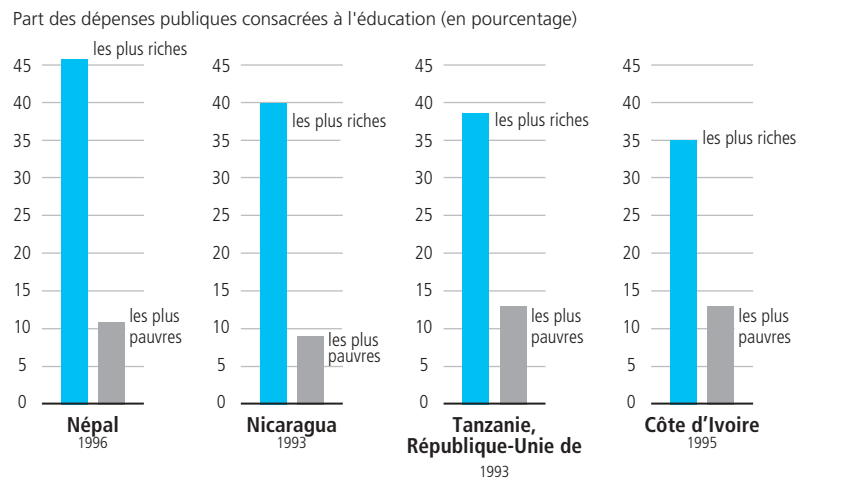


DIAGRAMME 2.7

Les dépenses publiques de santé négligent les pauvres et favorisent les riches...



... et les dépenses d'éducation laissent transparaître des disparités encore plus criantes

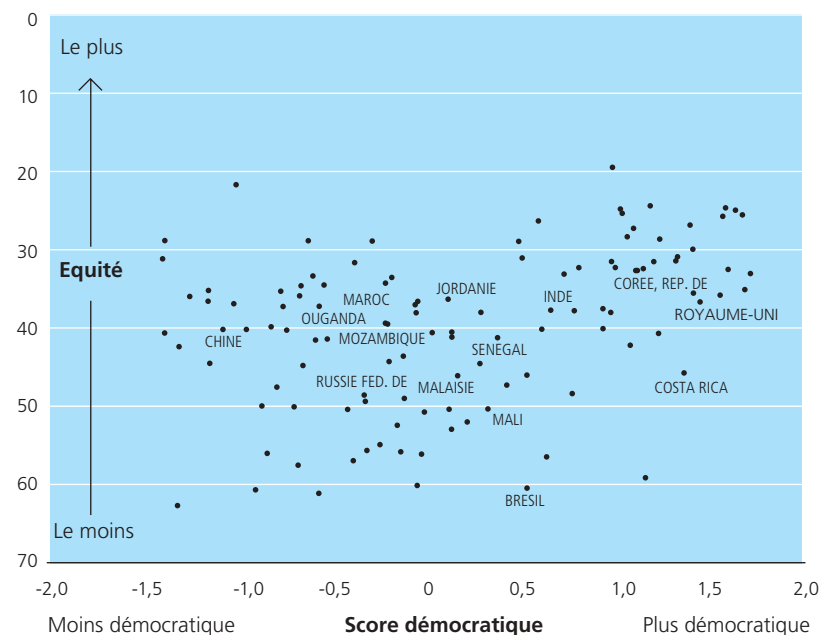


Source : Banque mondiale 2001e, pp. 80-81.

DIAGRAMME 2.8

Pas de lien automatique entre démocratie et équité

Indice de Gini pour la répartition de revenu

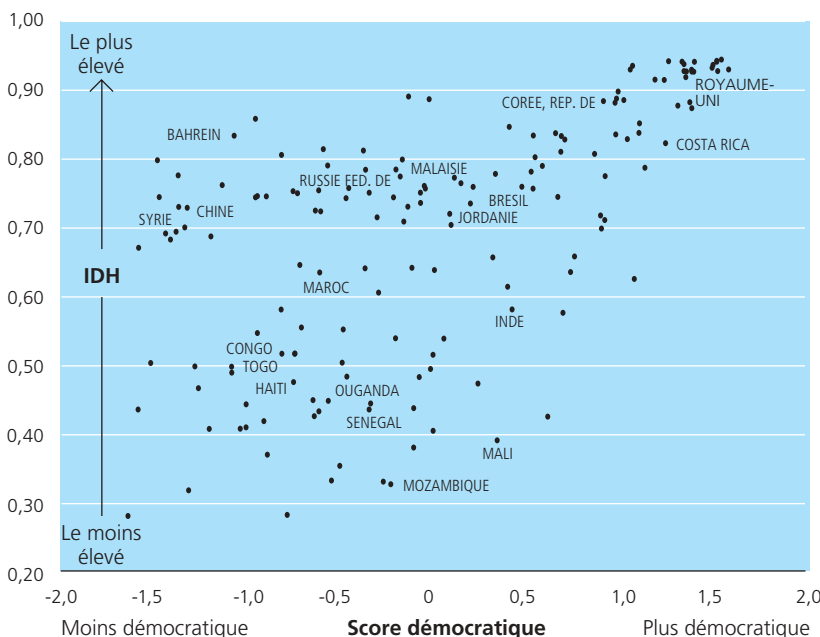


Note : le score démocratique correspond à l'indicateur sur le droit à la parole et la responsabilité provenant de la Banque mondiale, 2001c.
Source : Banque mondiale 2001c, 2002e.

DIAGRAMME 2.9

Pas de lien automatique entre démocratie et développement humain

Indicateur du développement humain



Note : Le score démocratique correspond à l'indicateur sur le droit à la parole et la responsabilité provenant de la Banque mondiale, 2001c.
Source : Banque mondiale 2001c, tableau statistique 1.

entier, les dépenses publiques sont fréquemment orientées en faveur des riches dans des domaines aussi essentiels que la santé ou l'éducation (diagrammes 2.6 et 2.7)¹⁸. En outre, la fiscalité et les dépenses ne sont pas plus progressives dans les pays où les disparités de revenus sont les plus criantes. Selon une étude portant sur plus de 50 pays, les recettes fiscales et les dépenses publiques sont plus faibles dans ceux où les disparités de revenus sont les plus marquées que dans ceux où les revenus sont répartis plus équitablement¹⁹.

Ces distorsions s'observent dans les démocraties comme dans les régimes autoritaires. Parmi les démocraties, certaines se caractérisent par une répartition des revenus très inégale, et d'autres par une répartition plus égalitaire. La situation n'est pas différente pour les régimes moins démocratiques (diagramme 2.8). De même, on distingue des réalisations très variables sur le plan des indicateurs clés du développement humain, tels que la mortalité des enfants de moins de cinq ans ou le taux net d'inscription dans le primaire. Le Mali a davantage progressé que le Togo sur la voie de la stabilisation de ses structures démocratiques, mais n'a pas fait mieux concernant la généralisation de l'enseignement primaire, le relèvement du niveau d'alphabétisation ou la lutte contre la mortalité infantile. Bahreïn et la Syrie ont déployé autant d'efforts pour faire progresser l'enseignement primaire que la Jordanie, plus démocratique, et davantage que le Maroc (diagramme 2.9).

Certaines démocraties présentent des disparités énormes et souvent croissantes concernant la répartition du revenu, de la richesse, des avantages sociaux et du pouvoir. C'est le cas au Brésil et en Fédération de Russie, qui sont deux pays où les disparités de revenus sont parmi les plus criantes. Dans de nombreux pays d'Amérique latine, les disparités au niveau des revenus et de l'éducation se sont accentuées dans les années quatre-vingt-dix, après le retour à la démocratie dans les années quatre-vingt²⁰. Les inégalités de revenus se sont également creusées dans l'ex-Union soviétique, en Europe centrale et orientale et dans les pays Baltes. En revanche, l'Indonésie, la République de Corée et la Malaisie ont enregistré une croissance économique solide et réduit les inégalités de revenus alors qu'elles vivaient dans un régime non démocratique, dans les années soixante-dix²¹.

Ainsi, si la démocratie peut promouvoir le développement équitable, les objectifs de démocratie et d'équité devraient être considérés comme largement distincts, mais nécessitant tous deux des efforts ciblés et une volonté politique. La démocratie peut ne pas se traduire immédiatement par un développement écono-

mique et social équitable, mais la pauvreté n'empêche pas la démocratie de s'installer : le Costa Rica, la Jordanie, le Mozambique et le Sénégal ont nettement plus fait évoluer les libertés et la participation que leurs voisins, moins démocratiques mais disposant d'un revenu analogue. Pour les pays pauvres, la démocratie n'est pas un luxe. Bien au contraire. Elle présente un intérêt intrinsèque pour le développement humain, car elle entretient une relation solide avec les libertés civiles et politiques et peut contribuer au développement économique et social. Mais cette relation n'est pas automatique, et il appartient à la gouvernance démocratique de la renforcer, en veillant à ce que les institutions démocratiques servent le développement humain.

QUEL DÉFI POUR LA GOUVERNANCE AUJOURD'HUI ?

Démocratie et développement ont un autre point commun. Ils constituent tous deux davantage un voyage qu'une destination, une promesse qu'une liste exhaustive. Les sociétés peuvent être plus ou moins démocratiques, tout comme les individus peuvent disposer d'une marge de manœuvre plus ou moins large pour mener une vie qui leur convient. Mais il n'existe aucun absolu défini. Aucune société n'est jamais complètement démocratique ou intégralement développée. Ce qui compte, c'est d'aller de l'avant, et de ne pas reculer.

Partout, les individus veulent maîtriser leur destinée. Le type de démocratie qu'ils choisissent ne doit pas nécessairement suivre un modèle donné, celui de l'Amérique du Nord ou de l'Europe occidentale, par exemple. Il doit simplement être adapté aux circonstances et à l'histoire locales. Mais partout, la démocratie suppose un long processus de développement politique. Elle a besoin d'institutions de base, formelles et informelles, relevant de l'Etat ou non. Elle ne prospérera pas sans la diffusion de la culture démocratique, des valeurs et des principes qui guident les comportements individuels et collectifs. Les partis politiques représentant des personnalités, et non le peuple, ne constituent pas la seule menace contre la démocratie, qui est aussi mise en péril par l'intolérance, l'extrémisme et l'absence de respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Les priorités pour la mise en œuvre des principes démocratiques varieront donc en fon-

ction du contexte social, tout comme les priorités pour le développement humain diffèrent au fil du temps et selon les communautés. Veiller à ce qu'une attention égale soit portée à tous les individus lors de la formation des structures de gouvernance avait un sens différent à l'époque des entreprises d'Etat et du transistor qu'à l'heure des multinationales et d'Internet.

Par conséquent, pour tenir la promesse d'une gouvernance démocratique au XXI^e siècle, on ne peut pas se contenter d'améliorer le fonctionnement des institutions de l'Etat. Il faut également tenir compte du fait que l'intégration de l'économie mondiale et la libéralisation politique sont en train de remodeler l'environnement dans lequel les institutions d'Etat opèrent, souvent en changeant radicalement ce que signifie pour les individus avoir son mot à dire dans la façon dont ils sont gouvernés.

Il est certain que l'Etat-nation reste une force puissante qui influe sur la vie des individus, et, dans la plupart des cas, c'est la plus importante. Mais de nouveaux acteurs gagnent du terrain, de l'Organisation mondiale du commerce aux entreprises nationales et multinationales, en passant par les nouveaux groupes de la société civile et les médias, locaux et internationaux. Et lorsque les acteurs changent, les règles aussi : de la budgétisation locale participative aux règles commerciales régionales et à la protection internationale des droits de l'homme. Et, à mesure que les individus deviennent de plus en plus interdépendants, les principes démocratiques de participation et de traitement égal de tous doivent transparaître dans la manière dont ces nouveaux acteurs structurent leurs institutions et dont les règles sont formulées et appliquées.

Dans notre environnement en mutation rapide, la gouvernance démocratique ne consiste pas seulement à accorder le droit de vote aux individus. Elle doit veiller à renforcer les institutions démocratiques, pour permettre à ces dernières de s'adapter à l'évolution de la répartition du pouvoir économique et politique. Elle doit aussi promouvoir une vie politique démocratique, permettant au public de participer et de réclamer des comptes même lorsque le pouvoir et les processus concernés ne sont pas aux mains des institutions officielles de l'Etat. La suite de ce rapport cherche à préciser ce que cette stratégie en deux volets implique pour la gouvernance.

Partout, les individus veulent maîtriser leur destinée. Le type de démocratie qu'ils choisissent ne doit pas nécessairement suivre un modèle donné



Approfondir la démocratie en s'attaquant aux déficits démocratiques

Autrefois, on discutait longuement pour savoir si tel ou tel pays était « mûr pour la démocratie ». Ce n'est que depuis peu que les choses ont changé, lorsqu'on a reconnu que la question était mal formulée : un pays ne doit pas être jugé mûr pour la démocratie, mais plutôt mûrir par la pratique démocratique. C'est un changement capital.

— Amartya Sen¹

Les deux dernières décennies du XX^e siècle ont été marquées par une accélération historique des progrès de la démocratie à l'échelle mondiale. Quelque 81 pays (29 en Afrique subsaharienne, 23 en Europe, 14 en Amérique latine, 10 en Asie et 5 parmi les pays arabes) ont pris des mesures pour se démocratiser². Cela s'est souvent traduit par le renversement d'un régime autoritaire à parti unique, l'introduction d'élections pluralistes, voire les deux, ce qui constitue une avancée majeure. Cependant, les expériences mitigées de la démocratie observées récemment dans ces pays, comme d'ailleurs dans le monde entier, montrent que ce processus, dont la finalité est d'approfondir la démocratie et de la rendre plus tangible, vient tout juste de commencer.

De nos jours, la démocratie suscite moins d'optimisme que pendant la période d'euphorie qui a suivi la guerre froide. Pourquoi ? Notamment parce que de nombreux pays qui avaient opté pour la démocratie ont ensuite fait machine arrière, tandis que dans beaucoup d'autres, la concurrence politique est encore limitée et les violations des droits civils et politiques persistent. Aujourd'hui, 47 de ces 81 pays sont considérés comme des démocraties effectives³. En revanche, les démocraties « à tendances liberticides » marquent une progression inquiétante, comme au Kirghizistan ou au Zimbabwe, où les gouvernements élus agissent comme leurs prédécesseurs autoritaires, privant les citoyens de leurs droits fondamentaux et passant outre les limites constitutionnelles du pouvoir⁴. Dans ces conditions, pourquoi dire de ces régimes qu'ils sont « en transition » puisque leur évolution ne semble conduire nulle part⁵ ?

Même dans les pays où la démocratie est so-

lidamente établie, la population est déçue par les résultats économiques et sociaux. Nombreux sont ceux qui ont lutté pour la démocratie dans l'espoir de parvenir à davantage de justice sociale, à une participation politique élargie et à une résolution pacifique des conflits violents. A tort ou à raison, ils s'attendaient à ce que la démocratie soit synonyme de développement plus efficace. Rien que depuis l'an 2000 et en Amérique latine uniquement, des présidents ont été contraints à la démission, en Argentine (deux fois), en Equateur, au Pérou, et au Venezuela.

Aujourd'hui, dix à vingt ans après ces luttes, dans trop de pays, la démocratie n'apporte pas les améliorations attendues dans la vie quotidienne. L'inégalité des revenus et la pauvreté ont considérablement augmenté en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, pour atteindre parfois des taux sans précédents (diagramme 3.1). La pauvreté poursuit sa progression dans une Afrique subsaharienne pourtant plus démocratique. Et en Amérique latine, de nombreux régimes, nouvellement convertis à la démocratie, ne semblent pas plus aptes que les régimes autoritaires précédents à enrayer la misère et les inégalités considérables qui sévissent dans la région. L'instabilité politique et la violence empoisonnent aussi la transition vers la démocratie en Indonésie, au Nigeria, dans l'ex-Yougoslavie et ailleurs.

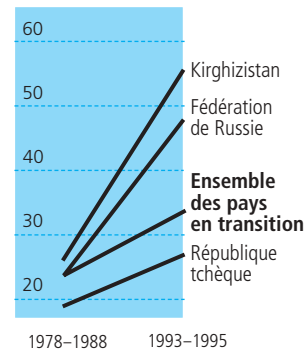
Evolution peut-être plus inquiétante encore, les peuples du monde entier semblent avoir perdu confiance dans l'efficacité de leur gouvernement, et souvent ne plus croire en la démocratie. En Amérique latine, plus de 70 % des personnes interrogées dans le cadre de sondages se plaignent d'une augmentation de la pauvreté, de la criminalité, de la corruption, du trafic de drogue et de la toxicomanie⁶. Mais ce manque de confiance dans les gouvernements et dans la politique n'est pas l'apanage des démocraties récentes. A la question « Considérez-vous que la conduite des affaires publiques dans votre pays soit le reflet de la volonté du peuple ? » extraite du sondage du millénaire réalisé par l'institut *Gallup International* auprès de plus 50 000 personnes dans 60 pays, moins d'un tiers des personnes interrogées ont répondu

Les deux dernières décennies du XX^e siècle ont été marquées par une accélération historique des progrès de la démocratie à l'échelle mondiale

DIAGRAMME 3.1

Les inégalités se creusent dans de nombreux pays

Indice de Gini du revenu par habitant



Source : Milanovic, 1998, p. 41.

Les liens entre démocratie et développement humain peuvent être solides, mais ils ne sont pas automatiques

par l'affirmative. Et à la question « Votre gouvernement répond-il à la volonté du peuple ? » 10 % seulement ont répondu oui⁷.

Pour certains, toutes ces déceptions signifient que la démocratie est incompatible avec le développement social et économique. L'histoire et les faits, exposés au chapitre 2, prouvent que ce n'est pas le cas. Mais l'histoire nous apprend également qu'en elle-même, la démocratie n'est pas forcément synonyme de davantage de justice sociale, de croissance éco-

nomique, ainsi que de stabilité sociale et économique accrue. Les liens entre démocratie et développement humain peuvent être solides, mais ils ne sont pas automatiques. Et dans presque tous les pays, ils ont besoin d'être consolidés. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à renforcer les institutions démocratiques et à promouvoir une politique démocratique. C'est le thème que développe ce chapitre (voir la contribution spéciale du président iranien Seyyed Mohammad Khatami).

CONTRIBUTION SPÉCIALE

L'avenir du monde, c'est la démocratie

Au nom de Dieu

Rendue anxieuse par la traversée d'un XX^e siècle marqué par les effusions de sang, les catastrophes et les discriminations, l'humanité aspire à un avenir meilleur pour ce nouveau siècle, à un avenir guidé par l'esprit de justice chassant les spectres du passé et du présent et fondé sur le respect de la dignité et des droits de tous les êtres humains.

On parle beaucoup des souffrances de l'humanité. Trop souvent, des victimes de tous âges sont sacrifiées à la puissance, à la richesse et aux erreurs d'une poignée de privilégiés. Les habitants d'une partie du monde ont certes atteint un niveau de vie acceptable, mais le fond et la forme, chez eux, les plonge dans les affres de l'angoisse spirituelle. Dans d'autres régions beaucoup plus peuplées, les populations sont confrontées à une multitude d'épreuves, allant de la pauvreté, de l'ignorance et de l'exclusion à la présence d'un pouvoir non démocratique souvent sous la coupe des grandes puissances mondiales.

Au cours du siècle qui vient de s'écouler, la démocratie s'est peu à peu imposée en tant que valeur et a inspiré de nouveaux modèles de gouvernance. À l'heure où les peuples et les nations s'éveillent, les dirigeants politiques doivent se concilier cette valeur et permettre aux êtres humains de se réaliser en leur accordant liberté et dignité, et en laissant s'épanouir leur spiritualité.

Les principales caractéristiques de la démocratie, qu'il faut clairement distinguer de ses multiples manifestations, sont le droit des peuples à choisir leur destinée, l'existence d'une autorité, et plus particulièrement, d'une autorité politique, qui soit l'émanation de la libre volonté et du libre choix des populations, mais aussi la soumission de cette autorité au contrôle permanent des citoyens et, enfin, l'institutionnalisation de cette obligation de rendre des comptes. S'il est impossible de dire d'une forme de démocratie qu'elle est la seule et unique admissible, les efforts tendant vers une démocratie apte à prendre en considération la dimension spirituelle et morale de la vie humaine peuvent, eux, annoncer un nouveau modèle de vie démocratique.

Les principes démocratiques sous-tendent désormais la gestion des affaires publiques intérieures et méritent également de s'imposer comme la nouvelle

norme régissant les relations mondiales. Par voie de conséquence, les exigences de quelques dirigeants ne devraient pas se substituer aux intérêts de l'humanité : il faut faire cesser les pratiques, devenues courantes, qui consistent, d'une part, à soutenir des gouvernements non démocratiques peu soucieux de répondre aux attentes et aux besoins de la population et, d'autre part, à réagir selon des critères variables et différents aux événements qui se produisent sur l'ensemble de la planète.

Il est en outre nécessaire de réorganiser la structure du pouvoir dans le monde contemporain. Dans une société mondiale constituée de nations égales en droit et en dignité — tout comme le sont les individus au sein des nations — les cultures et les civilisations, dans leur diversité, doivent œuvrer ensemble à construire un monde moral et humain, garantissant la liberté et le progrès pour tous.

Au bout du compte, la communauté mondiale réclame l'émergence d'une société morale et à l'écoute, qui évite le recours à la force et à la coercition dans les différends nationaux et internationaux. Les valeurs et normes qui ne sont pas codifiées sous forme de lois, et les lois qui ne sont pas assorties de mécanismes d'application, ne peuvent avoir des effets tangibles. La mondialisation dépend donc étroitement de l'élaboration de nouveaux droits et d'une nouvelle éthique communs, mais aussi des répercussions de ces deux éléments sur les normes et les institutions nationales et internationales.

L'avenir du monde, c'est la démocratie, à tous les niveaux de la gouvernance. Il s'agit de développer des valeurs éthiques, juridiques et politiques reposant sur le dialogue, l'échange libre d'idées et le mélange de cultures. Faisons progresser les Nations Unies, afin de promouvoir, demain, la participation équitable de toutes les nations à la gestion des affaires mondiales.



Seyyed Mohammad Khatami
Président de la République islamique d'Iran

CONTRÔLE PUBLIC DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Comment améliorer le fonctionnement des démocraties pour leur permettre de mieux répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens ordinaires ? Au-delà de la simple possibilité d'exprimer son avis et ses préférences, le peuple devrait-il exercer un contre-pouvoir sur les dirigeants et avoir les moyens d'influencer leurs décisions ?

Qui dit pouvoir dit aussi responsabilité : le peuple doit non seulement avoir son mot à dire sur les décisions officielles, mais aussi être en mesure de demander des comptes à ses dirigeants. Il doit pouvoir exiger des réponses à ses questions concernant leurs décisions et leurs actes, et sanctionner les fonctionnaires ou les organismes publics qui ne se montrent pas à la hauteur de leurs responsabilités. De nos jours, l'idée que l'on doit demander des comptes non seulement aux responsables publics, mais aussi à ceux des entreprises et des organisations internationales, et à tous ceux qui ont un quelconque pouvoir dans les prises de décisions publiques, est en train de gagner du terrain. Etant donné l'influence que ces derniers exercent sur la vie des individus et des communautés, ils sont les dépositaires de la confiance du peuple, et doivent donc répondre de leurs actes devant le parlement et l'opinion.

L'obligation de rendre des comptes a des significations différentes selon le contexte. A qui, pour quoi et selon quelles normes est-elle appliquée ? Souvent, il s'agit de sanctionner des infractions comme, par exemple, le non-respect des plafonds de pollution par les entreprises. L'obligation de rendre des comptes n'existe pas dans un pays où une entreprise peut polluer son environnement en toute impunité parce que la législation et la réglementation nationales sont insuffisantes ou mal appliquées. Dans d'autres cas, il peut s'agir de sanctionner des enseignants, des médecins et d'autres professionnels qui ne respectent pas les normes minimales de la profession. Toutes ces formes de responsabilité sont essentielles à la gouvernance démocratique. Elles garantissent que les dépositaires de la confiance publique exercent leurs fonctions de manière efficace et équitable.

En démocratie, le peuple peut exiger des comptes de deux manières : par l'action de la société civile et par des structures de représentation et de délégation. Mais, à l'exception des élections, la plupart des mécanismes officiels de contrôle sont délégués. L'aspect le plus important est l'équilibre des pouvoirs entre exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que l'existence d'organes spécialisés et indépendants de surveillance, comme les commissions des droits de l'homme,

les commissions électorales, les commissions de contrôle des services publics, les médiateurs, les commissaires aux comptes et les organismes anti-corruption.

Dans de nombreux pays, en particulier les démocraties récentes, les institutions démocratiques souffrent d'une surcharge de travail et d'un manque de moyens. Les partis politiques sont désorganisés et les élus ne peuvent pas maintenir un contact étroit avec leurs électeurs. Les organismes de contrôle et de réglementation manquent de salariés qualifiés et le personnel administratif est sous-payé, débordé ou les deux à la fois. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, beaucoup de pays qui organisaient une élection présidentielle pluraliste pour la première fois l'ont fait avec des partis politiques créés seulement quelques mois auparavant.

Le manque de ressources ne constitue pas la seule faiblesse institutionnelle. Les institutions nationales sont parfois inefficaces, parce que le véritable pouvoir est ailleurs. Dans un monde plus intégré, les Etats faibles et endettés doivent accepter de partager avec des acteurs internationaux l'élaboration de larges pans de leur politique, si tant est qu'ils y participent. Certaines décisions prises au niveau mondial s'imposent aux Etats, et ni les élections nationales ni les contre-pouvoirs ne permettent de demander des comptes aux puissants acteurs mondiaux. Il arrive également que certains Etats ne puissent exercer aucune autorité véritable, car des groupes subversifs se la sont appropriée, comme les mouvements de guérilla, les mafias et les trafiquants de drogue internationaux, les gros propriétaires terriens ou les gangs des bidonvilles⁸.

Même lorsque des systèmes de contrôle public existent, ils ne fonctionnent pas correctement dans de nombreuses démocraties. Ils ne servent pas l'intérêt du plus grand nombre et ils sont encore plus inefficaces lorsqu'il s'agit de protéger celui des minorités, des femmes et des pauvres. A cela, il y a deux raisons principales :

- Les institutions démocratiques sont perverties par la corruption et la mainmise des élites.
- Les institutions démocratiques ont une portée insuffisante et la pratique de la démocratie est lacunaire.

LORSQUE LA CORRUPTION OU LES INTÉRÊTS FINANCIERS PERVERTISSENT LES INSTITUTIONS

La corruption, les abus de pouvoir, les intimidations par des criminels et délinquants sont autant d'éléments qui participent à l'affaiblissement du mécanisme de contrôle démocratique. Les organismes de tutelle et de réglementation peuvent également faillir à leur mission lorsqu'ils tombent entre les mains d'intérêts politiques ou d'intérêts particuliers. Ainsi, à la fin des an-

Qui dit pouvoir dit aussi responsabilité : le peuple doit non seulement avoir son mot à dire sur les décisions officielles, mais aussi être en mesure de demander des comptes à ses dirigeants

Une justice à deux vitesses

Les systèmes judiciaires semblent souvent plus enclins à accuser les pauvres qu'à les défendre. Selon la Commission pastorale de la terre, entre 1964 et 1992, 1 730 paysans, ouvriers agricoles, dirigeants syndicaux, prêtres ouvriers et avocats des droits de l'homme ont été assassinés au Brésil pour des raisons politiques. En 1992, seules 30 de ces affaires avaient été portées devant les tribunaux, et à peine 18 avaient débouché sur des condamnations.

Des enquêtes montrent que, dans le meilleur des cas, la police et le système judiciaire sont considérés comme sourds aux réclamations des pauvres et, au pire, comme abusant des pouvoirs qui leur sont conférés. Une étude récente de la Banque mondiale montre que, dans le monde, les pauvres accusent souvent la police de :

- passivité : les forces de l'ordre ne sont pas là lorsque leur présence est nécessaire, et se déplacent uniquement en cas de meurtre ;
- corruption : fausses arrestations, inculpations et emprisonnements, libération conditionnée au versement d'importants pots-de-vin ; vol d'argent à des enfants ; menaces, chantage et exactions à l'encontre de la population ; utilisation de substances illicites et complicité avec les malfaiteurs.
- brutalité : harcèlement de vendeurs de

rue, confiscation de documents d'identité, viol de femmes venues porter plainte, passage à tabac d'innocents, tortures et meurtres de jeunes garçons sans toit.

Ces problèmes sont encore aggravés par un système judiciaire qui ne punit pas les abus policiers. De même, la corruption peut fausser la surveillance opérée par les services internes de police, les médiateurs, les commissions judiciaires indépendantes et les comités nationaux de défense des droits de l'homme. Lorsque le président de la commission mexicaine des droits de l'homme a été tué, en 1990, un commandant de la police a été accusé du meurtre. Au cours de son procès, six témoins à charge ont été assassinés. En 1992, un médiateur chargé des droits de l'homme a été nommé au Salvador. En 1998, l'assemblée de ce pays nationale l'a remplacé par un homme qui faisait à l'époque l'objet de neuf plaintes déposées par le même organisme de défense des droits de l'homme. Il était notamment accusé de corruption, d'obstruction à la justice et d'infraction aux règles de droit. Par la suite, le bureau de médiation a été encore davantage discrédité à cause du taux de rotation élevé de son personnel, de la flagrante gabegie et de son peu d'empressement à enquêter sur les plaintes pour violation des droits de l'homme.

Sources : Narayan, Chambers, Shaha et Petesh, 2000, pp. 163-64 ; Goetz et Jenkins, 2002 ; Pinheiro, 1999, p. 55.

Partis pris contre les femmes et procédures judiciaires

Une étude sur les litiges fonciers dans le district de Kabale, en Ouganda, a montré que, du fait de partis pris sexistes et de la corruption, les tribunaux locaux défendaient généralement mal les femmes en litige avec des hommes de leur famille à propos de la vente de terrains ou de propriétés. Dans ces différends, ce sont souvent des fils adultes ou des parents masculins qui harcèlent des veuves âgées pour qu'elles leur cèdent le terrain dont elles ont hérité de leur mari. Dans d'autres cas, c'est le mari qui vend des biens fonciers familiaux sans consulter son épouse. Fréquemment confrontées aux demandes de paiements

« informels » de la part des représentants de l'Etat, les femmes ayant porté ces affaires devant la justice n'ont généralement pas pu verser de pots-de-vin aussi importants que leurs parents masculins. Il y a même parfois eu entente entre les vendeurs et des membres du conseil de village.

Il n'existe pas de mécanisme institutionnel pour mettre un frein à la corruption et aux partis pris contre les femmes. En outre, le système électoral défavorise particulièrement les femmes souhaitant siéger dans les conseils de village.

Source : Goetz et Jenkins, 2002.

nées quatre-vingt-dix, l'Asie du Sud-Est a été exposée à une brume atmosphérique tenace, créant de sérieux risques pour la santé publique, car des propriétaires de plantations avaient soudoyé des fonctionnaires indonésiens afin qu'ils ferment les yeux sur des feux de forêt illégaux, le défrichage par le feu étant moins coûteux que les méthodes manuelles. Des pots-de-vin circulaient à tous les niveaux de la hiérarchie administrative, si

bien que les chefs ne pouvaient plus sanctionner leurs subalternes quand ils ne faisaient pas appliquer la réglementation. En retour, les échelons inférieurs s'abstenaient de dénoncer leurs supérieurs. C'est seulement lorsque la brume provoquée par ces feux de forêt a commencé à s'étendre en Malaisie et à Singapour, en 1997, que des mesures vigoureuses ont été mises en œuvre afin de rassurer la communauté internationale⁹.

Dans une étude réalisée en l'an 2000 sur le secteur bancaire au Bangladesh, *Transparency International Bangladesh* a révélé que les personnes souhaitant obtenir un crédit auprès du secteur bancaire formel devaient payer un pots-de-vin de l'ordre de 2 à 20 % de la valeur de l'emprunt. Les pourcentages les plus élevés étaient soutirés aux demandeurs issus des milieux ruraux, sans instruction, et leur ampleur s'explique en partie parce que ces sommes étaient partagées entre les fonctionnaires en charge de l'examen des dossiers¹⁰. Pire encore, les emprunteurs payaient souvent jusqu'à la moitié du montant de l'emprunt en échange de la promesse des directeurs d'agence que l'emprunt n'aurait pas à être remboursé, promesse souvent non tenue, d'ailleurs. Lorsque les bénéficiaires supposés n'ont d'autre choix que d'être complices de la corruption, toute volonté de protestation se trouve anéantie, et il devient ainsi plus difficile de dénoncer ces pratiques.

Il arrive également que les procédures judiciaires soient biaisées et accordent peu de protection aux simples citoyens, particulièrement aux personnes les plus démunies. Les systèmes judiciaires sont souvent inaccessibles et utilisent une langue très formelle que beaucoup ne savent ni parler ni écrire. En outre, ils sont trop fréquemment sujets à la corruption. Lorsque les victimes ne peuvent pas saisir les tribunaux, les coupables restent souvent impunis, surtout s'ils font partie de la police. Des études réalisées en Amérique latine montrent que les minorités, les pauvres ainsi que d'autres catégories marginalisées, comme les homosexuels ou les enfants des rues, sont victimes, de façon disproportionnée, de violences physiques ainsi que d'autres mauvais traitements infligés par la police (encadré 3.1). Autre point noir : la discrimination sexuelle dans les procédures judiciaires. Les conseils de village dominés par les hommes déniaient systématiquement les droits des femmes, comme dans les litiges fonciers en Ouganda (encadré 3.2).

En outre, les processus électoraux peuvent être pervertis par la fraude. De nombreuses élections ont été contestées par des candidats d'opposition faisant état de fraudes et d'irrégularités. Ainsi, au Cameroun, en 1997, le président Paul Biya a été réélu avec 93 % des suffrages, mais les

trois principaux partis d'opposition avaient boycotté le scrutin et le gouvernement avait rejeté toutes les demandes de création d'une commission électorale indépendante¹¹. Récemment, de trop nombreuses autres élections ont été entachées de la sorte : en Haïti en 2000¹², au Tchad en 2001, au Zimbabwe et à Madagascar en 2002.

En politique, l'argent joue un rôle particulièrement grave, parce qu'il peut dénaturer les institutions démocratiques à tous les niveaux. Il peut fausser le processus électoral et la représentativité des élus. Il peut aussi pervertir le débat parlementaire ainsi que le fonctionnement des pouvoirs judiciaire et exécutif. Ce problème a été d'une actualité brûlante il y a peu dans de nombreux pays, souvent suite à des scandales aux plus hauts niveaux du gouvernement. Dans plusieurs pays, des personnalités politiques ont été accusées d'avoir accepté de l'argent provenant de délinquants, pour leur enrichissement personnel ou pour le financement de leur campagne électorale. Lorsque les démocrates chrétiens se sont effondrés en Italie, dans les années quatre-vingt-dix, c'est largement sous le coup d'accusations de « connivence financière avec la mafia »¹³. Au début des années quatre-vingt, l'Allemagne avait sérieusement été ébranlée par « l'affaire Flick » (découverte de dons illégaux émanant du groupe Flick¹⁴). Des personnalités politiques de haut rang des principaux partis ont alors été soupçonnées d'avoir enfreint la législation sur le financement des campagnes électorales¹⁵. Ce scandale a débouché sur l'adoption de nouveaux textes visant à éviter les financements politiques irréguliers. Pourtant, en 1999, l'ancien chancelier Helmut Kohl a dû démissionner de son poste de président honoraire de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) après avoir reconnu avoir été à la tête d'un système de comptes secrets et avoir reçu des dons clandestins équivalant à 6,5 millions de dollars¹⁶. Par la suite, ce scandale a éclaboussé d'autres membres de ce parti.

Les processus électoraux ne peuvent pas fonctionner sans financement. Mais là où l'argent joue un rôle déterminant, il traduit les inégalités économiques en inégalités politiques et sape le principe « une personne, une voix ». Ce problème n'est pas nouveau, mais la forte progression du coût des campagnes a certainement aggravé la situation. Aux États-Unis, les candidats à l'élection présidentielle ont dépensé 92 millions de dollars en 1980, puis 211 millions en 1988 et 343 millions en 2000¹⁷. Si l'on inclut les dépenses des partis politiques, le coût total a dépassé 1 milliard de dollars en 2000¹⁸. Bien qu'il ne constitue pas un gage de succès, un gros budget de campagne revêt une grande importance dans de nombreux scrutins. Aux États-Unis, une étude sur les campagnes électorales des an-

nées soixante-dix a montré que les candidats en lice contre des membres du Congrès sortants gagnaient un point de pourcentage de voix pour chaque tranche supplémentaire de 10 000 dollars dépensés¹⁹.

De telles dépenses anéantissent l'égalité des chances parce qu'il est pratiquement impossible à un candidat alignant peu de moyens financiers d'entrer dans la course. Elles augmentent aussi la dépendance des hommes politiques envers certaines sources de financement. Le système démocratique devient ainsi vulnérable face à l'influence fâcheuse de groupes d'intérêts particuliers, et spécialement des milieux d'affaires (encadré 3.3).

UNE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE LIMITÉE ET LACUNAIRE

Les structures formelles de participation et de responsabilité opérationnelles ne sont dans le meilleur des cas que des instruments imparfaits. Les élections et autres moyens officiels de contre-pouvoir ne donnent aux citoyens la possibilité de sanctionner ceux qui abusent de leur mandat qu'à l'expiration de celui-ci. En outre, il est rare qu'adhérer à un parti politique, essayer d'influencer son programme et voter aux élections suffise à préserver les droits des femmes, des minorités et des pauvres.

Ces mécanismes n'ont pas non plus assez de portée pour remédier aux injustices qui pèsent sur le quotidien de la population. Ainsi, un rapport récent de la Banque mondiale se penche sur l'échec partiel de la réforme agraire en Colombie. Les élites ont en effet détourné ce programme à leur avantage. Vendeurs et acheteurs se sont entendus pour surévaluer le prix des terres, partager le surplus et laisser l'État payer la note²⁰. Et, selon ce rapport, même les questions répétées au parlement n'ont pas permis d'aller au fond du problème.

Pour résoudre de telles difficultés, l'une des solutions consisterait à décentraliser le pouvoir à des niveaux de gouvernement inférieurs, pour le rapprocher du peuple. Mais les fonctionnaires locaux ne sont pas plus immunisés contre la mainmise de l'élite que ceux du gouvernement central. À vrai dire, loin de renforcer la démocratie locale, la décentralisation pourrait, en fait, consolider le pouvoir et l'influence des élites locales²¹. Dans ces conditions, les citoyens pourraient avoir davantage de chances avec des fonctionnaires plus éloignés. Une enquête récente menée dans 12 pays a montré que dans la moitié seulement de ces pays, on pouvait prouver, et encore, parfois de manière assez limitée, que la décentralisation donne davantage de pouvoir

Là où l'argent joue un rôle déterminant, il traduit les inégalités économiques en inégalités politiques et sape le principe "une personne, une voix"

De l'influence des entreprises sur la politique

Pourquoi les milieux d'affaires cherchent-ils à influencer la vie politique dans les démocraties ? Lorsqu'il ne s'agit pas simplement, pour certains responsables politiques corrompus, d'augmenter leurs revenus personnels, deux autres facteurs entrent en ligne de compte. Premièrement, l'Etat sert l'intérêt général en soutenant les entreprises, ce qui crée des emplois et de la croissance. Toute action des pouvoirs publics qui tendrait à entraver la réussite des entreprises risque non seulement de nuire à l'économie du pays, mais aussi d'inciter ces dernières à s'implanter à l'étranger. Deuxièmement, les entreprises disposent généralement de moyens et de possibilités sans commune mesure avec ceux des organisations qui défendent la cause des travailleurs, des consommateurs ou de l'environnement.

Parrainage politique par les entreprises

Dans de nombreux pays, il est fréquent que les entreprises participent financièrement à la vie politique et créent des groupes de pression. Si, aux Etats-Unis, le financement des campagnes électorales a été entièrement réformé par une loi adoptée au début de 2002, c'est en grande partie sous l'effet des préoccupations de l'opinion publique envers l'accroissement spectaculaire des contributions des entreprises, principalement sous forme de fonds non limités et non réglementés (*soft money*). Ainsi, dans ce pays, les milieux d'affaires avaient financé la campagne électorale de 2000 à hauteur de 1,2 milliard de dollars, soit environ quatorze fois l'apport, déjà énorme, des syndicats, et seize fois le montant versé par d'autres groupes d'intérêt. Bien que les lois sur le financement de la vie politique par les entreprises soient beaucoup plus restrictives dans de nombreux pays européens, le schéma américain se retrouve dans d'autres parties du monde. En Inde, par exemple, les grandes entreprises ont financé environ 80 % des principaux partis en 1996.

Les dons et les pressions des entreprises couvrent souvent la voix des travailleurs, des consommateurs, des femmes, des écologistes et d'autres groupes d'intérêt et de défense des citoyens. Le secteur agroalimentaire, par exemple, exerce une influence considérable sur les positions nationales dans les négociations multilatérales sur les échanges. De plus, certains dossiers très médiatisés, comme le projet de centrale électrique de Dabhol en Inde, financé par Enron à raison de 3 milliards de dollars, ou la privatisation des ressources en eau douce, confiées à l'entreprise Aguas del Tunari, en Bolivie, montrent que les intérêts de la population locale, des intellectuels, des défenseurs de l'environnement, entre autres, sont souvent négligés, jusqu'à ce qu'ils suscitent des protestations et de graves affrontements. Ainsi, en Bolivie, des centaines d'ouvriers se sont mis en grève, paralysant les transports. La violente réaction des forces de l'ordre a entraîné la mort d'un manifestant. La loi martiale a été déclarée peu après.

De tels cas alimentent le scepticisme de l'opinion publique en général, et pas seulement des militants anti-mondialisation, à l'égard des grandes entreprises et de leur responsabilité. Dans son étude de 1999 sur le nouveau millénaire, le cabinet *Gallop International* a interrogé 57 000 personnes, dans 60 pays. Il a constaté que la population nour-

rissait généralement des soupçons et un certain mépris concernant le comportement des entreprises, dont elle attend par ailleurs généralement beaucoup sur le plan social. Près de quatre personnes interrogées sur cinq estimaient que le monde des affaires devait contribuer à la santé et à la sécurité publiques. Les deux tiers pensaient que les entreprises sont responsables des faits de corruption et de trafic d'influence. Dans 12 pays d'Europe, plus de la moitié des personnes interrogées ont jugé que les entreprises n'accordaient pas suffisamment d'attention à leurs responsabilités sociales.

La population s'inquiète de plus en plus de voir qu'on ne demande pas aux entreprises de rendre compte de leurs actes, par suite d'un manque de rigueur dans la rédaction ou la mise en application des lois. De fait, même lorsqu'une législation est adoptée, elle n'est souvent pas appliquée. Ainsi, aux Etats-Unis, la criminalité en col blanc bénéficie de beaucoup moins d'attention de la part des autorités de contrôle que les autres formes de délinquance. Entre 1992 et 2001, la SEC (*Securities and Exchange Commission*, le gendarme de la Bourse américaine) a demandé l'ouverture d'une procédure dans 609 affaires de délit (de droit civil) de cols blancs. Seules 187 personnes ont été mises en examen, 142 ont été reconnues coupables et une peine de prison a été prononcée à l'encontre de 87 d'entre elles.

Des influences multiples

Les dons aux responsables et aux partis politiques ne sont qu'un moyen d'influence parmi d'autres pour les entreprises. Ces dernières montent aussi toutes sortes d'opérations afin de s'assurer que leur point de vue sera entendu et d'influer sur l'action publique. Elles élaborent notamment des propositions de lois qu'elles soumettent au Parlement, présentent leur témoignage ou participent à certaines consultations. Elles pèsent également sur la mise en application de certaines mesures, par exemple en négociant les calendriers de mise en œuvre, en proposant la nomination de certaines personnes à des fonctions officielles et en organisant des séminaires d'information à l'attention des magistrats. Selon une étude récente, aux Etats-Unis, sur les 111 membres recensés de trois comités consultatifs sur le commerce extérieur, seuls 2 étaient délégués par les syndicats. Les consommateurs, eux, n'étaient pas du tout représentés et le siège réservé à un organisme de défense de l'environnement est resté vide. En revanche, au sein de ces comités, les milieux d'affaires disposaient de 92 représentants issus de différentes entreprises et de 16 représentants venant d'associations professionnelles.

Aux Etats-Unis également, le débat sur le changement climatique illustre ces tendances. La *Global Climate Coalition*, fondée en 1989, est un groupement d'industriels qui coordonne la participation des milieux d'affaires aux débats internationaux sur ce thème. A cette fin, il a exercé des pressions considérables, en réfutant vigoureusement les arguments des scientifiques. Et, tandis que la plupart des chercheurs s'accordent à penser que les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites, cette coalition affirme avec force que les objectifs énoncés dans le Protocole de Kyoto sont

« irréalistes ».

Quels remèdes ?

Ces asymétries de moyens et de pouvoir ne pouvant être supprimées par magie, il faut trouver d'autres solutions pour réduire l'influence excessive des entreprises sur la sphère politique. Il est fondamental de réformer le financement de la vie politique, notamment par les mesures suivantes :

- renforcement de la transparence et publication de toutes les sources de financement des élections, des partis et des candidats ;
- fixation de plafonds précis pour les dépenses et les contributions, par type d'élection et source de financement ;
- financement public des candidats et des partis.

Ces mesures ont d'ores et déjà été introduites par de nombreux pays. L'Indonésie, la République de Corée et la Thaïlande, notamment, ont adopté une législation détaillée, qui encourage la transparence et plafonne dépenses et contributions. En 2000, au Royaume-Uni, tous les partis politiques ont dû révéler l'origine des dons supérieurs à 5 000 et 1 000 livres sterling, à l'échelon national et local, respectivement. Le financement public peut prendre différentes formes, allant de l'approche « maximaliste », dans laquelle l'Etat est la principale source de financement d'un parti et d'une élection (comme c'est le cas en Allemagne, en Corée et en Suède), à une approche « minimaliste », dans laquelle les élections ne sont que partiellement subventionnées (comme en Australie, au Canada et en Irlande). Au Royaume-Uni, il n'y a pas de financement public direct, mais les candidats bénéficient de la gratuité pour un certain temps d'antenne et pour leurs envois postaux.

On pourrait également s'attaquer au problème sous un autre angle, via l'introduction de normes qui favorisent une attitude socialement responsable de la part des entreprises participant à la vie politique. Il s'agit de mettre l'accent sur :

- la transparence des activités politiques menées par les entreprises. Novartis, par exemple, rend publiques ses positions sur les protocoles relatifs à la sécurité biologique et Astra Zeneca fait de même pour les sommes qu'il verse à certains groupes d'intérêt ;
- l'obligation de rendre des comptes au grand public. Ainsi, l'entreprise d'électricité Scottish Power invite des observateurs extérieurs à commenter ses politiques ;
- la cohérence entre les points de vue adoptés individuellement par les entreprises et ceux des groupes qui les représentent, tels que les associations professionnelles ou les mouvements de défense des intérêts industriels, notamment.

L'approche la plus efficace, et la plus ambitieuse, consisterait, pour les entreprises, à renoncer une fois pour toutes à influencer sur la sphère politique. Selon toute probabilité, il faudrait pour cela adopter une nouvelle législation s'appliquant simultanément à toutes. Certaines entreprises ont d'ores et déjà pris un certain nombre de mesures dans ce sens. Shell, par exemple, a cessé d'apporter une contribution financière aux personnalités et partis politiques.

Sources : Center for Responsive Politics, 2001 ; Centre pour le développement humain Mahbub ul Haq, 1999 ; Madeley, 1999 ; Human Rights Watch, 2002 ; Parry, 2001 ; Grunwald, 2002 ; Zadek, 2001 ; Leaf, 2002 ; Korten, 1995 ; SustainAbility 2001, p. 14 ; Global Climate Coalition, 2002 ; Sridharan, 2001.

au peuple, réduit la pauvreté, favorise le progrès social ou estompe les inégalités géographiques²². C'est lorsque les politiques locales sont démocratiques, s'appuient sur des structures fortes et des pratiques participatives ouvertes que la décentralisation est la plus favorable aux pauvres. Elle ne peut donner le pouvoir à la population que si elle s'accompagne d'un soutien important aux groupes communautaires²³.

Ainsi, en démocratie, les structures formelles de responsabilité sont théoriquement fortes, mais souvent perverties par des concentrations de pouvoir et d'influence qui s'auto-perpétuent. Dans certains pays, les mêmes premiers ministres se sont relayés pendant des décennies et les politiques dynastiques perdurent. Au Mexique, le même parti est resté au pouvoir pendant plus de 70 ans, avant que les élections de l'an 2000 ne mettent fin à cette domination. Malgré des soulèvements démocratiques et quelques incursions en politique de catégories sous-représentées, les élites gardent leur emprise sur le pouvoir au niveau de l'Etat et des structures de pouvoir inégalitaires prédominent²⁴.

Pour sortir de ce cercle vicieux, il importe de renforcer les institutions démocratiques et les capacités des Etats. Mais cela ne règlera qu'une partie du problème. La pression politique doit aussi émaner de structures formelles extérieures, grâce à l'émergence d'un système démocratique plus dynamique.

RENFORCER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES FORMELLES

La plupart des 81 pays qui ont récemment entrepris de se démocratiser doivent encore se défaire de l'héritage de leur passé autoritaire. En outre, les institutions et les pratiques démocratiques doivent encore s'y enraciner. On constate par ailleurs une crise des processus représentatifs, qui touche même les démocraties bien établies. Aux Etats-Unis, le taux de participation aux élections présidentielles a baissé, passant de 96 % en 1960 à 51 % en l'an 2000. Au Royaume-Uni, ce taux est tombé de 78 % en 1992 à 59 % en 2001 pour les élections législatives. Bien que ces tendances ne soient pas universelles (la participation est en augmentation dans certains pays, notamment en Amérique latine), de fortes baisses ont également été observées dans huit autres pays de l'OCDE²⁵. Aux Etats-Unis, en France, en Italie et en Norvège, le nombre des adhérents aux partis politiques a diminué de moitié (ou davantage) en 20 ans (tableau 3.1). Selon des enquêtes réalisées en Amérique latine ainsi qu'en Europe centrale et orientale, la population fait nettement moins confiance aux partis politiques à l'église, aux forces armées ou à la télévision (diagramme 3.2)²⁶.

TABLEAU 3.1

Erosion du nombre d'adhérents aux partis politiques

Pays	Période	Variation du nombre d'adhérents	
		Valeur absolue	Pourcentage
France	1978-1999	-1 122 000	-64,6
Italie	1980-98	-2 092 000	-51,5
Etats-Unis	1980-98	-853 000	-50,4
Norvège	1980-97	-219 000	-47,5
République tchèque	1993-99	-225 000	-41,3
Finlande	1980-98	-207 000	-34,0
Pays-Bas	1980-2000	-136 000	-31,7
Autriche	1980-99	-446 000	-30,2
Suisse	1977-97	-119 000	-28,9
Suède	1980-98	-143 000	-28,0
Danemark	1980-98	-70 000	-25,5
Irlande	1980-98	-28 000	-24,5
Belgique	1980-99	-136 000	-22,1
Allemagne	1980-99	-175 000	-9,0
Hongrie	1990-99	8 000	5,0
Portugal	1980-2000	50 000	17,0
Slovaquie	1994-2000	38 000	29,6
Grèce	1980-98	375 000	166,7
Espagne	1980-2000	809 000	250,7

Source : Mair et van Biezen 2001, p. 12.

Les pays désireux de restaurer la confiance publique dans les structures représentatives et de réduire la concentration du pouvoir politique doivent engager les mesures suivantes :

- Elaborer des vecteurs plus solides pour la participation et la représentation politiques formelles par le biais des partis politiques et des systèmes électoraux.
- Renforcer les contre-pouvoirs afin de faire obstacle à l'arbitraire en séparant les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et en créant des entités réellement indépendantes.
- Décentraliser dans un sens démocratique, avec un transfert du pouvoir du gouvernement central aux provinces et villages, étayé par des institutions et des pratiques démocratiques renforcées.
- Instaurer la liberté et l'indépendance des médias.

DÉVELOPPER DES VECTEURS PLUS SOLIDES POUR LA PARTICIPATION ET LA REPRÉSENTATION POLITIQUES FORMELLES

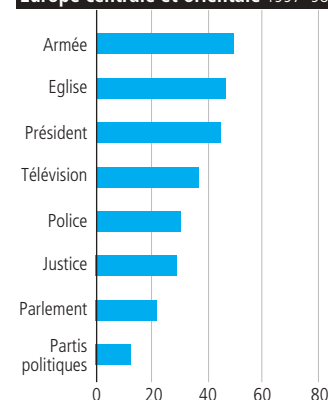
La bonne marche d'une démocratie dépend du bon fonctionnement de partis politiques à l'écoute du peuple. Mais qui dit démocraties nouvelles dit aussi partis nouveaux. Or, ces derniers ne sont pas encore capables d'assumer leurs fonctions traditionnelles d'éducation politique, de mobilisation et de représentation d'intérêts divers. Dans de nombreux pays africains, les partis d'opposition disparaissent entre deux élections, tandis que ceux au pouvoir se comportent comme ils le faisaient dans un système de parti unique. Le manque de fonds publics et les limites à la levée de capitaux mettent les formations politiques à la merci de quelques

DIAGRAMME 3.2

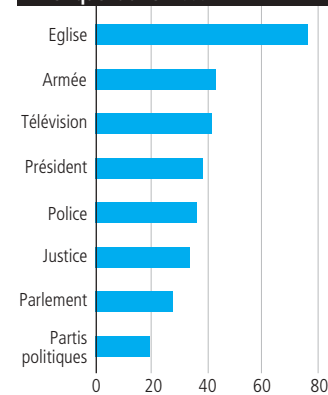
Confiance dans les institutions

Pourcentage d'individus déclarant avoir une « grande » ou une « certaine » confiance dans les institutions

Europe centrale et orientale 1997-98



Amérique latine 2000



Sources : Lagos, 2001 ; Rose et Haerpfer, 1999.

Les quotas encouragent la participation des femmes à la politique

Dans le monde entier, les femmes représentent moins de 14 % des élus des chambres basses et cette proportion progresse extrêmement lentement. Pour accélérer ce processus, de nombreux pays ont mis en place un système de quotas. Ces derniers sont notamment en vigueur dans les 11 pays où la participation des femmes à la vie politique dépasse les 30 %. C'est le cas en Suède et dans d'autres pays nordiques, en Argentine, premier pays d'Amérique latine à avoir introduit ce mécanisme en 1991, et au Mozambique. Les quotas peuvent être fixés par le législateur, sous forme d'un pourcentage obligatoire d'élus parlementaires, ou adoptés volontairement par les partis politiques.

Quotas fixés par le législateur

En Inde, depuis 1993, un tiers des sièges au sein des gouvernements locaux (*panchayats*) sont réservés aux femmes. Au niveau local, les partis et les groupes d'intérêt ont donc dû trouver un certain nombre de candidates pour les représenter et obtenir leur soutien. En 1998, les femmes ont remporté 40 % des sièges dans les *panchayats*.

En France, suite à un amendement de 1999 à la Constitution, au moins la moitié des candidats aux élections municipales doivent être des femmes. Celles-ci ont obtenu 48 % des sièges de

conseillers municipaux en 2001, contre 22 % en 1995. En ce qui concerne les élections nationales, pour laquelle il n'y a pas de quotas, la part des femmes élues n'est passée que de 7 % en 1998 à 9 % en 2001.

Quotas adoptés volontairement par les partis

En 1994, en Afrique du Sud, le Congrès national africain (ANC) a institué un système de quotas imposant au moins un tiers de candidates. Avec 120 élues à l'assemblée nationale qui compte au total 400 députés, le pays se classe désormais au huitième rang pour la représentation parlementaire féminine, alors qu'il se situait encore à la 141^e place en 1994.

Au Royaume-Uni, le Parti travailliste a décidé de ne présenter que des candidates aux sièges vacants entre 1993 et les élections générales de 1997. En 2000, le nombre d'élues à la Chambre des communes était de 121, soit pratiquement deux fois plus qu'en 1995.

Les quotas ne sont pas la panacée

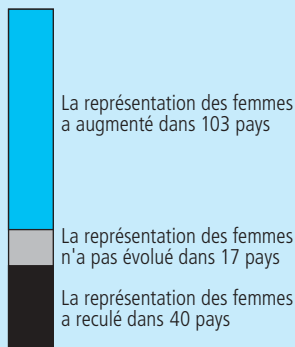
Les quotas sont destinés à faciliter l'accès des femmes aux mandats électifs. Néanmoins, l'augmentation de la participation féminine à la vie politique requiert une stratégie à long terme pour faire évoluer des pratiques qui ont longtemps exclu les femmes de la politique. Il est impossible de réformer par la loi ce domaine du jour au lendemain. Les quotas sont loin d'être considérés unanimement comme une solution viable, y compris par les associations de défense des droits des femmes. Cependant, en l'absence de mesures radicales, il sera difficile d'atteindre la masse critique de représentation féminine nécessaire pour favoriser l'émergence d'une nouvelle culture aboutissant à une présence équilibrée des femmes, aussi bien dans les assemblées législatives que dans les organes de direction des partis politiques. Les quotas ne sont guère plus que des remèdes provisoires. Ils ne se substituent ni à une prise de conscience plus grande, ni au renforcement de

l'éducation politique, ni à la mobilisation des citoyens, ni à la suppression des obstacles de procédure qui entravent encore la candidature et l'élection de femmes. L'accès aux charges électives n'est que le début d'une lutte pour la participation complète des femmes à la vie politique. Cela ne signifie pas pour autant que celles-ci disposent d'une véritable assise politique. De leur, leur inexpérience constitue un handicap pour les nouvelles députées.

Par conséquent, il est tout aussi important d'améliorer la qualité de la participation féminine que d'augmenter la proportion d'élues. De nombreuses initiatives ont été lancées pour aider les élues. Ainsi, aux Philippines, l'organisation non gouvernementale (ONG) *Center for Legislative Development* propose des formations à l'élaboration d'ordres du jour et de projets de loi, à la communication et à la participation aux délibérations en commission et en séance plénière. Cette action a permis aux députées de trois provinces de faire adopter plusieurs textes axés sur l'intégration des femmes, avec la création de centres d'accueil d'urgence, et encouragé des décisions politiques répondant mieux aux besoins et aux préoccupations de la population féminine, notamment en ce qui concerne les violences à leur égard. L'établissement de liens forts entre élues et mouvements de défense des femmes favorise les propositions de loi visant à promouvoir les droits des femmes.

A Trinité-et-Tobago, un réseau d'ONG baptisé *Working to Get the Balance Right* a dispensé une formation à 300 femmes afin qu'elles se présentent aux élections municipales de 1999. Il s'agissait, d'une part, de les sensibiliser aux questions les intéressant spécifiquement et, d'autre part, d'y répondre en faisant participer ces représentantes à des campagnes de sensibilisation ou en qualité de responsables politiques. Les candidates étaient au nombre de 91, soit une augmentation de près de 100 % par rapport à 1996. Elles ont été 28 à remporter des sièges, soit une hausse de 50 %.

Progrès et reculs de la représentation des femmes dans les parlements nationaux, 1995–2000



Sources : International IDEA, 2002b ; UIP, 200a, 2001 et 2002b ; Reyes, 2000.

personnes fortunées pour le financement de leurs activités et de leurs campagnes. En Afrique de l'Ouest, conscients des avantages et du népotisme dont profitent les partis au pouvoir, de plus en plus d'hommes politiques « retournent leur veste » pour rejoindre la formation gagnante. Cette pratique est si répandue que certains pays, comme le Bénin et le Niger, l'ont déclarée illégale²⁷.

Trop souvent, la structure organisationnelle des partis est tout sauf participative. Or, il y a peu de chances que des partis fermés ou opaques soient démocratiques dans leurs engagements politiques. Sans démocratie interne, ils deviennent le fief de quelques individus. La loyauté envers une formation est plus souvent motivée par le

charisme d'un chef que par le programme. Il est donc vital de faire naître une culture de la démocratie au sein des formations politiques. Cette culture devrait se traduire au minimum par des élections ouvertes par lesquelles plusieurs candidats se disputeront la première place. Cette exigence devrait figurer dans n'importe quel programme de réforme politique, comme c'est le cas dans le code électoral adopté en 1995 au Panama.

Les élections sont des processus complexes nécessitant une organisation systématique. L'amélioration du processus d'inscription sur les listes électorales et de la gestion de ces listes, ainsi que la création de commissions électorales indépendantes constituent les piliers d'un système

libre et équitable. La participation aux scrutins des partis et des candidats en tant que parties prenantes, observateurs et garants de la légalité des élections, et non pas juste en tant que candidats, peut contribuer à une certaine stabilité. C'est ce qui s'est passé au Mozambique en 1994, lorsque les représentants des partis ont pris part au déroulement du scrutin dans tous ses aspects²⁸. Les médias peuvent aussi s'associer à cet effort en diffusant des informations, en canalisant le débat public et en améliorant l'éducation civique des électeurs (voir plus loin). Il en va de même pour la société civile. En Indonésie, les organisations non gouvernementales (ONG) ont joué un rôle déterminant dans l'éducation des électeurs : elles ont exposé aux citoyens leurs droits et leurs devoirs, en leur précisant qu'ils devaient voter selon leur souhait et leur conscience, en leur expliquant pourquoi il était important de voter dans une démocratie ainsi que la teneur des nouvelles lois électorales. Ces campagnes ont aussi contribué à convaincre les citoyens de l'équité et de la transparence accrue du système, et ont eu le mérite de les familiariser avec les partis et les personnalités entrant dans la vie politique du pays.

De nombreux pays s'emploient à renforcer leur système de représentation. Qu'il s'agisse de démocraties anciennes ou récentes, les efforts déployés ont tendance à comporter des éléments communs :

- *Amélioration de la gouvernance des partis politiques* par l'adoption de normes déontologiques, la formation ainsi que l'instauration d'une discipline et d'une meilleure gestion financière. Le parti démocrate thaïlandais a par exemple engagé un processus de professionnalisation de sa gestion. Aux Philippines, le parti Labang Demokratikong Pilipino se penche sur le problème du népotisme, a créé un institut de recherche et organise des séminaires et des discussions politiques sur ce sujet²⁹.
- *Promotion de la participation des minorités et des femmes*. Les partis politiques sont depuis longtemps un facteur institutionnel majeur dans la sous-représentation chronique des minorités et des femmes. La situation progresse, mais à une allure de tortue. Dans 103 pays, la proportion des femmes siégeant au parlement a augmenté entre 1955 et 2000, mais à l'échelle de la planète, elle ne dépasse toujours pas les 14 %. Une dose de discrimination positive se révèle souvent nécessaire pour surmonter des obstacles aussi bien enracinés. L'instauration de quotas au parlement et au sein des partis a souvent contribué à améliorer la situation. Ces dispositions ont été mises en œuvre dans les pays où la représentation des femmes au parlement est aujourd'hui la plus élevée, et amènent des changements ceux où leur participation en po-

litique a toujours été faible, comme l'Afrique du Sud et la France (encadré 3.4).

- *Organisation des systèmes électoraux*. De nombreux pays, qu'il s'agisse de démocraties anciennes ou récentes, entreprennent de réformer leur système électoral. Le succès des élections mexicaines en l'an 2000 est largement imputable à la réforme des structures électorales et politiques de 1996, ainsi qu'à la refonte de la commission électorale, l'*Instituto Federal Electoral*.
- *Restriction de l'influence néfaste de l'argent en politique*. Dans de nombreux pays, la réforme du financement politique suscite des débats animés. Son but est d'accroître la transparence, de garantir une égalité des chances (en plafonnant les dépenses et les contributions), d'encourager les subventions publiques et les contributions de la base, ainsi que de restreindre l'influence excessive que les grandes entreprises et le monde des affaires peuvent exercer sur l'action publique. Face à des allégations de corruption, la réaction la plus courante consiste à adopter de nouvelles lois. C'est ce qu'ont déjà fait la France et les États-Unis, alors que dans d'autres pays, comme en Inde, des débats animés à ce sujet se poursuivent. Ces nouveaux textes portent notamment sur la communication des comptes, les plafonds de dépenses et de contributions, l'interdiction de certaines catégories de dons, ou les subventions directes et indirectes des partis et des candidats ainsi que de la campagne dans les médias (encadré 3.3). Cependant, une étude réalisée dans 60 pays par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale montre que le raffermissement de la législation ne constitue que la première étape. En effet, lorsque la législation sur le financement politique s'accompagne de silence, d'indifférence et d'une formation technique insuffisante, elle constitue un terreau fertile pour les abus³⁰.

RENFORCER LA SÉPARATION DES POUVOIRS POUR PRÉVENIR L'ARBITRAIRE

Les démocraties essuient des revers lorsque des gouvernements élus sont renversés. Mais beaucoup de gouvernements élus tombent dans l'autoritarisme en se comportant petit à petit comme leurs prédécesseurs autocratiques. Pour prévenir de tels abus, il faut renforcer la séparation des pouvoirs et l'indépendance du législatif et du judiciaire, mais aussi professionnaliser l'administration et l'armée.

Le maintien de l'indépendance du pouvoir judiciaire est souvent le test décisif qui permet de déterminer si un gouvernement démocratiquement élu peut éviter de sombrer dans l'autoritarisme. L'indépendance farouche du système

Le maintien de l'indépendance du pouvoir judiciaire est souvent le test décisif qui permet de déterminer si un gouvernement démocratiquement élu peut éviter de sombrer dans l'autoritarisme

Le pouvoir judiciaire en Inde : indépendance et actions en faveur des institutions et des pratiques démocratiques

L'appareil judiciaire de l'Inde, et spécialement la Cour suprême fédérale et les tribunaux des Etats (*State High Courts*), forme une pierre angulaire de la démocratie dans ce pays depuis son indépendance. Ces dernières années, on constate un regain d'activité qui vise à défendre énergiquement les droits fondamentaux des citoyens, ainsi que l'environnement et d'autres biens publics. Les instances judiciaires se sont également attaquées au problème du manque de transparence des institutions démocratiques et ont examiné des accusations de corruption au sein du pouvoir exécutif.

Dans les années soixante-dix, les tribunaux ont dû se battre à plusieurs reprises pour préserver leur indépendance. En voici un exemple resté célèbre : en 1976, le Premier ministre cherche à supprimer le processus d'examen judiciaire des textes afin de limiter les pouvoirs du parlement. Cette tentative a échoué, les tribunaux jugeant que le cadre constitutionnel ne peut être modifié.

Dans les années quatre-vingt, la justice commence à entendre des plaintes d'intérêt public portant sur la violation des droits d'individus pauvres et faibles : brutalités et tortures commises par la police, viols pendant des gardes à vue et traitements inhumains de détenus. D'autres dossiers concernent la protection de biens publics, tels que l'air et l'eau, ou la contamination de lots de sang. Ce regain d'activité judiciaire a coïncidé avec la montée en puissance des organisations de la société civile et des mouvements œuvrant pour la jus-

tice sociale et les droits de l'homme. Les synergies entre la société civile, une classe moyenne aspirant à une réforme et plusieurs juges des tribunaux des Etats et de la Cour suprême fédérale, parmi lesquels P.N. Bhagwati et Krishna Iyer, ont contribué à faire avancer ces causes. En outre, des réformes juridiques ont permis d'intenter des actions collectives au nom de victimes pauvres et opprimées.

Dans les années quatre-vingt-dix, les tribunaux ont entrepris de faire davantage respecter le principe de la séparation des pouvoirs et de dénouer certains des liens entre les services de renseignement et l'exécutif. Il s'agissait de rétablir l'obligation de rendre des comptes du Bureau d'investigation central (*Central Bureau of Investigations*). Une succession de scandales avait en effet révélé l'existence de relations malsaines entre cet organisme public, le cabinet du Premier ministre et d'autres hauts dirigeants politiques. La justice a restructuré l'autorité de tutelle du Bureau d'investigation central et fixé à deux ans minimum le mandat du directeur. Certains parlementaires ont contre-attaqué en arguant que le pouvoir judiciaire empiétait sur des fonctions législatives et administratives ne relevant pas de son autorité, et que les juges exploitaient à leur profit les récentes affaires de corruption. Un débat animé se poursuit actuellement à propos de ces institutions, de leur développement et de leur contribution à la vitalité de la démocratie en Inde.

Sources : Kohli, 2001 ; Rudolph et Rudolph, 2001.

judiciaire indien est un pilier de la démocratie de ce pays. En effet, les tiraillements entre un pouvoir judiciaire qui lutte pour rester indépendant et les partis politiques ainsi que l'exécutif constituent une constante de la vie politique indienne. Depuis les efforts déployés, dans les années soixante-dix, pour empêcher le contrôle judiciaire de l'activité législative, jusqu'à l'activisme judiciaire des années quatre-vingt-dix pour l'examen des cas de corruption politique, le pouvoir judiciaire a défendu vigoureusement la séparation des pouvoirs et a ancré l'équilibre des pouvoirs dans la réalité (encadré 3.5)³¹. En Egypte, la cour constitutionnelle a joué un rôle clé en imposant le contrôle judiciaire des bureaux de vote lors des élections de 1987 et de 2001³². En 1997, la cour constitutionnelle du Mali a annulé le premier tour des élections législatives et a ordonné un nouveau scrutin suite à une pétition de partis de l'opposition. Enfin, au Gabon en 2001, la cour constitutionnelle a annulé un décret présidentiel nommant tous les membres du conseil économique et social du pays sous le

motif que ce texte enfreignait l'obligation constitutionnelle selon laquelle 85 % des membres de ce conseil doivent être élus par leurs pairs dans l'ensemble du pays³³.

Pendant l'apartheid, le gouvernement d'Afrique du Sud a recouru à la loi et aux tribunaux pour mettre en œuvre et défendre sa politique. En conséquence, la majorité opprimée considérait le système judiciaire comme un instrument d'oppression entre les mains des blancs. Cependant, des avocats de la cause des droits de l'homme et quelques juges bienveillants ont empêché que la procédure judiciaire ne perde toute crédibilité, ce qui s'est révélé crucial pour l'adoption d'une constitution démocratique. Aujourd'hui, des dispositions fermes garantissent l'indépendance du pouvoir judiciaire, et la cour constitutionnelle fait le nécessaire pour assurer une séparation appropriée des trois branches du pouvoir. De plus, le conseil constitutionnel et la commission des services judiciaires, indépendante, veillent à accroître la représentativité des tribunaux : sur les 199 magistrats des juridictions supérieures, 45 sont noirs et 26 sont des femmes. En 1994, à la fin de l'apartheid, ces juridictions ne comptaient pas plus d'un ou deux représentant de chacune de ces catégories (encadré 3.6)³⁴.

Cependant, dans de nombreuses démocraties récentes, la domination du pouvoir exécutif et l'influence excessive des forces de sécurité, en particulier l'armée, restent un héritage vivace du passé. Le passage à un système plus équilibré, avec des pouvoirs judiciaire et législatif indépendants, ne se fait pas du jour au lendemain. Souvent, le pouvoir législatif joue un rôle limité dans les prises de décision. Par exemple, de nombreux parlements n'examinent les projets de budget qu'au stade final de leur élaboration. En Afrique du Sud, les parlementaires n'ont pas le pouvoir de modifier un budget. Ils peuvent uniquement l'approuver ou le rejeter dans son ensemble. Cependant, le rejet n'est pas une option réaliste, car il paralyserait l'Etat. Dans d'autres pays, il n'est pas rare que la majorité au pouvoir amende la constitution sans grands débats³⁵. Ainsi, sous la montée de pressions politiques défiant leur pouvoir, certains dirigeants cherchent à se maintenir en place en faisant adopter des modifications constitutionnelles qui renforcent les attributions de l'exécutif. Au Cameroun, les civils peuvent être jugés par des tribunaux militaires en cas de troubles de l'ordre publics. De nombreuses jeunes démocraties auront fort à faire pour placer l'armée et la police sous la supervision des civils (chapitre 4).

Dans beaucoup de pays, y compris dans des démocraties anciennes, comme le Japon, l'administration conserve son emprise et fait souvent

obstacle aux réformes démocratiques. Les conflits de compétences entre les commissions électorales et le ministère de l'Intérieur soulignent les difficultés à vaincre cette domination, les fonctionnaires n'étant pas forcément pressés de jouer le rôle de dépositaires de la confiance publique. Les bénéficiaires des nominations présidentielles et autres auxiliaires sont peu disposés à tolérer l'émergence de partis politiques et d'organisations de la société civile.

Le pouvoir législatif et le système judiciaire manquent souvent de compétences techniques, de bureaux et d'accès à l'information. Une étude réalisée en 1993 en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Chili et au Honduras a révélé que les commissions parlementaires souffraient d'une pénurie de personnel qualifié. Les parlementaires du Mexique et du Salvador ne bénéficient d'aucune assistance professionnelle et ne sont secondés que par des secrétaires. Et sur les 205 membres du parlement népalais, moins d'une dizaine ont suivi une formation en économie³⁶.

De nombreux pays s'attaquent à ces problèmes avec plus ou moins de succès. Ils dotent leurs systèmes parlementaire et judiciaire de matériel, de méthodes de travail et d'un personnel suffisamment formé, mais font aussi preuve d'innovation en introduisant des réformes structurelles visant à accentuer les contre-pouvoirs. Ils renforcent également les commissions parlementaires afin d'accroître l'efficacité des décisions et de surveiller l'exécutif. En 1983, l'Irlande a ainsi institué un système de commissions chargées d'enquêter au nom des membres du parlement³⁷. Au Portugal, en Roumanie et ailleurs, les chefs de l'opposition sont nommés à la direction de puissantes commissions législatives y compris à celle des finances³⁸. Et au Maroc, la constitution de 1996 a introduit le bicaméralisme pour promouvoir une représentation plus pluraliste³⁹.

Le renforcement d'entités indépendantes, en particulier les commissions électorales, les commissions des droits de l'homme et les médiateurs, constitue une autre approche. Dans des pays présentant un déséquilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif, toutes ces entités peuvent favoriser la mise en œuvre des réformes essentielles ainsi que les pratiques démocratiques et les défendre. Les commissions électorales indépendantes jouent un rôle primordial dans l'organisation d'élections libres et équitables (encadré 3.6). Leur indépendance est conditionnée par l'autonomie budgétaire, qui est garantie lorsqu'elle est inscrite dans la législation. Ces budgets doivent servir non seulement pour les élections, mais aussi pour les processus préparatoires, et faire l'objet d'un audit.

Ces commissions indépendantes sont fon-

ENCADRÉ 3.6

Afrique du Sud : des avocats ont préservé un semblant de démocratie pendant l'apartheid

Avant 1994, l'Afrique du Sud ne disposait ni d'une constitution écrite ni d'une déclaration sur les droits fondamentaux. Le pouvoir suprême était aux mains du parlement, et aucune cour n'était habilitée à casser des lois, quel que soit leur caractère injuste ou inique. En revanche, les tribunaux disposaient d'une certaine latitude dans l'interprétation de la législation et s'en sont servi pour atténuer les effets des lois d'apartheid les plus discriminatoires.

Le *Legal Resources Centre*, cabinet d'avocats à but non lucratif, a ainsi attaqué ces textes en justice. Il a remporté plusieurs victoires devant les plus hautes juridictions du pays, au bénéfice de centaines de milliers de Sud-africains noirs : les tribunaux ont annulé une disposition interdisant aux femmes et aux enfants d'ouvriers noirs de rejoindre leur époux et leur père vivant dans des villes réservées aux Blancs.

Le *Legal Resources Centre* a également empêché l'expulsion d'habitants noirs de quartiers officiellement réservés à la population blanche. Une autre association de défense

des droits de l'homme, *Lawyers for Human Rights*, a fourni gratuitement une assistance judiciaire à des centaines de victimes illettrées du système d'apartheid, accusées d'avoir transgressé les lois organisant leur oppression.

Sans les efforts de ces organisations, de leurs avocats et sans le soutien dont elles ont bénéficié dans d'autres pays, les tribunaux d'Afrique du Sud auraient perdu toute légitimité aux yeux de la population noire du pays. Et une constitution démocratique n'aurait pas pu voir le jour si la majorité noire n'avait pas conservé une certaine confiance dans les institutions. De même, la crédibilité du système judiciaire en tant que garant des valeurs fondamentales que sont l'égalité et la protection de la dignité de tous, aurait été largement entachée.

Rétrospectivement, tous ces efforts semblent relever de l'évidence, mais, à l'époque, on ne voyait pas, ou très peu, le bout du tunnel. La justice et l'équité ainsi obtenues sont à porter au crédit des nombreux militants qui se sont battus en leur nom.

Source : Goldstone, 2002.

ENCADRÉ 3.7

Le rôle des instances d'observation indépendantes : la Commission électorale fédérale au Mexique

L'élection présidentielle de 2000 a constitué un grand pas en avant pour la démocratie au Mexique. Cette évolution positive résulte en grande partie des réformes constitutionnelles de 1996, portant sur les systèmes électoral et politique, ainsi que du travail et de la crédibilité croissante de la Commission électorale fédérale (*Instituto Federal Electoral*, IFE). Ce processus de réforme s'est fait sous la pression de la société civile, de l'opposition et de la communauté internationale, en réaction aux controverses sur les résultats de l'élection présidentielle de 1988 et aux questions qu'avait fait naître la procédure électorale en 1994.

Les réformes constitutionnelles de 1990 avaient débouché sur la création de la Commission électorale fédérale, entité indépendante responsable des élections fédérales, et d'un Tribunal électoral, instance de recours pour les litiges liés aux élections. Les réformes du début et du milieu des années quatre-vingt-dix ont renforcé l'indépendance et les pouvoirs de la commission. Les réformes constitutionnelles de 1996 ont en particulier supprimé le contrôle du ministère de l'Intérieur et créé un Conseil général sans coloration politique, composé de neuf

« conseillers électoraux » indépendants.

Les autres innovations du Mexique en matière électorale incluent la création de comités d'observateurs, l'intégration de juges parmi les membres de la Commission électorale et l'instauration d'un service professionnel de supervision des élections, chargé de mettre à jour les listes d'électeurs chaque année. La Commission électorale a également entrepris de réformer le financement des campagnes — même si certains de ses détracteurs affirment que le Congrès a approuvé un plafond bien plus élevé que ce qui était initialement proposé, pour favoriser le riche Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), alors au pouvoir depuis plus de 70 ans.

Ces améliorations ont contribué à la victoire historique de l'opposition aux élections législatives de 1997 — qui remportait, pour la première fois dans l'histoire moderne du Mexique, la majorité des sièges à la Chambre des députés — et à l'élection d'un président issu de l'opposition, Vicente Fox, en 2000. Les réformes des procédures électorales ont considérablement renforcé la participation démocratique directe de tous les citoyens mexicains dans les institutions et les processus de gouvernement.

Sources : Lopez-Pintor, 2000 ; Instituto Federal Electoral, 2002 ; Grayson, 2000 ; Washington Office on Latin America, 2000 ; Maguire, 2002 ; Di Rosa, 2002.

ENCADRÉ 3.8

La Human Rights Commission en Afrique du Sud — promouvoir les valeurs et les pratiques démocratiques en traquant le racisme dans les médias

En Afrique du Sud, la *Human Rights Commission* (commission pour les droits de l'homme), institution indépendante créée par la constitution de 1994, s'intéresse depuis quelque temps au racisme dans les médias. Elle a commencé ses investigations en 1998, à la suite d'une plainte de l'Association des avocats noirs (*Black Lawyers Association*) et de l'Association des comptables noirs d'Afrique du Sud (*Association of Black Accountants of South Africa*) accusant deux journaux d'avoir fait preuve de racisme à l'égard des Noirs dans plusieurs de leurs articles.

Cette commission a ensuite décidé d'élargir son travail au racisme dans les médias en général. La discrimination raciale à tous les niveaux de la société, qui était un thème récurrent des plaintes déposées devant cette instance depuis sa création, constituait un risque pour la paix et l'intégration en Afrique du Sud. En étendant le champ de ses enquêtes, la commission ne cherchait pas à faire des médias un bouc émissaire,

mais reconnaissait l'immense influence de ces derniers sur l'opinion et la perception du public.

L'annonce de cette enquête a elle-même déclenché une tempête de protestations. Des critiques se sont élevées pour dire que, par cette action, la commission enfreignait le droit à la liberté d'expression des médias, s'appropriant ainsi son propre rôle de protectrice de tous les droits garantis par la constitution et par la déclaration des droits de l'Afrique du Sud.

Dans son rapport, la commission a exposé sa vision et son interprétation du racisme, en particulier du « racisme subliminal ». Mais elle avait déjà rempli un objectif important, en faisant naître un vaste débat public sur un problème qui menaçait de se transformer en obstacle majeur à l'édification de la démocratie et au respect des droits de l'homme en Afrique du Sud. Elle a ainsi augmenté les chances d'assurer la cohésion de la population nationale.

Source : Pityana, 2000.

ENCADRÉ 3.9

Le processus de réforme en Chine : étendre la participation et la responsabilité

À l'heure où le processus de réforme se poursuit en Chine et où l'Etat et le Parti communiste renoncent à gouverner tous les aspects de la société et de l'économie, les dirigeants chinois prennent des mesures pour accroître la participation et la responsabilisation dans les administrations locales. Les premières tentatives en ce sens sont apparues dans les années quatre-vingt, avec les élections aux comités villageois organisées en vertu de la Loi organique des comités des villageois de 1987, et suite à une série d'initiatives populaires lancées par les villageois eux-mêmes.

Cette loi a produit des résultats mitigés, suscitant des débats animés entre spécialistes sur la question de savoir si les élections villageoises pouvaient réellement servir de base à des réformes politiques plus fondamentales. D'après des sources officielles au sein du gouvernement central, seules 60 % des élections satisfont à toutes les dispositions légales en vigueur. Une fois élus, les chefs de village peuvent en outre voir leurs activités limitées par des structures de pouvoir préexistantes. Pour autant, la plupart des analystes reconnaissent que ces élections accroissent la responsabilité, la légitimité et l'efficacité de l'administration locale.

Elles permettent également aux populations de mieux se faire entendre lors de la

formulation des politiques et des programmes de réforme nationaux. Cette nouvelle forme d'interaction politique sera mise à l'épreuve au cours des prochaines années, qui verront des réformes fondamentales du secteur agricole. Ces réformes pourront-elles éviter de grandes souffrances aux populations rurales et endiguer l'exode rural ?

D'importants changements ont également eu lieu à l'échelon national, en particulier avec le relâchement des liens très étroits qui unissaient auparavant le Parti et l'Etat. Ainsi, plusieurs responsables de haut rang actuellement en fonction ne sont pas membres du Parti communiste. En outre, une grande partie du réseau de services publics se professionnalise et d'ambitieux efforts ont été entrepris pour combattre la corruption. À tous les niveaux de gouvernement — central, provincial et local — les structures sont en cours de réduction et de rationalisation. Le gouvernement s'est aussi officiellement engagé à renforcer l'Etat de droit et à éliminer définitivement les vestiges des règles informelles d'autrefois, qui reposaient sur les relations personnelles. En conclusion, une réforme majeure de tous les aspects de la gouvernance en Chine est en marche, et porte en germe la possibilité de modifier les relations entre l'Etat et ses citoyens.

Sources : Bureau extérieur du PNUD en Chine, 2002 ; PNUD, 1999a.

damentales pour la protection et la promotion des droits de l'homme. En 1998, 40 % des parlements mondiaux disposaient d'une commission des droits de l'homme⁴⁰. Celle mise en place en Afrique du Sud surveille attentivement l'application des droits garantis par la constitution. Elle s'est attaquée à des problèmes variés, comme ceux liés à l'accès aux services sociaux, aux droits de l'homme dans les communautés agricoles et au racisme dans les médias. Grâce à cette instance, le rêve d'une nation fondée sur les droits de l'homme est en passe de devenir une réalité (encadré 3.8).

DÉCENTRALISATION DÉMOCRATIQUE

Décentraliser le pouvoir du centre vers les provinces, les districts ou les villages devrait, en principe, permettre à la population de participer plus directement aux processus décisionnels. Mais, en réalité, cette décentralisation risque de se résumer au transfert du pouvoir d'une élite à une autre. Pour donner réellement la parole au peuple, une décentralisation démocratique ne doit pas se borner à un transfert et à une délégation du pouvoir. Elle nécessite également un élargissement de la participation à ceux qui sont souvent marginalisés, tels les femmes, les minorités et les pauvres ainsi que le renforcement de l'obligation, pour tous les agents de l'Etat, de rendre des comptes au niveau local.

C'est ce qu'illustre, en Inde, le cas des *panchayati raj*. Malgré le succès de la démocratie à l'échelon national et des Etats, ces gouvernements locaux instaurés par la constitution sont souvent tombés aux mains des élites ou ont été détournés par l'autorité politique centrale. Ces *panchayats* ont été relancés par les amendements constitutionnels de 1992 et 1993, qui leur ont conféré un statut constitutionnel, ont prévu l'organisation d'élections régulières, réservé un tiers de sièges aux femmes et introduit une représentation proportionnelle pour les catégories sociales marginalisées.

Ces dispositions ont entraîné une augmentation spectaculaire de la visibilité de la participation populaire dans plusieurs régions de l'Inde. Des catégories marginalisées ont ainsi pu intervenir dans le débat politique, enrichissant le système de leur contribution, renforçant la légitimité des institutions de l'Etat et permettant d'uniformiser les structures institutionnelles des autorités locales à travers le pays. Au Madhya Pradesh et au Rajasthan, deux Etats à faible revenu et dont les taux de scolarisation et d'alphabétisation figurent parmi les plus bas du pays, l'alphabétisation a fait un bond de 20 points de pourcentage entre 1991 et 2001. L'implication de la communauté dans le recensement des ménages et dans l'identification des enfants non

scolarisés a constitué un facteur essentiel dans la formulation des besoins. Certes, depuis l'indépendance, 80 000 écoles avaient déjà été créées en 50 ans dans le pays, mais 30 000 autres ont vu le jour en l'espace de trois ans, après l'annonce de ce plan en 1997, avec à la clé une augmentation significative des inscriptions des filles et des enfants issus des communautés tribales⁴¹.

Cependant, les *panchayati raj* n'ont pas toutes connu le même sort. Les autorités politiques de plusieurs Etats (Bengale-Occidental, Kerala, Madhya Pradesh, Maharashtra et Rajasthan) soutiennent la décentralisation via les *panchayats* et ont effectivement transféré une partie des mécanismes décisionnels à l'échelon local. Dans certains Etats, les progrès sont toutefois plus lents lorsque les transferts de moyens ne suivent pas. Dans d'autres, comme au Bihar, la réforme a exacerbé les clivages sociaux et la violence, affaiblissant encore plus ces institutions⁴². C'est dans les Etats où les principes démocratiques imprègnent les partis politiques locaux ainsi que les autres institutions et processus, et suscitent ainsi une large confiance de la part de la population, que les succès sont les plus évidents⁴³. En revanche, la réforme a moins progressé dans ceux où les stratifications locales sont les plus tenaces.

La Bolivie constitue un autre exemple intéressant de décentralisation démocratique. La loi de participation populaire de 1994 y a élargi la participation politique et a décentralisé le processus décisionnel concernant les affaires budgétaires. Ce texte a créé des municipalités dans des régions rurales préalablement dépourvues d'une présence étatique et a officiellement reconnu les organisations populaires locales. Elle a permis de réduire les inégalités en redistribuant les recettes fiscales au prorata du nombre d'habitants. Elle a également octroyé davantage d'autonomie aux autorités locales par le transfert de la gestion des infrastructures de santé et d'éducation, des réseaux routiers locaux, des systèmes d'irrigation et des activités culturelles. Les organisations locales jouent désormais un rôle primordial : la loi prévoit des procédures leur permettant de formuler des propositions afin de satisfaire les besoins au niveau des municipalités ainsi que superviser les services et projets municipaux.

Cette loi bolivienne a pu conduire à un renforcement accru de l'autonomie de certaines communautés, mais pas de toutes. Des critiques soulignent le manque d'organisation et l'aspect trop hétérogène des entités locales. Ils leur reprochent de saper l'influence d'autres organisations de la société civile qui, comme les syndicats, représentent les intérêts de la population. D'autres prétendent que les élites peuvent

toujours détourner le processus. Selon eux, la loi aurait eu plus d'impact si elle s'était accompagnée d'une restructuration des pratiques locales des partis et d'une politique plus répressive contre la corruption. Ils attribuent les résultats mitigés de cette réforme à la persistance de processus et de systèmes politiques empreints de népotisme, dans lesquels les décisions sont prises sans consultation systématique. Cependant, cette initiative permet de conforter la place des organisations de la société civile dans la gouvernance locale et d'ancrer la pratique démocratique⁴⁴.

La décentralisation démocratique gagne également du terrain dans les pays industrialisés, comme en témoigne la délégation de pouvoirs du Royaume-Uni à l'Ecosse et aux Pays de Galles, ou celle accordée aux régions en Italie et en Espagne. Mais l'une des évolutions les plus intéressantes pour la décentralisation ces dix dernières années réside peut-être dans la progression de la participation du peuple et la responsabilité renforcée des agents de l'Etat à l'échelon local en Chine et au Viet Nam.

En 1998, le Viet Nam a fait paraître un décret sur la démocratie locale, notamment pour répondre au mécontentement des agriculteurs provoqué par le manque de transparence des affectations budgétaires locales. Ce décret définit les domaines de la politique publique dont la population locale doit rester informée. Cet ensemble comprend les procédures administratives, la planification budgétaire et les dépenses. Le texte énumère également les domaines qui doivent appeler un débat public et une consultation de la population avant toute décision officielle. Au même moment, la Chine introduisait des élections dans les villages et dans quelques bourgs (encadré 3.9).

INSTITUER LA LIBERTÉ ET L'INDÉPENDANCE DES MÉDIAS

Aucune réforme n'est sans doute aussi importante pour le bon fonctionnement des institutions démocratiques que celle des médias. Il convient en effet de créer des médias variés et pluralistes, libres et indépendants, à grande diffusion et présentant des informations précises et impartiales. Le débat éclairé est la sève de la démocratie. Sans lui, les citoyens et les décideurs sont impuissants, car ils ne disposent plus des outils de base pour une représentation et une participation éclairées.

Les médias libres remplissent trois fonctions cruciales dans le développement d'une gouvernance démocratique :

- Celle de forum civique, donnant la parole aux différents segments de la société et permettant le débat à partir de tous les points de vue.
- Celle d'agent mobilisateur, contribuant à l'engagement civique dans toutes les compo-

*Le débat éclairé est la
sève de la démocratie*

Les médias, observateurs vigilants du fonctionnement des institutions démocratiques

Une presse libre n'est peut-être jamais aussi importante pour une gouvernance démocratique que lorsqu'elle agit comme observateur vigilant pour le compte du public. Le journalisme de surveillance et d'investigation n'est plus aujourd'hui le pré carré de la presse dite « alternative » et se généralise un peu partout dans le monde.

- *Stimuler les débats sur la politique économique.* Au Mozambique, Carlos Cardoso a utilisé son quotidien, *Metical*, pour s'insurger contre les prescriptions de politique contenues dans les accords passés par le gouvernement avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Ses efforts ont contribué à lancer des débats nationaux et internationaux sur les programmes de la Banque mondiale et du FMI, et sur la capacité du gouvernement mozambicain à répondre de ses actes devant ses citoyens.

- *Contrôler les élections.* Au Ghana, c'est en partie au grand nombre de radios privées du pays que l'on doit la transparence qui a caractérisé les résultats de l'élection de 2000. Ces émetteurs ont empêché le trucage des votes et donné plus de crédibilité aux résultats annoncés. Leur personnel surveillait lui-même les bureaux de vote et notait les irrégularités. Quant aux électeurs ordinaires, ils pouvaient appeler les stations pour signaler toute activité suspecte. Auparavant, les Ghanéens n'apprenaient les résultats des scrutins que par les voies officielles et l'on soupçonnait fort les résultats officiels de ne pas toujours refléter le choix réel des électeurs.

- *Dénoncer les violations des droits de l'homme.* L'enquête menée avec opiniâtreté par Daniel Bekoutou, un reporter tchadien collaborant avec des groupes de défense des droits de l'homme, a permis l'arrestation et la mise en accusation de l'ancien dictateur tchadien Hissen Habré par les autorités sénégalaises en février 2000. Les investigations de M. Bekoutou ont en effet mis au jour les preuves que des assassinats politiques, des tortures et des « disparitions » ont eu lieu au Tchad sous la

présidence de M. Habré. Cette mise en accusation, sans précédent en Afrique, montre que les médias peuvent contribuer à amener même des chefs d'État à répondre de leurs crimes.

- *Dénoncer la corruption politique.* Au Pérou, des hebdomadaires d'information tels que *Caretas*, *Oiga* ou *Si*, et des quotidiens comme *La República* et *El Comercio* ont publié des reportages critiquant le président Alberto Fujimori, alors qu'il était encore en fonction. Leurs enquêtes ont révélé l'existence d'escadrons de la mort, l'implication des militaires dans la corruption et les liens entre les barons de la drogue et l'establishment politique. La télévision câblée péruvienne a mené une action plus spectaculaire encore, en diffusant en 2000 une cassette vidéo, secrètement enregistrée par le chef de la sécurité du pays, montrant le versement de dessous-de-table en échange de voix d'électeurs. M. Fujimori a démissionné immédiatement après la diffusion de cette cassette.

- *Renforcer la participation des femmes.* Dans les territoires palestiniens occupés, une organisation appelée comité technique des affaires féminines (*Women's Affairs Technical Committee*, WATC) a sensibilisé la population à la question des droits des femmes par le biais d'une collaboration active avec les médias. En 1996, pendant la préparation des élections au Conseil législatif palestinien, un bulletin bimensuel publié en anglais et en arabe, *Women and Elections*, appelait à établir un quota de 30 % de femmes parmi les candidats. Bien que ce projet de quota ne se soit pas concrétisé, l'appel en question a sensibilisé les esprits au sujet de la représentativité féminine dans la vie politique et a contribué à établir la légitimité du comité. Il a mis la question des femmes au cœur du débat national en fournissant des intervenants aux chaînes de radio, en informant les journalistes palestiniens et étrangers, et en suscitant la publication de suppléments de journaux, ainsi que des émissions de radio et de télévision.

Sources : Tetley, 2002 ; Smulovitz et Peruzzotti, 2002b ; Sakr, 2002.

santes de la société et renforçant les circuits de la participation publique.

- Celle d'observateur vigilant, contrôlant les abus de pouvoir, accroissant la transparence de l'État, et tenant les fonctionnaires responsables de leurs actes devant l'opinion publique (encadré 3.10).

Ces vingt dernières années, les médias indépendants se sont multipliés dans des proportions considérables. Des réformes politiques et économiques ont entraîné l'assouplissement des restrictions sur les médias (y compris, la censure et les limites concernant la propriété) et un renforcement des garanties légales et constitutionnelles du droit à la liberté d'expression et d'information.

Beaucoup de pays, de l'Indonésie au Qatar, ont abrogé leurs lois restrictives sur la presse⁴⁵. En outre, avec la déréglementation et la privatisation, les marchés des médias sont devenus plus concurrentiels et souvent plus divers et pluralistes, notamment sous l'effet de la pénétration accrue des entreprises multimédia régionales et mondiales, telles que CNN et Al-Jazira, sur des marchés nationaux. Les technologies de l'information et Internet étendent également considérablement la portée des communications de masse, de sorte que même de petits organes d'information peuvent aujourd'hui atteindre de vastes publics. Internet permet aussi de passer outre les barrières du contrôle de l'État (encadré 3.11).

Ces changements ont engendré un élargissement spectaculaire de la nature et de la portée des médias. Entre 1970 et 1996, la diffusion des quotidiens a plus que doublé dans les pays en développement, passant de 29 à 60 exemplaires pour 1 000 personnes (diagramme 3.3).

Dans beaucoup de pays, des forces politiques, économiques et technologiques se conjuguent pour établir l'égalité des chances sur le marché des idées, en donnant à de nouvelles voix et à de nouveaux points de vue la possibilité de se faire entendre. La plupart des individus ont aujourd'hui accès à une information beaucoup plus riche (en quantité et en diversité) qu'il y a dix ans. Une large diffusion de l'information se révèle indispensable à la gouvernance démocratique d'un pays, car elle permet de défier les autorités gouvernementales et de susciter des débats plus équilibrés sur les problèmes du pays et sur les politiques mises en œuvre. Liberté et diversité renforcent le rôle des médias en tant qu'agents mobilisateurs et observateurs vigilants.

Pourtant, beaucoup de pays ont encore un long chemin à parcourir avant de disposer de médias vraiment libres et indépendants, à même de servir des causes démocratiques. Le monopole de l'État sur les médias persiste dans de nombreux endroits : ainsi, le Liban est le seul pays arabe à autoriser les chaînes de télévision et des stations de radio privées. Rares sont les pays qui ont adopté des lois sur la liberté d'information, et les journalistes sont souvent soumis à des contraintes strictes. Selon *Freedom House*, les démocraties récentes où la liberté de la presse est comparable à celle instituée dans la plupart des démocraties établies sont très peu nombreuses. En dressant la liste, on constate qu'il s'agit pour la plupart de pays d'Europe centrale et orientale, des pays Baltes, de plusieurs démocraties d'Amérique latine et des Caraïbes (comme le Costa Rica, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago) et de quelques démocraties d'Afrique (Afrique du Sud, Maurice et Sénégal) et d'Asie (Mongolie, Philippines et Thaïlande)⁴⁶.

Même lorsque la liberté de la presse est inscrite dans la constitution, les pouvoirs publics ont inventé de nouveaux moyens de la museler. Dans beaucoup de pays d'Europe centrale et orientale, ou ailleurs, des lois sur la diffamation servent à faire taire la critique⁴⁷. Au Chili, « l'outrage à l'autorité » constitue une atteinte à la sécurité de l'Etat, et, malgré la loi sur la presse de 2001, de multiples restrictions à la liberté d'expression continuent d'émailler la législation chilienne (dans laquelle les dispositions sur la diffamation, utilisées par le régime d'Augusto Pinochet avec des effets dévastateurs, sont toujours en vigueur)⁴⁸. Dans plusieurs pays, le délit aux contours flous de « dangerosité » est invoqué pour asphyxier le journalisme indépendant. La République démocratique du Congo proscrit tout reportage susceptible de « démoraliser » le public. Au Zimbabwe, où les médias sont traditionnellement forts et indépendants, le président a imposé le vote de lois portant gravement atteinte à la liberté de la presse.

En outre, le journalisme reste un métier dangereux. En 2001, 37 journalistes ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions et 118 autres ont été emprisonnés⁴⁹. Dans le monde entier, plus de 600 journalistes ou organes de presse ont été victimes d'intimidations ou de violences physiques — essentiellement parce que certaines personnes n'étaient pas d'accord

ENCADRÉ 3.11

Internet : un moyen de contourner les restrictions imposées aux médias

Parce qu'il est très facile d'y créer un site, Internet propose des sources d'information différentes, qui permettent souvent de contourner les restrictions imposées aux médias plus traditionnels que sont la presse, la radio et la télévision. Durant les mois qui ont précédé les élections de septembre 2000, Internet est devenu, pour des milliers de Yougoslaves, le seul moyen par lequel les partis d'opposition, les médias indépendants et les adversaires de Slobodan Milosevic pouvaient s'adresser à la population. Après sa prise de contrôle par le gouvernement, la station de radio indépendante B92 s'est mise à diffuser sur Internet un programme proposant des bulletins d'information quotidiens en serbe et en anglais, ainsi

que des interviews, des séquences vidéo et des reportages en provenance de Serbie et de l'étranger. L'hebdomadaire bosno-serbe Reporter, interdit par le ministère de l'Information serbe, a lui aussi réapparu dans les boîtes aux lettres électroniques de ses lecteurs internautes. Les organisations non gouvernementales militent pour des élections démocratiques et libres se sont servi du Net pour diffuser des analyses et des pronostics préélectorales et exposer les droits et les devoirs d'un « vrai » électeur. Enfin, le mouvement d'opposition étudiant *Otpor* (Résistance) relayait les fréquentes descentes de police dans ses locaux et les arrestations de ses membres par le régime Milosevic.

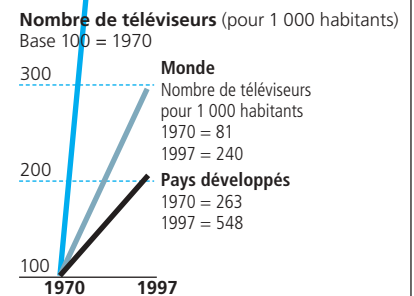
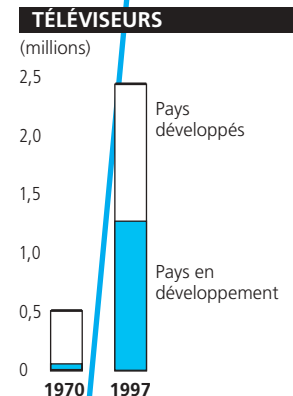
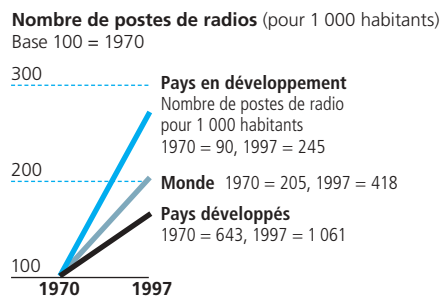
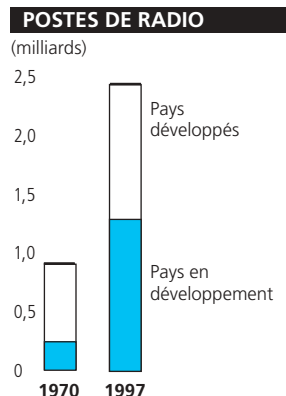
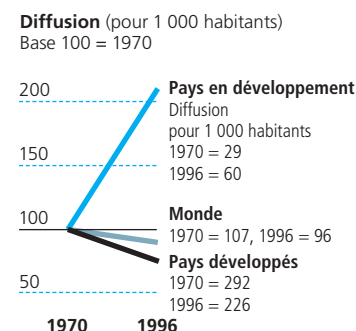
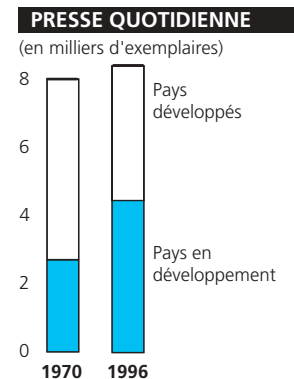
Source : Subasic, 2002.

avec leurs reportages⁵⁰.

En 1944, Albert Camus a déclaré que la presse est libre si elle ne dépend ni du pouvoir du gouvernement ni du pouvoir de l'argent⁵¹. Pour être libres et indépendants et pour produire des informations factuelles et impartiales, les médias doivent être dégagés non seulement du joug de l'Etat, mais aussi des pressions politiques et de celles des entreprises. Avec des médias plus variés, on est en droit de s'attendre à davantage de pluralisme politique dans les médias et à des débats plus ouverts et mieux do-

DIAGRAMME 3.3

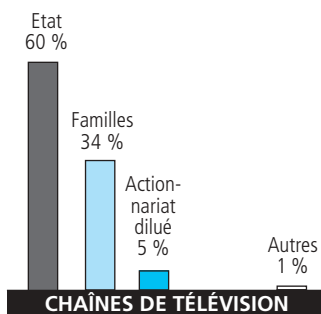
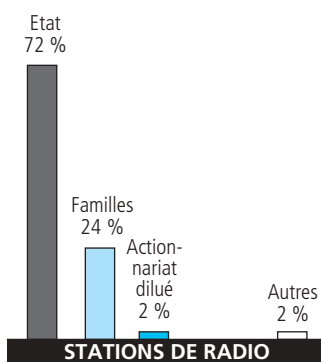
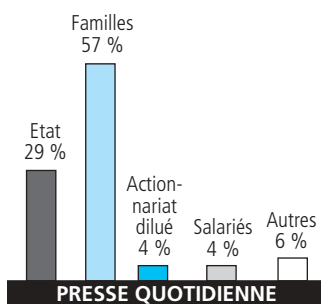
L'essor spectaculaire des médias dans les pays en développement



Source : UNESCO, 1999b.

DIAGRAMME 3.4

A qui appartiennent les médias ?



Note : Les pourcentages correspondent aux participations moyennes détenues dans les cinq principaux quotidiens et sociétés de radio et télédiffusion pour 97 pays.

Source : Djankov et al., 2001.

cumentés. Or, les pressions politiques et des entreprises induisent toujours des distorsions sur le marché des idées.

Avec la libéralisation, les privatisations et les nouvelles technologies, les médias sont sortis du giron de l'Etat pour passer dans l'escarcelle d'entreprises privées. La plupart des organes de la presse écrite du monde entier sont privés, bien que le secteur public possède toujours 60 % des chaînes de télévision (diagramme 3.4)⁵². Cependant, même lorsqu'ils est détenus par des intérêts privés, les médias restent extrêmement concentrés, souvent entre les mains d'entreprises familiales. Au Royaume-Uni, quatre groupes détiennent 85 % de la presse quotidienne (soit deux tiers des tirages totaux). Aux Etats-Unis, six entreprises contrôlent la majeure partie des médias : AOL Time Warner, General Electric, Viacom, Disney, Bertelsmann et News Corporation. En Australie, l'empire médiatique de Rupert Murdoch s'étend sur 60 % des tirages des quotidiens⁵³. Dans quelques pays, ce sont les familles d'hommes politiques influents qui possèdent l'essentiel des moyens d'information et de communication : c'est notamment le cas de Silvio Berlusconi et de sa famille en Italie. Le Mexicain Televisa et le Brésilien Globo constituent pour leur part deux des principaux monopoles du monde des médias contrôlés par des particuliers et leurs familles. Ces monopoles s'étendent de la production à la distribution, dans la télévision, la radio, le cinéma et la vidéo, et couvrent aussi un large pan du secteur publicitaire de leur pays. Au Venezuela, deux grandes entreprises familiales dominent le marché : le Grupo Phelps et le Grupo Cisneros⁵⁴.

De la Bolivie à la France en passant par les Etats-Unis, citoyens, hommes politiques et journalistes prennent part à des débats animés sur la contribution de la politisation des médias et de leur piètre niveau de professionnalisme à la détérioration de la vie démocratique⁵⁵. En effet, les journaux, stations de radio et chaîne de télévision peuvent être manipulés à des fins ouvertement politiques, compromettant ainsi les règles déontologiques élémentaires, qui imposent de diffuser des informations exactes et impartiales. Si la vérité est toujours la première à souffrir de la guerre, les médias sont généralement les victimes, et non les agresseurs. Ce n'est toutefois pas ce qui s'est produit au Rwanda en 1994, lorsque la radio — le média le plus courant dans le pays — a été utilisée pour inciter au génocide. Les journalistes impliqués sont aujourd'hui accusés de crimes contre l'humanité devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Les groupes des médias sont des entreprises commerciales, et l'on peut donc s'attendre à ce qu'ils se comportent comme tels. C'est ce qui explique la tendance croissante à « l'information-

spectacle », que beaucoup considèrent également comme une menace (diagramme 3.5). Mais ces groupes ont également un rôle civique à jouer, en qualité de fournisseurs d'informations. Il ne sera jamais possible d'éliminer les tiraillements entre ces deux fonctions, et on ne saurait résoudre le problème de l'influence excessive des entreprises sur l'information en revenant à un contrôle disproportionné de l'Etat. Les solutions doivent plutôt concilier la nécessité d'avoir des médias qui assument leurs décisions et leurs responsabilités et l'impératif de liberté. S'ils donnent la priorité au public et suivent des règles strictes de professionnalisme et de déontologie, les médias peuvent être libérés du joug de l'Etat et des entreprises.

Il existe toute une palette de mécanismes visant à relever le niveau de professionnalisme et de responsabilité des médias sans passer par un contrôle restrictif de l'Etat. Ces mécanismes sont les suivants :

- *Commissions indépendantes.* La *Ghana Media Commission* (commission des médias ghanéens) est l'un des rares organismes de tutelle indépendants dans le domaine des médias. Elle est habilitée « à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la mise en place et le respect des normes journalistiques les plus strictes dans les mass-médias »⁵⁶. En recourant à la fois à la pression morale et à la médiation professionnelle, cette instance a souvent statué contre les abus de pouvoir des journaux et a enjoint des derniers à publier des excuses et des rétractations. Jusqu'à présent, elle a traité plus de 50 différends, dont 28 ont été réglés à l'amiable.
- *Sanctions du marché — le vote avec le porte-monnaie.* Le public peut toujours retirer son soutien à un journal ou à un média incriminés en refusant de l'acheter ou de le consulter. Au Zimbabwe, le journal d'Etat *The Herald* a ainsi perdu plus de 40 % de ses lecteurs, passant de 744 000 en 2000 à 430 000 en 2001, en partie parce que la population ne croyait plus en sa crédibilité. En revanche, le quotidien privé *Daily News* a vu son lectorat passer de 512 000 en 2000 à 582 000 en 2001⁵⁷.
- *Autoréglementation.* L'autoréglementation inclut les normes professionnelles et les codes de conduite interne des rédactions et des agences de presse. Les conseils de presse qui examinent des plaintes sur le travail des médias constituent un autre élément essentiel. Des médiateurs, rétribués par la presse au Brésil, au Canada en Espagne, aux Etats-Unis et au Japon appartiennent également à cette catégorie⁵⁸. On s'attache aujourd'hui davantage à la nécessité de relever le niveau professionnel en élaborant des codes de conduite, en mettant en place des formations et en insistant sur la qualité.

Beaucoup des éléments cités plus haut figu-

rent dans le système de contrôle des médias de Claude-Jean Bertrand (connu également sous le nom de M*A*R*S, acronyme signifiant moyens d'assurer la responsabilité sociale), qui met l'accent sur les efforts déployés par les médias pour développer des normes déontologiques, en particulier par un dialogue ouvert avec le public. Ce système souligne également clairement que la responsabilité des médias ne découle pas uniquement d'une initiative institutionnelle. Elle doit tout d'abord être ancrée dans la conscience des journalistes et reposer sur des normes et des règles de bonne conduite reconnues par la société. Ces dernières années, on a observé des évolutions positives dans ce sens : les moyens d'information sont davantage disposés à poser ouvertement la question de la conduite déontologique de la presse, et les écoles de journalisme dispensent de plus en plus souvent des cours de déontologie.

PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE EN POLITIQUE POUR APPROFONDIR LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE

Si le renforcement des institutions démocratiques est essentiel, il ne suffit toutefois pas à promouvoir une participation plus efficace des individus et un processus décisionnel plus proche des besoins de la population. Pour que les institutions et les processus démocratiques fonctionnent, il faut des citoyens vigilants. La pression politique venant d'en bas constitue souvent le meilleur déclencheur du changement. Les grandes avancées réalisées par le développement humain durant les deux siècles derniers (abolition de l'esclavage, reconnaissance de l'égalité de droits des femmes, progrès de la démocratie) n'auraient jamais été accordés d'en haut. Il a fallu lutter pour les obtenir.

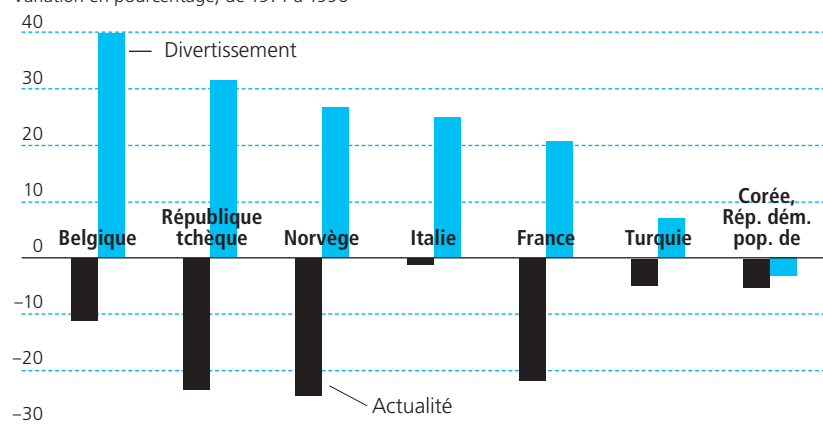
S'il est vrai qu'on a beaucoup écrit sur les défis que représente la création d'institutions démocratiques, les analyses de la politique démocratique, à savoir les luttes des pauvres et des laissés-pour-compte pour faire valoir leurs droits et franchir tous les obstacles dressés par les institutions, sont beaucoup plus rares. Ces luttes s'appuient tout autant sur le renforcement des libertés civiles, des institutions de la société civile et de médias libres que sur celui des libertés et des institutions politiques. « Il est parfaitement possible d'avoir, d'un côté, un sens des responsabilités [...] dans les hautes sphères de l'Etat, des dirigeants honnêtes et des élections libres, et, d'un autre côté, de profondes injustices ou des actes irresponsables sur le terrain, c'est-à-dire dans les relations entre les riches et les pauvres et entre les puissants et les faibles⁵⁹. »

Ces dix dernières années, on observe une tendance au progrès de la politique démocratique, avec une vague de militantisme civique dans le

DIAGRAMME 3.5

L'audiovisuel accorde une place croissante au divertissement au détriment de l'actualité

Variation en pourcentage, de 1971 à 1996



Source : Norris, 2000, pp. 107-108.

monde entier, exigeant des pouvoirs publics, des entreprises privées et des organisations multilatérales qu'ils répondent davantage de leurs actes. Ces acteurs de la société civile recourent à des approches nouvelles et novatrices pour faire entendre leurs messages. Ils ne se contentent plus d'un rôle d'observateurs, et prennent une part active à la définition des priorités.

L'un des exemples les plus frappants réside dans la montée en puissance de l'élaboration participative et responsable des budgets. Ces initiatives de la société civile sont destinées à passer au crible les dépenses publiques et, dans certains cas, à participer à l'élaboration des budgets publics. Peu de décisions des pouvoirs publics revêtent autant de poids pour les citoyens ordinaires que celles prises lors de l'élaboration des lois de finances. C'est particulièrement vrai dans le cas des pauvres, qui sont tributaires des « budgets publics » consacrés à l'éducation, à la santé, aux routes, à l'adduction d'eau et à l'électricité. Pourtant, l'homme de la rue n'a généralement pas son mot à dire dans l'établissement de ces textes. Dans la plupart des pays, le cycle budgétaire reste la prérogative quasi exclusive de l'administration et de l'exécutif. Le parlement y participe également, mais souvent uniquement au stade final. En outre, une grande partie du processus baigne généralement dans une atmosphère de secret que l'on ne retrouve dans aucun autre processus décisionnel public, excepté ceux ayant trait à la sécurité nationale.

Cependant, les initiatives récentes de groupes de citoyens visant à examiner les budgets locaux et centraux contribuent à ouvrir ce processus à la population. Beaucoup de ces initiatives commencent par des audits sociaux ou des études d'impact, qui tirent au clair certaines interrogations sur les priorités de dépenses et sur d'éventuels abus dans l'utilisation des fonds.

Les analyses budgétaires sexospécifiques, un outil de plus en plus employé

Les analyses budgétaires sexospécifiques sont un outil novateur grâce auquel les organisations de défense des droits des femmes et la société civile peuvent contraindre les gouvernements à aligner leurs dépenses publiques sur leurs engagements internationaux et nationaux envers l'égalité entre femmes et hommes. Ces dernières années, des initiatives de ce genre sont apparues dans plus de quarante pays. Elles sont reliées par un réseau planétaire, avec le soutien d'agences telles que le Secrétariat du Commonwealth, le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) et l'Organisation de coopération et le développement économiques (OCDE). Ces initiatives en sont encore à un stade expérimental, et il faudra un certain temps avant qu'elles soient pleinement développées et portent leurs fruits.

Qu'est-ce qu'une analyse budgétaire sexospécifique ?

Les analyses budgétaires sexospécifiques ne sont pas des budgets distincts pour les femmes. Il s'agit plutôt d'un concept qui consiste à analyser les dépenses publiques dans une perspective qui tienne compte des deux sexes. Ils visent à garantir l'adéquation entre les engagements publics envers les objectifs d'égalité femmes-hommes — dans les domaines de l'éducation et du travail, par exemple — et les ressources affectées à ces engagements. La question cruciale devient alors l'impact de la politique budgétaire sur l'égalité entre femmes et hommes ? Réduit-elle les inégalités sociologiques entre les sexes, les accroît-elle ou les maintient-elle en l'état ?

Les analyses budgétaires sexospécifiques sont nées entre le milieu des années quatre-vingt et le milieu des années quatre-vingt-dix sous l'impulsion de militants australiens qui ont incité leur gouvernement à évaluer les effets sur l'égalité entre femmes et hommes de tous les éléments des budgets nationaux. Plusieurs autres pays ont ensuite adopté cette idée afin d'accroître la participation et la responsabilisation dans l'établissement du budget, en particulier au regard des engagements internationaux envers la promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Des initiatives différentes selon les pays

Au cours de la dernière décennie, les défenseurs de l'égalité entre femmes et hommes ont commencé à appliquer le concept des analyses budgétaires sexospécifiques sous des formes variées. Dans certains pays, comme l'Australie, les initiatives ont été lancées par les pouvoirs publics. Dans d'autres, comme aux Philippines et en Afrique du Sud, elles l'ont été par des groupes issus de la société civile. Ailleurs encore, comme en Ouganda, ce sont des parlementaires qui en sont à l'origine. La plupart de ces efforts se donnent essentiellement une mission de surveillance, tandis que d'autres — au Brésil et au Royaume-Uni, par exemple — s'orientent sur les actions préparatoires. La majorité œuvrent au niveau national, mais certains — en Ouganda, notamment — se concentrent sur l'action à l'échelon local, où les relations traditionnelles et de domination entre femmes et hommes sont plus fortes.

Tous les acteurs engagés soulignent l'effet de cet outil novateur pour stimuler de nouvelles politiques participatives visant à mettre en échec le « pouvoir du porte-monnaie ».

En Afrique du Sud, la *Women's Budget Initiative* fournit aux parlementaires et à d'autres acteurs des analyses et des informations leur permettant d'examiner et de critiquer le budget de l'Etat. Cette initiative est née d'un partenariat entre le *Gender and Economic Policy Group* (un sous-groupe de la commission parlementaire aux finances) et deux ONG d'étude des politiques. En établissant ainsi des liens avec les parlementaires, les chercheurs se sont assurés que leur travail déboucherait sur une défense effective des buts visés, tandis que les parlementaires disposeraient d'une solide base d'arguments pour défendre la cause. Dès le début, les personnes qui étaient au centre de l'initiative ont aussi eu pour mission de recruter de nouveaux participants, chercheurs ou référents. La *Women's Budget Initiative* a publié une série d'ouvrages et, plus récemment, plusieurs articles sous l'intitulé *Money Matters*, rédigés dans un style accessible à un vaste lectorat. Les autorités sud-africaines ont également instauré une analyse sexospécifique du budget au sein du gouvernement, sous l'égide du ministère des Finances. Ces différentes mesures ont déjà produit des effets positifs. Par exemple, tout examen du budget par poste comporte désormais une analyse sexospécifique.

En Tanzanie, l'action en faveur d'une politique budgétaire intégrant une dimension sexospécifique s'est inspirée de ce qui avait été fait en Australie et en Afrique du Sud. Ainsi est née l'ONG *Tanzanian Gender Networking Programme*, dont les grandes forces sont les alliances qu'elle a forgées avec les pouvoirs publics et, plus encore, avec les défenseurs de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Etat. Des équipes formées d'un chercheur de l'ONG et d'un représentant de l'Etat ont été mandatées par le programme pour mener un travail de recherche sur quatre ministères (Éducation, Santé, Agriculture, Industrie et commerce), sur la Commission du ministère des Finances et de la planification (*Ministry of Finance and Planning Commission*) et sur le processus d'élaboration du budget. Le programme a également réalisé des études spécifiques dans certains districts.

Au Mexique, l'ONG *Equidad de Genero* (Égalité femmes-hommes) et le Centre d'analyse et de recherche FUNDAR, ONG d'étude des politiques, ont lancé des projets d'analyses budgétaires sexospécifiques dans les Etats et les communes où ils sont présents, où ils évaluent ces projets à la lumière des expériences de décentralisation et du transfert de ressources aux budgets locaux. Dans le même temps, ils s'efforcent de faire participer des organisations issues de la société civile, des fonctionnaires et des instituts de statistique, et encouragent le débat public sur les décisions budgétaires locales.

Aux Philippines, la promotion de l'égalité femmes-hommes est assurée par la Commission nationale sur le rôle des femmes philippines (*National Commission on the Role of Filipino Women*), qui fournit aux organismes gouvernementaux une as-

sistance technique pour élaborer des programmes et des budgets en faveur de la parité et du développement, et vérifie qu'ils affectent bien, comme le leur impose la loi, 5 % de leur budget à ces activités.

En Ouganda, l'initiative en faveur des analyses budgétaires sexospécifiques a pour fer de lance l'ONG *Forum for Women in Democracy*, qui a été créée par des parlementaires femmes et entretient des liens étroits avec la fédération des groupes d'intérêt au parlement. Elle rassemble des femmes parlementaires occupant des sièges réservés aux femmes, des handicapés, des jeunes et des salariés, ainsi que des femmes ayant remporté des sièges initialement « ouverts » aux hommes comme aux femmes. Au-delà de la surveillance des allocations et des processus budgétaires, cette initiative a pour tâche d'examiner l'impact de l'ensemble des dépenses et recettes, et d'accroître la participation et la transparence dans les procédures officielles.

Au Royaume-Uni, depuis 1990, le *Women's Budget Group*, groupe de militants extra-gouvernemental, soumet officiellement chaque année au Trésor un rapport consultatif sur le *prebudget* de novembre, dans lequel il reprend les grandes lignes des principales politiques et suggère un certain nombre de modifications. Ce groupe s'intéresse en particulier aux impôts et aux prestations plutôt qu'aux dépenses publiques, car ces aspects concernent une portion bien plus grande de la population que ce n'est le cas dans les pays en développement.

A Porto Alegre, au Brésil, l'initiative d'analyse budgétaire sexospécifique s'inscrit dans le processus plus vaste de participation à l'établissement du budget. Des ONG telles que le Centre d'évaluation et d'études urbaines (CIDADE — *Centro de Assessoria e Estudos Urbanos*) soutiennent ce processus. Ainsi, le CIDADE suit et analyse les réunions du conseil, organise des ateliers et des cours de formation pour les délégués, les membres du conseil et les personnalités locales, enquête sur la perception de ces processus par les participants et diffuse des informations par le biais de journaux, du mensuel *De Olho No Orçamento* et de son site web. Les citoyens sont invités à participer aux deux réunions annuelles organisées par les autorités locales où ils définissent cinq secteurs prioritaires sur une liste qui en comporte 14 (réseau d'assainissement, logement, voirie, éducation, aide sociale, santé, transports, urbanisme, sports, loisirs, développement économique, culture, protection de l'environnement, éclairage urbain). Ils passent en revue les demandes régionales ou spécifiques ainsi que la répartition des enveloppes budgétaires. C'est grâce à ce processus participatif que la protection de l'environnement et l'éclairage urbain ont été ajoutés à la liste en 2000-01. Entre 1991 et 2001, le nombre de citoyens participant au processus budgétaire a été multiplié par cinq. Même si cette initiative n'est pas spécifiquement orientée sur des questions d'égalité femmes-hommes, le processus participatif et le travail de recherche et de sensibilisation qui l'accompagnent ont mis en lumière plusieurs préoccupations relatives à cet aspect et sont une source d'inspiration pour d'autres initiatives d'analyse budgétaire sexospécifique.

Ces actions permettent parfois d'annuler des décisions officielles. En Israël, en 1998, le gouvernement avait ainsi proposé des coupes claires dans les dépenses sociales. L'*Adva Centre*, organisme d'études impartial orienté vers l'action, a évalué l'impact potentiel d'une telle mesure. Les résultats de cette étude ont provoqué la formation d'une large coalition qui a fait pression sur le gouvernement : les baisses de dépenses dans le domaine des soins aux enfants et des retraites ont été annulées, la couverture maladie universelle a été préservée et les réductions prévues dans le budget des heures d'enseignement et de l'aide au logement ont été revues à la baisse.

En Inde, au Rajasthan, une organisation locale appelée *Mazdoor Kisan Shakti Sangathan* (MKSS, ou association pour le pouvoir des travailleurs et des agriculteurs) a lancé en 1998 une campagne visant à assurer un salaire minimum aux travailleurs employés par les pouvoirs publics dans le cadre d'un plan d'urgence mis en place suite à la sécheresse. Il est rapidement apparu que la corruption était responsable du bas niveau des salaires perçus par ces ouvriers. La MKSS a analysé les comptes publics et a découvert que les collectivités locales facturaient aux autorités centrales et de l'Etat des coûts salariaux bien supérieurs à la rémunération des travailleurs. Pour lutter contre les fraudes (notamment les devis gonflés pour des projets de travaux publics et l'utilisation de matériaux de mauvaise qualité), les enquêtes de la MKSS ont incité les organismes publics à contrôler les dépenses et à exiger que les comptes de tous les villages soient passés au crible lors de réunions ouvertes à tous.

Ces nouveaux modes de participation populaire se multiplient dans le monde entier, à l'heure où les organisations de la société civile ne se contentent plus de donner des avertissements et de protester, mais exercent des missions de surveillance normalement dévolues aux institutions publiques. Ainsi, le mouvement argentin *Poder Ciudadano* suit les travaux internes des partis politiques (fonction qui relevait auparavant uniquement des services de l'Etat). De plus, ce mouvement impose le changement par une meilleure application des règles et règlements existants, la réforme des institutions ainsi qu'une transparence et un suivi renforcés.

De telles initiatives ont conduit à ce que l'on appelle l'élaboration participative des budgets, c'est-à-dire une participation du public plus systématique et institutionnalisée à l'élaboration des budgets. En 1989, à Porto Alegre, au Brésil, un processus permettant aux citoyens de participer à la définition des budgets municipaux a été introduit. Durant ses sept premières années d'application, les dépenses consacrées aux pauvres ont permis des avancées considérables sur le plan du développement humain : la proportion de

ENCADRÉ 3.13

Nouvelles technologies et gouvernance électronique

Que ce soit en Asie, en Europe, en Amérique latine ou en Afrique, les gouvernements adoptent des méthodes innovantes pour interagir avec leurs citoyens en adaptant de nombreuses pratiques issues du commerce électronique. Comme le prouvent les 2 millions d'abonnés à la liste de diffusion de la lettre d'information du Premier ministre japonais, ou les consultations en ligne organisées par les pouvoirs publics en Europe et en Australie, Internet encourage un dialogue plus direct entre les citoyens et leurs représentants élus.

Les avantages de la gouvernance électronique pour la prestation de services publics commencent aussi à s'étendre aux pays en développement. Dans l'Etat indien du Karnataka, les agriculteurs peuvent accéder au cadastre et à des informations y afférentes par des bornes RTC (*Record of Right, Tenancy and Cultivation*) installées dans des points d'information de proximité. Aux Emirats arabes unis, le *Dubai Courts Project* a établi un système interactif complet qui permet de suivre et de surveiller le déroulement d'un procès depuis le dépôt de la plainte jusqu'au jugement. Au Chili, grâce à un programme de gouvernement électronique, les personnes démunies peuvent déposer leurs demandes de bons et d'allocations de logement en ligne et éviter ainsi l'attente, les frais et la paperasserie qu'elles devraient supporter en se rendant en personne aux bureaux du ministère du Logement, uniquement implantés dans les grandes villes.

Internet est aussi un moyen d'améliorer

la transparence et de dénoncer la corruption dans les services du gouvernement. Les sites web consacrés à la lutte contre la corruption, tant au sein de l'administration qu'à l'extérieur, se multiplient, sous l'influence de mouvements tels que *Respondanet* (www.respondanet.com) en Amérique latine, initiative qui réunit des professionnels, des fonctionnaires et des citoyens qui se sentent concernés par l'utilisation qui est faite des deniers publics.

Alors que le nombre d'internautes dans le monde devrait passer de 500 millions aujourd'hui à près d'un milliard en 2005, les Etats seraient avisés de développer les systèmes de gouvernance électronique pour le bénéfice de tous les citoyens, au moins lorsque les délais et les coûts engendrés ne sont pas prohibitifs. Voici quelques-unes des applications qu'ils pourraient faire d'Internet :

- annoncer toutes les réunions publiques par voie électronique, de façon systématique et fiable ;
- mettre en œuvre de véritables formes de gouvernement électronique en exploitant les données provenant de formulaires de réponse, de sondages en ligne et de groupes-cibles. Déjà, en Afrique du Sud, les citoyens peuvent examiner les propositions de politique et les commenter en ligne avant qu'elles n'atteignent le stade de livre vert ou de projet de loi ;
- organiser des consultations en ligne entre les pouvoirs publics et les citoyens. Pour avoir un impact réel sur l'élaboration des politiques, ces consultations doivent être fortement structurées.

Sources : UNPAN, 2002 ; Nua Publish, 2002 ; Clift, 2002 ; Working Group on E-Government in the Developing World, 2002.

ménages ayant accès aux réseaux d'adduction d'eau est passée de 80 à 98 %, celle des personnes ayant accès aux réseaux d'assainissement a fait un bond, de 46 à 85 %, tandis que le nombre des enfants inscrits à l'école publique a doublé⁶⁰. Cette formule a été reprise dans une centaine d'autres municipalités brésiliennes. Plus de 40 pays recourent par ailleurs à l'élaboration participative des budgets pour encourager les dépenses publiques favorisant l'égalité entre femmes et hommes (encadré 3.12).

La budgétisation participative montre que même le voile de la complexité technique qui protège les budgets de toute question ouverte peut être soulevé une fois que les groupes de citoyens disposent du temps et des compétences nécessaires ainsi que de l'accès à l'information. Ces nouvelles formes de participation populaire — de l'influence sur la définition des priorités jusqu'aux protestations pour accroître la collaboration dans les prises de décision — renforcent les institutions démocratiques. La gouvernance électronique constitue un autre moyen permettant au peuple de participer à la politique, en encourageant un engagement plus direct des citoyens auprès des élus (encadré 3.13).

La démocratie participative en action : la rédaction de la nouvelle constitution thaïlandaise

Les organisations de la société civile ont demandé et obtenu la possibilité d'apporter des contributions substantielles à la rédaction de la nouvelle constitution de la Thaïlande. L'Assemblée constituante chargée d'établir ce texte était elle-même un organe participatif, composé de 99 membres, dont 76 représentant les différentes provinces du pays.

Les organisations de la société civile ont présenté des propositions à l'assemblée à deux occasions. En outre, 28 associations de défense de la démocratie ont tenu des réunions régulières dans les premiers mois de 1997 pour formuler des projets de résolutions. Une autre liste de recommandations

a été publiée conjointement par les principaux réseaux d'organisations non gouvernementales, des organismes privés, le Comité de coordination sur le développement rural (composé de 300 membres), les 28 associations de défense de la démocratie, le groupe Réforme politique et société civile, le réseau Les femmes et la constitution, la confédération thaïlandaise du travail et le forum populaire régional pour la constitution.

Ces initiatives ont été complétées par plusieurs autres qui ont élargi le débat sur la nouvelle constitution grâce à des campagnes dans les médias, et des débats publics organisés à Bangkok et dans toutes les provinces.

Source : PNUD, 1999d.

Les revendications de la population, qui souhaitent que les autorités assument davantage leurs responsabilités, ne s'arrêtent plus à l'État ou aux frontières nationales. Comme le décrit le chapitre 5, l'intégration économique planétaire renforce le pouvoir et l'influence des acteurs mondiaux (c'est-à-dire les organisations intergouvernementales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce ainsi que les multinationales). Ces institutions internationales et leurs règles régissent des aspects fondamentaux des politiques économiques nationales et ont un énorme impact sur la vie des gens, car elles créent un fossé entre les échelons national et international en termes de participation démocratique et d'obligation de rendre des comptes.

Des réseaux internationaux d'organisations de la société civile s'emploient à réduire ces fossés, avec plus ou moins de succès. Ils sont aidés dans leurs efforts par Internet, qui leur permet de créer des réseaux formels d'organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que des réseaux plus souples d'individus et d'organisations à même de mobiliser rapidement une action collective. Par exemple, une campagne orchestrée par *Rain Forest Action Network* et *Greenpeace* a amené Home Depot, le plus grand détaillant de produits en bois au monde, à cesser d'acheter du bois provenant de forêts menacées et de fournisseurs pratiquant une exploitation forestière nocive pour l'environnement. Cette initiative se caractérise principalement par la mobilisation de centaines d'organisations environnementales et de groupes locaux⁶¹.

Des opérations de ce type abondent. Sans Internet, ces organisations et ces groupes locaux seraient restés isolés, et auraient mené leur combat en ordre dispersé. Le chapitre 5 examine en

détail comment de telles actions à l'échelle planétaire sont devenues une vraie force dans la gouvernance mondiale, en constituant un contre-pouvoir face aux entreprises, aux États et aux organisations intergouvernementales, et en ouvrant des brèches importantes dans le domaine du développement humain.

Ces démarches autonomes sont porteuses de gigantesques espérances, car elles proposent une voie plus directe pour demander des comptes, en échappant aux contraintes habituelles de l'action sociale, qui imposent généralement de passer par les institutions établies pour ce faire. Cependant, ce non-respect des conventions soulève aussi des questions délicates sur la responsabilité et la gouvernance démocratique. En particulier, la capacité de ces réseaux internationaux de porter gravement et immédiatement atteinte à la réputation des acteurs publics et privés a tendance à s'opposer à la notion de respect des procédures régulières. Les critères d'appréciation de l'information sont généralement vagues et peuvent être sujets à des changements sans préavis. En outre, le risque de désinformation malveillante est énorme.

Cette interrogation, ainsi que d'autres, quant aux rôles et aux responsabilités exactes des acteurs de la société civile, poussent à exhorter ces groupes à rendre compte plus ouvertement de leurs activités, ce que beaucoup essaient de faire. Les ONG éthiopiennes ont ainsi adopté des codes de conduite pour une autoréglementation plus efficace. Ces codes insistent sur l'importance de la transparence et de la responsabilité et sur la nécessité de veiller à ce que les organisations en question soient véritablement représentatives des personnes sur la vie desquelles elles influent.

Pour approfondir la démocratie et créer une gouvernance démocratique, il est essentiel d'élargir l'espace politique et civique de l'engagement social populaire. Cette tâche incombe à l'État, qui doit protéger les libertés civiles et politiques, ainsi qu'aux membres de la société qui œuvrent à ce processus et qui l'animent. Ces dix dernières années, 68 pays ont signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ce qui représente pratiquement le double des signatures recueillies au cours des 25 années précédentes. Néanmoins, en février 2002, 39 pays ne l'avaient toujours pas fait⁶². Et, bien que garantir des libertés civiles et politiques élémentaires constitue un premier pas essentiel, beaucoup de pays restreignent toujours l'activité des syndicats, des organisations professionnelles et des ONG. Dans certains pays, ces dernières peuvent être frappées d'interdiction parce qu'elles poursuivent des objectifs politiques. En outre, comme nous l'avons indiqué, dans beau-

coup de pays, les médias ont interdiction de relayer des différences d'opinion et leur diffusion est parfois limitée.

Ce n'est pas parce que quelques actions n'ont pas abouti à un changement qu'on peut affirmer que le militantisme civique a échoué. Certaines initiatives sont certes vouées à l'échec, mais comme le sont tous les candidats sauf un lors d'une élection. Ce qui compte dans une démocratie, c'est la progression des pratiques démocratiques, par lesquelles le peuple peut faire entendre son point de vue, influencer sur les décisions et vérifier si les résultats obtenus correspondent aux engagements pris (aux niveaux national et international). L'approche unique de la Thaïlande dans la rédaction de sa constitution constitue un exemple de ce type de démocratie participative (encadré 3.14).

APPROFONDIR LA DÉMOCRATIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le renforcement de l'obligation de rendre des comptes est essentiel si l'on veut parvenir à un large processus d'intégration des principes, des pratiques et des valeurs démocratiques dans tous les aspects de la société, afin de construire des démocraties fortes, durables et intégratrices, davantage à l'écoute des citoyens ordinaires et disposées à répondre de leurs actes. Mais l'écart entre les aspirations démocratiques et la pratique reste néanmoins large, tant dans les démocraties bien établies que dans celles qui sont plus jeunes. La sous-représentation chronique des femmes, l'indifférence à l'égard des intérêts des minorités et l'existence d'une armée et d'une administration opaques et non tenues de rendre des comptes constituent des problèmes très répandus. L'expérience remarquable du Costa Rica en matière de consultations publiques sur l'état de la démocratie illustre très bien ce point (encadré 3.14).

Les déficits démocratiques peuvent vider la citoyenneté de sa substance. Les citoyens ne bénéficient pas d'une complète égalité des droits parce que la constitution ne garantit pas ce principe ou que les institutions administratives ne les traduisent pas dans la pratique. Et lorsqu'il existe une disparité entre la norme et la réalité, on peut dire que les droits ne sont pas respectés, comme c'est souvent le cas avec la discrimination envers les femmes.

Les observateurs réalistes de la démocratie affirment qu'il faut s'attendre à de tels travers avec la démocratie représentative, qui est avant tout un système de concurrence politique, et non pas un système conçu exclusivement pour

ENCADRÉ 3.15

L'audit citoyen de la qualité de la démocratie au Costa Rica

Mené de 1998 à 2001 au Costa Rica, l'audit citoyen sur la qualité de la démocratie (*Auditoría ciudadana sobre la calidad de la democracia*) avait pour objectif de réaliser une évaluation participative de la vie politique et lancer un débat public sur les pratiques démocratiques. Il a procédé à une véritable cartographie du fonctionnement de la démocratie dans la vie quotidienne des citoyens, en identifiant les points de convergence et de divergence entre les deux.

L'audit a commencé par définir des normes pour évaluer la qualité de la démocratie, considérée comme un ensemble d'aspirations démocratiques partagées. Un panel de personnalités costariciennes, issues du monde politique, universitaire ou de l'entreprise, a été constitué à cette fin, appuyé par des enquêtes et des consultations avec des groupes-cibles. L'initiative a ensuite mené des études sur le terrain faisant participer plus de 50 chercheurs pour collecter des éléments empiriques, que des groupes de citoyens ont ensuite confrontés aux normes selon une méthodologie objective.

L'audit a conclu que les Costariciens n'évaluaient pas la qualité de la démocratie de façon globale. Reprenant la métaphore du relief accidenté du pays, ils mettent plutôt l'accent sur les contrastes criants entre les différentes « régions » de la vie démocratique. Les « sommets » sont, entre autres, la qualité du système électoral et le contrôle constitutionnel des politiques publiques. Les « vallées » sont par exemple les administrations locales. Les points névralgiques sont le manque de participation des citoyens aux organisations sociales et politiques et aux politiques publiques, les pratiques clientélistes bien trop répandues dans les programmes d'aide sociale, et le manque de considération des fonctionnaires pour les citoyens.

Sources : Vargas Cullell, 2002 ; O'Donnell, 1999, 2001 ; Proyecto Estado de la Nación, 2001.

En analysant les aspirations démocratiques de la population, cet audit a clairement fait apparaître une idée dominante. Pour les Costariciens, la démocratie est plus que l'existence d'un régime démocratique. Certes les élections et la liberté sont au cœur de leur idée de la démocratie, mais la plupart estiment aussi que la démocratie est une façon d'exercer le pouvoir politique dans la vie de tous les jours. En d'autres termes, la démocratie est un régime politique requérant une forme particulière d'Etat qui protège les droits de l'homme, garantit la participation, la responsabilité et l'Etat de droit, et traite les citoyens avec équité et respect. Les citoyens voient dans la démocratie une manière d'organiser la société de façon que personne ne subisse d'inégalités extrêmes préjudiciables à l'exercice de sa citoyenneté.

L'audit a également mis le doigt sur des différences flagrantes à l'échelon infranational dans la qualité de la vie démocratique, soulignant par là même la nécessité d'aller au-delà des approches traditionnelles de la démocratie de l'Etat-nation. Ses constatations appellent à prêter davantage attention aux inégalités sociales et économiques, ainsi qu'à la participation politique.

L'audit a déjà laissé son empreinte. Le projet de réforme administrative établi par le gouvernement comprend un chapitre sur les droits des citoyens, qui s'inspire largement des conclusions de l'audit sur le fréquent non-respect du citoyen par les membres de la fonction publique. Cet audit a aussi aidé les chambres du commerce et de l'industrie et les syndicats à lancer de nouveaux débats sur le sujet controversé de la liberté d'organisation syndicale dans les entreprises privées. Enfin, l'audit costaricien a déjà inspiré des actions similaires dans d'autres pays.

donner du pouvoir aux citoyens, susciter une participation directe ou importante aux affaires de l'Etat ou encore produire davantage de justice sociale et économique. Et, de toute évidence, la démocratisation ne garantit pas plus la justice sociale qu'elle n'est une assurance de croissance économique, de paix sociale, d'efficacité administrative, d'harmonie politique, de libre-échange et de fin de l'idéologie. Mais les institutions, les pratiques et les idéaux de la démocratie ont les moyens de défier la concentration du pouvoir politique et d'empêcher l'apparition de la tyrannie. Ils jouent ainsi un rôle crucial dans l'élaboration d'une gouvernance qui procède du peuple et soit au service du peuple.



Démocratiser la sécurité pour prévenir les conflits et construire une paix durable

A l'époque du régime militaire, l'Etat ne nous donnait rien, mais nous vivions en paix. Aujourd'hui, nous sommes dans une démocratie, l'Etat ne nous donne rien et nous ne vivons pas en paix.

— Muhammad Umaru, tailleur au Nigeria¹

Le développement humain au sens large a besoin d'une gouvernance démocratique : tous les individus doivent pouvoir participer aux institutions et aux décisions qui influent sur leur vie quotidienne, et tous ceux qui tiennent les rênes du pouvoir doivent répondre de leurs actes. Le développement humain passe également par un contexte de paix et de sécurité pour les individus.

Dans les pays où l'Etat ne garantit pas la paix civique, comme on l'a vu ces dernières années en Afghanistan, au Liberia, en Sierra Leone ou en Somalie, la population commence à se demander s'il n'y a pas lieu de transiger entre paix et démocratie. Dans les années quatre-vingt-dix, on a dénombré 53 conflits armés intérieurs dans le monde, qui auraient fait 3,6 millions de morts (essentiellement des civils). On peut donc aisément comprendre pourquoi certains préféreraient vivre en paix sous un régime totalitaire plutôt que d'être privés de paix².

L'instauration d'une paix durable est au cœur des priorités de nombreux pays, y compris parmi ceux qui ont accueilli la démocratie à bras ouverts dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Depuis 1989, l'armée est intervenue dans les affaires politiques de 13 pays d'Afrique subsaharienne, soit près d'un pays sur quatre de cette région³. En 1999, au Pakistan, les militaires ont repris le contrôle des institutions démocratiques sous couvert du maintien de la paix civile. En 2000-2002, au Zimbabwe, le gouvernement élu a lui-même ébranlé la démocratie et la sécurité des personnes en mettant les forces de sécurité nationales à son propre service. Dans d'autres pays, le risque d'effondrements de l'Etat, avec une sécurité morcelée, voire privatisée, est au moins aussi grand que celui d'un retour à un régime autoritaire et brutal.

Est-ce à dire qu'il y a incompatibilité entre

l'ordre public et une vraie démocratie dans ces pays ? D'aucuns répondraient par l'affirmative, arguant que les individus ont besoin de gouvernements qui s'attachent à instaurer la paix et à construire l'Etat avant de bâtir la démocratie. D'autres aboutiraient à la conclusion inverse : dans ces pays, les individus ne connaîtront jamais une paix et une sécurité durables tant que la police, l'armée et les autres forces de sécurité ne seront pas soumises à un sévère contrôle démocratique.

Les observations récentes étayent le second argument : elles montrent que les démocraties établies de longue date sont peu susceptibles de connaître une guerre civile⁴ et que même celles qui sont moins fermement enracinées sont plus aptes à gérer les troubles politiques que les régimes autoritaires. Pourquoi ? Probablement parce que, contrairement aux dictatures, les démocraties offrent des moyens non-violents de règlement des conflits politiques et que les groupes d'opposition sont fondés à espérer qu'ils accéderont un jour au pouvoir. Sur le plan international, les recherches révèlent la quasi-absence de guerre entre pays démocratiques reconnaissant le concept de *paix démocratique*⁵. Le fait que les démocraties semblent vivre en bonne intelligence dément l'idée répandue selon laquelle la guerre est une caractéristique intrinsèque de l'Etat-nation.

Cependant, l'Histoire montre également que, pour un Etat démocratique, les premières années se révèlent les plus délicates, tant pour la démocratie elle-même que pour la paix intérieure. Entre 1951 et 1999, 46 gouvernements élus ont été renversés par des régimes autoritaires⁶. Et presque toutes les démocraties les plus stables d'aujourd'hui, y compris les Etats-Unis, ont connu une guerre civile dans leur histoire. Pour la plupart, il aura fallu attendre plusieurs générations pour que soit constituée une armée professionnelle placée sous un contrôle civil et démocratique. Ces considérations doivent donner à réfléchir à ceux qui pensent que la construction de la démocratie et la préservation de l'ordre public constituent des ob-

Contrairement aux dictatures, les démocraties offrent des moyens non-violents de règlement des conflits politiques et les groupes d'opposition sont fondés à espérer qu'ils accéderont un jour au pouvoir

Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, 50 pays sont passés d'un régime militaire autoritaire à un gouvernement démocratiquement élu

jectifs absolument parallèles. Il est en effet plus facile de démarrer le processus de gouvernance démocratique que de l'institutionnaliser (lire la contribution spéciale d'Abdoulaye Wade, président du Sénégal).

Ce chapitre traite de l'importance, pour le développement humain, de la sécurité des personnes et de l'ordre public, qui doivent relever des forces de sécurité nationales soumises à un ferme contrôle démocratique. Il cherche à savoir pourquoi il est si difficile d'y parvenir, même dans des démocraties bien établies. Il évalue ensuite brièvement les conséquences qu'entraînera la promotion de la gouvernance démocratique telle que l'envisage le présent rapport, dans toutes les démocraties du monde, et plus particulièrement dans les plus récentes, ainsi que dans les situations d'après conflit comme en Afghanistan, où les fondements de l'Etat et de l'ordre public doivent être rebâti.

INSTAURER LA PAIX ET L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES

La construction d'un Etat opérationnel nécessite un minimum de sécurité. En s'attachant à cet aspect, la gouvernance démocratique peut contribuer à jeter les fondations du maintien de l'ordre et du développement. Le développement humain sera donc freiné dans tout pays où l'armée,

la police et toutes les autres instances chargées de la sécurité exercent une emprise sur les institutions démocratiques, ne sont pas démocratiquement tenues de répondre de l'essentiel de leurs actes, ou encore sont morcelées et anarchiques (encadré 4.1). C'est pourtant la situation qui prévaut aujourd'hui dans la plupart des pays en développement.

Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, 50 pays sont passés d'un régime militaire autoritaire à un gouvernement démocratiquement élu⁷. Mais l'armée y intervient encore trop souvent dans les affaires politiques (tableau 4.1). Dans de nombreux autres pays en développement démocratiques, le pouvoir militaire continue d'influer considérablement sur la vie politique et économique (encadré 4.2). En outre, que la démocratie soit récente ou ancienne, la définition de la politique de sécurité reste souvent largement du ressort des forces qui ont pour mission de faire respecter l'ordre.

Tant dans les pays démocratiques qu'ailleurs, il arrive que des personnalités politiques ou des partis extrémistes s'emparent de certains pans du secteur de la sécurité pour s'en servir à leur bénéfice. Ce secteur peut aussi être aux mains d'intérêts privés (seigneurs de la guerre, groupes paramilitaires ou sociétés de sécurité privées). Par ailleurs, les services de sécurité légitimes sont souvent incapables de faire face à la recrudescence de la délinquance, des violations des droits de

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Gouvernance démocratique en Afrique

Dans la longue et sombre histoire de l'Afrique, marquée par de nombreux régimes autocratiques et militaires, il n'est pas exagéré de dire qu'en ce début de troisième millénaire, de nombreux signes permettent d'affirmer que notre continent est, enfin, sur la bonne voie.

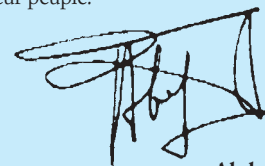
Oubliant les nombreux plans élaborés depuis l'accession de leur pays à l'indépendance, il y a 40 ans, pour la première fois, des chefs d'Etats africains conçoivent eux-mêmes, dans une vision de long terme, les grandes priorités de l'Afrique et les moyens de les satisfaire dans un partenariat avec les pays riches. Le NEPAD, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, adopté par le sommet des chefs d'Etat de Lusaka, en juillet 2001, a posé trois grands principes qui servent de paramètres à l'action de transformation de l'Afrique, pour permettre à celle-ci de rattraper son retard sur les pays développés :

- La bonne gouvernance est apparue comme une condition *sine qua non* du développement de l'Afrique.
- En second lieu, les Etats africains optent pour le développement à partir de la région.
- Enfin, pour la première fois, l'Afrique s'ouvre aux capitaux privés.

Dans le cadre de ces options, le NEPAD a été articulé en huit priorités : infrastructures au sens large, éducation — formation, santé, agriculture, environnement,

nouvelles technologies de l'information et de la communication, énergie, et accès aux marchés des pays développés. La construction d'une capacité nationale pour répondre à ces engagements va requérir des réformes de l'administration et de la fonction publique, la surveillance d'un parlement fort, une plus grande participation au processus de décision à tous les niveaux, des mesures effectives pour combattre la corruption, et des réformes de l'appareil judiciaire.

De nouvelles et courageuses formes de gouvernance démocratique apparaissent sur le continent africain. En encourageant le pluralisme politique, la tenue d'élections libres et démocratiques, le contrôle des armées par les civils, un secteur économique prospère et la protection des organisations syndicales et des représentants de la société civile, les leaders des pays africains apportent de nouveaux espoirs et de nouvelles opportunités à leur peuple.



Abdoulaye Wade
Président du Sénégal

TABLEAU 4.1

De l'exercice de l'autorité : pays dans lesquels l'armée est intervenue au cours des années quatre-vingt-dix

Algérie : 1992
 Burundi : 1993
 Comores : 1998
 Congo : 1993 et 1997
 Côte d'Ivoire : 1999
 Éthiopie : 1991
 Gambie : 1994
 Guinée-Bissau : 1999
 Haïti : 1991
 Lesotho : 1994 et 1998
 Myanmar : 1990
 Niger : 1995
 Nigeria : 1993
 Pakistan : 1999
 République centrafricaine : 1995
 République démocratique du Congo : 1997
 Rwanda : 1993
 Sierra Leone : 1997
 Somalie : 1991

Sources : Chege, 2001 ; Economist Intelligence Unit, 2002 ; Eldis, 2002 ; Banque mondiale, 2002a.

l'homme ou des conflits ethniques. Dans tous ces cas, la sécurité des personnes et la gouvernance démocratique sont en danger, car les moyens d'un recours légitime à la force ne sont pas soumis à un contrôle démocratique.

LE CONTRÔLE CIVIL ET DÉMOCRATIQUE DES FORCES DE SÉCURITÉ FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Tout au long de l'Histoire et, encore aujourd'hui, dans de nombreux pays en développement, les régimes autoritaires freinent ou contrecarrent les mouvements en direction de la démocratie, sous prétexte que la démocratie est incompatible avec l'ordre public et la protection des personnes. Or, l'expérience montre le contraire : loin de remettre en cause la sécurité des individus, le contrôle civil et démocratique des forces de sécurité est essentiel à cette sécurité. Sans lui, les garants supposés de la sécurité des personnes peuvent en être les principaux ennemis.

Au cours du XX^e siècle, les « morts par action de l'État », ou « démocides », résultant d'actes de violence directs ou de négligences coupables lors de catastrophes majeures, se chiffraient, selon les estimations, à environ 170 millions, nombre nettement supérieur à celui des morts causées par les guerres entre nations (tableau 4.2)⁸. Ces démocides ont fait des millions de morts en Allemagne, en Chine et en Union soviétique, et bien d'autres encore à plus petite échelle. Tout cela n'aurait pas été possible sans la participation active de la police, des services de renseignement, de l'armée et des forces paramilitaires, officielles ou non. Lorsque le pouvoir d'un État procède des forces chargées de main-

ENCADRÉ 4.1

Sécurité : qui fait quoi ?

Dans chaque pays, une multitude d'acteurs s'occupent de la sécurité :

- *Organisations autorisées à employer la force* : armée, police, forces paramilitaires, gendarmerie, services du renseignement (militaires et civils), services secrets, garde-côtes, garde-frontières, autorités douanières, unités de réserve et unités de sécurité locales (protection civile, garde nationale, garde présidentielle, milices).
- *Organismes civils de gestion et de surveillance* : président et premier ministre, organismes consultatifs nationaux pour les questions de sécurité, assemblée législative et commissions parlementaires, ministère de la Défense, ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires étrangères, instances coutumières et traditionnelles, organismes de gestion financière (ministère des Finances, budget, organismes de contrôle et de planification financiers), organisations de la

société civile (commissions de contrôle civiles, commissions recueillant les doléances du public).

- *Justice et respect de la loi* : appareil judiciaire, ministère de la Justice, prisons, services d'enquêtes et de poursuites judiciaires, commissions et médiateurs chargés des droits de l'homme, services d'éducation surveillée, systèmes de justice coutumière et traditionnelle.
- *Forces de sécurité sans statut officiel* : armées de libération, guérilleros, sociétés privées de gardes du corps, sociétés de sécurité privées, milices des partis politiques.
- *Organisations de la société civile sans statut officiel* : associations professionnelles, médias, organismes de recherche, groupes de défense d'intérêts, organisations religieuses, organisations non gouvernementales, associations communautaires.

Source : Ball et al., à paraître.

tenir l'ordre, les forces de sécurité constituent souvent le principal facteur d'insécurité pour les habitants du pays concerné et ses voisins.

Lorsqu'elles ne sont soumises à aucune limite et à aucune obligation de rendre des comptes, les institutions chargées de la sécurité s'attaquent souvent aux catégories sociales les plus vulnérables, entravant leur lutte quotidienne pour la survie et d'autres libertés fondamentales. Dans de nombreux pays d'Afrique, la torture, l'intimidation et le harcèlement des civils par la police pour le compte du régime en place sont monnaie courante⁹. Et de par le monde, les forces de police sont trop souvent absentes lorsque l'on a besoin d'elles, ne répondent pas aux appels à l'aide ou n'arrivent sur les lieux qu'une fois que quelqu'un a été tué.

Malgré tout, il est impératif que la police assure aux individus un minimum de sécurité physique là où ils habitent. Les évaluations participatives de la pauvreté montrent souvent que

TABLEAU 4.2

Au XX^e siècle, les démocides ont été beaucoup plus répandus sous les régimes totalitaires et autoritaires

Type de régime	Nombre de personnes non armées intentionnellement tuées par l'État (millions)	Nombre de personnes tuées pendant une guerre (millions)
Démocratique	2	4
Autoritaire	29	15
Totalitaire	138	14

Source : Rummel, 1997, tableau 4.

Les vieilles habitudes ont la vie dure : le lourd héritage du régime militaire

Bien qu'ayant quitté le devant de la scène lors du transfert du pouvoir au gouvernement élu, l'armée conserve une forte influence politique et économique et n'est pas obligée de répondre de ses actes dans la plupart des démocraties récentes, mais aussi dans bon nombre de plus anciennes. Par l'importance de ses opérations commerciales formelles et informelles, par les pouvoirs constitutionnels qui lui permettent de renverser les gouvernements élus ou par des menaces voilées à l'encontre des dirigeants élus qui remettent en cause ses intérêts, l'armée reste une institution publique très puissante. Ses vastes intérêts politiques et économiques dans de nombreux pays obligent les dirigeants démocratiques à procéder avec prudence, et parfois à accéder à ses exigences pour protéger les impératifs démocratiques. Voici quelques exemples célèbres d'influence conservée après la fin d'un régime militaire :

Nigeria. L'armée nigériane a d'abord renversé des dirigeants démocratiquement élus (1993) avant d'en rétablir d'autres au pouvoir (1999), ce qui montre la place centrale qu'elle occupe dans les affaires du pays. Sorti vainqueur de l'élection de 1999, le président Olusegun Obasanjo est un ancien général. Et certains gradés, en particulier les officiers en retraite, continuent d'exercer une influence politique, en finançant généreusement les partis. Nombre d'entre eux siègent désormais à l'assemblée nationale, ou conservent une grande influence dans d'importants secteurs de l'économie, notamment l'agriculture, la banque, le pétrole et le transport aérien.

Chili. En 1989, la réforme de la constitution a instauré la parité entre civils et militaires au sein du gouvernement. Cependant, la coalition au pouvoir, baptisée *Concertación*, lutte pour supprimer les sièges des sénateurs « désignés » (huit sénateurs

institutionnels, et deux anciens présidents nommés sénateurs à vie), redéfinir le rôle du Conseil national de sécurité et revoir le financement de l'armée. Actuellement, les forces armées reçoivent encore 10 % des recettes d'exportation de la Codelco, la société nationale d'extraction de cuivre.

Indonésie. Plus de trois ans après le rétablissement de la démocratie, l'armée et la police disposent toujours du contrôle effectif des mesures et pratiques en matière de sécurité. Elles occupent toujours 38 sièges à l'assemblée législative nationale, même si ce nombre est nettement inférieur à ce qu'il était il y a quelques années, et plusieurs généraux en retraite siègent au conseil des ministres. Environ les deux tiers des dépenses militaires sont financées par des intérêts économiques militaires qui échappent au contrôle du gouvernement central.

Turquie. Le pouvoir militaire a mis un terme provisoire à la démocratie dans ce pays en 1960-61, 1971-73 et 1980-83. En vertu de la constitution et par tradition, l'armée est le garant ultime de la constitution, et en particulier du caractère laïc de l'Etat. La constitution de 1982 a instauré un Conseil national de sécurité de haut niveau, dont la moitié des membres proviennent des forces armées. L'influence du conseil sur la politique nationale a progressé en réaction à des inquiétudes pour la sécurité régionale.

Argentine. La Commission nationale d'enquête sur les disparitions (Conadep) a passé au crible les activités des trois juntes militaires qui ont dirigé l'Argentine de 1976 à 1982, et condamné plusieurs personnalités de premier plan. Mais la pression de l'armée a ensuite conduit à accorder la grâce présidentielle aux officiers reconnus coupables.

Sources : Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* ; Ball et al., 2002 ; Chege, 2001 ; Omitoogun, 2002 ; The Economist, 2002.

TABLEAU 4.3

Aux Etats-Unis, les pauvres sont parmi les premières victimes de violences, 1999

Revenu familial des victimes	Taux de victimation (nombre de délits pour 1000 personnes de 12 ans et plus)
Moins de 7 500 \$	59,5
Entre 7 500 et 14 999 \$	45,6
Entre 15 000 et 24 999 \$	36,1
Entre 25 000 et 34 999 \$	39,1
Entre 35 000 et 49 999 \$	30,8
Entre 50 000 et 74 999 \$	33,7
75 000 \$ et plus	24,1

Source : U.S. Bureau of Justice Statistics, 1999, tableau 14.

l'absence de sécurité physique constitue l'une des principales préoccupations des pauvres¹⁰. Ironie du sort, ce sont ceux qui ont le plus besoin de forces de sécurité professionnelles et efficaces, c'est-à-dire les pauvres et les exclus, qui se méfient en général le plus des services de ces institutions publiques, et à juste titre. Ils ont compris que les forces de sécurité sont trop souvent à l'origine de la prolifération des guerres civiles.

Lorsque les forces de sécurité ne sont pas soumises à une gouvernance démocratique, les priorités de la sécurité peuvent également être faussées. Dans de nombreux pays, la distorsion en faveur de la sécurité militaire a conduit les gouvernements à militariser les forces de police (ce qui brouille encore davantage la distinction avec l'armée) ou à les doter de fonds nettement insuffisants, ce qui sape leur capacité à assurer la sûreté et la sécurité des personnes. Dans les pays à faible revenu, en particulier, les policiers et les autres forces de sécurité touchent à peine le minimum vital, ont une formation limitée, voire inexistante, sont dirigées par des supérieurs hiérarchiques corrompus et affichent des taux d'analphabétisme élevés. Ainsi, les inégalités économiques et sociales donnent naissance à de profondes inégalités en termes de sécurité individuelle. En réaction, les pauvres ressentent la nécessité de créer des milices locales, voire de recourir à des formes moins organisées pour rendre la « justice ». Même aux Etats-Unis, les pauvres sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes d'actes de violence que les riches (tableau 4.3). En outre, dans les pays industrialisés, les entreprises et les individus fortunés consacrent de plus en plus d'argent au secteur de la sécurité privée, qui reçoit, à l'échelle planétaire, quelque 100 milliards de dollars chaque année. C'est une conséquence directe des insuffisances de la sécurité publique¹¹.

UN POUVOIR REPLIÉ SUR LUI-MÊME :

COMMENT OBLIGER LES FORCES DE SÉCURITÉ À RÉPONDRE DE LEURS ACTES ?

Pourquoi les régimes démocratiques, en particulier les plus récents, ont-ils autant de mal à contrôler leurs forces de sécurité ou à les sensibiliser davantage aux besoins de la population ? Parce que l'Histoire laisse des traces tenaces. Dans les démocraties nouvelles, s'ils veulent rester au pouvoir, les élus sont souvent tributaires des forces de sécurité, notamment militaires, car ce sont les plus puissantes de la société. Pour la même raison, les dirigeants refusent parfois vivement d'obliger l'armée à rendre des comptes et à s'ouvrir davantage, car ils ont besoin de son aide pour servir leurs propres objectifs.

Une autre raison tient à la tendance naturelle

au secret et au manque de transparence qui prévaut dans les affaires liées à la sécurité. La politique de sécurité, sur le plan tant intérieur qu'extérieur, est au cœur des relations de pouvoir au sein des sociétés et entre elles. Pourtant, c'est souvent dans la définition de ces mesures que la société civile, les pouvoirs publics et leurs organismes de supervision ont le moins voix au chapitre. Cette absence de transparence et d'obligation de rendre des comptes est particulièrement problématique lors de l'élaboration du budget, car c'est une poignée de membres de l'exécutif qui décident de la politique de sécurité et des moyens à lui attribuer. Les hauts fonctionnaires du ministère des Finances et d'autres pans de l'exécutif sont généralement exclus du processus, ou voient leurs décisions contournées. Les organes parlementaires, à qui la constitution donne parfois un pouvoir de supervision, ainsi que les médias et la société civile, sont en général laissés dans l'ignorance.

Dans de nombreux pays, l'armée bénéficie de sources de revenu extrabudgétaires, ce qui complique les choses. Ainsi, au Nigeria, sous le régime du général Sani Abacha, une grande partie du Fonds pétrolier venait gonfler les caisses de l'armée. Il arrive également que l'armée exerce de nombreuses activités commerciales. En Chine, par exemple, l'Armée populaire de libération disposait d'un vaste empire commercial, que le gouvernement central a commencé à démanteler en 1998, ce qui l'a au passage conduit à augmenter le budget officiel de la défense¹². En général, il est quasiment impossible de surveiller et de contrôler ces activités extrabudgétaires, ce qui procure à l'armée une marge de manœuvre considérable pour gérer ses affaires indépendamment de tout contrôle démocratique.

De plus, étant donné le secret qui entoure souvent les commandes de matériel militaire, les achats d'armes coûteuses par des hauts gradés qui ne sont soumis à aucune obligation de rendre des comptes risquent d'être entachés de corruption, même si les militaires ne sont plus directement au pouvoir. Les décisions en la matière sont souvent dictées par des considérations de politique étrangère, et non par les seuls aspects techniques. Les décideurs militaires, et leurs homologues civils au sein de l'exécutif, peuvent ainsi dissimuler des intérêts financiers personnels derrière des motifs de « sécurité nationale » mal définis.

La rigidité de la hiérarchie militaire et l'absence de contrôle parlementaire et comptable dans les affaires de sécurité ne permettent pas une vérification soigneuse des contrats d'armement. Selon une étude effectuée par le gouvernement des Etats-Unis, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, environ la moitié des pots-de-vin ver-

sés l'ont été dans le cadre de contrats de défense, et il ne s'agit que des cas répertoriés¹³. Les trafiquants d'armes des pays industrialisés et en développement conduisent leurs tractations en privé et font souvent transiter la marchandise et les paiements par des pays tiers qui ferment les yeux sur les pratiques de corruption (tableau 4.4). Le négoce mondial des armes, soutenu par de puissants intérêts économiques, renforce le goût excessif du secret et la corruption des appareils sécuritaires dans de nombreux pays.

Les Etats et leurs forces de sécurité ont le devoir d'assurer la sécurité des frontières et de la population, ce qui justifie peut-être une confidentialité plus grande que dans les autres domaines. Mais dans les régimes démocratiques, les hommes politiques et les forces de sécurité devraient être tenus de rendre compte au public de leurs décisions et de l'utilisation qu'ils font des deniers de l'Etat. Des ajustements mineurs peuvent satisfaire aux besoins légitimes de confidentialité sans nécessairement enfreindre les principes d'une gestion publique saine.

L'obligation de rendre des comptes dans les affaires de sécurité ne se matérialisera jamais si les organismes de surveillance ne sont pas en mesure d'évaluer les activités liées à la sécurité. Sans cette capacité, le cercle vicieux de l'ignorance ne fera que perdurer. Lorsque les acteurs civils légitimes ne sont pas autorisés à participer aux décisions concernant la sécurité ou ne disposent pas d'un droit de regard sur celles-ci, il leur est impossible d'acquiescer à une connaissance détaillée de ces questions. Les forces de sécurité peuvent alors invoquer cette méconnaissance pour justifier que les décisions incombent à ceux qui savent, c'est-à-dire aux forces de sécurité elles-mêmes.

Les principes essentiels d'une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité devraient aider les pays à trouver un équilibre entre

Dans les régimes démocratiques, les hommes politiques et les forces de sécurité devraient être tenus de rendre compte au public de leurs décisions et de l'utilisation qu'ils font des deniers de l'Etat

TABLEAU 4.4

De 1996 à 2001, une poignée de pays ont dominé les exportations mondiales d'armes classiques

Exportateur	Exportations (en milliards de Part du total dollars des Etats-Unis mondial (%))	
Etats-Unis	54	45
Fédération de Russie	21	17
France	11	9
Royaume-Uni	8	7
Allemagne	6	5
Autres	20	17
Total	120	100

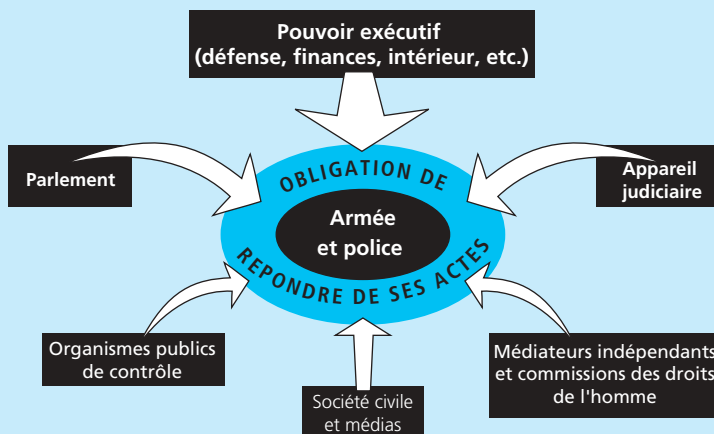
Note : Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance. Ils renseignent seulement sur le volume des livraisons internationales d'armes, et non sur la valeur financière réelle de ces livraisons. Les rapports publiés sur les livraisons d'armes donnent des informations partielles, toutes les livraisons n'étant pas intégralement prises en compte. Les estimations présentées sont donc prudentes et peuvent sous-évaluer les volumes véritables.

Source : SIPRI, 2002.

Les principes de gouvernance démocratique dans le secteur de la sécurité

- Les questions de sécurité essentielles doivent être du ressort des élus politiques.
- Les organisations chargées de la sécurité doivent agir conformément au droit international et constitutionnel, ainsi que dans le respect des droits de l'homme.
- Les informations relatives à la planification des mesures de sécurité et aux moyens qui lui sont alloués doivent être facilement accessibles, tant au sein des pouvoirs publics qu'à l'opinion. La sécurité doit suivre une approche globale et disciplinée. Les forces de sécurité doivent donc se soumettre aux mêmes principes de gestion publique que les autres pans du gouvernement, sous réserve d'ajustements mineurs pour garantir la confidentialité nécessaire à la sécurité nationale.
- Les relations entre les sphères civile et militaire doivent reposer sur une hiérarchie claire entre autorités civiles et forces de défense, sur les droits et obligations mutuels des deux parties et sur des relations avec la société civile reposant sur la transparence et le respect des droits de l'homme.
- Les autorités civiles doivent être en mesure d'exercer un contrôle politique sur les opérations et le financement des forces de sécurité.
- La société civile doit avoir les moyens et la capacité de surveiller les forces de sécurité et d'apporter une contribution constructive au débat politique sur la sécurité.
- Le personnel chargé de la sécurité doit être formé à agir avec professionnalisme. Il doit refléter la diversité de la société, notamment en accueillant des femmes et des minorités.
- Les décideurs doivent faire de la paix régionale et locale l'une de leurs grandes priorités.

L'armée et la police doivent répondre de leurs actes



Sources : D'après le Département for International Development du Royaume-Uni, 2000 ; voir également Nathan, 1994 ; Bland, 1999 et Legault, 2001.

la confidentialité nécessaire et le besoin de renforcer le contrôle démocratique (encadré 4.3). Mais rares sont les pays qui s'approchent de cet idéal, et la gouvernance démocratique ne peut se développer car la transformation des rôles de l'armée et de la police échoue systématiquement.

LES GRANDES PRIORITÉS POUR UNE GOUVERNANCE PLUS DÉMOCRATIQUE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Les pays qui cherchent à instaurer une gouvernance démocratique de leurs forces de sécurité doivent surmonter trois obstacles. Premièrement, les forces de sécurité doivent être placées sous les ordres directs du pouvoir exécutif, leur budget doit être visé par le parlement et des organismes

de vérification comptable spécialisés et leurs activités doivent pouvoir être observées par les médias et la société civile. Deuxièmement, il convient d'instaurer une culture interne axée sur le professionnalisme et la neutralité politique au sein des forces de sécurité. Et, troisièmement, il faut séparer clairement la police de l'armée et encourager les activités de police de proximité.

Même dans des démocraties anciennes, les relations entre les forces de sécurité et les civils sont rarement idylliques. Cependant, les exemples encourageants observés dans plusieurs jeunes démocraties, notamment en Afrique du Sud, dans les pays d'Europe de l'Est et dans ceux d'Amérique latine où les coups d'Etat étaient autrefois fréquents, montrent qu'il est possible de progresser. Ces exemples prouvent également que la réussite peut encourager la consolidation des institutions démocratiques et favoriser la démocratie dans la sphère politique.

RENFORCER LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE EXERCÉ PAR L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LES INSTITUTIONS CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ

Lors du passage à la démocratie, le contrôle formel des forces de sécurité est théoriquement transféré aux autorités civiles. Mais le contrôle réel et l'obligation de rendre des comptes à l'opinion publique sont généralement beaucoup plus longs à se mettre en place. Dans de nombreux pays, l'armée occupe une place très privilégiée dans la répartition des ressources nationales. Et les dépenses consacrées aux forces de sécurité dépassent largement les sommes nécessaires pour répondre aux besoins essentiels de l'ensemble de la population, et en particulier des catégories sociales les plus vulnérables. Dans le cadre d'une gouvernance démocratique, l'ampleur, la structure et les activités des forces de sécurité doivent être déterminées selon des principes juridiques solides, et relever de la responsabilité politique. Les autorités civiles doivent non seulement chapeauter les forces de sécurité, mais aussi leur donner des recommandations claires, en travaillant avec elles et en respectant leurs compétences.

Le processus budgétaire est le principal instrument permettant d'assurer la transparence et de demander des comptes. Les budgets présentent en effet une déclaration détaillée des projets pour lesquels la population peut réclamer des comptes au parlement, et pour l'exécution desquels le parlement peut demander des comptes aux forces de sécurité. La gestion des dépenses de sécurité comporte quatre fonctions interdépendantes :

- Identifier les besoins et les objectifs clé du secteur de la sécurité dans son ensemble, ainsi que

les missions spécifiques dont devront s'acquitter les diverses catégories de forces de sécurité.

- Déterminer un niveau de dépenses raisonnable.
- Répartir les ressources selon les priorités entre les divers organismes de sécurité et au sein de chacun d'entre eux.
- Veiller à l'utilisation efficiente et efficace des ressources.

Les différentes composantes du pouvoir exécutif, y compris le chef de l'Etat et les ministères de la Défense, des Finances et de l'Intérieur, doivent jouer un rôle central dans la gestion et la réglementation des institutions de sécurité. Renforcer la capacité des civils à gérer et superviser le budget des forces de sécurité constitue donc une priorité absolue, en particulier lorsque les élites militaires dominent la prise de décision en raison de la supériorité de leurs pouvoirs et de leurs connaissances.

Le budget des diverses forces de sécurité doit couvrir l'ensemble de leurs dépenses (personnel, activités et matériel). Il doit également indiquer comment ces dépenses sont financées. Néanmoins, dans la pratique, ces budgets ne remplissent en général aucune de ces deux conditions. Les répartitions intrabudgétaires sont opaques, et le total des dépenses — qui peuvent regrouper des fonds émanant de plusieurs services — reste flou. Dans les pays où les activités extrabudgétaires sont vastes, les gouvernements eux-mêmes ne disposent souvent pas d'informations exactes. C'est pourquoi il est impossible de se faire une idée du niveau de responsabilité en comparant les projets à leur exécution. Les fonctionnaires du ministère de la Défense et les autres composantes du pouvoir exécutif ont besoin de bien connaître les aspects techniques liés à la défense pour prendre les bonnes décisions concernant la politique de défense, la budgétisation et la passation des marchés publics.

La solution au problème des dépenses extrabudgétaires est souvent très sensible sur le plan politique et nécessite de modifier profondément les relations à long terme entre les sphères civile et militaire¹⁴. Le degré d'acceptation des normes juridiques et culturelles de la gouvernance démocratique dépend fondamentalement de la qualité des chefs de l'exécutif. Les efforts visant à créer des forces de sécurité qui respectent les principes démocratiques et de gestion saine des dépenses publiques ne peuvent être couronnés de succès que si les autorités politiques et administratives du pays s'engagent à établir des institutions efficaces et disposées à rendre des comptes, ainsi qu'à veiller à leur bon fonctionnement (encadré 4.4).

L'expérience des démocraties matures indique que divers organes de supervision formels peuvent renforcer et mettre en œuvre le contrôle

ENCADRÉ 4.4

Démocratie et réforme de la sécurité : l'expérience de l'Afrique du Sud dans les années quatre-vingt-dix

Sous le régime de l'apartheid, l'Afrique du Sud était une société fortement militarisée. En 1978, les dépenses de défense entraient pour 19 % dans le budget de l'Etat. A la fin des années quatre-vingt, elles ressortaient à 4 % du PIB, classant ce pays en tête du continent pour ce type de dépenses. A l'époque, le pouvoir des forces armées sud-africaines (*South African Defense Force* — SADF) avait de profondes répercussions sur la vie quotidienne de la population et exerçait une influence directe sur les décisions politiques.

L'abolition de l'apartheid et le passage à la démocratie entre 1990 et 1994 ont coïncidé avec des efforts de restructuration de l'armée. De 1989 à 1998, le budget de celle-ci a été réduit de plus de moitié (en termes réels), et le ministère de la Défense a mis à la retraite ou ramené à la vie civile des milliers de militaires dans le cadre de programmes de démobilisation et de rationalisation. En outre, la politique de défense met désormais l'accent sur la coopération régionale, au lieu des stratégies de déstabilisation d'antan. Parmi les autres changements, on peut citer le démantèlement du secteur de l'armement nucléaire, la fermeture de bases militaires dans tout le pays, la destruction de grandes quantités d'armes excédentaires, la suppression du service militaire pour les hommes blancs et la réduction globale des effectifs afin de mettre en place une armée de métier d'un coût raisonnable. Le programme actuel du ministère de la Défense

consiste à faire passer les effectifs de 86 000 à 65 000 hommes.

Si la réforme de la sécurité en Afrique du Sud enregistre de tels progrès, c'est en grande partie en raison de l'engagement et des efforts politiques en haut lieu visant à placer l'armée sous un contrôle civil strict. En 1996, un processus de révision rassemblant des représentants de l'Etat, des spécialistes civils et des organisations non gouvernementales ont réorienté la mission, le rôle et les fonctions de la force nationale de défense sud-africaine (*South African National Defense Force* — SANDF) après l'apartheid, afin que celle-ci joue un rôle plus défensif qu'offensif. L'armée est désormais subordonnée au parlement et au pouvoir exécutif et pleinement responsable devant eux, et elle est tenue de respecter les droits de l'homme et le processus démocratique.

Cependant, l'héritage de 30 années de militarisation est difficile à effacer et l'armée conserve un pouvoir politique, économique et idéologique considérable. Parfois déployées pour contenir des actes de délinquance violents, les forces armées sud-africaines commencent également à réapparaître comme un instrument de politique étrangère. Ces fonctions élargies risquent de remettre en cause la neutralité politique et le professionnalisme des militaires, et les empêcher de jouer leur rôle premier, à savoir protéger les citoyens des menaces extérieures.

Sources : Batchelor, Cock et McKenzie, 2000 ; Nathan, 2000.

civil et démocratique du secteur de la sécurité, en particulier en instaurant la transparence budgétaire. Ces organes sont notamment des commissions parlementaires spécialisées et des cabinets d'audit indépendants. Mais ils ne peuvent être efficaces qu'à condition de disposer des informations et des compétences leur permettant de faire leur travail. Dans de nombreux pays, les assemblées législatives restent trop mal équipées pour exercer une fonction de contrôle ne serait-ce que limitée, en partie en raison de l'héritage de décennies, voire de siècles, de suprématie de l'exécutif, et aussi en raison de la culture du secret. La confidentialité ne doit pas être la règle, elle ne doit être qu'une exception justifiée. La culture du secret et l'absence d'obligation de rendre des comptes pour les pouvoirs publics peuvent saper d'emblée l'efficacité de la supervision civile.

La réforme de la gouvernance nous enseigne que même une dose modérée de transparence peut porter ses fruits. Lorsque le budget des forces de sécurité et d'autres aspects de la politique en la matière se rapprochent de l'idéal de transparence (encadré 4.3), il y a de fortes chances qu'ils se rapprochent également d'un véritable

Même dans les pays les plus pauvres, les citoyens peuvent participer à la définition de la politique de sécurité

contrôle civil et démocratique. Une transparence accrue consolidera le pouvoir des institutions démocratiques telles que le parlement et l'appareil judiciaire. Par ailleurs, la société civile et les médias pourront plus facilement demander des comptes et exercer leur droit de regard en étudiant de près le budget de la sécurité, en apportant leurs compétences techniques et en soumettant la politique de sécurité au débat public.

Même dans les pays les plus pauvres, les citoyens peuvent participer à la définition de la politique de sécurité. Ainsi, en 1998, en Sierra Leone, peu après le retour aux affaires du gouvernement élu qui avait été renversé par les rebelles du front révolutionnaire uni (RUF), le pouvoir exécutif a élaboré des projets de reconstitution des forces armées. En réaction, les organisations de la société civile ont lancé des consultations rassemblant diverses parties prenantes et proposé diverses réformes au gouvernement, notamment une large diffusion des photographies de toutes les nouvelles recrues de manière que les civils puissent reconnaître d'éventuels coupables d'atteintes aux droits de l'homme. Les pouvoirs publics ont favorablement accueilli nombre de ces suggestions.

L'exemple des pays d'Europe centrale et orientale montre que, lorsque les institutions démocratiques sont accompagnées de nouvelles formes de démocratie participative, cela débouche sur des solutions avantageuses pour toutes les parties. La participation populaire renforce la confiance de l'opinion publique et améliore le moral des forces de sécurité, tout en obligeant les acteurs de la sécurité à répondre de leurs actes. Ces efforts conduisent à repenser la démocratie et le secteur de la sécurité.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, de nombreux pays d'Europe centrale et orientale ont progressé sur la voie de la démocratisation des relations entre les sphères civile et militaire. C'est le cas de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la République tchèque et de la Slovaquie, et, dans une moindre mesure, de la Bulgarie et de la Roumanie¹⁵. A quelques exceptions près, il y a peu de risques que l'armée intervienne directement dans la politique intérieure de ces pays. De nouveaux mécanismes juridiques et institutionnels de supervision civile des affaires militaires permettent de renforcer la transparence et la participation des parlements, des médias, des universitaires et des organisations de la société civile à la définition de la politique de sécurité. En forgeant une approche plus holistique des relations entre civils et militaires, ces réformes démocratiques aident de nombreux pays à instaurer des mécanismes civils pour l'élaboration de la politique de défense et la gestion du secteur de la sécurité.

Cependant, lorsque les personnels du ministère de l'Intérieur, la police paramilitaire et les services de renseignement sont entraînés dans des batailles politiques internes, les efforts visant à améliorer le contrôle civil et démocratique sont souvent mis en péril. Dans la Fédération de Russie et en Ukraine, le ministère de l'Intérieur dispose de 100 000 hommes et de matériel lourd pour museler les opinions politiques dissonantes¹⁶. Il est donc tentant pour les élus, en particulier les responsables de partis extrémistes, de manipuler les forces de sécurité pour servir leur parti, ou pire, pour constituer des groupes armés illégaux, comme la milice Ogoni au Nigeria. Si l'on veut renforcer les capacités de l'Etat, il est essentiel de traiter ces problèmes afin de consolider le contrôle démocratique effectif des forces armées.

RENFORCER LE PROFESSIONNALISME ET LA NEUTRALITÉ POLITIQUE

La transformation des institutions chargées de la sécurité doit également s'opérer de l'intérieur. Elle nécessite un bouleversement de la culture interne et de nouvelles incitations pour que les personnels respectent l'autorité civile et démocratique et agissent dans l'intérêt général. Les hauts fonctionnaires doivent lutter résolument contre la corruption. Ils doivent aussi affirmer clairement qu'ils ne tolèrent pas les autres formes de détournement des deniers publics, par exemple l'utilisation de véhicules de l'armée et de la police à des fins privées.

La formation professionnelle constitue un moyen d'atteindre ces objectifs. En effet, à long terme, rien ne pourra probablement remplacer la formation militaire et l'instruction au sens large, qui apprennent aux soldats à respecter les droits de l'homme et les principes de la gouvernance démocratique. Les écoles militaires s'acquittent de cette tâche, mais il faut également les soumettre à des critères stricts en matière de recrutement, d'instruction et de promotion, afin de leur éviter de céder aux pressions politiques et à la corruption. Cependant, il est peut-être encore plus urgent de dispenser une formation professionnelle aux policiers, ce qui peut largement améliorer le sens des responsabilités des forces de police et la confiance de l'opinion publique. Ces programmes doivent se concentrer sur le rôle du policier dans une société démocratique, en mettant particulièrement l'accent sur le dialogue et les contacts dans la détermination des activités de maintien de l'ordre¹⁷.

Pour parvenir à ces objectifs, encore faut-il que les recettes publiques soient suffisantes. Sans un matériel adapté et un salaire minimum décent, le manque de discipline et la corruption persisteront. Concernant la police, des par-

tenariats novateurs entre le public et le privé peuvent parfois compléter les moyens financiers publics. Depuis 1990, le comité de liaison des citoyens avec la police (*Citizens-Police Liaison Committee*) de Karachi, au Pakistan, dispense des soins médicaux gratuits aux officiers blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Grâce à cette instance, financée par les entreprises, les familles de policiers bénéficient depuis peu d'appartements meublés, raccordés aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau, ainsi que de services de garderie. Ces initiatives public-privé redonnent le moral aux personnels de police, et rendent la police plus efficace et moins tentée par la corruption.

À côté de ces objectifs essentiels à long terme, les dirigeants de régimes démocratiques doivent œuvrer à changer le comportement des forces de sécurité dès aujourd'hui, en particulier en sanctionnant les infractions aux droits de l'homme et les agissements contraires à la déontologie. Ils peuvent, par exemple, instaurer des codes de conduite s'appliquant à la police, à l'armée et aux services de renseignement, et mettre en place des tribunaux chargés d'examiner les comportements des forces de sécurité. De même, des commissions civiles peuvent enquêter sur les éventuels abus. Au Guatemala, au Salvador et en Sierra Leone, les enquêtes engagées après les conflits sous l'impulsion d'organisations de la société civile et des pouvoirs publics et portant sur la violation des droits de l'homme pendant les guerres civiles ont constitué des étapes importantes vers une plus grande responsabilisation du secteur de la sécurité. Ces enquêtes ont exposé au grand jour des cas de violation des droits de l'homme commis secrètement, ou même ouvertement, par les forces de sécurité.

À moyen et long terme, pour que les forces de sécurité répondent de leurs actes, il est également impératif de réformer le système judiciaire. L'action de la police contre la délinquance ne saurait favoriser la sécurité individuelle si les juges se laissent facilement corrompre ou si l'on n'y a pas de prisons pour accueillir les criminels reconnus coupables. Lorsque les systèmes judiciaires se trouvent sous la coupe d'individus privilégiés dont la nomination n'est qu'une récompense politique, le droit risque fort d'être appliqué de manière partielle, et l'État se servira du droit au lieu d'être à son service (ce qui pourrait lui permettre de manipuler les tribunaux)¹⁸. Lorsque l'appareil judiciaire ne s'acquitte pas de ses missions élémentaires (délivrer des mandats d'arrêt et rendre des injonctions), les policiers sont contraints d'utiliser des moyens non légaux pour remplir leurs fonctions¹⁹. En outre, la corruption des systèmes judiciaire et pénitentiaire, qui s'abstiennent de sanctionner les crimes et délits com-

mis par les soldats et les policiers, ne fera que saper le professionnalisme et la crédibilité du secteur de la sécurité.

SÉPARER LA POLICE DE L'ARMÉE ET FAVORISER LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Dans de nombreux pays, l'obligation de rendre des comptes et le comportement des forces de sécurité pâtissent aussi de l'absence de démarcation nette entre l'armée, gardienne de la sécurité extérieure, et la police, gardienne de l'ordre public à l'intérieur des frontières. Si les fonctions et la force de frappe de la police se combinent à celles de l'armée, on risque d'assister à une réaction disproportionnée ou à des violences inutiles, comme on l'a observé en Haïti et dans certaines parties de l'Amérique centrale. Par ailleurs, les hommes politiques peuvent se servir de la police comme d'un instrument de pouvoir arbitraire. Ce fut notamment le cas au Zimbabwe en 2001-2002.

En Afrique du Sud, au Botswana, au Ghana, à Maurice et au Sénégal, la répartition claire des tâches entre l'armée et la police favorise le professionnalisme²⁰. En Amérique latine, des pays qui ont longtemps vécu sous un régime militaire (El Salvador et Guatemala, notamment) sont eux aussi en train de séparer l'armée de la police²¹.

Ces réformes doivent s'accompagner d'efforts pour améliorer le statut et la capacité d'action de la police. Même dans les sociétés où la police se livre couramment à des actes de violence physique et se laisse corrompre, les initiatives destinées à renforcer la confiance peuvent déboucher sur une relation nouvelle entre la police et la population. On peut, par exemple, inciter la police à s'intéresser aux jeunes, aux minorités ethniques ou aux catégories sociales à bas revenus. On peut aussi mettre l'accent sur des activités de police de proximité (encadré 4.5).

Lorsque les forces de police sont composées d'individus venant d'horizons divers, elles ont tendance à mieux réagir aux problèmes des diverses communautés. Ainsi, dans l'État de Para, au Brésil, le recrutement et la formation de femmes policiers a entraîné une recrudescence des cas de dénonciation d'actes de violence commis sur des femmes et des jeunes filles auprès des commissariats et hôpitaux locaux. En Bosnie-Herzégovine et dans l'Ancienne république yougoslave de Macédoine, la population locale fait preuve d'une plus grande confiance et d'un plus grand respect vis-à-vis des forces de police lorsque leur composition respecte un certain équilibre ethnique. En outre, les forces de police ne doivent pas accorder de traitement de faveur à certaines unités, telles que la police judiciaire et la brigade

Dans de nombreux pays, l'obligation de rendre des comptes et le comportement des forces de sécurité pâtissent aussi de l'absence de démarcation nette entre l'armée et la police

des stupéfiants, car cela pourrait entraîner de graves tensions internes.

Ces réformes prennent du temps et supposent un engagement politique résolu. Pour que le changement se poursuive, les dirigeants des pays démocratiques doivent faire en sorte que les institutions chargées de la sécurité se sentent propriétaires de ce processus. Ces réformes soulèvent des problèmes spécifiques, mais produisent des avantages tout aussi spécifiques, en termes de sécurité des citoyens et de crédibilité de la démocratisation. La réforme de la police sud-africaine en constitue une illustration remarquable. Après les élections de 1994, les membres du gouvernement et du parlement ont acquis l'expertise nécessaire pour exercer leurs fonctions de supervision et d'orientation par le biais de l'apprentissage et d'une étroite collaboration avec les syndicats, les églises et les instituts de recherche. Malgré les nombreux obstacles à surmonter, la force de la volonté politique et les partenariats avec la société civile parviennent à donner naissance à une police moins militarisée et plus professionnelle.

LES CONDITIONS DU CHANGEMENT DANS LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Une réforme d'envergure du secteur de la sécurité touche à tant d'aspects profondément enracinés que la tâche peut paraître insurmontable. Elle revêt une dimension politique (contrôle civil des forces de sécurité), économique (consommation de moyens par les forces de sécurité), sociale (sécurité des citoyens) et, surtout, institutionnelle (professionnalisation du secteur de la sécurité et séparation institutionnelle des différents acteurs)²². Mais un certain nombre de facteurs peuvent donner l'impulsion de cette réforme :

- *Les contraintes économiques* : les réformes sont le résultat de pressions financières visant à réduire les effectifs de l'armée (Ouganda et d'autres pays africains).
- *Le pouvoir civil* : l'armée se retire d'elle-même du pouvoir ou est contrainte d'y renoncer (Indonésie et nombreux pays d'Amérique latine).
- *L'intégration occidentale* : l'armée est modernisée dans le cadre des efforts d'adhésion à l'Union européenne ou à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (nombreux pays d'Europe centrale et orientale).
- *Une armée nouvelle* : souvent financée et formée au départ par des donateurs étrangers et exhortée par la société civile à respecter les droits de l'homme (Bosnie-Herzégovine, El Salvador, Estonie, Lettonie, Lituanie et Timor oriental).
- *Les scandales* : souvent relayés par les médias, ils influencent la réforme de la police, des agences de renseignement et les relations entre les sphères civile et militaire (nombreux pays industrialisés).

Lorsque ces évolutions s'accompagnent d'un réel engagement des dirigeants et de la société civile, les conditions sont réunies pour entreprendre une refonte démocratique des forces de sécurité. Cette refonte peut encourager les mutations politiques plus vastes que connaissent les pays, en particulier ceux qui se remettent de violents conflits armés.

L'INSTAURATION DÉMOCRATIQUE DE LA PAIX DANS DES SOCIÉTÉS DÉCHIRÉES PAR LA GUERRE

Dans les sociétés déchirées par la guerre, soumettre l'emploi des forces armées à un contrôle effectif constitue la base de tout progrès. Lorsque ce n'est pas le cas, les bâtisseurs de paix risquent à tout moment de voir réduits à néant leurs efforts de constitution d'un Etat opérationnel. Dans les cas extrêmes, comme l'Afghanistan et la Somalie, il en sortira une anarchie généralisée et un terrain fertile pour les mouvements extrémistes violents.

Si la communauté internationale intervient à temps, elle peut aussi réduire les tiraillements entre l'instauration de la paix civile et l'établissement du contrôle démocratique. Comment ? En créant un environnement de paix civique permettant aux institutions démocratiques nationales de se développer. Au début des années quatre-vingt-dix, on a dénombré davantage de missions de maintien de la paix que pendant les 45 premières années d'existence des Nations Unies. Mais, même si ces opérations peuvent contribuer à mettre un terme à la violence, elles ne pourront pas à elles seules promouvoir une paix démocratique durable. Les tensions internes ne disparaî-

ENCADRÉ 4.5

Les activités de proximité améliorent l'image de la police

La réforme de la police, en particulier lorsqu'elle crée de nouvelles forces, doit favoriser l'évolution des relations avec les communautés locales. La police de proximité peut surmonter la méfiance et promouvoir la collaboration entre les communautés et la police en donnant une plus grande marge de manœuvre aux individus pour définir et orienter les activités policières.

En 1997, un projet pilote de police de proximité mené à Hatillo, un quartier de San José, la capitale du Costa Rica, a engagé la communauté dans la lutte contre la délinquance par le biais de quatre postes de police et d'un comité consultatif des citoyens rattaché au responsable de la zone. Des postes de police partent des patrouilles régulières,

tandis que le comité identifie les problèmes de sécurité et les solutions envisageables. Un an après le début du projet, le taux de délinquance avait chuté de 10 % dans ce quartier, le sentiment d'insécurité de 17 % et la peur de se faire cambrioler de 32 %. Même si 71 % des personnes interrogées à Hatillo estiment que la délinquance a progressé à l'échelon national, seules 38 % d'entre elles pensent de même pour ce quartier. En outre, seuls 8 % des individus interrogés affirment n'avoir jamais vu la police dans le voisinage, contre 35 % auparavant. Ce programme redonne l'image de la police à Hatillo, et son succès a permis de l'étendre à d'autres quartiers.

Source : Neild, 1998.

tront jamais si la mauvaise gouvernance et les conflits continuent de lézarder les fondations de l'Etat. C'est pourquoi il est nécessaire de travailler préventivement à l'instauration d'une paix démocratique, afin de régler pacifiquement les conflits en gestation avant qu'ils ne dégénèrent en guerres.

Lorsque l'ordre n'est plus maintenu, le manque de temps et de moyens fait naître des tiraillements entre le rétablissement de la paix civile et la mise en place d'un contrôle démocratique. Au début des années quatre-vingt-dix, l'exemple du Cambodge a montré que l'organisation d'élections nationales et locales dans une atmosphère de violence et de méfiance généralisées pouvait compromettre le processus de paix ou conférer une légitimité aux parties en guerre. C'est également ce que l'on a pu observer en Bosnie-Herzégovine après l'accord de Dayton. Mais l'expérience du Mozambique, du Salvador, du Timor oriental et d'autres pays au sortir de la guerre indique qu'il est possible de progresser significativement dans trois grands domaines :

- La réforme ou la création d'une armée et d'une police professionnelles.
- La gestion de la démobilisation et de la réinsertion des anciens combattants dans la vie civile.
- La création d'un espace politique propice à une vaste réconciliation.

LA RÉFORME OU LA CRÉATION D'UNE ARMÉE ET D'UNE POLICE PROFESSIONNELLES

Comme nous l'avons noté, de nombreux pays en développement pâtissent de la confusion des rôles entre l'armée et la police. Durant un conflit, la distinction disparaît complètement, car les forces armées se chargent de la sécurité à la fois extérieure et intérieure. Dans les sociétés déchirées par la guerre, il est nécessaire d'identifier les menaces qui pèsent sur la sécurité et de concevoir des mesures appropriées pour l'armée, la police, les services de renseignement et toutes les autres forces de sécurité. Il faut notamment rendre l'armée plus maniable, moins coûteuse et plus professionnelle, et établir une séparation nette d'avec la police.

A la suite d'un conflit armé, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique australe et d'Amérique centrale ont revu la composition et le rôle de leurs forces armées. En Afrique du Sud et en Sierra Leone, les anciens combattants ont été intégrés à l'armée et les missions ainsi que les orientations de ces soldats ont été revues. En Afghanistan, on espère que la constitution d'une armée pluriethnique pourra mettre un terme aux combats que se livrent Tadjiks, Pachtounes, Hazaras et autres ethnies. Une expérience analogue menée en Bosnie-Herzégovine offre des enseignements précieux pour les autres pays déchirés par la guerre (encadré 4.6).

L'instauration d'une force de police civile (apolitique), parfois créée de toutes pièces, figure en général parmi les priorités énumérées dans les accords de paix. Elle joue un rôle particulièrement essentiel pour promouvoir la paix civile après un conflit, lorsque le crime organisé, la contrebande d'armes et la violence sont monnaie courante, et risquent de s'aggraver avec la présence d'un grand nombre de combattants inactifs. Du Salvador à Gaza en passant par la Bosnie-Herzégovine, le Mozambique et le Rwanda, la transition de la guerre civile à un régime de société civile s'effectue grâce à une police nombreuse et démocratiquement responsable, impartiale, dépolitisée et reflétant la diversité des tendances politiques et des origines ethniques²³. La constitution de telles forces de police passe obligatoirement par une réelle formation des policiers, notamment pour qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à la police de proximité, et par une représentation plus équilibrée des différentes ethnies et des femmes. Il est certes tentant de reconverter des soldats en policiers, mais il convient de faire preuve de la plus grande prudence. Les méthodes et les expériences des soldats, en particulier ceux qui ont bafoué les droits de l'homme, risquent de ne pas être adaptées à la fonction de policier.

ENCADRÉ 4.6

Constituer des forces de sécurité pluriethniques d'un coût raisonnable en Bosnie-Herzégovine

Avec la signature de l'accord de Dayton en 1995, la communauté internationale a cherché à résoudre le problème causé par les trois armées ennemies qui ont provoqué tant de dégâts en Bosnie-Herzégovine : l'armée bosno-musulmane, le Conseil de défense croate (élément bosno-croate des forces armées de la Fédération de Bosnie) et l'armée serbe bosniaque. Cependant, cette activité d'assistance s'est rapidement élargie à l'instauration de principes de gouvernance démocratique applicables aux diverses forces de sécurité et à d'autres acteurs (armée, police, douanes et gardes-frontière, justice, administration pénitentiaire, renseignement). Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la communauté internationale n'avait jamais consacré autant de moyens à réorganiser le secteur de la sécurité d'un pays.

Diverses initiatives cherchent à renforcer la confiance entre les anciennes forces armées et à mettre en place les conditions d'une sécurité qui soit à la fois adaptée à la situation, commune, durable et d'un coût raisonnable. Les dépenses élevées consacrées à l'armée (40 % du budget de l'Etat) restent préoccupantes. Mais avec la lente démobilisation de 370 000 soldats, sur un total estimé à 400 000 en 1995, le budget militaire est devenu plus

gérable. Des moyens substantiels n'en demeurent pas moins nécessaires pour proposer des emplois aux anciens soldats, ainsi que pour reconverter et conseiller ces services.

Il est plus délicat de réduire la méfiance entre les anciens belligérants que de rationaliser les coûts des forces de sécurité. Et tant que ne sera pas résolu le problème de la coexistence de trois armées au sein d'un même Etat, toutes les avancées accomplies dans la mise en place d'un contrôle civil et démocratique et dans la professionnalisation des forces armées resteront fragiles et incertaines. Les organismes de planification internationaux espèrent que les politiques de défense convergeront d'ici 2005, pour déboucher sur une approche commune à l'échelle de l'Etat. On observe des efforts pour parvenir à un consensus au sein des armées bosniaques : exercices d'entraînement communs, utilisation de critères de sélection rigoureux dans le recrutement des policiers et inauguration, en janvier 2001, du premier contingent bosniaque pluriethnique devant remplir le rôle d'observateur militaire des Nations Unies à l'étranger, un bon exemple d'action en vue de l'instauration de la paix.

Source : King, Dorn et Hodes, à paraître.

*Après un conflit, la
démobilisation des
combattants et leur
réinsertion dans la vie
civile constituent des
priorités parmi les plus
complexes à mettre en
œuvre*

La communauté internationale peut aider à créer une police responsable et efficace dans les pays au sortir de conflits. Avant 1989, seules trois opérations de maintien de la paix ont fait intervenir des unités de la police civile des Nations Unies. Avec la fin de la guerre froide, la communauté internationale a pu apporter davantage d'aide sous forme de forces de police. Aux côtés de l'assistance régionale et bilatérale, la police civile des Nations Unies fait désormais souvent partie intégrante des opérations de maintien de la paix, même si d'aucuns pensent que son rôle doit encore être renforcé.

Au Cambodge, la police civile des Nations Unies s'est employée à assurer la sécurité de la population et à arrêter les suspects. En Haïti et au Salvador, elle a participé à la création et à la formation d'une nouvelle force de police civile. Ces expériences ont récemment été réitérées au Kosovo et au Timor oriental. Les Nations Unies assumant des missions de pacification de plus en plus complexes dans le domaine de la sécurité publique, leur police civile et l'ensemble de la communauté du développement ont besoin d'une force de police internationale disposant d'un financement suffisant, constituée non seulement de bons policiers, mais aussi de spécialistes de la mise en place d'institutions, c'est-à-dire de personnes dotées d'une expérience dans le domaine de la création d'écoles de police, de l'organisation et de la restructuration des unités et des activités policières de proximité, donc au service des habitants plutôt qu'aux ordres du régime en place (encadré 4.5)²⁴. Ces initiatives ne porteront leurs fruits qu'à condition d'être soutenues par les autorités compétentes sur le plan national, et de s'appuyer sur des données fiables concernant le taux de criminalité dans le pays. Il faut également faire comprendre aux dirigeants du pays en question que la répression fait davantage partie du problème que de la solution.

*RÉUSSIR LA DÉMOBILISATION ET
LA RÉINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS
DANS LA VIE CIVILE*

Après un conflit, la démobilisation des combattants et leur réinsertion dans la vie civile constituent des priorités parmi les plus complexes à mettre en œuvre. Depuis 1990, des démobilisations massives ont eu lieu dans un grand nombre de pays : Bosnie-Herzégovine, El Salvador, Érythrée, Éthiopie, Guatemala, Haïti, Mozambique, Nicaragua, Ouganda et Sierra Leone. Des démobilisations de moindre ampleur ont également été organisées en Afrique du Sud, au Liban, au Mali, au Panama, au Rwanda et au Tchad. Ces efforts requièrent une participation aussi large que possible, de sorte que les catégories de personnes

concernées puissent s'approprier ce type de réforme.

De nombreux acteurs sont directement concernés par l'issue de ces processus. Il s'agit, d'une part, des combattants démobilisés (enfants soldats, militaires et guérilleros des deux sexes), mais aussi des familles des anciens combattants, des communautés dans lesquelles les anciens combattants s'installent et des autres catégories qui essaient de se réinsérer (réfugiés et personnes déplacées de retour chez eux) et, d'autre part, des forces de sécurité locales, des organismes publics, des ONG locales et internationales, des Nations Unies et de leurs agences, ainsi que d'autres donateurs officiels. Cependant, en général, en raison des contraintes de temps et du nombre d'individus et de catégories concernés, beaucoup de ces acteurs n'ont pas voix au chapitre lors de l'élaboration des programmes de démobilisation et de réinsertion. De fait, ce processus est souvent orchestré par des organismes extérieurs, ce qui prive les groupes locaux de la possibilité de s'exprimer.

Dans la période qui suit immédiatement un conflit, la participation ne peut bien souvent qu'être limitée. Cependant, les programmes de démobilisation et de réinsertion doivent être structurés de manière à ce qu'ils puissent être ajustés sur la durée, par le biais d'un dialogue plus largement ouvert aux anciens combattants, à leur famille et aux communautés touchées, notamment. En Ouganda, afin de tester la faisabilité de leur réinsertion, certains soldats ont eu l'autorisation de se rendre, avant leur démobilisation, dans leur région d'origine. À la fin des années quatre-vingt-dix, au Rwanda, le maintien de contacts entre les anciens soldats et leurs officiers supérieurs a facilité, là aussi, la démobilisation.

Il n'est pas surprenant d'observer que l'aide destinée aux anciens combattants suscite des débats houleux et soulève des questions d'équité et de responsabilité. L'octroi d'une aide spéciale aux anciens combattants se justifie par des raisons humanitaires. En effet, après la démobilisation, ces ex-soldats se retrouvent sans emploi et loin de chez eux. Ils ont parfois consacré plusieurs années de leur vie à combattre pour ce qu'ils considéraient être le bien de leur pays. Mais il se peut aussi qu'ils aient été enrôlés de force dans l'armée (comme l'ont fait le Derg en Éthiopie et la Renamo, au Mozambique). Ces anciens combattants peuvent alors rencontrer de grandes difficultés à se réadapter à la vie civile, et risquent même de menacer le processus de paix par des activités criminelles ou une opposition politique violente.

Par ailleurs, en aidant les anciens combattants, on peut réduire le trafic d'armes légères et de petit calibre, qui représente, selon les estimations, entre 4 et 6 milliards de dollars par an. Dans les

sociétés pauvres et déchirées par les conflits, ce commerce illicite constitue souvent une source de revenu non négligeable pour les anciens combattants (encadré 4.7). En Sierra Leone, depuis 1998, ce problème est pris en compte dans le cadre du désarmement et de la démobilisation de plus de 75 000 combattants, parmi lesquels on compte environ 7 000 enfants soldats²⁵.

Dans la plupart des cas, le nombre des anciens combattants est largement inférieur à celui des réfugiés et des personnes déplacées qui reviennent chez eux et doivent être rapidement préparés à faire face à une multitude de problèmes, tels que la présence de mines antipersonnel (encadré 4.8). Étant donné la rareté des moyens, les programmes de soutien à la démobilisation doivent donc trouver un juste milieu afin de ne pas aider trop ou trop peu les anciens combattants. Un consensus semble s'être dégagé à propos de la nécessité et du bien-fondé des efforts spécialement déployés à l'attention de ces ex-soldats pendant le processus de démobilisation et de réinstallation. Néanmoins, on s'accorde également sur le principe que cette aide à la réinsertion doit autant que possible s'appuyer sur la collectivité et la région concernée, et s'inscrire dans des programmes de développement plus vastes. En effet, l'appui apporté par la communauté joue souvent un rôle essentiel dans la réinsertion. Ces constats soulignent l'importance des processus de participation qui favorisent la réconciliation et l'instauration de la paix en encourageant une coopération au jour le jour sur le terrain.

LA CRÉATION D'UN ESPACE POLITIQUE PROPICE À UNE VASTE RÉCONCILIATION

Les conflits armés débouchent rarement sur la participation et l'ouverture politique, bien au contraire. Ils sont le pire ennemi des droits de l'homme, des pauvres, des droits des minorités et de la liberté d'information. La période qui précède un accord de cessez-le-feu (ou parfois une victoire militaire) et celle qui suit immédiatement une guerre sont donc capitales pour l'instauration d'un environnement politique plus ouvert et plus participatif. La fin d'une guerre peut être aussi déstabilisante que la guerre elle-même, et il est impossible de démocratiser immédiatement le processus de décision politique. Cependant, l'expérience montre que l'ouverture et la participation doivent être aussi larges que possible si l'on veut que la paix et la réconciliation véritable puissent s'enraciner, et renforcer la société civile ainsi que les composantes de la population favorables à la démocratie.

Plus précisément, si la fin d'une guerre repose sur un accord de paix, ce sont essentiellement les parties négociantes et leurs équipes qui déter-

ENCADRÉ 4.7

Réduire le stock d'armes légères par l'instauration démocratique de la paix

Dans le monde entier, la prolifération incontrôlée d'un nombre d'armes légères estimé à 550 millions, dont 100 millions de fusils d'assaut, fait chaque année quelque 500 000 morts. Ces armes ne sont pas seulement utilisées dans les conflits, elles servent également à commettre des crimes, à l'exploitation économique et au trafic illicite de biens et de personnes. L'Albanie déploie des efforts remarquables pour récupérer les armes légères en circulation sur son territoire et endiguer leur flux. Dans ce pays, des centaines de milliers d'armes et d'explosifs d'origine militaire sont toujours en circulation. Près d'un tiers des armes pillées dans les arsenaux de l'État en 1997 ont été retrouvées et plus de 100 000 détruites.

Le succès de ce programme s'explique en grande partie par une vaste prise de conscience de l'opinion publique et par le travail des groupes de défense d'intérêts qui ont mis en lumière l'impact socio-économique des armes légères, ainsi que par la collecte de données complètes sur les armes légères en vue de la constitution d'un système régional d'alerte avancée. Outre une transparence croissante, la participation directe de la population joue un rôle inestimable dans

l'échange d'armes volées contre une aide à la réalisation de travaux publics, tels que la construction de routes, la rénovation d'écoles et l'installation de l'éclairage urbain ou de téléphones publics.

Pour mettre en œuvre une stratégie globale de réduction des armes légères, il est nécessaire de renforcer les moyens de l'État dans le cadre d'un effort sécuritaire plus vaste : établissement de lois et de règlements, respect de la loi, traçage et marquage des armes, gestion et sécurité des stocks, ainsi que destruction des armes légères et de petit calibre qui ont été récupérées. La coopération aux échelons national et international des services des douanes, de la police, des services du renseignement et des responsables du contrôle des armements constitue un autre pan important du programme d'action des Nations Unies pour combattre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Le Code de conduite international sur les transferts d'armes, récemment proposé par Oscar Arias, prix Nobel de la paix et ancien président du Costa Rica, permettrait de restreindre encore davantage les armes meurtrières, légères ou lourdes, et qui tuent ou blessent des milliers de civils chaque année.

Sources : Fondation Arias, BASIC et Saferworld, 1997 ; Muggah et Berman, 2001 ; ONU, 2001b ; PNUD, 2001a et 2002a.

ENCADRÉ 4.8

Le déminage nécessite la participation des civils et des communautés

Quelque 90 pays sont touchés par le problème des mines antipersonnel et autres munitions non explosées, qui font, selon des estimations grossières, entre 15 000 et 20 000 victimes chaque année. Pour détruire ces engins, les programmes humanitaires donnent aux autorités civiles, et pas seulement à l'armée, la possibilité de fixer les priorités et de mener les programmes de déminage à long terme. Si ces activités de déminage sont laissées aux seuls militaires, ceux-ci risquent de ne considérer que leurs propres intérêts stratégiques, et de négliger les zones où de telles opérations pourraient être bénéfiques aux civils. Ainsi, en Thaïlande, l'armée coopère avec les organisations de la société civile à des actions de déminage sur la base des résultats de l'étude d'impact relative aux mines antipersonnel (*Landmines Impact Survey*). En Afghanistan, grâce à une série de partenariats, 24 millions de mètres carrés de zones minées ou suspectes ont été nettoyées en 2000. Parmi les autres exemples récents, citons l'Azerbaïdjan, le Mozambique et le Tadjikistan.

En 2000 et début 2001, des opérations de déminage ont été effectuées dans 76 pays et

régions. Le succès des programmes (sensibilisation à la présence de mines, renforcement des capacités, aide aux victimes, assistance socio-économique et action juridique, en plus du déminage et de la destruction des engins) incite les réfugiés et les personnes déplacées à rentrer chez eux. Ces programmes contribuent également au redressement économique et social, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Ces programmes polyvalents, dont le coût avoisine 200 millions de dollars par an, sont soutenus par un vaste engagement politique de haut niveau. Le déminage d'une petite surface, qui peut ne contenir qu'une seule mine, peut revenir à plusieurs milliers de dollars, et le déminage sur l'ensemble du globe coûtera des milliards. Dans les pays très touchés, ces programmes font partie des priorités pour l'instauration de la paix. Ils tiennent une place cruciale car ils permettent aux organisations humanitaires et de développement de travailler efficacement et réduisent la menace de résurgence de conflits violents.

Sources : ICBL, 2001 ; Canada, ministère des Affaires étrangères et du commerce international, 2001 ; Nations Unies, 2001a.

mineront l'avenir du pays. Cependant, les civils, et surtout les femmes (encadré 4.9), sont en général fortement sous-représentés dans les négociations de paix. La prédominance écrasante des combattants peut considérablement freiner le développement démocratique de ces sociétés et compromettre la stabilité de la paix sur la durée. Cependant, tant le dialogue intercongolais que la participation accrue des femmes au processus de paix dans d'autres pays indiquent que ce problème suscite peu à peu une attention plus grande.

Les bâtisseurs de paix doivent également comprendre que les guerres civiles longues et meurtrières bouleversent les sociétés, car elles déplacent les populations, détruisent l'infrastructure et bouleversent les réseaux familiaux et sociaux traditionnels. Dans les sociétés déchirées par la guerre, comme le Sri Lanka, les combattants masculins sont recrutés dans les communautés pauvres. Pour survivre, les femmes débordent souvent de leur rôle traditionnel au sein de la famille, au travail et dans la société. Les négociations de paix et les dirigeants locaux doivent tenir compte de ces réalités radicalement nouvelles lors de la conception de programmes de redressement du pays et de réconciliation. Accorder un plus grand droit à la parole à des catégories autrefois marginalisées n'est pas seulement juste

sur le plan moral, c'est aussi nécessaire sur le plan pratique.

Les processus de paix répondent de plus en plus à la nécessité de renforcer les institutions et de protéger les droits de l'homme, notamment au travers de dispositions visant à créer ou à fortifier les institutions nationales chargées de cette question. En 1992, un accord de paix signé sous l'égide des Nations Unies au Salvador a instauré un procureur pour la défense des droits de la personne (*Procurador para la Defensa de los Derechos Humanos*), afin d'empêcher que ces droits soient bafoués dans plusieurs domaines : comportement de la police, conditions de détention dans les prisons, droits des enfants et violence à l'égard des femmes²⁶. En Bosnie-Herzégovine, l'Ombudsman des droits de la personne, créé par l'accord de Dayton en 1995, dispose de pouvoirs étendus pour enquêter, établir des rapports, lancer des procédures judiciaires et intervenir dans ces dernières²⁷. Etant donné la gravité des problèmes de non-respect des droits de l'homme et les pressions auxquelles est exposé l'appareil judiciaire dans la plupart des pays ravagés par la guerre, les institutions chargées des droits de l'homme jouent souvent un rôle de premier plan dans le passage à la démocratie, en relayant les engagements internationaux et en assurant une tutelle administrative cruciale, en particulier dans le secteur de la sécurité. D'autres exemples récents au Guatemala, au Kosovo ou au Timor oriental soulignent leur importance pour l'instauration d'une paix démocratique dans les pays qui se remettent d'une guerre civile ou d'autres types de conflits complexes.

Pour bâtir un avenir plus stable où tous les individus auront voix au chapitre, les pays qui sortent d'un conflit doivent aborder la question de leur passé. Après une guerre, les pays cherchent souvent à rétablir la justice. C'est le cas du processus *gacaca* au Rwanda et des procès collectifs au Timor oriental. Ces deux exemples constituent des efforts prometteurs de mobilisation du soutien populaire²⁸. En outre, des tribunaux spéciaux pour les crimes de guerre, et bientôt une Cour pénale internationale permanente, sont chargés de réparer les injustices passées (chapitre 5). Les commissions vérité jouent, elles aussi, un rôle essentiel : grâce à elles, les individus peuvent se plaindre des atrocités passées, et ont le sentiment que justice a été rendue (encadré 4.10). Depuis 1974, plus de 20 commissions de ce type ont cherché à remettre de l'ordre dans le passé des pays, chacune avec ses objectifs, ses structures et ses résultats propres. Ces processus doivent trouver un équilibre entre justice (sanction) et réconciliation (pardon). Il arrive que cet équilibre ne soit pas optimal. Mais, pour de nombreuses sociétés à peine sorties d'un conflit bru-

ENCADRÉ 4.9

Donner une place aux femmes à la table des négociations

Après un conflit, il n'est généralement pas facile d'élargir la participation au processus de paix formel. Les négociations pour la paix et l'élaboration et le déploiement d'efforts d'instauration de la paix et de reconstruction (notamment la réorganisation de la sécurité) sont souvent du ressort d'une poignée d'individus. Ce sont presque toujours des hommes, en particulier ceux qui ont pris les armes. Récompensés de leur engagement par une place à la table des négociations, ils jouent un rôle déterminant dans la définition des mesures et des institutions d'après le conflit, notamment l'armée et la police.

Les femmes sont par contre presque totalement exclues de la prise de décision qui suit une guerre. Ce n'est que récemment que la communauté internationale a reconnu le rôle qu'elles pouvaient jouer dans les divers aspects et phases du rétablissement et de l'instauration de la paix. Elles apportent en effet une vision pratique des problèmes de sécurité. Et leur engagement envers la paix est souvent déterminant pour la pérennité des accords de paix. Du Burundi au Guatemala en passant par l'Irlande du Nord, leur participation au processus de paix est véritablement profitable

aux catégories les plus vulnérables de la population. En Somalie, cent femmes, représentant six clans, ont participé à la Conférence nationale somalienne pour la paix, en mai 2000. Elles ont obtenu 25 sièges à l'Assemblée nationale transitoire, qui comporte 245 membres.

Parmi les initiatives visant à remédier aux préjugés, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, en octobre 2000, une résolution demandant aux pays membres de l'ONU de renforcer la représentation des femmes, à tous les échelons de la prise de décision, dans les institutions et les mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Cette résolution invite tous les acteurs qui négocient et mettent en œuvre les accords de paix à tenir compte de la place des femmes et à les faire participer aux dispositifs d'application des accords. La décision d'associer quatre femmes aux négociations de Bonn (Allemagne) sur l'avenir de l'Afghanistan en décembre 2001 et de confier à deux femmes des postes élevés au sein du gouvernement provisoire de l'Afghanistan montre qu'il est possible d'avancer dans ce domaine.

Sources : Centre d'information des Nations Unies à Bonn, 2001 ; Bureau du Rapport mondial sur le développement humain ; Anderlini, 2000 ; Ball et al., 2002.

tal, ces mécanismes constituent souvent la meilleure — et la seule — solution possible.

DÉMOCRATISER LA SÉCURITÉ DANS UN MONDE FRAGMENTÉ

Le conflit fait partie intégrante de toute société. Dans ces conditions, comment, d'une part, faire en sorte que ce conflit puisse s'exprimer et, d'autre part, ménager un espace politique ouvert à toutes les parties prenantes sans attiser les flammes de la violence et de la guerre ? Les démocraties sont supposées apporter la réponse par un débat politique ouvert et des élections libres. Cependant, de nombreuses démocraties bien établies n'ont pas réussi à supprimer les conflits, comme en témoignent les violents affrontements qui ont eu récemment lieu au Gujarat, en Inde, et le conflit qui s'éternise en Irlande du Nord et au Sri Lanka. Ailleurs, les processus démocratiques sont victimes de régimes autoritaires, souvent militaires, qui compriment l'espace de la société civile et de la politique démocratique. La paix et la sécurité des individus en sont les grands perdants, surtout lorsque l'obligation de rendre des comptes et l'efficacité des forces de sécurité sont érodées.

Le nombre alarmant de pays au bord du conflit montre combien il est nécessaire d'adopter une approche plus large de la prévention, en évitant une segmentation artificielle des activités avant, pendant et après le conflit. Ce chiffre indique également qu'il est capital de trouver le bon dosage dans les réponses apportées sur le plan de la politique, de la sécurité, de l'aide humanitaire et du développement. Pour instaurer une paix juste et durable lorsque le conflit menace, il convient de mettre sur pied des Etats forts et transparents dotés d'une armée et d'une police professionnelles sous l'autorité des civils. Il faut pour ce faire développer un cadre démocratique qui admette la diversité. Il faut créer une société civile ouverte qui puisse promouvoir la gouvernance démocratique et la sécurité des individus. Il faut enfin insuffler dans toutes les institutions étatiques, en particulier les forces de sécurité, une culture de la démocratie enracinée dans le respect de la loi ainsi que des droits et de la dignité des individus. Ce sont là les conditions fondamentales pour instaurer une paix démocratique.

Dans les pays qui se remettent de violents conflits armés, tels que l'Afghanistan (encadré 4.11) ou la Sierra Leone, l'échec à instituer une gouvernance démocratique des forces de sécurité a un coût humain évident. Mais ce sont là des exemples extrêmes des dilemmes que rencontrent tous les pays lorsqu'ils doivent décider de l'attitude à adopter face aux menaces sur leur sécurité intérieure et extérieure, comme la vio-

ENCADRÉ 4.10

Construire la paix grâce aux commissions vérité

Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, les forces de sécurité de plusieurs pays d'Amérique latine gouvernés par les militaires bafouaient couramment et gravement les droits de la personne. Lors du rétablissement de l'autorité civile, il a souvent été difficile de poursuivre les auteurs de ces actes. Les forces de sécurité n'ont quitté le pouvoir en Argentine en 1982 et au Chili en 1991 qu'à la condition qu'une amnistie soit votée à leur endroit. Au Salvador, en 1992, et au Guatemala, en 1994, le traité de paix a écarté la possibilité de poursuites. Ces dernières étaient par ailleurs rendues difficiles par le grand nombre d'infractions et la difficulté d'établir des preuves.

Dans toute l'Amérique latine, des commissions ont néanmoins vu le jour pour enregistrer les accusations, rassembler des preuves et publier les faits. Ce fut le cas, par exemple, de la Commission nationale d'enquête sur les disparitions (Conadep) en Argentine, en 1983. Créée par Raul Alfonsín, président de l'époque, et présidée par l'écrivain Ernesto Sabato, elle a fait état de 9 000 cas de disparition dans son rapport final *Nunca*

Más (Jamais plus). D'autres commissions ont été instaurées par la suite au Tchad (1992), en Haïti (1994) et au Timor oriental (1999). Elles permettent aux victimes d'exprimer leur douleur et aux régimes démocratiques récents de dénoncer les mensonges proférés par les régimes précédents pour cautionner les abus.

La commission Vérité et réconciliation la plus célèbre est peut-être celle qui a été instaurée en Afrique du Sud de 1996 à 1998. Présidée par l'archevêque Desmond Tutu, elle disposait d'un budget annuel d'environ 18 millions de dollars, et comptait 300 salariés répartis dans quatre bureaux nationaux. Plus important, elle était autorisée à amnistier les coupables, ce qui a constitué le principal moyen de les inciter à se confesser. *In fine*, quelque 21 297 victimes ou des membres de leur famille ont témoigné et plus de 8 000 individus ont demandé l'amnistie, même si l'on a compté peu de personnalités de haut rang parmi elles. Le rôle de cette commission a été reconnu comme central pour le redressement de l'Afrique du Sud après l'apartheid.

Sources : Hayner, 2001 ; Ball *et al.*, 2002 ; U.S. Institute of Peace, 2002 ; Tepperman, 2002.

lence généralisée et les actes de terrorisme intérieur ou international.

Aux Etats-Unis comme ailleurs, la montée des inquiétudes provoquées par le terrorisme suscitent des débats sur le danger qu'il y a à transiger sur les droits de l'homme pour des raisons de sécurité nationale. Les mesures de lutte contre le terrorisme prises en réaction aux menaces qui pèsent sur la sécurité risquent souvent de déboucher sur un non-respect des droits de l'homme, ou du moins de rendre ces droits plus faciles à bafouer. L'interdiction de la torture et autres traitements inhumains, l'interdiction des arrestations arbitraires, la présomption d'innocence, le droit à un procès équitable ainsi que la liberté d'opinion, d'expression et d'association, notamment, sont particulièrement menacés²⁹. A l'occasion de la Journée des droits de l'homme 2001, 17 experts indépendants de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies ont publié une déclaration dénonçant les cas de non-respect des droits de l'homme et les mesures qui ciblent les migrants, les médias, les militants politiques, les défenseurs des droits de l'homme, les demandeurs d'asile et les réfugiés, ainsi que les minorités religieuses et ethniques³⁰.

Les démocraties sont confrontées à des problèmes difficiles lorsqu'elles veulent élaborer des moyens légaux pour empêcher les attentats terroristes et traduire les coupables en justice. Les solutions simples sont rares. Mais le respect des droits de l'homme se trouve au cœur de la dé-

Les enseignements pour l'instauration d'une paix durable en Afghanistan

Dévasté par deux décennies de guerre civile aggravées par trois années de sécheresse et l'omniprésence des mines et des kalachnikovs, l'Afghanistan doit affronter des défis sans précédent : il lui faut rétablir la paix et donner espoir à ses 23 millions d'habitants. En s'attaquant aux sources de conflit potentiel dans la phase actuelle du redressement du pays, les organisations des Nations Unies montrent qu'elles ont compris que les réponses humanitaires à court terme devaient aller de pair avec un relèvement à long terme. Elles sont également conscientes que la structure du pouvoir en Afghanistan et l'engagement des Afghans eux-mêmes seront essentiels pour que la paix soit juste et durable.

Les réussites et les échecs des opérations de paix des Nations Unies, auxquelles ont été consacrés plusieurs milliards de dollars dans les années quatre-vingt-dix, permettent de tirer les enseignements suivants pour une stratégie d'instauration d'une paix durable en Afghanistan :

- Ordonner judicieusement les phases de la reconstruction, de manière à trouver un équilibre entre les impératifs de sécurité et le besoin d'ouvrir progressivement les processus de gouvernance et d'aider les plus vulnérables.
- Financer et doter en personnel les programmes de réintégration destinés aux 4,8 millions de réfugiés et de personnes déplacées (dont 80 % de femmes et d'enfants), ainsi qu'aux anciens combattants.

Sources : Ottawa et Lieven, 2002 ; PNUD 2001d et 2002b.

- Bâtir une gouvernance locale solide pour remédier aux conflits entre ethnies et entre tribus, aux discriminations envers les minorités et aux défaillances du gouvernement central.

- Concevoir des dispositifs de sécurité professionnalisés et équilibrés sur le plan ethnique, soumis à un contrôle civil clair et régis par des principes démocratiques, afin d'assurer la sécurité physique de l'ensemble des citoyens (comme en Bosnie-Herzégovine et en Afrique du Sud dans les années quatre-vingt-dix).

- Renforcer les institutions de base pour le règlement et la gestion des conflits : police, appareil judiciaire et autres mécanismes de règlement des différends, comme les chouras (assemblées traditionnelles de notables).

- Donner aux personnalités civiles les moyens de superviser les programmes d'action contre les mines, et renforcer la capacité des communautés à inciter à la destruction des armes.

- Consolider le respect de l'Etat de droit et la volonté de réconciliation nationale.

- Mettre en avant des personnalités locales dynamiques, notamment des femmes et des jeunes.

- Asseoir un engagement politique et financier soutenu de la part de la communauté internationale. Cet aspect pose en effet toujours problème pendant la deuxième et la troisième année de réalisation du programme, une fois que l'attention de la communauté internationale s'est portée sur d'autres questions.

mocratie et au cœur du contrôle civil et démocratique du secteur de la sécurité. Dans la réponse qu'elles apportent aux inquiétudes légitimes à pro-

pos de la sécurité publique, les sociétés libres ne peuvent se permettre de perdre de vue la protection des libertés humaines fondamentales.



Approfondir la démocratie au niveau mondial

« Une illusion s'est envolée le 11 septembre : l'idée que l'Occident pouvait vivre dans la prospérité quelle que soit la situation du reste du monde [...]. Les dents du dragon sont plantées dans le terreau fertile des préjugés auxquels il n'a pas été remédié, des conflits qui couvent depuis des années, des Etats défaillants, de la pauvreté et du dénuement. »

— Tony Blair,
Premier ministre du Royaume-Uni¹

On a coutume de dire que les attentats du 11 septembre 2001 marquent la fin de l'après-guerre froide. Brusquement, un grand nombre de défis mondiaux que l'on sentait poindre depuis un certain temps sont apparus au grand jour, et la communauté internationale s'est retrouvée en territoire inconnu.

Les premiers mois, on a espéré que cette tragédie collective aurait un effet unificateur sur le monde. Et c'est effectivement ce qui s'est produit à plusieurs égards. En mars 2002, à Monterrey (Mexique), la conférence des Nations Unies sur le financement du développement a inversé la tendance au recul de l'aide aux pays en développement constatée depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest. Quelques mois auparavant, à Doha (Qatar), lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), un accord avait insufflé un nouvel élan aux négociations multilatérales sur les échanges, alors que le précédent sommet ministériel, à Seattle, s'était terminé dans l'impasse.

Ces évolutions laissent espérer que les prochaines années inaugureront une ère nouvelle pour la prise de décision à l'échelle du globe. Cependant, il existe aussi des raisons de redouter une fragmentation mondiale et un affaiblissement accrus des institutions internationales. La lutte contre le terrorisme et l'escalade de la violence au Proche-Orient risquent de créer de nouvelles lignes de fracture planétaires. Les pays les plus puissants du système international ne tendent pas toujours vers des approches multilatérales des questions de sécurité globales. En outre, des phénomènes sans lien entre eux — la faillite du groupe Enron aux États-Unis, l'instabilité en Argentine — accentuent la remise en cause des règles et institutions sur lesquelles repose le commerce mondial. Du

point de vue économique et politique, la frustration que la répartition déséquilibrée du pouvoir suscite dans les pays en développement a rarement été aussi forte.

Cet environnement mondial stimulant et difficile fait suite à une période riche en changements et en contrastes. Le début des années quatre-vingt-dix était extrêmement prometteur : la fin de la guerre froide allait donner naissance à une ère nouvelle. Les marchés et la technologie devaient permettre l'intégration d'un monde jusqu'alors déchiré par les clivages idéologiques. Une vague de démocratisation a déferlé et s'est accompagnée d'une prospérité sans précédent en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, ainsi que d'un dynamisme technologique exceptionnel, dont les exemples les plus manifestes sont les technologies de l'information et des communications et la cartographie du génome humain, qui ont fait figure de véritables révolutions. Le développement a également enregistré des progrès notables dans les deux plus grands pays en développement : la Chine et l'Inde.

Certaines régions en développement ont vu leur situation s'améliorer nettement, tant sur le plan économique qu'en termes d'avancées des libertés politiques. Néanmoins, de graves retours en arrière ont aussi eu lieu au cours de la dernière décennie : le plus grand fléau de toute l'histoire de l'humanité, le sida, fait de nos jours plus de morts que la peste bubonique au Moyen-Âge en Europe² ; l'une des pires famines de tous les temps sévit en République populaire démocratique de Corée ; plus de 50 pays sont frappés par de graves conflits³ ; le système financier des marchés émergents connaît périodiquement des crises d'instabilité et les inégalités socioéconomiques se creusent considérablement, avec, notamment, une montée rapide de la pauvreté dans des pays comme l'Afghanistan et le Pakistan.

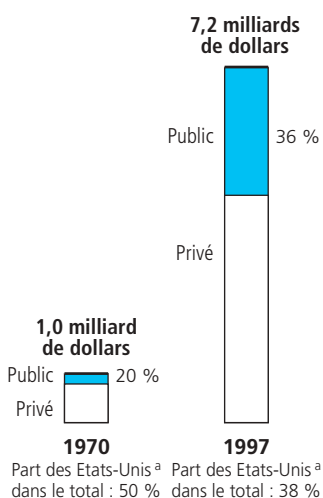
Par ailleurs, les règles commerciales ne cessent de désavantager les produits des pays en développement, notamment agricoles et textiles, sans parvenir à limiter les abus dus aux mesures protectionnistes prises dans les pays industrialisés. En moyenne, les droits de douane appliqués par ces derniers sur les importations provenant du Sud sont quatre fois plus élevés

Du point de vue économique et politique, la frustration que la répartition déséquilibrée du pouvoir suscite dans les pays en développement a rarement été aussi forte

DIAGRAMME 5.1

L'aide au développement transite de plus en plus par les ONG

Envoi de fonds aux pays en développement par les ONG



Note : Comprend l'aide publique au développement (APD) destinée aux ONG et celle transitant par les ONG.
a. Moyenne des contributions des secteurs public et privé.
Source : Lindenberg et Bryant, 2001.

que ceux prélevés sur les importations venant des autres économies industrialisées. Et celles-ci versent chaque jour environ 1 milliard de dollars de subventions à leurs propres agriculteurs, soit plus de six fois le montant qu'elles consacrent à l'aide publique au développement⁴.

Ces problèmes suscitent des mouvements de protestation parmi la population des pays industrialisés et de ceux en développement. Pour les contestataires, la gestion actuelle de la sécurité et des affaires économiques mondiales laisse sur le bord du chemin les individus et les Etats peu puissants et marginalisés. Ces mouvements rassemblent des participants venant d'horizons divers et défendent des intérêts différents. Mais ils sont symptomatiques d'un sentiment quasi-universel, selon lequel la coopération mondiale doit s'améliorer pour prévenir et gérer une multitude de problèmes, en particulier ceux dont souffrent les habitants des pays en développement. Ces critiques braquent les projecteurs sur les institutions et les processus de décision mondiaux — et soulignent la nécessité d'en améliorer la capacité intégratrice, le fonctionnement démocratique et l'efficacité.

Il n'existe pas de gouvernement mondial que l'on pourrait rendre plus démocratique. Cependant, deux éléments permettraient aux mécanismes mondiaux d'être plus opérants et de mieux refléter les idéaux démocratiques :

- Premièrement, un pluralisme renforcé, qui élargirait l'espace que peuvent occuper les acteurs non étatiques pour influencer sur l'action publique et demander des comptes aux puissants.
- Deuxièmement, des organisations internationales plus démocratiques, ce qui ferait progresser la représentation, la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le cadre de la prise de décision.

PLURALISME ET DÉMOCRATIE MONDIALE : LE RÔLE DES ACTIONS MENÉES PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES PROCESSUS PARTICIPATIFS

On assiste depuis 20 ans à un essor phénoménal des réseaux transnationaux constitués par la société civile. La première organisation non gouvernementale (ONG) internationale répertoriée, l'*Anti-Slavery Society*, date de 1839. En 1874, on dénombrait déjà 32 ONG. Cependant, c'est au XX^e siècle que leur nombre a explosé, passant de 1 083 en 1914 à plus de 37 000 en 2000. Près d'un cinquième de celles qui existent aujourd'hui ont été créées après 1990 (tableau 5.1)⁵. En outre, on recense plus de 20 000 réseaux transnationaux d'ONG sur l'ensemble du globe. A maints égards, cette révolution est le pendant de la croissance rapide des entreprises mondiales sur la même période.

Selon l'Union des associations internationales, les ONG internationales voient le nombre de leurs membres progresser plus rapidement dans les régions à revenu faible ou intermédiaire que dans celles à revenu élevé. Les augmentations les plus substantielles concernent l'Asie et l'Europe de l'Est⁶. Au Népal, 220 ONG étaient officiellement enregistrées en 1990, et 1 210 en 1993. En Tunisie, on dénombrait 1 886 ONG en 1988 et 5 186 en 1991. En 1996, la plus vaste enquête consacrée aux organisations sans but lucratif a répertorié plus d'un million d'ONG en Inde, et 210 000 au Brésil⁷. En outre, le flux de ressources transitant par les ONG internationales a été multiplié par plus de sept depuis 30 ans (diagramme 5.1).

Un tel phénomène engendre une nouvelle forme d'action mondiale, de nature à catalyser le changement et l'innovation. Ces nouveaux mouvements ont notamment pour grande caractéristique d'exercer une pression sur la sphère politique et les entreprises des économies industrialisées, afin de les amener à répondre aux besoins des pays en développement. Ainsi, une campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres a été lancée en 1992. Rares étaient ceux qui prédisaient son succès. Et pourtant, en 1997, quelque 1 400 ONG, dans quelque 90 pays, ont réussi à faire signer un Traité sur l'interdiction des mines, qui prohibe l'utilisation, la production, la commercialisation et le stockage de mines antipersonnel⁸. Cette campagne a permis une prise de conscience et contribué au respect de ce traité. Elle a reçu un prix Nobel (lire la contribution spéciale de son ambassadrice, Jody Williams).

LA CAMPAGNE JUBILÉ 2000

L'indignation suscitée à travers le monde par l'endettement croissant des pays très pauvres a donné naissance à un mouvement, la campagne Jubilé 2000, en faveur d'un allègement de la dette. Il s'agissait d'interpeller les milieux politiques du monde industrialisé, à travers des actions civiques et de protestation menées en Afrique, en Asie et en Amérique latine, pour dénoncer les effets dévastateurs de l'augmentation de l'endettement sur les perspectives de développement du Sud. Cette campagne mondiale a permis à divers mouvements de se faire entendre davantage et assuré leur coordination à l'échelle planétaire.

Lancée officiellement en 1996, la campagne Jubilé 2000 a en fait débuté en 1990, date à laquelle des membres de la *Keele University* (dans le Staffordshire, au Royaume-Uni) se sont proposés d'agir face au problème de la dette des pays en développement.

En 1997, la Confédération internationale des syndicats libres, qui représente 137 pays et 124 millions de travailleurs, décide de soutenir la charte Jubilé 2000 à l'annonce, par la Banque mondiale, que la dette des pays en développement s'est creusée de plus de 7 % en un an à peine⁹. L'*International Union of Physicians*, puissante organisation internationale créée par

de grands professeurs de médecine, la rejoint dans son soutien à la campagne Jubilé 2000. Toutes deux finissent par œuvrer au lancement de cette campagne en Espagne, en coordonnant les efforts des ONG de ce pays.

Des campagnes nationales ont suivi dans le monde entier. La même année, aux États-Unis, plusieurs organisations, dont *Les Amis de la*

TABLEAU 5.1

Essor rapide des ONG internationales dans les années quatre-vingt-dix

Sphère d'action	1990	2000	Croissance (pourcentage)
Culture et loisirs	2 169	2 733	26,0
Education	1 485	1 839	23,8
Recherche	7 675	8 467	10,3
Santé	1 357	2 036	50,0
Services sociaux	2 361	4 215	78,5
Environnement	979	1 170	19,5
Développement économique, infrastructure	9 582	9 614	0,3
Législation, action publique et campagnes de sensibilisation	2 712	3 864	42,5
Religion	1 407	1 869	32,8
Défense	244	234	-4,1
Politiques	1 275	1 240	-2,7
Total	31 246	37 281	19,3

Source : Anheier, Glasius et Kaldor 2001.

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Éliminer les mines antipersonnel dans les pays déchirés par la guerre

Les mouvements internationaux de groupes de la société civile se sont développés de façon spectaculaire ces dernières années et exercent une influence croissante sur les politiques mondiales. Cette évolution est manifeste dans le succès extraordinaire et largement inattendu de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel entre son lancement, en 1992, et la signature, en 1997, du traité interdisant la fabrication, le stockage, l'utilisation et le commerce des mines antipersonnel.

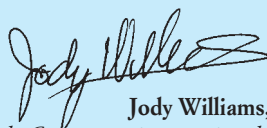
En quelques années, le Traité d'interdiction des mines, signé par 143 États et ratifié par 123, a déjà de grandes répercussions dans le monde. À ce jour, plus de 25 millions de mines stockées ont été détruites. La production de mines antipersonnel régresse de manière significative et leur commerce a quasiment disparu. Les moyens consacrés au déminage et à l'aide aux victimes ne cessent de croître. Plus important encore, le nombre de victimes des mines recule dans beaucoup de pays. Enfin, la dynamique du mouvement pour l'interdiction des mines continue de s'accélérer.

C'est la société civile internationale — quelque 1 400 organisations non gouvernementales dans 90 pays environ, regroupées au sein de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel — qui est à l'origine de la prise de conscience du public et qui a conduit le mouvement qui a abouti à la signature du Traité d'interdiction. La Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel a collaboré directement avec les gouvernements et s'est affranchie du cadre diplomatique normal pour rédiger le traité en un an à peine.

La Campagne a reconnu que c'est avec la signature du traité, en 1997, qu'a commencé le véritable travail

d'élimination des mines antipersonnel. Ses acteurs savaient que, pour que le traité soit pleinement appliqué et respecté, des stratégies innovantes seraient toujours nécessaires afin de maintenir les partenariats et de conserver l'élan. Outre la poursuite de ses initiatives internationales pour l'interdiction des mines antipersonnel, la Campagne s'est dotée d'un autre outil puissant pour faire avancer ses activités et ses efforts : l'Observatoire des mines. Ce réseau mondial de 120 chercheurs fait office d'observateur et de source d'informations sur le respect du traité et sur d'autres aspects du problème des mines. Il publie un rapport annuel considéré comme une référence pour la mesure des progrès réalisés dans l'élimination des mines antipersonnel.

La Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres et son Observatoire des mines démontrent le rôle crucial que peut jouer la société civile pour peser sur les politiques mondiales et contrôler le respect des règles adoptées par la communauté internationale. La Campagne reconnaît que la société civile ne peut se substituer aux gouvernements. Mais toute gouvernance réellement démocratique doit ménager une place à la société civile afin qu'elle puisse œuvrer en faveur du changement et s'assurer que les engagements sont tenus.



Jody Williams,
Ambassadrice de la Campagne internationale
pour l'interdiction des mines terrestres

Dans ses actions menées, entre autres, auprès des décideurs les plus influents et des institutions financières internationales, la campagne Jubilé 2000 a trouvé des alliés, dont le chanteur du groupe de rock U2

Terre, Witness for Peace, Bread for the World, la conférence des évêques catholiques, les méthodistes, les mennonites et les presbytériens, *Fifty Years Is Enough* et les *Sojourners*, s'associent à la campagne Jubilé 2000 et exhortent le Congrès à soutenir un allègement de la dette. En 1999, on recensait 31 campagnes nationales sur ce thème¹⁰.

Dans ses actions menées, entre autres, auprès des décideurs les plus influents et des institutions financières internationales, la campagne Jubilé 2000 a trouvé des alliés, dont le chanteur du groupe de rock U2 (lire la contribution spéciale de Bono). Ces efforts ont joué un grand rôle dans l'obtention de concessions sur l'allègement de la dette de la part des pays du G7. On peut notamment citer l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et les engagements d'un certain nombre de pays, dont les États-Unis, concernant la dette bilatérale. Cette campagne des ONG a été facilitée par la prise de conscience croissante, au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale, que

l'allègement de la dette était essentiel pour réactiver le développement dans de nombreux pays.

LA CAMPAGNE POUR L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS ESSENTIELS

En 1996, les inhibiteurs de protéase et les trithérapies ont fortement réduit le nombre de décès liés au sida dans les pays où les patients pouvaient se permettre de dépenser entre 10 000 et 15 000 dollars par an pour bénéficier de ces traitements¹¹. Parallèlement, plusieurs ONG internationales ont commencé à s'inquiéter des conséquences de l'accord de l'OMC sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour le prix des traitements et pour l'accès aux médicaments essentiels. En octobre 1996, l'Action sanitaire internationale, réseau d'acteurs de la santé publique comptant des membres dans plus de 70 pays, a conduit la première grande réunion d'ONG sur ce thème. L'Action sanitaire inter-

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Le rôle de la campagne Jubilé 2000 dans l'allègement de la dette

Le XXI^e siècle fourmille de choses bizarres. Les gens écoutent les stars du rock parler de politique. Une fillette née au Malawi a peu de chances d'atteindre l'âge de cinq ans, alors qu'une autre née aux États-Unis peut espérer vivre jusqu'à quatre-vingts ans.

Ces faits qui nous choquent doivent aussi nous mettre en colère et nous inciter à agir avec force et audace. Pour que tout un chacun, qu'il soit né à Accra ou à Albuquerque, puisse s'épanouir pleinement, il faut éliminer les immenses inégalités structurelles qui caractérisent notre monde.

La campagne Jubilé 2000 a montré ce que l'on peut réaliser en unissant nos forces. Des millions de personnes nous ont indiqué le chemin que nous devons tous suivre. Des gens ordinaires, dans le monde entier, ont exprimé clairement l'inquiétude que leur inspire une injustice économique mondiale — celle de ces dettes iniques, impossibles à rembourser — et ainsi contribué à modifier la politique des pays industrialisés envers les pays pauvres.

Dans les pays riches, on a dit que l'on ne voulait pas être remboursé ; dans les pays pauvres, on a dit que les bénéfices de cette remise de dettes devaient servir à réduire la pauvreté. Des syndicats d'étudiants, des associations de mères se sont alliés avec des religieuses en Zambie et des prêtres au Pérou. Vingt-quatre millions de personnes dans plus de 60 pays ont signé la plus longue pétition au monde avec un stylo, un crayon, leur pouce ou un ordinateur. Une fois que ces gens leur ont montré le chemin, les personnalités politiques ont commencé à suivre.

Ce mouvement a réalisé certaines avancées historiques, même si le volume des dettes qu'il a réussi à faire annuler est très loin d'être suffisant. Sur ce point, nous avons encore beaucoup de travail à accomplir. En revanche, la campagne affiche une réussite remarquable :

celle du nombre extraordinaire de personnes qui se sont rassemblées pour faire pression sur les gouvernements — dans les pays riches comme dans les pays pauvres — afin de les amener à être plus réactifs et plus responsables.

Nous devons donner aux uns et aux autres les moyens de participer en leur procurant des informations, et écouter ce qu'ont à dire les plus nécessiteux sur les aides qu'ils attendent. En Ouganda, par exemple, dans les écoles qui bénéficient de l'argent libéré par les remises de dettes, on inscrit sur des tableaux noirs les dépenses effectuées avec ces fonds, de façon à en informer les élèves et leurs parents. L'*Uganda Debt Network* reçoit un financement officiel pour vérifier que l'argent libéré par l'allègement de la dette est dépensé à bon escient au niveau national. Cette pratique doit être reproduite à une échelle bien plus grande et montre comment l'obligation de rendre des comptes et la transparence peuvent renforcer la démocratie.

Les mouvements populaires dans les pays riches doivent aider les dirigeants démocratiquement élus des pays pauvres et les organisations de la société civile à se faire entendre. On ne peut laisser les pays riches dicter leur loi au seul motif qu'ils détiennent le pouvoir économique. Certains d'entre nous sont bien placés pour composer et amplifier une ligne mélodique — sur l'air de davantage de démocratie, de responsabilisation et de transparence — mais le chœur doit être plus nombreux. Les individus, les communautés et les entreprises doivent se faire davantage entendre. Les enjeux sont trop graves pour que quiconque choisisse de garder le silence.



Bono
U2

nationale et le groupe de pression américain *CPTech* ont bientôt formé une coalition pour lancer une campagne réclamant un accès rapide aux médicaments. Leur but premier était d'obtenir la modification des accords commerciaux dans le sens d'un meilleur respect des objectifs de santé publique. *Médecins Sans Frontières* (MSF) s'est joint à cette coalition peu de temps après.

L'Afrique du Sud est devenue l'un des points de mire de cette campagne lorsqu'en juillet 1997, sa nouvelle loi sur les médicaments (*Medicines Act*) a été contestée par les laboratoires pharmaceutiques des États-Unis. L'objectif de ce texte était pourtant relativement modeste : il s'agissait d'autoriser les importations parallèles de médicaments et le remplacement de médicaments princeps par des génériques. Les grands groupes pharmaceutiques américains étaient vivement opposés aux importations parallèles et affirmaient que les clauses autorisant l'utilisation de génériques allaient à l'encontre des dispositions de l'accord ADPIC. Donnant encore plus de poids aux menaces de ces laboratoires, les États-Unis ont alors entrepris d'exercer des pressions considérables sur le gouvernement sud-africain pour que celui-ci abroge ou amende sa législation.

En 1998, c'est l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui s'est retrouvée sous les projecteurs lorsque le ministre de la Santé du Zimbabwe a présenté au Conseil exécutif de cette institution une résolution demandant l'adoption d'une nouvelle stratégie pour les médicaments. Il s'agissait, premièrement, de veiller à ce que les politiques pharmaceutiques et sanitaires placent les objectifs de santé publique avant les intérêts commerciaux et, deuxièmement, de revoir les possibilités offertes par l'accord ADPIC pour préserver l'accès aux médicaments essentiels. Cette résolution avait été rédigée avec le vaste soutien des ONG parrainant cette campagne.

Cette résolution de l'OMS a provoqué une levée de boucliers dans le secteur pharmaceutique. En l'espace de quelques semaines, 37 laboratoires ont intenté un procès à l'Afrique du Sud à propos de sa loi sur les médicaments, tout en faisant pression sur leurs pays respectifs (les États-Unis et les États membres de l'Union européenne) pour qu'ils condamnent la résolution de l'OMS. Même si cette dernière a fini par adopter une stratégie révisée, les groupes pharmaceutiques ont réactivé, en janvier 2001, l'action qu'ils avaient engagée devant les tribunaux à l'encontre du gouvernement sud-africain. Les ONG ont alors accentué leur campagne pour préserver l'accès aux médicaments essentiels. Ainsi, *Oxfam* a annoncé une campagne appelant Glaxo à retirer sa plainte et à baisser ses prix. Les laboratoires ont finalement été contraints, par la

mauvaise image qu'ils ont donnée d'eux-mêmes et par les pressions gouvernementales, à renoncer à un procès et à rembourser à l'Afrique du Sud ses frais de procédure (encadré 5.1).

Entre-temps, les ONG ont fait porter leurs efforts sur la recherche de fournisseurs de génériques pour remplacer les médicaments anti-VIH/sida essentiels. Par exemple, le laboratoire indien CIPLA s'est entendu avec MSF pour approvisionner l'Afrique en traitements coûtant 350 dollars par an et par patient. Cette initiative a mis fin à une pratique immorale, la non diffusion de médicaments vitaux, qui a cédé la place à une action volontariste, grâce à de fortes pressions exercées sur la sphère politique en Europe et aux États-Unis, ainsi que sur les grands laboratoires et sur le régime ADPIC.

En novembre 2001, à Doha, la conférence ministérielle de l'OMC a adopté une déclaration sur l'accord ADPIC. Ce texte demande aux pays membres de cette organisation d'appliquer cet accord d'une façon qui protège la santé publique et favorise l'accès de tous aux médicaments. Il accorde aux pays toute liberté dans le choix des motifs d'attribution de licences obligatoires et le droit de déterminer ce qui constitue une urgence nationale ou une situation d'urgence. L'OMC donne également jusqu'en 2016 à ses pays membres les moins avancés pour mettre en œuvre l'accord ADPIC pour les produits pharmaceutiques, et inclut la possibilité de nouveaux reports d'échéance. Même si cette étape a été importante pour faciliter l'accès aux médicaments essentiels, la campagne ne relâche pas ses efforts. De fait, la déclaration de l'OMC laisse en suspens de nombreux problèmes, notamment la question des mesures destinées à aider les pays sans capacité de production à accéder aux médicaments génériques fabriqués hors de leurs frontières.

LA CAMPAGNE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA CRÉATION D'UNE COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Les relations internationales reposent depuis longtemps sur les principes de la souveraineté et de l'immunité des États, ce qui a pour effet de protéger ces derniers et leurs dirigeants des interventions extérieures. Cependant, les crimes contre l'humanité perpétrés au XX^e siècle ont forgé une conviction puissante et universelle : il existe des actes pour lesquels ceux qui les commettent doivent répondre devant la communauté internationale. La question du consensus à l'égard des criminels de guerre s'est posée de manière tragique à plusieurs reprises au cours de la dernière décennie dans des pays comme la Bosnie-Herzégovine ou le Rwanda. Les mé-

*Cependant, les crimes
contre l'humanité
perpétrés au XX^e siècle
ont forgé une conviction
puissante et universelle :
il existe des actes pour
lesquels ceux qui les
commettent doivent
répondre devant la
communauté
internationale*

Accès aux traitements essentiels du VIH/sida — les raisons du succès de la campagne D'après le journal de campagne de CPTech

La campagne a travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont aidé les gouvernements des pays en développement à mettre au point des politiques et des programmes tout en faisant pression sur les dirigeants de l'Union européenne et des Etats-Unis, où se trouvent les sièges sociaux des grands laboratoires pharmaceutiques. Ainsi, les ONG ont conseillé le gouvernement sud-africain dans l'élaboration de sa Loi sur les médicaments de 1997 ; elles ont aussi aidé le Zimbabwe à élaborer une résolution demandant à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de réviser ses dispositions concernant l'accès des pays pauvres aux médicaments. En février 1999, les acteurs de cette campagne aux Etats-Unis ont proposé d'ajouter à la législation nationale sur les échanges avec l'Afrique une clause visant à supprimer les financements aux organismes qui poussent les Etats africains à adopter des lois sur la propriété intellectuelle qui dépassent le cadre des conditions requises par l'accord de l'OMC sur les ADPIC (aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce). En mars 1999, plusieurs ONG, dont CPTech, Action sanitaire internationale et Médecins Sans Frontières ont organisé à Genève un atelier afin d'examiner les possibilités offertes par le système des licences obligatoires. Les informations présentées à cette occasion ont choqué les délégations des pays en développement. Les ONG ont formé une coalition avec les pays en développement pour dénoncer les politiques commerciales des Etats-Unis et de l'Union européenne concernant les médicaments.

Les négociateurs des pays en développement étaient des spécialistes bien informés. Les ONG ont travaillé en étroite collaboration avec les pays d'Afrique australe, qui estimaient qu'une nouvelle stratégie pour les médicaments essentiels était nécessaire afin de contrer les pressions commerciales des Etats-Unis et de l'UE sur les questions relatives aux brevets. Madame Olive Shisana, principale négociatrice pour les pays africains, a fait preuve de ténacité et d'une très bonne connaissance du sujet,

lisant souvent des extraits de l'accord sur les ADPIC et des décisions des Etats-Unis relatives aux licences obligatoires à l'intention de ses homologues américains et européens mal informés. La stratégie finalement retenue a donné une victoire quasi totale aux pays en développement et aux ONG.

Les ONG locales ont joué un rôle important. En septembre 1998, les ONG thaïlandaises ont organisé la première manifestation réclamant l'application du principe des licences obligatoires pour les traitements du VIH. Leurs efforts ont été en partie couronnés de succès, puisque la Thaïlande a autorisé la présence sur le marché de produits concurrents à base de fluconazole, ce qui a permis de ramener le prix de ce médicament de 200 à 6,5 bahts en neuf mois. De même, en Afrique du Sud, des ONG sont membres du collectif *Treatment Access Campaign* (TAC), qui milite, depuis fin 1998, pour l'accès aux médicaments essentiels.

Les militants des pays industrialisés ont été mobilisés. En 1999, CPTech a commencé à rencontrer des militants de la lutte contre le sida pour discuter des questions relatives aux brevets et au commerce de médicaments, et particulièrement des disparités croissantes entre les pays industrialisés et les pays en développement dans l'accès aux traitements. Peu de militants étaient au courant du système des licences obligatoires ou des pressions exercées par les Etats-Unis sur l'Afrique du Sud, la Thaïlande et d'autres pays.

Les fabricants de médicaments génériques ont joué un rôle crucial. Les laboratoires pharmaceutiques des pays en développement ont exercé une influence déterminante dans le succès de la campagne. Le laboratoire indien CIPLA a par exemple proposé des médicaments génériques contre le VIH/sida ramenant le prix du traitement à 350 dollars par an, soit infiniment moins que le prix demandé par les laboratoires occidentaux titulaires des brevets de ces médicaments. Sous la pression de l'offre de génériques fabriqués dans les pays en développement, le débat a pris une autre tournure.

Le gouvernement des Etats-Unis a changé d'attitude. Lors de la Conférence ministérielle mouve-

mentée de l'OMC à Seattle, en 1999, le président Bill Clinton a annoncé un changement de politique, affirmant que, dorénavant, la politique américaine portant sur le commerce et les soins de santé garantirait l'accès aux médicaments indispensables aux populations des pays en développement. Après l'investiture de George Bush en janvier 2001, le nouveau représentant américain pour le commerce a porté un coup à l'industrie pharmaceutique de son pays en déclarant que le gouvernement n'annulerait pas le décret du président Clinton et continuerait à tenir compte de la santé publique dans les dossiers relatifs aux échanges et aux droits de propriété intellectuelle. La couverture médiatique croissante apportée au sujet mettait en avant l'impératif moral de protéger la santé publique dans les pays en développement.

La Commission européenne a joué un rôle constructif. En 2000, la Commission européenne a entrepris un examen approfondi de sa politique commerciale en matière d'accès aux médicaments. Une série de consultations avec des ONG et des laboratoires pharmaceutiques, dans lesquelles ont été abordées des questions générales aussi bien que techniques, a permis aux représentants de la Commission chargés du commerce de clarifier certains points et d'évaluer les différents arguments. Ces discussions ont contribué à créer l'environnement d'où a émergé, en 2001, la déclaration positive de l'OMC sur la santé publique, les médicaments essentiels et l'accord ADPIC.

La mauvaise presse a contraint les laboratoires à retirer leur plainte. En mars 2001, le procès opposant les laboratoires pharmaceutiques des Etats-Unis et de l'Union européenne au gouvernement sud-africain s'ouvrait au milieu d'un déferlement mondial de critiques. La pétition lancée sur Internet par Médecins Sans Frontières pour exiger que les laboratoires retirent leur plainte a reçu environ 250 000 signatures. Ce chiffre correspond à peu près au nombre de personnes mortes du sida en Afrique du Sud l'année précédente.

Source : Love, 2002.

canismes judiciaires mondiaux ont alors été confrontés à un défi sans précédent, car, à une écrasante majorité, ces conflits étaient des guerres civiles.

A mesure que la communauté internationale intervenait dans ces conflits, le besoin de créer des mécanismes judiciaires pour demander des comptes aux coupables s'est inévitablement fait sentir. Les décisions de plusieurs tribunaux spéciaux ont fortement influé sur l'évolution du droit international : le viol, notamment, a été reconnu comme acte de génocide et crime contre l'humanité pouvant donner lieu à des poursuites (encadré 5.2).

Les campagnes pour les droits de l'homme doivent leur succès inattendu à des mouvements de citoyens défendant des valeurs et des objectifs transnationaux. *Amnesty International*

et *Human Rights Watch* ont ainsi élaboré des moyens extrêmement efficaces pour faire pression sur les pouvoirs publics, tout particulièrement dans le domaine des droits civils et politiques. Des liens se sont également noués entre ONG transnationales, militants locaux et individus ou groupes victimes d'abus de l'Etat. L'information est devenue un instrument de pouvoir « en douceur », car rares sont les pays qui souhaitent voir leur image ternie par des rapports objectifs qui ne peuvent être taxés de propagande hostile.

Ces réseaux se sont développés à tel point que l'on peut aujourd'hui qualifier de « société civile mondiale » émergente l'ensemble des réseaux attachés, de diverses manières, à promouvoir et à obtenir une justice mondiale dans un large éventail de domaines. La puissance de

cette nouvelle dimension de la politique mondiale est renforcée par sa grande capacité à coopérer avec les pouvoirs publics à la réalisation d'objectifs communs. Le résultat le plus fructueux en est la récente création d'une Cour pénale internationale.

Dès 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies charge la Commission du droit international d'étudier la faisabilité d'une cour pénale internationale. Ce projet reste lettre morte pendant plusieurs décennies, en raison de la guerre froide. Puis, après la création des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, l'Assemblée générale demande à cette commission de présenter un projet de statuts pour une cour pénale internationale. En 1996, elle va plus loin en mandatant une conférence diplomatique afin de parvenir à un accord intergouvernemental sur la mise en place d'une telle instance.

Cette conférence s'est tenue à Rome en 1998 et a débouché sur l'adoption, sous la forme d'un traité, du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI). Les organisations de la société civile qui œuvrent pour les droits de l'homme à travers le monde ont lancé une campagne de mobilisation en faveur de la CPI, via une campagne nationale et internationale pour la ratification de ce texte. La mise en place de la nouvelle cour a franchi une étape supplémentaire en avril 2002, lorsque les Nations Unies ont reçu la soixantième ratification, seuil critique pour créer cette instance.

La Cour pénale internationale a compétence pour juger les génocides, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes d'agression (à condition qu'une définition de ce type de crime et que les conditions de son application puissent être arrêtées). La compétence de cette cour en matière pénale est toutefois limitée par le principe de complémentarité : la CPI ne peut agir que si la justice nationale échoue à mettre en accusation et à poursuivre les personnes soupçonnées d'avoir commis de tels crimes. La CPI forme ainsi un deuxième échelon de justice, le premier étant constitué par les systèmes judiciaires nationaux.

Il subsiste néanmoins des obstacles considérables à l'établissement de la Cour pénale internationale, notamment l'opposition manifestée par certaines grandes puissances, dont les États-Unis, et plusieurs pays d'Asie. Les États-Unis, qui, en mai 2002, sont revenus sur leur signature du traité portant création de la CPI, redoutent en effet que leurs ressortissants soient jugés selon une procédure qu'ils estiment contestable. Ces controverses concernent des aspects tels que le financement et l'indépendance judiciaire de la CPI. S'y ajoutent de délicates ques-

ENCADRÉ 5.2

Le viol reconnu acte de génocide et crime contre l'humanité par le tribunal pour le Rwanda

En 1998, le témoignage d'une Rwandaise, simplement identifiée sous les initiales de J.J., devant le Tribunal international pour le Rwanda, a donné lieu à un jugement qui a fait date. Pour la première fois, le viol a été qualifié d'acte de génocide et de crime contre l'humanité. Jean-Paul Akayesu, ancien maire de Taba, au Rwanda, a été reconnu coupable d'organisation, d'incitation, d'encouragement et de complicité dans des actes de violence sexuelle.

La première personne à avoir été poursuivie pour crimes de guerre par un tribunal militaire international fut Sir Peter von Hagenbach, en 1474. L'accusation de viol faisait partie des charges retenues contre M. von Hagenbach, mais uniquement parce qu'il avait omis d'informer la ville dans laquelle lui et ses hommes commirent les viols qu'elle était officiellement occupée. Ce n'est que beaucoup plus tard que le viol a été mentionné comme chef d'accusation central dans des procès internationaux de criminels de guerre. Les Conventions de Genève ne consacrent que deux articles au cas spécifique du viol et le condamnent implicitement dans quelques autres, comme un « outrage à la dignité de la personne » ou un « traitement inhumain ». Les conventions ne font pas du viol

un crime de guerre mais une « infraction grave ».

La définition du viol en tant que crime contre l'humanité apparaît pour la première fois en 1996, dans les statuts du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Tout à fait révolutionnaire, elle fait du viol un crime passible de poursuites. Cependant, les militants des droits humains et les organisations de défense des femmes ont protesté, arguant que la classification en « crime contre l'humanité » soulevait des questions délicates en matière de preuve. Après plusieurs mois de débats, le viol a donc aussi été intégré à la catégorie des « crimes de génocide », un concept moins limitatif. En ce sens, le TPIY a ouvert la voie au procès de M. Akayesu, au Rwanda. Lors de l'arrestation de ce dernier, en 1995, le chef d'accusation n'incluait pas les crimes sexuels. Pourtant, il a été condamné pour violences sexuelles. Cette condamnation représente une étape dans l'évolution du droit international et constitue un message important non seulement pour la communauté internationale, mais aussi pour un pays où, comme un Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Rwanda l'a dit un jour, « le viol était la règle et son absence l'exception ».

Source : Neuffer, 2001.

tions pratiques lorsqu'il s'agit de déterminer si la justice est effectivement rendue au niveau national. De plus, comme l'a montré le procès de l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet, la jurisprudence s'oriente vers l'exercice de compétences universelles par les tribunaux nationaux. En d'autres termes, on tend vers la possibilité d'une mise en accusation et de poursuites à l'encontre d'un individu pour des crimes d'État indépendamment du lieu et de la date à laquelle ces crimes ont été perpétrés. En théorie, cela pourrait amoindrir le rôle de la Cour pénale internationale.

Cependant, même dans ces conditions, l'instauration d'une cour internationale ratifiée par de nombreux pays reste une innovation prometteuse. En effet, cette instance constitue un instrument de protection juridique contre les pires abus commis par le pouvoir étatique à l'encontre des populations. Elle limite la souveraineté territoriale en obligeant les dirigeants à rendre des comptes sur la base de critères extérieurs, ce qui peut avoir un effet dissuasif et fournit des moyens de défense et de réparation aux victimes. En outre, elle replace sous l'autorité du droit les plus hauts responsables et ceux qui agissent sous couvert de leur autorité. Pour

Autre caractéristique inédite de l'exercice du pouvoir et de la prise de décision à l'échelle mondiale, la montée en puissance des campagnes transnationales orchestrées par la société civile s'accompagne de nouveaux processus participatifs

toutes ces raisons, la CPI représente une réalisation importante pour une campagne dans laquelle les ONG ont bruyamment manifesté leur soutien aux Nations Unies.

Autre caractéristique inédite de l'exercice du pouvoir et de la prise de décision à l'échelle mondiale, la montée en puissance des campagnes transnationales orchestrées par la société civile s'accompagne de nouveaux processus participatifs. Ce phénomène tient en partie à la prise de conscience que la participation, l'appui du public et l'appropriation des projets par les acteurs et pouvoirs publics locaux sont indispensables au bon fonctionnement de la coopération internationale. Il reflète toutefois aussi l'aspiration croissante de la société civile, des milieux universitaires et des milieux d'affaires à être associés à l'élaboration des politiques au niveau mondial.

Ces nouveaux processus remettent en question le modèle traditionnel des relations internationales, fondé sur les rapports entre gouvernements. Ils pénètrent au cœur des États pour faire participer les communautés locales et les personnes directement concernées. Ils vont également au-delà des organisations transnationales, des alliances et des experts. Tout aussi important, ils dépassent le cadre de simples consultations pour donner un rôle plus dynamique aux acteurs non étatiques dans la définition des programmes, la formulation et le suivi de l'action publique.

LA COMMISSION MONDIALE DES BARRAGES

La Commission mondiale des barrages, qui a commencé ses travaux en 1998, a été saluée comme une innovation décisive parmi les nouveaux processus mondiaux. Elle constitue un dispositif expérimental pour les négociations réunissant diverses parties prenantes. Elle se compose en effet de trois groupes de quatre commissaires, qui représentent, respectivement, les pouvoirs publics, le secteur privé et les ONG. Cette instance a examiné l'efficacité des grands barrages pour le développement et élaboré des critères, principes directeurs et normes internationalement acceptables pour la planification, la conception, l'évaluation, la construction, l'exploitation, le contrôle et le déclassement de ces ouvrages d'art. Ses conclusions sont publiées sous la forme d'un grand rapport.

Les procédures mises en œuvre par cette commission forment une approche inédite et complexe d'un important problème mondial (encadré 5.3). En effet, cette organisation a élaboré des références et des normes significatives pour la prise en compte des aspects environnementaux. La Chine, l'Inde et d'autres grands pays critiquent certaines de ses conclusions, par crainte que les opposants à l'édification de bar-

rages n'entravent les efforts destinés à répondre aux besoins énergétiques nationaux. Il n'en demeure pas moins que la commission encourage un débat riche et nuancé sur les questions d'environnement.

Cette situation confirme l'enseignement que l'on peut tirer de la campagne en faveur de la Cour pénale internationale : nouveau processus ne rime pas toujours avec nouveau consensus. Comme pour la nouvelle cour, l'un des défis majeurs que les partisans de la Commission mondiale des barrages devront relever consistera à trouver des solutions pour engager un dialogue constructif avec leurs adversaires.

LES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Le FMI et la Banque mondiale ont adopté un nouveau processus participatif pour définir des stratégies de réduction de la pauvreté dans le cadre des programmes d'allègement de la dette. Tous les pays demandant un allègement au titre de la toute dernière phase de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) doivent ainsi adopter une stratégie de réduction de la pauvreté ou une stratégie transitoire élaborée via un processus avec participation élargie. Selon le FMI et la Banque mondiale, ce processus permet au pays emprunteur et à sa population de donner l'impulsion. Les documents énonçant la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) sont en effet rédigés par les pouvoirs publics nationaux avec la participation active de la société civile, des donateurs et des organisations internationales. Ces dernières espèrent qu'un tel processus débouchera sur des moyens inédits d'atteindre des objectifs communs de croissance et de réduction de la pauvreté, et qu'il contribuera à faire naître un sentiment de propriété et une volonté nationale de concrétiser ces objectifs.

Il s'agit d'élargir l'éventail des parties prenantes susceptibles d'influencer et de se partager le contrôle de la définition des priorités, de l'élaboration des politiques, de la répartition des moyens et de l'accès aux biens et services collectifs. Néanmoins, le mode de participation prévu n'a pas que des répercussions positives sur la gouvernance démocratique. Le terme *participation* désigne ici un large spectre d'interactions avec les parties concernées, aux niveaux gouvernemental, national et local. Ainsi, une réunion organisée par un ministre des Finances avec certains de ses homologues relève tout autant de cette définition qu'une évaluation participative de la pauvreté à l'échelon des villages. Certaines interactions reposent sur la diffusion d'informations, d'autres sur la consultation.

Pour ou contre les grands barrages ?

En 2000, dans son rapport détaillé intitulé *Barrages et développement*, la Commission mondiale des barrages donnait son avis sur la question controversée de l'utilité des grands barrages. Pour leurs partisans, ces ouvrages sont un moyen efficace de répondre aux besoins en eau et en énergie d'un pays, et la capacité des autres solutions à répondre à ces besoins est surestimée. Les défenseurs de la construction de grands barrages jugent aussi qu'un processus décisionnel plus transparent, plus démocratique et plus responsable devant l'opinion publique aurait un coût prohibitif. Ils pensent que les décisions concernant les aspects plus vastes que sont les effets sociaux et environnementaux des barrages sont des questions politiques, qui doivent être résolues par le processus politique et non par le processus décisionnel propre à chaque projet.

Selon les adversaires des grands barrages, on construit ces ouvrages sans en connaître véritablement les coûts sociaux et environnementaux. D'après eux, les partisans des grands barrages sous-estiment la capacité des solutions de recharge à répondre aux besoins en eau et en énergie d'un pays. Enfin, la prise de décision et l'exploitation des barrages envisagés ne seraient pas transparentes et n'offriraient aucune possibilité de participation aux personnes directement concernées par ces projets.

Le rapport de la Commission mondiale des barrages aborde ces questions et d'autres, et propose un cadre pour la prise de décision fondé sur sept priorités stratégiques : obtenir l'accord du public, évaluer les différentes possibilités, améliorer les barrages existants, protéger les cours d'eau et les moyens de subsistance des popula-

tions, reconnaître les droits de toutes les parties et partager les bénéfices des ouvrages réalisés, s'assurer que la construction des ouvrages respecte les textes et partager les cours d'eau dans l'intérêt de la paix, du développement et de la sécurité. Le rapport propose l'adoption d'une approche fondée sur la reconnaissance des droits s'inspirant de celles de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement et de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

Le débat sur les barrages reflète des divisions plus profondes, au sein de la communauté pour le développement, sur la nature d'une prise de décision légitime et viable. Ces divisions sont illustrées par les récents conflits sur les projets de délocalisation de certaines entreprises et les manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce à Seattle, aux États-Unis, en 1999, ainsi que contre la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à Prague, en République tchèque, en 2000. On a, d'un côté, une vision technocratique de l'exécution de politiques et de projets économiques déjà évalués par les autorités, et, de l'autre, des voix de plus en plus fortes qui demandent que ces politiques prennent davantage en considération les aspects, plus vastes, des coûts humains et environnementaux pour les individus et les communautés.

Autrefois, un assez large consensus existait autour de l'idée que les questions sociales et politiques pouvaient être séparées des questions économiques et administratives. Cette démarcation nette facilitait le processus traditionnel de prise de décision, les questions environnementales

et sociales relevant de la sphère politique, et les questions économiques et techniques de décisions spécifiques, au cas par cas. Cependant, comme l'a démontré le débat sur les barrages, cette séparation est aujourd'hui beaucoup plus vivement contestée.

Le rapport de la Commission mondiale des barrages montre que le modèle traditionnel des décisions relatives au développement, coupé des implications sociales, environnementales, culturelles et politiques, n'est plus viable. Il reconnaît toutefois que le débat sur les autres solutions envisageables est toujours d'une actualité brûlante. Quoique accueilli par de nombreux éloges, ce rapport a aussi fait l'objet de sévères critiques et réserves, en particulier de la part du groupe de pression du secteur des travaux publics, désormais divisé entre ceux qui sont prêts à accepter les recommandations du rapport et d'autres acteurs importants qui y sont toujours farouchement opposés. En outre, certains grands pays en développement déplorent que l'approche recommandée par le rapport constitue une menace pour leur souveraineté.

Toutefois, le contenu du rapport et son élaboration même créent un précédent utile pour la communauté internationale. En intégrant la responsabilisation et la participation dans un domaine qui était auparavant considéré comme purement technocratique et hors de portée du public, la Commission mondiale des barrages a ouvert le débat et élargi le potentiel pour des innovations similaires sur d'autres sujets de polémique.

Source : American University International Law Review, 2001.

Elles ne font que rarement appel au mode de planification et de décision en collaboration envisagé dans la description du contrôle partagé des décisions et des moyens.

Ces problèmes ne sont peut-être pas accidentels, car la volonté des institutions internationales de mettre en place un processus de renforcement de la capacité de participation et d'élaboration de politiques se heurte à la nécessité d'alléger la dette des pays pauvres le plus rapidement possible. De fait, les pressions intenses subies par ces institutions proviennent souvent d'organisations de la société civile qui réclament une plus grande participation populaire.

Prenons l'exemple du Burkina Faso, où la participation à l'initiative PPTTE et à la stratégie de réduction de la pauvreté a pris la forme d'une réunion d'une heure et demie entre donateurs et organisations de la société civile¹². Lorsque la participation se limite à des consultations, ateliers et réunions ponctuels, il est peu probable qu'elle influe sur la prise de décision

ou sur l'obligation de rendre des comptes.

Ces initiatives, et d'autres, menées dans le cadre de stratégies de réduction de la pauvreté, montrent bien que l'instauration de processus de décision réellement plus intégrateurs passe par un partage complet de l'information et des tâches, par la contribution de diverses parties concernées à l'évaluation et au suivi, et par des réformes institutionnelles associant ces nouveaux partenaires à la définition des priorités, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures et ce, de manière permanente. Telles sont les caractéristiques communes de deux expériences qui ont réussi à faire reculer la pauvreté en Ouganda et au Viet Nam¹³. Ces deux pays ont également pu s'appuyer sur les politiques et structures existantes. Dans le cadre des actions qu'ils ont menées pour lutter contre la pauvreté, leurs gouvernants ont vu leur responsabilité engagée par l'institutionnalisation de la transparence, de la consultation et de la participation à la planification et au suivi.

La mondialisation ne concerne pas uniquement les marchés ; elle doit s'étendre au concept d'entreprise citoyenne et à l'expression concrète de la responsabilité sociale des entreprises

Depuis son lancement officiel en juillet 2000, le *Global Compact* (pacte mondial) des Nations Unies s'est élargi à plusieurs centaines d'entreprises participantes, ainsi qu'à des confédérations syndicales internationales et à plus d'une douzaine d'organisations internationales de la société civile. Il a pour objectif de fédérer ces acteurs en vue de promouvoir et de diffuser neuf principes clés émanant de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des Principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail et de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Les entreprises qui signent le *Global Compact* s'engagent à respecter ces principes dans le cadre de leurs activités. A ce jour, plus de 30 pays, dont le Brésil et l'Inde, ont adopté le *Global Compact*¹⁴.

Sur les 400 sociétés qui se sont déclarées favorables à ces principes directeurs, seulement 70 ont fourni des exemples de la manière dont elles les ont appliqués¹⁵. Elles doivent le faire pour être mentionnées sur le site Internet consacré au *Global Compact*, ce qui permet au grand public de vérifier qu'elles exercent leurs responsabilités sociales.

A l'évidence, le *Global Compact* ne constitue pas une réglementation, ni même un code de conduite. Les Nations Unies le décrivent comme « une plate-forme, reposant sur la valeur, destinée à promouvoir l'apprentissage institutionnel. Il s'appuie sur le pouvoir de la transparence et du dialogue pour identifier et diffuser des bonnes pratiques fondées sur des principes universels¹⁶ ». Il reflète toutefois la manière dont les organisations internationales et les grandes multinationales privées perçoivent la nécessité de répondre non seulement aux marchés mondiaux, mais également aux pressions sociales et politiques mondiales. La mondialisation ne concerne pas uniquement les marchés ; elle doit s'étendre au concept d'entreprise citoyenne et à l'expression concrète de la responsabilité sociale des entreprises.

Plusieurs ONG soutiennent le *Global Compact*, mais souhaiteraient lui donner plus de mordant sur le plan réglementaire, ce qui ne correspond ni à ses moyens ni à sa mission. A New York, l'équipe de secrétaires chargée de ce programme ne comprend que quatre permanents. Et aucun pays membre n'a confié au *Global Compact* le mandat « de désigner et de jeter l'opprobre », ou d'intenter une action en justice.

Tout en admettant que le *Global Compact* constitue une innovation importante, nombre d'organisations de la société civile craignent qu'il soit détourné à des fins de communication. Plusieurs d'entre elles, dont *Corpwatch*, ont donc commencé à passer au crible les activités d'entreprises signataires. Cette pression fait prendre conscience aux entreprises que le public a les yeux braqués sur leurs pratiques en matière d'environnement et de travail. De fait, une grande partie du mouvement actuel en faveur de la responsabilité sociale de l'entreprise découle des pressions exercées par les ONG, les consommateurs et les médias (encadré 5.4).

VERS UN RÔLE ACCRU DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les ONG contribuent à remodeler la politique mondiale de deux manières bien distinctes. Premièrement, elles pèsent sur la prise de décision en menant des campagnes, ce qui permet à différents mouvements de s'exprimer sans obliger les ONG à participer à des processus de changement formels. Tout mouvement ou individu a le droit de se faire entendre. C'est un élément légitime du pluralisme démocratique. Tant que ce droit d'expression ne porte pas atteinte aux droits et libertés d'autrui, il n'y a pas lieu de le canaliser ou de le contrôler.

Le second rôle des ONG est fort différent : il s'agit de la participation directe aux négociations mondiales. Le renforcement de cette participation requiert des dispositifs formels conférant des responsabilités aux ONG internationales comme aux organismes intergouvernementaux, d'où la nécessité de formaliser un tant soit peu leur participation aux décisions.

Les ONG présentes dans les forums mondiaux cherchent à traiter cette question sous trois angles. Il s'agit tout d'abord de rassembler les points de vue et revendications de différentes ONG, afin de présenter des arguments cohérents en vue des négociations. Parmi les ONG qui en chapeautent d'autres, *Women's Environment and Development Organisation* tente souvent de mener une action constructive en regroupant les demandes et les propositions de négociation. De même, la Conférence des organisations non gouvernementales se veut un lieu de débat sur les enjeux et les procédures, notamment en ce qui concerne l'accréditation auprès des organisations intergouvernementales.

Deuxième forme de dialogue structuré : la définition de codes de conduite communs. Pour beaucoup d'ONG, elle découle de la nécessité de se démarquer des mouvements exclusivement contestataires et violents qui ont fait parler

L'action des organisations non gouvernementales pour la responsabilité sociale des entreprises

Les années quatre-vingt-dix ont vu se développer considérablement l'action des organisations non gouvernementales (ONG) pour une responsabilisation sociale des entreprises. Cette évolution a été partiellement motivée par le sentiment qu'après la déréglementation tous azimuts des années quatre-vingt, les gouvernements avaient perdu tout contrôle sur les grands groupes. Les ONG ont aussi pris conscience du pouvoir et de l'influence des multinationales et se sont alarmées du fait que la mondialisation débridée risquait d'avoir des conséquences sociales et environnementales négatives sur les pays en développement.

Les campagnes des ONG s'intéressent principalement à trois grands domaines où se concentre l'impact des multinationales. Le premier est celui des droits des travailleurs, où interviennent des ONG du développement international telles qu'*Oxfam*, *Christian Aid* et le *Catholic Institute for International Relations* (CIIR). Certaines se spécialisent dans des questions particulières relevant de leur sphère de compétence ; par exemple, *Save the Children Fund* agit spécifiquement dans le domaine du travail des enfants. En outre, de nouvelles organisations non gouvernementales et des groupes d'ONG ont été spécialement formés, tels que la « *Clean Clothes Campaign* » (« l'Éthique sur l'étiquette »), en Europe, et la coalition pour la justice dans les *maquiladoras*, sur le continent américain.

Un autre domaine d'action majeur des ONG concerne les droits de l'homme, en particulier pour ce qui est des interventions des forces de sécurité et des droits des populations indigènes. Lorsqu'elles mettent en exploitation de nouveaux gisements

dans les pays en développement, les entreprises minières et pétrolières entrent souvent en conflit avec des groupes indigènes dans les zones où elles opèrent. Dans de nombreux cas, les gouvernements, désireux d'augmenter leurs exportations, leurs recettes fiscales et les redevances issues de l'extraction, répriment l'opposition de ces communautés. Résultat : certaines multinationales se trouvent complices, au moins tacitement, de l'élimination des populations indigènes. L'exemple le plus retentissant est celui de la compagnie Shell dans la répression du peuple Ogoni au Nigeria. Des organisations telles que *Human Rights Watch* et *Amnesty International* ont soulevé des interrogations sur l'impact des multinationales sur les droits de l'homme.

Un troisième domaine qui mobilise les ONG est celui des conséquences des activités des multinationales sur l'environnement. *Greenpeace* a par exemple lancé une campagne autour de la plateforme pétrolière *Brent Spar* que Shell voulait couler en mer du Nord. D'autres campagnes de ce type ont pris pour cibles des multinationales dans le secteur de l'extraction minière, telles que BHP en Papouasie-Nouvelle-Guinée. En 1997, l'organisation *Les Amis de la Terre* a d'ailleurs ébauché un code de déontologie pour les projets d'extraction minière.

En l'absence d'un système intergouvernemental réglementant l'activité mondiale des grandes entreprises, nombre d'ONG voient dans les codes de déontologie globaux des multinationales — s'ils sont effectivement contrôlés par des entités indépendantes — un moyen de limiter le pouvoir de ces entreprises. Cependant, on s'accorde largement à re-

connaître que de tels codes ne peuvent se substituer aux législations nationales, mais seulement les compléter.

La variété des mouvements militants rend toute généralisation difficile. Par exemple, les organisations écologiques se penchent plus particulièrement sur les codes environnementaux, tandis que les ONG du développement tendent à privilégier les droits des travailleurs. Quelle que soit la cause défendue, les campagnes ciblées lancées par les ONG peuvent menacer la réputation des entreprises et les contraindre à réagir. Ainsi, dans l'extraction minière, des groupes accusés depuis longtemps de corruption et de négligence envers l'environnement et les communautés indigènes ont réagi en se regroupant au sein de la « *Global Mining Initiative* ». Parmi les campagnes menées par des ONG, citons aussi celle qui a conduit à l'adoption aux États-Unis, par une commission spéciale de la Maison Blanche, d'un code de déontologie concernant les usines de confection dans les pays en développement, ou encore celle qui a débouché sur la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

De nombreuses entreprises ont réagi à ce militantisme en se dotant elles-mêmes de codes de déontologie et en modifiant leurs pratiques. Certaines ont aussi défini à l'intention de leurs entreprises nationales des normes relatives au travail, à l'environnement et aux droits de l'homme. Très peu de ces résultats auraient pu être obtenus sans les efforts de premier plan des ONG.

Source : Jenkins, 2001.

d'eux lors de nombreuses manifestations anti-mondialisation. Plusieurs ONG, telles que *Les Amis de la Terre Europe*, ont ainsi lancé des codes de conduite prônant la contestation pacifique, ainsi que des propositions présentant leur projet, plutôt que de se contenter de réagir par la négative. Et, au Royaume-Uni, la *New Economics Foundation* a adopté des codes analogues mettant l'accent sur les activités de défense de causes qui leur sont chères, la non-violence et la tolérance.

Le troisième ensemble de mesures vise à accroître la participation des ONG des pays en développement, afin d'améliorer la représentativité des mouvements implantés dans le monde industrialisé. Sur les 1 550 ONG associées aux activités du Département de l'information des Nations Unies, seulement 251 viennent des pays en développement, et les ONG de ces pays représentent une part encore plus faible de celles dotées d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies¹⁷. Des coalitions sont néanmoins en train d'être formées, et les ONG nationales prennent de plus en plus part aux réseaux mondiaux qui traitent

des aspects les intéressants. Dans le cadre de la campagne Jubilé 2000, un exemple fréquemment cité est celui de l'Ouganda, où des ONG du Nord, telles que *Oxfam*, ont apporté une assistance technique à des associations locales afin d'élaborer des propositions pour dialoguer avec le gouvernement sur la question de l'allègement de la dette. La campagne menée à l'échelle mondiale s'est ensuite appuyée sur les résultats de cette opération. La campagne sur les médicaments essentiels a manifestement recouru à un processus analogue.

Les organisations intergouvernementales officielles répondent également au besoin de structurer la participation des ONG à la gouvernance mondiale. Dans certains cas, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme, les organes de suivi des traités des Nations Unies acceptent que les rapports officiels soient accompagnés de rapports « alternatifs » rédigés par des ONG. Ailleurs, par exemple dans le cadre des comités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des discussions ont lieu entre les délégations officielles et les ONG avant les délibérations

On comprend progressivement que l'obligation de rendre des comptes doit également s'appliquer aux ONG

formelles. Par ailleurs, certaines organisations internationales rédigent à l'attention des ONG des documents détaillant leurs critères d'accréditation et leurs mécanismes d'engagement.

Les efforts déployés par les ONG et les organisations intergouvernementales pour structurer le rôle des premières s'inscrivent dans une évolution naturelle qui est susceptible de faire profiter la prise de décision mondiale d'une voix nouvelle. Cependant, ces processus participatifs qui font leur apparition ne sont qu'une étape vers une gouvernance mondiale plus intégratrice, car ils ne couvrent que quelques aspects spécifiques.

Les organisations de la société civile cherchent, elles aussi, à se faire mieux entendre et à participer davantage aux activités des institutions internationales. Ces efforts permettent souvent d'apporter des informations, des compétences et une énergie nouvelles pour l'élaboration de politiques. Néanmoins, rendre plus facile l'accès aux institutions et entreprises internationales — via la révolution engendrée par les technologies de l'information et les coalitions mondiales — risque également d'amplifier la voix d'organisations obscures, non représentatives ou antidémocratiques, et de constituer un facteur de déresponsabilisation.

Ces inquiétudes occupent le devant de la scène mondiale dans les récents débats sur l'accès des ONG aux institutions internationales telles que l'OMC. Les ONG internationales mènent depuis longtemps une campagne pour élargir cet accès, mais avec un succès limité. Ainsi, l'Assemblée générale des Nations Unies n'autorise toujours pas la participation des ONG à ses décisions formelles. D'un côté, les pays en développement se plaignent de voir leurs droits souverains érodés par des ONG qui n'ont pas la légitimité d'un gouvernement élu. De l'autre, les ONG rétorquent que, tout ce qu'elles souhaitent, c'est s'exprimer, et non disposer d'un droit de vote, et que, bien souvent, les institutions nationales n'offrent guère aux citoyens la possibilité de se faire entendre.

Il n'existe pas de solutions simples à ce dilemme, particulièrement dans les pays où tous les aspects — économiques, sociaux et politiques — de la gouvernance qui sont essentiels au développement humain connaissent actuellement une mutation spectaculaire. On comprend progressivement que l'obligation de rendre des comptes doit également s'appliquer aux ONG. Pour contribuer véritablement au renforcement des institutions démocratiques et à une démocratisation de la politique, les organisations de la société civile admettent aujourd'hui qu'elles doivent, elles aussi, justifier leurs actions. Faute de quoi, elles risquent de

perdre la confiance du public ainsi que la légitimité qui leur permet de participer à la vie de la société.

ÉDIFIER DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES PLUS DÉMOCRATIQUES

Dans le monde contemporain, les organisations multilatérales sont confrontées à deux problèmes distincts : l'engagement inadéquat de leurs Etats membres les plus puissants et les désillusions des Etats plus faibles. Face à ces défis, les décideurs ne sont que trop conscients de la nécessité d'améliorer l'efficacité et la transparence de ces institutions.

On retrouve cette préoccupation dans les propositions en faveur de la création d'institutions nouvelles pour traiter des problèmes liés à la mondialisation. Des commissions de haut niveau mises sur pied par les milieux politiques, des organisations internationales et des fondations privées recommandent ainsi de créer une nouvelle organisation mondiale chargée de l'environnement, un mécanisme mondial de gestion des faillites, une instance mondiale de régulation financière et une organisation fiscale internationale.

L'instauration de ces nouvelles institutions nécessiterait une volonté politique considérable de la part des grandes puissances. Or, cette volonté n'est guère manifeste à ce jour. Il faudrait également que la structure et le fonctionnement de toute institution de ce type tiennent compte des enseignements qui se dégagent concernant la façon, et les raisons, d'améliorer la représentativité et l'aptitude des organisations internationales à rendre des comptes.

Même si la mondialisation renforce nettement les exigences envers les institutions mondiales, elle accentue aussi la mise en cause de leur légitimité et de leur efficacité. Nombreux sont les citoyens qui ont cessé de penser que leurs intérêts sont représentés dans des institutions telles que le FMI, la Banque mondiale, le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'OMC, ou que ces institutions rendent correctement compte de leurs actions. Certes, représentativité et responsabilité ont toujours été les deux points faibles de ces organisations. Cependant, aujourd'hui, ces lacunes apparaissent au grand jour, car ces institutions sont appelées par les plus puissants de leurs membres à intervenir bien plus largement dans des domaines auparavant réservés aux gouvernements nationaux, en particulier dans les pays en développement. Depuis une vingtaine d'années, ces organisations prescrivent et exigent de plus en plus de réformes structurelles et institutionnelles. Par exemple, dans les années quatre-vingt, les pays qui empruntaient au FMI et à la Banque mondiale

devaient remplir entre 6 et 10 critères de performance. Ce nombre est passé à 26 pendant la décennie suivante¹⁸.

Les efforts visant à ancrer plus profondément la démocratie au sein des institutions internationales doivent se frotter aux réalités du pouvoir mondial. Les pays puissants consacreront inévitablement davantage d'énergie et de moyens politiques à des institutions leur permettant d'exercer leur influence. Tout pays membre d'une élite rechigne naturellement à perdre cette influence ou à la voir diluée par l'arrivée de nouveaux membres. C'est pourquoi les propositions de réforme se heurtent toujours à une résistance opiniâtre. Et c'est pourquoi l'acceptation générale du principe de démocratisation se traduit si peu par des propositions spécifiques.

*PROMOUVOIR LES PRINCIPES
DÉMOCRATIQUES DANS LES INSTITUTIONS
FINANCIÈRES INTERNATIONALES*

Bien que les pays en développement soient largement concernés par les décisions d'institutions telles que le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC, ils ne sont guère en mesure de peser sur ces décisions. Le déficit démocratique est inévitable, car les représentants de ces institutions ne sont pas directement élus (ou congédiés) par le peuple. Ce serait le cas même si tous les pays membres étaient pleinement démocratiques. Avec le dispositif actuel, quand bien même ils le souhaiteraient, les citoyens ne peuvent pas faire usage de leur droit de vote pour influencer, limiter ou obliger leur gouvernement à répondre de ses actes dans le cadre d'une organisation internationale. Ils ne peuvent pas non plus faire appel au parlement ou à la classe politique de leur pays pour demander des comptes aux organisations internationales. Cela étant, ce déficit démocratique n'interdit pas d'améliorer la représentativité de ces dernières.

Il est nécessaire d'encourager la participation des pays en développement à la gouvernance mondiale en faisant évoluer la représentation formelle. C'est nécessaire (mais non suffisant) pour remédier aux déséquilibres qui affectent la représentation dans les organisations internationales. Bien que nombre de ces institutions fonctionnent « par consensus » et estiment que ce principe diminue le poids lié au nombre de sièges et de votes formels, les décisions issues d'un consensus restent immanquablement l'expression des réalités du pouvoir, ainsi que de l'anticipation de l'exercice du droit de veto ou des pressions susceptibles de provenir d'acteurs bien précis. En réalité, il est rare que la prise de décision par consensus donne voix au chapitre aux acteurs situés à la marge.

Il est donc nécessaire de revoir le mode de répartition des sièges et des voix au sein des organisations internationales, afin de mieux reconnaître l'importance croissante des pays en développement. La coopération et l'attachement de ces derniers à appliquer les accords internationaux sont essentiels à toute organisation internationale pour bien gérer la mondialisation.

Voilà pourquoi les règles de représentation anciennes ne sont plus viables ni souhaitables. Pour parler abruptement : le FMI et la Banque mondiale ne pourront pas remplir efficacement leur mission si leurs structures continuent de refléter l'équilibre des pouvoirs tel qu'il existait à la fin de la seconde guerre mondiale. En 55 ans, leur rôle et leurs devoirs ont changé du tout au tout, de même que les attentes de leurs membres, dont le nombre a considérablement augmenté.

Dans ces deux institutions, sept pays concentrent près de la moitié des droits de vote (diagramme 5.2). Ce pouvoir s'exerce d'abord dans les instances de décision formelles — le conseil exécutif — de chacune.

Néanmoins, les influences et traditions informelles qui façonnent le fonctionnement de ces organisations pèsent d'un poids tout aussi grand. Ces processus informels font encore davantage pencher la balance en faveur des pays industrialisés. Ainsi, par convention politique, l'Europe choisit un candidat pour diriger le FMI et les États-Unis font de même pour le poste de directeur de la Banque mondiale. Un certain nombre d'autres pays et les détracteurs de ce système considèrent, à juste titre, que ce processus n'est pas démocratique et qu'il n'oblige pas suffisamment à rendre des comptes.

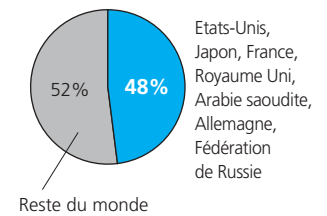
Autre raison plus profonde : les économistes, les ONG des pays industrialisés et les observateurs des pays en développement reprochent fréquemment à ces institutions de faire reposer leurs avis économiques et les conditions de leurs politiques sur une vision étroite, qui reflète les intérêts de leurs membres les plus puissants. Ces institutions sont notamment jugées trop acquiescentes à leur principal actionnaire, en grande partie par le jeu d'influences informelles liées, notamment, à leur situation géographique et à leur politique de recrutement, ainsi qu'en raison de leur sensibilité aux pressions sur certains sujets¹⁹.

Cette remise en cause de la représentation au sein du FMI et de la Banque mondiale prend de l'ampleur, car ces institutions ont tendance à prescrire des mesures portant sur un éventail de domaines de plus en plus large. Ainsi, les préoccupations à l'égard de la corruption et d'autres aspects de la politique pesant sur les déséquilibres macro-économiques entre ses membres amènent le FMI, à l'instar de la Banque mon-

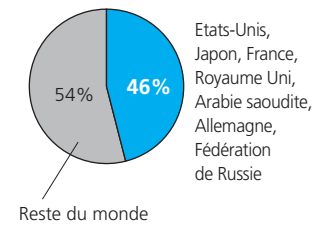
DIAGRAMME 5.2

Quelles sont les voix qui comptent au FMI et la Banque mondiale

Droits de vote au FMI



Droits de vote à la Banque mondiale



Sources : FMI 2002a ; Banque mondiale, 2001b.

Ce nouveau rôle du FMI et de la Banque mondiale souligne la nécessité d'accroître la participation des emprunteurs, à savoir les pays en développement

diale, à s'intéresser davantage aux questions de gouvernance dans ses prescriptions et programmes. Ces évolutions se traduisent par une attention accrue portée à la gouvernance interne, et plus spécifiquement, à la représentation des pays, au mode de formulation des politiques et aux inégalités dans les risques induits par leurs recommandations. Ce nouveau rôle du FMI et de la Banque mondiale souligne la nécessité d'accroître la participation des emprunteurs, à savoir les pays en développement.

L'une des principales sources de différends concerne le poids respectif des pays en développement et des pays industrialisés dans les décisions. Les membres du FMI n'ont pas tous les mêmes droits de vote. Ceux-ci sont fonction de deux éléments. Premièrement, à son adhésion, chaque Etat membre reçoit 250 voix de base²⁰. Deuxièmement, il se voit attribuer une quote-part, qui dépend de sa puissance économique. Depuis la création du FMI, ces deux composantes ont évolué de manière très différente : les droits de base ont reculé spectaculairement tandis que les quotes-parts augmentaient. La part des premiers est ainsi passée de 12,4 à 2,1 %²¹. Parallèlement, 135 pays, dont de nombreuses économies en transition, sont devenus membres du FMI²².

En outre, la nature des activités du FMI et de la Banque mondiale a fondamentalement changé. Ces deux institutions ont été mises en place à la fin de la seconde guerre mondiale en tant qu'organismes d'assistance mutuelle. Le FMI devait apporter des moyens à tout pays confronté à un déséquilibre temporaire de sa balance des paiements. La Banque mondiale devait, elle, aider à orienter l'investissement en direction des pays qui en avaient besoin pour leur reconstruction et leur développement. Par la suite, ce concept d'assistance mutuelle a été modifié.

Aujourd'hui, le FMI et la Banque mondiale prêtent exclusivement aux économies en développement ou émergentes. De surcroît, leurs prêts sont assortis de conditions qui empiètent de plus en plus sur la politique intérieure de l'emprunteur. Il en résulte une nouvelle forme de division entre, d'une part, les pays créanciers, qui bénéficient d'un pouvoir de décision croissant dont ils font usage pour durcir leurs conditions et, d'autre part, les emprunteurs, qui considèrent que celles-ci leur sont imposées par l'extérieur. Une telle division peut se révéler particulièrement problématique s'il existe une forte divergence de vues sur les politiques recommandées, et lorsque les risques liés à ces recommandations sont presque exclusivement supportés par la population du pays emprunteur.

Prenons l'exemple de la convertibilité totale du compte de capital, que prône le FMI depuis quelques années. De l'avis de nombreux observateurs, cette recommandation a contribué à accentuer l'instabilité en Asie de l'Est, dans la Fédération de Russie et ailleurs. Le FMI a été vivement critiqué pour avoir donné ces conseils, ainsi que pour sa gestion de différentes crises. Ce débat est complexe, et le FMI défend vigoureusement son rôle. Il ne s'agit pas ici de discuter des avantages techniques des recommandations sur les politiques, mais de déterminer comment améliorer la transparence de la prise de décision et permettre au monde en développement de peser davantage dans ces décisions.

A présent, il est davantage admis que la Banque mondiale et le FMI doivent élargir la représentation des pays en développement. Plusieurs possibilités existent à cet égard.

Premièrement, il convient d'augmenter la proportion des voix de base attribuée à chaque membre. Lorsque le FMI a été créé, chacun de ses membres a reçu un nombre égal de voix de base, ainsi qu'un pourcentage de droits de vote reflétant leur poids économique respectif. Ainsi que nous l'indiquons plus haut, les voix de base ont par la suite été négligées, et représentent aujourd'hui moins de 3 % du total²³. Pour rétablir une dose de parité au bénéfice des pays en développement, il faut s'entendre sur un relèvement de la part liée aux voix de base.

Deuxièmement, les pays en développement doivent se faire mieux entendre au sein des institutions internationales. Officiellement, le directeur général du FMI et celui de la Banque mondiale sont censés être nommés par tous les membres du conseil exécutif de chacune de ces deux institutions. Cependant, par convention, les Européens choisissent le directeur du FMI et les États-Unis font de même pour celui de la Banque mondiale. De toute évidence, ce processus de sélection fermé et secret, qui repose sur des privilèges, va symboliquement à l'encontre de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes prônées par ces organisations. Il faut donc l'ouvrir et, peut-être, lui donner plus de substance en prêtant davantage attention à la manière dont les candidats conçoivent le rôle des institutions en question. La mise sur pied d'une commission de sélection permettrait ici de renforcer la participation et la transparence.

On pourrait également augmenter le nombre de sièges revenant aux pays en développement au sein du conseil exécutif. A l'heure actuelle, les directeurs exécutifs issus de ces pays représentent une population nombreuse, mais contri-

buent peu à la formulation des politiques. Il serait relativement simple d'accroître leur nombre, ainsi que la participation de personnels techniques qui pourraient les aider à mieux se préparer aux discussions pointues. De plus, comme dans bien d'autres institutions, les femmes restent peu représentées dans les plus hautes instances (diagramme 5.3).

Revoir les quotes-parts, progresser vers la parité hommes-femmes aux échelons décisionnels, augmenter le nombre des directeurs exécutifs émanant des pays en développement et mieux associer ces derniers au processus de sélection du directeur général seraient autant de façons de développer la démocratie au sein de ces institutions. Ces réformes contribueraient également à modifier la manière dont les institutions financières internationales sont perçues, en mettant fin aux soupçons permanents de domination extérieure et en faisant en sorte que les économies en développement se sentent davantage impliquées et responsabilisées dans la prise de décision.

Troisièmement, il convient de rendre les institutions davantage comptables de leurs actions, non seulement envers leur conseil d'administration, mais aussi envers les personnes directement concernées par leurs décisions. Les Etats doivent répondre de leurs actes à travers un large éventail d'institutions sociales, politiques et juridiques. Il faut donc se servir de ces mêmes institutions pour amener les organisations internationales à mieux répondre de leurs actes. Cela signifie qu'il faut assurer la transparence, la surveillance et le respect des règles, décisions, politiques et mesures.

Transparence. Les institutions financières internationales ont longtemps affirmé qu'elles devaient limiter la transparence de leurs activités afin de protéger les informations internes ou confidentielles et donc de pouvoir continuer à prendre leurs décisions à l'issue de débats abordant tous les problèmes avec franchise. Cette limitation revenait à ignorer l'une des pierres angulaires de l'obligation de rendre des comptes. Cependant, les choses ont entre-temps changé du tout au tout dans de nombreuses organisations internationales, parmi lesquelles le FMI et la Banque mondiale.

En 1993, la Banque mondiale a adopté une politique régissant la diffusion de ses informations, invitant ainsi d'autres institutions à faire de même. En 2001, elle a élargi cette politique à la publication de documents sur l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et aux documents relatifs aux stratégies de réduction de la pauvreté, dont les résumés des débats de son Conseil et les études des représentants de

l'Association internationale de développement consacrées aux négociations pour la reconstitution des moyens. En septembre 2001, une version révisée de cette politique a permis à la population d'accéder à un plus grand nombre de documents liés à des projets, ainsi qu'aux résumés des discussions du Conseil à propos des stratégies d'aide (*Country Assistance Strategies* : CAS) et aux notes stratégiques sectorielles (*Sector Strategy Papers* : SSP). En outre, une approche plus systématique de l'accès aux archives de la Banque mondiale a été définie.

Au FMI, où la plupart des informations étaient auparavant inaccessibles à toute personne extérieure, les recherches sont désormais publiées sur le site Internet et accompagnées d'une abondante documentation sur les actions menées avec les différents pays. Le FMI invite également les gouvernements nationaux à autoriser une plus grande publicité ainsi que la publication des mesures et accords (qui doivent toutefois rester confidentiels si tel est le souhait du pays considéré).

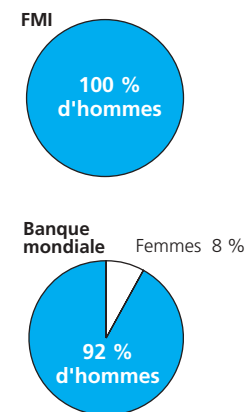
La transparence est néanmoins loin d'être totale. C'est au niveau des décisions du conseil exécutif de la Banque mondiale et du FMI que ce manque est le plus flagrant : les procès-verbaux des réunions ne sont pas publiés, il n'y a pas de votes, et, par conséquent, pas d'enregistrement ou de publication des résultats de scrutins. Dans l'une comme dans l'autre de ces institutions, les citoyens des pays membres (ou les personnes extérieures) ne peuvent pas, par conséquent, demander des comptes aux directeurs exécutifs ou aux gouvernements pour les mesures adoptées.

On justifie souvent le secret des délibérations du conseil exécutif et des points de vue des membres par le souci de renforcer la collégialité, la franchise des débats et la capacité de cette instance à décider par consensus. Il est intéressant d'observer que le comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre a jadis avancé un argument analogue, qui a ensuite été invalidé. Depuis 1998, cette institution enregistre et publie donc les procès-verbaux et résultats de ses votes peu de temps après ses réunions.

Suivi et évaluation. A l'instar de la plupart des institutions, les organisations mondiales sont constamment invitées par leurs bailleurs de fonds, leurs membres, les ONG et leurs détracteurs à évaluer leurs activités et leur efficacité de manière plus approfondie, plus pertinente et à en rendre compte publiquement. Il s'agit notamment de se soumettre à un examen externe indépendant et à un suivi interne permanent. Cette exigence nouvelle — à savoir mener et faire paraître des auto-évaluations critiques indé-

DIAGRAMME 5.3

Proportion de femmes siégeant au conseil d'administration d'institutions financières internationales



Source : Women's Environment and Development Organization, 2002.

La forme la plus récente de processus amenant les organisations internationales à rendre des comptes va au-delà de la transparence et de l'évaluation. Il s'agit d'un mécanisme plus actif et davantage axé sur la participation

pendantes — trouve une illustration remarquable dans la publication, par les Nations Unies, d'un rapport indépendant et critique de la politique qu'elles avaient menée au Rwanda. Ce rapport avait été commandé par le Secrétaire général en mai 1999²⁴.

De même, le conseil exécutif du FMI publie désormais des évaluations indépendantes portant sur sa Facilité d'ajustement structurel renforcée, ainsi que sur ses mécanismes de surveillance et ses travaux de recherche. Plus récemment, il a mis sur pied un Bureau d'évaluation indépendante, organisme semi-indépendant. De son côté, le Département de l'évaluation des opérations, qui fait partie de la Banque mondiale et rend directement compte au conseil exécutif, a entrepris des travaux de plus grande envergure. Il examine les résultats et l'impact sur le développement des politiques, processus et opérations de prêt de cette organisation.

Pour être efficaces, les résultats de toutes ces évaluations doivent faire l'objet d'une publication, d'un suivi, d'une étude et si, nécessaire, donner lieu à des mesures correctives. C'est un point particulièrement important pour les grandes organisations, qui souffrent d'une inertie considérable.

Sans publication d'évaluations indépendantes sur les activités des différentes organisations, non seulement le grand public a des difficultés à juger si une institution exerce bien ou mal ses responsabilités, mais les partenaires extérieurs ne peuvent pas non plus soutenir ceux qui, à l'intérieur, admettent la nécessité d'un changement. À l'inverse, en faisant paraître des rapports critiques, les institutions peuvent catalyser l'attention du public et les pressions extérieures en faveur du changement et contribuer ainsi à lutter contre l'inertie ou contre les intérêts en place. Voilà pourquoi le FMI peut souhaiter repenser sa politique qui consiste à ne publier ni les travaux de son Bureau de la vérification et de l'inspection internes, ni les évaluations internes effectuées par ses équipes opérationnelles. De même, il se peut que la Banque mondiale envisage de rendre publics tous les travaux de son Département de l'évaluation des opérations (*l'Annual Review of Development Effectiveness*, élaboré par ce département, est publié depuis 1993, avec le résumé des rapports d'évaluation de certains projets).

Procédures de type judiciaire. La forme la plus récente de processus amenant les organisations internationales à rendre des comptes va au-delà de la transparence et de l'évaluation. Il s'agit d'un mécanisme plus actif et davantage axé sur la participation. De même que les tribunaux, les médiateurs ou d'autres modes de ré-

paration qui permettent aux citoyens de demander des comptes aux pouvoirs publics dans un cadre national, des dispositifs internationaux équivalents font leur apparition pour exiger des organisations transnationales qu'elles justifient leurs activités. L'objectif consiste à s'assurer que ces institutions n'outrepassent pas leurs pouvoirs et respectent leurs propres règles. On examine ainsi des mesures ou des décisions spécifiques en prêtant attention à toute infraction. Les procédures de type judiciaire ne corrigent pas les décisions fautives, mais peuvent pointer du doigt les mauvaises pratiques et encourager une organisation à reconsidérer ses décisions.

Les mesures récentes les plus remarquables à cet égard sont la création, en 1993, du Panel d'inspection de la Banque mondiale, qui examine les prêts, et, en 1999, du Bureau du conseiller-médiateur, qui se penche sur les activités de la Société financière internationale et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Le Panel d'inspection enquête sur les doléances de tout groupe d'individus capable de montrer :

- que ses membres vivent dans la zone concernée par un projet (ou qu'ils représentent cette population) et risquent d'être lésés par les activités liées à ce projet ;
- que le préjudice effectif ou prévisible résulte d'un manquement de la Banque mondiale à respecter ses propres politiques et procédures ;
- qu'ils se sont ouverts de leurs préoccupations auprès de la direction de la Banque, mais ne sont pas satisfaits du résultat de cette démarche.

Le Panel d'inspection procède à une première évaluation des doléances, en prenant en considération les réponses déjà apportées par la direction. Il peut ensuite recommander au conseil exécutif de la banque de lui confier une enquête complète. Le conseil exécutif a compétence pour lancer une telle enquête et prendre une décision finale sur la base des conclusions du panel et des recommandations de la direction de la Banque mondiale.

Le Bureau du conseiller-médiateur pour l'application des directives, constitué après consultation des actionnaires, des ONG et des milieux d'affaires internationaux, a pour mission de définir une approche viable et constructive des problèmes environnementaux et sociaux, ainsi que des doléances des personnes directement concernées par les projets financés par la Société financière internationale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Ce bureau met l'accent sur le dialogue, la médiation et la conciliation. Il peut formuler des recommandations, mais ses attributions ne sont

pas celles d'un juge, d'un tribunal ou d'un agent de police.

L'une et l'autre de ces expériences ont débouché sur l'élaboration et la publication de principes et de procédures détaillés, c'est-à-dire de règles vis-à-vis desquelles les institutions peuvent être amenées à rendre des comptes. Elles ont ainsi renforcé la transparence et les possibilités de contrôle et d'évaluation.

Il existe toutefois plusieurs limites aux procédures de type judiciaire, particulièrement pour les pays en développement. Premièrement, tout le monde n'a pas les mêmes possibilités d'accès à ce dispositif, non seulement pour déposer une plainte formelle, mais également pour faire en sorte que la menace d'une procédure rappelle les dirigeants d'une institution à l'exercice de leurs pouvoirs et au respect de leurs propres règles. Dans bien des cas, les habitants de pays en développement font appel à des ONG du Nord pour les aider à présenter leurs doléances et à trouver un financement. Les détracteurs de ce type d'action affirment que l'intervention de ces ONG risque d'amener à se concentrer sur les problèmes et les thèmes qui préoccupent le plus la population des pays industrialisés. Cela reviendrait donc à négliger les revendications des pays en développement qui n'attirent pas l'attention de ces ONG. Autre risque : un processus formel, tel que le Panel d'inspection, risque d'être façonné, *in fine*, par le besoin des ONG du Nord de faire parler d'elles via la confrontation et l'épreuve de force, et non par des actions mesurées qui améliorent plus modestement, mais directement, la vie des individus.

Deuxièmement, les procédures de type judiciaire pourraient être utilisées pour attaquer de bonnes décisions qui ne souffrent que de défauts techniques mineurs. Elles peuvent en outre être longues à mettre en œuvre et coûteuses et accaparent des moyens qui devraient normalement être consacrés à la mission centrale de l'organisation concernée. Le seuil à partir duquel une plainte peut déclencher une enquête complète constitue par conséquent un point crucial.

Troisièmement, les procédures de type judiciaire consistent à vérifier si une institution respecte ses politiques et règles opérationnelles. Elles n'examinent ni ne jaugent la qualité ou les objectifs de ces politiques et de ces règles. Elles ne sauraient non plus se substituer aux voies de recours ni constituer elles-mêmes une voie de recours contre ceux qui seraient responsables de politiques et de règles néfastes. Elles ne peuvent pas empêcher que soient prises de mauvaises décisions dès lors que celles-ci sont conformes aux règles, ni mettre en cause la responsabilité des décideurs dans un tel cas. Il faut donc s'y

prendre autrement pour demander des comptes sur la qualité des règles définies.

Quatrièmement, les procédures de type judiciaire ne remédient pas aux décisions non représentatives ou mauvaises. Cependant, l'existence de nouveaux dispositifs de contrôle et de surveillance peuvent améliorer la transparence et le contrôle des activités des institutions mondiales. Elle peut également permettre aux citoyens d'un pays donné d'obtenir réparation *a posteriori* de la part d'institutions qui influent sur leur vie, mais au sein desquelles ils n'ont pas, ou peu, de possibilités de se faire entendre.

PROMOUVOIR LES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES AU SEIN DES NATIONS UNIES

L'invitation à une intégration et à une démocratisation plus poussées se traduit par des appels à améliorer la représentativité des Nations Unies. Les projets de réformes portent sur trois aspects. Premièrement, il convient d'élargir la représentation au sein du système des Nations Unies, via une plus grande pluralité des voix, afin que ces institutions ne soient plus considérées comme exclusivement au service des Etats et des administrations. D'aucuns préconisent de créer une assemblée populaire, sur le modèle du parlement européen, avec des représentants élus par les citoyens de tous les pays. D'autres propositions consistent à permettre aux organisations de la société civile de participer aux débats de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité.

Un deuxième ensemble de propositions vise à rééquilibrer le pouvoir des organisations internationales au profit de celles qui disposent des procédures de décision les plus démocratiques, afin de corriger la tendance à la concentration du processus décisionnel par un petit nombre de pays. Ironie du sort, les organes les plus représentatifs des Nations Unies — l'Assemblée générale et le Conseil économique et social — sont généralement jugés les moins efficaces. Ce sont aujourd'hui des institutions plus riches, la Banque mondiale et le FMI, qui ont capté une large part de leur pouvoir et de leur influence, en particulier pour les questions économiques et sociales.

Cette évolution s'explique en partie par la réticence des grandes économies industrialisées, qui sont les principaux bailleurs de fonds des Nations Unies, à conférer de vrais pouvoirs à l'Assemblée générale ou au Conseil économique et social, car tous deux sont dominés par les pays en développement. En dernier ressort, c'est à la gouvernance mondiale d'équilibrer le pouvoir et les principes, l'efficacité et la

Certains affirment que l'intervention de ces ONG risque d'amener à se concentrer sur les problèmes et les thèmes qui préoccupent le plus la population des pays industrialisés et dont les ONG du Nord se font l'écho

légitimité. D'où diverses propositions visant à confier aux Nations Unies un rôle plus important en matière économique et sociale. Le projet de création d'un conseil de sécurité économique va dans ce sens, tout en reconnaissant qu'il faut pour cela le soutien des grandes puissances (encadré 5.5).

Le troisième ensemble de propositions concerne la suppression ou la limitation des procédures des Nations Unies jugées fondamentalement antidémocratiques. Le droit de veto au Conseil de sécurité est notamment dénoncé par beaucoup, au motif que réserver ce droit aux cinq membres permanents de cette instance revient à subdiviser les pays en citoyens de première et de seconde zone. Ces dernières années, l'augmentation rapide des opérations de maintien de la paix a focalisé l'attention sur le Conseil de sécurité (chapitre 4). Cependant, le

droit de veto ne fait pas obstacle au récent déploiement d'activité de cet organe, car les différends sont rares entre les cinq membres permanents (tableau 5.2). De plus, dans les rares cas où ce droit de veto est exercé, il ne s'applique qu'à un petit nombre de questions (tableau 5.3).

Le Conseil de Sécurité est néanmoins l'objet de critiques répétées, qui fustigent le caractère secret de ses procédures, ainsi que le droit de veto de ses cinq membres permanents. Malgré l'amélioration de la transparence de plusieurs procédures, les propositions de réformes plus vastes restent lettre morte (encadré 5.6). Il est probable que les pressions en faveur d'un changement vont s'accroître.

PROMOUVOIR LES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES AU SEIN DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Peu nombreux sont ceux qui nient les avantages considérables découlant de l'essor des échanges mondiaux. L'année dernière, la conférence de Doha et l'entrée de la Chine à l'OMC ont mis en lumière la grande capacité de cette institution à améliorer la vie des habitants les plus pauvres de la planète. La plupart des pays en développement souscrivent au principe de négociations multilatérales afin d'ouvrir le marché mondial au bénéfice de tous. Cependant, nombre de pays s'inquiètent beaucoup des accords de l'OMC, et en particulier de la manière dont ces textes sont négociés.

Même si tous les États membres disposent d'un siège et d'une voix à la Conférence ministérielle de l'OMC, les décisions effectives sont prises lors des réunions informelles (dites « du salon vert ») d'un nombre restreint de représentants convoqués par le directeur général et fortement influencés par le Canada, les États-Unis, le Japon et l'Union européenne. La plupart des pays en développement en sont d'habitude exclus.

Il y a encore quelques années, le grand public était lui-même dans l'ignorance à cet égard. Il n'était guère informé des négociations en cours, et encore moins de leurs conséquences. Même aujourd'hui, il semble qu'au niveau national, bien des parlementaires et des hommes politiques ne soient pas au courant des grandes négociations de l'OMC, bien que celles-ci contraignent leur pays, en tant que membre de cette institution, à modifier sa politique, parfois de façon substantielle, suite aux accords sur lesquels ces négociations débouchent.

Néanmoins, depuis peu, les organisations de la société civile, du Sud comme du Nord, participent largement aux activités de l'OMC. Des

ENCADRÉ 5.5

Retour sur le projet de Conseil de sécurité économique

Le Rapport mondial sur le développement humain 1994 proposait la création d'un Conseil de sécurité économique au sein des Nations Unies. Plusieurs autres instances et des personnalités se sont prononcées en faveur de cette idée, dont la Commission sur la gouvernance mondiale en 1995, Stewart et Daws en 2000 et l'Université des Nations Unies en 2001. Voici ce que préconisait le *Rapport mondial sur le développement humain 1994* :

La création d'un Conseil de sécurité économique permettrait, elle aussi, de renforcer le rôle des Nations Unies en matière de développement humain durable. Cette instance de décision suprême serait chargée d'examiner les menaces pesant sur la sécurité humaine et de définir les actions à entreprendre. Ce conseil doit garder une taille modeste permettant une gestion aisée. Il serait composé de 11 membres permanents représentant les principaux pays industrialisés et les pays en développement les plus peuplés, et de 11 autres membres choisis, par rotation, parmi divers groupes géographiques et politiques.

Dans un Conseil de sécurité économique, le système de vote devrait exclure toute possibilité de veto. Cependant, afin de rassurer toutes les instances participantes quant à la sauvegarde de leurs intérêts légitimes, le système de vote devrait faire en sorte que toutes les décisions soient adoptées non seulement par la majorité des membres dans leur ensemble, mais également par la majorité des pays industrialisés et des pays en développement pris séparément.

Le Conseil de sécurité économique coordonnerait les activités des agences des Nations Unies et surveillerait également l'orientation de la politique menée par toutes

les institutions financières internationales et régionales. Pour traduire ses décisions dans les faits, le Conseil devrait avoir accès au fonds mondial de la sécurité humaine dont la création a été proposée plus haut. Il lui faudrait également s'appuyer sur un secrétariat spécialisé, qui aurait pour mission de préparer les différentes formules soumises à son examen.

Une solution moins hardie consisterait à élargir le mandat du Conseil de sécurité actuel en lui permettant d'examiner non seulement les menaces militaires mais aussi les dangers que les crises économiques et sociales font courir à la paix.

Depuis la proposition du PNUD en 1994, des avancées ont été réalisées dans cette direction. Ainsi, le Conseil de sécurité des Nations Unies a organisé une session sur le VIH/sida en 2000, reconnaissant par là l'existence de menaces plus vastes pour la sécurité humaine. Mais, comme pour d'autres propositions visant à raviver le projet initial de conférer aux Nations Unies une influence primordiale sur le développement socio-économique, les progrès effectués vers un Conseil de sécurité économique sont terriblement lents. L'ambition maîtresse de ces propositions et d'autres est d'inverser la tendance qui consiste à accorder le maximum de pouvoir en termes de politique économique et sociale à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, les agences de l'ONU étant reléguées à un rôle assez mineur. L'idée d'une instance telle que le CSE a aussi pour but d'améliorer la coordination entre les différentes agences des Nations Unies qui, sur la durée, se retrouvent souvent en conflit.

Sources : Commission sur la gouvernance mondiale, 1995 ; Nayyar, 2001 ; Stewart et Daws, 2000 ; *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, PNUD, p. 90.

TABLEAU 5.2

L'utilisation du droit de veto est devenue rare au Conseil de sécurité des Nations Unies

Période	Chine ^a	France	Union soviétique/ Fédération de Russie	Royaume- Uni	Etats- Unis	Total
Total	5	18	120	32	74	249
2001	–	–	–	–	2	2
2000	–	–	–	–	–	0
1999	1	–	–	–	–	1
1998	–	–	–	–	–	0
1997	1	–	–	–	2	3
1996	–	–	–	–	–	0
1986–95	–	3	2	8	24	37
1976–85	–	9	6	11	34	60
1966–75	2	2	7	10	12	33
1956–65	–	2	26	3	–	31
1946–55	1	2	79	–	–	82

a. Entre 1946 et 1971, le siège de la Chine au sein du Conseil de sécurité a été occupé par la République de Chine (Taiwan).

Source : Global Policy Forum 2002a.

TABLEAU 5.3

Au Conseil de sécurité des Nations Unies, le veto n'est utilisé que pour un petit nombre de sujets, 1990–2001

Date du vote	Membre exerçant son droit de veto	Vote (oui–veto –non ou abstention)	Sujet
14 décembre 2001	Etats-Unis	12-1-2	Retrait des forces israéliennes des territoires contrôlés par les Palestiniens et condamnation des actes de terrorisme à l'encontre des civils
27 mars 2001	Etats-Unis	9-1-5	Mise sur pied d'une force d'observation des Nations Unies destinée à protéger la population civile palestinienne
25 février 1999	Chine	13-1-1	Extension des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine
21 mars 1997	Etats-Unis	13-1-1	Demande d'arrêt immédiat de la construction d'une colonie israélienne à Djabal Abou Ghounaym (Jérusalem-Est)
7 mars 1997	Etats-Unis	14-1-0	Demande aux autorités israéliennes de s'abstenir d'implanter des colonies de peuplement à Jérusalem-Est
10 janvier 1997	Chine	14-1-0	Autorisation d'envoi de 155 observateurs pour vérifier le respect de l'accord de cessez-le-feu au Guatemala
17 mai 1995	Etats-Unis	14-1-0	Territoires occupés (Jérusalem-Est)
2 décembre 1994	Fédération de Russie	13-1-1	Transport de marchandises entre la Bosnie-Herzégovine et l'ex-Yougoslavie
11 mai 1993	Fédération de Russie	14-1-0	Chypre (aspects financiers)
31 mai 1990	Etats-Unis	non disponible	Territoires occupés
17 janvier 1990	Etats-Unis	non disponible	Violation de l'immunité diplomatique au Panama

Source : Global Policy Forum 2002d.

Nations Unies ou Club des Cinq ? La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies

La réforme du Conseil de sécurité est au programme de l'Assemblée générale des Nations Unies depuis 1979. Elle occupe toutefois une place bien plus prépondérante depuis que la capacité d'action du Conseil s'est améliorée avec la fin de la guerre froide. De 13 seulement en 1988, le nombre des résolutions adoptées par le Conseil est passé à 93 en 1992. Ce regain d'activité, en particulier pour le rétablissement et le maintien de la paix, a motivé, tant de la part des pays industrialisés que des pays en développement, un renforcement des appels à un Conseil de sécurité plus représentatif, plus responsable et plus ouvert.

Lorsqu'en 1992, le Secrétaire général des Nations Unies a invité les pays membres à soumettre leurs commentaires sur la réforme du Conseil, 80 d'entre eux ont répondu. L'Assemblée générale a, depuis, institué un groupe de travail ouvert pour examiner sous tous leurs aspects la question de l'élargissement du Conseil de sécurité et diverses autres suggestions. Des propositions de réforme ont émané aussi bien de gouvernements que de la société civile — par exemple, du groupe de travail des ONG sur le Conseil de sécurité et de groupes de réflexion indépendants tels que la Commission sur la gouvernance mondiale. Toutes les propositions portent principalement sur deux points : l'élargissement du Conseil et la limitation du droit de veto.

Sur ces deux questions, les progrès se heurtent à l'absence de consensus, les cinq membres permanents du Conseil privilégiant le *statu quo*. Plusieurs propositions suggèrent d'élargir le Conseil en augmentant à la fois le nombre des sièges permanents et celui des sièges non permanents. Par ailleurs, l'Allemagne, le Japon et l'Inde font cause commune pour accéder au rang de membres permanents.

Cependant, plusieurs pays s'opposent à l'augmentation du nombre des sièges permanents. Plu-

sieurs autres sont favorables à l'élargissement du Conseil, mais sur la base d'un quota régional de nouveaux sièges non permanents qui seraient occupés à tour de rôle par différents pays à l'issue d'élections périodiques. Or, si l'on s'accorde largement à reconnaître que l'Afrique, l'Asie, l'Europe de l'Est et l'Amérique latine doivent avoir une représentation au Conseil, le choix des États chargés de représenter chaque région pose d'épineux problèmes : comment arbitrer, par exemple, entre l'Argentine et le Brésil, ou entre l'Inde et le Pakistan ?

Les mesures à prendre pour réformer le droit de veto sont également controversées. Ainsi, la Commission sur la gouvernance mondiale et le Comité canadien pour le 50^e anniversaire des Nations Unies s'opposent fermement à ce que les nouveaux membres permanents disposent du droit de veto. Pour beaucoup, toutefois, il s'agirait là d'une nouvelle forme de discrimination entre membres de première classe et membres de seconde classe au sein du Conseil. Le Comité canadien a aussi évoqué la possibilité de ne maintenir le veto que lorsqu'au moins deux — voire trois — membres l'exercent, et a suggéré de limiter aux modifications de la Charte et au choix du Secrétaire général les questions pouvant faire l'objet d'un veto.

La Fondation Ford, de son côté, demande que les actions de rétablissement et de maintien de la paix soient les seules mesures pouvant donner lieu à un veto. La Commission sur la gouvernance mondiale envisage pour sa part un processus de réforme en deux étapes. Dans un premier temps, les cinq membres permanents accepteraient de renoncer à l'usage de leur droit de veto pendant la phase d'élargissement à de nouveaux membres ne disposant pas de ce droit. Dans un deuxième temps, les cinq membres permanents, qui se seraient alors habitués à ne pas exercer leur veto, seraient disposés à

en abandonner complètement le principe. Cette suggestion est étayée par le fait que, ces dernières années, les membres ont fait de grands efforts pour recourir le moins possible au veto.

Le débat sur le veto est symbolique d'une interrogation bien plus vaste sur le rôle des Nations Unies à travers le globe. Dans un monde plus unipolaire, cette institution est devenue, pour beaucoup de ses détracteurs, un instrument de politique étrangère aux mains de quelques grandes puissances. Dans le même ordre d'idées, on aimerait que la communauté internationale s'appuie sur des procédures insufflant plus de démocratie dans l'Organisation des Nations Unies. Compte tenu du déséquilibre des pouvoirs, ces efforts ne peuvent aller bien loin. Pour autant, au moment où les organisations internationales sont pour la première fois engagées dans un soutien actif de la démocratie, leurs processus décisionnels font l'objet d'un examen nettement plus minutieux. Suite à la forte pression exercée par l'Australie, le Canada et la Suède, le Conseil de sécurité est devenu bien plus ouvert et transparent. L'information est moins jalousement protégée. Ainsi, un ordre du jour est désormais préparé avant chaque réunion du Conseil afin de permettre aux non-membres d'élaborer des stratégies de pression sur des sujets spécifiques. Le flux des informations remontées à l'Assemblée générale s'est également amélioré. Néanmoins, le Conseil de sécurité reste largement perçu comme un héritage désuet de la seconde guerre mondiale, fonctionnant essentiellement comme un instrument aux mains de quelques grandes puissances. Si l'on ne fait pas, ou peu, de progrès sur le programme des réformes les plus importantes, telles que la suppression du droit de veto, ce sentiment ne disparaîtra pas.

Sources : Paul, 1995 et 2001 ; ACNU, 1995 ; Global Policy Forum, 2002c ; Commission sur la gouvernance mondiale, 1995 ; Thakur et Newman, 2000.

syndicats, des associations de développement et de lutte contre la pauvreté, ainsi que des mouvements de défense de l'environnement cherchent à utiliser cette organisation pour faire avancer leur cause. L'OMC ressent leur influence, non pas tant suite aux actions menées par les ONG en son sein, mais à cause des critiques très médiatisées que ces mouvements expriment à son encontre.

En 1993, à Bangalore, en Inde, un rassemblement de 500 000 paysans a ainsi bravé les accords du cycle de l'Uruguay²⁵. En France, des syndicats agricoles ont également organisé de grandes manifestations contre l'Accord sur l'agriculture. En outre, des défenseurs de l'environnement et des consommateurs insistent sur les menaces que les accords de l'OMC font peser sur les normes relatives à l'environnement et à l'innocuité des aliments. Devant ces protestations et d'autres formes de contestation, le secrétariat et de nombreux membres

de l'OMC commencent à coopérer plus directement avec les organisations de la société civile, ce qui contribue au dialogue sur les politiques et aux négociations dans le cadre de cette enceinte.

En théorie, la règle du consensus accorde un droit de veto à tous les pays membres de l'OMC. Ce mode de prise de décision et le pouvoir qu'il donne aux pays en développement ont permis à de nombreux participants de refuser que les normes de travail figurent à l'ordre du jour du sommet ministériel de Seattle, qui s'est tenu en 1999 dans l'Etat de Washington (États-Unis). Cependant, les tractations en coulisse entre les grandes puissances, qui sont censées faciliter les décisions « par consensus », font fréquemment l'objet de critiques.

L'OMC est accusée d'être l'une des organisations internationales les moins transparentes, dans une large mesure parce que nombre des pays en développement qui en sont membres

TABLEAU 5.4

L'Afrique est peu représentée au siège de l'OMC

Nombre de pays africains membres de l'OMC	Nombre de représentants africains à Genève
15	0
16	1 à 3
6	4 à 6

Note : Situation en août 2001.

Source : CUTS-ARC 2001.

n'ont pas la possibilité de participer de manière effective aux négociations et aux décisions. Le principe « un pays, une voix » et la règle du consensus confèrent à l'OMC l'apparence d'une organisation démocratique. Les décisions relèvent du Conseil général ou de représentants des organes subsidiaires (tels que le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ou le Comité chargé de l'agriculture). Les résolutions majeures sont également prises ou validées par la Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tient généralement tous les deux ans.

En pratique, cependant, un petit nombre de grands pays industrialisés exercent une influence prépondérante au sein de l'OMC. Les pays en développement les plus pauvres sont peu, ou pas du tout, représentés, et leur pouvoir de négociation est faible, voire nul. En 2000, 15 pays africains ne disposaient d'aucun représentant au siège de l'OMC, à Genève (tableau 5.4), alors qu'un très petit Etat comme Maurice en avait cinq. Pour remédier à ces disparités, l'OMC cherche à mettre en place une unité d'assistance technique, chargée d'épauler les pays en développement dans les négociations.

L'aspiration à une représentation plus équilibrée au sein de l'OMC fait écho à un phénomène évoqué de plus en plus souvent : la sous-représentation dans les négociations internationales. Par rapport à leur importance démographique, les pays à faible développement humain et à développement humain moyen sont en effet peu présents lors de la négociation des conventions, telles que celle sur le matériel génétique des plantes (diagramme 5.4). Une refonte plus vaste de la prise de décision au sein de l'OMC devra donc se pencher sur l'amélioration de la transparence et de la participation au sein de cette organisation.

Premièrement, les processus de consultation, de discussion, de négociation et de décision de l'OMC doivent devenir réellement transparents, ouverts, participatifs et démocratiques. Les discussions et négociations prévues ou en cours à l'OMC doivent être rendues publiques et tous les membres doivent pouvoir y prendre part. Afin de favoriser la représentation équitable de

tous les points de vue, il convient d'envisager un système de négociation associant la participation pleine et entière de l'ensemble des membres à un mécanisme de représentation efficient. L'élaboration du Protocole de Cartagena relatif à la Convention sur la diversité biologique en offre un modèle intéressant (encadré 5.7).

Deuxièmement, l'OMC doit également être impartiale et perçue comme telle. Il convient notamment d'éviter qu'elle donne l'impression de se ranger du côté des pays les plus puissants, au détriment du monde en développement. Ses structures doivent tenir compte du fait qu'elle se compose en majorité de pays en développement ou en transition, qui, sont au moins aussi intéressés que les économies industrialisées par un système multilatéral équitable et équilibré. Les procédures de l'OMC doivent permettre aux pays en développement de faire valoir leurs intérêts et d'exercer leurs droits. De plus, ces pays doivent être mieux représentés, en particulier aux postes les plus élevés.

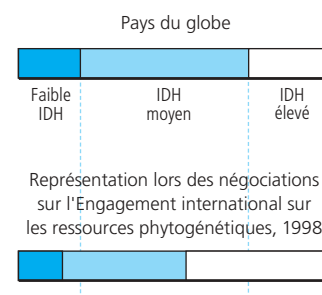
Troisièmement, il faut nettement améliorer la transparence à l'OMC, ainsi que dans les autres organisations internationales, en informant mieux les instances nationales des décisions prises. Il importe que les parlementaires soient tenus constamment informés de ce qui se passe à l'OMC et dans les autres organisations internationales, avec la possibilité d'en débattre, étant donné les répercussions de ces activités sur les politiques et pratiques nationales. Certains groupes pourraient s'opposer à un débat ouvert, qui serait contraire à leurs intérêts. Or, le débat ouvert peut apporter une légitimité politique à la libéralisation des échanges. C'est le cas en Inde, où certains mouvements restent défavorables à l'ouverture sur l'extérieur, mais où ce débat a permis un large soutien de la part des principaux partis politiques.

APPROFONDIR LA DÉMOCRATIE — DES IMPÉRATIFS NATIONAUX ET MONDIAUX

Ce chapitre a présenté de nombreuses propositions de réformes susceptibles de faire avancer les processus démocratiques à l'échelle mondiale. Il s'agit notamment de renforcer la représentation, la transparence et l'obligation de rendre des comptes, de manière à promouvoir des changements spécifiques dans les institutions internationales.

Lorsqu'on refuse un accroissement de la participation et de la représentation, on avance généralement qu'une telle évolution rendrait la prise de décision peu commode, voire impraticable. Or, cet argument doit être confronté à une

DIAGRAMME 5.4

Quelles voix sont entendues au sein des organisations internationales ?

Source : PNUD, 2000a.

Le Protocole sur la sécurité biologique : un modèle pour la gouvernance mondiale intégratrice ?

Les négociations mondiales se sont multipliées ces dernières années et revêtent aujourd'hui une importance considérable. Les acteurs de ces processus ont ainsi été incités à comparer les multiples types de négociations en cours et à déterminer des modèles plus transparents et plus démocratiques. En particulier, de nombreux forums cherchent maintenant les moyens de conférer un droit de parole plus égalitaire à tous les pays participants. Le Protocole de Cartagena sur la sécurité biologique, conclu lors de la Convention sur la biodiversité, illustre parfaitement cette approche concertée.

Les négociations qui ont abouti au Protocole de Cartagena ont débuté en 1996 et se sont achevées en 2000. À un certain stade du processus, alors que la date butoir approchait et que les différends entre les parties en présence semblaient encore gigantesques, on a craint que les discussions s'arrêtent. Mais grâce à la conjugaison de méthodes transparentes et innovantes et d'une présidence active et impartiale, les acteurs présents à Cartagena ont pu conclure avec succès l'une des négociations les plus délicates de l'histoire du droit international.

Lorsqu'il a pris la présidence de la première réunion extraordinaire de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à Cartagena, en février 1999, Juan Mayr Maldonado, ministre colombien de l'Environnement, a imposé de nouvelles méthodes de négociation. Il a continué d'employer ces méthodes pour la consultation informelle des membres de la Convention, à Vienne, en septembre 1999, jusqu'à la conclusion des négociations lors de la reprise de la réunion extraordinaire de la Conférence des Parties à Montréal, en janvier 2000.

Les principaux éléments de ces méthodes sont les suivants :

- Le regroupement des pays participants en fonction de leurs intérêts et de leurs positions, plutôt que par origine géographique ou niveau de PIB. Elles comportent une innovation importante : le groupe d'intérêt commun, qui a permis à la plupart des pays en développement de s'associer pour défendre une même position, tandis que les

quelques autres qui avaient une position différente pouvaient se joindre à un autre groupe. Il s'agissait là d'un écart par rapport à la règle habituelle qui consistait à réunir les pays en développement dans une catégorie unique, celle du « Groupe des 77 et de la Chine ».

- La sélection, au sein de chaque groupe, de représentants pour jouer les porte-parole, le nombre de porte-parole dépendant du nombre de membres du groupe. Cette approche a permis une représentation plus équitable des opinions.
- L'autorisation faite à tous les pays membres d'assister aux négociations, même si celles-ci étaient menées par les porte-parole. Les réunions ont ainsi pu être transparentes et ouvertes à la participation de tous les membres.
- L'encouragement de la participation des organisations non gouvernementales (ONG). À Vienne, le président de la réunion a rencontré séparément les représentants des ONG et du secteur. En réponse à la demande des ONG d'assister aux négociations, leurs représentants ainsi que ceux des organisations internationales ont pu entendre une retransmission radiophonique en temps réel des discussions, dans une pièce mise à leur disposition à côté de la salle où se déroulaient les consultations des pays. À Montréal, tous les observateurs, y compris la presse, ont été autorisés à assister aux séances plénières.

C'est à ces nouvelles dispositions que les négociations complexes et souvent houleuses autour du protocole doivent leur issue heureuse. Elles ont permis un équilibre réel entre trois priorités parfois contradictoires : donner à tous les membres la possibilité de participer, permettre aux négociations entre un si grand nombre de pays de s'achever dans les délais impartis, et instaurer transparence et ouverture afin que les membres puissent disposer des informations nécessaires pour suivre les discussions. Cette nouvelle approche a également amélioré le flux d'informations vers les ONG et accru l'engagement de ces dernières.

Sources : Ling, 2000 ; Khor, 2002.

réalité nouvelle : les Nations Unies, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC ont tous constaté qu'il était souvent impossible de progresser sans une participation et une représentation élargies.

On attend des organisations internationales qu'elles proposent un large éventail de biens publics mondiaux qui exigent le respect de certaines règles par tous les pays. À cette fin, elles ont besoin du soutien actif des populations des économies industrialisées comme des pays en développement. Ces populations doivent s'engager en faveur d'objectifs mondiaux. Cet engagement et cette action ne sont possibles que si les organisations internationales sont reconnues comme légitimes. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles doivent ou pourraient refléter les intérêts de tous les groupes et mouvements que compte la planète. En revanche, elles doivent montrer qu'elles tiennent compte de la diversité des intérêts et faire la part des choses de manière juste et équitable.

Ancrer plus profondément la démocratie à l'échelle du globe supposera d'élargir l'espace politique dont disposent divers acteurs de la société civile et d'associer davantage les pays en développement aux décisions des institutions internationales. Les efforts dans ce sens doivent se confronter aux réalités du pouvoir mondial, mais laissent entrevoir de meilleures solutions aux besoins des pays industrialisés comme des pays en développement, via une coopération mondiale plus intégratrice, qui donne plus largement la parole aux exclus et aux laissés-pour-compte.

La concrétisation de ces vœux dépendra, en grande partie, de l'aptitude des citoyens et des pouvoirs publics des pays les plus puissants à admettre que les réformes sont dans leur intérêt. D'ailleurs, plus l'interdépendance entre les pays s'accroît, plus cet intérêt est manifeste. Les institutions internationales encouragent la démocratie et les principes démocratiques dans les économies en développement et en transition, ce qui est extrêmement positif. Mais ces objectifs ne seront pas atteints sans leur corollaire naturel : le renforcement de la démocratie, de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes au sein même de ces institutions. Ce double processus — ancrage de la démocratie au niveau national et mondial — offre la possibilité de transformer la vie des habitants de notre planète.

Notes

Bilan du développement humain

1. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002. Selon la typologie établie par Marshall et Jagers, 2000, p. 12, une variation d'au moins trois points sur l'échelle des organisations institutionnelles est considérée comme significative. Pour 1980, le score de l'Union soviétique a été étendu aux pays qui en étaient membres à cette époque.
2. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Alvarez et al., 2002.
3. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Alvarez et al., 2002.
4. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002.
5. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002.
6. Anheier, Glasius et Kaldor, 2001.
7. Tableau statistique 29.
8. Kendig, 1999.
9. Freedom House, 2000.
10. UNESCO, 1999b.
11. Freedom House, 2000.
12. Cooper, 2002 et CPJ, 2002.
13. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après HCNUDH, 2002.
14. Freedom House, 2002. Ces chiffres renvoient au nombre de pays qualifiés de « non libres » ou « partiellement libres ».
15. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après HCNUDH, 2002.
16. Tableau statistique 23.
17. Tableau statistique 23.
18. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Global Policy Forum, 2002.
19. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après FMI, 2002 et Banque mondiale, 2001b.
20. Banque mondiale, 2002c.
21. Banque mondiale, 2002c.
22. Milanovic, 2001.
23. Banque mondiale, 2002c.
24. Tableau statistique 12.
25. Tableau statistique 12.
26. Tableau statistique 12.
27. Nua Publish, 2002.
28. Nua Publish, 2002.
29. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.
30. Tableau A1.3 de l'annexe.
31. UNICEF, 2002.
32. FAO, 2002.
33. ONUSIDA, 2000a.
34. ONUSIDA, 2001.
35. Tableau statistique 8.
36. OMS, 1997.
37. Hunger Project Online Briefing Program, 2002.
38. UNICEF, 2002.
39. UNESCO, 2000.
40. Tableau A1.3 de l'annexe.
41. UNESCO, 2000.
42. Tableau A1.3 de l'annexe.

43. Tableau A1.3 de l'annexe.
44. UNESCO, 2000.
45. Filmer, 1999.
46. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après ONU, 2002.
47. Marshall, 2000.
48. Laurenti, 2002.
49. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Marshall, 2000.
50. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Marshall, 2000.
51. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après le tableau statistique 20 et HCR, 2001.
52. UNICEF, 1996.
53. HCR, 2001a.
54. ICBL, 2001.
55. ICBL, 2001.

Chapitre 1

1. Banque mondiale, 2002c.
2. UNESCO, 2000, p. 9.
3. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000, p. v.
4. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002. Selon la typologie établie par Marshall et Jagers, 2000, p. 12, une variation d'au moins trois points sur l'échelle des organisations institutionnelles est considérée comme significative. Pour 1980, le score de l'Union soviétique a été étendu aux pays qui en étaient membres à cette époque.
5. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Alvarez et al., 2002.
6. Oeppen et Vaupel, 2002.
7. Milanovic, 2001.
8. OMS, 1997.
9. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après OMS, 2001.
10. OMS, 2002a.
11. Banque mondiale, 2002c.
12. UNICEF, 2002, p. 10.
13. Freedom House, 2002.
14. Freedom House, 2002. Ce chiffre englobe les pays décrits comme « non libres » ou « partiellement libres ».
15. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Marshall, 2000.
16. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002.
17. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002. Selon la typologie établie par Marshall et Jagers, 2000, p. 12, une variation d'au moins trois points sur l'échelle des organisations institutionnelles est considérée comme significative. Pour 1980, le score de l'Union soviétique a été étendu aux pays qui en étaient membres à cette époque.
18. Huntington, 1991.
19. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Alvarez et al., 2002.
20. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002.

21. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002. Selon cette typologie, une note de six et plus sur l'échelle des institutions démocratiques dénote l'existence d'une démocratie pleine et entière.
22. Carothers, 2002.
23. Tableau statistique 23.
24. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Marshall, 2000.
25. HCR, 2000.
26. UNICEF, 1996.
27. HCR, 2001a, p. 2.
28. Stewart et Fitzgerald, 2000.
29. Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict 1997, p. 20.
30. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après HCR, 2002. Outre les réfugiés rapatriés et les demandeurs d'asile, la compétence du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés s'étend, notamment, aux personnes contraintes d'émigrer et aux apatrides.
31. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après le tableau statistique 20 et HCR, 2001, p. 4.
32. ONU, 2000b, paragraphe 2.
33. ONU, 2001c, pp. 56-58.
34. Hanmer et Naschold, 2000.
35. Dollar et Kraay, 2001.
36. Dikhanov et Ward, 2001. Selon ces auteurs, à l'échelle mondiale, l'indice de Theil qui mesure les inégalités à l'intérieur des pays n'a fait que progresser, pour passer de 0,211 en 1970 à 0,267 en 1999.
37. Cornia et Kiiski, 2001.
38. Cornia et Court, 2001.
39. PNUD, 2000b.
40. PNUD, 1999b.
41. PNUD, 1998.
42. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après le tableau statistique 3.
43. FAO, 2001.
44. FAO, 2001.
45. UNESCO, 2000, pp. 8-9.
46. Filmer, 1999.
47. UNESCO, 2000.
48. Hunger Project, 2002.
49. Filmer, 1999.
50. Banque mondiale, 2001e, p. 80.
51. OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO, 2001.
52. Willms, 1999.
53. OMS, 1997.
54. UNICEF, 2002, p. 11.
55. UNICEF, 2002, p. 12.
56. ONUSIDA, 2001.
57. DESA, 2001.
58. ONUSIDA, 2000b.
59. ONUSIDA, 2000b, p. 32.
60. ONUSIDA, 2000b, p. 27.
61. ONUSIDA, 2000b.
62. ONUSIDA, 2001.
63. ONUSIDA, 2000a.
64. OMS, 2000a.
65. OMS, 2000a.
66. OMS, 2000a.
67. OMS, 2001.
68. OMS, 2000.
69. Sachs, 2001, p. 25.
70. OMS, 2001.
71. CDIAC, 2001.
72. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2002.
73. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2002.
74. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000, p. v.
75. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.
76. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000, p. 34.
77. OMS, UNICEF et CCAEA, 2000, p. v.
78. Fautes de données relatives à l'année 1990, la Grèce n'est pas prise en compte dans le diagramme 1.17.
79. Larson, 2002.
80. UE, 2002.
81. Open Society Institute, 2001, p. 9.
82. Bill and Melinda Gates Foundation, 2002.
83. Banque mondiale, 2002d.
84. Banque mondiale, 2002d.
85. Morrisey, 2002.
86. Naschold, 2002.
87. Banque mondiale, 2002c.
88. Mehrotra, 2001.
89. Banque mondiale, 2002c.
90. Voir débat dans Atkinson, 1999, pp. 6-7.

Chapitre 2

1. ONU, 1998
2. Court et Hyden 2000 et 2001 ; Centre pour le développement humain Mahbub ul Haq 1999 ; PNUD, 2001e et 2202c ; Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 1999 ; Kaufman *et al.*, 2002.
3. PNUD, 1990, p. 9.
4. PNUD, 2000a.
5. L'approche du développement axée sur les capacités — et le développement humain, qui constitue son application — laisse ouverte la définition des objectifs à rechercher compte tenu des valeurs sociales et individuelles. Selon Amartya Sen, la démocratie constitue une condition essentielle à l'identification des priorités dans une société (Sen et Nussbaum, 1993).
6. Schmitter et Karl, 1991.
7. Schmitter et Karl, 1991.
8. Polity IV, 2002.
9. Przeworski *et al.*, 2000 ; Alvarez *et al.*, 2002.
10. Barro, 1997.
11. Przeworski *et al.*, 2000.
12. Przeworski, 2000.
13. Barro, 1991.
14. Sen, 2000, p. 181.
15. Sen, 2000.
16. Przeworski *et al.*, 2000.
17. Commission for Racial Equality, 2001.
18. Banque mondiale, 2001e.
19. Przeworski, 1998.
20. Karl, à paraître.
21. Quibria, 2002.

Chapitre 3

1. Tanzi, Chu et Gupta, 1999, p. 1.
2. Calculs du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Polity IV, 2002. Selon la typologie établie par Marshall et Jagers, 2000, p. 12, une variation d'au moins trois points sur l'échelle des organisations institutionnelles est considérée comme significative. Pour 1980, le score de l'Union soviétique a été étendu aux pays qui en étaient membres à cette époque.
3. Sur la base de Polity IV, 2002 ; voir tableau 1.2.
4. Zakaria, 1997.
5. Carothers, 1999.
6. Latinobarómetro, 2002. Les données sont extraites d'entretiens avec 1 000 à 1 200 citoyens dans chacun des 17 pays d'Amérique latine, soit un total de 18 000 entretiens, réalisés chaque année depuis 1995 par Corporación Latinobarómetro, ONG chilienne à but non lucratif.
7. Gallup International, 1999.
8. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*.
9. Goetz et Jenkins, 2002.
10. Goetz et Jenkins, 2002.
11. Freedom House 2001, p. 123.
12. Freedom House 2001, p. 244.
13. ACE Project, 2001a.

14. von Alemann, Ulrich, 2000. « The German Case ».
15. ACE Project, 2001a.
16. International IDEA, à paraître 2002. *Handbook on Funding of Parties and Election Campaigns*, IDEA, Stockholm ; *Business Week* 2000 ; Hooper, 2000.
17. Mitchell et Glickman, 2002.
18. Center for Responsive Politics, 2002.
19. ACE Project, 2001a.
20. Deininger, 1998.
21. PNUD, 2001b, p. 45.
22. PNUD, 2001b.
23. Mehrotra, 2002.
24. Centre pour le développement humain Mahbub ul Haq, 1999.
25. International IDEA, 2002a.
26. Marta Lagos, 2001.
27. Fomunyoh, 2001, p. 48.
28. ACE Project, 2001b.
29. NDI, 2001.
30. International IDEA, à paraître.
31. Kohli 2001 ; Rudolph et Rudolph, 2001.
32. Richani, 2002.
33. Fomunyoh, 2001, p. 45.
34. Goldstone, 2002.
35. Bakker, 2002 ; Budlender, Sharp et Allen, 1999.
36. Centre pour le développement humain Mahbub ul Haq, 1999.
37. Whaley, 2000.
38. Davis, 2002.
39. Ketterer 2001, pp. 135-50.
40. UIP, 1998.
41. Mehrotra, 2002.
42. Mitra, 2001.
43. En 1996, le *Centre for Study of Developing Societies* (centre d'étude des sociétés en développement), basé à New Delhi, a interrogé 10 000 personnes dans 104 circonscriptions parlementaires indiennes sur leur attitude vis-à-vis des questions sociales, politiques et économiques. Cette étude révèle divers degrés de confiance dans les institutions et les processus politiques (Mitra, 2001).
44. Calderón, 2002 ; PNUD, 2002c.
45. Sakr, 2002.
46. Freedom House, 2000.
47. Pralong, 2002b.
48. Human Rights Watch, 2001.
49. Cooper, 2002.
50. CPJ, 2002.
51. Fédération internationale des journalistes, 1999.
52. Les données sur les propriétaires des médias sont extraites d'une étude réalisée dans 97 pays sur les propriétaires des cinq principaux quotidiens, stations de radio et chaînes de télévision ; voir Djankov *et al.*, 2001.
53. Les données sur la concentration des médias sont extraites de Bertrand, 2001, p. 7.
54. Smulovitz et Peruzzotti, 2002b.
55. Bertrand, 2002 ; PNUD, 2002c.
56. Tettey, 2002.
57. Tettey, 2002.
58. Bertrand, 2002.
59. Lonsdale, 1986, cité dans Luckham *et al.*, 2000.
60. de Sousa Santos, 1998 ; Osmani, 2002a.
61. Hammond et Lash, 2000.
62. HCNUDH, 2002.

Chapitre 4

1. Onishi, 2002.
2. SIPRI, 2001 ; le SIPRI se réfère aux conflits armés qui ont officiellement fait plus d'un millier de morts en une seule année. Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* concernant les personnes tuées durant

- les années quatre-vingt-dix, d'après les données de Marshall, 2000.
3. Chege, 2001.
4. Hegre *et al.*, 2001.
5. Brown, Lynn-Jones et Miller, 1996.
6. Calculs effectués par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Alvarez *et al.*, 2002.
7. Calculs effectués par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après Alvarez *et al.*, 2002.
8. Rummell 1997 ; Leitenberg, 2001.
9. Hills, 2000.
10. Narayan *et al.*, 2000.
11. Security Industry Association, 2000.
12. Mulvenon, 2001.
13. U.S. Government, 2000, chapitre 2
14. Hendrickson et Ball, 2002, p. 13.
15. Edmunds, Cottey et Forster, 2002 ; Edmunds, 2002.
16. Edmunds, Cottey et Forster, 2002.
17. Neild, 1998.
18. Hills, 2000.
19. Neild, 2001a.
20. Chege, 2001.
21. Neild, 2001a.
22. Wulf, 2000.
23. Call et Barnett, 1999.
24. Call et Barnett, 1999.
25. Lecoq, 2002.
26. Reif, 2000.
27. Reif, 2000.
28. Le *gacaca* est un système de justice traditionnel dans lequel les individus se rassemblent à l'invitation des anciens du village afin de régler les différends. Ceux qui sont reconnus coupables retournent en prison, tandis que ceux qui sont présumés innocents sont libérés. Grâce à ce processus, le Rwanda pourra régler le sort des plus de 100 000 suspects emprisonnés, en attente de jugement pour des charges liées au génocide.
29. Amnesty International, *Cairo Institute for Human Rights Studies*, Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, *Human Rights Watch* et Commission internationale des juristes, 2002.
30. HCNUDH, 2001.

Chapitre 5

1. Ford, 2001.
2. OMS, 2000.
3. SIPRI, 2001, p. 52.
4. Banque mondiale, 2001.
5. Anheier, Glasius et Kaldor, 2001, p. 4.
6. Anheier, Glasius et Kaldor, 2001, p. 6.
7. Edwards, 2000, pp. 9-10.
8. ICBL, 2002.
9. Jubilee Australia, 1999.
10. Jubilee Australia, 1999.
11. Love, 2002.
12. Woods, 2002.
13. Woods, 2002.
14. Global Compact, 2001.
15. Korpela, 2002.
16. Global Compact, 2001.
17. Kendig, 1999, *in* Edwards et Gaventa 2001, p. 9.
18. Kapur, 2001.
19. Woods, 2002.
20. Stewart et Daws, 2000.
21. Buira, 2000.
22. Buira, 2000.
23. Buira, 2000.
24. Woods, 2002.
25. Khor, 2002.

Note bibliographique

Le **Bilan du développement humain** s'inspire des documents suivants : Alvarez *et al.*, 2002 ; Anheier, Glasius et Kaldor, 2001 ; Banque mondiale, 2001b, 2002c ; Cooper, 2002 ; CPJ, 2002 ; FAO, 2002 ; Filmer, 1999 ; FMI, 2002a ; Freedom House, 2000, 2002 ; Global Policy Forum, 2002 ; HCNUDH, 2002 ; HCR, 2001a ; Hunger Project, 2002 ; ICBL, 2001 ; Kendig, 1999 ; Laurenti, 2002 ; Marshall et Jagers, 2000 ; Marshall, 2000 ; Milanovic, 2001 ; Nua Publish, 2002 ; OMS, 1997 ; OMS, UNICEF et CCAEA, 2000 ; ONU, 2002 ; ONUSIDA, 2000a, 2001 ; Polity IV, 2002 ; UIP, 2002 ; UNESCO, 1999b, 2000 ; UNICEF, 1996, 2002.

Le **chapitre 1** s'inspire des documents suivants : Alvarez *et al.*, 2002 ; Atkinson et Brandolini, 2001 ; Atkinson, 1999 ; Banque mondiale et FMI, 2001 ; Banque mondiale, 2001c, 2001d, 2001e, 2002c, 2002d, 2002e ; Bill et Melinda Gates Foundation, 2002 ; BIT, 1997 ; Bourguignon et Morrison, 2001 ; Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict, 1997 ; Carothers, 2002 ; CDIAC, 2001 ; Cornia et Court, 2001 ; Cornia et Kiiski, 2001 ; Court et Hyden, 2000, 2001 ; Dikhanov et Ward, 2001 ; Dollar et Kraay, 2001 ; EU, 2002 ; FAO, 2001 ; Filmer, 1999 ; Freedom House, 1999, 2000, 2002 ; Hanmer et Naschold, 2000 ; HCNUDH, 2001, 2002 ; HCR, 2000, 2001a, 2001b, 2001c, 2002 ; Hunger Project, 2002 ; Huntington, 1991 ; International IDEA, 1997 ; Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 1999, 2002 ; Krugman, 2002 ; Larson, 2002 ; Machel, 1996 ; Malik, 2002 ; Marshall et Jagers, 2000 ; Marshall, 2000 ; Mehrotra, 2001 ; Milanovic, 2001 ; Morrissey, 2002 ; Naschold, 2002 ; OCDE et UNESCO, 2001 ; OCDE, 2001 ; Oeppen et Vaupel, 2002 ; OMS, 1997, 1998, 2000a, 2000b, 2001 ; OMS, UNICEF et CCAEA, 2000 ; ONU, 2000a, 2000b, 2001c, 2002a ; ONUSIDA, 2000a, 2000b, 2001 ; Open Society Institute, 2001 ; PNUD, 1998, 1999b, 1999d, 2000b, 2002d, 2002e ; Polity IV, 2002 ; PRS Group, 2001 ; Sachs, 2001 ; Schultz, 1998 ; Smeeding et Grodner, 2000 ; Stewart et Fitzgerald, 2000 ; Transparency International, 2001 ; U.S. Bureau of Census, 1999 ; UIA, 2000 ; UIP, 2002a, 2002b, 2002c ; UNCCD, 2002 ; UNDESA, 2001 ; UNESCO, 1999a, 2000, 2001, 2002 ; UNICEF, 1996, 2002 ; Willms, 1999.

Le **chapitre 2** s'inspire des documents suivants : Alvarez *et al.*, 2002 ; Atkinson et Brandolini, 2001 ; Balgescu *et al.*, 2001 ; Banque mondiale, 2001c, 2001e, 2002b ; Barro et Lee, 2000 ; Barro, 1991, 1996, 1997 ; Barry, 2002 ; Borner, Brunetti et Weder, 1995 ; Centre pour le développement humain Mahbub ul Haq, 1999, 2000, 2001 ; Clague *et al.*, 1996 ; Commission for Racial Equality, 2001 ; Court et Hyden, 2000, 2001 ; Fukuda-Parr, 2002 ; Haggard, 1997 ; Hyden et Court, 2001 ; Johnson, UIP, 2002 ; Karl, à paraître ; Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 1999, 2002 ; Landman, 1999 ; Lijphart, 1999 ; Linz et Stepan, 1978, 1996 ; Linz et Valenzuela, 1994 ; Londregan et Poole, 1996 ; Mehrotra et Delamonica, 2002 ; Milanovic, 1998 ; Nussbaum et Sen, 1993 ; ONU, 1998 ; Osmani, 2002a ; PNUD, 1997b, 1997c, 2000a, 2001e, 2002c ; Przeworski *et al.*, 2000 ; Przeworski, 1998, 2000 ; Quibria, 2002 ; Schmitter et Karl, 1991 ; Sen, 1989, 2000 ; Streeten, 2002 ; Tavares et Wacziarg, 2001 ; UNESCO, 2002 ; Varshney, 2002 ; Wacziarg, 2000.

Le **chapitre 3** s'inspire des documents suivants : Adejumbi, 2000 ; Atkinson et Brandolini, 2001 ; Ayee, 2000 ; Bakker, 2002 ; Banque mondiale, 2001c, 2001e ; Bertrand, 2001, 2002 ; Borner, Brunetti et Weder, 1995 ; Budlender, Sharp et Allen, 1999 ; Budlender *et al.*, 2002 ; Bureau du PNUD au Viet Nam, 2002 ; Bureau du PNUD en Chine, 2002 ; Business Week, 2000 ; Byanyima, 2000 ; Çagatay *et al.*, 2000 ; Calderón, 2002 ; Carothers, 2002 ; Caruso, 2001 ; Center for Responsive Politics, 2001 ; Centre pour le développement humain Mahbub ul Haq, 1999 ; Chege, 2001 ; Clift, 2002 ; Common Cause, 2001 ; Cooper, 2002 ; CPJ, 2002 ; Davis, 2002 ; de Sousa Santos, 1998 ; Deccan, 2002 ; Deininger, 1998 ; Di Rosa, 2002 ; Djankov *et al.*, 2001 ; Esim, 2000 ; Falaakh, 2002 ; Fédération internationale des journalistes, 1999 ; Fomunyoh, 2001 ; Franco, 2000 ; Freedom House, 2000, 2001 ; Gallup International, 1999 ; Global Climate Coalition, 2002 ; Goetz et Jenkins, 2002 ; Goldstone, 2002 ; Grayson, 2000 ; Grunwald, 2002 ; Haggard, 1997 ; Hammond et Lash, 2000 ; HCCI, 2001 ; HCNUDH, 2002 ; Hewitt et Mukhopadhyay, 2001 ; Himmelweit, 2000 ; Hooper, 2000 ; Human Rights Watch, 2001, 2002 ; Inoguchi, 2002 ; Instituto Federal Electoral, 2002 ; International IDEA, 2000a, 2000b, 2000c, 2001, 2002a, 2002b, à paraître ; Kaldor, 2002 ; Kamal, 2000 ; Karam, 1998 ; Karl, à paraître ; Ketterer, 2001 ; Kohli, 2001 ; Korten, 1995 ; Lagos, 2001 ; Latinobarómetro, 2002 ; Leaf, 2002 ; Lijphart, 1999 ; Linz et Stepan, 1978, 1996 ; Linz et Valenzuela, 1994 ; Loada, 2001 ; Lonsdale, 1986 ; Lopez-Pintor, 2000 ; Luckham *et al.*, 2000 ; Madeley, 1999 ; Maguire, 2002 ; Mair et van Biezen, 2001 ; Marshall et Jagers, 2000 ; McChesney, 1999 ; Mehrotra et Delamonica, 2002 ; Mehrotra, 2002 ; Méndez et Pinheiro, 1999 ; Mezzetti, 2002 ; Milanovic, 1998 ; Mitchell et Glickman, 2002 ; Mitra, 2001 ; Narayan, Chambers, Kaul Shaha et Petesh, 2000 ; Narayan, Patel, Schaff, Rademacher et Koch-Schulte, 2000 ; NDI, 2001 ; Norris et Zinnbauer, 2002 ; Norris, 2000, 2002 ; Nua Publish, 2002 ; O'Donnell, 1999, 2000, 2002 ; Osmani, 2002a ; Parry, 2001 ; Pinheiro, 1999 ; Pityana, 2000 ; PNUD, 1993, 1997a, 1997b, 1997c, 1999a, 1999b, 1999c, 1999d, 2000a, 2001b, 2001c, 2001e ; Polity IV, 2002 ; Pralong, 2002b ; Projet ACE, 2001a, 2001b ; Proyecto Estado de la Nación, 2001 ; Rana, 2000 ; Reyes, 2000 ; Richani, 2002 ; Rose et Haerpfer, 1999 ; Rudolph et Rudolph, 2001 ; Sakr, 2002 ; Sandbrook, 2000 ; Sen et Drèze, 2002 ; Sen, 2000 ; Sharp, 2000 ; Shell, 2002 ; Smulovitz et Peruzzotti, 2002a, 2002b ; Sridharan, 2001 ; Streeten, 2002 ; Subasic, 2002 ; SustainAbility, 2001 ; Tanzi, Chu et Gupta, 1999 ; Tetey, 2002 ; Tokman et O'Donnell, 1998 ; UIP, 1998, 2000a, 2000b, 2001, 2002a, 2002b ; UNESCO, 1999b ; UNPAN, 2002 ; Vargas Cullell, 2002 ; Varshney, 2002 ; von Alemann, 2000 ; Wacziarg, 2000 ; Washington Office on Latin America, 2000 ; Whaley, 2000 ; Working Group on E-Government in the Developing World, 2002 ; Zadek, 2001 ; Zakaria, 1997.

Le **chapitre 4** s'inspire des documents suivants : Alvarez *et al.*, 2002 ; Amnesty International, Cairo Institute for Human Rights Studies, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Human Rights Watch et Commission internationale des juristes, 2002 ; Anderlini, 2000 ; Annan, 1999 ; Ball

- et al.*, 2002 ; Ball *et al.*, à paraître ; Ball et Spies, 1998 ; Ball, 1988, 1997, 1998, 2000, 2001 ; Banque mondiale, 2002a ; Batchelor, Cock et McKenzie, 2000 ; Bendaña, 1999 ; BICC, 2001 ; Bland, 1999 ; Brömmelhörster et Paes, à paraître ; Brown et Miller, 1996 ; Brzoska, 1981, 1992, 1995 ; Buzan, 1991 ; CAD OCDE, 1997 ; Call et Barnett, 1999 ; Canada, ministère des Affaires étrangères et du commerce international, 2001 ; Centre d'information de l'ONU à Bonn, 2001 ; Chege, 2001 ; Collier et Hoeffler, 2001 ; Economist Intelligence Unit, 2002 ; Edmunds, 2002 ; Edmunds, Cottey et Forster, à paraître ; Eldis, 2002 ; Fondation Arias, BASIC et Saferworld, 1997 ; GENIE, 2001 ; Gouvernement des Etats-Unis, 2000 ; Gurr, Marshall et Khosla, 2001 ; Hayner, 2001 ; HCNUDH, 2001 ; Hegre *et al.*, 2001 ; Hendrickson et Ball, 2002 ; Hills, 2000 ; ICBL, 2001 ; Jubb, 2001 ; Kaldor, 2001 ; King, Dorn et Hodes, à paraître ; Kingma, 2000, 2001 ; Krause, 1997 ; Lecoq, 2002 ; Legault, 2001 ; Leitenberg, 2001 ; Londono et Guerrero, 1999 ; McCulloch, 2000, à paraître ; Muggah et Berman, 2001 ; Mulvenon, 2001 ; Narayan, Chambers, Kaul Shaha et Petesh, 2000 ; Nathan, 1994, 2000 ; Neild, 1998, 2001a, 2001b ; Nübler, 2000 ; Omitoogun, 2002 ; Onishi, 2002 ; ONU, 1999, 2001a, 2001b ; Ottaway et Lieven, 2002 ; Pauwels, 2000 ; PNUD, 1994, 2001a, 2001d, 2002a, 2002b ; Reif, 2000 ; Rummel, 1997 ; Security Industry Association, 2000 ; SIPRI, 2001, 2002 ; Sköns *et al.*, 2001 ; Stewart et Fitzgerald, 2001 ; Stewart, 1998, 2000 ; Summers, 2000 ; Tepperman, 2002 ; The Economist, 2002 ; U.K. Department for International Development, 2000 ; U.S. Bureau of Justice Statistics, 1999 ; U.S. Department of State Bureau of Arms Control, 2000 ; U.S. Institute of Peace, 2002 ; Wallenstein et Sollenberg, 2000 ; Wulf, 2000.
- Le chapitre 5** s'inspire des documents suivants : ACNU, 1995 ; Albin, 1999, 2001 ; American University International Law Review, 2001 ; Anheier, Glasius et Kaldor, 2001 ; Banque mondiale, 1998, 2001a, 2001b ; Broad et Cavanagh, 1998 ; Buirra, 2000 ; Commission on Global Governance, 1995 ; CUTS-ARC, 2001 ; Edwards et Gaventa, 2001 ; Edwards et Hulme, 1995 ; Edwards, 1999, 2000 ; Feldstein, 1998 ; FMI, 2002a, 2002b ; Ford, 2001 ; Global Compact, 2001 ; Global Policy Forum, 1997, 2002a, 2002b, 2002c, 2002d ; Held, 1995, 2001 ; ICBL, 2002 ; Imhof, Wong et Bosshard, 2002 ; Jenkins, 2001 ; Jubilee Australia, 1999 ; Kaldor, 2002 ; Kapur, 2001 ; Kapur, Lewis et Webb, 1997 ; Kendig, 1999 ; Kennedy, Messner et Nuscheler, 2002 ; Khor, 2002 ; Korpela, 2002 ; Krueger, 1997 ; Lindenberg et Bryant, 2001 ; Ling, 2000 ; Love, 2001, 2002 ; Mehrotra, 2001 ; Mikesell, 1994 ; Nayyar, 2001 ; Neuffer, 2001 ; OMS, 2000b, 2001 ; ONU, 2000b ; Paul, 1995, 2001 ; PNUD, 1994, 1999, 2000a ; SIPRI, 2001 ; Stewart et Daws, 2000 ; Thakur et Newman, 2000 ; Women's Environment et Development Organization, 2002 ; Woods, 2002.

Bibliographie

Les documents de base, études régionales et notes de référence sont disponibles auprès du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Documents de base

- Bakker, Isabella. 2002. « Fiscal Policy, Accountability and Voice : The Example of Gender Responsive Budget Initiatives ».
- Ball, Nicole et Michael Brzoska, avec la collaboration de Kees Kingma et Herbert Wulf. 2002. « Voice and Accountability in the Security Sector ».
- Barry, Christian. 2002. « Towards Social Justice in Governance ».
- Falk, Richard. 2002. « Trends towards Transnational Justice : Innovations and Institutions ».
- Goetz, Ann-Marie et Robert Jenkins. 2002. « Voice, Accountability and Human Development : The Emergence of a New Agenda ».
- Kaldor, Mary. 2002. « Civil Society and Accountability ».
- Khor, Martin. 2002. « Some Aspects of Global Governance and Decision-Making Processes ».
- Malik, Adeel. 2002. « State of the Art in Governance Indicators ».
- Mehra, Malini. 2002. « Corporate Accountability—Breakdown, Reforms and Innovations ».
- Mehrotra, Santosh. 2002. « Basic Social Services for All ? Ensuring Accountability through Deep Democratic Decentralisation ».
- Mezzetti, Petra. 2002. « The Impact of Corruption on Human Development : The Economic, Social and Moral Costs ».
- Norris, Pippa et Dieter Zinnbauer. 2002. « Giving Voice to the Voiceless. Good Governance, Human Development and Mass Communications ».
- Osmani, Siddiq. 2002a. « Expanding Voice and Accountability through the Budgetary Process ».
- . 2002b. « Governance for Social Justice ».
- Streeten, Paul. 2002. « Empowerment, Participation and the Poor ».
- Varshney, Ashutosh. 2002. « Poverty Eradication and Democracy in the Developing World ».
- Woods, Ngaire. 2002. « Accountability in Global Governance ».

Études régionales

- Dabrowski, Marek et Radzislawa Gortat. 2002. « Political and Economic Institutions, Growth and Poverty—Experience of Transition Countries ».
- Falaakh, Mohammad Fajrul. 2002. « Enhancing Accountable Governance to Support Poverty Eradication : The Role of Civil Society in Southeast Asia ».
- Inoguchi, Takashi. 2002. « Voice and Accountability : The Media and the Internet in Democratic Development ».
- Marchlewski, Wojciech. 2002. « Regional Study of the Role of Civil Society Organizations in Promoting Accountability among the Poor and Disadvantaged Groups : Poland ».
- Mitchell, Lincoln et Leo Glickman. 2002. « Mixing Money and Politics : How Campaign Finance Affects Democratic Governance in the U.S. ».
- Mohiddin, Ahmed. 2002. « Regional Overview of the Impact of the Failures of Accountability on Poor People ».
- Richani, Nazih. 2002. « Political Parties, Justice Systems and the Poor : The Experience of the Arab States ».
- Sakr, Naomi. 2002. « Civil Society, Media and Accountability in

the Arab Region ».

- Smulovitz, Catalina et Enrique Peruzzotti. 2002a. « Civil Society, the Media and Internet as Tools for Creating Accountability to Poor and Disadvantaged Groups ».
- Spoerer, Sergio. 2002. « Failures of Political and Judicial Accountability for Poor People in Latin America ».
- Subasic, Katarina. 2002. « Role of the Media and the Internet as Tools for Creating Accountability to Poor and Disadvantaged Groups in the Former Yugoslavia ».
- Tetty, Wisdom. 2002. « The Media, Accountability and Civic Engagement in Africa ».
- Vayrynen, Raimo. 2002. « Human Development, Accountability and the European Union ».

Notes de référence

- Bureau extérieur du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) en Chine. 2002. « China Democratization : Reform, Development and Stability ».
- Bureau extérieur du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) au Viet Nam. 2002. « The Grassroots Democracy in Viet Nam : Context and Main Issues ».
- Calderón, Fernando. 2002. « Governance Reform In Bolivia ».
- Carter, Lynn, Zeric Smith et Joseph Siegal. 2002. « Memorandum on Measuring Voice and Accountability ».
- Caruso, Natalia. 2002. « Budget Initiatives in Developing Countries ».
- Court, Julius. 2002. « Input for Trends in Political Participation and Democracy around the World ».
- Goldstone, Richard. 2002. « The Role of the Judiciary in Apartheid South Africa ».
- Institut international pour l'environnement et le développement. 2002a. « National Strategies for Sustainable Development : New Thinking and Time for Action ».
- . 2002b. « Transforming Organisations for Deliberative Democracy and Citizen Empowerment ».
- Johnsson, Anders, UIP (Union interparlementaire). 2002. « The Inter-Parliamentary Union—Universal Declaration of Democracy ».
- Leigh, Robert. 2002. « Broadening the Governance Agenda : The Role of Volunteerism ».
- Maguire, Linda. 2002. « Voice and Accountability : Literature Review for *Human Development Report 2002* ».
- Mohmand, Shandana Khan. 2002. « Contemporary Perspectives on Voice ».
- Pralong, Sandra. 2002a. « Media Accountability Practices I—Western Europe ».
- . 2002b. « Media Accountability Practices II—Eastern Europe ».
- Sakr, Naomi. 2002a. « Media and Accountability in the Arab Region ».
- Smulovitz, Catalina et Enrique Peruzzotti. 2002b. « How Can the Media Be Held More Accountable ? ».
- Vargas Culléll, Jorge. 2002. « The Citizen's Audit on the Quality of Democracy in Costa Rica : Understanding and Improving the Level of Democracy in Political Life ».
- Villacorta, Wilfrido. 2002. « Civil Society Organizations and Philippine Democracy ».

Références

- ACE (Administration and Cost of Elections) Project. 2001a. « Party and Candidate Financing ». [http://www.aceproject.org/main/english/pc/pcd.htm]. Avril 2002.
- . 2001b. « Political Parties and the Electoral Process ». [http://www.aceproject.org/main/english/pc/pcb.htm]. Avril 2002.
- ACNU (Associations canadiennes pour les Nations Unies). 1995. « Roundtable on Security Council Reform ». Ottawa. [http://www.ncrb.unac.org/unreform/roundtables/SCreform.html]. Mars 2002.
- Adejumobi, Said. 2000. « Engendering Accountable Governance in Africa ». Contribution commandée en vue des ateliers régionaux du Forum 2000 de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale. [http://www.idea.int/2000df/commissioned_papers_5.htm]. Mars 2002.
- Albin, Cecilia. 1999. « Can NGOs Enhance the Effectiveness of International Negotiations ? ». *International Negotiation* 4 (3), pp. 371–87.
- . 2001. *Justice and Fairness in International Negotiation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Alvarez, Michael, Jose Antonio Cheibub, Jennifer Gandhi, Fernando Limongi, Adam Przeworski et Sebastian Saiegh. 2002. « D&D2000 ». Série de données communiquées par correspondance. Mars.
- American University International Law Review. 2001. « Reactions to the Report of the World Commission on Dams ». *American University Journal of International Law and Policy Review*, 16 (6).
- Amnesty International, Cairo Institute for Human Rights Studies, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Human Rights Watch et Commission internationale des juristes. 2002. « A Human Rights Framework for Responding to Terrorism ». Déclaration auprès du Haut-commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, Londres.
- Anderlini, Sanam Naraghi. 2000. *Women at the Peace Table : Making a Difference*. New York : Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes.
- Anheier, Helmut, Marlies Glasius et Mary Kaldor, (sous la direction de). 2001. *Global Civil Society 2001*. New York : Oxford University Press.
- Annan, Kofi. 1999. « Peace and Development—One Struggle, Two Fronts ». Allocution prononcée devant le personnel de la Banque mondiale, 19 octobre [http://www.worldbank.org/html/extdr/extme/kasp101999.htm]. Mars 2002.
- Arias Foundation, British American Security Information Council (BASIC) et Saferworld. 1997. « Nobel Peace Laureates' International Code of Conduct on Arms Transfers ». [basicint.org/code_itl.htm]. Mars 2002.
- Atkinson, Anthony B. 1999. « Is Rising Income Inequality Inevitable ? A Critique of the Transatlantic Consensus ». Annual Lecture 3. Université des Nations Unies et Institut mondial pour la recherche sur l'économie du développement, Helsinki, Finlande. [http://www.wider.unu.edu/events/annuel1999a.pdf].
- Atkinson, Anthony B. et Andrea Brandolini. 2001. « Promise and Pitfalls in the Use of 'Secondary' Datasets : Income Inequality in OECD Countries ». *Journal of Economic Literature* 39 (3), pp. 771-99.
- Ayee, Joseph R.A.. 2000. « Participation ». Contribution commandée en vue des ateliers régionaux du Forum 2000 de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale. [http://www.idea.int/2000df/commissioned_papers_6.htm]. Mars 2002.
- Balgescu, Monica, Julius Court, Goran Hyden, Ken Mease et Keiko Suzuki. 2001. « Assessing and Analyzing Governance : Lessons from the World Governance Assessment Pilot Phase ». World Governance Assessment Working Paper 2. Université des Nations Unies, Tokyo. [http://www.unu.edu/p%26g/wgs/pdf/assessinggovernance.pdf]. Avril 2002.
- Ball, Nicole et Chris Spies. 1998. *Managing Conflict : Lessons from the South African Peace Committees*. PN-ACA-910. Washington, D.C. : U.S. Agency for International Development, Center for Development Information and Evaluation.
- Ball, Nicole, J. Kayode Fayemi, Funmi Olonisakin et Rocklyn Williams avec la collaboration de Martin Rupiya. A paraître. *Security Sector Governance*.
- Ball, Nicole. 1988. *Security and Economy in the Third World*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- . 1997. « Demobilizing and Reintegrating Soldiers : Lessons from Africa ». In Krishna Kumar, (sous la direction de), *Rebuilding Societies after Civil War : Critical Roles for International Assistance*. Boulder, Colorado, et Londres : Lynne Rienner.
- . 1998. « The International Development Community's Response to Demobilization ». In Kiflemariam Gebrewold, (sous la direction de). *Converting Defense Resources to Human Development*. Bonn, Allemagne : Bonn International Center for Conversion.
- . 2000. « Transforming Security Sectors : The IMF and World Bank Approaches ». *Conflict, Security and Development* 1 (1).
- . 2001. « Report of a Conference Organized by the Programme for Strategic and International Studies, Graduate Institute of International Studies, Geneva ». [www.humansecuritynetwork.org/report_may2001_3-e.asp]. Mars 2002.
- Banque mondiale et FMI (Fonds monétaire international). 2001. « Financing for Development ». [http://www.imf.org/external/np/pdr/2001/ffd.pdf]. Février 2001.
- Banque mondiale. 1998. « Participatory Mechanisms ». [http://www.worldbank.org/aftr/particip/keycon.htm]. Mars 2002.
- . 2001a. Perspectives économiques mondiales et pays en développement 2001. Washington, D.C.
- . 2001b. « IBRD Executive Directors Voting Status ». [http://www.worldbank.org/about/organization/voting/librd.htm]. Avril 2002.
- . 2001c. *World Bank Governance Indicators Dataset* (indicateurs de la gouvernance, base de données) [http://www.worldbank.org/wbi/governance/gov-data2001.htm]. Mai 2002.
- . 2001d. *World Development Indicators 2001*. CD-ROM. Washington, D.C.
- . 2001e. *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001*. New York : Oxford University Press.
- . 2002a. « Pays et régions ». [http://www.worldbank.org/html/extdr/regions.htm]. Avril 2002.
- . 2002b. « GDP per capita ». In *World Development Indicators 2002*. CD-ROM. Washington, D.C.
- . 2002c. *Global Economic Prospects and the Developing Countries 2002 : Making Trade Work for the World's Poor*. Washington, D.C.
- . 2002d. « The HIPC Initiative : Background and Progress through December 2001 ». [http://www.worldbank.org/hipc/progress-to-date/may99v3/may99v3.htm]. Avril 2002.
- . 2002e. *World Development Indicators 2002*. CD-ROM. Washington, D.C.
- Barro, Robert et Jong-Wha Lee. 2000. « International Data on Educational Attainment : Updates and Implications ». NBER Working Paper 7911. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Mass. [http://www.nber.org/papers/w7911]. Mars 2002.
- Barro, Robert. 1991. « Economic Growth in a Cross-Section of Countries ». *Quarterly Journal of Economics* 106 (2), pp. 407-43.
- . 1996. « Democracy and Growth ». *Journal of Economic Growth* 1 (1), pp. 1-27.
- . 1997. *Determinants of Economic Growth : A Cross-Country Empirical Study*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Batchelor, Peter, Jacklyn Cock et Penny McKenzie. 2000. « Conversion in South Africa in the 1990s : Defense Downsizing and Human Development Challenges » Brief 18. Bonn International Center for Conversion, Bonn, Allemagne.

- Bendaña, Alejandro. 1999. *Demobilization and Reintegration in Central America : Peace-building Challenges and Responses*. Managua, Nicaragua : Centro de Estudios Internacionales.
- Bertrand, Claude-Jean. 2001. « A Strategy For Democracy ». Université de Paris, Institut Français de Presse, Paris.
- . 2002. *An Arsenal for Democracy : Media Accountability Systems*. Cresskill, New Jersey : Hampton Press.
- BICC (Bonn International Center for Conversion). 2001. *Conversion Survey 2001 : Global Disarmament, Demobilization and Demilitarization*. Baden-Baden, Allemagne : Nomos.
- Bill and Melinda Gates Foundation. 2002. « Grant Highlights ». [http://www.gatesfoundation.org/grants/default.htm]. Avril 2002.
- BIT (Bureau international du travail). 1997. Rapport sur l'emploi dans le monde 1997-98 : Relations professionnelles, démocratie et cohésion sociale. Genève.
- Bland, Douglas. 1999. « A Unified Theory of Civil-Military Relations ». *Armed Forces and Society* 26 (1).
- Borner, Silvio, Aymo Brunetti et Beatrice Weder. 1995. *Political Credibility and Economic Development*. New York : Macmillan.
- Bourguignon, Francois et Christian Morrison. 2001. « Inequality among World Citizens : 1820-1992 ». [http://www.delta.ens.fr/XIX/paper_WD19.pdf]. Mai 2002.
- Broad, Robin et John Cavanagh. 1998. « The Corporate Accountability Movement : Lessons and Opportunities ». [http://www.umass.edu/peri/pdfs/broad.pdf]. Mai 2002.
- Brömmelhörster, Jörn et Wolf Paes, (sous la direction de). A paraître. *Soldiers in Business : The Military as an Economic Player*. Londres : Ashgate.
- Brown, Michael, Sean Lynn-Jones et Steven Miller. 1996. *Debating the Democratic Peace*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Brzoska, Michael. 1981. « The Reporting of Military Expenditures ». *Journal of Peace Research* 18 (4).
- . 1992. « Military Trade, Aid and Debt ». In Geoffrey Lamb et Valeria Kallab, (sous la direction de). *Military Expenditure and Economic Development : A Symposium on Research Issues*. World Bank Discussion Paper 185. Washington, D.C.
- . 1995. « World Military Expenditures ». In Keith Hartley et Todd Sandler, (sous la direction de). *Handbook of Defense Economics*. Vol. 1. Amsterdam : Elsevier.
- Budlender, Debbie, Diane Elson, Guy Hewitt et Tanni Mukhopadhyay. 2002. *Gender Budgets Make Cents : Understanding Gender-Responsive Budgets*. Londres : Secrétariat du Commonwealth.
- Budlender, Debbie, Rhonda Sharp et Kerri Allen. 1999. « How To Do a Gender-Sensitive Budget Analysis : Contemporary Research and Analysis ». Australian Agency for International Development et Secrétariat du Commonwealth, Canberra et Londres.
- Buira, Ariel. 2000. « The Governance of the International Monetary Fund ». Contribution présentée lors de la réunion du Groupe des 24, 29-30 septembre, Vienne.
- Business Week*. 2000. « Kohl's Shame Could Be His Party's Salvation ». 17 janvier. [http://www.businessweek.com/2000/00_03/b3664153.htm]. Avril 2002.
- Buzan, Barry. 1991. *People, States and Fear*. Deuxième édition. Boulder, Colorado : Lynne Rienner.
- Byanyima Winnie. 2000. « Strengthening Parliamentary Governance through Gender Budgeting : The Experience of Three African Countries ». Contribution présentée lors de l'atelier Commissione Pari Opportunita sur l'audit des budgets publics sous l'angle de l'égalité entre femmes et hommes, Presidenza del Consiglio dei Ministri, 15-16 septembre, Rome.
- Çağatay, Nilüfer, Mümtaz Keklik, Rhadika Lal et James Lang. 2000. « Budgets as if People Mattered : Democratizing Macroeconomic Policies ». Conference Paper Series 4. Programme des Nations Unies pour le développement, division pour le développement social et l'élimination de la pauvreté, New York. [http://www.undp.org/seped/publications/budgets.pdf]. Mars 2002.
- Calderón, Fernando. 2002. *La reforma de la política : Deliberación y Desarrollo*. Caracas-Venezuela : Nueva Sociedad.
- Call, Chuck et Michael Barnett. 1999. « Looking for a Few Good Cops : Peacekeeping, Peacebuilding and CIVPOL ». *International Peacekeeping* 6 (4).
- Canada, ministère des Affaires étrangères et du commerce international. 2001. « Les mines terrestres et le développement ». [http://www.mines.gc.ca/I_F-f.asp]. Mars 2002.
- Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict. 1997. *Preventing Deadly Conflict : Final Report*. New York : Carnegie Corporation of New York.
- [http://www.ccpdc.org/pubs/rept97/finfr.htm]. Avril 2002.
- Carothers, Thomas. 1999. *Aiding Democracy Abroad : The Learning Curve*. Washington, D.C. : Dotation Carnegie pour la paix internationale.
- . 2002. « The End of the Transition Paradigm ». *Journal of Democracy* 13 (1). [http://muse.jhu.edu/demo/jod/13.1carothers.html]. Mars 2002.
- CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center). 2001. « Trends : A Compendium of Data on Global Change ». [http://cdiac.esd.ornl.gov/trends/trends.html]. Avril 2002.
- Center for Responsive Politics. 2001. « Election Overview, 2000 Cycle : Business-Labor-Ideology Split in PAC, Soft & Individual Donations to Candidates and Parties ». [http://www.opensecrets.org/pubs/whospay00/blio.asp]. Avril 2002.
- Centre d'information des Nations Unies à Bonn. 2001. « UN Talks on Afghanistan ». [http://www.uno.de/frieden/afghanistan/talks.htm]. Avril 2002.
- Centre pour le développement humain Mahbub ul Haq. 1999. *Human Development in South Asia 1999 : The Crisis of Governance*. Karachi, Pakistan : Oxford University Press.
- . 2000. *Human Development in South Asia. The Gender Question*. Karachi, Pakistan : Oxford University Press.
- . 2001. *Human Development in South Asia : Globalisation and Human Development*. Karachi, Pakistan : Oxford University Press.
- Chege, Michael. 2001. « Civil-Military Relations in the Transition to Democracy : Patterns and Policy Alternatives ». Working Paper. University of Florida, Center for African Studies, Gainesville.
- Clague, Christopher, Philip Keefer, Stephen Knack et Mancur Olson. 1996. « Property and Contract Rights in Autocracies and Democracies ». *Journal of Economic Growth* 1 (2) : pp. 243-76.
- Clift, Steven. 2002. « The Future of E-Democracy ». [http://www.publicus.net/articles/future.html]. Avril 2002.
- Collier, Paul et Anke Hoefler. 2001. « Greed and Grievance in Civil War ». Banque mondiale, Development Research Group, Washington, D.C.
- [http://www.worldbank.org/research/conflict/papers/qje-january4ver2.pdf]. Avril 2002.
- Commission for Racial Equality. 2002. « Disadvantage & Discrimination in Britain Today—The Facts ». [http://www.cre.gov.uk/duty/duty_facts.html]. Mars 2002.
- Commission sur la gouvernance mondiale. 1995. *Appel à l'action : Résumé de Notre voisinage global*. Genève.
- Common Cause. 2001. « National Parties Raise Record \$463 Million in Soft Money during 1999-2000 Election Cycle ». [http://commoncause.org/publications/feb01/020701st.htm]. Avril 2002.
- Cooper, Ann. 2002. « Daniel Pearl's Essential Work ». *The New York Times*, 23 février. [http://college3.nytimes.com/guests/articles/2002/02/23/902281.xml]. Mai 2002.
- Cornia, Andrea et Julius Court. 2001. « Inequality, Growth and Poverty in the Era of Liberalization and Globalization ». Policy Brief 4. Université des Nations Unies et Institut mondial pour la recherche sur l'économie du développement, Helsinki, Finlande. [http://www.wider.unu.edu/publications/publications.htm]. Avril 2002.
- Cornia, Andrea et Sampsa Kiiski. 2001. « Trends in Income Distribution in the Post-World War II Period : Evidence and Interpretation ». Discussion Paper 2001/89. Université des Nations Unies et Institut mondial pour la recherche sur l'économie du développement, Helsinki, Finlande. [http://www.wider.unu.edu/publications/dps/dp2001-89.pdf]. Avril 2002.

- Court, Julius et Goran Hyden. 2000. « A World Governance Survey : Pilot Phase ». Université des Nations Unies, Tokyo. [http://www.unu.edu/p%26g/wgs/index.htm]. Avril 2002.
- . 2001. « Towards a World Governance Assessment : Preliminary Findings from the Pilot Phase ». World Governance Assessment Working Paper 3. Université des Nations Unies, Tokyo. [http://www.unu.edu/p&g/wgs/pdf/worldgovassessment.pdf]. Avril 2002.
- CPJ (Committee to Protect Journalists). 2002. « Attacks on the Press in 2001 ». [http://www.cpj.org/attacks01/pages_att01/attacks01.html]. Mai 2002.
- CUTS-ARC (Consumer Unity and Trust Society-Africa Resource Centre). 2001. « Capacity Building for WTO Participation : African Perspectives ». Policy Brief 3. Harare, Zimbabwe. [http://cuts.org/arc%202001-3.pdf]. Mars 2002.
- Davis, Randi. 2002. Correspondance sur le renforcement des parlements. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau des politiques de développement, Groupe de développement institutionnel. 11 avril. New York.
- de Sousa Santos, Boaventura. 1998. « Participatory Budgeting in Porto Alegre : Towards a Redistributive Democracy ». *Politics and Society* 26 (4) : pp. 461-510.
- Deccan, Herald. 2002. « IT Should Reach Rural Masses : CM » DH News Service, Bangalore, Inde. 17 janvier. [http://www.deccanherald.com/deccanherald/jan17/ieta-pal.htm]. Mars 2002.
- Deininger, Klaus. 1998 « Making Negotiated Land Reform Work : Initial Experience from Colombia, Brazil and South Africa ». Working paper. Banque mondiale, Land Policy Network, Washington, D.C.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2001. « VIH/sida : impact sur la population et politiques suivies 2001 ». [http://www.un.org/esa/population/publications/aidswallchart/MainPage-f.htm]. Mai 2002.
- Di Rosa, Lisa. 2002. Correspondance sur la commission électorale mexicaine. Council of the Americas. 18 avril. New York.
- Dikhanov, Yuri et Michael Ward. 2001 « Evolution of the Global Distribution of Income 1970-99 » Contribution rédigée en vue de la 53^e session de l'International Statistical Institute, Séoul, République de Corée, 22-29 août.
- Djankov Simeon, McLiesh Caralee, Nenova Tatiana et Andrei Shleifer. 2001. « Who Owns the Media ? » Document de travail rédigé en vue du *Rapport sur le développement dans le monde 2001/2002*. Banque mondiale, Washington, D.C. [http://econ.worldbank.org/files/2225_wps2620.pdf]. Mai 2002.
- Dollar, David et Art Kraay. 2001. « Growth Is Good for the Poor ». Policy Research Working Paper 2587. Banque mondiale, Washington, D.C. [http://www-wds.worldbank.org/servert/WDSContentServer/WDSP/IB/2001/05/11/000094946_01042806383524/Rendered/PDF/multi0page.pdf]. Avril 2002.
- Economist Intelligence Unit. 2002. « Country Briefings ». [http://www.economist.com/countries/]. Avril 2002.
- Edmunds, Timothy, Andrew Cottey et Anthony Forster. A paraître. « The Second Generation Problematic : Rethinking Democracy and Civil-Military Relations in Central and Eastern Europe ». *Armed Force and Society* (automne 2002).
- Edmunds, Timothy. 2002 Correspondance électronique sur les relations entre civils et militaires en Europe de l'Est. King's College, Joint Services Command ; and Staff College. 14 février. New York.
- Edwards, Michael et David Hulme, (sous la direction de). 1995. *Non-governmental Organisations : Performance and Accountability—Beyond the Magic Bullet*. Londres : Earthscan.
- Edwards, Michael et John Gaventa, (sous la direction de). 2001. *Global Citizen Action*. Londres : Earthscan.
- Edwards, Michael. 1999. *Future Positive : International Cooperation in the 21st Century*. Londres : Earthscan.
- . 2000. *NGO Rights and Responsibilities : A New Deal for Global Governance*. Londres : Foreign Policy Centre.
- Eldis. 2002. « Country Profiles ». [http://www.eldis.org/country/index.htm]. Avril 2002.
- Esim, Simel. 2000. « Gender-Sensitive Budget Initiatives for Latin America and the Caribbean : A Tool for Improving Accountability and Achieving Effective Policy Implementation » Contribution rédigée en vue de la huitième conférence régionale sur les femmes en Amérique latine et aux Caraïbes, Lima, Pérou, 8-10 février.
- FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture). 2001. *The State of Food Insecurity in the World*. Rome. [http://www.fao.org/DOCREP/003/Y1500E/Y1500E00.HTM]. Avril 2002.
- Fédération internationale des journalistes. 1999. « Money, Power and Standards : Regulation and Self Regulation in South-east European Journalism—Practices and Procedures in Albania, Bulgaria, Croatia and Romania ». Bruxelles. [http://www.ifj.org/regions/europe/royaumont/monstan.pdf]. Avril 2002.
- Feldstein, Martin. 1998. « Refocusing the IMF ». *Foreign Affairs* 77 (2) : pp. 20-33.
- Filmer, Deon. 1999. « The Structure of Social Disparities in Education : Gender and Wealth ». Working paper 5. Banque mondiale, Development Research Group and Poverty Reduction and Economic Management Network. [http://www.worldbank.org/gender/prt/wp5.pdf]. Avril 2002.
- FMI (Fonds monétaire international). 2002a. « The International Monetary Fund Executive Directors and Voting Power ». [www.imf.org/external/np/sec/memdir/eds.htm]. Avril 2002.
- . 2002b. Report to the IMF Executive Board of the Quota Formula Review Group. Washington, D.C.
- Fomunyoh, Christopher. 2001. « Democratization in Fits and Starts ». *Journal of Democracy* 12 (3) : pp. 37-50.
- Ford, Peter. 2001. « Injustice Seen as Fertile Soil for Terrorists ». *The Christian Science Monitor*, 28 novembre. [http://www.csmonitor.com/2001/1128/p7s1-woeu.html]. Avril 2002.
- Franco, Rolando. 2000. « Democracy, Social Inclusion and Poverty Eradication : Squaring the Circle ». Contribution présentée lors du Forum 2000 de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 8-9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/papers_presented_3.html]. Mars 2002.
- Freedom House. 1999. *Democracy's Century. A Survey of Global Political Change in the 20th Century*. [http://freedomhouse.org/century.pdf]. Avril 2002.
- . 2000. *Press Freedom Survey 2000*. [http://www.freedomhouse.org/pfs2000]. Avril 2002.
- . 2001. *Freedom in the World 2000/2001 : The Annual Survey of Political Rights and Civil Liberties*. New York.
- . 2002. *Freedom in the World 2001/2002 : The Democracy Gap*. New York. [http://www.freedomhouse.org/research/survey2002.htm]. Avril 2002.
- Fukuda-Parr, Sakiko. 2002. « Rescuing the Human Development Concept from the HDI—Reflections on a New Agenda ». In Sakiko Fukuda-Parr et A K Shiva Kumar (sous la direction de), *Human Development : Concepts and Measures—Essential Readings*. New York : Oxford University Press.
- Gallup International. 1999. « Millennium Survey ». [gallup-international.com/surveys1.htm]. Mars 2002.
- GENIE (Gender Information Exchange). 2001. « Violence against Women. Case studies ». [http://www.genie.ids.ac.uk/gem/index_people/vaw_case5.htm]. Avril 2002.
- Global Climate Coalition. 2002. « The GCC's Climate Action Agenda for the 21st Century ». [http://www.globalclimate.org/]. Avril 2002.
- Global Compact. 2001. « What It Is ». [http://www.unglobalcompact.org/un/gc/unweb.nsf/content/whatitis.htm]. Avril 2002.
- Global Policy Forum. 1997. « Razali Reform Paper ». [http://www.globalpolicy.org/security/reform/raz-497.htm]. Mars 2002.
- . 2002a. « Changing Patterns in the Use of the Veto in the Security Council ». [http://www.globalpolicy.org/security/data/vetotab.htm]. Mars 2002.
- . 2002b. « Reports of the GA Working Group on Security Council Reform ». [http://www.globalpolicy.org/security/reform/reports.htm]. Mars 2002.
- . 2002c. « Security Council Reform ». [http://www.globalpolicy.org/security/reform/]. Mars 2002.
- . 2002d. « Subjects of the UN Security Council Vetoes ». [http://www.globalpolicy.org/security/membership/veto/ve-

- tosubj.htm]. Mars 2002.
- Gouvernement des Etats-Unis. 2000. « International Crime Threat Assessment. United States Government Interagency Working Group in Support of and Pursuant to the President's International Crime Control Strategy, December 15, 2000 ». [http://fas.org/irp/threat/pub45270index.html]. Mars 2002.
- Grayson, George. 2000. « A Guide to the 2000 Mexican Presidential Election ». Washington, D.C. : Center for Strategic and International Studies.
- Grunwald, Michael. 2002. « How Enron Sought to Tap the Everglades ». *The Washington Post*, 8 février.
- Gurr, Ted Robert, Monty G. Marshall et Deepa Khosla. 2001. « Peace and Conflict 2001 : A Global Survey of Armed Conflicts, Self-Determination Movements, and Democracy ». University of Maryland, Center for International Development and Conflict Management, College Park.
- Haggard, Stephan. 1997. « Democratic Institutions and Economic Policy ». In Christopher Clague (sous la direction de), *Institutions and Economic Development*. Baltimore, Maryland : The Johns Hopkins University Press.
- Hammond, Allen et Jonathan Lash. 2000. « Cyber-Activism : The Rise of Civil Accountability and Its Consequences for Governance ». [http://www.cisp.org/imp/may_2000/05_00hammond.htm]. Avril 2002.
- Hammer, Lucia et Felix Naschold. 2000. « Attaining the International Development Targets : Will Growth Be Enough ? » *Development Policy Review* 18 (1), pp. 11-36.
- Hayner, Priscilla B. 2001. *Unspeakable Truths : Confronting State Terror and Atrocity*. Londres. Routledge.
- HCCI (Haut conseil de la coopération internationale). 2001. *Les non-dits de la bonne gouvernance*. Paris, Editions Karthala.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme). 2001. « Human Rights Day : Independent Experts Remind States of Obligation to Uphold Fundamental Freedoms ». [http://www.unhcr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/B6A4C75366A3B305C1256B1E0037F9B1?opendocument]. Avril 2002.
- . 2002. « Status of Ratifications of the Principal International Human Rights Treaties ». [http://www.unhcr.ch/pdf/report.pdf]. Avril 2002.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2000. *Les réfugiés dans le monde : cinquante ans d'action humanitaire*. HCR — Editions Autrement. [http://www.unhcr.ch/pubs/sowr2000/sowr2000toc.htm]. Avril 2002.
- . 2001a. « Children ». [http://www.unhcr.ch/children/index.html]. Avril 2002.
- . 2001b. « Refugees by Numbers 2001 Edition ». [http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home?page=basics]. Avril 2002.
- . 2002. Correspondance sur les réfugiés et les personnes déplacées. Février. Genève.
- Hegre, Håvard, Tanja Ellingsen, Scott Gates et Nils Petter Gleditsch. 2001. « Toward a Democratic Civil Peace ? Democracy, Political Change, and Civil War, 1816-1992 ». *American Political Science Review* 95 (1), pp. 33-48.
- Held, David. 1995. *Democracy and Global Order*. Cambridge : Polity Press
- . 2001. « Law of States, Law of Peoples : Three Models of Sovereignty ». *Legal Theory* 8, pp. 1-44.
- Hendrickson, Dylan et Nicole Ball. 2002. « Off-Budget Military Expenditure and Revenue : Issues and Policy Perspectives for Donors ». Occasional Paper 1. King's College, Conflict, Security and Development Group, Londres. [http://csdg.kcl.ac.uk/Publications/assets/PDF%20files/OP1_Off-Budget%20Military%20Expenditure.pdf]. Avril 2002.
- Hewitt, Guy et Tanni Mukhopadhyay. 2001. « Gender Responsive Budget Initiatives : A Report on Commonwealth Experiences ». Secrétariat du Commonwealth, Londres.
- Hills, Alice. 2000. *Policing Africa : Internal Security and the Limits of Liberalization*. Boulder, Colorado, Lynne Rienner.
- Himmelweit, Sue. 2000. « The Experience of the UK Women's Budget Group ». Contribution à l'International Workshop on Gender Auditing of Government Budgets, 15-16 septembre, Rome.
- Hooper, John. 2000. « Kohl's Colleagues Cannot Escape His Influence ». *The Guardian*, 29 août.
- Human Rights Watch. 2001. « Chile : New Press Law Welcomed ». [http://www.hrw.org/press/2001/04/chilepress0418.html]. Avril 2002.
- . 2002. « The Enron Corporation : Corporate Complicity in Human Rights Violations ». [http://www.hrw.org/reports/1999/enron/]. Mai 2002.
- Hunger Project. 2002. « The Condition of Women in South Asia ». [http://www.thp.org/sac/unit4/index.html]. Avril 2002.
- Huntington, Samuel P. 1991. *The Third Wave : Democratization in the Late Twentieth Century*. Norman : University of Oklahoma Press.
- Hyden, Goran et Julius Court. 2001. « Governance and Development : Sorting Out the Basics ». World Governance Survey Working Paper 1. Université des Nations Unies, Tokyo.
- ICBL (Campagne internationale pour interdire les mines). 2001. *Landmine Monitor Report 2001 : Toward a Mine-Free World*. [http://www.icbl.org/]. Mars 2002.
- . 2002. « More about the Campaign ». [http://www.icbl.org/]. Avril 2002.
- Imhof, Aviva, Susanne Wong et Peter Bosshard. 2002. *Citizens' Guide to the World Commission on Dams*. Berkeley, Californie : International Rivers Network. [http://www.irn.org/wcd/wcdguide.pdf]. Mars 2002.
- Instituto Federal Electoral. 2002. « ¿Qué es el Instituto Federal Electoral ? » [http://www.ife.org.mx/]. Avril 2002.
- International IDEA (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale). 1997. *Voter Turnout from 1945 to 1997 : A Global Report*. Stockholm.
- . 2000a. « Chapter 4 : Sub-Saharan Africa ». Rapport sur les ateliers régionaux du Democracy Forum 2000, 8-9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/regional_reports_chapter_4.htm]. Mars 2002.
- . 2000b. « Former Soviet Union ». Rapport sur les ateliers régionaux du Democracy Forum 2000, 8-9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/regional_reports_chapter_1.htm]. Mars 2002.
- . 2000c. « Making Democracy Work for the Poor : Key Messages from the Regional Workshops ». Rapport sur les ateliers régionaux du Democracy Forum 2000, 8-9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/regional_reports_democracy_and_the_poor.htm]. Mars 2002.
- . 2001. « Hague Conference to Discuss External Assistance to Political Parties ». Communiqué de presse. [http://www.idea.int/press/pr20010327.htm]. Mars 2002.
- . 2002a. *Voter Turnout since 1945 : A Global Report*. Stockholm.
- . 2002b. *Women in Parliament : Beyond Numbers* [http://www.idea.int/women/parl/toc.htm]. Avril 2002.
- . A paraître. *Handbook on Funding of Parties and Election Campaigns*. Stockholm.
- Jenkins, Rhys. 2001. « Corporate Codes of Conduct : Self-Regulation in a Global Economy ». UNRISD Programme Paper 2. Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, New York.
- Jubb, Nadine. 2001. « Women and Policing in Latin America : A Draft Background Paper ». Document rédigé en vue de la réunion de la Latin America Studies Association, 6-8 septembre, Washington, D.C.
- Jubilee Australia. 1999. « Some Background on the Global Jubilee 2000 Debt Coalition Jubilee 2000 Debt Campaign. » [http://www.jubilee2000.org.au/who/who.html]. Mai 2002.
- Kaldor, Mary. 2001. *New & Old Wars : Organized Violence in a Global Era*. Stanford, Californie. Stanford University Press.
- Kamal, Ahmed. 2000. « Accountable Governance and Poverty Alleviation ». Contribution commandée en vue des ateliers régionaux du Forum 2000 de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 8-9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/commissioned_papers_2.htm]. Mars 2002.
- Kamal, Simi. 2000. « Democratization and Poverty Alleviation in South Asia ». Contribution commandée en vue des ateliers régionaux du Forum 2000 de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 8-9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/commissioned_papers_3.htm].

- Mars 2002.
- Kapur, Devesh, John P. Lewis et Richard Webb. 1997. *The World Bank : Its First Half Century*. Washington, D.C. : Brookings Institution Press.
- Kapur, Devesh. 2001. « Expansive Agendas and Weak Instruments : Governance Related Conditionalities of International Financial Institutions ». *Policy Reform* 4 (3), pp. 207-41.
- Karam, Azza (sous la direction de) 1998. *Women in Parliament : Beyond Numbers*. Stockholm : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale. [http://www.idea.int/women/parl/toc.htm]. Mars 2002.
- Karl, Terry Lynn. A paraître. « The Vicious Cycle of Inequality in Latin America ». In Susan Eva Eckstein et Timothy Wickham-Crowley (sous la direction de), *The Politics of Injustice in Latin America*. Berkeley : University of California Press. [http://www.cfr.org/public/democracy/Terry_Karl.doc]. Avril 2002.
- Kaufmann, Danny, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton. 1999. « Governance Matters ». Policy Research Working Paper 2196. Banque mondiale, Washington, D.C. [http://www.worldbank.org/wbi/governance/pdf/govmatters.pdf]. Avril 2002.
- . 2002. « Governance Matters II : Updated Indicators for 2000/01 ». Policy Research Working Paper 2772. Banque mondiale, Washington, D.C. [http://www.worldbank.org/wbi/governance/pdf/govmatters2.pdf]. Avril 2002.
- Kendig, K. 1999. *Civil Society, Global Governance, and the United Nations*. Tokyo : Université des Nations Unies.
- Kennedy, Paul, Dirk Messner et Franz Nuscheler. 2002. *Global Trends and Global Governance*. Londres : Pluto Press.
- Ketterer, James P. 2001. « From One Chamber to Two : The Case of Morocco ». *Journal of Legislative Studies* 7 (1).
- King, Jeremy, Walter Dorn et Matthew Hodes. A paraître. « An Unprecedented Experiment : Security Sector Reform in Bosnia and Herzegovina ». Bonn International Center for Conversion, Bonn, Allemagne.
- Kingma, Kees (sous la direction de). 2000. *Demobilization in Sub-Saharan Africa : The Development and Security Impacts*. Basingstoke, Royaume-Uni : Macmillan.
- Kingma, Kees. 2000. « Post-war Societies ». In Natalie Pauwels (sous la direction de), *War Force to Work Force : Global Perspectives on Demobilization and Reintegration*. Baden-Baden, Allemagne. Nomos.
- . 2001. « Demobilizing and Reintegrating Former Combatants ». In Luc Reychler et Thania Paffenholz (sous la direction de), *Peacebuilding : A Field Guide*. Boulder, Colorado : Lynne Rienner.
- Kohli, Atul (sous la direction de). 2001. *The Success of India's Democracy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Korpela, Sirkka. 2002. Correspondance électronique sur le Global Compact. Programme des Nations Unies pour le développement, Division des partenariats avec les entreprises. Mars. New York.
- Korten, David C. 1995. *When Corporations Rule the World*. Bloomfield, Connecticut : Kumarian Press. [http://www.thirdworldtraveler.com/Korten/WhenCorpsRuleWorld_Korten.html]
- Krause, Keith. 1997. *Military Spending and Social, Economic and Political Development*. Ottawa, Canada : ministère des Affaires étrangères et du commerce international.
- Krueger, Anne O. 1997. « Whither the World Bank and the IMF ? » NBER Working Paper 6327. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. [http://papers.nber.org/papers/w6327.pdf]. Mars 2002.
- Krugman, Paul. 2002. « America the Polarized ». *The New York Times*, 4 janvier.
- Lagos, Marta. 2001. « Between Stability and Crisis in Latin America : How People View Democracy ». *Journal of Democracy* 12 (1).
- Landman, Todd. 1999. « Economic Development and Democracy : The View from Latin America ». *Political Studies* 47, pp. 607-626.
- Larson, Alan P. 2002. Transcription de la conférence de presse, Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, 19 mars, Monterrey, Mexique.
- Latinobarómetro. 2002. « Public Policies Time Series ». Envoyé par Marta Lagos, février 2002. Informations privées, accessibles par achat ou abonnement. [www.latinobarometro.org]
- Laurenti, Jeffrey (sous la direction de). 2002. « Combating Terrorism : Does the UN Matter... And How ? » United Nations Association of the USA, New York.
- Leaf, Clifton. 2002. « White-Collar Criminals : Enough Is Enough—They Lie They Cheat They Steal and They've Been Getting Away With It for Too Long ». *Fortune*, 18 mars. [http://www.fortune.com/indexw.jhtml?channel=artcol.jhtml&doc_id=206659]. Avril 2002.
- Lecoq, Hervé. 2002. Correspondance électronique. Mission des Nations Unies en Sierra Leone. 6 avril.
- Legault, Albert. 2001. « Démocratie et transfert de normes : les relations civilo-militaires ». *Etudes internationales* 32 (2).
- Leitenberg, Milton. 2001. « Death in Wars and Conflicts between 1945 and 2000 ». University of Maryland, Center for International and Security Studies, College Park.
- Lijphart, Arend. 1999. *Patterns of Democracy : Government Forms and Performance in Thirty-six Countries*. Londres : Yale University Press.
- Lindenberg, Marc et Coralie Bryant. 2001. *Going Global : Transforming Relief and Development NGOs*. Bloomfield, Connecticut : Kumarian Press.
- Ling, Chee Yoke. 2000. « The Cartagena/Vienna Setting : Towards More Transparent and Democratic Global Negotiations ». Third World Network, Penang, Malaisie. [http://www.twinside.org.sg/title/vienna.htm]. Mars 2002.
- Linz, Juan et Alfred Stepan (sous la direction de) 1978. *The Breakdown of Democratic Regimes*. Baltimore, Maryland : The Johns Hopkins University Press.
- Linz, Juan et Alfred Stepan. 1996. *Problems of Democratic Transition and Consolidation : Southern Europe, South America, and Post-communist Europe*. Londres : The Johns Hopkins University Press.
- Linz, Juan et Arturo Valenzuela (sous la direction de) 1994. *The Failure of Presidential Democracy*. Londres : The Johns Hopkins University Press.
- Loada, Augustin. 2001. « Review of Critical Issues in Democratic Consolidation : The Case of West Africa ». Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau de la politique du développement, New York.
- Londono, Juan L. et Rodrigo Guerrero. 1999. *Violencia en America Latina : epidemiologia y costos*. Washington, D.C. Banque interaméricaine de développement.
- Londregan, John B. et Keith T. Poole. 1996. « Does High Income Promote Democracy ? » *World Politics* 49 (octobre), pp. 1-30.
- Lonsdale, J. 1986. « Political Accountability in African History ». In Patrick Chabal (sous la direction de), *Political Domination in Africa : Reflections on the Limits of Power*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lopez-Pintor, Rafael. 2000. « Electoral Management Bodies as Institutions of Governance ». Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau de la politique du développement, Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance, New York.
- Love, James. 2001. « Overview of the Benefits of the Doha Agreement on TRIPS and Public Health ». [http://www.cptech.org/ip/wto/doha/overview.html]. Mars 2002.
- . 2002. Correspondance électronique sur la campagne pour l'accès aux médicaments (Access to Medicine Campaign). CPTech. 25 mars. Washington, D.C.
- Luckham, Robin, Ann-Marie Goetz, Mary Kaldor, Alison Ayers, Sunil Bastian, Emmanuel Gyimah-Boadi, Shireen Hassim et Zarko Puhovski. 2000. « Democratic Institutions and Politics in Contexts of Inequality, Poverty, and Conflict ». Working Paper 104. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- Machel, Graça. 1996. *Impact of Armed Conflict on Children*. New York. Fonds des Nations Unies pour l'enfance. [http://www.unicef.org/graca/]. Avril 2002.
- Madeley, John. 1999. *Big Business, Poor Peoples : The Impact of Transnational Corporations on the World's Poor*. Londres. Zed Books.
- Maguire Linda. 2002. Correspondance sur la commission électo-

- rale du Mexique. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau d'évaluation. 25 mars. New York.
- Mair, Peter et Ingrid van Biezen. 2001. « Party Membership in Twenty European Democracies, 1980–2000 ». *Party Politics* 7 : 1.
- Marshall, Monty G. 2000. « Major Episodes of Political Violence, 1946–1999 ». University of Maryland, Center for Systematic Peace, College Park.
[http://members.aol.com/CSPmgm/warlist.htm]. Avril 2002.
- Marshall, Monty G. et Keith Jagers. 2000. « Polity IV Project : Dataset Users Manual ».
[http://www.bsos.umd.edu/cidcm/inscr/polity/]. Avril 2002.
- McChesney, Robert. 1999. Rich Media, Poor Democracy—Communication Politics in Dubious Times. New York : The New Press.
- McCulloch, Lesley. 2000. « Business as Usual ». *Inside Indonesia* 63 (juillet). [http://www.insideindonesia.org/edit63/mcculloch1.htm]. Mai 2002.
- . A paraître. « Trifungsi : The Role of the Indonesian Military in Business ». In Jörn Brömmelhörster et Wolf Paes, (sous la direction de), *Soldiers in Business : The Military as an Economic Player*. Londres : Ashgate.
- McKenzie, Glenn. 2000. « New Breed of Journalists on the Front Lines of African Politics ». Associated Press Worldstream, 23 mars. [http://www.cpj.org/dangerous/2000/Bekoutou/bekoutou.html]. Avril 2002.
- Mehrotra, Santosh et Delamonica Enrique. 2002. *Public Spending for the Poor. Basic Services to Enhance Capabilities and Promote Growth*. New York : Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Mehrotra, Santosh. 2001. « The Rhetoric of International Development Targets and the Reality of Official Development Assistance ». Working Paper 85. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Innocenti Research Centre, Florence, Italie.
- Méndez, Juan et Paulo Sérgio Pinheiro, (sous la direction de) 1999. *The (Un)Rule of Law and the Underprivileged in Latin America*. Notre Dame, Indiana : University of Notre Dame Press.
- Mikesell, Raymond F. 1994. « The Bretton Woods Debates : A Memoir ». Essays in International Finance 192. Princeton University, International Finance Section, Princeton, New Jersey.
- Milanovic, Branko. 1998. *Income Inequality and Poverty during the Transition from Planned to Market Economy*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- . 2001. « True World Income Distribution, 1988 et 1993 : First Calculation Based on Household Surveys Alone ». Policy Research Working Paper 2244. Banque mondiale, Washington, D.C.
[http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/1999/12/30/000094946_99121105392984/Rendered/PDF/multi_page.pdf]. Avril 2002.
- Mitra, Subrata K. 2001. « Making Local Governments Work : Local Elites, Panchayati Raj and Governance in India ». In Atul Kohli, (sous la direction de), *The Success of India's Democracy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Morrisey, Oliver. 2002. « ODI Opinions on Effective Expansion of Aid ». Opinion 1. Overseas Development Institute, Londres. [http://www.odi.org.uk/opinions/1_intro_opinions.html]. Avril 2002.
- Muggah, Robert et Eric Berman. 2001. « Humanitarianism under Threat : The Humanitarian Impacts of Small Arms et Light Weapons ». Rapport spécial. Institut universitaire des hautes études internationales, Genève.
- Mulvenon, James C. 2001. *Soldiers of Fortune : The Rise and Fall of the Chinese Military-Business Complex, 1978–1998*. New York : M. E. Sharpe.
- Narayan, Deepa, Raj Patel, Kai Schafft, Anne Rademacher et Sarah Koch-Schulte. 2000. *Voices of the Poor : Can Anyone Hear Us ?* New York : Oxford University Press.
- Narayan, Deepa, Robert Chambers, Meera Kaul Shaha et Patti Petesch. 2000. *Voices of the Poor : Crying Out for Change*. New York : Oxford University Press.
[http://www.worldbank.org/poverty/voices/reports.htm#cryng]. Mars 2002.
- Naschold, Felix. 2002. « Aid and the Millennium Development Goals ». Opinion 4. Overseas Development Institute, Londres.
[http://www.odi.org.uk/opinions/4_MDGs.html]. Avril 2002.
- Nathan, Laurie. 1994. *The Changing of the Guard : Armed Forces and Defence Policy in a Democratic South Africa*. Pretoria : Human Sciences Research Council.
- . 2000. « Reform in New Democracies ». In *Security Sector Reform*. Brief 15. Bonn : Bonn International Center for Conversion et Johannesburg : Group for Environmental Monitoring.
- Nayyar, Deepak (sous la direction de). 2001. « The New Role and Functions for the UN and the Bretton Woods Institutions ». Université des Nations Unies et Institut mondial pour la recherche sur l'économie du développement, Helsinki, Finlande.
[http://www.wider.unu.edu/search/search.htm]. Mai 2002.
- NDI (National Democratic Institute). 2001. « Political Party Strategies to Combat Corruption ». [http://www.ndi.org/worldwide/asia/combataccorruption/executivesummary.asp]. Mai 2002.
- Neild, Rachel. 1998. *Themes and Debates in Public Security Reform : A Manual for Civil Society*. Community Policing, Washington, D.C. : Washington Office on Latin America.
- . 2001a. « Democratic Police Reforms in War-torn States ». *Journal of Conflict, Security and Development* 1 (1) : pp. 21–43. King's College, Centre for Defence Studies, Londres.
[http://csdg.kcl.ac.uk/Publications/assets/PDF%20files/CS SD%201-1.pdf]. Mars 2002.
- . 2001b. « Democratic Policing ». In Luc Reychler et Thania Paffenholz (sous la direction de), *Peacebuilding : A Field Guide*. Boulder, Colorado : Lynne Rienner.
- Neuffer, Elizabeth. 2001. *The Key to My Neighbor's House : Seeking Justice in Bosnia and Rwanda*. Picador : New York.
- Norris, Pippa. 2000. *A Virtuos Circle : Political Communication in Postindustrial Societies*. New York : Cambridge University Press.
- . 2002. *Democratic Phoenix : Political Activism Worldwide*. New York : Cambridge University.
- Nua Publish. 2002. « Nua Internet Surveys : How Many Online, Worldwide ». [http://www.nua.ie/surveys/how_many_online/world.html]. Mai 2002.
- Nübler, Irmgard. 2000. « Human Resources Development and Utilization in Demobilization and Reintegration Programmes ». In Kees Kingma, (sous la direction de), *Demobilization in Sub-Saharan Africa ; The Development and Security Impacts*. Basingstoke, Royaume-Uni : Macmillan.
- Nussbaum, Martha et Amartya Sen. 1993. *Quality of Life*. Oxford : Clarendon Press.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Institut de Statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2001. *Des enseignants pour les écoles de demain : Analyse des indicateurs de l'éducation dans le monde. Édition 2001*. Paris. [http://www.uis.unesco.org/en/pub/doc/WEI/wei_execsum_FR.pdf]. Avril 2002.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) CAD (Comité d'aide au développement). 1997. *Rapport final et suite proposée au colloque d'Ottawa de 1997*. Paris. [www.oecd.org/dac.]. Mars 2002.
- O'Donnell, Guillermo. 1999. « Horizontal Accountability and New Polyarchies ». In Andreas Schedler, Larry Diamond et Mark Plattner (sous la direction de), *The Self-Restraining State : Power and Accountability in New Democracies* Boulder, Colorado : Lynne Rienner.
- . 2000. « Democracy, Law, and Comparative Politics ». IDS Working Paper 118. University of Sussex, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- . 2002. « Human Development/Human Rights/Democracy ». Contribution rédigée en vue de l'atelier sur la qualité de la démocratie financé par le Programme des Nations Unies pour le développement, Division régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Proyecto Estado de la Nación, février, Costa Rica.
- Oeppen, Jim et James W. Vaupel. 2002. « Enhanced : Broken Limits to Life Expectancy ». *Science* 296 : pp. 1029–31.
- Omitoogun, Olawuyi. 2002. Correspondance électronique sur l'héritage tenace du régime militaire au Nigeria. Institut in-

- ternational de recherche sur la paix de Stockholm. 15 mars.
- OMS (Organisation mondiale de la santé), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et CCAEA (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement). 2000. « Global Water Supply and Sanitation Assessment 2000 Report ». [http://www.who.int/water_sanitation_health/Globassessment/GlobalTOC.htm]. Avril 2002.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1997. Santé et environnement pour un développement durable : le point cinq ans après le Sommet de la terre. Genève.
- . 1998. « Paludisme ». Aide-mémoire n° 94. Genève. [http://www.who.int/inf-fs/fr/fact094.html]. Avril 2002.
- . 2000a. « Tuberculose ». Aide-mémoire n° 104. Genève. [http://www.who.int/inf-fs/fr/fact104.html]. Avril 2000.
- . 2000b. « WHO Report on Global Surveillance of Epidemic-prone Infectious Diseases ». Département maladies transmissibles : surveillance et action, Genève. [http://www.who.int/emc-documents/surveillance/docs/whocdscsr2001.pdf/WHO_Report_Infectious_Diseases.pdf]. Avril 2002.
- . 2001. « L'OMS et Norvartis conjuguent leurs efforts contre le paludisme pharmacorésistant ». Communiqué de presse. [http://www.who.int/inf-pr-2001/fr/cp2001-26.html]. Avril 2002.
- Onishi, Norimitsu. 2002. « Nigeria's President Fears for His Fledgling Democracy ». *The New York Times*, 7 février.
- ONU (Organisation Nations Unies). 1998. « Coopération pour le développement ». In *Rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation*. Document A/53/1. New York. [http://www.un.org/French/docs/rapport98/sg/982.htm]. Mai 2002.
- . 1999. « Disarmament, Demobilization and Reintegration of Ex-Combatants in a Peacekeeping Environment ». Département des opérations de maintien de la paix, Groupe des enseignements tirés des missions, New York.
- . 2000a. *Déclaration du Millénaire*. New York. [http://www.un.org/french/millenaire/ares52f.htm]. Avril 2002.
- . 2000b. « Report of the Open-ended Working Group on the Question of Equitable Representation on and Increase in the Membership of the Security Council and Other Matters Related to the Security Council ». Document A/54/57. Documents officiels de l'Assemblée générale, 54^e session, New York.
- . 2001a. *Assistance à l'action contre les mines*. Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale. New York.
- . 2001b. *DDA 2001 Update* (juin). Département des affaires de désarmement, New York.
- . 2001c. Plan de campagne pour la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire : Rapport du Secrétaire général. New York. [http://www.un.org/French/documents/ga/docs/56/a56326.f.pdf]. Avril 2002.
- . 2001d. Perspectives démographiques mondiales 1950-2050 (révision 2000). Banque de données. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, New York.
- . 2002a. « Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général ». [http://untreaty.un.org]. Avril 2002.
- . 2002b. « Opérations ». Département des opérations de maintien de la paix, New York. [http://www.un.org/French/dpko/ops.htm]. Mai 2002.
- ONUSIDA (Programme commun parrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida). 2000a. « Country Successes ». Factsheet. Genève. [http://www.unaids.org/fact_sheets/files/Successes_Eng.html]. Avril 2002.
- . 2000b. « Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA ». Genève. [http://www.unaids.org/epidemic_update/report/index.html]. Avril 2002.
- . 2001. « Point sur l'épidémie de sida — décembre 2001 ». [http://www.unaids.org/epidemic_update/report_dec01/index.html]. Avril 2002.
- Open Society Institute. 2001. *Building Open Societies : Soros Foundation Network Annual Report 2000*. New York. [http://www.soros.org/annual/2000/]. Mai 2002.
- Ottawa, Marina et Anatol Lieven. 2002. « Rebuilding Afghanistan : Fantasy versus Reality ». Policy brief. Dotation Carnegie pour la paix internationale, Washington, D.C.
- Parry, Sam. 2001. « Enron's India Disaster ». Consortium News.com, 30 décembre. [http://www.consortiumnews.com/Print/123001a.html]. Avril 2002.
- Paul, James A. 1995. « Security Council Reform : Arguments about the Future of the United Nations ». Global Policy Forum, New York. [http://www.globalpolicy.org/security/pubs/secrref.htm]. Mars 2002.
- Paul, James A. 2001. « A Short History of the NGO Working Group on the Security Council ». Global Policy Forum, New York. [http://www.globalpolicy.org/security/ngowkgrp/history.htm]. Mars 2002.
- Pauwels, Natalie (sous la direction de) 2000. *War Force to Work Force : Global Perspectives on Demobilization and Reintegration*. Baden-Baden, Allemagne : Nomos.
- Pinheiro, Paulo Sergio. 1999. « The Rule of Law and the Underprivileged in Latin America : Introduction ». In Juan Mendez, Guillermo O'Donnell et Paulo Sergio Pinheiro (sous la direction de), *The Un-Rule of Law and the Underprivileged in Latin America*. Notre Dame, Indiana : University of Notre Dame.
- Pityana, Barney. 2000. « Faultlines : Inquiry into Racism in the Media. Executive Summary ». South African Human Rights Commission, Johannesburg. [http://www.sahrc.org.za/main_frameset.htm]. Mars 2002.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1990. *Rapport mondial sur le développement humain 1990*. Paris : Economica.
- . 1993. *Rapport mondial sur le développement humain 1993*. Paris : Economica.
- . 1994. *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Paris : Economica.
- . 1997a. « Corruption and Good Governance ». Discussion Paper 3. Division pour la gestion, le développement et la bonne gouvernance, Bureau de soutien à la politique et aux programmes, New York.
- . 1997b. « Governance for Sustainable Human Development : A UNDP Policy Document ». Division pour la gestion, le développement et la bonne gouvernance, Bureau de soutien à la politique et aux programmes, New York. [http://magnet.undp.org/policy/default.htm]. Avril 2002.
- . 1997c. *Reconceptualising Governance*. Discussion Paper 2. Division pour la gestion, le développement et la bonne gouvernance, Bureau de soutien à la politique et aux programmes, New York.
- . 1998. *Nepal Human Development Report 1998*. Katmandou.
- . 1999a. *China Human Development Report 1999 : Transition and the State*. Beijing : China Financial and Economic Publishing House.
- . 1999b. *Guatemala : el rostro rural del desarrollo humano*. Ciudad Guatemala.
- . 1999c. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris : De Boeck & Larcier.
- . 1999d. *Thailand Human Development Report 1999*. Bangkok. [http://www.undp.org/rbap/NHDR/HDRThailand99.PDF]. Mars 2002.
- . 2000a. *Rapport mondial sur le développement humain 2000*. Paris : De Boeck & Larcier.
- . 2000b. *The South African Human Development Report : Transformation for Human Development*. Pretoria.
- . 2001a. « Fact Sheet on Small Arms and Light Weapons 2001 ». Bureau for Crisis Prevention and Recovery, New York.
- . 2001b. *Indonesia Human Development Report : Towards a New Consensus*. Djakarta.
- . 2001c. *Latvia Human Development Report 2000/2001 : The Public Policy Process in Latvia*. Riga.
- . 2001d. « Learning Lessons. Learning from Experience for Afghanistan ». Afghanistan Programming Workshop Report. Evaluation Office and Regional Bureau of Asia

- and Pacific, New York.
- . 2001e. *Nepal Human Development Report : Poverty Reduction and Governance*. Katmandou.
- . 2002a. « Albania Moves to Tighten Control on Small Arms ». *Newsfront*, 6 février.
- . 2002b. « Learning Lessons : Learning from Experience for Afghanistan ». *Second Afghanistan Programming Workshop Report*. Evaluation Office and Regional Bureau of Asia and Pacific, New York.
- . 2002c. *Bolivia 2002 National Human Development Report : Informe de desarrollo humano en Bolivia 2002*. La Paz.
- . 2002d. « National Human Development Reports ». [<http://www.undp.org/hdro/nhdr/index.html>]. Avril 2002.
- . 2002e. *Financing the Development Goals : An Analysis of Tanzania, Cameroon, Malawi, Uganda and Philippines*. Summary Report. [<http://www.undp.org/ffd/MDGfinal.pdf>]. Avril 2002.
- Polity IV. 2002. « Political Regime Characteristics and Transitions, 1800–2000 ». [<http://www.bsos.umd.edu/cidcm/inscr/polity/index.htm>]. Avril 2002.
- Proyecto Estado de la Nación. 2001. *Auditoría ciudadana sobre la calidad de la democracia*. Volumenes 1 y 2. San José, Costa Rica : Editorama.
- PRS Group. 2001. *Correspondance sur la base de données internationale relative au risque pays*. Décembre. East Syracuse, New York. *Gender Auditing of Government Budgets*, 15 et 16 septembre.
- Przeworski, Adam, Michael E. Alvarez, José Antonio Cheibub et Fernando Limongi. 2000. *Democracy and Development : Political Institutions and Well-being in the World, 1950–1990*. New York : Cambridge University Press.
- Przeworski, Adam. 1998. « The State and the Citizen ». Contribution rédigée en vue du séminaire international sur la société et la réforme de l'Etat, du 26 au 28 mars, São Paulo, Brésil.
- . 2000. « Democracy and Economic Growth ». Contribution rédigée pour le Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Quibria, M. G. 2002. « Growth and Poverty : Lessons from the East Asian Miracle Revisited ». *Research Paper 33*. Banque asiatique de développement, Manille.
- Rana, Madhukar S. J. B. 2000. « Democracy and Poverty : Participation ». Contribution commandée pour les ateliers régionaux du *Democracy Forum 2000* organisé par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 8 et 9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/commissioned_papers_4.htm]. Mars 2002.
- Reid, Angus. 2000. « Face of the Web Study Pegs Global Internet Population at More than 300 Million ». [http://www.angus-reid.com/media/content/displaypr.cfm?id_to_view=1001]. 20 février 2001.
- Reif, Linda. 2000. « Building Democratic Institutions : The Role of National Human Rights Institutions in Good Governance and Human Rights Protection ». *Harvard Human Rights Journal* 13 : pp. 45–57.
- Reyes, Socorro. 2000. « Seeking Gender Balance, Women Strategize for Change ». *News and Views* 13 (1). Women's Environment and Development Organization. [<http://www.wedo.org/news/Mar2000/decision.htm>]. Mars 2002.
- Rose, Richard et Christian Haerpfer. 1999. « New Democracies Barometer V : A 12-Nation Survey ». *Studies in Public Policy* 306. University of Strathclyde, Centre for the Study of Public Policy, Glasgow, Royaume-Uni.
- Rudolph, Lloyd I. et Susanne Hoerber Rudolph. 2001. « Redoing the Constitutional Design : From an Interventionist to a Regulatory State ». In Atul Kohli, (sous la direction de), *The Success of India's Democracy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Rummel, Robert J. 1997. *Power Kills : Genocide and Mass Murder*. New Brunswick, New Jersey : Transaction Publishers. [<http://www.hawaii.edu/powerkills/POWER.TAB4.GIF>]. Mars 2002.
- Sachs, Jeffrey D. 2001. *Macroéconomie et santé : Investir dans la santé pour le développement économique*. Genève, Organisation mondiale de la santé.
- Sandbrook, Richard. 2000. « Citizenship, Rights and Poverty : Narrowing the Gap between Theory and Practice ». Contribution présentée à l'occasion du *Democracy Forum 2000* de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 8 et 9 juin, Stockholm. [http://www.idea.int/2000df/papers_presented_2.html]. Mars 2002.
- Schmitter, Philippe C. et Terry Lynn Karl. 1991. « What Democracy Is... and Is Not ». *Journal of Democracy* 2 (3) : pp. 75–88.
- Schultz, T Paul. 1998. « Inequality in the Distribution of Personal Income in the World : How It Is Changing and Why ». *Journal of Population Economics* 11 (3) : pp. 307–44.
- Security Industry Association. 2000. *Research Update 2* (4). Alexandria, Virginie.
- Sen, Amartya et Jean Drèze. 2002. *India : Development and Participation*. New Delhi : Oxford University Press.
- Sen, Amartya. 1989. « Development as Capability Expansion ». *Journal of Development Planning* 19 : pp. 41–58.
- . 2000. *Development as Freedom*. New York : Random House.
- Sharp, Rhonda. 2000. « Gender Budgets : The Australian Experience ». Contribution rédigée pour l'*International Workshop on Gender Auditing of Government Budgets*, 15-16 septembre, Rome.
- Shell. 2002. « How We Work ». [http://www2.shell.com/home/Framework?siteId=royalen&FC1=&FC2=%2FLeftHandNav%3FLeftNavState%3D0%2C2&FC3=%2Froyal-en%2Fhtml%2Fwgen%2FAbout%2Fhow_we_work%2Fprinciple5.html&FC4=%2Froyal-en%2Fhtml%2Fwgen%2Fimpulse1.html&FC5=%20]. Avril 2002.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm). 2001. *SIPRI Yearbook 2001 : Armaments, Disarmament and International Security*. New York : Oxford University Press.
- . 2002. *Correspondance sur les données relatives aux livraisons d'armes*. Mars.
- Sköns, Elisabeth, Evamaria Loose-Weintraub, Wuyi Omitoogun, Petter Stalenheim et Reinhilde Weidacher. 2001. « Military Expenditure and Arms Production ». In Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, *SIPRI Yearbook 2001 : Armaments, Disarmament and International Security*. New York : Oxford University Press.
- Smeeding, Timothy, avec l'aide d'Andrzej Grodner. 2000. « Changing Income Inequality in OECD Countries : Updated Results from the Luxembourg Income Study (LIS) ». *Working Paper 252*. Luxembourg Income Study, Luxembourg.
- Sridharan, E. 2001. « Reforming Political Finance ». [<http://www.india-seminar.com/2001/506/506%20e.%20sridharan.htm>]. Avril 2002.
- Stewart, Frances et Sam Daws. 2000. *An Economic and Social Security Council at the United Nations*. Londres : Christian Aid.
- Stewart, Frances et Valpy Fitzgerald. 2000. *The Economic and Social Consequences of Conflict*. Oxford : Oxford University Press.
- . 2001. *War and Underdevelopment*. Oxford : Oxford University Press.
- Stewart, Frances. 1998. « The Root Causes of Conflict : Some Conclusions ». *Working paper 16*. Queen Elizabeth House, Oxford. [<http://www2.qeh.ox.ac.uk/pdf/qehwp/qehwps16.pdf>]. Mars 2002.
- . 2000. « Crisis Prevention : Tackling Horizontal Inequalities ». *Working paper 33*. Queen Elizabeth House, Oxford. [<http://www2.qeh.ox.ac.uk/pdf/qehwp/qehwps33.pdf>]. Mars 2002.
- Summers, Lawrence H. 2000. *Déclaration de M. Summers, ministre des Finances des Etats-Unis, sur les avancées de la réforme du Fonds monétaire international devant la commission sénatoriale des Etats-Unis pour les relations extérieures*, 29 février. [<http://www.useu.be/ISSUES/summ0229.html>]. Mars 2002.
- SustainAbility. 2001. « Politics and Persuasion : Corporate Influence

- on Sustainable Development ». Janus Programme, Londres. [http://www.sustainability.com/programs/janus/Janus-Final.pdf]. Avril 2002.
- Tanzi, Vito, Ke-young Chu et Sanjeev G. (sous la direction de) 1999. *Economic Policy and Equity*. Washington, D.C. : Fonds monétaire international.
- Tavares, Jose et Romain Wacziarg. 2001. « How Democracy Affects Growth ». *European Economic Review* 45 (août) : pp. 1341-78.
- Tepperman, Jonathan. 2002. « Truth and Consequences ». *Foreign Affairs* 8 (2) : pp. 129-30.
- Thakur, Ramesh et Edward Newman, (sous la direction de) 2000. *New Millennium, New Perspectives : The United Nations, Security, and Governance*. UNU Millennium Series. Tokyo, New York et Paris : United Nations University Press.
- The Economist*. 2002. « Accountability on Trial ». 23 mars.
- Tokman, Víctor E. et Guillermo O'Donnell, (sous la direction de) 1998. *Poverty and Inequality in Latin America : Issues and New Challenges*. Notre Dame, Indiana : University of Notre Dame Press.
- Transparency International. 2001. « Corruption Perceptions Index 2001 ». [http://www.transparency.org/cpi/index.html] Mai 2002.
- U.K. Department for International Development. 2000. Security Sector Reform and the Management of Defence Expenditure : High Risks for Donors, High Returns for Development. Compte-rendu d'un symposium international financé par le Department for International Development du Royaume-Uni. Londres.
- U.S. Bureau of Census. 1999. *Statistical Abstract of the United States 1999*. Washington, D.C. [http://www.census.gov/prod/www/statistical-abstract-us.html]. Avril 2002.
- U.S. Bureau of Justice Statistics. 1999. *National Criminal Victimization Survey 1999*. [http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/abstract/cvusst.htm]. Avril 2002.
- U.S. Department of State. Bureau of Arms Control. 2000. *World Military Expenditures and Arms Transfers 1998*. Washington, D.C. [http://www.state.gov/www/global/arms/bureau_ac/wmeat98/wmeat98.html]. Mars 2002.
- U.S. Institute of Peace. 2002. « Truth Commissions : Selected Commissions of Inquiry and Related Bodies ». [http://www.usip.org/library/tc/tc_coi.html]. Mars 2002.
- UAI (Union des associations internationales). 2000. *Annuaire des Organisations internationales 2000-2001*. Belgique.
- UE (Union européenne). 2002. « EU Commitments : Going Beyond the Monterrey Consensus ». Déclaration distribuée aux délégués, aux organisations non gouvernementales et aux médias lors de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, Monterrey, Mexique, 20 mars.
- UIP (Union interparlementaire). 1995. Les femmes dans les parlements 1945-1995 : Etude statistique mondiale. Genève.
- . 1998. Répertoire mondial des instances parlementaires pour les droits de l'homme. Genève.
- . 2000a. Politique : les femmes témoignent. Genève.
- . 2000b. Les femmes en politique, de 1945 à 2000. Genève.
- . 2001. « Les femmes dans les parlements nationaux — Statistiques antérieures ». [http://www.ipu.org/wmn-f/arc/classif121001.htm]. Mars 2002.
- . 2002. « Les femmes dans les parlements nationaux ». [http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm]. Avril 2002.
- . 2002a. Correspondance sur la date des dernières élections, les partis politiques représentés et la participation. Mars. Genève.
- . 2002b. *Base de données Parline*. [http://www.ipu.org/parline-f/parlinesearch.asp]. Mars 2002.
- . 2002c. « Les femmes dans les parlements nationaux ». [http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm]. Avril 2002.
- UNCCD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification). 2002. « The United Nations Convention to Combat Desertification : An Explanatory Leaflet ». [http://www.unccd.int/convention/text/leaflet.php]. Avril 2002.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1999a. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Avril. Paris.
- . 1999b. *Annuaire statistique 1999*. Paris. [http://www.uis.unesco.org/fr/stats/stats0.htm]. Avril 2002.
- . 2000. « Education For All : 2000 Assessment, Statistical Document ». [http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001204/120472e.pdf]. Avril 2002.
- . 2001. Correspondance sur les taux nets de scolarisation. Mars. Paris.
- . 2002. Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Institut des statistiques de l'UNESCO. Janvier. Montréal.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 1996. « Wars against Children ». [http://www.unicef.org/graca/]. Avril 2002.
- . 2002. *La situation des enfants dans le monde 2002*. Unicef. [http://www.unicef.org/french/sowc02]. Avril 2002.
- UNPAN (Réseau d'informations en ligne des Nations Unies pour les institutions régionales de renforcement des capacités en administration et finances publiques). 2002. « Global Survey on E-Government ». [http://www.unpan.org/egovernment2.asp]. Avril 2002.
- von Alemann, Ulrich. 2000. « The German Case ». Document rédigé pour un atelier organisé par *Transparency International* sur la corruption et le financement des partis politiques, octobre, La Pietra, Italie. [http://www.transparency.org/working_papers/thematic/german_paper.html]. Mai 2002.
- Wacziarg, Romain. 2000. « Human Capital and Democracy ». Stanford University, Stanford, Californie.
- Wallensteen, Peter et Margareta Sollenberg. 2000. « Armed Conflict, 1989-99 ». *Journal of Peace Research* 37 (5).
- Washington Office on Latin America. 2000 « Mexico Election Monitor 2000 ». Washington, D.C.
- Whaley, John. 2000. « Strengthening Legislative Capacity in Legislative-Executive Relations ». Paper 6. National Democratic Institute for International Affairs' Legislative Research Series 25. Washington, D.C.
- Willms, Douglas J. 1999. Inégalités en matière de capacités de lecture chez les jeunes au Canada et aux Etats-Unis. Statistique Canada, Monographie 89-552-MIF99006, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. Secrétariat national à l'alphabétisation/Développement des ressources humaines, Canada.
- Women's Environment and Development Organization. 2002. « Gender Breakdown of Boards of Directors at World Financial Institutions ». *News and Views* 15 (1).
- Working Group on E-Government in the Developing World. 2002. « Roadmap for E-Government in the Developing World ». Pacific Council on International Policy and Council on Foreign Relations, Los Angeles, Californie. [http://www.pacificcouncil.org/pdfs/e-gov.paper.f.pdf]. Avril 2002.
- Wulf, Herbert. 2000. Security Sector Reform in Developing Countries : An Analysis of the International Debate and Potential for Implementing Reforms with Recommendations for Technical Cooperation. Eschborn, Allemagne : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.
- Zadek, Simon. 2001. *Third Generation Corporate Citizenship : Public Policy and Business in Society*. Londres : Foreign Policy Centre.
- Zakaria, Fareed. 1997. « The Rise of Illiberal Democracy ». *Foreign Affairs* (novembre/décembre). [http://www.foreignaffairs.org/19971101faessay3809/fareed-zakaria/the-rise-of-illiberal-democracy.html]. Avril 2002.



INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain* 141

I. MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, ACCROÎTRE LES CHOIX . . .

- 1 Indicateur du développement humain 149
- 2 L'indicateur du développement humain en tendances 153
- 3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement 157
- 4 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays de l'OCDE, d'Europe centrale et orientale et de la CEI 160

II. . . . VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ . . .

- 5 Tendances démographiques 162
- 6 Engagements en faveur de la santé : accès, services et ressources 166
- 7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale 170
- 8 Survie : progrès et reculs 174

III. . . . ACQUÉRIR UN SAVOIR ET DES CONNAISSANCES . . .

- 9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques 178
- 10 Alphabétisation et scolarisation 182
- 11 Technologie : diffusion et création 186

IV. . . . ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES . . .

- 12 Paramètres économiques 190
- 13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation 194
- 14 Structure des échanges 198
- 15 Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD 202
- 16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette 203
- 17 Priorités dans les dépenses publiques 207
- 18 Chômage dans les pays de l'OCDE 211

V. . . . TOUT EN PRÉSERVANT POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR . . .

19 Energie et environnement 212

VI. . . . VIVRE À L'ABRI DE L'INSÉCURITÉ . . .

20 Sécurité : réfugiés et armements 216

21 Victimes de crimes et délits 220

VII. . . . ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

22 Indicateur sexospécifique du développement humain 222

23 Indicateur de la participation des femmes 226

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction 230

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique 234

26 Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes 238

27 Participation des femmes à la vie politique 239

VIII. TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme 243

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs 247

30 INDICATEURS ESSENTIELS RELATIFS AUX AUTRES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES 251

Note technique 1 : Calcul des indicateurs composites du développement humain 252

Note technique 2 : Evaluer les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire 259

Références statistiques 260

Définitions des termes statistiques 262

Classification des pays et territoires 269

Index des indicateurs 273

Pays et régions ayant publié des rapports sur le développement humain 276

Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain*

Ce rapport vise avant tout à évaluer l'état du développement humain dans le monde en se livrant chaque année à une analyse critique d'un nouveau thème. Il conjugue analyses thématiques de l'action des Etats et données nationales détaillées, en s'attachant en particulier aux conditions du bien-être humain. Il est donc loin de se limiter aux tendances économiques.

Les indicateurs utilisés reflètent la richesse des informations disponibles à l'échelle internationale. En tant qu'utilisateur de données, ce document reprend des informations qui ont été rassemblées grâce aux efforts collectifs d'un grand nombre d'individus et d'organismes. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* tient à remercier chaleureusement, pour leur collaboration, les nombreux organismes qui ont ainsi permis la publication des éléments les plus récents dont on dispose sur le développement humain (encadré 1).

Pour permettre la comparaison entre pays et entre périodes, tous les tableaux statistiques du rapport se fondent, dans la mesure du possible, sur des données normalisées à l'échelon international, qui ont été collectées et traitées par diverses organisations internationales ou, dans un petit nombre de cas, par d'autres organismes. Qu'elles aient obtenu ces données auprès de sources nationales ou dans le cadre de leurs propres enquêtes, ces instances s'attachent à harmoniser les définitions et les méthodes de collecte, afin de permettre une comparaison aussi poussée que possible entre les pays. Si les données qu'elles publient diffèrent parfois de celles diffusées par les sources nationales, c'est donc souvent du fait des corrections apportées par souci d'harmonisation. Dans quelques cas, pour les données qui ne sont pas disponibles auprès d'organisations internationales — en particulier concernant les indicateurs du développement humain — d'autres sources ont également été utilisées. Celles-ci sont clairement référencées dans les tableaux statistiques.

Quant au texte du rapport, il puise son inspiration à d'autres sources très variées — travaux de commande, documents publics, rapports nationaux sur le développement humain, rapports d'organisations internationales ou non gouverne-

mentales, articles de presse, publications scientifiques... Lorsque de telles informations sont utilisées dans les encadrés ou les tableaux de la partie texte, leur source est indiquée de manière succincte, les références précises étant rassemblées à la rubrique *Bibliographie*. En outre, pour chacun des chapitres, une note bibliographique précise quelles sont les principales sources et des notes rassemblées en fin de partie texte indiquent les sources d'informations chiffrées qui ne proviennent pas des tableaux statistiques du rapport.

TABLEAUX STATISTIQUES

Les tableaux statistiques figurant dans le rapport de cette année reflètent un effort permanent, depuis le premier ouvrage de cette série, pour publier les meilleures données disponibles et pour en améliorer la présentation et la transparence. Les tableaux ont notamment été simplifiés depuis quelques années, de façon à se concentrer sur les indicateurs les plus fiables, les plus significatifs et les plus propices aux comparaisons internationales.

A côté des indicateurs traditionnels, les auteurs de cet ouvrage se sont attachés à rendre compte, en fonction des possibilités, des innovations récentes concernant la mesure du développement humain. Un exemple : la mesure de la criminalité et de la délinquance. Les années précédentes, les ouvrages de cette série s'appuyaient sur des données établies à partir des actes déclarés à la police. Or, ces informations étaient fortement tributaires de l'appareil judiciaire et statistique des pays considérés. Aujourd'hui, en revanche, on dispose de plus en plus d'informations fondées directement sur la confrontation des individus avec la criminalité et la délinquance.

Ce rapport tient également compte des efforts statistiques nouveaux entrepris dans le domaine de l'emploi du temps et de l'alphabétisation fonctionnelle. Si les éditions des années précédentes ont déjà repris les informations émanant d'enquêtes sur l'utilisation ou l'emploi du temps, les améliorations récentes en termes de méthodologie et de couverture ont dégagé une profusion d'informations nouvelles. Celles-ci permettent aujourd'hui de

Principales sources des données utilisées dans le *Rapport mondial sur le développement humain*

En nous autorisant généreusement à utiliser leurs données, les organisations suivantes ont permis au *Rapport mondial sur le développement humain* de publier les précieuses statistiques relatives au développement humain qui figurent dans les tableaux indicateurs.

Banque mondiale. La Banque mondiale établit des statistiques sur les tendances économiques, ainsi que sur un large éventail d'autres indicateurs. Ses *Indicateurs du développement dans le monde* sont la source principale d'un certain nombre des indicateurs présentés dans ce rapport.

Bureau international du travail (BIT). Le BIT gère un vaste programme de publications statistiques, parmi lesquelles l'*Annuaire des statistiques du travail* constitue le recueil le plus complet des données sur la main-d'œuvre. Le BIT fournit des données sur l'emploi et les salaires, des projections sur les taux d'activité et des informations sur la ratification des conventions sur les droits des travailleurs.

Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique (CDIAC). Centre de collecte et d'analyse statistique dépendant du ministère de l'Énergie des États-Unis, le CDIAC se concentre sur l'effet de serre et les changements climatiques planétaires. C'est de lui que proviennent les données sur les émissions de dioxyde de carbone.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La CNUCED livre des statistiques sur les échanges et l'économie dans un grand nombre de ses publications, notamment le *Rapport sur l'investissement dans le monde*. Elle est aussi à l'origine des données sur les flux d'investissement communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes.

Division de la population des Nations Unies (UNPOP). Ce bureau spécialisé des Nations Unies établit des statistiques internationales sur les tendances démographiques. Le *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur deux de ses principales publications statistiques, *World Population Prospects* et *World Urbanization Prospects*, pour ses estimations et projections démographiques.

Division de statistique des Nations Unies. La Division de statistique des Nations Unies fournit une vaste palette d'indicateurs et de services statistiques. Elle contribue également à un grand nombre de séries statistiques communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'UNICEF s'attache au bien-être des enfants et publie un large éventail de données dans ce domaine. Le présent rapport fait une large utilisation des données provenant de sa publication intitulée *La Situation des enfants dans le monde*.

Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a mis en place un vaste programme d'élaboration et de compilation de statistiques sur les transactions financières internationales et les balances des paiements nationales. Une grande partie des données financières fournies au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par l'intermédiaire d'autres organismes proviennent du FMI.

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette institution spécialisée des Nations Unies fournit des données sur son domaine de compétence dans une publication intitulée *Refugees and Others of Concern to UNHCR: Statistical Overview* (disponible en anglais seulement).

Institut international d'études stratégiques (IESS). Ce centre indépendant de recherche, d'information et de réflexion sur les conflits et les aspects connexes exploite une importante base de données militaires. Les chiffres sur les forces armées sont tirés de sa publication intitulée *The Military Balance*.

Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Le SIPRI mène des recherches sur la paix et la sécurité dans le monde. Sa publication, intitulée *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security* (disponible en anglais seulement) est la source des données publiées par le

port mondial sur le développement humain sur les dépenses militaires et les livraisons d'armes.

Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Cet institut dépendant des Nations Unies effectue des recherches comparées à l'échelle internationale à l'intention du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Il fournit les données sur les victimes de la criminalité et de la délinquance.

Luxembourg Income Study (LIS). Ce programme de recherche commun à 25 pays se concentre sur les questions de pauvreté et d'action publique. Les estimations de la pauvreté monétaire dans un grand nombre de pays de l'OCDE proviennent de la *Luxembourg Income Study*.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'OCDE publie des données sur un ensemble de tendances socio-économiques dans ses pays membres, ainsi que sur les flux d'aide. Dans le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année, l'OCDE est à l'origine de statistiques sur l'aide, l'emploi et l'éducation.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO collecte, analyse et diffuse des informations et des données sur l'alimentation et l'agriculture dans le monde. C'est d'elle que proviennent les statistiques sur l'insécurité alimentaire.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cet organisme spécialisé des Nations Unies fournit les données du rapport sur l'enseignement, l'éducation et les questions connexes. Nous nous sommes pour cela inspirés de son *Annuaire statistique* et de différents *Rapports mondiaux sur l'éducation*, ainsi que d'informations communiquées directement par son Institut de statistique.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Organisme spécialisé des Nations Unies, l'OMPI œuvre à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle dans le monde entier, via différentes formes de coopération. Le rapport de cette année lui emprunte des statistiques sur les brevets et sujets connexes.

Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet organisme spécialisé tient à jour un grand nombre de séries statistiques sur les questions sanitaires. C'est de là que proviennent les indicateurs liés à la santé figurant dans le rapport.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA). Ce programme commun suit la propagation du virus VIH et du sida, et publie régulièrement un état de la situation. Son *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA* est la principale source d'informations du *Rapport mondial sur le développement humain* à ce sujet.

Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général (Section des traités des Nations Unies). Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* compile des informations sur la situation des principaux textes internationaux liés aux droits de l'homme en s'aidant de la base de données gérée par cette section des Nations Unies.

Union internationale des télécommunications (UIT). Cette institution spécialisée des Nations Unies tient à jour un large éventail de statistiques sur les moyens d'information et les communications. Les données révélatrices des tendances des communications sont extraites de sa base de données intitulée *Indicateurs des télécommunications mondiales*.

Union interparlementaire (UIP) Cette organisation fournit des données sur les tendances de la participation à la vie politique et sur les structures de la démocratie. Le *Rapport mondial sur le développement humain* fait appel à l'UIP pour les informations liées aux élections et à la représentation des femmes dans la vie politique.

dépasser les outils de mesure traditionnels — c'est-à-dire économiques —, pour se pencher sur la situation concrète et les conditions de vie de la population mondiale. Le rapport de cette année présente les premiers résultats de ces nouvelles enquêtes. Il reprend également les données provenant d'études consacrées au niveau d'alphabétisation fonctionnelle (c'est-à-dire l'inverse de l'illettrisme), permettant ainsi un examen plus approfondi de cette composante vitale du développement humain que ce n'était naguère le cas avec les enquêtes classiques relatives à l'illettrisme (encadré 2).

Cet ouvrage innove certes dans sa présentation des innovations concernant nombre d'aspects cruciaux du développement humain. Néanmoins, on commence à peine à s'attaquer aux problèmes de mesure qui se posent dans bien d'autres domaines. S'agissant du chômage, par exemple, les informa-

tions relatives aux pays en développement sont limitées par les difficultés d'appréhender la véritable situation de l'emploi (encadré 3). L'environnement pose le même type de difficultés de mesure, mais de considérables travaux sont en cours pour les surmonter. Il faut notamment citer à ce propos le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE), destiné à faciliter la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement durable (encadré 4).

LACUNES STATISTIQUES

Malgré ces grands progrès pour mesurer le développement humain, de nombreuses lacunes et problèmes demeurent. Beaucoup d'aspects du développement humain ne sont toujours pas couverts par des données suffisantes et suffisamment fiables. Les vides que l'on peut constater à maints

ENCADRÉ 2

Evaluer l'alphabétisation des adultes comme un ensemble

On s'est longtemps servi de la définition traditionnelle de l'alphabétisation pour classer les individus en deux catégories : ceux qui savaient lire et écrire, et les autres. On se fondait, pour cela, sur une simple question posée lors d'une enquête ou d'une étude statistique, ou sur le pourcentage d'adultes ayant fréquenté l'école pendant au moins quatre ans. L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) définit, elle, l'alphabétisation comme un ensemble, en fonction de l'aptitude à comprendre et à utiliser des informations imprimées dans les activités quotidiennes à la maison, au travail et dans la vie en société.

Cette première comparaison internationale consacrée, à l'échelle mondiale, à l'alphabétisation des adultes fait appel à la fois à des méthodes d'enquête auprès des ménages et à des évaluations du niveau d'instruction, ce qui lui permet de fournir des estimations comparables pour 24 pays. Cette enquête a été réalisée auprès d'adultes (âgés de 16 à 65 ans), à leur domicile. Il était demandé aux personnes interrogées d'accomplir un certain nombre d'actions courantes, en se servant de matériels existants, empruntés à un large éventail de contextes socioculturels. Les données des différents pays ont été ensuite compilées de manière à garantir la comparabilité des résultats entre pays de culture et de langue différentes et à neutraliser toutes les sources connues de biais statistique. L'EIAA est financée conjointement par Statistique Canada, par le centre américain de statistiques sur l'éducation (*US Centre for Education Statistics*) et par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'EIAA envisage l'alphabétisation selon trois échelles distinctes :

- *Compréhension de textes suivis* : connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans les textes dits suivis, tels que les éditoriaux, les articles d'information, les poèmes et les œuvres de fiction.
- *Compréhension de textes schématiques* : connaissances et compétences requises pour repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes : cartes, graphiques,

tableaux, bulletins de paye, demandes d'emploi, horaires de transport, etc.

- *Compréhension de textes au contenu quantitatif* : connaissances et compétences nécessaires à l'application des opérations arithmétiques à des nombres contenus dans les imprimés, par exemple pour établir le solde d'un compte-chèques, calculer un pourboire, remplir un bon de commande ou calculer l'intérêt d'un emprunt à partir d'une annonce publicitaire.

L'analyse des résultats de l'EIAA fait apparaître plusieurs faits saillants. Tout d'abord, le niveau et la répartition des compétences en question diffèrent fortement selon les pays. Ensuite, ces différences peuvent être attribuées à une poignée de facteurs sous-jacents, parmi lesquels les divergences internationales en termes de volume et de qualité de l'éducation de base. Les éléments disponibles laissent en outre à penser que plusieurs aspects de la vie adulte, notamment l'utilisation des compétences requises sur le lieu de travail ou à domicile, font évoluer ces compétences une fois que les individus ont quitté le système scolaire. Enfin, dans de nombreux pays, les paramètres relatifs à l'alphabétisation jouent un rôle considérable dans la répartition des opportunités économiques, en récompensant les compétences et en pénalisant leur manque ou leur absence. On trouvera une analyse exhaustive des données actuellement disponibles dans l'ouvrage référencé OCDE et Statistique Canada (2000).

L'EIAA a entrepris un nouveau cycle de collecte de données en 2002, afin de mieux comprendre l'influence des compétences liées à l'alphabétisation sur la situation économique des individus. Les pays participants sont l'Argentine, la Belgique (Flandres et Wallonie), les Bermudes, la Bolivie, le Canada, le Costa Rica, les États-Unis, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la République de Corée et la Suisse (pour plus d'informations, voir le site <http://nces.ed.gov/survey/all/index.asp>).

La proportion d'adultes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi est reprise dans l'indicateur de la pauvreté humaine dans certains pays de l'OCDE, présenté au tableau 4.

Source : D'après Murray, 2001.

Mesurer le chômage dans les pays en développement : les limites des statistiques du travail

Pour évaluer la situation et l'évolution des marchés du travail, on se fonde généralement sur le taux de chômage. Cependant, le pouvoir informatif et l'utilité de cet indicateur diffèrent selon les pays et les périodes. Ainsi, dans sa définition et avec les moyens de mesure actuels, le taux de chômage de nombreux pays en développement est inférieur à celui observé dans la zone OCDE, ce qui ne signifie nullement que les marchés du travail fonctionnent mieux dans les premiers. En effet, le chômage, défini comme un manque total de travail, n'est qu'une des manifestations des problèmes d'emploi que connaissent ces pays.

Le concept de chômage n'est donc pas toujours approprié dans les pays du tiers monde, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la plupart de ces pays ne disposent pas de programmes d'indemnisation : les individus qui se retrouvent sans emploi formel sont donc condamnés à se tourner vers le secteur informel pour assurer leur survie. Bien souvent, ces activités ne les occupent pas à plein temps ou ne génèrent pas un revenu suffisant pour vivre dignement. Ensuite, une part importante de la population active de ces pays exerce un travail indépendant. Lorsque les personnes concernées n'ont pas de travail, elles n'ont pas tendance à rechercher un emploi formel, mais plutôt à s'engager dans d'autres activités indépendantes, même si le revenu qui en découle peut être inférieur à celui qu'elles touchent habituellement. Enfin,

Source : BIT, 2002a.

le travail dans les communautés rurales est souvent organisé selon des règles traditionnelles : les tâches à accomplir sont réparties entre tous les bras disponibles, quitte à réduire le nombre d'heures moyen. De ce fait, pour décrire les difficultés du marché de l'emploi dans les pays en développement, on laisse souvent de côté le concept de chômage tel que mesuré habituellement pour parler de sous-emploi : manque partiel de travail, faible revenu du travail et sous-utilisation des compétences, associée à une faible productivité.

Depuis quelque temps, l'importance du sous-emploi est également reconnue dans les pays de l'OCDE et ceux d'Europe centrale et orientale et de la CEI, touchés par les licenciements et les réorganisations d'entreprises. Nombre de travailleurs de ces économies n'ont pas la possibilité d'exercer le type de travail correspondant à leurs aptitudes et à leurs attentes. Résultat : un travail moins productif, des heures moins nombreuses qu'il ne serait possible et souhaitable, avec, à la clef, l'expérience du chômage ou le départ de la population active.

Malgré la difficulté que présente la mesure de ces aspects du chômage, plus de 50 pays du globe collectent aujourd'hui des statistiques sur le sous-emploi. L'étape suivante consiste à compiler ces données et à bâtir une base de données internationale les concernant.

endroits des tableaux statistiques montrent l'urgence d'améliorer à la fois le volume et la qualité de ces statistiques.

L'exemple le plus criant de ces difficultés est sans doute le nombre considérable de pays pour lesquels il a été impossible de calculer l'indicateur du développement humain (IDH). L'objectif est ici de prendre en compte tous les Etats membres des Nations Unies, ainsi que Hong-Kong (région administrative spéciale de la Chine) et la Suisse. Cependant, le manque de données fiables nous a contraint, cette année, à exclure 18 pays du calcul de l'IDH, et donc des principaux tableaux statistiques. Les grands indicateurs disponibles pour ce groupe sont repris au tableau 30.

Nombreux sont les maillons de la chaîne qui part du mesurage d'un concept pour aboutir à la vérification des statistiques à l'échelle internationale. Et il est bien difficile de renforcer ces maillons lorsqu'ils sont faibles. Cependant, on s'accorde à reconnaître qu'il est essentiel d'améliorer les ressources statistiques nationales et de consacrer à cet objectif des moyens financiers et politiques à l'échelon national et international. Il est tout aussi vital d'étoffer les liens entre statistiques nationales et internationales. Car souvent, des données sont disponibles à l'échelon des pays, mais pas des

groupes de pays. On s'attaque actuellement à ce problème. Concernant l'enseignement, par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a mis en place des ateliers pour former le personnel d'offices statistiques nationaux du monde entier aux exigences de la collecte de données internationale. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont manifestement nécessaires, à l'intérieur des pays comme à l'échelon international.

DONNÉES UTILISÉES DANS L'INDICATEUR DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'indicateur du développement humain (IDH) est calculé à partir des données internationales disponibles lors de l'élaboration du rapport. Pour qu'un pays soit pris en compte dans la détermination de cet indicateur, il faudrait, dans l'idéal, que les offices statistiques internationaux compétents soient en mesure de fournir des données pour chacun des quatre éléments de cet indicateur. Si, toutefois, des chiffres ne sont pas disponibles pour l'un de ces éléments, le pays considéré reste pris en compte dès lors qu'il est possible d'obtenir, auprès d'une autre source, une estimation raisonnable pour cet aspect manquant.

Comment prendre en compte l'environnement

Les stratégies de développement durable s'appuient sur des informations relatives à l'interaction entre économie et environnement. Ces données sont nécessaires pour mesurer les progrès accomplis en direction des objectifs environnementaux, évaluer les stratégies de développement concurrentes et mettre au point des outils de politique environnementale.

C'est en réponse à ces besoins qu'a été créé le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE). Ce système, qui s'appuie sur la version révisée du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (ONU, 1993), a pour objet de rassembler dans un cadre commun des informations ayant trait à l'économie et à l'environnement. Il s'agit de mesurer la contribution de l'environnement à l'économie, ainsi que l'impact de celle-ci sur celui-là. Au début des années quatre-vingt-dix, plusieurs pays — développés ou en développement — ont commencé de le mettre en œuvre. En 1994, le Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement a été constitué pour leur permettre de partager leur expérience dans l'élaboration et l'utilisation concrète de comptes environnementaux.

Le SCEE fournit aux décideurs des indicateurs et des statistiques descriptives nécessaires pour appréhender les interactions entre environnement et économie. C'est aussi une base de données utile pour la planification stratégique et l'analyse des décisions. A ce titre, il sert à identifier des trajectoires de développement plus durable. Le SCEE renforce donc l'efficacité des pouvoirs publics dans la formulation des décisions économiques et le suivi de leurs conséquences, dans la mise en œuvre des réglementations environnementales et des stratégies de gestion des ressources et dans l'utilisation de la fiscalité et des subventions. Parce qu'il constitue un système transparent d'information sur la relation entre activités humaines et environnement, il favorise le dialogue entre les différentes parties prenantes.

Le SCEE vise à mesurer systématiquement les interactions entre économie et écologie. C'est une avancée majeure vers la normalisation et l'harmonisation des concepts et des définitions dans ce domaine. Il comporte quatre éléments :

- *Comptes du patrimoine naturel.* Ces comptes enregistrent les stocks de ressources naturelles — sols, poissons, forêts, eaux, minéraux, par exemple —, ainsi que leurs variations. Ils permettent ainsi un suivi plus efficace du patrimoine national. On peut également y recourir pour calculer différents indicateurs : valeur totale du capital naturel ou coût économique de l'épuisement des ressources naturelles, par exemple.
- *Comptes de flux concernant la pollution, l'énergie et les matières premières.* Ces postes comptables rensei-

gnent, à l'échelle des branches d'activité, sur l'utilisation de l'énergie et des matières premières comme facteurs de production et sur la formation de polluants et de déchets solides. Ils débouchent sur des indicateurs d'efficacité pour l'environnement ou d'intensité de pollution et d'utilisation de matières, qui servent à évaluer les pressions sur l'environnement et les différentes solutions envisageables pour réduire ces dernières.

- *Comptes de protection de l'environnement et de dépenses de gestion des ressources.* Il s'agit d'identifier les dépenses consacrées par l'industrie, l'Etat et les ménages pour protéger l'environnement ou gérer les ressources naturelles. On peut y faire appel pour chiffrer l'incidence économique de la réglementation environnementale, ainsi que l'impact de celle-ci sur la réduction de la pollution.

- *Chiffrage des flux non marchands et des agrégats ajustés en fonction des considérations écologiques.* Cette composante rassemble des techniques d'évaluation des aspects non marchands, ainsi que leurs perspectives d'utilisation pour répondre à des questions spécifiques concernant l'action publique. Elle traite du calcul de plusieurs agrégats macro-économiques, corrigés en fonction des coûts qu'entraînent l'épuisement des ressources et la dégradation de l'environnement, en s'attachant aux avantages et inconvénients y afférents.

Un nombre croissant de pays de l'OCDE et en développement se sont lancés dans la comptabilité environnementale, pour compiler différents aspects selon leurs préoccupations et leurs priorités. Les pays riches en ressources créent bien souvent des comptes de patrimoine dans l'optique d'une meilleure gestion de leurs ressources naturelles. Ceux dans lesquels la pollution représente une préoccupation majeure recourent à des comptes de flux matériels, souvent associés à des comptes de protection de l'environnement, afin d'analyser l'impact des modes de consommation et de production sur l'environnement, et celui des dépenses consacrées à l'environnement sur la réduction des émissions.

Les projets pilotes montrent que certains des éléments du SCEE peuvent être compilés à partir des informations existantes provenant de différentes sources. Ces opérations ont permis d'identifier des lacunes et des incohérences et, partant, d'améliorer à la fois les données environnementales et économiques. Les résultats sont d'ores et déjà utilisés par les organismes publics de planification pour définir des mesures, et par les organisations non gouvernementales et le monde universitaire dans des activités de défense de l'environnement.

Sources : Division de statistique des Nations Unies, d'après Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement, 2002, et Division de statistique des Nations Unies et PNUE, 2000.

Suite aux modifications intervenues au fil du temps dans la collecte des données et la méthodologie, les valeurs de l'IDH, ainsi que les classements qui en découlent, ne sont pas comparables d'une édition du *Rapport mondial sur le dévelop-*

pement humain à l'autre. Cette année, le tableau statistique 2 permet de comparer les tendances de l'IDH établies à partir de données et d'une méthodologie harmonisées.

Les estimations de l'espérance de vie mentionnées dans ce rapport proviennent de la version 2000 de la base de données *World Population Prospects*, concernant les perspectives démographiques mondiales (ONU, 2001). Responsable de cette base de données, la Division de la population des Nations Unies établit deux fois par an des estimations et projections démographiques pour le monde entier. Des corrections significatives ont été apportées dans la version de 2000, afin de mieux rendre compte de l'impact démographique du VIH et du sida. Cette pandémie est en effet responsable d'un recul substantiel de l'espérance de vie dans un certain nombre de pays, en particulier en Afrique subsaharienne.

Les estimations de l'espérance de vie publiées par la Division de la population des Nations Unies sont des moyennes quinquennales. Celles pour 2000 figurant au tableau 1 (calcul de l'IDH) ont été obtenues par interpolation linéaire à partir de ces moyennes. Tandis que l'indicateur du développement humain nécessite des estimations annuelles, d'autres tableaux reprenant des données de même nature, tels que celui sur les chances de survie (tableau 8) présentent les moyennes quinquennales sans modification. Enfin, les estimations postérieures à 2000 découlent de projections établies en fonction des évolutions moyennes.

ALPHABÉTISATION DES ADULTES

Les taux d'alphabétisation des adultes figurant dans le présent rapport découlent d'estimations et de projections provenant de l'évaluation de l'alphabétisation publiée par l'UNESCO en janvier 2002. Ces calculs se fondent sur des éléments démographiques tirés de la version 1998 de la base de données *World Population Prospects* (ONU, 1998) et sur des statistiques relatives à l'alphabétisation fournies par les recensements nationaux. Les procédures d'estimation ont également été affinées.

TAUX BRUT DE SCOLARISATION COMBINÉ

Les taux bruts de scolarisation combinés pour 1999 repris dans le présent document découlent d'estimations provisoires de l'UNESCO reposant, là aussi, sur la version 1998 des estimations et projections démographiques. Le taux brut de scolarisation pour chaque niveau est défini comme le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à ce niveau d'enseignement et la population totale du groupe d'âge correspondant. Ce calcul est donc tributaire, d'une part, des estimations établies par la

Division de la population des Nations Unies pour les différentes classes d'âge et les deux sexes et, d'autre part, de la méthodologie utilisée et de la période considérée par les registres administratifs, les recensements et les enquêtes menées dans le secteur de l'éducation à l'échelon national. Par ailleurs, l'UNESCO révisé périodiquement les méthodes d'établissement de ses propres estimations et projections relatives à la scolarisation.

Les taux bruts de scolarisation peuvent au demeurant masquer d'importants écarts entre pays du fait de différences dans les classes d'âge correspondant à un niveau d'enseignement et dans la durée de la scolarisation. D'autres distorsions peuvent en outre provenir, par exemple, des redoublements. Pour le calcul de l'IDH, le taux *net* de scolarisation, déterminé en fonction de l'âge, année par année, serait mieux à même de représenter l'accès au savoir. En effet, parce qu'il ne mesure les taux d'inscription que pour un groupe d'âge particulier à la fois, il serait d'une synthèse plus aisée et plus fiable, ce qui faciliterait les comparaisons internationales. Malheureusement, ces données nettes sont disponibles pour trop peu de pays pour pouvoir être utilisées dans le calcul de l'IDH.

PIB PAR HABITANT (EN PPA)

Les données relatives au PIB par habitant utilisées dans le calcul de l'IDH sont fournies par la Banque mondiale. Elles se fondent sur les taux de change exprimés à parité de pouvoir d'achat (PPA) et sur les enquêtes les plus récentes du Programme de comparaison internationale (PCI). Ces dernières couvrent 118 pays, soit plus qu'aucune des précédentes. La Banque mondiale établit également des estimations selon la même méthode pour 44 autres pays et territoires.

Les enquêtes en question ont été effectuées région par région. Sachant que les données en découlant sont exprimées en unités de compte différentes et qu'elles peuvent s'appuyer sur des classifications ou des formules d'agrégation différentes, elles ne sont pas rigoureusement comparables d'une région à l'autre. Les statistiques de prix et de dépenses provenant de ces enquêtes régionales ont été fusionnées sur la base d'un programme de classification normalisé destiné à assurer la comparabilité internationale des données à parité de pouvoir d'achat (encadré 5). L'année de base pour ces données en PPA est 1996. Les données relatives à 2000 (année de référence) ont donc été extrapolées à partir des variations relatives des prix sur ces deux années entre chaque pays et les États-Unis, pays de référence pour les calculs en PPA. Pour les pays qui ne sont pas directement couverts par les travaux de la Banque mondiale, nous avons utilisé les estima-

A quoi servent les parités de pouvoir d'achat ?

Pour qu'il soit possible de les comparer d'un pays à l'autre, les statistiques économiques doivent être converties en une unité de compte commune. A la différence des taux de change classiques, les taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA) intègrent à cette conversion les écarts de prix entre les pays. Ces différences sont donc neutralisées, ce qui facilite la comparaison des niveaux réels de revenu, de pauvreté, d'inégalité et de dépenses.

Nul ne peut donc contester les avantages théoriques des PPA. Cependant, un certain nombre de problèmes pratiques demeurent. Ainsi, la Banque mondiale ne compile directement des données en PPA que pour 118 des quelque 220 entités politiques nationales que compte la planète. Pour le cas des pays pour lesquels les PPA ne sont pas établies directement, on procède par des calculs de régression économétriques. Cette approche part du principe que les caractéristiques et les relations économiques généralement observées dans les pays considérés directement s'appliquent également aux autres. Même si cette hypothèse n'est pas toujours confirmée par les faits, on estime que les relations économiques fondamentales sont

Source : Ward, 2001.

globalement valables et peuvent donc être associées à des variables observées indépendamment dans les pays laissés de côté par la Banque mondiale.

La complexité de la collecte d'informations, ainsi que la nécessité d'établir une cohérence entre les pays à l'échelle mondiale, mais aussi régionale, entraînent par ailleurs un certain nombre de problèmes de présentation des données, et ont en outre, par le passé, été responsables de temps de latence considérables entre l'observation et la publication des résultats exprimés en PPA. De ce fait, certains pays et organisations internationales s'abstiennent encore de les utiliser dans leurs décisions concrètes, même s'ils y recourent abondamment dans leurs analyses.

L'importance que revêtent les PPA dans l'analyse économique n'en souligne pas moins la nécessité d'améliorer la qualité de ces données. Cet effort suppose un soutien à la fois institutionnel et financier. C'est ainsi que la Banque mondiale a lancé une initiative, en coopération avec Eurostat et avec l'OCDE, pour progresser encore dans la qualité et la disponibilité de ces parités de pouvoir d'achat.

tions des PPA figurant dans la version 6 des *Penn World Tables* (Aten, Heston et Summers, 2001).

DONNÉES, MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Nous avons ramené à deux ans l'écart entre la date de référence de la plupart des grands indicateurs et l'année de publication de ce rapport. Toutes les sources de données utilisées dans les tableaux statistiques ont été clairement référencées. Lorsqu'un organisme publie des données collectées auprès d'une autre source, l'une et l'autre sources sont indiquées dans les notes situées en bas de chaque tableau. Cependant, lorsque des offices statistiques internationaux s'inspirent des travaux d'un grand nombre d'autres contributeurs, seule la publication finale est mentionnée. Tous les calculs effectués par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* renvoient en outre aux sources des données originales, ce qui garantit une reproductibilité aisée. Les indicateurs pour lesquels existent des définitions succinctes et parlantes figurent dans la partie *Définitions des termes statistiques*.

CLASSIFICATION DES PAYS

Les tableaux statistiques couvrent les Etats membres des Nations Unies, ainsi que Hong-Kong (Chine, RAS) et la Suisse. Les pays du globe sont envisagés selon quatre modes de classement : par grands groupes à l'échelle mondiale, par région ainsi qu'en

fonction du niveau de développement humain et du revenu (voir la *Classification des pays et territoires*). Ces classements ne constituent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par un pays ou une région particulière dans le processus de développement. Ils sont simplement utilisés par différentes organisations pour des raisons pratiques. Enfin, le terme *pays*, lorsqu'il est utilisé dans le corps du texte ou dans les tableaux, peut le cas échéant désigner un territoire ou une subdivision géographique.

Grands groupes mondiaux. Les trois grands ensembles mondiaux considérés sont les suivants : pays en développement, Europe centrale et orientale et CEI, et OCDE. Un pays peut, dans les faits, appartenir à un ou plusieurs de ces ensembles (remplacer le groupe OCDE par la subdivision Pays de l'OCDE à revenu élevé déboucherait en revanche sur des groupes qui s'excluent mutuellement ; voir la partie *Classification des pays et territoires*). Enfin, sauf indication contraire, la catégorie *Monde* renvoie aux 173 pays pris en compte dans les principaux tableaux statistiques.

Classifications régionales. Le groupe des pays en développement est par ailleurs subdivisé en six régions : Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes (y compris le Mexique), Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud, Europe du Sud et pays arabes. Cette classification correspond à l'organisation des bureaux régionaux du PNUD. Il faut ajouter un autre ensemble : celui des *pays les moins avancés*, défini par les Nations Unies (CNUCED, 2001).

Classification par niveau de développement humain. Les pays du globe sont ici regroupés en trois catégories, selon leur niveau de développement humain : les pays à développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800), ceux à développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799) et ceux à faible développement humain (IDH inférieur à 0,500).

Classification par niveau de revenu. Tous les pays sont en outre répartis par niveau de revenu, selon la classification de la Banque mondiale : revenu élevé (PIB par habitant supérieur ou égal à 9 266 dollars en 2000), revenu intermédiaire (de 756 à 9 265 dollars) et revenu faible (jusqu'à 755 dollars).

DONNÉES SYNTHÉTIQUES ET TAUX DE CROISSANCE

Données synthétiques. Des données synthétiques sont présentées à la fin de la plupart des tableaux, pour les différentes classifications mentionnées ci-dessus. Celles représentant un total pour l'ensemble de la rubrique concernée (la population, par exemple) sont repérées par un T. En raison des arrondissements, la somme des données synthétiques des sous-groupes ne correspond pas toujours au total mondial. Dans tous les autres cas, il s'agit de moyennes pondérées.

En règle générale, nous ne mentionnons de résultat synthétique pour une rubrique que lorsque des données sont disponibles pour au moins les deux tiers des pays et représentent au moins les deux tiers de la grandeur considérée. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* se refuse à ajouter des données manquantes pour procéder à ses agrégations. En conséquence, et sauf indication contraire, la valeur synthétique indiquée pour chaque classification correspond uniquement aux pays pour lesquels des données sont disponibles, concerne l'année ou la période mentionnée et ne fait référence qu'à des données émanant de la principale source citée. Aucun chiffre synthétique n'est indiqué lorsque nous ne disposons pas de procédures de pondération appropriées.

Les agrégats concernant les indices, les taux de croissance et les variations des indicateurs dans le temps tiennent compte uniquement des pays pour lesquels nous disposons de données à toutes les dates considérées. Dans la catégorie *Monde*, qui renvoie seulement aux 173 pays des tableaux statistiques (sauf indication contraire), il arrive qu'aucun chiffre synthétique ne soit indiqué, lorsque les informations correspondantes font défaut pour une ou plusieurs régions.

Les données synthétiques figurant dans le *Rapport mondial sur le développement humain* ne

coïncident pas toujours avec celles d'autres publications, du fait de différences dans la classification des pays ou la méthodologie choisie. Certaines sont calculées par l'office statistique qui en a assuré la collecte. Il en est alors fait référence dans les notes.

Taux de croissance. Les taux de croissance sur plusieurs années prennent la forme d'un taux de variation annuel moyen. Dans le calcul de ces taux par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, seule la première et la dernière année sont prises en compte. Les taux de croissance entre deux années consécutives sont quant à eux exprimés sous la forme d'un pourcentage de variation annuel.

PRÉSENTATION

Dans les tableaux statistiques, les pays et les territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Pour situer un pays dans ces tableaux, le lecteur est invité à consulter la *Liste alphabétique des pays et territoires* (sur le rabat de couverture), qui indique le classement de chacun d'entre eux selon l'IDH.

Une indication succincte de chaque source figure en bas de chaque tableau, et renvoie aux sources détaillées de la partie *Références statistiques principales*, qui suit les tableaux statistiques et les notes techniques. La plupart des indicateurs sont définis dans la partie *Définitions des termes statistiques*. Toutes les autres informations nécessaires sont données dans les notes figurant en bas de chaque tableau.

Faute de données comparables, tous les pays n'ont pas pu être intégrés dans les tableaux statistiques. Un tableau séparé présente, nous l'avons vu, les paramètres essentiels du développement humain pour les Etats membres des Nations Unies non pris en compte dans le reste de cette partie statistique (tableau 30).

En l'absence des mentions *valeur annuelle*, *taux annuel* ou *taux de croissance*, un tiret placé entre deux années indique que les données ont été recueillies durant l'une des années mentionnées : 1995-2000, par exemple. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des années en question : 1997/99, par exemple. Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

..	Donnée non disponible
(.)	Moins de la moitié de l'unité indiquée
<	Inférieur à
-	Non pertinent
T	Total

1 Indicateur du développement humain

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance (années) 2000	Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de plus de 15 ans) 2000	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) ^b 1999	PIB par habitant (PPA) 2000	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 2000	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c	
	Développement humain élevé									
1	Norvège	78,5	.. ^d	97	29 918	0,89	0,98	0,95	0,942	2
2	Suède	79,7	.. ^d	101 ^e	24 277	0,91	0,99	0,92	0,941	15
3	Canada	78,8	.. ^d	97	27 840	0,90	0,98	0,94	0,940	4
4	Belgique	78,4	.. ^d	109 ^e	27 178	0,89	0,99	0,94	0,939	5
5	Australie	78,9	.. ^d	116 ^e	25 693	0,90	0,99	0,93	0,939	7
6	Etats-Unis	77,0	.. ^d	95	34 142	0,87	0,98	0,97	0,939	-4
7	Islande	79,2	.. ^d	89	29 581	0,90	0,96	0,95	0,936	-2
8	Pays-Bas	78,1	.. ^d	102 ^e	25 657	0,89	0,99	0,93	0,935	5
9	Japon	81,0	.. ^d	82	26 755	0,93	0,93	0,93	0,933	2
10	Finlande	77,6	.. ^d	103 ^e	24 996	0,88	0,99	0,92	0,930	6
11	Suisse	78,9	.. ^d	84	28 769	0,90	0,94	0,94	0,928	-5
12	France	78,6	.. ^d	94	24 223	0,89	0,97	0,92	0,928	6
13	Royaume-Uni	77,7	.. ^d	106 ^e	23 509	0,88	0,99	0,91	0,928	7
14	Danemark	76,2	.. ^d	97	27 627	0,85	0,98	0,94	0,926	-6
15	Autriche	78,1	.. ^d	90	26 765	0,89	0,96	0,93	0,926	-5
16	Luxembourg	77,4	.. ^d	72 ^f	50 061 ^g	0,87	0,90	1,00	0,925	-15
17	Allemagne	77,7	.. ^d	94	25 103	0,88	0,97	0,92	0,925	-2
18	Irlande	76,6	.. ^d	91	29 866	0,86	0,96	0,95	0,925	-14
19	Nouvelle-Zélande	77,6	.. ^d	99	20 070	0,88	0,99	0,88	0,917	5
20	Italie	78,5	98,4	84	23 626	0,89	0,94	0,91	0,913	-1
21	Espagne	78,5	97,6	95	19 472	0,89	0,97	0,88	0,913	4
22	Israël	78,7	94,6	83	20 131	0,90	0,91	0,89	0,896	1
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	79,5	93,5	63	25 153	0,91	0,83	0,92	0,888	-9
24	Grèce	78,2	97,2	81	16 501	0,89	0,92	0,85	0,885	10
25	Singapour	77,6	92,3	75	23 356	0,88	0,87	0,91	0,885	-4
26	Chypre	78,0	97,1	68 ^h	20 824	0,88	0,88	0,89	0,883	-4
27	Corée, Rép. de	74,9	97,8	90	17 380	0,83	0,95	0,86	0,882	1
28	Portugal	75,7	92,2	96	17 290	0,84	0,94	0,86	0,880	2
29	Slovénie	75,5	99,6 ^d	83	17 367	0,84	0,94	0,86	0,879	0
30	Malte	78,0	92,0	80	17 273	0,88	0,88	0,86	0,875	1
31	Barbade	76,8	98,0 ^{i,j}	77	15 494	0,86	0,91	0,84	0,871	5
32	Brunéi Darussalam	75,9	91,5	76	16 779 ^k	0,85	0,86	0,86	0,856	1
33	République tchèque	74,9	.. ^d	70	13 991	0,83	0,89	0,82	0,849	6
34	Argentine	73,4	96,8	83	12 377	0,81	0,92	0,80	0,844	10
35	Hongrie	71,3	99,3 ^d	81	12 416	0,77	0,93	0,80	0,835	8
36	Slovaquie	73,3	100,0 ^{d,i,j}	76	11 243	0,80	0,91	0,79	0,835	10
37	Pologne	73,3	99,7 ^d	84	9 051	0,81	0,94	0,75	0,833	16
38	Chili	75,3	95,8	78	9 417	0,84	0,90	0,76	0,831	12
39	Bahreïn	73,3	87,6	80	15 084 ^l	0,81	0,85	0,84	0,831	-2
40	Uruguay	74,4	97,7	79	9 035	0,82	0,92	0,75	0,831	14
41	Bahamas	69,2	95,4	74	17 012	0,74	0,88	0,86	0,826	-9
42	Estonie	70,6	99,8 ^{d,m}	86	10 066	0,76	0,95	0,77	0,826	6
43	Costa Rica	76,4	95,6	67	8 650	0,86	0,86	0,74	0,820	14
44	Saint-Kitts-et-Nevis	70,0 ⁿ	97,8 ⁿ	70 ⁿ	12 510	0,75	0,89	0,81	0,814	-3
45	Koweït	76,2	82,0	59	15 799	0,85	0,74	0,84	0,813	-10
46	Emirats arabes unis	75,0	76,3	68	17 935 ^k	0,83	0,74	0,87	0,812	-19
47	Seychelles	72,7 ^o	88,0 ^{i,j}	.. ^p	12 508 ^{k,q}	0,80	0,83	0,81	0,811	-5
48	Croatie	73,8	98,3	68	8 091	0,81	0,88	0,73	0,809	11
49	Lituanie	72,1	99,6 ^d	80	7 106	0,78	0,93	0,71	0,808	16
50	Trinité-et-Tobago	74,3	93,8	65	8 964	0,82	0,84	0,75	0,805	6

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance (années) 2000	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur)	PIB par habitant (PPA) 2000	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 2000	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c
		(% de la pop. de plus de 15 ans) 2000	(%) ^b 1999						
51 Qatar	69,6	81,2	75	18 789 ^{q,r}	0,74	0,79	0,87	0,803	-25
52 Antigua-et-Barbuda	73,9 ⁿ	86,6 ⁿ	69 ⁿ	10 541	0,82	0,81	0,78	0,800	-5
53 Lettonie	70,4	99,8 ^d	82	7 045	0,76	0,93	0,71	0,800	13
Développement humain moyen									
54 Mexique	72,6	91,4	71	9 023	0,79	0,84	0,75	0,796	1
55 Cuba	76,0	96,7	76	.. ^s	0,85	0,90	0,64	0,795	35
56 Bélarus	68,5	99,6 ^d	77	7 544	0,73	0,92	0,72	0,788	7
57 Panama	74,0	91,9	74	6 000	0,82	0,86	0,68	0,787	18
58 Belize	74,0	93,2	73	5 606	0,82	0,86	0,67	0,784	24
59 Malaisie	72,5	87,5	66	9 068	0,79	0,80	0,75	0,782	-7
60 Russie, Féd. de	66,1	99,6 ^d	78	8 377	0,68	0,92	0,74	0,781	-2
61 Dominique	72,9 ⁿ	96,4 ⁿ	65 ⁿ	5 880	0,80	0,86	0,68	0,779	16
62 Bulgarie	70,8	98,4	72	5 710	0,76	0,90	0,68	0,779	18
63 Roumanie	69,8	98,1	69	6 423	0,75	0,88	0,69	0,775	6
64 Jamahiriya arabe libyenne	70,5	80,0	92	7 570 ^{q,r}	0,76	0,84	0,72	0,773	-2
65 Macédoine, ARYM	73,1	94,0 ^{l,t}	70	5 086	0,80	0,86	0,66	0,772	20
66 Sainte-Lucie	73,4	90,2 ⁿ	70 ⁿ	5 703	0,81	0,83	0,67	0,772	15
67 Maurice	71,3	84,5	63	10 017	0,77	0,77	0,77	0,772	-18
68 Colombie	71,2	91,7	73	6 248	0,77	0,85	0,69	0,772	4
69 Venezuela	72,9	92,6	65	5 794	0,80	0,83	0,68	0,770	10
70 Thaïlande	70,2	95,5	60	6 402	0,75	0,84	0,69	0,762	0
71 Arabie saoudite	71,6	76,3	61	11 367	0,78	0,71	0,79	0,759	-26
72 Fidji	69,1	92,9	83	4 668	0,73	0,90	0,64	0,758	17
73 Brésil	67,7	85,2	80	7 625	0,71	0,83	0,72	0,757	-13
74 Suriname	70,6	94,0 ^{l,j}	82	3 799	0,76	0,90	0,61	0,756	29
75 Liban	73,1	86,0	78	4 308	0,80	0,83	0,63	0,755	20
76 Arménie	72,9	98,4	80	2 559	0,80	0,92	0,54	0,754	41
77 Philippines	69,3	95,3	82	3 971	0,74	0,91	0,61	0,754	20
78 Oman	71,0	71,7	58	13 356 ^{q,r}	0,77	0,67	0,82	0,751	-38
79 Kazakhstan	64,6	98,0 ^{l,j}	77	5 871	0,66	0,91	0,68	0,750	-1
80 Ukraine	68,1	99,6 ^d	77	3 816	0,72	0,92	0,61	0,748	22
81 Géorgie	73,2	100,0 ^{d,l,j}	70	2 664	0,80	0,89	0,55	0,748	34
82 Pérou	68,8	89,9	80	4 799	0,73	0,87	0,65	0,747	6
83 Grenade	65,3 ⁿ	94,4 ⁿ	65 ⁿ	7 580	0,67	0,85	0,72	0,747	-22
84 Maldives	66,5	96,7	77	4 485	0,69	0,90	0,63	0,743	9
85 Turquie	69,8	85,1	62	6 974	0,75	0,77	0,71	0,742	-18
86 Jamaïque	75,3	86,9	62	3 639	0,84	0,79	0,60	0,742	18
87 Turkménistan	66,2	98,0 ^{l,t}	81	3 956	0,69	0,92	0,61	0,741	13
88 Azerbaïdjan	71,6	97,0 ^{l,j}	71	2 936	0,78	0,88	0,56	0,741	24
89 Sri Lanka	72,1	91,6	70	3 530	0,79	0,84	0,59	0,741	19
90 Paraguay	70,1	93,3	64	4 426	0,75	0,83	0,63	0,740	4
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	69,6 ⁿ	88,9 ⁿ	58 ⁿ	5 555	0,74	0,79	0,67	0,733	-8
92 Albanie	73,2	84,7	71	3 506	0,80	0,80	0,59	0,733	17
93 Equateur	70,0	91,6	77	3 203	0,75	0,87	0,58	0,732	17
94 Rép. dominicaine	67,1	83,6	72	6 033	0,70	0,80	0,68	0,727	-20
95 Ouzbékistan	69,0	99,2 ^d	76	2 441	0,73	0,91	0,53	0,727	24
96 Chine	70,5	84,1	73	3 976	0,76	0,80	0,61	0,726	0
97 Tunisie	70,2	71,0	74	6 363	0,75	0,72	0,69	0,722	-26
98 Iran, Rép. islamique d'	68,9	76,3	73	5 884	0,73	0,75	0,68	0,721	-22
99 Jordanie	70,3	89,7	55	3 966	0,76	0,78	0,61	0,717	-1
100 Cap-Vert	69,7	73,8	77	4 863	0,75	0,75	0,65	0,715	-13

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance (années) 2000	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur)	PIB par habitant (PPA) 2000	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 2000	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c	
		(% de la pop. de plus de 15 ans) 2000	(%) ^b 1999							
101	Samoa	69,2	80,2	65	5 041	0,74	0,75	0,65	0,715	-15
102	Kirghizistan	67,8	97,0 ^{ij}	68	2 711	0,71	0,87	0,55	0,712	12
103	Guyana	63,0	98,5	66	3 963	0,63	0,88	0,61	0,708	-4
104	El Salvador	69,7	78,7	63	4 497	0,75	0,74	0,64	0,706	-13
105	Moldova, Rép. de	66,6	98,9	72	2 109	0,69	0,90	0,51	0,701	21
106	Algérie	69,6	66,7	72	5 308	0,74	0,69	0,66	0,697	-22
107	Afrique du Sud	52,1	85,3	93	9 401	0,45	0,88	0,76	0,695	-56
108	Rép. arabe syrienne	71,2	74,4	63	3 556	0,77	0,71	0,60	0,691	-2
109	Viet Nam	68,2	93,4	67	1 996	0,72	0,84	0,50	0,688	19
110	Indonésie	66,2	86,9	65	3 043	0,69	0,79	0,57	0,684	1
111	Guinée équatoriale	51,0	83,2	64	15 073	0,43	0,77	0,84	0,679	-73
112	Tadjikistan	67,6	99,2 ^d	67	1 152	0,71	0,88	0,41	0,667	39
113	Mongolie	62,9	98,9	58	1 783	0,63	0,85	0,48	0,655	21
114	Bolivie	62,4	85,5	70	2 424	0,62	0,80	0,53	0,653	6
115	Egypte	67,3	55,3	76	3 635	0,70	0,62	0,60	0,642	-10
116	Honduras	65,7	74,6	61	2 453	0,68	0,70	0,53	0,638	2
117	Gabon	52,7	71,0 ^{ij}	86	6 237	0,46	0,76	0,69	0,637	-44
118	Nicaragua	68,4	66,5	63	2 366	0,72	0,65	0,53	0,635	4
119	Sao Tomé-et-Principe	65,1 ^u	83,1 ^o	58 ^o	1 792 ^{q,v}	0,67	0,75	0,48	0,632	14
120	Guatemala	64,8	68,6	49	3 821	0,66	0,62	0,61	0,631	-19
121	Salomon, Iles	68,3	76,6 ^o	50 ^o	1 648	0,72	0,68	0,47	0,622	17
122	Namibie	44,7	82,0	78	6 431	0,33	0,81	0,69	0,610	-54
123	Maroc	67,6	48,9	52	3 546	0,71	0,50	0,60	0,602	-16
124	Inde	63,3	57,2	55	2 358	0,64	0,57	0,53	0,577	-1
125	Swaziland	44,4	79,6	72	4 492	0,32	0,77	0,64	0,577	-33
126	Botswana	40,3	77,2	70	7 184	0,25	0,75	0,71	0,572	-62
127	Myanmar	56,0	84,7	55	1 027 ^{q,r}	0,52	0,75	0,39	0,552	25
128	Zimbabwe	42,9	88,7	65	2 635	0,30	0,81	0,55	0,551	-12
129	Ghana	56,8	71,5	42	1 964	0,53	0,62	0,50	0,548	1
130	Cambodge	56,4	67,8	62	1 446	0,52	0,66	0,45	0,543	15
131	Vanuatu	68,0	34,0 ^o	.. ^p	2 802	0,72	0,35	0,56	0,542	-18
132	Lesotho	45,7	83,4	61	2 031	0,34	0,76	0,50	0,535	-5
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	56,7	63,9	38	2 280	0,53	0,55	0,52	0,535	-9
134	Kenya	50,8	82,4	51	1 022	0,43	0,72	0,39	0,513	19
135	Cameroun	50,0	75,8	43	1 703	0,42	0,65	0,47	0,512	0
136	Congo	51,3	80,7	63	825	0,44	0,75	0,35	0,512	27
137	Comores	59,8	55,9	35	1 588	0,58	0,49	0,46	0,511	4
Faible développement humain										
138	Pakistan	60,0	43,2	40	1 928	0,58	0,42	0,49	0,499	-7
139	Soudan	56,0	57,8	34	1 797	0,52	0,50	0,48	0,499	-7
140	Bhoutan	62,0	47,0 ^{ij}	33 ^w	1 412	0,62	0,42	0,44	0,494	7
141	Togo	51,8	57,1	62	1 442	0,45	0,59	0,45	0,493	5
142	Népal	58,6	41,8	60	1 327	0,56	0,48	0,43	0,490	6
143	Rép. dém. pop. lao	53,5	48,7	58	1 575	0,47	0,52	0,46	0,485	-1
144	Yémen	60,6	46,3	51	893	0,59	0,48	0,37	0,479	14
145	Bangladesh	59,4	41,3	37	1 602	0,57	0,40	0,46	0,478	-5
146	Haïti	52,6	49,8	52	1 467	0,46	0,50	0,45	0,471	-2
147	Madagascar	52,6	66,5	44	840	0,46	0,59	0,36	0,469	14
148	Nigeria	51,7	63,9	45	896	0,44	0,58	0,37	0,462	9
149	Djibouti	43,1	64,6	22	2 377 ^{q,r}	0,30	0,50	0,53	0,445	-28
150	Ouganda	44,0	67,1	45	1 208	0,32	0,60	0,42	0,444	-1

1 Indicateur du développement humain

Classement selon l'IDH ^a	Espérance de vie à la naissance (années) 2000	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) ^b	PIB par habitant (PPA) 2000	Indice d'espérance de vie	Indice de niveau d'instruction	Indice de PIB	Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH) 2000	Différence de classement selon le PIB par habitant (en PPA) et l'IDH ^c	
		(% de la pop. de plus de 15 ans) 2000	(du primaire au supérieur) (%) ^b							
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	51,1	75,1	32	523	0,43	0,61	0,28	0,440	21
152	Mauritanie	51,5	40,2	40	1 677	0,44	0,40	0,47	0,438	-16
153	Zambie	41,4	78,1	49	780	0,27	0,68	0,34	0,433	12
154	Sénégal	53,3	37,3	36	1 510	0,47	0,37	0,45	0,431	-11
155	Congo, Rép. dém. du	51,3	61,4	31	765 ^d	0,44	0,51	0,34	0,431	11
156	Côte d'Ivoire	47,8	46,8	38	1 630	0,38	0,44	0,47	0,428	-17
157	Erythrée	52,0	55,7	26	837	0,45	0,46	0,35	0,421	5
158	Bénin	53,8	37,4	45	990	0,48	0,40	0,38	0,420	-4
159	Guinée	47,5	41,0 ^{l,j}	28	1 982	0,38	0,37	0,50	0,414	-30
160	Gambie	46,2	36,6	45	1 649	0,35	0,39	0,47	0,405	-23
161	Angola	45,2	42,0 ^{i,t}	23	2 187	0,34	0,36	0,51	0,403	-36
162	Rwanda	40,2	66,8	40	943	0,25	0,58	0,37	0,403	-6
163	Malawi	40,0	60,1	73	615	0,25	0,65	0,30	0,400	7
164	Mali	51,5	41,5	28	797	0,44	0,37	0,35	0,386	0
165	Rép. centrafricaine	44,3	46,7	24	1 172	0,32	0,39	0,41	0,375	-15
166	Tchad	45,7	42,6	31	871	0,35	0,39	0,36	0,365	-7
167	Guinée-Bissau	44,8	38,5	37	755	0,33	0,38	0,34	0,349	0
168	Ethiopie	43,9	39,1	27	668	0,31	0,35	0,32	0,327	1
169	Burkina Faso	46,7	23,9	23	976	0,36	0,23	0,38	0,325	-14
170	Mozambique	39,3	44,0	23	854	0,24	0,37	0,36	0,322	-10
171	Burundi	40,6	48,0	18	591	0,26	0,38	0,30	0,313	0
172	Niger	45,2	15,9	16	746	0,34	0,16	0,34	0,277	-4
173	Sierra Leone	38,9	36,0 ^{l,j}	27	490	0,23	0,33	0,27	0,275	0
Pays en développement										
Pays les moins avancés										
Pays arabes										
Asie de l'Est et Pacifique										
Amérique latine et Caraïbes										
Asie du Sud										
Afrique subsaharienne										
Europe centrale et orientale et CEI										
OCDE										
Pays de l'OCDE à revenu élevé										
Développement humain élevé										
Développement humain moyen										
Faible développement humain										
Revenu élevé										
Revenu intermédiaire										
Revenu faible										
Monde										

Note : Suite à la correction des données et de la méthodologie, les valeurs de l'indicateur du développement humain ne sont pas strictement comparables avec celles des précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain*. Cet indicateur a été calculé pour les pays membres de l'ONU pour lesquels on dispose de données fiables pour toutes les composantes, ainsi que pour Hong-Kong, Chine (RAS) et pour la Suisse. Pour les données relatives aux 18 autres pays membres de l'ONU, voir tableau 30. Les données agrégées des colonnes 5 à 8 s'appuient sur toutes les données du tableau.

a. Le classement selon l'IDH est déterminé à l'aide des valeurs obtenues pour l'IDH jusqu'à la sixième décimale. **b.** Estimations provisoires de l'UNESCO, sous réserve de modifications ultérieures. **c.** Les résultats positifs indiquent que le classement selon l'IDH est supérieur à celui selon le PIB réel par habitant (en PPA), les résultats négatifs signifiant le contraire. **d.** Pour des raisons de calcul, on a ramené la valeur à 99,0 %. **e.** Pour des raisons de calcul, on a ramené la valeur à 100,0 %. **f.** Ce taux est sous-estimé car de nombreux élèves du secondaire et étudiants du supérieur poursuivent leurs études dans des pays voisins. **g.** Pour des raisons de calcul, on a utilisé une valeur de 40 000 dollars (en PPA). **h.** N'inclut ni les étudiants ni la population turcophone. **i.** NICEF, 2002b. **j.** Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré. **k.** Données se rapportant à 1998. **l.** Données se rapportant à 1999. **m.** UNESCO, 1997b. Données se rapportant à 1995. **n.** Données émanant du Secrétariat de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales, d'après des sources nationales. **o.** D'après des sources nationales. **p.** Le taux de scolarisation combiné n'étant pas disponible, des estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* ont été utilisées pour les Seychelles (73 %) et Vanuatu (38 %). **q.** Aten, Heston et Summers, 2001. Les données ne correspondent pas à la définition normative. **r.** Données se rapportant à 1996. **s.** En attendant les résultats des calculs en cours pour déterminer le PIB par habitant (PPA) de Cuba, on a utilisé l'estimation émanant du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* de la moyenne infrarégionale pondérée des Caraïbes, soit 4 519 dollars (PPA). **t.** UNICEF, 2000. **u.** Banque mondiale, 2002b. **v.** Données se rapportant à 1997. **w.** Estimations du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après des sources nationales.

Sources : *Colonne 1 :* calculs effectués d'après les données sur l'espérance de vie provenant de l'ONU, 2001. *Colonne 2 :* sauf indication contraire, UNESCO, 2002a. *Colonne 3 :* sauf indication contraire, UNESCO, 2001a. *Colonne 4 :* sauf indication contraire, Banque mondiale 2002b, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. *Colonne 5 :* calculs effectués d'après les données de la colonne 1. *Colonne 6 :* calculs effectués d'après les données des colonnes 2 et 3. *Colonne 7 :* calculs effectués d'après les données de la colonne 4. *Colonne 8 :* calculs effectués d'après les données des colonnes 5 à 7, voir note technique 1 pour plus de détails. *Colonne 9 :* calculs effectués d'après les données des colonnes 4 et 8.

2 L'indicateur du développement humain en tendances

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Développement humain élevé						
1 Norvège	0,859	0,877	0,888	0,901	0,925	0,942
2 Suède	0,863	0,872	0,883	0,894	0,925	0,941
3 Canada	0,868	0,883	0,906	0,926	0,932	0,940
4 Belgique	0,844	0,861	0,875	0,896	0,927	0,939
5 Australie	0,844	0,861	0,873	0,888	0,927	0,939
6 Etats-Unis	0,863	0,884	0,898	0,914	0,925	0,939
7 Islande	0,863	0,885	0,894	0,913	0,918	0,936
8 Pays-Bas	0,861	0,873	0,888	0,902	0,922	0,935
9 Japon	0,854	0,878	0,893	0,909	0,923	0,933
10 Finlande	0,836	0,856	0,873	0,896	0,908	0,930
11 Suisse	0,874	0,886	0,892	0,905	0,914	0,928
12 France	0,848	0,863	0,875	0,897	0,914	0,928
13 Royaume-Uni	0,841	0,848	0,858	0,878	0,916	0,928
14 Danemark	0,868	0,876	0,883	0,891	0,907	0,926
15 Autriche	0,840	0,854	0,867	0,890	0,909	0,926
16 Luxembourg	0,831	0,846	0,860	0,884	0,912	0,925
17 Allemagne	..	0,859	0,868	0,885	0,907	0,925
18 Irlande	0,818	0,831	0,846	0,870	0,894	0,925
19 Nouvelle-Zélande	0,849	0,855	0,866	0,875	0,902	0,917
20 Italie	0,828	0,846	0,856	0,879	0,897	0,913
21 Espagne	0,819	0,838	0,855	0,876	0,895	0,913
22 Israël	0,790	0,814	0,836	0,855	0,877	0,896
23 Hong-Kong, Chine (RAS)	0,756	0,795	0,823	0,859	0,877	0,888
24 Grèce	0,808	0,829	0,845	0,859	0,868	0,885
25 Singapour	0,722	0,755	0,782	0,818	0,857	0,885
26 Chypre	..	0,801	0,821	0,845	0,866	0,883
27 Corée, Rép. de	0,691	0,732	0,774	0,815	0,852	0,882
28 Portugal	0,737	0,760	0,787	0,819	0,855	0,880
29 Slovaquie	0,845	0,852	0,879
30 Malte	0,731	0,766	0,793	0,826	0,850	0,875
31 Barbade	0,871
32 Brunéi Darussalam	0,856
33 République tchèque	0,835	0,843	0,849
34 Argentine	0,785	0,799	0,805	0,808	0,830	0,844
35 Hongrie	0,777	0,793	0,805	0,804	0,809	0,835
36 Slovaquie	0,813	0,820	0,817	0,835
37 Pologne	0,792	0,808	0,833
38 Chili	0,702	0,737	0,754	0,782	0,811	0,831
39 Bahreïn	0,831
40 Uruguay	0,757	0,777	0,781	0,801	0,815	0,831
41 Bahamas	..	0,805	0,817	0,822	0,816	0,826
42 Estonie	0,826
43 Costa Rica	0,745	0,769	0,770	0,787	0,805	0,820
44 Saint-Kitts-et-Nevis	0,814
45 Koweït	0,753	0,773	0,777	..	0,812	0,813
46 Emirats arabes unis	0,812
47 Seychelles	0,811
48 Croatie	0,797	0,789	0,809
49 Lituanie	0,816	0,781	0,808
50 Trinité-et-Tobago	0,722	0,755	0,774	0,781	0,787	0,805

2 L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000
51 Qatar	0,803
52 Antigua-et-Barbuda	0,800
53 Lettonie	..	0,790	0,802	0,804	0,763	0,800
Développement humain moyen						
54 Mexique	0,689	0,734	0,752	0,761	0,774	0,796
55 Cuba	0,795
56 Bélarus	0,809	0,776	0,788
57 Panama	0,712	0,731	0,745	0,747	0,770	0,787
58 Belize	..	0,710	0,718	0,750	0,772	0,784
59 Malaisie	0,616	0,659	0,693	0,722	0,760	0,782
60 Russie, Féd. de	..	0,809	0,827	0,824	0,779	0,781
61 Dominique	0,779
62 Bulgarie	..	0,763	0,784	0,786	0,778	0,779
63 Roumanie	0,755	0,788	0,794	0,777	0,772	0,775
64 Jamahiriya arabe libyenne	0,773
65 Macédoine, ARYM	0,772
66 Sainte-Lucie	0,772
67 Maurice	0,630	0,656	0,686	0,723	0,746	0,772
68 Colombie	0,660	0,690	0,704	0,724	0,750	0,772
69 Venezuela	0,716	0,731	0,738	0,757	0,766	0,770
70 Thaïlande	0,604	0,645	0,676	0,713	0,749	0,762
71 Arabie saoudite	0,587	0,646	0,670	0,706	0,737	0,759
72 Fidji	0,660	0,683	0,697	0,723	0,743	0,758
73 Brésil	0,644	0,679	0,692	0,713	0,737	0,757
74 Suriname	0,756
75 Liban	0,680	0,730	0,755
76 Arménie	0,759	0,715	0,754
77 Philippines	0,652	0,684	0,688	0,716	0,733	0,754
78 Oman	0,751
79 Kazakhstan	0,750
80 Ukraine	0,795	0,745	0,748
81 Géorgie	0,748
82 Pérou	0,641	0,669	0,692	0,704	0,730	0,747
83 Grenade	0,747
84 Maldives	0,629	0,676	0,707	0,743
85 Turquie	0,593	0,617	0,654	0,686	0,717	0,742
86 Jamaïque	0,687	0,690	0,692	0,720	0,736	0,742
87 Turkménistan	0,741
88 Azerbaïdjan	0,741
89 Sri Lanka	0,616	0,650	0,676	0,697	0,719	0,741
90 Paraguay	0,665	0,699	0,705	0,717	0,735	0,740
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	0,733
92 Albanie	..	0,673	0,691	0,702	0,702	0,733
93 Equateur	0,627	0,673	0,694	0,705	0,719	0,732
94 Rép. dominicaine	0,617	0,646	0,667	0,677	0,698	0,727
95 Ouzbékistan	0,731	0,714	0,727
96 Chine	0,523	0,554	0,591	0,625	0,681	0,726
97 Tunisie	0,514	0,566	0,613	0,646	0,682	0,722
98 Iran, Rép. islamique d'	0,556	0,563	0,607	0,645	0,688	0,721
99 Jordanie	..	0,636	0,658	0,677	0,703	0,717
100 Cap-Vert	0,587	0,626	0,678	0,715

2 L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000
101 Samoa	0,650	0,666	0,689	0,715
102 Kirghizistan	0,712
103 Guyana	0,676	0,679	0,671	0,680	0,703	0,708
104 El Salvador	0,586	0,586	0,606	0,644	0,682	0,706
105 Moldova, Rép. de	..	0,720	0,741	0,759	0,704	0,701
106 Algérie	0,501	0,550	0,600	0,639	0,663	0,697
107 Afrique du Sud	0,649	0,663	0,683	0,714	0,724	0,695
108 Rép. arabe syrienne	0,538	0,580	0,614	0,634	0,665	0,691
109 Viet Nam	0,583	0,605	0,649	0,688
110 Indonésie	0,469	0,530	0,582	0,623	0,664	0,684
111 Guinée équatoriale	0,533	0,553	0,582	0,679
112 Tadjikistan	0,740	0,740	0,669	0,667
113 Mongolie	0,650	0,657	0,636	0,655
114 Bolivie	0,514	0,548	0,573	0,597	0,630	0,653
115 Egypte	0,435	0,482	0,532	0,574	0,605	0,642
116 Honduras	0,518	0,566	0,597	0,615	0,628	0,638
117 Gabon	0,637
118 Nicaragua	0,565	0,576	0,584	0,592	0,615	0,635
119 Sao Tomé-et-Principe	0,632
120 Guatemala	0,506	0,543	0,555	0,579	0,609	0,631
121 Salomon, Iles	0,622
122 Namibie	0,629	0,610
123 Maroc	0,429	0,474	0,508	0,540	0,569	0,602
124 Inde	0,407	0,434	0,473	0,511	0,545	0,577
125 Swaziland	0,512	0,543	0,569	0,615	0,620	0,577
126 Botswana	0,494	0,556	0,613	0,653	0,620	0,572
127 Myanmar	0,552
128 Zimbabwe	0,547	0,572	0,621	0,597	0,563	0,551
129 Ghana	0,438	0,468	0,481	0,506	0,525	0,548
130 Cambodge	0,501	0,531	0,543
131 Vanuatu	0,542
132 Lesotho	0,478	0,518	0,547	0,574	0,572	0,535
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,420	0,441	0,462	0,479	0,519	0,535
134 Kenya	0,443	0,489	0,512	0,533	0,523	0,513
135 Cameroun	0,410	0,455	0,505	0,513	0,499	0,512
136 Congo	0,417	0,467	0,517	0,510	0,511	0,512
137 Comores	..	0,480	0,498	0,502	0,506	0,511
Faible développement humain						
138 Pakistan	0,345	0,372	0,404	0,442	0,473	0,499
139 Soudan	0,346	0,374	0,395	0,419	0,462	0,499
140 Bhoutan	0,494
141 Togo	0,394	0,443	0,440	0,465	0,476	0,493
142 Népal	0,289	0,328	0,370	0,416	0,453	0,490
143 Rép. dém. pop. lao	0,374	0,404	0,445	0,485
144 Yémen	0,399	0,439	0,479
145 Bangladesh	0,335	0,353	0,386	0,416	0,445	0,478
146 Haïti	..	0,430	0,445	0,447	0,457	0,471
147 Madagascar	0,399	0,433	0,427	0,434	0,441	0,469
148 Nigeria	0,328	0,388	0,403	0,425	0,448	0,462
149 Djibouti	0,445
150 Ouganda	0,386	0,388	0,404	0,444

2 L'indicateur du développement humain en tendances

Classement selon l'IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	0,422	0,427	0,440
152 Mauritanie	0,337	0,360	0,379	0,390	0,418	0,438
153 Zambie	0,449	0,463	0,480	0,468	0,432	0,433
154 Sénégal	0,313	0,330	0,356	0,380	0,400	0,431
155 Congo, Rép. dém. du	0,431
156 Côte d'Ivoire	0,369	0,403	0,412	0,415	0,416	0,428
157 Erythrée	0,408	0,421
158 Bénin	0,288	0,324	0,350	0,358	0,388	0,420
159 Guinée	0,414
160 Gambie	0,272	0,375	0,405
161 Angola	0,403
162 Rwanda	0,336	0,380	0,396	0,346	0,335	0,403
163 Malawi	0,316	0,341	0,354	0,362	0,403	0,400
164 Mali	0,252	0,279	0,292	0,312	0,346	0,386
165 Rép. centrafricaine	0,333	0,351	0,371	0,372	0,369	0,375
166 Tchad	0,256	0,257	0,298	0,322	0,335	0,365
167 Guinée-Bissau	0,248	0,253	0,283	0,304	0,331	0,349
168 Ethiopie	0,275	0,297	0,308	0,327
169 Burkina Faso	0,232	0,259	0,282	0,290	0,300	0,325
170 Mozambique	..	0,302	0,290	0,310	0,313	0,322
171 Burundi	0,280	0,307	0,338	0,344	0,316	0,313
172 Niger	0,234	0,254	0,246	0,256	0,262	0,277
173 Sierra Leone	0,275

Note : Les valeurs de l'indicateur du développement humain sont calculées à l'aide d'une méthodologie et de séries de données cohérentes. Elles ne sont pas strictement comparables à celles des précédentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Sources : Colonnes 1 à 5 : calculs effectués d'après les données relatives à l'espérance de vie provenant de l'ONU (2001) ; au taux d'alphabétisation des adultes, de l'UNESCO (2002a), au taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur), de l'UNESCO (2001a) et au PIB aux prix du marché (en dollars constants de 1995), à la population et au PIB par habitant (en PPA), de la Banque mondiale (2002b). Colonne 6 : colonne 8 du tableau 1.

3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté (HPI-1)	Valeur (%)	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans [†] (en % de la cohorte née entre 1995-2000 ^a)	Taux d'analphabétisme des adultes [†] (en % des 15 ans et plus) 2000	Population privée d'accès à un point d'eau aménagé [†] (%) 2000	Insuffisance pondérale des moins de 5 ans [†] (%) 1995-2000 ^b	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^c
							à 1 dollar par jour (en PPA de 1993) 1983-2000 ^b	à 2 dollars par jour (en PPA de 1993) 1983-2000 ^b	National 1987-2000 ^b	
Développement humain élevé										
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	..	2,0	6,5
25	Singapour	5	2,3	7,7	0	14 ^d
26	Chypre	..	3,1	2,9	0
27	Corée, Rép. de	..	4,0	2,2	8	..	<2	<2
31	Barbade	..	3,0	..	0	5 ^d
32	Brunéi Darussalam	..	3,2	8,5
34	Argentine	..	5,6	3,2	21	17,6	..
38	Chili	3	4,5	4,2	6	1	<2	8,7	21,2	2
39	Bahreïn	..	4,7	12,4	..	9
40	Uruguay	1	5,1	2,3	2	5	<2	6,6	..	0
41	Bahamas	..	11,8	4,6	4
43	Costa Rica	2	4,0	4,4	2	5	12,6	26,0	22,0	-15
44	Saint-Kitts-et-Nevis	2
45	Koweït	..	3,0	18,0	..	10
46	Émirats arabes unis	..	5,4	23,7	..	14
47	Seychelles	6 ^d
50	Trinité-et-Tobago	6	4,1	6,2	14	7 ^d	12,4	39,0	21,0	-12
51	Qatar	..	4,8	18,8	..	6
52	Antigua-et-Barbuda	9	10 ^d
Développement humain moyen										
54	Mexique	11	8,3	8,6	14	8	15,9	37,7	10,1	-14
55	Cuba	4	4,4	3,3	5	4
57	Panama	8	6,4	8,1	13	7	14,0	29,0	37,3	-13
58	Belize	14	6,8	6,8	24	6 ^d
59	Malaisie	..	5,0	12,5	..	18	15,5	..
61	Dominique	3	5 ^d
64	Jamahiriyah arabe libyenne	27	6,4	20,0	28	5
66	Sainte-Lucie	..	5,3	..	2	14 ^d
67	Maurice	15	5,4	15,5	0	16	10,6	..
68	Colombie	10	10,1	8,3	9	7	19,7	36,0	17,7	-18
69	Venezuela	9	6,5	7,4	16	5	23,0	47,0	31,3	-23
70	Thaïlande	21	9,0	4,5	20	19 ^d	<2	28,2	13,1	14
71	Arabie saoudite	29	6,4	23,7	5	14
72	Fidji	38	6,3	7,1	53	8 ^d
73	Bésil	17	11,3	14,8	13	6	11,6	26,5	17,4	-3
74	Suriname	..	7,4	..	5
75	Liban	12	5,0	14,0	0	3
77	Philippines	23	8,9	4,7	13	28	36,8	..
78	Oman	52	6,8	28,3	61	24
82	Pérou	19	11,6	10,1	23	8	15,5	41,4	49,0	-8
83	Grenade	6
84	Maldives	25	12,5	3,3	0	43
85	Turquie	18	9,6	14,9	17	8	2,4	18,0	..	5
86	Jamaïque	20	5,4	13,1	29	4	3,2	25,2	18,7	5
89	Sri Lanka	31	5,8	8,4	17	33	6,6	45,4	25,0	9
90	Paraguay	13	8,7	6,7	21	5	19,5	49,3	21,8	-15
91	St-Vincent-et-les-Grenadines	7
93	Équateur	26	11,1	8,4	29	15	20,2	52,3	35,0	-10
94	Rép. dominicaine	22	11,9	16,4	21	5	3,2	16,0	20,6	6
96	Chine	24	7,9	15,9	25	10	18,8	52,6	4,6	-7

3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté (HPI-1)		Probabilité, à la naissance, de				Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^c	
	Classement	Valeur (%)	décéder avant 40 ans ^t		Taux d'analphabétisme des adultes ^t (en % des 15 ans et plus)	Population privée d'accès à un point d'eau aménagé ^t (%)	Insuffisance pondérale des moins de 5 ans ^t (%)	à 1 dollar par jour (en PPA de 1993)			National 1987-2000 ^b
			de la cohorte née entre 1995-2000 ^a	(en %)				à 2 dollars par jour (en PPA de 1993)	1983-2000 ^b		
97	Tunisie	7,8	29,0	..	4	<2	10,0	14,1	..
98	Iran, Rép. islamique d'	30	17,0	9,3	23,7	5	11
99	Jordanie	7	8,2	7,9	10,3	4	5	<2	7,4	11,7	4
100	Cap-Vert	37	20,8	10,4	26,2	26	14 ^d
101	Samoa	7,8	19,8	1
103	Guyana	16	11,4	15,4	1,5	6	12	43,2	..
104	El Salvador	32	18,1	10,9	21,3	26	12	21,0	44,5	48,3	-8
106	Algérie	39	23,4	10,5	33,3	6	6	<2	15,1	22,6	24
107	Afrique du Sud	24,4	14,7	14	..	11,5	35,8
108	Rép. arabe syrienne	34	19,3	6,9	25,6	20	13
109	Viet Nam	43	27,1	12,8	6,6	44	33	50,9	..
110	Indonésie	33	18,8	12,8	13,1	24	26	7,7	55,3	27,1	10
111	Guinée équatoriale	33,7	16,8	57
113	Mongolie	35	19,4	15,0	1,1	40	13	13,9	50,0	36,3	5
114	Bolivie	28	16,3	18,4	14,5	21	10	14,4	34,3	..	-1
115	Egypte	48	31,2	10,3	44,7	5	12	3,1	52,7	22,9	22
116	Honduras	36	20,5	16,0	25,4	10	25	24,3	45,1	53,0	-7
117	Gabon	32,0	..	30
118	Nicaragua	41	24,4	11,5	33,5	21	12	50,3	..
119	Sao Tomé-et-Principe	16
120	Guatemala	40	23,5	15,6	31,4	8	24	10,0	33,8	57,9	13
121	Salomon, Iles	8,2	..	29	21 ^d
122	Namibie	57	34,5	46,7	18,0	23	26 ^d	34,9	55,8	..	-6
123	Maroc	59	35,8	11,8	51,1	18	9 ^d	<2	7,5	19,0	35
124	Inde	55	33,1	16,7	42,8	12	47	44,2	86,2	35,0	-13
125	Swaziland	36,3	20,4	..	10 ^d	40,0	..
126	Botswana	49,5	22,8	..	13	33,3	61,4
127	Myanmar	44	27,2	26,0	15,3	32	36
128	Zimbabwe	60	36,1	51,6	11,3	15	13	36,0	64,2	25,5	-5
129	Ghana	45	28,7	27,0	28,5	36	25	44,8	78,5	31,4	-19
130	Cambodge	75	43,3	24,4	32,2	70	46	36,1	..
131	Vanuatu	8,6	..	12	20 ^d
132	Lesotho	42	25,7	35,4	16,6	9	16	43,1	65,7	49,2	-18
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	62	37,5	21,6	36,1	58	35 ^d
134	Kenya	49	31,9	34,6	17,6	51	23	26,5	62,3	42,0	-3
135	Cameroun	47	30,7	36,2	24,2	38	21	33,4	64,4	40,0	-10
136	Congo	46	30,0	34,8	19,3	49	14
137	Comores	51	31,9	20,6	44,1	4	25
Faible développement humain											
138	Pakistan	68	41,0	20,1	56,8	12	38	31,0	84,6	34,0	4
139	Soudan	53	32,7	27,3	42,2	25	17
140	Bhoutan	20,2	..	38	19
141	Togo	63	37,9	34,1	42,9	46	25	32,3	..
142	Népal	76	43,4	22,5	58,2	19	47	37,7	82,5	42,0	2
143	Rép. dém. pop. lao	64	39,1	30,5	51,3	10	40	26,3	73,2	46,1	6
144	Yémen	69	41,8	20,0	53,7	31	46	15,7	45,2	19,1	20
145	Bangladesh	72	42,4	21,4	58,7	3	48	29,1	77,8	35,6	8
146	Haïti	71	42,3	31,6	50,2	54	28	65,0	..
147	Madagascar	61	36,7	31,6	33,5	53	33	49,1	83,3	70,0	-10

3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté (HPI-1)	Valeur (%)	Classement	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans [†] (en % de la cohorte née entre 1995-2000 ^a)	Taux d'analphabétisme des adultes [†] (en % des 15 ans et plus) 2000	Population privée d'accès à un point d'eau aménagé [†] (%) 2000	Insuffisance pondérale des moins de 5 ans [†] (%) 1995-2000 ^b	Population en deçà du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-1 et la pauvreté monétaire ^c
								à 1 dollar par jour (en PPA de 1993) 1983-2000 ^b	à 2 dollars par jour (en PPA de 1993) 1983-2000 ^b	National 1987-2000 ^b	
148	Nigeria	58	34,9	33,7	36,1	43	27	70,2	90,8	34,1	-18
149	Djibouti	56	34,3	42,3	35,4	0	18	45,1	..
150	Ouganda	67	40,8	48,4	32,9	50	26	55,0	..
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	54	32,7	33,3	24,9	46	29	19,9	59,6	41,6	5
152	Mauritanie	82	47,9	33,1	59,8	63	23	28,6	68,7	57,0	15
153	Zambie	66	40,0	53,6	21,9	36	25	63,6	87,4	86,0	-11
154	Sénégal	79	45,2	28,5	62,7	22	18	26,3	67,8	33,4	16
155	Congo, Rép. dém. du	65	39,7	34,7	38,6	55	34
156	Côte d'Ivoire	70	42,3	40,2	53,2	23	21	12,3	49,4	36,8	28
157	Erythrée	74	42,9	31,7	44,3	54	44	53,0	..
158	Bénin	80	46,8	29,7	62,6	37	29	33,0	..
159	Guinée	38,3	..	52	23	40,0	..
160	Gambie	84	48,5	40,5	63,4	38	17	59,3	82,9	64,0	3
161	Angola	41,6	..	62
162	Rwanda	77	44,3	51,9	33,2	59	29	35,7	84,6	51,2	5
163	Malawi	73	42,5	50,4	39,9	43	25	54,0	..
164	Mali	81	47,3	38,5	58,5	35	43	72,8	90,6	..	-5
165	Rép. centrafricaine	78	45,2	45,3	53,3	40	24	66,6	84,0	..	-5
166	Tchad	86	50,5	41,0	57,4	73	28	64,0	..
167	Guinée-Bissau	85	49,3	42,2	61,5	51	23	48,7	..
168	Ethiopie	87	56,5	43,6	60,9	76	47	31,2	76,4	..	15
169	Burkina Faso	43,0	76,1	..	34	61,2	85,8
170	Mozambique	83	47,9	49,2	56,0	40	26	37,8	78,4	..	7
171	Burundi	50,1	52,0	..	45	36,2	..
172	Niger	88	62,5	41,4	84,1	41	40	61,4	85,3	63,0	4
173	Sierra Leone	51,6	..	72	27	57,0	74,5	68,0	..

† : se rapporte aux éléments utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1). Pour plus de détails, voir la note technique 1.

a. Ces données se réfèrent à la probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans, multipliée par 100. Ces données se rapportent à des estimations pour la période indiquée. b. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. c. Les données sur la pauvreté monétaire se rapportent au pourcentage de la population vivant en dessous d'un seuil de pauvreté défini à 1 dollar (en PPA) par jour. Les classements se fondent sur les pays pour lesquels on dispose de données pour les deux indicateurs considérés. Les résultats positifs indiquent que le pays en question enregistre de meilleurs résultats en termes de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, les résultats négatifs signifiant le contraire. d. Ces données se rapportent à une année ou une période différente de celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondent pas à la définition normative ou ne s'appliquent qu'à une partie du pays considéré.

Sources : Colonne 1 : déterminé à partir des valeurs de l'IPH-1 figurant à la colonne 2. Colonne 2 : calculs effectués à partir des données des colonnes 3 à 6, voir note technique 1 pour plus de détails. Colonne 3 : ONU, 2001. Colonne 4 : UNESCO, 2002a. Colonne 5 : calculs effectués d'après les données de l'OMS, l'UNICEF et du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (CCAFA) (2000) relatives à la population ayant accès à des points d'eau aménagés. Colonne 6 : UNICEF, 2002b. Colonnes 7 à 8 : Banque mondiale, 2002b. Colonne 10 : d'après les données des colonnes 1 et 7.

Classement selon l'IPH-1 pour 88 pays en développement

1	Uruguay	15	Maurice	34	Rép. arabe syrienne	53	Soudan	72	Bangladesh
2	Costa Rica	16	Guyana	35	Mongolie	54	Tanzanie, Rép.-Unie de	73	Malawi
3	Chili	17	Brésil	36	Honduras	55	Inde	74	Erythrée
4	Cuba	18	Turquie	37	Cap-Vert	56	Djibouti	75	Cambodge
5	Singapour	19	Pérou	38	Fidji	57	Namibie	76	Népal
6	Trinité-et-Tobago	20	Jamaïque	39	Algérie	58	Nigeria	77	Rwanda
7	Jordanie	21	Thaïlande	40	Guatemala	59	Maroc	78	Rép. centrafricaine
8	Panama	22	Rép. dominicaine	41	Nicaragua	60	Zimbabwe	79	Sénégal
9	Venezuela	23	Philippines	42	Lesotho	61	Madagascar	80	Bénin
10	Colombie	24	Chine	43	Viet Nam	62	Papouasie-Nouvelle-Guinée	81	Mali
11	Mexique	25	Maldives	44	Myanmar	63	Togo	82	Mauritanie
12	Liban	26	Equateur	45	Ghana	64	Rép. dém. pop. lao	83	Mozambique
13	Paraguay	27	Jamahiriya arabe libyenne	46	Congo	65	Congo, Rép. dém. du	84	Gambie
14	Belize	28	Bolivie	47	Cameroun	66	Zambie	85	Guinée-Bissau
		29	Arabie saoudite	48	Egypte	67	Ouganda	86	Tchad
		30	Iran, Rép. islamique d'	49	Kenya	68	Pakistan	87	Ethiopie
		31	Sri Lanka	50	Iraq	69	Yémen	88	Niger
		32	El Salvador	51	Comores	70	Côte d'Ivoire		
		33	Indonésie	52	Oman	71	Haïti		

**4 Pauvreté humaine et
pauvreté monétaire :**
pays de l'OCDE, d'Europe
centrale et orientale et de
la CEI

MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2)	Valeur (%)	Probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans [†] (% de la cohorte) 1995-2000 ^a	Taux d'illettrisme [†] (% de la pop. de 16 à 65 ans) 1994-98 ^b	Chômage de longue durée [†] (% de la pop. active) ^c 2000	Population en deça du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-2 et la pauvreté ^g monétaire ^g	
						à 50 % du revenu médian ^{d,t} 1987-98 ^e	à 11 dollars par jour (en PPA en 1994) ^f 1994-95 ^e	à 4 dollars par jour en PPA de 1990) 1996-99 ^e		
Développement humain élevé										
1	Norvège	2	7,5	9,1	8,5	0,2	6,9	4,3	..	-2
2	Suède	1	6,7	8,0	7,5	1,4	6,6	6,3	..	-2
3	Canada	12	12,3	9,5	16,6	0,8	12,8	7,4	..	0
4	Belgique	13	12,6	10,5	18,4 ^h	4,0	8,2	5
5	Australie	14	12,9	9,1	17,0	1,8	14,3	17,6	..	-1
6	Etats-Unis	17	15,8	12,8	20,7	0,2	16,9	13,6	..	1
7	Islande	8,7	..	0,2
8	Pays-Bas	3	8,5	9,2	10,5	0,9	8,1	7,1	..	-4
9	Japon	9	11,2	8,2	.. ⁱ	1,2	11,8 ⁱ	-8
10	Finlande	4	8,8	11,3	10,4	2,4	5,1	4,8	..	2
11	Suisse	9,6	..	0,6	9,3
12	France	8	11,1	11,4	.. ⁱ	3,8	8,0	9,9	..	2
13	Royaume-Uni	15	15,1	9,9	21,8	1,5	13,4	15,7	..	2
14	Danemark	5	9,5	12,0	9,6	0,9	9,2	-4
15	Autriche	10,6	..	1,3	10,6
16	Luxembourg	7	10,8	11,4	.. ⁱ	0,6	3,9	0,3	..	6
17	Allemagne	6	10,5	10,6	14,4	3,9	7,5	7,3	..	1
18	Irlande	16	15,3	10,4	22,6	5,6 ^k	11,1	5
19	Nouvelle-Zélande	10,7	18,4	1,2
20	Italie	11	12,2	9,1	.. ⁱ	6,5	14,2	-3
21	Espagne	10	11,3	10,3	.. ⁱ	6,0	10,1	0
22	Israël	8,0	13,5
24	Grèce	9,4	..	6,4
28	Portugal	13,1	48,0	1,7
29	Slovénie	13,8	42,2	<1	..
30	Malte	8,4
33	République tchèque	13,7	15,7	4,4	4,9	..	<1	..
35	Hongrie	21,9	33,8	3,1	10,1	..	<1	..
36	Slovaquie	16,6	..	10,2	2,1	..	8	..
37	Pologne	17,5	42,6	6,1	11,6	..	10	..
42	Estonie	23,8	18	..
48	Croatie	15,8
49	Lituanie	21,6	17	..
53	Lettonie	23,7	28	..
Développement humain moyen										
56	Bélarus	26,0
60	Russie, Féd. de	30,1	20,1	..	53	..
62	Bulgarie	18,8	22	..
63	Roumanie	21,6	23	..
65	Macédoine, ARYM	14,5
76	Arménie	14,7
79	Kazakhstan	31,6	62	..
80	Ukraine	26,3	25	..
81	Géorgie	17,5
87	Turkménistan	27,6

4 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays de l'OCDE, d'Europe centrale et orientale et de la CEI

Classement selon l'IDH	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2)		Probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans [†] (% de la cohorte) 1995-2000 ^a	Taux d'illettrisme [†] (% de la pop. de 16 à 65 ans) 1994-98 ^b	Chômage de longue durée [†] (% de la pop. active) ^c 2000	Population en deça du seuil de pauvreté monétaire (%)			Différence de classement selon l'IPH-2 et la pauvreté monétaire ^g
	Classement	Valeur (%)				à 50 % du revenu médian ^{d,†} 1987-98 ^e	à 11 dollars par jour (en PPA de 1994) ^f 1994-95 ^e	à 4 dollars par jour en PPA de 1990) 1996-99 ^e	
88	Azerbaïdjan	..	20,4
92	Albanie	..	12,4
95	Ouzbékistan	..	23,9
102	Kirghizistan	..	26,4	88	..
105	Moldova, Rép. de	..	27,4	82	..
112	Tadjikistan	..	25,3

† : se rapporte aux indicateurs utilisés pour calculer l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2). Pour plus de détails, voir la note technique 1.

Note : Ce tableau inclut Israël et Malte, qui ne font pas partie de l'OCDE, mais ne tient pas compte de la République de Corée, du Mexique et de la Turquie qui en sont membres. Pour l'indicateur de la pauvreté humaine et les éléments d'information relatifs à ces trois pays, se reporter au tableau 3.

a. Ces données se réfèrent à la probabilité de décéder avant 60 ans, multipliée par 100. Elles renvoient à des estimations pour la période spécifiée pour cette rubrique. b. D'après le niveau 1 de compréhension de textes suivis de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Ces données concernent la dernière année pour laquelle on dispose de données pour la période spécifiée. c. Données relatives à une durée de chômage d'au moins 12 mois. d. Le seuil de pauvreté correspond ici à la demi-médiane du revenu individuel disponible équivalent. e. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. f. D'après le seuil de pauvreté officiel pour les Etats-Unis, fixé à 11 dollars (en PPA de 1994) par personne et par jour pour une famille de trois personnes. g. La pauvreté monétaire se rapporte au pourcentage de la population vivant avec moins de la demi-médiane du revenu individuel disponible. Les résultats positifs indiquent que le pays en question enregistre de meilleurs résultats en termes de pauvreté monétaire que de pauvreté humaine, les résultats négatifs signifiant le contraire. h. Données concernant les Flandres. i. Pour calculer l'IPH-2, nous avons utilisé une estimation de 15,1 %, correspondant à la moyenne non pondérée pour les pays pour lesquels des données sont disponibles. j. Données se rapportant à une estimation pour 2001, (LIS, 2001). k. Données pour 1999.

Sources : Colonne 1 : déterminés sur la base des valeurs de l'IPH-2 figurant à la colonne 2. Colonne 2 : calculs effectués sur la base des données des colonnes 3 à 6 ; voir la note technique 1 pour plus de détails. Colonne 3 : calculs effectués sur la base des données relatives à l'espérance de vie provenant de l'ONU (2001). Colonne 4 : sauf indication contraire, OCDE et Statistique Canada, 2000. Colonne 5 : OCDE, 2001b. Colonne 6 : LIS, 2002. Colonne 7 : Smeeding, Rainwater et Burtless, 2000. Colonne 8 : Milanovic, 2002. Colonne 9 : calculs effectués sur la base des données des colonnes 1 et 6.

Classement selon l'IPH-2 pour 17 pays de l'OCDE

1 Suède	4 Finlande	11 Italie
2 Norvège	5 Danemark	12 Canada
3 Pays-Bas	6 Allemagne	13 Belgique
	7 Luxembourg	14 Australie
	8 France	15 Royaume-Uni
	9 Japon	16 Irlande
	10 Espagne	17 Etats-Unis

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2000	2015 ^b	1975-2000	2000-15	1975	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	1970-75 ^c	1995-2000 ^c
	Développement humain élevé													
1 Norvège	4,0	4,5	4,7	0,4	0,3	68,2	74,7	78,9	19,8	15,8	15,4	18,2	2,2	1,8
2 Suède	8,2	8,8	8,6	0,3	-0,2	82,7	83,3	84,2	18,2	12,4	17,4	22,3	1,9	1,5
3 Canada	23,1	30,8	34,4	1,1	0,8	75,6	78,7	81,9	19,1	15,9	12,6	16,1	2,0	1,6
4 Belgique	9,8	10,2	10,3	0,2	(.)	94,9	97,3	98,0	17,3	13,9	17,0	19,9	1,9	1,5
5 Australie	13,9	19,1	21,9	1,3	0,9	85,9	90,7	94,8	20,5	18,0	12,3	15,2	2,5	1,8
6 Etats-Unis	220,2	283,2	321,2	1,0	0,8	73,7	77,2	81,0	21,7	18,7	12,3	14,4	2,0	2,0
7 Islande	0,2	0,3	0,3	1,0	0,6	86,6	92,5	94,3	23,3	18,7	11,7	14,0	2,8	2,0
8 Pays-Bas	13,7	15,9	16,4	0,6	0,2	88,4	89,5	91,0	18,3	14,7	13,6	17,8	2,1	1,5
9 Japon	111,5	127,1	127,5	0,5	(.)	75,7	78,8	81,5	14,7	13,3	17,2	25,8	2,1	1,4
10 Finlande	4,7	5,2	5,2	0,4	(.)	58,3	59,0	59,0	18,0	14,2	14,9	20,7	1,6	1,7
11 Suisse	6,3	7,2	7,0	0,5	-0,2	55,7	67,4	69,5	16,7	12,1	16,0	22,1	1,8	1,5
12 France	52,7	59,2	61,9	0,5	0,3	73,0	75,4	78,4	18,7	17,4	16,0	18,6	2,3	1,7
13 Royaume-Uni	56,2	59,4	60,6	0,2	0,1	88,7	89,5	90,8	19,0	15,1	15,8	18,9	2,0	1,7
14 Danemark	5,1	5,3	5,4	0,2	0,1	81,8	85,1	85,7	18,3	15,1	15,0	19,5	2,0	1,7
15 Autriche	7,6	8,1	7,8	0,3	-0,2	67,4	67,3	71,0	16,6	11,8	15,6	20,0	2,0	1,4
16 Luxembourg	0,4	0,4	0,5	0,8	1,1	73,7	91,5	95,0	18,7	17,3	14,4	16,0	2,0	1,7
17 Allemagne	78,7	82,0	80,7	0,2	-0,1	81,2	87,5	89,9	15,5	12,1	16,4	21,0	1,6	1,3
18 Irlande	3,2	3,8	4,4	0,7	1,0	53,6	59,0	64,0	21,6	21,8	11,3	13,1	3,8	1,9
19 Nouvelle-Zélande	3,1	3,8	4,1	0,8	0,6	82,8	85,8	87,5	23,0	18,8	11,7	14,5	2,8	2,0
20 Italie	55,4	57,5	55,2	0,1	-0,3	65,6	66,9	70,6	14,3	12,0	18,1	22,4	2,3	1,2
21 Espagne	35,6	39,9	39,0	0,5	-0,2	69,6	77,6	81,1	14,7	12,5	17,0	19,8	2,9	1,2
22 Israël	3,4	6,0	7,7	2,3	1,6	86,6	91,6	93,5	28,3	24,3	9,9	11,5	3,8	2,9
23 Hong-Kong, Chine (RAS)	4,4	6,9	8,0	1,8	1,0	89,7	100,0	100,0	16,3	13,9	10,6	13,4	2,9	1,2
24 Grèce	9,0	10,6	10,5	0,6	-0,1	55,3	60,1	65,1	15,1	12,7	17,6	21,2	2,3	1,3
25 Singapour	2,3	4,0	4,8	2,3	1,1	100,0	100,0	100,0	21,9	14,0	7,2	12,9	2,6	1,6
26 Chypre	0,6	0,8	0,9	1,0	0,7	45,2	69,9	74,6	23,1	19,2	11,5	14,8	2,5	2,0
27 Corée, Rép. de	35,3	46,7	50,6	1,1	0,5	48,0	81,9	88,2	20,8	17,2	7,1	11,6	4,3	1,5
28 Portugal	9,1	10,0	10,0	0,4	(.)	27,7	64,4	77,5	16,7	15,3	15,6	18,0	2,7	1,5
29 Slovénie	1,7	2,0	1,9	0,5	-0,2	42,4	49,2	51,6	15,9	12,0	13,9	18,5	2,2	1,2
30 Malte	0,3	0,4	0,4	1,0	0,4	80,4	90,9	93,7	20,2	16,9	12,4	18,1	2,1	1,9
31 Barbade	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	38,6	50,0	58,4	20,7	16,7	10,4	11,4	2,7	1,5
32 Brunéi Darussalam	0,2	0,3	0,4	2,9	1,6	62,0	72,2	78,7	31,9	23,0	3,2	6,4	5,4	2,8
33 République tchèque	10,0	10,3	10,0	0,1	-0,2	63,7	74,5	76,4	16,4	12,8	13,8	18,7	2,2	1,2
34 Argentine	26,0	37,0	43,5	1,4	1,1	80,7	88,2	90,2	27,7	24,5	9,7	10,7	3,1	2,6
35 Hongrie	10,5	10,0	9,3	-0,2	-0,5	52,8	64,5	69,4	16,9	13,3	14,6	17,4	2,1	1,4
36 Slovaquie	4,7	5,4	5,4	0,5	(.)	46,3	57,4	62,0	19,5	14,9	11,4	13,7	2,5	1,4
37 Pologne	34,0	38,6	38,0	0,5	-0,1	55,4	62,3	66,5	19,2	14,6	12,1	14,8	2,2	1,5
38 Chili	10,3	15,2	17,9	1,5	1,1	78,4	85,8	89,1	28,5	23,7	7,2	9,7	3,6	2,4
39 Bahreïn	0,3	0,6	0,8	3,4	1,4	79,2	92,2	95,0	28,2	20,2	2,9	6,1	5,9	2,6
40 Uruguay	2,8	3,3	3,7	0,7	0,6	83,1	91,9	94,4	24,8	22,6	12,9	13,4	3,0	2,4
41 Bahamas	0,2	0,3	0,4	1,9	1,1	73,4	88,5	91,5	29,6	24,5	5,4	7,7	3,4	2,4
42 Estonie	1,4	1,4	1,2	-0,1	-1,1	67,6	69,4	71,3	17,7	13,7	14,4	16,9	2,1	1,2
43 Costa Rica	2,0	4,0	5,2	2,9	1,8	42,5	59,0	66,5	32,4	27,1	5,1	7,1	4,3	2,8
44 Saint-Kitts-et-Nevis	(.)	(.)	(.)	-0,7	-0,6	35,0	34,1	39,3
45 Koweït	1,0	1,9	2,8	2,6	2,5	83,8	96,0	96,9	31,3	25,9	2,2	6,6	6,9	2,9
46 Emirats arabes unis	0,5	2,6	3,2	6,6	1,4	65,4	86,7	91,6	26,0	21,1	2,7	9,2	6,4	3,2
47 Seychelles	0,1	0,1	0,1	1,2	1,3	33,3	63,8	72,3
48 Croatie	4,3	4,7	4,6	0,4	(.)	45,1	57,7	64,4	18,0	16,8	14,1	16,9	2,0	1,7
49 Lituanie	3,3	3,7	3,5	0,5	-0,3	55,7	68,5	71,6	19,5	13,0	13,4	16,6	2,3	1,4
50 Trinité-et-Tobago	1,0	1,3	1,4	1,0	0,5	63,0	74,1	79,3	25,0	19,4	6,7	9,6	3,4	1,6

5 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2000	2015 ^b	1975-2000	2000-15	1975	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	1970-75 ^c	1995-2000 ^c
51 Qatar	0,2	0,6	0,7	4,8	1,4	82,9	92,7	95,0	26,7	22,7	1,5	5,7	6,8	3,7
52 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	0,1	0,4	0,3	34,2	36,8	43,3
53 Lettonie	2,5	2,4	2,2	-0,1	-0,6	65,4	60,4	60,4	17,4	12,6	14,8	17,8	2,0	1,1
Développement humain moyen														
54 Mexique	59,1	98,9	119,2	2,1	1,2	62,8	74,4	77,9	33,1	26,3	4,7	6,8	6,5	2,8
55 Cuba	9,3	11,2	11,6	0,7	0,3	64,2	75,3	78,5	21,2	16,4	9,6	14,1	3,6	1,6
56 Bélarus	9,4	10,2	9,7	0,3	-0,4	50,3	69,4	72,6	18,7	14,3	13,3	14,0	2,2	1,3
57 Panama	1,7	2,9	3,5	2,0	1,3	49,0	56,3	61,7	31,3	24,9	5,5	7,8	4,9	2,6
58 Belize	0,1	0,2	0,3	2,1	1,6	50,2	48,0	51,7	38,4	27,9	4,2	4,9	6,2	3,4
59 Malaisie	12,3	22,2	27,9	2,4	1,5	37,7	57,4	66,4	34,1	26,7	4,1	6,2	5,2	3,3
60 Russie, Féd. de	134,2	145,5	133,3	0,3	-0,6	66,4	72,9	74,0	18,0	13,6	12,5	13,8	2,0	1,2
61 Dominique	0,1	0,1	0,1	-0,1	(.)	55,3	71,0	76,0
62 Bulgarie	8,7	7,9	6,8	-0,4	-1,0	57,5	67,5	69,3	15,7	12,2	16,1	17,9	2,2	1,1
63 Roumanie	21,2	22,4	21,4	0,2	-0,3	46,2	55,1	59,3	18,3	15,2	13,3	14,6	2,6	1,3
64 Jamahiriya arabe libyenne	2,4	5,3	7,1	3,1	1,9	60,9	87,6	90,3	33,9	30,4	3,4	5,1	7,6	3,8
65 Macédoine, ARYM	1,7	2,0	2,1	0,8	0,1	50,6	59,4	62,0	22,6	15,1	10,0	13,0	3,0	1,9
66 Sainte-Lucie	0,1	0,1	0,2	1,4	0,9	38,6	37,8	43,6	32,1	27,2	5,7	6,0	5,7	2,7
67 Maurice	0,9	1,2	1,3	1,1	0,8	43,4	41,3	48,6	25,6	21,1	6,2	8,3	3,2	2,0
68 Colombie	25,4	42,1	52,6	2,0	1,5	60,0	75,0	81,3	32,8	27,0	4,7	6,4	5,0	2,8
69 Venezuela	12,7	24,2	30,9	2,6	1,6	75,8	86,9	90,0	34,0	27,6	4,4	6,5	4,9	3,0
70 Thaïlande	41,1	62,8	72,5	1,7	1,0	15,1	19,8	24,2	26,7	22,0	5,2	7,8	5,0	2,1
71 Arabie saoudite	7,3	20,3	31,7	4,1	3,0	58,4	86,2	91,0	42,9	38,6	3,0	4,4	7,3	6,2
72 Fidji	0,6	0,8	0,9	1,4	0,9	36,7	49,4	59,9	33,3	28,2	3,4	5,7	4,2	3,2
73 Brésil	108,1	170,4	201,4	1,8	1,1	61,8	81,2	87,7	28,8	24,3	5,1	7,3	4,7	2,3
74 Suriname	0,4	0,4	0,4	0,5	0,3	49,5	74,1	81,3	30,5	23,1	5,6	6,3	5,3	2,2
75 Liban	2,8	3,5	4,2	0,9	1,3	67,0	89,7	92,6	31,1	23,8	6,1	6,5	4,9	2,3
76 Arménie	2,8	3,8	3,8	1,2	(.)	63,0	67,2	69,8	23,7	14,0	8,6	10,3	3,0	1,4
77 Philippines	42,0	75,7	95,9	2,4	1,6	35,6	58,6	69,0	37,5	29,6	3,5	4,9	6,0	3,6
78 Oman	0,9	2,5	4,1	4,2	3,2	19,6	76,0	82,6	44,1	41,5	2,5	3,7	7,2	5,8
79 Kazakhstan	14,1	16,2	16,0	0,5	-0,1	52,2	55,8	58,2	27,0	22,2	6,9	8,1	3,5	2,1
80 Ukraine	49,0	49,6	43,3	(.)	-0,9	58,3	67,9	70,4	17,8	12,8	13,8	15,7	2,2	1,3
81 Géorgie	4,9	5,3	4,8	0,3	-0,6	49,5	56,3	61,4	20,5	14,8	12,9	15,0	2,6	1,6
82 Pérou	15,2	25,7	31,9	2,1	1,4	61,5	72,8	77,9	33,4	26,7	4,8	6,5	6,0	3,0
83 Grenade	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	32,6	37,9	47,2
84 Maldives	0,1	0,3	0,5	3,0	2,9	18,1	27,6	35,2	43,7	40,5	3,5	3,2	7,0	5,8
85 Turquie	40,0	66,7	79,0	2,0	1,1	41,6	65,8	71,8	30,0	24,1	5,8	7,2	5,2	2,7
86 Jamaïque	2,0	2,6	3,0	1,0	0,9	44,1	56,1	63,5	31,5	25,4	7,2	7,8	5,0	2,5
87 Turkménistan	2,5	4,7	6,1	2,5	1,6	47,6	44,8	49,9	37,6	28,4	4,3	4,5	6,2	3,6
88 Azerbaïdjan	5,7	8,0	8,7	1,4	0,5	51,5	51,9	53,9	29,0	17,5	6,8	8,1	4,3	1,9
89 Sri Lanka	13,5	18,9	21,5	1,3	0,8	22,0	22,8	29,9	26,3	22,5	6,3	8,8	4,1	2,1
90 Paraguay	2,7	5,5	7,8	2,9	2,3	39,0	56,0	65,0	39,5	34,1	3,5	4,3	5,7	4,2
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	0,1	0,1	0,1	0,8	0,6	27,0	54,8	68,0
92 Albanie	2,4	3,1	3,4	1,1	0,6	32,7	42,3	51,9	30,0	22,7	5,9	8,0	4,7	2,6
93 Equateur	6,9	12,6	15,9	2,4	1,5	42,4	63,0	69,4	33,8	27,1	4,7	6,2	6,0	3,1
94 Rép. dominicaine	5,0	8,4	10,1	2,0	1,3	45,3	65,4	73,0	33,5	28,4	4,3	6,2	5,6	2,9
95 Ouzbékistan	14,0	24,9	30,6	2,3	1,4	39,1	36,7	38,4	36,3	25,9	4,7	5,0	6,3	2,8
96 Chine	927,8 ^d	1 275,1 ^d	1 410,2 ^d	1,3 ^d	0,7 ^d	17,4	35,8	49,5	24,8	19,4	6,9	9,3	4,9	1,8
97 Tunisie	5,7	9,5	11,3	2,0	1,2	49,8	65,5	73,5	29,7	24,8	5,9	6,2	6,2	2,3
98 Iran, Rép. islamique d'	33,5	70,3	87,1	3,0	1,4	45,8	64,0	73,2	37,4	27,2	3,4	5,0	6,4	3,2
99 Jordanie	1,9	4,9	7,2	3,7	2,5	57,8	78,7	81,1	40,0	36,4	2,8	3,7	7,8	4,7
100 Cap-Vert	0,3	0,4	0,6	1,7	1,9	21,4	62,2	73,5	39,3	31,9	4,6	3,3	7,0	3,6

5 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)		
	1975	2000	2015 ^b	1975-2000	2000-15	1975	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	1970-75 ^c	1995-2000 ^c	
101	Samoa	0,2	0,2	0,2	0,2	0,8	21,1	22,1	27,6	41,2	36,6	4,6	4,7	5,7	4,5
102	Kirghizistan	3,3	4,9	5,8	1,6	1,1	37,9	34,4	36,0	33,9	25,0	6,0	6,0	4,7	2,9
103	Guyana	0,7	0,8	0,7	0,1	-0,1	30,0	36,3	44,0	30,6	25,7	5,0	6,5	4,9	2,4
104	El Salvador	4,1	6,3	8,0	1,7	1,6	41,5	60,3	73,2	35,6	29,5	5,0	6,1	6,1	3,2
105	Moldova, Rép. de	3,8	4,3	4,2	0,4	-0,2	35,8	41,6	45,2	23,1	16,7	9,3	10,2	2,6	1,6
106	Algérie	16,0	30,3	38,0	2,5	1,5	40,3	57,1	65,2	34,8	26,8	4,1	4,9	7,4	3,2
107	Afrique du Sud	25,8	43,3	44,6	2,1	0,2	48,0	56,9	67,2	34,0	30,5	3,6	5,4	5,4	3,1
108	Rép. arabe syrienne	7,4	16,2	23,2	3,1	2,4	45,1	51,4	57,9	40,8	34,3	3,1	3,4	7,7	4,0
109	Viet Nam	48,0	78,1	94,4	2,0	1,3	18,8	24,1	31,6	33,4	25,1	5,3	5,5	6,7	2,5
110	Indonésie	134,6	212,1	250,1	1,8	1,1	19,4	41,0	55,0	30,8	24,7	4,8	6,4	5,2	2,6
111	Guinée équatoriale	0,2	0,5	0,7	2,8	2,8	27,1	48,2	61,4	43,7	43,4	3,9	3,5	5,7	5,9
112	Tadjikistan	3,4	6,1	7,1	2,3	1,0	35,5	27,6	29,6	39,4	27,1	4,6	4,6	6,8	3,7
113	Mongolie	1,4	2,5	3,1	2,2	1,3	48,7	56,6	59,5	35,2	25,9	3,8	4,2	7,3	2,7
114	Bolivie	4,8	8,3	11,2	2,2	2,0	41,3	62,4	69,9	39,6	33,7	4,0	4,9	6,5	4,4
115	Egypte	38,8	67,9	84,4	2,2	1,5	43,5	42,7	45,8	35,4	26,9	4,1	5,2	5,5	3,4
116	Honduras	3,0	6,4	8,7	3,0	2,0	32,1	52,7	64,3	41,8	33,7	3,4	4,1	7,0	4,3
117	Gabon	0,6	1,2	1,8	2,9	2,4	40,0	81,4	88,9	40,2	40,8	5,8	5,5	4,3	5,4
118	Nicaragua	2,5	5,1	7,2	2,8	2,4	48,9	56,1	62,6	42,6	35,2	3,0	3,7	6,8	4,3
119	Sao Tomé-et-Principe	0,1	0,1	0,2	2,1	1,7	27,0	47,0	56,4
120	Guatemala	6,0	11,4	16,3	2,6	2,4	36,7	39,7	46,2	43,6	37,3	3,5	3,8	6,4	4,9
121	Salomon, Iles	0,2	0,4	0,7	3,4	3,2	9,1	19,7	28,6	44,8	41,6	2,6	2,9	7,2	5,6
122	Namibie	0,9	1,8	2,3	2,7	1,8	20,6	30,9	39,4	43,7	39,0	3,8	3,9	6,5	5,3
123	Maroc	17,3	29,9	37,7	2,2	1,5	37,8	55,5	64,4	34,7	28,1	4,1	4,9	6,9	3,4
124	Inde	620,7	1 008,9	1 230,5	1,9	1,3	21,3	27,7	32,2	33,5	26,9	5,0	6,4	5,4	3,3
125	Swaziland	0,5	0,9	1,0	2,6	0,7	14,0	26,4	32,7	41,6	38,7	3,5	4,3	6,5	4,8
126	Botswana	0,8	1,5	1,7	2,8	0,6	12,8	49,0	56,0	42,1	36,8	2,8	3,9	6,6	4,4
127	Myanmar	30,2	47,7	55,3	1,8	1,0	23,9	27,7	36,7	33,1	25,3	4,6	6,0	5,8	3,3
128	Zimbabwe	6,1	12,6	16,4	2,9	1,7	19,6	35,3	45,9	45,2	39,9	3,2	3,1	7,4	5,0
129	Ghana	9,9	19,3	26,4	2,7	2,1	30,1	36,1	42,4	40,9	36,0	3,2	4,0	6,9	4,6
130	Cambodge	7,1	13,1	18,6	2,5	2,3	10,3	16,9	26,1	43,9	38,6	2,8	3,4	5,5	5,2
131	Vanuatu	0,1	0,2	0,3	2,7	2,4	15,7	21,7	28,6	42,0	36,2	3,2	3,7	6,1	4,6
132	Lesotho	1,2	2,0	2,1	2,0	0,3	10,8	28,0	38,9	39,3	36,6	4,2	5,6	5,7	4,8
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,6	4,8	6,6	2,5	2,2	11,9	17,4	22,3	40,1	36,0	2,4	2,9	6,1	4,6
134	Kenya	13,6	30,7	40,0	3,3	1,8	12,9	33,4	47,2	43,5	38,3	2,8	3,0	8,1	4,6
135	Cameroun	7,5	14,9	20,2	2,7	2,0	26,9	48,9	58,9	43,1	39,5	3,7	3,8	6,3	5,1
136	Congo	1,4	3,0	4,7	2,9	3,0	35,0	65,4	72,6	46,3	46,0	3,3	3,1	6,3	6,3
137	Comores	0,3	0,7	1,1	3,2	2,8	21,2	33,2	42,6	43,0	39,8	2,6	3,0	7,0	5,4
Faible développement humain															
138	Pakistan	70,3	141,3	204,3	2,8	2,5	26,4	33,1	39,5	41,8	38,4	3,7	4,0	6,3	5,5
139	Soudan	16,7	31,1	42,4	2,5	2,1	18,9	36,1	48,7	40,1	35,4	3,4	4,3	6,7	4,9
140	Bhoutan	1,2	2,1	3,1	2,3	2,6	3,4	7,1	11,6	42,7	38,8	4,2	4,5	5,9	5,5
141	Togo	2,3	4,5	6,6	2,8	2,5	16,3	33,4	42,7	44,3	41,2	3,1	3,3	7,1	5,8
142	Népal	13,1	23,0	32,1	2,2	2,2	5,0	11,8	17,9	41,0	37,2	3,7	4,2	5,8	4,8
143	Rép. dém. pop. lao	3,0	5,3	7,3	2,2	2,2	11,1	19,3	27,1	42,7	37,3	3,5	3,7	6,2	5,3
144	Yémen	7,0	18,3	33,1	3,9	3,9	16,6	24,7	31,2	50,1	48,9	2,3	2,0	7,6	7,6
145	Bangladesh	75,6	137,4	183,2	2,4	1,9	9,9	25,0	34,4	38,7	32,9	3,1	3,7	6,4	3,8
146	Haïti	4,9	8,1	10,2	2,0	1,5	21,7	35,7	45,6	40,6	35,1	3,7	4,1	5,8	4,4
147	Madagascar	7,9	16,0	24,1	2,8	2,7	16,3	29,5	39,4	44,7	41,9	3,0	3,1	6,6	6,1
148	Nigeria	54,9	113,9	165,3	2,9	2,5	23,4	44,1	55,5	45,1	41,4	3,0	3,3	6,9	5,9
149	Djibouti	0,2	0,6	0,7	4,4	0,7	68,9	84,0	86,9	43,2	41,5	3,2	5,2	6,7	6,1
150	Ouganda	10,8	23,3	38,7	3,1	3,4	8,3	14,2	20,7	49,2	49,3	2,5	2,2	7,1	7,1

5 Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population totale (millions)			Taux de croissance démographique annuel (%)		Population urbaine (en % du total) ^a			Population de moins de 15 ans (en % du total)		Population âgée de 65 ans et plus (en % du total)		Indice synthétique de fécondité (par femme)	
	1975	2000	2015 ^b	1975-2000	2000-15	1975	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	2000	2015 ^b	1970-75 ^c	1995-2000 ^c
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	16,2	35,1	49,3	3,1	2,3	10,1	32,3	46,2	45,0	40,4	2,4	3,0	6,8	5,5
152 Mauritanie	1,4	2,7	4,1	2,7	2,9	20,3	57,7	73,8	44,1	43,5	3,2	3,0	6,5	6,0
153 Zambie	5,0	10,4	14,8	2,9	2,3	34,8	39,6	45,2	46,5	44,2	2,9	2,9	7,8	6,0
154 Sénégal	4,8	9,4	13,5	2,7	2,4	34,2	47,4	57,4	44,3	40,1	2,5	2,7	7,0	5,6
155 Congo, Rép. dém. du	23,1	50,9	84,0	3,2	3,3	29,5	30,3	39,3	48,8	48,0	2,9	2,8	6,3	6,7
156 Côte d'Ivoire	6,8	16,0	21,5	3,5	2,0	32,1	43,6	50,9	42,1	38,4	3,1	3,8	7,4	5,1
157 Erythrée	2,1	3,7	5,7	2,2	3,0	12,7	18,7	26,2	43,9	40,4	2,9	3,5	6,5	5,7
158 Bénin	3,0	6,3	9,4	2,9	2,7	21,9	42,3	53,0	46,4	42,8	2,7	2,8	7,1	6,1
159 Guinée	4,1	8,2	11,3	2,8	2,2	16,3	27,5	35,5	44,1	41,6	2,8	3,0	7,0	6,3
160 Gambie	0,5	1,3	1,8	3,5	2,1	17,0	30,7	40,5	40,3	36,7	3,1	4,0	6,5	5,2
161 Angola	6,2	13,1	20,8	3,0	3,1	17,8	34,2	44,1	48,2	48,5	2,8	2,6	6,6	7,2
162 Rwanda	4,4	7,6	10,5	2,2	2,1	4,0	6,2	8,9	44,3	42,8	2,6	2,8	8,3	6,2
163 Malawi	5,2	11,3	15,7	3,1	2,2	7,7	14,7	21,3	46,3	44,2	2,9	3,2	7,4	6,8
164 Mali	6,2	11,4	17,7	2,4	2,9	16,2	30,2	40,7	46,1	46,3	4,0	3,8	7,1	7,0
165 Rép. centrafricaine	2,1	3,7	4,9	2,4	1,8	33,7	41,2	49,7	43,0	40,5	4,0	4,0	5,7	5,3
166 Tchad	4,1	7,9	12,4	2,6	3,0	15,6	23,8	30,9	46,5	46,4	3,1	2,8	6,7	6,6
167 Guinée-Bissau	0,6	1,2	1,7	2,5	2,4	16,0	31,5	43,0	43,5	43,6	3,6	3,3	6,0	6,0
168 Ethiopie	32,8	62,9	89,8	2,6	2,4	9,5	15,5	22,0	45,2	44,4	3,0	3,2	6,8	6,8
169 Burkina Faso	6,2	11,5	18,5	2,5	3,2	6,3	16,5	23,1	48,7	47,7	3,2	2,6	7,8	6,9
170 Mozambique	10,3	18,3	23,5	2,3	1,7	8,7	32,1	48,2	43,9	41,8	3,2	3,4	6,6	6,3
171 Burundi	3,7	6,4	9,8	2,2	2,9	3,2	9,0	14,5	47,6	45,0	2,9	2,4	6,8	6,8
172 Niger	4,8	10,8	18,5	3,2	3,6	10,6	20,6	29,1	49,9	49,7	2,0	1,9	8,1	8,0
173 Sierra Leone	2,9	4,4	7,1	1,6	3,2	21,4	36,6	46,7	44,2	45,0	2,9	2,9	6,5	6,5
Pays en développement	2 908 T	4 695 T	5 773 T	1,9	1,4	26,1	40,0	48,5	32,7	28,1	5,1	6,4	5,4	3,1
Pays les moins avancés	332 T	634 T	907 T	2,6	2,4	14,6	25,7	34,5	43,1	40,4	3,1	3,4	6,6	5,4
Pays arabes	126 T	246 T	333 T	2,7	2,0	40,3	52,8	59,0	37,6	32,2	3,7	4,6	6,5	4,1
Asie de l'Est et Pacifique	1 293 T	1 859 T	2 108 T	1,5	0,8	19,7	37,7	50,1	26,9	21,3	6,2	8,4	5,0	2,1
Amérique latine et Caraïbes	318 T	513 T	624 T	1,9	1,3	61,4	75,4	80,5	31,6	26,3	5,4	7,2	5,1	2,7
Asie du Sud	828 T	1 402 T	1 762 T	2,1	1,5	21,4	29,4	35,0	35,1	29,0	4,6	5,7	5,6	3,6
Afrique subsaharienne	303 T	606 T	866 T	2,8	2,4	20,9	33,9	42,7	44,6	42,4	3,0	3,2	6,8	5,8
Europe centrale et orientale et CEI	354 T	397 T	383 T	0,5	-0,2	57,7	63,4	64,8	20,8	15,9	11,6	12,9	2,5	1,5
OCDE	925 T	1 129 T	1 209 T	0,8	0,5	70,4	76,9	80,4	20,4	17,3	13,0	16,2	2,5	1,8
Pays de l'OCDE à revenu élevé	732 T	852 T	898 T	0,6	0,3	74,9	78,7	81,9	18,3	15,7	14,9	18,5	2,1	1,7
Développement humain élevé	895 T	1 063 T	1 127 T	0,7	0,4	72,6	78,5	82,0	19,1	16,3	13,9	17,3	2,3	1,7
Développement humain moyen	2 678 T	4 048 T	4 717 T	1,7	1,0	29,5	42,6	50,9	29,8	24,2	5,9	7,5	4,9	2,6
Faible développement humain	424 T	839 T	1 218 T	2,7	2,5	17,4	29,7	38,5	43,7	40,9	3,1	3,4	6,7	5,6
Revenu élevé	747 T	878 T	929 T	0,7	0,4	75,0	79,1	82,3	18,4	15,8	14,7	18,3	2,1	1,7
Revenu intermédiaire	1 855 T	2 675 T	3 037 T	1,5	0,8	35,0	51,2	60,9	27,4	22,2	6,6	8,5	4,6	2,2
Revenu faible	1 396 T	2 397 T	3 096 T	2,2	1,7	21,8	31,0	38,0	36,9	32,4	4,5	5,2	5,7	4,0
Monde	4 066 T ^e	6 057 T ^e	7 207 T ^e	1,6	1,2	37,9	47,2	53,7	29,9	25,8	6,9	8,3	4,5	2,8

a. Ces données reposant sur des définitions nationales concernent les villes et les agglomérations, les comparaisons entre les pays doivent être faites avec prudence. b. Ces données se rapportent au milieu de la fourchette de projection. c. Ces données se rapportent à des estimations pour la période spécifiée. d. Ces estimations démographiques tiennent compte de la province chinoise de Taïwan. e. Ces données se rapportent à la population mondiale totale selon l'ONU (2001). La population des 173 pays inclus dans les principaux tableaux statistiques était estimée à 3 998 millions en 1975 et à 5 951 millions en 2000. D'après les projections, elle s'établira à 7 061 millions en 2015.

Sources : Colonnes 1-3, 13 et 14 : ONU, 2001. Colonne 4 : calculs effectués sur la base des données des colonnes 1 et 2. Colonne 5 : calculs effectués sur la base des données des colonnes 2 et 3. Colonnes 6 à 8 : ONU, 2002d. Colonnes 9 et 10 : calculs effectués sur la base des données de l'ONU (2001) relatives à la population de moins de 15 ans et totale. Colonnes 11 et 12 : calculs effectués sur la base des données de l'ONU (2001) sur la population de plus de 65 ans et de la population totale.

6 Engagements en faveur de la santé : accès, services et ressources

.. VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

Classement selon l'IDH	Population utilisant des équipements sanitaires appropriés	Population ayant accès à des points d'eau aménagés	Population ayant accès aux médicaments essentiels	Enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des thérapeutiques		Naissances assistées par un personnel médical		Dépenses de santé			
	sanitaires appropriés	points d'eau aménagés	essentiels	la tuberculose	la rougeole	par réhydratation orale	Utilisation de moyens de contraception	médical compétent	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)	publiques (en % du PIB)	privées (en % du PIB)	par habitant (en PPA)	
	(%)	(%)	(%) ^a	(%)	(%)	(%)	(%) ^c	(%)	habitants)	(en % du PIB)	(en % du PIB)	(en PPA)	
	2000	2000	1999	1999	1999	1994-2000 ^b	1995-2000 ^b	1995-2000 ^d	1990-99 ^b	1998	1998	1998	
Développement humain élevé													
1	Norvège	..	100	95-100	98	93	413	7,0 ^e	2,2 ^e	3 182 ^e
2	Suède	100	100	95-100	13	96	311	6,6	1,3	2 145
3	Canada	100	100	95-100	..	96	..	75	98	229	6,6 ^e	2,7 ^e	1 939 ^e
4	Belgique	95-100	..	83	395	6,3 ^e	2,5 ^e	2 137 ^e
5	Australie	100	100	95-100	..	89	100	240	6,0	2,6	1 714
6	Etats-Unis	100	100	95-100	..	92	..	76	99	279	5,7 ^e	7,1 ^e	4 271 ^e
7	Islande	95-100	..	99	326	7,4 ^e	1,3 ^e	2 701 ^e
8	Pays-Bas	100	100	95-100	..	96	100	251	6,0 ^e	2,8 ^e	2 173 ^e
9	Japon	95-100	..	94	100	193	5,7	1,6	2 243
10	Finlande	100	100	95-100	99	96	299	5,2 ^e	1,7 ^e	1 704 ^e
11	Suisse	100	100	95-100	..	81	..	82 ^f	..	323	7,6	2,8	3 857
12	France	95-100	84	84	303	7,3 ^e	2,0 ^e	2 288 ^e
13	Royaume-Uni	100	100	95-100	..	91	99	164	5,8 ^e	1,2 ^e	1 675 ^e
14	Danemark	..	100	95-100	..	92	290	6,9 ^e	1,5 ^e	2 785 ^e
15	Autriche	100	100	95-100	..	90	..	51	..	302	5,9 ^e	2,3 ^e	2 121 ^e
16	Luxembourg	95-100	59	91	272	5,7 ^e	0,4 ^e	2 731 ^e
17	Allemagne	95-100	..	75	350	7,9 ^e	2,6 ^e	2 697 ^e
18	Irlande	95-100	90	77	219	5,2	1,6 ^e	1 569
19	Nouvelle-Zélande	95-100	..	83	..	75	100 ^g	218	6,3 ^e	1,8 ^e	1 163 ^e
20	Italie	95-100	81	70	..	60	..	554	5,6 ^e	2,6 ^e	1 676 ^e
21	Espagne	95-100	..	93	..	81	..	424	5,4	1,6	1 043
22	Israël	95-100	..	94	385	6,0	3,6	1 607
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	100
24	Grèce	95-100	88	88	392	4,7	3,6	965
25	Singapour	100	100	95-100	98	93	100 ^g	163	1,1	2,1	678
26	Chypre	100	100	95-100	255
27	Corée, Rép. de	63	92	95-100	75	85	..	80	100 ^g	136	2,4 ^e	3,0 ^e	470 ^e
28	Portugal	95-100	88	96	100	312	5,1	2,5	859
29	Slovénie	..	100	95-100	96	98	228	6,7	0,9	746
30	Malte	100	100	95-100	91	60	261
31	Barbade	100	100	95-100	..	86	91	125	4,5	2,2	601
32	Brunéi Darussalam	95-100	98	94	99 ^g	85
33	République tchèque	80-94	98	95	303	6,6 ^e	0,6 ^e	380 ^e
34	Argentine	85	79	50-79	99	99	98	268	2,4 ^e	6,1 ^e	654 ^e
35	Hongrie	99	99	95-100	99	99	357	5,2	1,6	318
36	Slovaquie	100	100	95-100	96	99	353	5,7	1,5	285
37	Pologne	80-94	96	97	236	4,7 ^e	1,5 ^e	248 ^e
38	Chili	97	94	80-94	94	96	100	110	2,7	3,1	289
39	Bahreïn	95-100	..	94	..	62	98	100	2,6	1,6	358
40	Uruguay	95	98	50-79	99	93	99	370	1,9	7,3	621
41	Bahamas	93	96	80-94	..	86	152	2,5	1,8	612
42	Estonie	95-100	99	92	297	5,1 ^e	1,3 ^e	243 ^e
43	Costa Rica	96	98	95-100	89	88	98	141	5,2	1,5	257
44	Saint-Kitts-et-Nevis	96	98	50-79	99	99	100	117	3,1	2,7	408
45	Koweït	95-100	..	96	..	50	98	189
46	Emirats arabes unis	95-100	98	95	..	28	99	181	0,8	7,6	1 428
47	Seychelles	80-94	99	99	132	4,8
48	Croatie	95-100	96	92	229	9,5 ^e	2,0 ^e	..
49	Lituanie	80-94	99	97	..	58 ^f	..	395	4,7 ^e	1,5	183
50	Trinité-et-Tobago	88	86	50-79	..	91	99	79	2,5	1,8	204

6 Engagements en faveur de la santé : accès, services et ressources

Classement selon l'IDH	Population utilisant des équipements sanitaires appropriés	Population ayant accès à des points d'eau aménagés	Population ayant accès aux médicaments essentiels	Enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des thérapeutiques		Naissances assistées par un personnel médical compétent		Dépenses de santé		
	(%)	(%)	(%) ^a	la tuberculose	la rougeole	par réhydratation orale	Utilisation de moyens de contraception	personnel médical compétent	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)	publiques (en % du PIB)	privées (en % du PIB)	par habitant (en PPA)
	2000	2000	1999	1999	1999	1994-2000 ^b	1995-2000 ^b	1995-2000 ^d	1990-99 ^b	1998	1998	1998
51 Qatar	95-100	99	87	..	43	..	126
52 Antigua-et-Barbuda	96	91	50-79	..	99	114	0,4	1,6	179
53 Lettonie	80-94	99	97	..	48	100	282	4,0 ^e	2,6	166
Développement humain moyen												
54 Mexique	73	86	80-94	99	95	..	66	86	186	2,6	2,8	236
55 Cuba	95	95	95-100	99	96	100	530
56 Bélarus	..	100	50-79	99	98	..	50	..	443	4,6	1,0	85
57 Panama	94	87	80-94	99	90	7	..	90	167	4,9	2,3	246
58 Belize	42	76	80-94	96	82	55	2,3	0,5	82
59 Malaisie	50-79	99	88	96	66	1,4	1,0	81
60 Russie, Féd. de	..	99	50-79	96	97	421	..	1,2	..
61 Dominique	..	97	80-94	99	99	100	49	3,8	2,2	208
62 Bulgarie	100	100	80-94	98	96	..	86	..	345	3,9 ^e	0,2 ^e	62 ^e
63 Roumanie	53	58	80-94	99	98	..	64	98	184	3,8 ^e	1,5	86
64 Jamahiriya arabe libyenne	97	72	95-100	97	92	..	40	94	128
65 Macédoine, ARYM	50-79	97	98	204	5,3	1,0	90 ^e
66 Sainte-Lucie	..	98	50-79	99	95	100	47	2,4	1,2	151
67 Maurice	99	100	95-100	86	79	85	1,8	1,6	120
68 Colombie	85	91	80-94	93	75	..	77	86	116	5,2	4,2	227
69 Venezuela	74	84	80-94	97	82	95	236	2,6	1,6	171
70 Thaïlande	96	80	95-100	98	96	..	72	85	24	1,9	4,1	112
71 Arabie saoudite	100	95	95-100	99	94	..	32	91	166
72 Fidji	43	47	95-100	95	75	100 ^g	48	2,9	1,4	86
73 Brésil	77	87	0-49	93	99	18	77	88	127	2,9 ^e	3,6	308
74 Suriname	83	95	95-100	..	85	24	..	84	25
75 Liban	99	100	80-94	..	88	30	61	88	210	2,2	9,7	469
76 Arménie	0-49	93	91	30	60	97	316	4,0 ^e	4,2	..
77 Philippines	83	87	50-79	87	79	28	46	56	123	1,6 ^e	2,1 ^e	37 ^e
78 Oman	92	39	80-94	98	99	88	24	91	133	2,9	0,6	..
79 Kazakhstan	99	91	50-79	99	99	20	66	99	353	2,7 ^e	2,9 ^e	62 ^e
80 Ukraine	50-79	99	99	..	68	99	299	2,9 ^e	1,5 ^e	28 ^e
81 Géorgie	0-49	94	80	33	40	96	436	0,8 ^e	2,0 ^e	16 ^e
82 Pérou	76	77	50-79	97	93	29	64	56	93	2,4	3,8	141
83 Grenade	97	94	95-100	..	94	50	2,9	2,5	193
84 Maldives	56	100	50-79	98	86	40	3,7	4,0	150
85 Turquie	91	83	95-100	89	80	15	64	81	121	3,3 ^e	1,4	153
86 Jamaïque	84	71	95-100	88	96	..	66	95	140	3,0	2,5	157
87 Turkménistan	50-79	99	97	31	62	97	300	4,1	1,1	30
88 Azerbaïdjan	50-79	99	99	27	..	88	360	1,0 ^e	0,6	..
89 Sri Lanka	83	83	95-100	97	95	36	1,7 ^e	1,8 ^e	29 ^e
90 Paraguay	95	79	0-49	72	92	..	57	58	110	1,7	3,6	86
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	96	93	80-94	99	87	88	4,2	2,1	175
92 Albanie	50-79	93	85	48	..	99	129	2,0 ^e	0,9 ^e	36 ^e
93 Equateur	59	71	0-49	99	99	..	66	69	170	1,7	2,0	59
94 Rép. dominicaine	71	79	50-79	90	96	22	64	96	216	1,9	3,0	95
95 Ouzbékistan	100	85	50-79	98	96	19	56	96	309	3,4	0,6	25
96 Chine	38	75	80-94	92	90	29	84	89 ^g	162	2,1 ^e	3,0 ^e	40 ^e
97 Tunisie	50-79	97	84	90	70	2,2	2,9	108
98 Iran, Rép. islamique d'	81	95	80-94	99	99	..	73	..	85	1,7	2,5	128
99 Jordanie	99	96	95-100	..	94	..	53	97	166	3,6	3,8	139
100 Cap-Vert	71	74	80-94	53	53	17	1,8	1,0	37

6 Engagements en faveur de la santé : accès, services et ressources

Classement selon l'IDH	Population utilisant des équipements sanitaires appropriés	Population ayant accès à des points d'eau aménagés	Population ayant accès aux médicaments essentiels	Enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des thérapeutiques		Naissances assistées par un personnel médical		Dépenses de santé			
	pourcentage	pourcentage	pourcentage ^a	la tuberculose	la rougeole	par réhydratation orale	Utilisation de moyens de contraception	médical compétent	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)	publiques (en % du PIB)	privées (en % du PIB)	par habitant (en PPA)	
	(%)	(%)	(%) ^a	(%)	(%)	(%)	(%) ^c	(%)	(pour 100 000 habitants)	(en % du PIB)	(en % du PIB)	(en PPA)	
	2000	2000	1999	1999	1999	1994-2000 ^b	1995-2000 ^b	1995-2000 ^d	1990-99 ^b	1998	1998	1998	
101	Samoa	99	99	95-100	100 ^g	34	4,8 ^e	1,3 ^e	85 ^e	
102	Kirghizistan	100	77	50-79	98	97	13	60	98	2,2 ^e	2,2 ^e	11 ^e	
103	Guyana	87	94	0-49	91	87	95	4,5	0,8	51	
104	El Salvador	83	74	80-94	99	99	..	60	51	2,6	4,6	143	
105	Moldova, Rép. de	..	100	50-79	99	99	19	74	99	2,9 ^e	2,1	25	
106	Algérie	73	94	95-100	97	83	24	57	92	2,6	1,0	..	
107	Afrique du Sud	86	86	80-94	97	82	..	56	84	3,3	3,8	230	
108	Rép. arabe syrienne	90	80	80-94	95	97	0,9	1,6	116	
109	Viet Nam	73	56	80-94	95	93	20	75	70	0,8	4,0	17	
110	Indonésie	66	76	80-94	85	71	28	57	56	0,8 ^e	0,9	8	
111	Guinée équatoriale	53	43	0-49	48	24	
112	Tadjikistan	0-49	98	79	20	..	77	201	5,2	0,9	13
113	Mongolie	30	60	50-79	97	93	32	60	97	243
114	Bolivie	66	79	50-79	96	79	40	48	59	130	4,1	2,4	69
115	Egypte	94	95	80-94	99	95	..	56	61	202
116	Honduras	77	90	0-49	93	98	..	50	54	83	3,9	4,7	74
117	Gabon	21	70	0-49	89	55	..	33	86	..	2,1	1,0	122
118	Nicaragua	84	79	0-49	99	99	18	60	65	86	8,5	4,0	54
119	Sao Tomé-et-Principe	0-49	25	47
120	Guatemala	85	92	50-79	91	83	15	38	41	93	2,1	2,3	78
121	Salomon, Iles	34	71	80-94	85 ^g	14
122	Namibie	41	77	80-94	80	66	76	30	3,3 ^e	3,3	142
123	Maroc	75	82	50-79	93	90	..	50	40	46	1,2	3,2	..
124	Inde	31	88	0-49	68	50	..	48	42	48	..	4,2	..
125	Swaziland	95-100	97	82	7	15	2,5	1,0	46
126	Botswana	80-94	97	86	98	24	2,5	1,5	127
127	Myanmar	46	68	50-79	88	85	24	33	..	30	0,2	1,6	97
128	Zimbabwe	68	85	50-79	88	79	50	54	72	14	3,0 ^e	4,0 ^e	36 ^e
129	Ghana	63	64	0-49	88	73	22	22	44	6	1,7 ^e	2,9	19
130	Cambodge	18	30	0-49	71	55	..	24	34	30	0,6	6,3	17
131	Vanuatu	100	88	89 ^g	12
132	Lesotho	92	91	80-94	95	77	60	5
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	82	42	80-94	70	58	..	26	53	7	2,5	0,7	25
134	Kenya	86	49	0-49	96	79	30	39	44	13	2,4	5,5	31
135	Cameroun	92	62	50-79	77	62	23	19	56	7	1,0
136	Congo	..	51	50-79	39	23	13	25	2,0	3,8	40
137	Comores	98	96	80-94	22	21	62	7
Faible développement humain													
138	Pakistan	61	88	50-79	78	54	19	24	20	57	0,7 ^e	3,1	18
139	Soudan	62	75	0-49	65	53	9
140	Bhoutan	69	62	80-94	90	76	16	3,2	3,6	36
141	Togo	34	54	50-79	76	43	23	24	50	8	1,3	1,3	9
142	Népal	27	81	0-49	86	73	11	28	12	4	1,3	4,2	11
143	Rép. dém. pop. lao	46	90	50-79	63	71	20	..	21	24	1,2	1,3	6
144	Yémen	45	69	50-79	78	74	..	21	22	23
145	Bangladesh	53	97	50-79	91	71	..	54	12	20	1,7	1,9	12
146	Haïti	28	46	0-49	71	54	..	28	24	8	1,4	2,8	21
147	Madagascar	42	47	50-79	72	55	16	19	47	11	1,1	1,0	5
148	Nigeria	63	57	0-49	54	41	24	15	42	18	0,8	2,0	30
149	Djibouti	91	100	80-94	26	21	14	5,4	1,6	..
150	Ouganda	75	50	50-79	83	53	..	15	38	..	1,9	4,1	18

6 Engagements en faveur de la santé : accès, services et ressources

Classement selon l'IDH	Population utilisant des équipements sanitaires appropriés	Population ayant accès à des points d'eau aménagés	Population ayant accès aux médicaments essentiels	Enfants d'un an vaccinés contre		Taux d'utilisation des thérapeutiques		Naissances assistées par un personnel médical compétent		Dépenses de santé			
	(%)	(%)	(%) ^a	la tuberculose	la rougeole	par réhydratation orale	Utilisation de moyens de contraception (%) ^c	médical	Nombre de médecins (pour 100 000 habitants)	publiques (en % du PIB)	privées (en % du PIB)	par habitant (en PPA)	
	2000	2000	1999	1999	1999	1994-2000 ^b	1995-2000 ^b	1995-2000 ^d	1990-99 ^b	1998	1998	1998	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	90	54	50-79	87	72	21	24	36	4	1,3	1,8	8
152	Mauritanie	33	37	50-79	75	62	14	1,4	3,4	19
153	Zambie	78	64	50-79	94	90	36	25	46	7	3,6	3,4	23
154	Sénégal	70	78	50-79	90	60	..	13	50	8	2,6	1,9	23
155	Congo, Rép. dém. du	20	45	..	30	15	70	7
156	Côte d'Ivoire	..	77	80-94	84	62	25	15	47	9	1,2	2,5	28
157	Erythrée	13	46	50-79	98	88	..	5	21	3
158	Bénin	23	63	50-79	90	79	18	16	60	6	1,6	1,6	12
159	Guinée	58	48	80-94	72	52	21	6	35	13	2,3	1,5	19
160	Gambie	37	62	80-94	96	88	26	..	51	4	2,3 ^e	1,9	13
161	Angola	44	38	0-49	52	46	22	8
162	Rwanda	8	41	0-49	94	87	..	13	31	..	2,0	2,1	10
163	Malawi	77	57	0-49	84	83	..	31	56	..	2,8	3,5	11
164	Mali	69	65	50-79	84	57	22	7	24	5	2,1	2,2	11
165	Rép. centrafricaine	31	60	50-79	62	39	39	15 ^f	44	4	2,0	1,0	9
166	Tchad	29	27	0-49	45	30	36	4	16	3	2,3	0,6	7
167	Guinée-Bissau	47	49	0-49	74	70	13	..	35	17
168	Ethiopie	15	24	50-79	46	27	..	8	10	..	1,2 ^e	2,4	4
169	Burkina Faso	29	..	50-79	76	53	37	12	31	3	1,5 ^e	2,8	9
170	Mozambique	43	60	50-79	84	57	27	6	44	..	2,8	0,7	8
171	Burundi	0-49	84	75	25	..	0,6	3,0	5
172	Niger	20	59	50-79	47	36	38	8	16	4	1,2	1,4	5
173	Sierra Leone	28	28	0-49	73	62	28	..	42	7	0,9	4,4	8
Pays en développement													
Pays les moins avancés													
Pays arabes													
Asie de l'Est et Pacifique													
Amérique latine et Caraïbes													
Asie du Sud													
Afrique subsaharienne													
Europe centrale et orientale et CEI													
OCDE													
Pays de l'OCDE à revenu élevé													
Développement humain élevé													
Développement humain moyen													
Faible développement humain													
Revenu élevé													
Revenu intermédiaire													
Revenu faible													
Monde													

a. Ces données relatives à l'accès aux médicaments et vaccins essentiels reposent sur des estimations statistiques reçues des bureaux de pays et régionaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que sur le *World Drug Situation Survey* mené en 1998-99. Ces estimations constituent les meilleures informations disponibles à ce jour au Département médicaments essentiels et politique pharmaceutique de l'OMS et sont en cours de validation par les Etats membres de l'OMS. Ce département classe les estimations en quatre groupes : accès très insuffisant (0-49 %), insuffisant (50-79 %), moyen (80-94 %) et bon (95-100 %). Ces classifications sont souvent utilisées par l'OMS pour l'interprétation des données, car les estimations en pourcentage donnent souvent une impression plus précise que les données ne le permettent en réalité. b. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. c. Ces données se rapportent aux femmes mariées de 15 à 49 ans, mais la plage couverte peut varier d'un pays à l'autre. d. La définition du personnel médical compétent peut varier d'un pays à l'autre. Ces données se rapportent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique ou à une moyenne mobile de plusieurs années autour de cette période. e. Ces données se rapportent à 1999. f. Données se rapportant à la période 1994-95. g. Estimation provisoire en attente de révision.

Sources : Colonnes 1 et 2 : OMS, UNICEF et CCAEA, 2000. Colonne 3 : OMS, 2001a. Colonnes 4 à 6 : UNICEF, 2002b. Colonne 7 : ONU, 2002c. Colonne 8 : OMS, 2002a. Colonne 9 : OMS, 2002d. Colonnes 10 à 12 : Banque mondiale, 2002b.

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

.. VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

	Enfants de			Personnes infectées			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^f	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) ^d	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle) ^e		
	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1997/99	Enfants de – de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (en % des – de 5 ans) 1995-2000 ^a	Enfants de – de 5 ans souffrant d'un retard de croissance (en % des – de 5 ans) 1995-2000 ^a	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1995-2000 ^a	par le VIH/sida						
Classement selon l'IDH				Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Femmes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Enfants (en % de la population de 0 à 14 ans) 2001 ^b					
Développement humain élevé											
1	Norvège	5	0,08	400	<100	..	5	763	
2	Suède	4	0,08	880	<100	..	5	1 060	
3	Canada	6	0,31	14 000	<500	..	7 ^f	1 980	
4	Belgique	8	0,16	2 900	330	..	11	1 910 ^g	
5	Australie	7	0,07	800	140	..	6	1 906	
6	Etats-Unis	..	1 ^h	2 ^h	8	0,61	180 000	10 000	..	6	2 193
7	Islande	4	0,15	<100	<100	..	4	2 035	
8	Pays-Bas	0,21	3 300	160	..	9	2 377	
9	Japon	7 ^h	<0,10	6 600	110	..	32	3 076	
10	Finlande	6	<0,10	330	<100	..	11	1 222	
11	Suisse	6	0,50	6 000	300	..	10	2 871	
12	France	6	0,33	27 000	1 000	..	10	1 772	
13	Royaume-Uni	8	0,10	7 400	550	..	11	1 790	
14	Danemark	6	0,15	770	<100	..	11	1 963	
15	Autriche	7	0,24	2 200	<100	..	13	1 709	
16	Luxembourg	4	0,16	9	..	
17	Allemagne	7	0,10	8 100	550	..	12	1 803	
18	Irlande	4 ^h	0,11	660	190	..	12	2 246	
19	Nouvelle-Zélande	6	0,06	180	<100	..	12	1 235	
20	Italie	6	0,37	33 000	770	..	8	1 960	
21	Espagne	6	0,50	26 000	1 300	..	21	2 572	
22	Israël	8	0,10	8	2 223	
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	0,08	660	<100	..	113	952	
24	Grèce	7	0,17	1 800	<100	..	9	3 571	
25	Singapour	..	14 ^h	11 ^h	8	0,20	860	<100	..	47	1 156
26	Chypre	0,25	150	5	..	
27	Corée, Rép. de	<0,10	960	<100	9	52	2 778	
28	Portugal	7	0,52	5 100	350	..	47	2 071	
29	Slovénie	6	<0,10	<100	<100	..	21	2 944	
30	Malte	7	0,13	6	..	
31	Barbade	..	5 ^h	7 ^h	10	1,20 ⁱ	1	512	
32	Brunéi Darussalam	52 ^f	..	
33	République tchèque	..	1 ^h	2 ^h	6	<0,10	<100	<10	..	16	2 498
34	Argentine	7	0,69	30 000	3 000	1	31	1 524
35	Hongrie	..	2 ^h	3 ^h	9	0,06	300	<100	..	35	2 742
36	Slovaquie	7	<0,10	<100	20	2 166
37	Pologne	6	0,10 ⁱ	31	2 631
38	Chili	4	1	2	5	0,30	4 300	<500	..	23	1 185
39	Bahreïn	..	9	10	10	0,26	150	33	1 785
40	Uruguay	3	5	8	..	0,30	1 400	100	..	19	1 562
41	Bahamas	3,50	2 700	<100	..	25	370
42	Estonie	4	5	1,00	1 500	52	2 009
43	Costa Rica	5	5	6	6	0,55	2 800	320	38	22	..
44	Saint-Kitts-et-Nevis	13 ^h	8	..
45	Koweït	4	10	24	7	31 ⁱ	3 080
46	Emirats arabes unis	..	14	17	33 ^j	..
47	Seychelles	..	6 ^h	5 ^h	10 ^h	14 ⁱ	..
48	Croatie	15	1	1	6	<0,10	<100	<10	..	39	2 303
49	Lituanie	3	4	0,07	260	<100	..	76	..
50	Trinité-et-Tobago	13	7 ^h	4 ^h	..	2,50	5 600	300	..	12	2 015

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1997/99	Enfants de -de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (en % des - de 5 ans) 1995-2000 ^a	Enfants de - de 5 ans souffrant d'un retard de croissance (en % des - de 5 ans) 1995-2000 ^a	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1995-2000 ^a	Personnes infectées par le VIH/sida			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^c 2000	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) ^d 1999	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle) 1992-2000 ^e
					Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Femmes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Enfants (en % de la population de 0 à 14 ans) 2001 ^b			
							
51 Qatar	..	6	8	10	44	..	
52 Antigua-et-Barbuda	..	10 ^h	7 ^h	8	4	..	
53 Lettonie	4	5	0,40	1 000	<100	79	..	
Développement humain moyen										
54 Mexique	5	8	18	9	0,28	32 000	3 600	6 ^h	16	794
55 Cuba	17	4	5	6	<0,10	830	<100	..	10	..
56 Bélarus	5	0,27	3 700	71	2 043
57 Panama	16	7	14	10	1,50	8 700	800	36	51	271
58 Belize	..	6 ^h	..	4	2,00	1 000	180	856 ^h	40 ^f	582
59 Malaisie	..	18	..	9	0,35	11 000	770	57	68	844
60 Russie, Féd. de	6	3	13	7	0,90	180 000	..	1	91	2 081
61 Dominique	..	5 ^h	6 ^h	8 ^h	7 ^j	..
62 Bulgarie	11	9	<0,10 ⁱ	43	3 458
63 Roumanie	..	6 ^h	8 ^h	9	<0,10	..	4 000	..	117	1 726
64 Jamahiriya arabe libyenne	..	5	15	7 ^h	0,24	1 100	..	2	30	..
65 Macédoine, ARYM	5	6	7	6	<0,10	<100	<100	..	28	..
66 Sainte-Lucie	..	14 ^h	11 ^h	8 ^h	10	..
67 Maurice	6	16	10	13	0,10	350	<100	1 ^h	15	1 401
68 Colombie	13	7	14	7	0,40	20 000	4 000	250	26	517
69 Venezuela	21	5	14	6	0,50 ⁱ	94	28	1 185
70 Thaïlande	21	19 ^h	16 ^h	7	1,79	220 000	21 000	130	48	1 014
71 Arabie saoudite	..	14	20	3	33	17	..
72 Fidji	..	8 ^h	3 ^h	12 ^h	0,07	<100	24	1 107
73 Brésil	10	6	11	9	0,65	220 000	13 000	344	47	813
74 Suriname	11	11	1,20	1 800	190	3 485 ^h	22	2 081
75 Liban	..	3	12	6	1	21	..
76 Arménie	35	3	14	9	0,15	480	<100	4	42	925
77 Philippines	24	28	30	18	<0,10	2 500	<10	15	196	1 587
78 Oman	..	24	23	8	0,11	200	..	28	10	..
79 Kazakhstan	11	4	10	6	0,07	1 200	<100	<1	154	1 880
80 Ukraine	5	3	15	6	0,99	76 000	65	1 405
81 Géorgie	18	3	12	6	<0,10	180	..	5	96	..
82 Pérou	13	8	26	10	0,35	13 000	1 500	257	160	189
83 Grenade	11 ^h	2 ^j	..
84 Maldives	..	43	27	12	0,06	55	..
85 Turquie	..	8	16	15	<0,10 ⁱ	17	34	2 068
86 Jamaïque	8	4	3	11	1,22	7 200	800	..	4	766
87 Turkménistan	9	5	<0,10	<100	..	1	93	..
88 Azerbaïdjan	37	17	20	10	<0,10	280	..	19	60	600
89 Sri Lanka	23	33	17	17	<0,10	1 400	<100	1 111	38	392
90 Paraguay	13	5	11	9	124	40	..
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	10	4 ^j	..
92 Albanie	10	14	32	5	24	..
93 Equateur	5	15	27	16	0,30	5 100	660	686	50	272
94 Rép. dominicaine	25	5	6	13	2,50	61 000	4 700	6	72	800
95 Ouzbékistan	4	19	31	6	<0,10	150	<100	1	63	1 234
96 Chine	9	10	17	6	0,11	220 000	2 000	1	36	1 790
97 Tunisie	..	4	12	5	23	1 436
98 Iran, Rép. islamique d'	5	11	15	7	<0,10	5 000	<200	27	18	789
99 Jordanie	5	5	8	10	<0,10	150	6	1 725
100 Cap-Vert	..	14 ^h	16 ^h	13	50 ⁱ	..

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Enfants de 5 ans				Personnes infectées par le VIH/sida			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^c	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) ^d	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle) ^e
	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1997/99	Enfants de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (en % des – de 5 ans) 1995-2000 ^a	Enfants de 5 ans souffrant d'un retard de croissance (en % des – de 5 ans) 1995-2000 ^a	Enfants de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale néonatale (%) 1995-2000 ^a	Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Femmes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Enfants (en % de la population de 0 à 14 ans) 2001 ^b			
101 Samoa	18	..	
102 Kirghizistan	10	11	25	6	<0,10	<100	..	137	..	
103 Guyana	14	12	10	14	2,70	8 500	800	3 340	37 ⁱ	
104 El Salvador	12	12	23	13	0,60	6 300	830	..	26	
105 Moldova, Rép. de	10	3	10	7	0,24	1 200	62	
106 Algérie	6	6	18	7	0,10 ⁱ	48	
107 Afrique du Sud	25 ^h	..	20,10	2 700 000	250 000	143	323	
108 Rép. arabe syrienne	..	13	21	6	<1	35	
109 Viet Nam	19	33	36	9	0,30	35 000	2 500	95	113	
110 Indonésie	6	26	..	9	0,10	27 000	1 300	48	33	
111 Guinée équatoriale	3,38	3 000	420	2 506 ^h	97 ⁱ	
112 Tadjikistan	47	13	<0,10	<100	..	302	42	
113 Mongolie	42	13	25	6	<0,10	128	
114 Bolivie	22	10	26	8	0,10	1 200	160	379	121	
115 Egypte	4	12	25	10	<0,10	780	18	
116 Honduras	21	25	39	6	1,60	27 000	3 000	543	72	
117 Gabon	9	2 202 ^h	134	
118 Nicaragua	29	12	25	13	0,20	1 500	210	400	52	
119 Sao Tomé-et-Principe	..	16	26	7 ^h	31 614 ^h	67	
120 Guatemala	22	24	46	12	1,00	27 000	4 800	350	28	
121 Salomon, Iles	..	21 ^h	27 ^h	16 971	67	
122 Namibie	33	26 ^h	28 ^h	15 ^h	22,50	110 000	30 000	1 466	469	
123 Maroc	6	9 ^h	23 ^h	9 ^h	0,08	2 000	..	<1	107	
124 Inde	23	47	46	26	0,79	1 500 000	170 000	193	123	
125 Swaziland	12	10 ^h	30 ^h	..	33,44	89 000	14 000	2 913	..	
126 Botswana	23	13	23	11	38,80	170 000	28 000	4 760	513	
127 Myanmar	7	36	37	16	225	44	
128 Zimbabwe	39	13	27	10	33,73	1 200 000	240 000	5 422	435	
129 Ghana	15	25	26	9	3,00	170 000	34 000	15 348	53	
130 Cambodge	37	46	46	9	2,70	74 000	12 000	477	176	
131 Vanuatu	..	20 ^h	19 ^h	7 ^h	3 208	63	
132 Lesotho	25	16	44	..	31,00	180 000	27 000	..	291 ⁱ	
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	26	35 ^h	0,65	4 100	500	1 692	278	
134 Kenya	46	23	37	9	15,01	1 400 000	220 000	545	194	
135 Cameroun	25	21	35	10	11,83	500 000	69 000	3 423 ^h	52	
136 Congo	32	14	19	..	7,15	59 000	15 000	5 916	175	
137 Comores	..	25	42	18	1 946	20 ⁱ	
Faible développement humain										
138 Pakistan	18	38	..	21 ^h	0,11	16 000	2 200	58	14	
139 Soudan	21	17	2,60	230 000	30 000	13 932	80	
140 Bhoutan	..	19	40	15	<0,10	283	57	
141 Togo	17	25	22	13	6,00	76 000	15 000	8 939 ^h	28 ^j	
142 Népal	23	47	54	21	0,49	14 000	1 500	33	117	
143 Rép. dém. pop. lao	28	40	41	..	<0,10	350	<100	755	42 ^j	
144 Yémen	34	46	52	26	0,12	1 500	..	15 200 ^h	73 ^j	
145 Bangladesh	33	48	45	30	<0,10	3 100	310	40	62	
146 Haïti	56	28	32	28 ^h	6,10	120 000	12 000	15 ^h	113	
147 Madagascar	40	33	49	15	0,29	12 000	1 000	2 363 ^h	97 ⁱ	
148 Nigeria	7	27	46	9	5,80	1 700 000	270 000	30	22	
149 Djibouti	..	18	26	753 ^h	694	
150 Ouganda	28	26	38	13	5,00	280 000	110 000	46	166	

7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale

Classement selon l'IDH	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1997/99	Enfants de - de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	Enfants de - de 5 ans souffrant d'un retard de croissance	Insuffisance pondérale néonatale (%) 1995-2000 ^a	Personnes infectées par le VIH/sida			Cas de paludisme (pour 100 000 habitants) ^c 2000	Cas de tuberculose (pour 100 000 habitants) ^d 1999	Consommation de cigarettes par adulte (moyenne annuelle) 1992-2000 ^e
		(en % des - de 5 ans) 1995-2000 ^a	(en % des - de 5 ans) 1995-2000 ^a		Adultes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Femmes (en % de la population de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Enfants (en % de la population de 0 à 14 ans) 2001 ^b			
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	46	29	44	11	7,83	750 000	170 000	1 208 ^h	160	188
152 Mauritanie	11	23	44	140	..
153 Zambie	47	25	59	11	21,52	590 000	150 000	34 274
154 Sénégal	24	18	19	12	0,50	14 000	2 900	553	79	374
155 Congo, Rép. dém. du	64	34	45	15	4,90	670 000	170 000	2 963 ^h	118	139
156 Côte d'Ivoire	16	21	22	17	9,65	400 000	84 000	12 162	104	313
157 Erythrée	57	44	38	14	2,80	30 000	4 000	3 440	162	..
158 Bénin	15	29	25	15	3,61	67 000	12 000	11 915	46	..
159 Guinée	34	23	26	10	11 161	69	..
160 Gambie	15	17	19	14	1,60	4 400	460	17 376 ^h	127 ^j	..
161 Angola	51	5,50	190 000	37 000	8 796	129	..
162 Rwanda	40	29	43	12 ^h	8,88	250 000	65 000	6 518	90	..
163 Malawi	35	25	49	13 ^h	15,00	440 000	65 000	27 682	229	194
164 Mali	28	43	..	16	1,65	54 000	13 000	4 505 ^h	41	..
165 Rép. centrafricaine	43	24	39	13 ^h	12,90	130 000	25 000	2 487 ^h	141	..
166 Tchad	34	28	28	24	3,61	76 000	18 000	196 ^h	63	157
167 Guinée-Bissau	..	23	28	20	2,81	9 300	1 500	16 454 ^h	..	107
168 Ethiopie	49	47	51	12	6,41	1 100 000	230 000	635 ^h	118	62
169 Burkina Faso	24	34	37	18	6,50	220 000	61 000	6 061 ^h	18	194
170 Mozambique	54	26	36	13	13,00	630 000	80 000	18 108	104 ^j	..
171 Burundi	66	45	57	16 ^h	8,30	190 000	55 000	48 528	97	113
172 Niger	41	40	40	12	2 132 ^h	34 ^j	..
173 Sierra Leone	41	27	34	22	7,00	90 000	16 000	9 311 ^h	72 ⁱ	..
Pays en développement	17	1,32	18 000 000 T	2 900 000 T	..	72	..
Pays les moins avancés	36	3,55	6 500 000 T	1 400 000 T	..	95	..
Pays arabes	0,35	250 000 T	35 000 T	..	48	..
Asie de l'Est et Pacifique	10	0,20	600 000 T	40 000 T	..	49	..
Amérique latine et Caraïbes	12	0,61	640 000 T	60 000 T	..	43	..
Asie du Sud	23	0,55	1 500 000 T	170 000 T	..	99	..
Afrique subsaharienne	34	9,00	15 000 000 T	2 600 000 T	..	121	..
Europe centrale et orientale et CEI	9	0,48	270 000 T	15 000 T	..	75	..
OCDE	0,28	360 000 T	19 000 T	..	17	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	0,36	330 000 T	16 000 T	..	13	..
Développement humain élevé	0,31	380 000 T	19 000 T	..	18	..
Développement humain moyen	14	0,86	9 400 000 T	1 200 000 T	..	74	..
Faible développement humain	31	3,75	8 400 000 T	1 700 000 T	..	73	..
Revenu élevé	0,34	330 000 T	16 000 T	..	14	..
Revenu intermédiaire	10	0,61	4 200 000 T	390 000 T	..	53	..
Revenu faible	24	2,08	14 000 000 T	2 500 000 T	..	95	..
Monde	1,20	18 500 000 T	3 000 000 T	..	64	..

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. b. Données relatives à la fin de 2001. Les estimations des valeurs synthétiques ayant été arrondies, leur addition peut ne pas être égale au total mondial. c. Ces données se rapportent aux cas de paludisme déclarés auprès de l'Organisation mondiale de la santé et peuvent ne représenter qu'une fraction du nombre de cas véritables dans un pays donné, en raison des insuffisances concernant les systèmes de notification, la couverture des services médicaux, ou la conjugaison de ces deux éléments. En raison de la diversité des systèmes de dépistage et des systèmes de notification des différents pays, il convient de faire preuve de prudence dans les comparaisons entre les pays. d. Ces données se rapportent aux cas de tuberculose déclarés auprès de l'Organisation mondiale de la santé et peuvent ne représenter qu'une fraction du nombre de cas véritables dans un pays donné, en raison des insuffisances de la couverture des services médicaux, des inexactitudes de diagnostic ou des erreurs entachant la comptabilisation ou les systèmes de notification. e. Ces données se rapportent à la consommation apparente, sur la base des données relatives à la production, aux importations et aux exportations de cigarettes. Ces estimations peuvent sous-évaluer ou surévaluer la consommation réelle dans les pays où des produits de tabac sont importés ou exportés illégalement, où il existe des stocks de cigarettes significatifs ou par lesquels transitent d'importantes populations. Les estimations relatives à la consommation apparente ne renseignent pas sur les profils de consommation du tabac au sein d'une population. Ces données se rapportent à la dernière moyenne mobile sur trois ans disponible pour la période spécifiée. f. Ces données se rapportent à 1997. g. Luxembourg compris. h. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré. i. Ces données se rapportent à 1999. j. Ces données se rapportent à 1998.

Sources : Colonne 1 : FAO, 2001. Colonnes 2 à 4 : UNICEF, 2002b. Colonnes 5 à 7 : ONUSIDA, 2000, données synthétiques calculées par ONUSIDA pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 8 : OMS, 2002c. Colonne 9 : OMS, 2001b. Colonne 10 : OMS, 2002b.

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans		Taux (officiel) de mortalité	
	1970-75 ^b	1995-2000 ^b	1970	2000	1970	2000	Population	Population	maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	
							fémnine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b	masculine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b		
Développement humain élevé										
1	Norvège	74,4	78,1	13	4	15	4	90,0	82,2	6
2	Suède	74,7	79,3	11	3	14	4	90,8	84,8	5
3	Canada	73,2	78,5	19	6	23	6	89,3	82,3	..
4	Belgique	71,4	77,9	21	6	29	6	89,5	80,7	..
5	Australie	71,7	78,7	17	6	20	6	90,2	83,1	..
6	Etats-Unis	71,5	76,5	20	7	26	8	85,7	77,4	8
7	Islande	74,3	78,9	12	4	14	4	90,0	84,4	..
8	Pays-Bas	74,0	77,9	13	5	15	5	89,1	82,7	7
9	Japon	73,3	80,5	14	4	21	4	92,1	84,0	8
10	Finlande	70,7	77,2	13	4	16	4	90,3	77,9	6
11	Suisse	73,8	78,6	15	3	18	4	90,5	82,2	5
12	France	72,4	78,1	18	4	24	5	90,1	78,0	10
13	Royaume-Uni	72,0	77,2	18	6	23	6	88,3	81,5	7
14	Danemark	73,6	75,9	14	4	19	4	85,5	78,3	10
15	Autriche	70,6	77,7	26	5	33	5	89,9	79,7	..
16	Luxembourg	70,7	77,0	19	5	26	5	88,4	80,1	(.)
17	Allemagne	71,0	77,3	22	4	26	5	89,3	79,2	8
18	Irlande	71,3	76,1	20	6	26	6	87,7	80,0	6
19	Nouvelle-Zélande	71,7	77,2	17	6	20	6	87,6	80,9	15
20	Italie	72,1	78,2	30	6	33	6	90,9	81,6	7
21	Espagne	72,8	78,1	27	5	34	5	91,4	79,8	6
22	Israël	71,6	78,3	24	6	27	6	89,7	85,1	5
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	72,0	79,1	91,6	83,1	..
24	Grèce	72,3	78,0	38	5	54	6	91,4	81,6	1
25	Singapour	69,5	77,1	22	4	26	4	86,6	79,6	6
26	Chypre	71,4	77,8	29	6	33	7	90,3	83,2	(.)
27	Corée, Rép. de	62,6	74,3	43	5	54	5	87,5	72,1	20
28	Portugal	68,0	75,2	53	6	62	6	88,4	75,3	8
29	Slovénie	69,8	75,0	25	4	29	5	87,3	72,8	11
30	Malte	70,6	77,6	25	5	32	6	89,7	84,2	..
31	Barbade	69,4	76,4	40	12	54	14	88,1	80,6	(.)
32	Brunéi Darussalam	68,3	75,5	58	6	78	6	87,8	79,4	(.)
33	République tchèque	70,1	74,3	21	5	24	5	87,0	72,0	9
34	Argentine	67,1	72,9	59	18	71	21	84,1	70,6	41
35	Hongrie	69,3	70,7	36	8	39	9	81,1	59,0	15
36	Slovaquie	70,0	72,8	25	8	29	9	85,4	66,4	9
37	Pologne	70,4	72,8	32	9	36	10	85,1	65,8	8
38	Chili	63,4	74,9	76	10	96	12	85,4	75,6	23
39	Bahreïn	63,5	72,9	55	13	75	16	84,0	75,5	46
40	Uruguay	68,7	73,9	48	14	57	16	84,7	71,4	26
41	Bahamas	66,5	69,0	38	15	49	18	76,0	57,4	..
42	Estonie	70,5	70,0	21	17	26	21	81,9	54,8	50
43	Costa Rica	67,9	76,0	58	10	76	12	87,2	80,1	29
44	Saint-Kitts-et-Nevis	21	..	25	130
45	Koweït	67,2	75,9	49	9	59	10	86,2	80,7	5
46	Emirats arabes unis	62,5	74,6	61	8	83	9	83,6	75,8	3
47	Seychelles	13	..	17
48	Croatie	69,6	73,3	34	8	42	8	85,3	69,5	6
49	Lituanie	71,3	71,4	23	17	28	21	83,6	59,7	18
50	Trinité-et-Tobago	65,9	73,8	48	17	57	20	82,4	73,9	70

8 Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans		Taux (officiel) de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)
	1970-75 ^b	1995-2000 ^b	1970	2000	1970	2000	Population féminine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b	Population masculine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b	1985-99 ^c
	51 Qatar	62,6	68,9	45	12	65	16	75,7	69,4
52 Antigua-et-Barbuda	13	..	15	150
53 Lettonie	70,1	69,6	21	17	26	21	79,8	56,9	45
Développement humain moyen									
54 Mexique	62,4	72,2	79	25	110	30	80,8	69,9	55
55 Cuba	70,6	75,7	34	7	43	9	84,1	78,1	33
56 Bélarus	71,5	68,5	22	17	27	20	80,0	51,3	20
57 Panama	66,2	73,6	46	20	68	26	83,5	76,0	70
58 Belize	67,6	73,6	56	34	77	41	82,1	77,4	140
59 Malaisie	63,0	71,9	46	8	63	9	82,0	70,8	41
60 Russie, Féd. de	69,7	66,1	29	18	36	22	77,0	46,4	44
61 Dominique	14	..	16	65
62 Bulgarie	71,0	70,8	28	14	32	16	83,5	64,2	15
63 Roumanie	69,2	69,8	46	19	56	22	79,9	62,5	42
64 Jamahiriya arabe libyenne	52,9	70,0	105	17	160	20	76,0	68,3	75
65 Macédoine, ARYM	67,5	72,7	85	22	120	26	82,5	74,2	7
66 Sainte-Lucie	65,3	73,0	..	17	..	19	80,4	70,1	30
67 Maurice	62,9	70,7	64	17	86	20	80,6	63,0	21
68 Colombie	61,6	70,4	70	25	113	30	79,1	67,6	80
69 Venezuela	65,7	72,4	47	20	61	23	82,3	71,6	60
70 Thaïlande	59,5	69,6	74	25	102	29	78,8	66,5	44
71 Arabie saoudite	53,9	70,9	118	24	185	29	78,4	73,4	..
72 Fidji	60,6	68,4	50	18	61	22	72,8	63,7	38
73 Brésil	59,5	67,2	95	32	135	38	75,4	59,3	160
74 Suriname	64,0	70,1	51	27	68	33	77,7	66,4	110
75 Liban	65,0	72,6	45	28	54	32	81,8	75,7	100
76 Arménie	72,5	72,4	24	25	30	30	85,1	70,8	35
77 Philippines	58,1	68,6	60	30	90	40	75,7	67,2	170
78 Oman	49,0	70,5	126	12	200	14	78,1	72,1	14
79 Kazakhstan	64,4	64,1	..	60	..	75	72,7	47,6	65
80 Ukraine	70,1	68,1	22	17	27	21	79,0	51,8	25
81 Géorgie	69,2	72,7	36	24	46	29	84,5	67,1	50
82 Pérou	55,4	68,0	115	40	178	50	75,2	66,2	270
83 Grenade	21	..	26	1
84 Maldives	51,4	65,4	157	59	255	80	65,4	66,8	350
85 Turquie	57,9	69,0	150	38	201	45	78,6	68,7	130 ^d
86 Jamaïque	69,0	74,8	49	17	64	20	84,1	77,5	95
87 Turkménistan	60,6	65,4	82	52	120	70	71,7	56,9	65
88 Azerbaïdjan	69,0	71,0	..	74	..	105	79,8	65,0	80
89 Sri Lanka	65,1	71,6	65	17	100	19	82,8	71,8	60
90 Paraguay	65,9	69,6	56	26	76	31	78,2	69,4	190
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	21	..	24	43
92 Albanie	67,7	72,8	68	27	82	31	87,0	78,6	..
93 Equateur	58,8	69,5	87	25	140	32	77,3	69,0	160
94 Rép. dominicaine	59,7	67,3	91	42	128	48	74,5	64,9	230 ^d
95 Ouzbékistan	64,2	68,3	..	51	..	67	75,0	62,9	21
96 Chine	63,2	69,8	85	32	120	40	79,4	70,9	55
97 Tunisie	55,6	69,5	135	22	201	28	75,8	70,6	70
98 Iran, Rép. islamique d'	53,9	68,0	122	36	191	44	74,3	68,9	37
99 Jordanie	56,6	69,7	77	28	107	34	74,4	68,9	41
100 Cap-Vert	57,5	68,9	..	30	..	40	76,2	64,6	35

8 Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans		Taux (officiel) de mortalité maternelle	
	1970-75 ^b	1995-2000 ^b	1970	2000	1970	2000	Population féminine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b	Population masculine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b	(pour 100 000 naissances vivantes) 1985-99 ^c	
	101	Samoa	56,1	68,5	106	21	160	26	75,8	62,0
102	Kirghizistan	63,1	66,9	111	53	146	63	75,3	57,8	65
103	Guyana	60,0	63,7	80	55	101	74	70,2	54,1	110
104	El Salvador	58,2	69,1	111	34	162	40	75,9	65,6	120
105	Moldova, Rép. de	64,8	66,6	46	27	61	33	72,5	53,6	28
106	Algérie	54,5	68,9	143	50	234	65	75,4	72,2	220 ^d
107	Afrique du Sud	53,7	56,7	80	55	115	70	53,7	40,2	..
108	Rép. arabe syrienne	57,0	70,5	90	24	128	29	77,4	72,5	110 ^d
109	Viet Nam	50,3	67,2	112	30	157	39	74,1	65,6	95
110	Indonésie	49,2	65,1	104	35	172	48	69,5	61,7	380
111	Guinée équatoriale	40,5	50,0	165	103	281	156	47,0	41,0	..
112	Tadjikistan	63,4	67,2	78	54	111	73	73,6	62,7	65
113	Mongolie	53,8	61,9	..	62	..	78	64,0	53,9	150
114	Bolivie	46,7	61,4	144	62	243	80	63,9	57,0	390
115	Egypte	52,1	66,3	157	37	235	43	72,8	63,9	170
116	Honduras	53,8	65,6	116	32	170	40	70,5	59,3	110
117	Gabon	45,0	52,4	..	60	..	90	48,7	43,5	520
118	Nicaragua	55,1	67,7	113	37	165	45	72,7	63,9	150
119	Sao Tomé-et-Principe	58	..	75
120	Guatemala	53,7	64,0	115	44	168	59	67,9	56,2	190
121	Salomon, Iles	55,6	67,4	70	21	99	25	72,5	67,4	550 ^d
122	Namibie	49,4	45,1	104	56	155	69	31,3	28,0	230
123	Maroc	52,9	66,6	119	41	184	46	74,1	66,3	230
124	Inde	50,3	62,3	127	69	202	96	64,7	59,9	540
125	Swaziland	47,3	50,8	132	101	196	142	45,1	39,2	230
126	Botswana	53,2	44,4	99	74	142	101	29,6	24,5	330
127	Myanmar	49,3	55,8	122	78	179	110	55,9	46,6	230
128	Zimbabwe	56,0	42,9	86	73	138	117	23,7	22,1	700
129	Ghana	49,9	56,3	112	58	190	102	53,8	48,3	210 ^d
130	Cambodge	40,3	56,5	..	95	..	135	55,8	46,3	440
131	Vanuatu	54,0	67,2	107	35	160	44	70,4	63,1	..
132	Lesotho	49,5	51,2	125	92	190	133	46,9	42,5	..
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	44,7	55,6	90	79	130	112	48,0	41,4	370
134	Kenya	51,0	52,2	96	77	156	120	43,6	38,5	590
135	Cameroun	45,7	50,0	127	95	215	154	42,6	38,4	430
136	Congo	46,7	50,9	100	81	160	108	45,4	37,9	..
137	Comores	48,9	58,8	159	61	215	82	58,6	52,1	..
Faible développement humain										
138	Pakistan	49,0	59,0	117	85	181	110	58,8	56,9	..
139	Soudan	43,7	55,0	104	66	172	108	53,9	48,3	550
140	Bhoutan	43,2	60,7	156	77	267	100	62,3	57,2	380
141	Togo	45,5	51,3	128	80	216	142	45,3	40,1	480
142	Népal	43,3	57,3	165	72	250	100	53,7	52,4	540
143	Rép. dém. pop. lao	40,4	52,5	145	90	218	105	50,0	44,9	650
144	Yémen	42,1	59,4	194	85	303	117	58,9	53,4	350
145	Bangladesh	44,9	58,1	145	54	239	82	55,4	53,2	350
146	Haïti	48,5	52,0	148	81	221	125	46,3	34,2	520
147	Madagascar	44,9	51,6	109	86	180	139	48,7	43,8	490
148	Nigeria	44,0	51,3	120	110	201	184	44,6	42,1	..
149	Djibouti	41,0	45,5	160	102	241	146	39,1	32,9	..
150	Ouganda	46,4	41,9	110	81	185	127	28,1	24,9	510

8 Survie : progrès et reculs

Classement selon l'IDH	Espérance de vie à la naissance (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)		Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)		Probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans		Taux (officiel) de mortalité maternelle
	1970-75 ^b	1995-2000 ^b	1970	2000	1970	2000	Population féminine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b	Population masculine (en % de la cohorte) 1995-2000 ^b	(pour 100 000 naissances vivantes) 1985-99 ^c
	151 Tanzanie, Rép.-Unie de	46,5	51,1	129	104	218	165	43,2	37,9
152 Mauritanie	43,5	50,5	150	120	250	183	47,7	41,6	550 ^d
153 Zambie	47,2	40,5	109	112	181	202	22,8	21,7	650
154 Sénégal	41,8	52,3	164	80	279	139	51,0	39,4	560
155 Congo, Rép. dém. du	46,0	50,5	147	128	245	207	44,9	39,4	..
156 Côte d'Ivoire	45,4	47,7	158	102	239	173	37,3	35,4	600
157 Erythrée	44,3	51,5	..	73	..	114	47,1	40,7	1 000
158 Bénin	44,0	53,5	149	98	252	154	51,4	44,8	500
159 Guinée	37,3	46,5	197	112	345	175	40,6	37,7	530
160 Gambie	37,0	45,4	183	92	319	128	39,6	34,2	..
161 Angola	38,0	44,6	180	172	300	295	38,1	32,9	..
162 Rwanda	44,6	39,4	124	100	209	187	26,3	22,9	..
163 Malawi	41,0	40,7	189	117	330	188	30,4	28,2	1 100
164 Mali	42,9	50,9	221	142	391	233	48,5	45,5	580
165 Rép. centrafricaine	43,0	44,3	149	115	248	180	34,4	28,5	1 100
166 Tchad	39,0	45,2	149	118	252	198	38,6	33,6	830
167 Guinée-Bissau	36,5	44,1	..	132	..	215	37,8	32,5	910
168 Ethiopie	41,8	44,5	160	117	239	174	35,6	31,4	..
169 Burkina Faso	41,5	45,3	163	105	290	198	34,8	29,7	480
170 Mozambique	42,5	40,6	163	126	278	200	31,0	26,3	1 100
171 Burundi	44,0	40,6	138	114	233	190	28,5	23,5	..
172 Niger	38,2	44,2	197	159	330	270	37,1	34,9	590
173 Sierra Leone	35,0	37,3	206	180	363	316	28,2	23,4	..
Pays en développement	55,6	64,1	108	61	166	89	68,4	61,3	..
Pays les moins avancés	44,2	51,3	148	98	240	155	46,1	41,7	..
Pays arabes	51,9	65,9	132	46	204	61	71,1	64,9	..
Asie de l'Est et Pacifique	60,4	68,8	87	33	126	43	77,2	68,5	..
Amérique latine et Caraïbes	61,1	69,4	86	30	123	37	77,6	65,2	..
Asie du Sud	49,9	61,9	128	68	203	94	63,8	59,4	..
Afrique subsaharienne	45,3	48,8	135	107	223	174	41,4	36,6	..
Europe centrale et orientale et CEI	69,2	68,4	34	20	42	25	79,0	55,3	..
OCDE	70,4	76,4	40	12	53	14	87,2	77,3	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé	72,1	77,8	20	6	26	6	88,8	80,0	..
Développement humain élevé	71,3	77,0	25	7	32	7	88,2	78,1	..
Développement humain moyen	58,4	66,5	100	46	150	62	72,9	63,8	..
Faible développement humain	44,6	52,2	141	99	230	154	47,0	43,8	..
Revenu élevé	72,0	77,8	21	6	26	6	88,8	80,0	..
Revenu intermédiaire	62,6	69,2	85	31	121	38	78,2	67,1	..
Revenu faible	49,5	59,0	126	80	202	120	59,0	53,6	..
Monde	59,9	66,4	96	56	146	81	72,2	63,6	..

a. Ces données se réfèrent à la probabilité, à la naissance, d'atteindre l'âge de 65 ans, multipliée par 100. b. Ces données correspondent à des estimations pour la période spécifiée. c. Les données se rapportant à la mortalité maternelle proviennent des statistiques officielles. Régulièrement, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évaluent ces données et procèdent à des corrections afin de tenir compte du problème bien connu de sous-estimation et de mauvaise classification des décès maternels, ainsi que pour élaborer des estimations pour les pays pour lesquels on ne dispose pas de données. (Pour de plus amples informations sur les dernières estimations, voir Hill, AbouZahr et Wardlaw, 2001.) Ces données se rapportent à la dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. d. Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique, ne correspondant pas à la définition normative ou ne s'appliquant qu'à une partie du pays considéré.

Sources : Colonnes 1, 2, 7 et 8 : ONU, 2001. Colonnes 3 et 5 : UNICEF, 2002a. Colonnes 4, 6 et 9 : UNICEF, 2002b.

9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques

... ACQUÉRIR UN SAVOIR ET DES CONNAISSANCES...

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b					
	En % du PNB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c
Développement humain élevé										
1 Norvège	6,5	7,7 ^d	14,7	16,8 ^d	45,2	38,7 ^e	28,3	23,0 ^e	13,5	27,9 ^e
2 Suède	7,3	8,3 ^d	12,8	12,2 ^d	48,0	34,1 ^{e,f}	20,1	38,7 ^{e,f}	13,1	27,2 ^{e,f}
3 Canada	6,7	6,9 ^{d,g}	14,1	12,9 ^{d,g}	63,6 ^h	64,7 ^{e,f,g,h}	28,7	35,3 ^{e,f,g}
4 Belgique	5,1 ⁱ	3,1 ^{d,j}	14,3 ⁱ	6,0 ^{d,j}	24,7 ⁱ	29,9 ^{e,j}	46,4 ⁱ	45,5 ^{e,j}	16,7 ⁱ	21,5 ^{e,j}
5 Australie	5,1	5,5 ^d	12,5	13,5 ^d	..	30,6 ^e	61,9 ^h	38,9 ^e	30,5	30,5 ^e
6 Etats-Unis	5,0	5,4 ^{d,g}	11,9	14,4 ^{d,g}	44,7	38,7 ^{e,f,g}	30,3	36,1 ^{e,f,g}	25,1	25,2 ^{e,f,g}
7 Islande	4,8	5,4 ^d	14,0	13,6 ^d	..	35,9 ^e	..	41,9 ^e	..	17,7 ^e
8 Pays-Bas	6,9	5,1 ^d	..	9,8 ^d	22,6	30,9 ^e	35,9	39,8 ^e	26,4	29,3 ^e
9 Japon ^g	..	3,6	..	9,9 ^d	..	39,3 ^{e,f}	..	41,8 ^{e,f}	..	12,1 ^{e,f}
10 Finlande	5,5	7,5 ^d	11,6	12,2 ^d	30,8	33,0 ^e	41,6	36,2 ^e	18,7	28,9 ^e
11 Suisse	4,7	5,4 ^d	18,8	15,4 ^d	..	30,6 ^e	73,6	48,1 ^e	18,1	19,3 ^e
12 France	5,5	6,0 ^d	18,0 ^g	10,9 ^d	29,4	31,4 ^e	40,8	49,5 ^e	12,9	17,9 ^e
13 Royaume-Uni	4,8	5,3 ^d	11,3 ^g	11,6 ^d	26,7	32,3 ^{e,f}	45,9	44,0 ^{e,f}	19,8	23,7 ^{e,f}
14 Danemark	7,2	8,1 ^d	13,7	13,1 ^d	..	33,6 ^e	..	39,3 ^e	..	22,0 ^e
15 Autriche	5,9	5,4 ^d	7,8	10,4 ^d	23,1	28,1 ^e	46,9	49,0 ^e	16,6	21,2 ^e
16 Luxembourg	4,1	4,0 ^d	9,5 ⁱ	11,5 ^{g,i}	43,5	51,9 ^e	42,7	43,4 ^e	3,3	4,7 ^e
17 Allemagne	..	4,8 ^d	..	9,6 ^d	72,2 ^{e,h}	..	22,5 ^e
18 Irlande	6,7	6,0 ^d	9,5	13,5 ^d	39,4	32,2 ^e	39,7	41,5 ^e	17,7	23,8 ^e
19 Nouvelle-Zélande	5,4	7,3 ^d	20,9	17,1 ^{d,g}	38,3	28,7 ^e	28,5	40,3 ^e	28,3	29,1 ^e
20 Italie	5,0	4,9 ^d	8,3	9,1 ^d	30,1	32,0 ^e	35,5	49,2 ^e	10,2	15,1 ^e
21 Espagne	3,7	5,0 ^d	8,8	11,0 ^d	..	33,3 ^e	..	47,9 ^e	..	16,6 ^e
22 Israël	6,7	7,6 ^{d,g}	10,0	12,3 ^{d,g}	42,8	42,3 ^{e,g}	30,8	31,2 ^{e,g}	18,9	18,2 ^{e,g}
23 Hong-Kong, Chine (RAS)	2,5	2,9	19,8	17,0 ^g	31,5 ^g	21,9	37,9 ^g	35,0	25,1 ^g	37,1
24 Grèce	2,2	3,1 ^d	6,1	8,2 ^d	37,6	35,3 ^{e,f}	41,3	38,0 ^{e,f}	20,1	25,0 ^{e,f}
25 Singapour	3,9	3,0	11,5	23,3	30,5	25,7	36,9	34,6	27,9	34,8
26 Chypre ^k	3,6	4,5	11,9	13,2	37,6	36,7	50,7	50,8	4,2	6,5
27 Corée, Rép. de	3,8	3,7 ^d	..	17,5 ^d	47,0	45,3 ^{e,f}	36,7	36,6 ^{e,f}	10,9	8,0 ^{e,f}
28 Portugal	3,8 ⁱ	5,8 ^d	..	11,7 ^d	51,0	34,2 ^e	30,6	41,6 ^e	12,7	16,4 ^e
29 Slovénie	..	5,7	..	12,6	..	29,9	..	48,4	..	16,9
30 Malte	3,4	5,1	7,4	10,8	31,0	22,6 ^g	43,3	32,0 ^g	8,2	10,9 ^g
31 Barbade ^g	6,2	7,2	17,2	19,0	31,0	..	32,5	..	22,3	..
32 Brunéi Darussalam
33 République tchèque	..	5,1 ^d	..	13,6 ^d	..	31,3 ^e	..	50,2 ^e	..	15,8 ^e
34 Argentine	1,4 ⁱ	3,5	8,9 ⁱ	12,6	37,7 ^g	45,7	27,4 ^g	34,8	19,2 ^g	19,5
35 Hongrie	5,6	4,6 ^d	6,3	6,9 ^g	51,1	36,8 ^e	19,9	46,3 ^e	16,9	15,5 ^e
36 Slovaquie	..	4,7	..	14,6	..	40,5	..	28,0	..	12,7
37 Pologne	4,6	7,5 ^d	12,5	24,8 ^d	44,2	37,6 ^{e,f}	17,9	15,1 ^{e,f}	18,2	11,1 ^{e,f}
38 Chili	3,3	3,6	15,3	15,5	57,0	58,3	19,5	18,8	20,3	16,1
39 Bahreïn	5,2	4,4	12,3	12,0	..	30,1 ^f	..	34,5 ^f
40 Uruguay	3,2	3,3	15,0	15,5	37,7	32,6	28,4	29,0	22,4	19,6
41 Bahamas	4,0	..	18,9	13,2
42 Estonie	..	7,2	..	25,5	..	18,5	..	50,7	..	17,9
43 Costa Rica	4,5	5,4	21,6	22,8	35,1	40,2	22,3	24,3	41,4	28,3
44 Saint-Kitts-et-Nevis	3,7 ^l	3,8	14,6 ^l	8,8	50,3	38,1	40,1	42,5	2,1	11,4
45 Koweït	4,8	5,0	13,4	14,0	69,8 ^{f,h}	..	30,2 ^f
46 Emirats arabes unis	2,1	1,7	13,2	20,3
47 Seychelles	10,2	7,9	16,0	16,3	29,5	27,0	54,3	38,7	..	16,2
48 Croatie	..	5,3
49 Lituanie	5,3 ^g	5,9	12,9	22,8	..	15,1	..	50,9	..	18,3
50 Trinité-et-Tobago	6,3	4,4 ^g	14,0	..	47,5	40,5 ^g	36,8	33,1 ^g	8,9	13,3 ^g

9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b					
	En % du PNB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c
51 Qatar	4,7	3,4 ^g
52 Antigua-et-Barbuda ^g	2,7	..	7,6	..	36,6	..	30,6	..	12,7	..
53 Lettonie	3,4	6,5	12,4	16,5	15,8	12,1	56,2	58,9	10,3	12,2
Développement humain moyen										
54 Mexique	3,5	4,9 ^d	..	23,0 ^d	31,5 ⁱ	50,3 ^e	26,8 ⁱ	32,5 ^e	17,6 ⁱ	17,2 ^e
55 Cuba	6,8	6,7	18,4	12,6	26,3	31,9	42,0	33,0	12,9	14,9
56 Bélarus	5,0	5,9	..	17,8	74,8 ^h	72,5 ^h	14,0	11,1
57 Panama	4,8	5,1	14,3	16,3	38,3	31,1	25,2	19,8	20,4	26,1
58 Belize	4,7	5,0	15,4	19,5	55,7	62,8	27,7	25,8	2,3	6,9
59 Malaisie	6,9	4,9	18,8	15,4	37,8	32,7	37,1	30,6	14,6	25,5
60 Russie, Féd. de	3,4	3,5 ^d	..	9,6 ^g	..	23,2 ^{e,f}	..	57,4 ^{e,f}	..	19,3 ^{e,f}
61 Dominique	5,6	..	14,1	..	62,4	..	26,2	..	2,6	..
62 Bulgarie	5,4	3,2	..	7,0	65,3 ^h	73,8 ^h	12,4	18,0
63 Roumanie	2,2	3,6	7,5 ^g	10,5	..	42,7 ^f	..	23,8 ^f	..	16,0 ^f
64 Jamahiriya arabe libyenne	9,6	..	20,8
65 Macédoine, ARYM	..	5,1	..	20,0	..	54,4	..	23,6	..	22,0
66 Sainte-Lucie	5,5	9,8 ^g	..	22,2 ^g
67 Maurice	3,3	4,6	10,0	17,4	45,2	31,0	37,6	36,3	5,6	24,7
68 Colombia ⁱ	2,6	4,1	22,4	16,6	42,0	40,5	32,5	31,5	21,2	19,2
69 Venezuela	5,0	5,2 ^g	19,6	22,4 ^g	29,5 ^{g,h}	..	34,7 ^g
70 Thaïlande	3,4	4,8	17,9	20,1	58,4	50,4	21,1	20,0	13,2	16,4
71 Arabie saoudite	7,4	7,5	13,6	22,8	72,9 ^h	84,4 ^h	27,1	15,6
72 Fidji	6,0
73 Brésil	4,7	5,1	17,7	..	45,9 ^f	53,5	7,7 ^f	20,3	19,6 ^f	26,2
74 Suriname	10,2	3,5 ^g	22,8	..	63,7	..	13,5	..	7,7	..
75 Liban ⁱ	..	2,5	11,7	8,2	68,9 ^{f,h}	..	16,2 ^f
76 Arménie	..	2,0	..	10,3	..	15,8	..	63,0	..	13,2
77 Philippines	2,1	3,4	11,2	15,7	63,9	56,1	10,1	23,3	22,5	18,0
78 Oman	4,1	4,5	15,0	16,4	..	40,9	..	51,3	..	7,0
79 Kazakhstan	3,4	4,4	19,8	17,6	..	7,2 ^f	..	63,0 ^f	..	13,9 ^f
80 Ukraine	5,3	5,6	21,2	14,8	74,2 ^h	73,5 ^h	13,5	10,7
81 Georgie ^g	..	5,2	..	6,9	..	22,0	..	45,1	..	18,5
82 Pérou	3,6	2,9	15,7	19,2	39,5	35,2	20,5	21,2	2,7	16,0
83 Grenade	4,5	4,7	8,6	10,6
84 Maldives	5,2	6,4	8,5	10,5
85 Turquie	1,2 ⁱ	2,2 ^d	..	14,7 ^{d,g}	45,9	43,3 ^{e,f}	22,4	22,0 ^{e,f}	23,9	34,7 ^{e,f}
86 Jamaïque	4,9	7,5	11,0	12,9	31,9	31,3	34,0	37,4	19,4	22,4
87 Turkménistan	4,1	..	29,3
88 Azerbaïdjan	5,8	3,0	29,3	18,8	..	14,6	..	63,9	..	7,5
89 Sri Lanka	2,7	3,4	7,8	8,9	90,2 ^h	74,8 ^h	9,8	9,3
90 Paraguay	1,1 ⁱ	4,0 ⁱ	14,3 ⁱ	19,8 ⁱ	36,6	50,0 ^{f,i}	29,7	18,1 ^{f,i}	23,8	19,7 ^{f,i}
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	6,0	6,3 ^g	11,6	13,8 ^g	73,3	..	26,6
92 Albanie	11,2	63,9 ^g	..	20,6 ^g	..	10,3 ^g
93 Equateur	3,5	3,5	21,3	13,0	45,5	38,4	35,8	36,0	17,8	21,3
94 Rép. dominicaine	1,3	2,3	10,0	13,8	47,3	49,5	19,7	12,5	20,8	13,0
95 Ouzbékistan	9,2 ^g	7,7	25,1	21,1
96 Chine	2,3	2,3	11,1	12,2 ^g	29,5 ^m	37,4	33,2 ^m	32,2	21,8 ^m	15,6
97 Tunisie	6,2	7,7	14,8	19,9	44,0 ⁱ	42,5	37,0 ⁱ	37,2	18,2 ⁱ	18,5
98 Iran, Rép. islamique d'	3,7	4,0	18,1	17,8	42,0	29,0	37,9	33,9	10,7	22,9
99 Jordanie	6,8	7,9	15,8	19,8	62,9 ^h	64,5 ^h	34,1	33,0
100 Cap-Vert	2,9	..	14,8	..	61,5	..	15,9

9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b						
	En % du PNB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur		
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	
101	Samoa	
102	Kirghizistan	9,7	5,3	22,4	23,5	10,9	6,6	60,4	68,0	8,8	14,1
103	Guyana	8,5	5,0	7,3	10,0	38,8	..	23,8	71,3 ^h	17,8	7,7
104	El Salvador	3,1 ^g	2,5	12,5 ^g	16,0	..	63,5	..	6,5	..	7,2
105	Moldova, Rép. de	3,6	10,6	..	28,1	..	24,5	..	52,9	..	13,3
106	Algérie	9,8	5,1 ^l	27,8	16,4 ^l	95,3 ^{h,l}
107	Afrique du Sud	6,1	7,6	..	22,0	..	43,5	73,1 ^h	29,5	24,8	14,3
108	Rép. arabe syrienne	4,8	4,2	14,0	13,6	38,4	41,9	25,3	29,8	33,6 ^f	25,9 ^f
109	Viet Nam	..	3,0	..	7,4 ^g	..	43,0	..	26,0	..	22,0
110	Indonésie	0,9 ^{g,i}	1,4 ⁿ	4,3 ^{g,i}	7,9 ⁿ	73,5 ^{h,i}	..	24,4 ⁱ
111	Guinée équatoriale ^g	1,7	1,7	3,9	5,6
112	Tadjikistan	..	2,2	29,5	11,5	9,2	14,9	55,7	71,2	7,7	7,1
113	Mongolie	11,7	5,7	17,1	15,1	10,7 ^f	19,9 ^f	51,2 ^f	56,0 ^f	17,3 ^f	14,3 ^f
114	Bolivie	2,1	4,9	20,1 ^g	11,1	..	50,7	..	9,8	..	27,7
115	Egypte	4,5	4,8	..	14,9	66,7 ^h	..	33,3
116	Honduras	4,8	3,6	19,5	16,5	49,1	52,5	16,7	21,5	21,3	16,6
117	Gabon	5,8	2,9 ^l	9,4
118	Nicaragua	5,4	3,9 ^l	12,0	8,8 ^l	45,6	68,6 ^l	16,7	13,9 ^l	23,2	..
119	Sao Tomé-et-Principe	3,8	..	18,8	..	55,7	..	27,0
120	Guatemala ⁱ	1,9	1,7	13,8	15,8	..	63,0	..	12,1	..	15,2
121	Salomon, Iles	4,7 ^g	3,8 ^g	12,4 ^g	7,9 ^g
122	Namibie	..	9,1	..	25,6	..	58,0	..	28,9	..	13,1
123	Morocco ⁱ	6,2	5,3	21,5	24,9	35,3	34,6	47,6	48,8	17,1	16,5
124	Inde	3,2	3,2	8,5	11,6	38,0	39,5	25,3	26,5	15,3	13,7
125	Swaziland	5,6	5,7	20,6	18,1	39,4	35,8	29,6	27,1	19,5	26,6
126	Botswana	7,3	8,6	15,9	20,6	36,3	..	40,7	..	17,2	..
127	Myanmar ⁱ	1,9	1,2 ^g	..	14,4 ^g	..	47,7 ^g	..	40,3 ^g	..	11,7 ^g
128	Zimbabwe	7,7	7,1 ^g	15,0	51,7 ^g	..	26,4 ^g	..	17,3 ^g
129	Ghana	3,4	4,2	24,3	19,9	24,5 ^g	..	29,5 ^g	..	12,5 ^g	..
130	Cambodge	..	2,9
131	Vanuatu	7,4	4,8	24,6	18,8 ^g
132	Lesotho	4,1	8,4	13,4	..	39,1 ^g	41,2	32,7 ^g	29,2	22,3 ^g	28,7
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée
134	Kenya	7,1	6,5	14,8 ^g	16,7	59,9	..	17,7	..	12,4	..
135	Cameroun	2,8	..	16,4	16,9 ^g	72,6 ^h	86,8 ^h	27,4	13,2
136	Congo	4,9 ^g	6,1	9,8 ^g	14,7	30,0 ^g	50,4	35,6 ^g	11,6	34,4 ^g	28,0
137	Comores	36,6 ⁱ	..	35,1 ⁱ	..	17,2 ⁱ
Faible développement humain											
138	Pakistan	3,1	2,7	8,8	7,1	36,0	51,8	33,3	27,9	18,2	13,0
139	Soudan	..	1,4
140	Bhoutan	3,7	4,1	..	7,0	..	44,0	..	35,6	..	20,4
141	Togo	4,9	4,5	19,7	24,6	34,0	45,9	29,1	26,9	22,8	24,7
142	Népal	2,2	3,2	10,4	13,5	35,7	45,1	19,9	19,0	33,4	19,0
143	Rép. dém. pop. lao	0,5	2,1	6,6	8,7	..	48,3	..	30,7	..	7,4
144	Yémen	..	7,0	..	21,6 ^g
145	Bangladesh ⁱ	1,4	2,2	9,9	13,8	46,1	44,8	34,7	43,8	10,4	7,9
146	Haïti	1,9	..	20,6	..	51,0	..	18,1	..	10,8	..
147	Madagascar	1,9 ^l	1,9	..	16,1 ^g	42,3	30,0	26,5	33,4	27,2	21,1
148	Nigeria ⁿ	1,7	0,7	12,0	11,5
149	Djibouti
150	Ouganda	3,5 ^{g,i}	2,6	44,5 ^{g,i}	..	33,4 ^{g,i}	..	13,2 ^{g,i}	..

9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation ^a				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation (en % de l'ensemble des niveaux) ^b						
	En % du PNB		En % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur		
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	1985-86 ^c	1995-97 ^c	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	9,9	..	57,5	..	20,5	..	12,7	..
152	Mauritanie ⁱ	..	5,1	..	16,2	32,6	39,4	36,2	35,3	27,4	21,2
153	Zambie	3,1	2,2	9,8	7,1	43,9	41,5	26,9	18,4	18,3	23,2
154	Sénégal	..	3,7	..	33,1	50,1	34,2	25,1	42,5	19,0	23,2
155	Congo, Rép. dém. du	1,0	..	8,2	71,3 ^h	..	28,7	..
156	Côte d'Ivoire	..	5,0	..	24,9	40,2	45,2	42,7	36,2	17,1	18,6
157	Eritrea ^l	..	1,8	44,5	..	17,6
158	Bénin	..	3,2	..	15,2	..	59,1	..	21,7	..	18,8
159	Guinée	1,8	1,9	13,0	26,8	30,8 ^g	35,1 ^f	36,9 ^g	29,6 ^f	23,5 ^g	26,1 ^f
160	Gambie	3,7	4,9	8,8 ^g	21,2	49,0	48,9	21,3	31,6	13,8	12,9
161	Angola	6,2	..	13,8	86,8 ^{h,i}	..	5,0 ⁱ	..
162	Rwanda	3,5	..	22,9	..	67,6	..	15,3	..	11,5	..
163	Malawi	3,5	5,4	9,0	18,3 ^g	41,3	58,8	15,2	8,9	23,3	20,5
164	Mali	3,2	2,2	17,3	..	48,4	45,9	22,6	21,6	13,4	17,7
165	Rép. centrafricaine	2,6	..	16,8	..	55,2 ⁱ	53,2 ⁱ	17,6 ⁱ	16,5 ⁱ	18,8 ⁱ	24,0 ⁱ
166	Tchad	..	2,2	43,5	..	24,2	..	9,0
167	Guinée-Bissau	1,8
168	Ethiopie	3,1	4,0	9,3	13,7	51,5	46,2 ^f	28,3	23,7 ^f	14,4	15,9 ^f
169	Burkina Faso	2,3	3,6 ^g	14,9	11,1 ^g	38,1	56,6	20,3	25,1	30,7	18,3
170	Mozambique	2,1	..	5,6
171	Burundi	3,1	4,0	18,1	18,3	45,0	42,7	32,2	36,7	19,8	17,1
172	Niger ^l	..	2,3	..	12,8	..	59,7 ^f	..	32,3 ^f
173	Sierra Leone	1,7	..	12,4	..	33,2	..	29,3	..	24,2	..

Note : En raison d'un certain nombre de limitations dans les données, les comparaisons des dépenses d'éducation sur la durée et entre les pays doivent être effectuées avec circonspection. Pour de plus amples détails sur les données, voir UNESCO (1999b).

a. Ces données se rapportent aux dépenses totales consacrées au secteur de l'éducation, y compris les dépenses courantes et d'investissement. Voir les définitions des termes statistiques. **b.** Ces données se rapportent aux dépenses publiques consacrées à l'éducation. Les chiffres ayant été arrondis et certaines catégories ayant été omises (« autres » et « non distribué »), le total des dépenses par niveau peut être différent de 100. **c.** Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. **d.** Des modifications méthodologiques étant intervenues, les données risquent de n'être pas directement comparables à celles des années précédentes. **e.** Les dépenses autrefois classées dans « autres » ont été ventilées entre les différents niveaux. **f.** Ces données incluent les dépenses d'investissement. **g.** Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique. **h.** Ces données se rapportent aux dépenses combinées relatives aux différents niveaux (maternelle, primaire et secondaire). **i.** Données se rapportant aux seules dépenses du ministère de l'Éducation. **j.** Données relatives à la communauté flamande uniquement. **k.** Ces données se rapportent uniquement au ministère grec de l'éducation. **l.** Ne comprend pas les dépenses relatives à l'enseignement supérieur. **m.** Ces données n'incluent pas les dépenses consacrées aux établissements secondaires spécialisés et aux écoles d'enseignement technique. **n.** Données relatives au gouvernement central unique.

Sources : Colonnes 1 à 4 : UNESCO, 2000. Colonnes 5 à 10 : UNESCO, 1999b.

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%)		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur)		
	1985	2000	1985	2000	1985-87 ^a	1998 ^b	1985-87 ^a	1998 ^b	1995-97 ^a	1994-97 ^a		
Développement humain élevé												
1	Norvège	97	100	85	96	..	18
2	Suède	98	100	..	100	97	31
3	Canada	94	96	89	94
4	Belgique	96	100	89	95
5	Australie	97	..	79	32
6	Etats-Unis	94	95	91	90
7	Islande	99	..	85	..	20
8	Pays-Bas	95	100	86	93	..	20
9	Japon	99	100	97	23
10	Finlande	99	..	95	100	37
11	Suisse	94	..	83	..	31
12	France	100	100	82	94	..	25
13	Royaume-Uni	98	100	79	94	..	29
14	Danemark	99	100	85	89	..	21
15	Autriche	88	28
16	Luxembourg	85	100	60
17	Allemagne	87	..	88	..	31
18	Irlande	90	100	81	77	..	30
19	Nouvelle-Zélande	100	100	84	21
20	Italie	97,1	98,4	99,8	99,8	96 ^c	100	68 ^c	88	99	99	28
21	Espagne	95,3	97,6	99,4	99,8	100	100	..	92	30
22	Israël	88,0	94,6	98,2	99,4	..	95	..	85
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	87,8	93,5	97,7	99,2	96 ^c	..	65 ^c
24	Grèce	93,2	97,2	99,4	99,8	98	95	82	86
25	Singapour	85,6	92,3	98,2	99,7	99 ^c
26	Chypre	92,5	97,1	99,6	99,8	96	81	76	73	100	17	
27	Corée, Rép. de	94,5	97,8	99,8	99,8	96	97	85	..	98	34	
28	Portugal	84,4	92,2	98,8	99,8	100	100	..	88	..	31	
29	Slovénie	99,5	99,6	99,7	99,8	..	94	..	89	..	29	
30	Malte	86,1	92,0	96,7	98,6	95	100	74	81	100	13	
31	Barbade	77 ^c	100	21
32	Brunéi Darussalam	80,9	91,5	96,4	99,4	80	..	51 ^c	6
33	République tchèque	90	..	79	34
34	Argentine	95,1	96,8	97,8	98,6	96	100	..	74	30
35	Hongrie	98,8	99,3	99,7	99,8	97	82	66	85	32
36	Slovaquie	43
37	Pologne	99,4	99,7	99,8	99,8	99	96	75	57
38	Chili	93,0	95,8	97,5	98,8	89 ^c	88	..	70	100	43	..
39	Bahreïn	76,8	87,6	93,2	98,4	97	97	82	80	95
40	Uruguay	95,8	97,7	98,7	99,3	89	92	56 ^c	66	98	24	..
41	Bahamas	93,8	95,4	96,0	97,2	100	87	83	100
42	Estonie	96	..	77	32
43	Costa Rica	92,9	95,6	97,1	98,3	86	..	35	..	90	18	..
44	Saint-Kitts-et-Nevis
45	Koweït	72,2	82,0	84,2	92,4	82	67	..	57	23
46	Emirats arabes unis	69,0	76,3	79,7	90,7	89	83	..	70	27
47	Seychelles	99
48	Croatie	95,8	98,3	99,5	99,8	..	77	..	81	38
49	Lituanie	99,1	99,6	99,8	99,8	..	94	..	85	38
50	Trinité-et-Tobago	90,2	93,8	95,5	97,5	93	93	73	72	97	41	..

10 Alphabétisation et scolarisation

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%)		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Enfants techniques du supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur)
	1985	2000	1985	2000	1985-87 ^a	1998 ^b	1985-87 ^a	1998 ^b	1995-97 ^a	1994-97 ^a
51 Qatar	74,4	81,2	86,8	94,8	92	86	66	67
52 Antigua-et-Barbuda
53 Lettonie	99,8	99,8	99,8	99,8	..	94	..	83	..	29
Développement humain moyen										
54 Mexique	85,3	91,4	93,9	97,0	99	100	46	56	86	31
55 Cuba	94,0	96,7	98,8	99,8	88	97	69	75	..	21
56 Bélarus	99,0	99,6	99,8	99,8	33
57 Panama	87,1	91,9	94,4	96,8	91	..	49	26
58 Belize	86,4	93,2	94,9	98,0	..	99	..	39
59 Malaisie	76,4	87,5	92,7	97,6	..	98	..	93
60 Russie, Féd. de	99,0	99,6	99,8	99,8	..	73	48
61 Dominique
62 Bulgarie	96,3	98,4	99,4	99,7	97 ^c	93	79 ^c	81	..	25
63 Roumanie	96,3	98,1	99,2	99,6	..	94	..	76	..	32
64 Jamahiriya arabe libyenne	60,8	80,0	86,7	96,5	71
65 Macédoine, ARYM	96	..	79	95	38
66 Sainte-Lucie
67 Maurice	77,2	84,5	89,3	93,9	100	93	..	63	99	17
68 Colombie	86,6	91,7	94,0	96,9	65	87	32	..	73	31
69 Venezuela	86,7	92,6	94,9	98,0	86	..	18	..	89	..
70 Thaïlande	90,3	95,5	97,4	98,9	..	77	..	55	..	21
71 Arabie saoudite	59,4	76,3	80,0	92,7	53	59	29	..	89	18
72 Fidji	86,1	92,9	96,8	99,1	98	100	..	76
73 Brésil	78,4	85,2	88,8	92,5	82	98	15	22
74 Suriname	84	..	43
75 Liban	76,3	86,0	90,0	95,2	..	78	..	76	..	17
76 Arménie	96,8	98,4	99,4	99,7	33
77 Philippines	90,9	95,3	96,4	98,7	98	..	51
78 Oman	45,5	71,7	74,0	97,9	69	66	..	58	96	30
79 Kazakhstan	74	..	42
80 Ukraine	99,3	99,6	99,8	99,9
81 Géorgie	48
82 Pérou	82,7	89,9	93,0	96,8	96	100	49	61
83 Grenade
84 Maldives	93,2	96,7	97,3	99,1
85 Turquie	73,9	85,1	90,7	96,5	95	100	38	22
86 Jamaïque	79,5	86,9	89,6	94,0	91	92	62	79	..	20
87 Turkménistan
88 Azerbaïdjan	96	..	82
89 Sri Lanka	87,1	91,6	93,9	96,8	..	100	60	28
90 Paraguay	88,4	93,3	94,7	97,1	89	92	25	42	78	22
91 St-Vincent-et-les-Grenadines
92 Albanie	71,7	84,7	93,1	97,8	22
93 Equateur	85,1	91,6	94,3	97,3	..	97	..	46	85	..
94 Rép. dominicaine	76,9	83,6	85,2	91,1	..	87	..	53	..	25
95 Ouzbékistan	98,3	99,2	99,6	99,7
96 Chine	71,9	84,1	93,1	97,8	94	91	..	50	94	53
97 Tunisie	52,6	71,0	78,3	93,4	94	98	32 ^c	55	91	27
98 Iran, Rép. islamique d'	56,2	76,3	80,7	94,0	85	36
99 Jordanie	74,8	89,7	94,6	99,3	..	64	..	60	..	27
100 Cap-Vert	57,3	73,8	77,0	88,1	100	99	12

10 Alphabétisation et scolarisation

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%)		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur)	
	1985	2000	1985	2000	1985-87 ^a	1998 ^b	1985-87 ^a	1998 ^b	1995-97 ^a	1994-97 ^a	
101	Samoa	73,5	80,2	81,2	87,1	..	96	..	65	85	..
102	Kirghizistan	85
103	Guyana	96,1	98,5	99,7	99,8	..	85	91	25
104	El Salvador	69,1	78,7	81,4	88,2	74	81	15 ^c	37	77	20
105	Moldova, Rép. de	96,3	98,9	99,8	99,8	44
106	Algérie	44,5	66,7	69,5	89,0	89	94	50	58	94	50
107	Afrique du Sud	78,9	85,3	86,8	91,3	..	100	18
108	Rép. arabe syrienne	59,4	74,4	75,5	87,2	100	93	52	38	94	31
109	Viet Nam	88,9	93,4	94,5	97,0	..	97	..	49
110	Indonésie	74,7	86,9	92,6	97,7	98	..	42	..	88	28
111	Guinée équatoriale	66,7	83,2	89,1	96,9	..	83	..	26
112	Tadjikistan	97,2	99,2	99,7	99,8	23
113	Mongolie	97,8	98,9	99,1	99,6	94	85	..	53	..	25
114	Bolivie	73,6	85,5	89,9	95,9	92	97	28
115	Egypte	43,2	55,3	57,0	69,8	..	92	15
116	Honduras	65,1	74,6	75,8	83,4	92	..	23	26
117	Gabon
118	Nicaragua	60,8	66,5	66,5	71,7	72	..	22	..	51	31
119	Sao Tomé-et-Principe
120	Guatemala	57,1	68,6	69,6	79,3	..	83	50	..
121	Salomon, Iles
122	Namibie	70,8	82,0	84,7	91,6	..	86	..	31	86	4
123	Maroc	33,5	48,9	48,3	67,4	58	79	75	29
124	Inde	45,2	57,2	60,0	72,6	39	..	25
125	Swaziland	66,1	79,6	81,5	90,4	81	77	..	35	76	22
126	Botswana	63,3	77,2	78,2	88,3	92	81	24	57	90	27
127	Myanmar	78,2	84,7	86,5	90,9	37
128	Zimbabwe	75,8	88,7	90,2	97,2	79	23
129	Ghana	51,1	71,5	74,8	91,0
130	Cambodge	57,9	67,8	69,9	78,9	..	100	..	20	49	23
131	Vanuatu	100
132	Lesotho	74,8	83,4	85,1	90,5	73	60	14	14	..	13
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	52,7	63,9	65,1	75,7	..	85	..	22
134	Kenya	63,8	82,4	85,0	95,1
135	Cameroun	54,8	75,8	81,7	93,7	76
136	Congo	58,9	80,7	87,6	97,4
137	Comores	52,7	55,9	55,8	58,7	55	50
Faible développement humain											
138	Pakistan	31,4	43,2	41,4	57,0
139	Soudan	40,0	57,8	57,7	77,2	..	46
140	Bhoutan	16	..	5
141	Togo	38,3	57,1	56,9	75,4	72	88	..	23	..	11
142	Népal	26,5	41,8	39,5	60,5	58 ^c	..	19 ^c	14
143	Rép. dém. pop. lao	30,7	48,7	47,5	70,5	71	76	..	27	55	..
144	Yémen	25,9	46,3	40,7	64,9	..	61	..	35	..	6
145	Bangladesh	32,0	41,3	40,2	50,7	54	100	19 ^c
146	Haïti	35,1	49,8	50,2	64,4	25	80
147	Madagascar	52,8	66,5	67,7	80,1	..	63	..	13	..	20
148	Nigeria	40,7	63,9	64,7	86,8	41
149	Djibouti	46,7	64,6	66,6	84,0	32	32	11	..	79	..
150	Ouganda	50,8	67,1	65,3	78,8	57	100	..	9	..	15

10 Alphabétisation et scolarisation

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. de 15 ans et plus)		Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)		Taux net de scolarisation dans le primaire (%)		Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)		Enfants atteignant la 5 ^e année d'école (%)	Inscription dans les filières scientifiques, techniques du supérieur (en % du taux d'inscription dans le supérieur)
	1985	2000	1985	2000	1985-87 ^a	1998 ^b	1985-87 ^a	1998 ^b	1995-97 ^a	1994-97 ^a
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	56,2	75,1	77,4	90,6	54	48	..	4	81	39
152 Mauritanie	31,9	40,2	37,9	48,9	33 ^c	60	64	..
153 Zambie	63,3	78,1	77,2	88,2	88	73	..	22
154 Sénégal	24,5	37,3	34,9	50,7	49	59	12	..	85	..
155 Congo, Rép. dém. du	40,6	61,4	61,4	81,7	58	32	17	12
156 Côte d'Ivoire	27,7	46,8	42,9	65,0	..	59	75	..
157 Erythrée	41,9	55,7	55,9	70,2	..	34	..	19	70	..
158 Bénin	22,0	37,4	33,9	53,1	51	..	13	16	..	18
159 Guinée	27	46	9	13	..	42
160 Gambie	20,5	36,6	35,2	57,1	62	61	14	23
161 Angola	57
162 Rwanda	46,5	66,8	65,9	83,3	62	91
163 Malawi	48,2	60,1	59,3	71,1	45	7
164 Mali	19,2	41,5	34,9	66,3	18	42	84	..
165 Rép. centrafricaine	27,8	46,7	45,1	67,2	48	53
166 Tchad	21,8	42,6	39,0	66,6	37	55	..	7	59	14
167 Guinée-Bissau	22,7	38,5	38,0	58,2	45
168 Ethiopie	24,2	39,1	37,5	54,8	31	35	..	16	51	36
169 Burkina Faso	13,4	23,9	20,9	34,6	25	34	3	9	..	18
170 Mozambique	28,9	44,0	43,2	60,6	48	41	..	7	..	46
171 Burundi	32,3	48,0	45,5	63,9	50	38	3
172 Niger	9,6	15,9	14,2	23,0	25	26	..	6	73	..
173 Sierra Leone
Pays en développement	62,7	73,7	78,4	84,6
Pays les moins avancés	39,4	52,8	52,3	66,0
Pays arabes	45,8	62,0	63,1	79,1
Asie de l'Est et Pacifique	74,7	85,9	93,1	97,4
Amérique latine et Caraïbes	82,4	88,3	90,8	94,0
Asie du Sud	43,7	55,6	57,4	69,8
Afrique subsaharienne	44,4	61,5	61,7	77,7
Europe centrale et orientale et CEI	98,5	99,3	99,6	99,8
OCDE
Pays de l'OCDE à revenu élevé
Développement humain élevé
Développement humain moyen	69,2	78,9	83,9	89,4
Faible développement humain	34,5	49,7	48,8	65,5
Revenu élevé
Revenu intermédiaire	77,1	86,0	91,5	95,6
Revenu faible	50,8	62,4	64,0	75,4
Monde

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. b. Les taux d'inscription s'appuient sur la nouvelle Classification internationale type de l'éducation, adoptée en 1997 (UNESCO, 1997a) et peuvent par conséquent ne pas être strictement comparables avec ceux des années précédentes. c. Données se rapportant à 1984.

Sources : Colonnes 1 à 4 : UNESCO, 2002a. Colonnes 5 à 8 : UNESCO, 2002c. Colonne 9 : UNESCO, 1999b. Colonne 10 : d'après les données de l'UNESCO (1999b) sur les étudiants inscrits dans le supérieur.

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Ordinateurs reliés à Internet (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PNB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1998	2000	1990-2000 ^a	1990-2000 ^a	
Développement humain élevé											
1	Norvège	502	532	46	751	19,3	101,1	103	29,3	1,7	4 095
2	Suède	681	682	54	717	16,4	67,3	271	144,2	3,8	4 507
3	Canada	565	677	22	285	12,7	77,4	31	44,7	1,7	3 009
4	Belgique	393	498	4	525	3,0	29,4	72	76,4	1,6	2 307
5	Australie	456	525	11	447	17,1	85,7	75	17,9	1,7	3 320
6	Etats-Unis	545	700	21	398	23,0	295,2	289	134,3	2,5	4 103
7	Islande	510	701	39	783	31,0	143,0	15	0,0	2,1	5 686
8	Pays-Bas	464	618	5	670	11,1	101,9	189	137,1	2,0	2 490
9	Japon	441	586	7	526	2,1	36,5	994	80,5	2,8	4 960
10	Finlande	534	550	52	720	41,7	102,3	187	219,9
11	Suisse	574	727	18	644	11,3	36,7	183	..	2,6	3 058
12	France	495	579	5	493	2,6	19,1	205	39,0	2,2	2 686
13	Royaume-Uni	441	589	19	727	7,5	28,2	82	123,9	1,8	2 678
14	Danemark	567	720	29	631	9,7	62,9	52	..	1,9	3 240
15	Autriche	418	467	10	762	6,6	59,0	165	20,0	1,6	1 605
16	Luxembourg	478	750	2	861	4,6	27,1	202	307,0
17	Allemagne	441	611	4	586	5,8	24,8	235	34,4	2,3	2 873
18	Irlande	281	420	7	658	3,7	29,7	106	132,5	1,5	2 132
19	Nouvelle-Zélande	434	500	16	563	14,8	90,6	103	12,9	1,2	2 197
20	Italie	388	474	5	737	1,3	17,8	13	9,8	1,0	1 322
21	Espagne	316	421	1	609	1,3	11,3	42	10,1	0,8	1 562
22	Israël	343	482	3	702	4,9	29,5	74	82,8	3,7	1 570
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	450	583	24	809	2,9	34,3	6	93
24	Grèce	389	532	0	557	0,7	10,5	(.)	0,5	0,5	1 045
25	Singapour	349	484	17	684	6,6	45,2	8	..	1,1	2 182
26	Chypre	419	647	5	321	0,6	11,9	0,2	369
27	Corée, Rép. de	310	464	2	567	0,6	8,5	779	14,7	2,7	2 139
28	Portugal	243	430	1	665	1,2	6,2	6	2,1	0,6	1 583
29	Slovénie	211	386	0	612	2,8	11,0	105	5,9	1,5	2 161
30	Malte	360	522	0	292	0,2	17,1	18	0,0 ^b	(.) ^c	96 ^c
31	Barbade	281	437	0	111 ^b	(.)	0,4	..	0,9
32	Brunéi Darussalam	136	245	7	289	0,5	14,4
33	République tchèque	158	378	0	424	2,1	15,4	28	4,3	1,3	1 317
34	Argentine	93	213	(.)	163	0,2	7,4	8	0,4	0,5	711
35	Hongrie	96	372	(.)	302	1,5	10,4	26	11,2	0,7	1 249
36	Slovaquie	135	314	0	205	0,5	7,0	24	3,0	1,0	1 706
37	Pologne	86	282	0	174	0,6	8,8	30	0,9	0,7	1 460
38	Chili	66	221	1	222	0,6	4,9	..	6,7	0,6	370
39	Bahreïn	192	250	10	300	0,2	1,7
40	Uruguay	134	278	0	132	0,2	16,3	2	0,0
41	Bahamas	274	376	8	104	1,0	0,1
42	Estonie	204	363	0	387	2,4	28,4	1	1,1	0,8	2 164
43	Costa Rica	101	249	0	52	0,5	1,9	..	0,3 ^b	0,1	533
44	Saint-Kitts-et-Nevis	237	569	..	31	0,0	0,1	..	0,0
45	Koweït	247	244	15	249	0,7	1,8	..	0,0	..	214
46	Emirats arabes unis	206	391	17	548	0,2	14,3
47	Seychelles	124	235	0	320	0,0	0,1
48	Croatie	172	365 ^b	(.)	231	0,5	3,7	9	..	1,2	1 494
49	Lituanie	212	321	0	142	0,1	4,8	27	(.)	..	2 031
50	Trinité-et-Tobago	141	231	0	103	(.)	5,1	0,1	145

11 Technologie : diffusion et création

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Ordinateurs reliés à Internet (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence perçus (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PNB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1998	2000	1990-2000 ^a	1990-2000 ^a
51 Qatar	190	268	8	202	0,0	0,1
52 Antigua-et-Barbuda	253	499	..	287	2,4	4,2	..	0,0
53 Lettonie	234	303	0	166	0,5	10,7	71	1,0	0,4	1 090
Développement humain moyen										
54 Mexique	65	125	1	142	0,1	5,7	1	0,4	0,4	213
55 Cuba	31	44	0	0	(.)	0,1	1 611
56 Bélarus	153	269	0	5	(.)	0,2	50	0,1	0,6	2 296
57 Panama	93	151	0	145	0,1	5,4	..	0,0 ^b
58 Belize	92	149	0	70	(.)	1,2
59 Malaisie	89	199	5	213	0,2	3,1	..	0,0 ^b	0,4	154
60 Russie, Féd. de	140	218	0	22	0,1	2,2	131	0,6	1,1	3 397
61 Dominique	164	294	0	16	0,0	2,4	..	0,4
62 Bulgarie	242	350	0	90	0,1	2,2	23	0,4	(.)	1 289
63 Roumanie	102	175	0	112	0,1	1,9	71	0,1	0,8	1 393
64 Jamahiriya arabe libyenne	48	108	0	7	0,0	(.)	361
65 Macédoine, ARYM	148	255	0	57	(.)	0,8	19	1,4	0,3	387
66 Sainte-Lucie	127	313	..	16	0,0	0,2	..	0,0
67 Maurice	52	235	2	151	0,0	2,8	..	(.)	0,2 ^c	360
68 Colombie	69	169	0	53	0,1	1,1	1	0,1
69 Venezuela	76	108	(.)	217	0,1	0,7	..	0,0	0,3	194
70 Thaïlande	24	92	1	50	0,1	1,1	1	0,1	0,1	102
71 Arabie saoudite	77	137	1	64	(.)	0,2	(.)	0,0
72 Fidji	57	106	0	68	0,1	0,7
73 Brésil	65	182	(.)	136	0,1	5,2	2	0,7	0,8	168
74 Suriname	92	174	0	94	(.)	(.)	..	0,0 ^b
75 Liban	118	195	0	212	(.)	1,7
76 Arménie	157	152	0	5	(.)	0,8	8	..	0,2	1 308
77 Philippines	10	40	0	84	(.)	0,3	(.)	0,1	0,2	156
78 Oman	60	89	2	65	0,0	0,3
79 Kazakhstan	80	113	0	12	(.)	0,5	55	0,0	0,3	..
80 Ukraine	136	206	0	16	(.)	0,7	84	(.)	1,0	2 121
81 Géorgie	99	139	0	34	(.)	0,3	67
82 Pérou	26	67	(.)	50	(.)	0,4	..	0,0	(.) ^c	229
83 Grenade	177	332	2	46	0,0	(.)	..	0,0
84 Maldives	29	91	0	28	0,0	1,0	..	12,7
85 Turquie	121	280	0	246	0,1	1,1	(.)	..	0,5	303
86 Jamaïque	45	199	0	142	0,1	0,6	..	2,5
87 Turkménistan	60	82	0	2	0,0	0,3	10
88 Azerbaïdjan	86	104	0	56	(.)	0,2	2 735
89 Sri Lanka	7	40	(.)	23	(.)	0,1	188
90 Paraguay	27	50 ^b	0	149	0,0	0,2	..	36,9
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	124	220	0	21	0,0	(.)	..	0,0
92 Albanie	12	39	0	8	(.)	0,1
93 Equateur	48	100	0	38	(.)	(.)	140
94 Rép. dominicaine	48	105	(.)	82	(.)	0,9
95 Ouzbékistan	69	67	0	2	(.)	(.)	25	1 754
96 Chine	6	112	(.)	66	(.)	0,1	1	0,1	0,1	459
97 Tunisie	38	90 ^b	(.)	6 ^b	(.)	(.)	..	0,9	0,3	124
98 Iran, Rép. islamique d'	40	149	0	15	(.)	(.)	1	0,0	0,5	590
99 Jordanie	58	92	(.)	58	(.)	0,1
100 Cap-Vert	24	126	0	45	0,0	0,1

11 Technologie : diffusion et création

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Ordinateurs reliés à Internet (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence perçus (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PNB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1998	2000	1990-2000 ^a	1990-2000 ^a	
101	Samoa	26	47	0	17 ^b	0,0	14,2
102	Kirghizistan	72	77	0	2	0,0	0,4	14	0,1	0,2	574
103	Guyana	20	79	0	46	0,0	0,1
104	El Salvador	24	100	0	118	(.)	0,1	..	0,4	2,2	19
105	Moldova, Rép. de	106	133	0	32	(.)	0,4	42	0,2	0,8	334
106	Algérie	32	57	(.)	3	(.)	(.)
107	Afrique du Sud	93	114	(.)	190	1,2	4,4	..	1,4	0,6	992
108	Rép. arabe syrienne	41	103	0	2	0,0	(.)	29
109	Viet Nam	1	32	0	10	0,0	(.)	274
110	Indonésie	6	31	(.)	17	(.)	0,1	0,1	..
111	Guinée équatoriale	4	13	0	..	0,0	0,0
112	Tadjikistan	45	36	0	(.)	0,0	(.)	2	660
113	Mongolie	32	56	0	45	0,0	0,1	56	0,4 ^b	0,1	468
114	Bolivie	28	60	0	70	(.)	0,2	..	0,2	..	171
115	Egypte	30	86	(.)	21	(.)	(.)	(.)	0,9	1,9	493
116	Honduras	17	46	0	24	0,0	(.)	..	0,0
117	Gabon	22	32	0	98	0,0	(.)
118	Nicaragua	13	31	0	18	(.)	0,3	203 ^c
119	Sao Tomé-et-Principe	19	31	0	0	0,0	5,4
120	Guatemala	21	57	(.)	61	(.)	0,5	(.)	..	0,2 ^c	103 ^c
121	Salomon, Iles	15	18	0	3	(.)	0,8	..	0,1 ^b
122	Namibie	39	63	0	47	(.)	1,9
123	Maroc	16	50	(.)	83	(.)	0,1	3	1,3
124	Inde	6	32	0	4	(.)	(.)	1	0,1	0,6	158
125	Swaziland	17	32	0	33	(.)	1,0	..	0,2
126	Botswana	21	93	0	123	(.)	1,5	1	(.) ^b
127	Myanmar	2	6	0	(.)	0,0	(.)	..	(.)
128	Zimbabwe	12	18	0	23	(.)	0,3	(.)
129	Ghana	3	12	0	6	(.)	(.)	(.)
130	Cambodge	(.)	2	0	10	0,0	(.)
131	Vanuatu	18	34	0	2	0,0	1,1
132	Lesotho	7	10	0	10	0,0	(.)	..	5,7
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	8	13	0	2 ^b	0,0	0,1
134	Kenya	8	10	0	4	(.)	0,1	(.)	0,2
135	Cameroun	3	6 ^b	0	10	0,0	(.)
136	Congo	7	7	0	24	0,0	(.)	34
137	Comores	8	10	0	0	0,0	0,1
Faible développement humain											
138	Pakistan	8	22	(.)	2	(.)	(.)	..	(.) ^b	..	78
139	Soudan	2	12	0	1	0,0	0,0	..	0,0
140	Bhoutan	4	20	0	0	0,0	1,2
141	Togo	3	9	0	11	0,0	(.)	..	0,0 ^b	8,4	102
142	Népal	3	12	0	(.)	(.)	(.)
143	Rép. dém. pop. lao	2	8	0	2	0,0	(.)
144	Yémen	11	19	0	2	0,0	(.)
145	Bangladesh	2	4	0	1	0,0	(.)	(.)	(.)	..	51
146	Haïti	7	9	0	3 ^b	0,0	(.)
147	Madagascar	2	3	0	4	0,0	(.)	..	(.)	0,2	12
148	Nigeria	3	4	0	(.)	0,0	(.)	0,1 ^c	15 ^c
149	Djibouti	11	15	0	(.)	0,0	(.)
150	Ouganda	2	3	0	8	(.)	(.)	0,8	25

11 Technologie : diffusion et création

Classement selon l'IDH	Lignes téléphoniques d'abonnés (pour 1 000 habitants)		Abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 1 000 habitants)		Ordinateurs reliés à Internet (pour 1 000 habitants)		Brevets délivrés à des résidents (par million d'habitants)	Redevances et droits de licence (en dollars par habitant)	Dépenses de recherche et développement (R&D) (en % du PNB)	Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D (par million d'habitants)
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1998	2000	1990-2000 ^a	1990-2000 ^a
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	3	5	0	5	0,0	(.)	..	(.)
152 Mauritanie	3	7	0	3	0,0	(.)
153 Zambie	9	8	0	9	(.)	0,1	(.)
154 Sénégal	6	22	0	26	(.)	0,2	..	0,2 ^b	..	2
155 Congo, Rép. dém. du	1	(.)	0	(.)	0,0	(.)
156 Côte d'Ivoire	6	18	0	30	(.)	(.)	..	(.)
157 Erythrée	..	8	..	0	0,0	(.)
158 Bénin	3	8	0	9	0,0	0,0	174 ^c
159 Guinée	2	8	0	5	(.)	(.)
160 Gambie	7	26	0	4	0,0	(.)	1
161 Angola	8	5	0	2	0,0	(.)	..	0,2 ^b
162 Rwanda	2	2	0	5	0,0	0,1	..	0,0
163 Malawi	3	4	0	5	0,0	(.)
164 Mali	1	3	0	1	0,0	(.)
165 Rép. centrafricaine	2	3	0	1	0,0	(.)	(.)	47
166 Tchad	1	1 ^b	0	1	0,0	(.)
167 Guinée-Bissau	6	9	0	0	0,0	(.)
168 Ethiopie	3	4	0	(.)	(.)	(.)
169 Burkina Faso	2	4	0	2	0,0	(.)	17
170 Mozambique	3	4	0	2	0,0	(.)
171 Burundi	2	3	0	2	0,0	0,0	..	0,0 ^b	0,3 ^c	21 ^c
172 Niger	1	2	0	(.)	0,0	(.)
173 Sierra Leone	3	4	0	2	0,0	(.)
Pays en développement	21	78	(.)	52	(.)	0,7	..	1,0
Pays les moins avancés	3	6	0	3	(.)	(.)	..	16,0
Pays arabes	35	77	(.)	38	(.)	0,2	..	106,0
Asie de l'Est et Pacifique	17	104	(.)	74	(.)	0,6	..	784,0	0,9	496
Amérique latine et Caraïbes	62	147	(.)	121	0,1	3,9	..	501,0	0,6	287
Asie du Sud	7	33	(.)	4	(.)	(.)	..	86,0	..	158
Afrique subsaharienne	11	15	(.)	19	0,1	0,4	..	81,0
Europe centrale et orientale et CEI	124	210	(.)	69	0,3	3,0	78	325,0	0,9	2 544
OCDE	392	524	10	459	8,5	92,0	266	70,0	2,2	2 973
Pays de l'OCDE à revenu élevé	473	609	13	524	11,1	120,0	306	69,0	2,3	3 369
Développement humain élevé	416	556	11	487	9,1	98,1	290	71,0	2,3	2 989
Développement humain moyen	28	92	(.)	50	(.)	0,6	..	859,0	..	584
Faible développement humain	4	8	(.)	3	(.)	(.)	..	1,0
Revenu élevé	470	605	13	527	10,9	117,2	300	70,0	2,3	3 344
Revenu intermédiaire	45	139	(.)	92	0,1	1,5	..	1,0	..	818
Revenu faible	10	27	(.)	5	(.)	0,1	..	105,0
Monde	99	163	2	121	1,7	17,8	..	72,0

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. b. Données se rapportant à 1999. c. Données se rapportant à une année antérieure à 1990.

Sources : Colonnes 1 à 6 : UIT, 2002. Colonne 7 : OMPI, 2001. Colonnes 8 à 10 : Banque mondiale, 2002b ; données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant (PPA)	Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	en milliards de dollars	en milliards de PPA		1975-2000	1990-2000	Valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2000 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2000	1999-2000
	2000	2000	2000						
Développement humain élevé									
1 Norvège	161,8	134,4	29 918	2,6	3,1	29 918	2000	2,2	3,1
2 Suède	227,3	215,3	24 277	1,4	1,6	24 277	2000	1,9	1,0
3 Canada	687,9	856,1	27 840	1,5	1,9	27 840	2000	1,7	2,7
4 Belgique	226,6	278,6	27 178	1,9	1,8	27 178	2000	1,6	1,6
5 Australie	390,1	492,8	25 693	1,9	2,9	25 693	2000	2,1	4,5
6 Etats-Unis	9 837,4	9 612,7 ^a	34 142	2,0	2,2	34 142	2000	2,7	3,4
7 Islande	8,5	8,3	29 581	1,7	1,8	29 581	2000	2,7	5,2
8 Pays-Bas	364,8	408,4	25 657	1,8	2,2	25 657	2000	2,4	2,5
9 Japon	4 841,6	3 394,4	26 755	2,7	1,1	26 755	2000	0,7	-0,7
10 Finlande	121,5	129,4	24 996	2,0	2,4	24 996	2000	1,5	3,4
11 Suisse	239,8	206,6	28 769	1,0	0,2	28 769	2000	1,6	1,6
12 France	1 294,2	1 426,6	24 223	1,7	1,3	24 223	2000	1,6	1,7
13 Royaume-Uni	1 414,6	1 404,4	23 509	2,0	2,2	23 509	2000	2,9	2,9
14 Danemark	162,3	147,4	27 627	1,6	2,1	27 627	2000	2,1	2,9
15 Autriche	189,0	217,1	26 765	2,0	1,7	26 765	2000	2,2	2,4
16 Luxembourg	18,9	21,9	50 061	3,9	4,1	50 061	2000	2,0	3,1
17 Allemagne	1 873,0	2 062,2	25 103	1,9	1,2	25 103	2000	2,2	1,9
18 Irlande	93,9	113,3	29 866	4,0	6,5	29 866	2000	2,3	5,6
19 Nouvelle-Zélande	49,9	76,9	20 070	0,8	1,8	20 070	2000	1,8	2,6
20 Italie	1 074,0	1 363,0	23 626	2,1	1,4	23 626	2000	3,7	2,5
21 Espagne	558,6	768,5	19 472	2,2	2,3	19 472	2000	3,8	3,4
22 Israël	110,4	125,5	20 131	2,0	2,2	20 131	2000	9,7	1,1
23 Hong-Kong, Chine (RAS)	162,6	171,0	25 153	4,6	1,9	25 153	2000	5,8	-3,7
24 Grèce	112,6	174,3	16 501	0,9	1,8	16 501	2000	9,0	3,2
25 Singapour	92,3	93,8	23 356	5,2	4,7	23 356	2000	1,7	1,4
26 Chypre	8,7	15,8	20 824	4,8	3,1	20 824	2000	3,7	4,1
27 Corée, Rép. de	457,2	821,7	17 380	6,2	4,7	17 380	2000	5,1	2,3
28 Portugal	105,1	173,0	17 290	2,9	2,5	17 290	2000	4,5	2,9
29 Slovaquie	18,1	34,5	17 367	..	2,8	17 367 ^b	2000	24,6 ^b	10,8
30 Malte	3,6	6,7	17 273	4,6	4,0	17 273	2000	3,0	2,4
31 Barbade	2,6	4,1	15 494	1,3	1,7	15 494	2000	2,5	2,4
32 Brunéi Darussalam	4,8 ^c	5,4 ^c	16 779 ^c	-2,2 ^b	-0,7 ^b
33 République tchèque	50,8	143,7	13 991	..	1,0	13 991 ^b	2000	7,8 ^b	3,9
34 Argentine	285,0	458,3	12 377	0,4	3,0	12 204	1998	8,9	-0,9
35 Hongrie	45,6	124,4	12 416	0,9	1,9	12 416	2000	20,3	9,8
36 Slovaquie	19,1	60,7	11 243	-0,1 ^b	1,9	11 243 ^b	2000	8,4 ^b	12,0
37 Pologne	157,7	349,8	9 051	..	4,5	9 051 ^b	2000	25,3	10,1
38 Chili	70,5	143,2	9 417	4,1	5,2	9 417	2000	8,9	3,8
39 Bahreïn	8,0	10,1 ^d	15 084 ^d	0,9 ^b	1,7 ^b	1,2 ^b	..
40 Uruguay	19,7	30,1	9 035	1,4	2,6	9 557	1998	33,9	4,8
41 Bahamas	4,8	5,2	17 012	1,5	0,1	17 103	1989	2,1	1,6
42 Estonie	5,0	13,8	10 066	-0,9 ^b	1,0	10 982 ^b	1989	21,6 ^b	4,0
43 Costa Rica	15,9	33,0	8 650	1,1	3,0	8 691	1999	15,6	11,0
44 Saint-Kitts-et-Nevis	0,3	0,5	12 510	5,7 ^b	4,7	12 510 ^b	2000	3,4 ^b	..
45 Koweït	37,8	31,4	15 799	-0,9 ^b	-1,4 ^b	25 382 ^b	1979	2,0	1,8
46 Emirats arabes unis	46,5 ^c	48,9 ^c	17 935 ^c	-3,7 ^b	-1,6 ^b
47 Seychelles	0,6	2,8	1,1	1,7	6,3
48 Croatie	19,0	35,4	8 091	..	1,8	8 551 ^b	1990	86,3	5,4
49 Lituanie	11,3	26,3	7 106	-3,1 ^b	-2,9	10 320 ^b	1990	32,6 ^b	1,0
50 Trinité-et-Tobago	7,3	11,7	8 964	0,5	2,3	9 005	1982	5,7	3,6

12 Paramètres économiques

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant (PPA)	Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)	
	en milliards de dollars	en milliards de PPA		1975-2000	1990-2000	Valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2000 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2000	1999-2000
	2000	2000	2000	1975-2000	1990-2000	entre 1975 et 2000 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2000	1999-2000
51 Qatar	14,5	2,7	-1,0
52 Antigua-et-Barbuda	0,7	0,7	10 541	4,6 ^b	2,8	10 541 ^b	2000
53 Lettonie	7,2	16,7	7 045	-0,9	-2,3	10 121	1989	29,2 ^b	2,7
Développement humain moyen									
54 Mexique	574,5	884,0	9 023	0,9	1,4	9 023	2000	19,4	9,5
55 Cuba	3,7 ^b
56 Bélarus	29,9	75,5	7 544	-1,8 ^b	-1,4	8 486 ^b	1989	336,7 ^b	168,6
57 Panama	9,9	17,1	6 000	0,8	2,3	6 000	2000	1,1	1,4
58 Belize	0,8	1,3	5 606	2,9	1,6	5 606	2000	2,0	0,6
59 Malaisie	89,7	211,0	9 068	4,1	4,4	9 151	1997	3,6	1,5
60 Russie, Féd. de	251,1	1 219,4	8 377	-1,2	-4,6	12 947	1989	99,1 ^b	20,8
61 Dominique	0,3	0,4	5 880	1,8	0,8
62 Bulgarie	12,0	46,6	5 710	-0,2 ^b	-1,5	7 200 ^b	1988	117,5	10,3
63 Roumanie	36,7	144,1	6 423	-0,5	-0,4	9 073	1986	100,5	45,7
64 Jamahiriya arabe libyenne	-6,7 ^b
65 Macédoine, ARYM	3,6	10,3	5 086	..	-1,5	5 965 ^b	1990	13,0 ^b	..
66 Sainte-Lucie	0,7	0,9	5 703	4,4 ^b	0,9	5 703 ^b	2000	2,9 ^b	..
67 Maurice	4,4	11,9	10 017	4,1	4,0	10 017	2000	6,9	4,2
68 Colombie	81,3	264,3	6 248	1,6	1,1	6 653	1997	20,6	9,5
69 Venezuela	120,5	140,0	5 794	-0,9	-0,6	7 845	1977	20,9	-98,8
70 Thaïlande	122,2	388,8	6 402	5,5	3,3	6 896	1996	4,9	1,5
71 Arabie saoudite	173,3	235,6	11 367	-2,2	-1,2	19 525	1980	1,0	-0,9
72 Fidji	1,5	3,8	4 668	0,7	0,7	5 143	1999	3,3	1,1
73 Brésil	595,5	1 299,4	7 625	0,8	1,5	7 625	2000	199,5	7,0
74 Suriname	0,8	1,6	3 799	-0,1	3,0	4 298	1998	88,0 ^b	..
75 Liban	16,5	18,6	4 308	..	4,2	4 385 ^b	1998
76 Arménie	1,9	9,7	2 559	..	-2,5	4 044 ^b	1990	72,0 ^b	-0,8
77 Philippines	74,7	300,1	3 971	0,1	1,1	4 072	1982	8,2	4,4
78 Oman	15,0 ^c	2,8 ^b	0,3 ^b	0,1	-1,1
79 Kazakhstan	18,2	87,3	5 871	..	-3,1	8 127 ^b	1989	67,8 ^b	13,2
80 Ukraine	31,8	188,9	3 816	-8,4 ^b	-8,8	8 977 ^b	1989	200,4 ^b	..
81 Géorgie	3,0	13,4	2 664	-7,6	-12,4	14 328	1985	24,7 ^b	4,1
82 Pérou	53,5	123,2	4 799	-0,7	2,9	5 442	1981	27,3	3,8
83 Grenade	0,4	0,7	7 580	3,9 ^b	2,9	7 580 ^b	2000	2,3 ^b	..
84 Maldives	0,6	1,2	4 485	5,8 ^b	5,4	4 485 ^b	2000	7,1	-1,1
85 Turquie	199,9	455,3	6 974	2,1	2,1	7 063	1998	79,9	54,9
86 Jamaïque	7,4	9,6	3 639	0,5	-0,4	3 981	1975	23,5	8,2
87 Turkménistan	4,4	20,6	3 956	-7,9 ^b	-8,0	8 049 ^b	1988
88 Azerbaïdjan	5,3	23,6	2 936	-9,6 ^b	-7,3	8 435 ^b	1986	170,8 ^b	1,8
89 Sri Lanka	16,3	68,3	3 530	3,2	3,9	3 530	2000	9,9	6,2
90 Paraguay	7,5	24,3	4 426	0,7	-0,4	5 149	1981	13,1	9,0
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	0,3	0,6	5 555	3,9 ^b	2,6	5 555 ^b	2000	2,3	0,2
92 Albanie	3,8	12,0	3 506	-1,3 ^b	2,7	3 710 ^b	1982	27,8 ^b	(.)
93 Equateur	13,6	40,5	3 203	0,2	-0,3	3 561	1997	37,1	96,1
94 Rép. dominicaine	19,7	50,5	6 033	1,7	4,2	6 033	2000	8,7	7,7
95 Ouzbékistan	7,7	60,4	2 441	-2,6 ^b	-2,4	3 091 ^b	1989
96 Chine	1 080,0	5 019,4	3 976	8,1	9,2	3 976	2000	8,6	0,3
97 Tunisie	19,5	60,8	6 363	2,0	3,0	6 363	2000	4,4	2,9
98 Iran, Rép. islamique d'	104,9	374,6	5 884	-0,7	1,9	7 959	1976	26,0	14,5
99 Jordanie	8,3	19,4	3 966	0,4	1,0	4 881	1986	3,5	0,7
100 Cap-Vert	0,6	2,1	4 863	3,0 ^b	3,3	4 863 ^b	2000	6,0 ^b	..

12 Paramètres économiques

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant (PPA)	Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)		
	en milliards de dollars	en milliards de PPA		1975-2000	1990-2000	Valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2000 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2000	1999-2000	
	2000	2000	2000							
101	Samoa	0,2	0,9	5 041	0,4 ^b	1,9	5 041 ^b	2000	3,8	1,0
102	Kirghizistan	1,3	13,3	2 711	-4,7 ^b	-5,1	4 570 ^b	1990	23,1 ^b	18,7
103	Guyana	0,7	3,0	3 963	0,3	5,0	4 016	1999	6,3 ^b	6,1
104	El Salvador	13,2	28,2	4 497	-0,1	2,6	5 018	1978	8,5	2,3
105	Moldova, Rép. de	1,3	9,0	2 109	-5,7 ^b	-9,5	6 030 ^b	1989	18,9 ^b	31,3
106	Algérie	53,3	161,3	5 308	-0,3	-0,1	5 997	1985	19,5 ^b	..
107	Afrique du Sud	125,9	402,4	9 401	-0,7	(.)	11 484	1981	8,7	5,3
108	Rép. arabe syrienne	17,0	57,6	3 556	1,0	2,8	3 714	1998	6,7	-0,5
109	Viet Nam	31,3	156,8	1 996	4,8 ^b	6,0	1 996 ^b	2000	4,1 ^b	-1,7
110	Indonésie	153,3	640,3	3 043	4,4	2,5	3 481	1997	13,7	3,7
111	Guinée équatoriale	1,3	6,9	15 073	10,4 ^b	18,9	15 073 ^b	2000
112	Tadjikistan	1,0	7,1	1 152	-10,8 ^b	-11,8	3 999 ^b	1988
113	Mongolie	1,0	4,3	1 783	-0,4 ^b	-0,3	2 127 ^b	1989	53,7 ^b	..
114	Bolivie	8,3	20,2	2 424	-0,5	1,6	2 721	1978	8,7	4,6
115	Egypte	98,7	232,5	3 635	2,9	2,5	3 635	2000	8,8	2,7
116	Honduras	5,9	15,7	2 453	0,1	0,4	2 601	1979	17,3	-15,1
117	Gabon	4,9	7,7	6 237	-1,5	0,1	12 112	1976	5,7 ^b	..
118	Nicaragua	2,4	12,0	2 366	-3,5	0,6	5 284	1977	35,1 ^b	..
119	Sao Tomé-et-Principe	(.)	-0,9 ^b	-0,8
120	Guatemala	19,0	43,5	3 821	(.)	1,4	3 917	1980	10,1	6,0
121	Salomon, Iles	0,3	0,7	1 648	2,2	-1,0	2 226	1996	10,8 ^b	..
122	Namibie	3,5	11,3	6 431	-0,1 ^b	1,8	6 596 ^b	1980	9,9 ^b	..
123	Maroc	33,3	101,8	3 546	1,3	0,6	3 632	1998	3,8	1,9
124	Inde	457,0	2 395,4	2 358	3,2	4,1	2 358	2000	9,1	4,0
125	Swaziland	1,5	4,7	4 492	1,9	0,2	4 492	2000	9,4	12,2
126	Botswana	5,3	11,5	7 184	5,1	2,3	7 184	2000	10,4	8,6
127	Myanmar	1,3 ^b	4,8 ^b	25,9	-0,1
128	Zimbabwe	7,4	33,3	2 635	0,3	0,4	2 898	1998	27,0 ^b	..
129	Ghana	5,2	37,9	1 964	0,1	1,8	1 989	1978	28,4	25,2
130	Cambodge	3,2	17,4	1 446	1,9 ^b	2,0	1 446 ^b	2000	6,3 ^b	-0,8
131	Vanuatu	0,2	0,6	2 802	0,1 ^b	-0,9	3 189 ^b	1991	2,8 ^b	..
132	Lesotho	0,9	4,1	2 031	2,6	2,1	2 101	1997	9,8 ^b	6,1
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,8	11,7	2 280	0,5	1,4	2 666	1994	9,3	15,6
134	Kenya	10,4	30,8	1 022	0,4	-0,5	1 115	1990	15,1	5,9
135	Cameroun	8,9	25,3	1 703	-0,6	-0,8	2 574	1986	6,5	1,2
136	Congo	3,2	2,5	825	(.)	-3,4	1 326	1984	9,2 ^b	-0,9
137	Comores	0,2	0,9	1 588	-1,4 ^b	-2,4	2 147 ^b	1984
Faible développement humain										
138	Pakistan	61,6	266,2	1 928	2,8	1,2	1 928	2000	9,7	4,4
139	Soudan	11,5	55,9	1 797	0,6	5,6	1 797	2000	81,1 ^b	..
140	Bhoutan	0,5	1,1	1 412	4,0 ^b	3,4	1 412 ^b	2000	9,6 ^b	..
141	Togo	1,2	6,5	1 442	-1,2	-0,4	2 059	1980	8,5	1,9
142	Népal	5,5	30,6	1 327	2,1	2,4	1 327	2000	8,6	1,5
143	Rép. dém. pop. lao	1,7	8,3	1 575	3,2 ^b	3,9	1 575 ^b	2000	28,2	25,1
144	Yémen	8,5	15,6	893	..	2,3	893 ^b	2000	32,6 ^b	..
145	Bangladesh	47,1	209,9	1 602	2,2	3,0	1 602	2000	5,5	2,4
146	Haïti	4,0	11,7	1 467	-2,0	-2,7	2 423	1980	21,9	13,7
147	Madagascar	3,9	13,0	840	-1,7	-0,9	1 246	1975	18,7	12,0
148	Nigeria	41,1	113,7	896	-0,7	-0,4	1 160	1977	32,5	6,9
149	Djibouti	0,6	-5,0 ^b	-3,9
150	Ouganda	6,2	26,8	1 208	2,5 ^b	3,8	1 208 ^b	2000	10,5	2,8

12 Paramètres économiques

Classement selon l'IDH	PIB		PIB par habitant (PPA)	Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		PIB par habitant		Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (%)		
	en milliards de dollars	en milliards de PPA		1975-2000	1990-2000	Valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2000 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2000	1999-2000	
	2000	2000	2000	1975-2000	1990-2000	entre 1975 et 2000 (PPA)	Année de la valeur la plus élevée	1990-2000	1999-2000	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	9,0	17,6	523	..	0,1	523 ^b	2000	20,9	5,9
152	Mauritanie	0,9	4,5	1 677	-0,1	1,2	1 715	1976	6,1	3,3
153	Zambie	2,9	7,9	780	-2,3	-2,1	1 389	1976	80,8 ^b	..
154	Sénégal	4,4	14,4	1 510	-0,2	0,9	1 584	1976	5,4	0,7
155	Congo, Rép. dém. du	5,6 ^c	36,9 ^c	765 ^c	-4,7 ^b	-8,2 ^b	2 089,0 ^b	..
156	Côte d'Ivoire	9,4	26,1	1 630	-2,1	0,4	2 717	1978	7,2	2,5
157	Erythrée	0,6	3,4	837	..	1,1 ^b
158	Bénin	2,2	6,2	990	0,5	1,8	990	2000	8,7 ^b	4,2
159	Guinée	3,0	14,7	1 982	1,4 ^b	1,7	1 987 ^b	1999
160	Gambie	0,4	2,1	1 649	-0,3	-0,3	1 744	1984	4,0	0,8
161	Angola	8,8	28,7	2 187	-1,9 ^b	-1,8	3 016 ^b	1980	708,7	325,0
162	Rwanda	1,8	8,0	943	-1,3	-2,1	1 298	1983	16,2 ^b	3,9
163	Malawi	1,7	6,3	615	0,2	1,8	618	1999	33,8	29,5
164	Mali	2,3	8,6	797	-0,5	1,3	904	1979	5,2	-0,7
165	Rép. centrafricaine	1,0	4,4	1 172	-1,6	-0,5	1 646	1977	5,9 ^b	..
166	Tchad	1,4	6,7	871	(.)	-0,8	1 025	1977	8,1	3,8
167	Guinée-Bissau	0,2	0,9	755	0,4	-1,1	965	1997	34,0	8,6
168	Ethiopie	6,4	43,0	668	-0,1 ^b	2,4	696 ^b	1983	5,3	(.)
169	Burkina Faso	2,2	11,0	976	1,4	2,4	980	1999	5,5	-0,3
170	Mozambique	3,8	15,1	854	1,5 ^b	3,9	860 ^b	1999	34,9 ^b	..
171	Burundi	0,7	4,0	591	-0,7	-4,7	886	1991	16,1	24,3
172	Niger	1,8	8,1	746	-2,1	-1,0	1 267	1979	6,1	2,9
173	Sierra Leone	0,6	2,5	490	-2,6	-6,5	1 002	1982	29,3	-0,8
Pays en développement										
Pays les moins avancés										
Pays arabes										
Asie de l'Est et Pacifique										
Amérique latine et Caraïbes										
Asie du Sud										
Afrique subsaharienne										
Europe centrale et orientale et CEI										
OCDE										
Pays de l'OCDE à revenu élevé										
Développement humain élevé										
Développement humain moyen										
Faible développement humain										
Revenu élevé										
Revenu intermédiaire										
Revenu faible										
Monde										

a. En théorie, pour les Etats-Unis, la valeur du PIB en PPA devrait être la même que celle en dollars, mais les problèmes pratiques qui surgissent lors de l'élaboration des séries de PIB en PPA empêchent qu'il en soit ainsi. b. Données se rapportant à une période plus restreinte que celle indiquée. c. Données se rapportant à 1998. d. Données se rapportant à 1999.

Sources : Colonnes 1 à 3 : Banque mondiale, 2002b, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonnes 4 et 5 : Banque mondiale, 2002a, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonnes 6 et 7 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) relatives au PIB aux prix du marché (en dollars constants 1995), à la population et au PIB par habitant (en PPA). Colonne 8 : calculs effectués par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* d'après des données de la Banque mondiale (2002b) sur l'indice des prix à la consommation. Colonne 9 : calculs effectués d'après des données de la Banque mondiale (2002b) sur l'indice des prix à la consommation.

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%) ^a				Outils de mesure de l'inégalité			
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^b	Rapport interquintile ^b	Indice de Gini ^c	
Développement humain élevé									
1	Norvège	1995 ^d	4,1	9,7	35,8	21,8	5,3	3,7	25,8
2	Suède	1992 ^d	3,7	9,6	34,5	20,1	5,4	3,6	25,0
3	Canada	1994 ^d	2,8	7,5	39,3	23,8	8,5	5,2	31,5
4	Belgique	1996 ^d	3,2	8,3	37,3	23,0	7,3	4,5	28,7
5	Australie	1994 ^d	2,0	5,9	41,3	25,4	12,5	7,0	35,2
6	Etats-Unis	1997 ^d	1,8	5,2	46,4	30,5	16,6	9,0	40,8
7	Islande
8	Pays-Bas	1994 ^d	2,8	7,2	40,1	25,1	9,0	5,5	32,6
9	Japon	1993 ^d	4,8	10,6	35,6	21,7	4,5	3,4	24,8
10	Finlande	1991 ^d	4,2	10,0	35,8	21,6	5,1	3,6	25,6
11	Suisse	1992 ^d	2,6	6,9	40,3	25,2	9,9	5,8	33,1
12	France	1995 ^d	2,8	7,2	40,2	25,1	9,1	5,6	32,7
13	Royaume-Uni	1995 ^d	2,2	6,1	43,2	27,7	12,3	7,1	36,8
14	Danemark	1992 ^d	3,6	9,6	34,5	20,5	5,7	3,6	24,7
15	Autriche	1995 ^d	2,5	6,9	38,0	22,5	9,1	5,5	31,0
16	Luxembourg	1994 ^d	4,0	9,4	36,5	22,0	5,4	3,9	26,9
17	Allemagne	1994 ^d	3,3	8,2	38,5	23,7	7,1	4,7	30,0
18	Irlande	1987 ^d	2,5	6,7	42,9	27,4	11,0	6,4	35,9
19	Nouvelle-Zélande
20	Italie	1995 ^d	3,5	8,7	36,3	21,8	6,2	4,2	27,3
21	Espagne	1990 ^d	2,8	7,5	40,3	25,2	9,0	5,4	32,5
22	Israël	1997 ^d	2,4	6,1	44,2	28,3	11,6	7,3	38,1
23	Hong-Kong, Chine (RAS)
24	Grèce	1993 ^d	3,0	7,5	40,3	25,3	8,5	5,3	32,7
25	Singapour
26	Chypre
27	Corée, Rép. de	1993 ^e	2,9	7,5	39,3	24,3	8,4	5,3	31,6
28	Portugal	1994-95 ^d	3,1	7,3	43,4	28,4	9,3	5,9	35,6
29	Slovénie	1998 ^d	3,9	9,1	37,7	23,0	5,8	4,1	28,4
30	Malte
31	Barbade
32	Brunéi Darussalam
33	République tchèque	1996 ^d	4,3	10,3	35,9	22,4	5,2	3,5	25,4
34	Argentine
35	Hongrie	1998 ^e	4,1	10,0	34,4	20,5	5,0	3,5	24,4
36	Slovaquie	1992 ^d	5,1	11,9	31,4	18,2	3,6	2,6	19,5
37	Pologne	1998 ^e	3,2	7,8	39,7	24,7	7,8	5,1	31,6
38	Chili	1998 ^d	1,3	3,3	61,0	45,6	35,6	18,6	56,6
39	Bahreïn
40	Uruguay	1989 ^d	2,1	5,4	48,3	32,7	15,4	8,9	42,3
41	Bahamas
42	Estonie	1998 ^d	3,0	7,0	45,1	29,8	10,0	6,5	37,6
43	Costa Rica	1997 ^d	1,7	4,4	51,0	34,6	20,7	11,5	45,9
44	Saint-Kitts-et-Nevis
45	Koweït
46	Emirats arabes unis
47	Seychelles
48	Croatie	1998 ^d	3,7	8,8	38,0	23,3	6,3	4,3	29,0
49	Lituanie	1996 ^e	3,1	7,8	40,3	25,6	8,3	5,2	32,4
50	Trinité-et-Tobago	1992 ^d	2,1	5,5	45,9	29,9	14,4	8,3	40,3

13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%) ^a				Outils de mesure de l'inégalité		
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^b	Rapport interquintile ^b	Indice de Gini ^c
51 Qatar
52 Antigua-et-Barbuda
53 Lettonie	1998 ^d	2,9	7,6	40,3	25,9	8,9	5,3	32,4
Développement humain moyen								
54 Mexique	1998 ^d	1,3	3,5	57,4	41,7	32,6	16,5	53,1
55 Cuba
56 Bélarus	1998 ^e	5,1	11,4	33,3	20,0	3,9	2,9	21,7
57 Panama	1997 ^e	1,2	3,6	52,8	35,6	29,0	14,8	48,5
58 Belize
59 Malaisie	1997 ^d	1,7	4,4	54,3	38,4	22,1	12,4	49,2
60 Russie, Féd. de	1998 ^e	1,7	4,4	53,7	38,7	23,3	12,2	48,7
61 Dominique
62 Bulgarie	1997 ^d	4,5	10,1	36,8	22,8	5,0	3,6	26,4
63 Roumanie	1998 ^e	3,2	8,0	39,4	25,0	7,8	4,9	31,1
64 Jamahiriya arabe libyenne
65 Macédoine, ARYM
66 Sainte-Lucie	1995 ^d	2,0	5,2	48,3	32,5	16,2	9,2	42,6
67 Maurice
68 Colombie	1996 ^d	1,1	3,0	60,9	46,1	42,7	20,3	57,1
69 Venezuela	1998 ^d	0,8	3,0	53,2	36,5	44,0	17,7	49,5
70 Thaïlande	1998 ^e	2,8	6,4	48,4	32,4	11,6	7,6	41,4
71 Arabie saoudite
72 Fidji
73 Brésil	1998 ^d	0,7	2,2	64,1	48,0	65,8	29,7	60,7
74 Suriname
75 Liban
76 Arménie	1996 ^e	2,3	5,5	50,6	35,2	15,3	9,2	44,4
77 Philippines	1997 ^e	2,3	5,4	52,3	36,6	16,1	9,8	46,2
78 Oman
79 Kazakhstan	1996 ^e	2,7	6,7	42,3	26,3	9,8	6,3	35,4
80 Ukraine	1999 ^e	3,6	8,8	37,8	23,2	6,4	4,3	29,0
81 Géorgie	1996 ^d	2,3	6,1	43,6	27,9	12,0	7,1	37,1
82 Pérou	1996 ^d	1,6	4,4	51,2	35,4	22,3	11,7	46,2
83 Grenade
84 Maldives
85 Turquie	1994 ^e	2,3	5,8	47,7	32,3	14,2	8,2	41,5
86 Jamaïque	2000 ^e	2,7	6,7	46,0	30,3	11,2	6,9	37,9
87 Turkménistan	1998 ^e	2,6	6,1	47,5	31,7	12,3	7,7	40,8
88 Azerbaïdjan	1995 ^d	2,8	6,9	43,3	27,8	9,8	6,3	36,0
89 Sri Lanka	1995 ^e	3,5	8,0	42,8	28,0	7,9	5,3	34,4
90 Paraguay	1998 ^d	0,5	1,9	60,7	43,8	91,1	31,8	57,7
91 St-Vincent-et-les-Grenadines
92 Albanie
93 Equateur	1995 ^e	2,2	5,4	49,7	33,8	15,4	9,2	43,7
94 Rép. dominicaine	1998 ^d	2,1	5,1	53,3	37,8	17,7	10,5	47,4
95 Ouzbékistan	1998 ^e	1,2	4,0	49,1	32,8	26,9	12,4	44,6
96 Chine	1998 ^d	2,4	5,9	46,6	30,4	12,7	8,0	40,3
97 Tunisie	1995 ^e	2,3	5,7	47,9	31,8	13,8	8,5	41,7
98 Iran, Rép. islamique d'
99 Jordanie	1997 ^e	3,3	7,6	44,4	29,8	9,1	5,9	36,4
100 Cap-Vert

13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%) ^a				Outils de mesure de l'inégalité		
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^b	Rapport interquintile ^b	Indice de Gini ^c
101 Samoa
102 Kirghizistan	1999 ^e	3,2	7,6	42,5	27,2	8,4	5,6	34,6
103 Guyana	1993 ^e	2,4	6,3	46,9	32,0	13,3	7,4	40,2
104 El Salvador	1998 ^d	1,2	3,3	56,4	39,5	33,5	17,2	52,2
105 Moldova, Rép. de	1997 ^d	2,2	5,6	46,8	30,7	13,7	8,3	40,6
106 Algérie	1995 ^e	2,8	7,0	42,6	26,8	9,6	6,1	35,3
107 Afrique du Sud	1993-94 ^e	1,1	2,9	64,8	45,9	42,5	22,6	59,3
108 Rép. arabe syrienne
109 Viet Nam	1998 ^e	3,6	8,0	44,5	29,9	8,4	5,6	36,1
110 Indonésie	1999 ^e	4,0	9,0	41,1	26,7	6,6	4,6	31,7
111 Guinée équatoriale
112 Tadjikistan	1998 ^e	3,2	8,0	40,0	25,2	7,9	5,0	34,7
113 Mongolie	1995 ^e	2,9	7,3	40,9	24,5	8,4	5,6	33,2
114 Bolivie	1999 ^e	1,3	4,0	49,1	32,0	24,2	12,4	44,7
115 Egypte	1995 ^e	4,4	9,8	39,0	25,0	5,7	4,0	28,9
116 Honduras	1998 ^d	0,6	2,2	59,4	42,7	72,3	27,4	56,3
117 Gabon
118 Nicaragua	1998 ^e	0,7	2,3	63,6	48,8	70,7	27,9	60,3
119 Sao Tomé-et-Principe
120 Guatemala	1998 ^d	1,6	3,8	60,6	46,0	29,1	15,8	55,8
121 Salomon, Iles
122 Namibie
123 Maroc	1998-99 ^e	2,6	6,5	46,6	30,9	11,7	7,2	39,5
124 Inde	1997 ^e	3,5	8,1	46,1	33,5	9,5	5,7	37,8
125 Swaziland	1994 ^d	1,0	2,7	64,4	50,2	49,7	23,8	60,9
126 Botswana
127 Myanmar
128 Zimbabwe	1995 ^e	2,0	4,7	55,7	40,4	20,5	11,9	50,1
129 Ghana	1999 ^e	2,2	5,6	46,7	30,1	13,4	8,4	40,7
130 Cambodge	1997 ^e	2,9	6,9	47,6	33,8	11,6	6,9	40,4
131 Vanuatu
132 Lesotho	1986-87 ^e	0,9	2,8	60,1	43,4	48,2	21,5	56,0
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1996 ^e	1,7	4,5	56,5	40,5	23,8	12,6	50,9
134 Kenya	1997 ^e	2,4	5,6	51,2	36,1	15,2	9,1	44,9
135 Cameroun	1996 ^e	1,9	4,6	53,1	36,6	19,5	11,6	47,7
136 Congo
137 Comores
Faible développement humain								
138 Pakistan	1996-97 ^e	4,1	9,4	41,1	27,6	6,7	4,3	31,2
139 Soudan
140 Bhoutan
141 Togo
142 Népal	1995-96 ^e	3,2	7,6	44,8	29,8	9,3	5,9	36,7
143 Rép. dém. pop. lao	1997 ^e	3,2	7,6	45,0	30,6	9,7	6,0	37,0
144 Yémen	1998 ^e	3,0	7,4	41,2	25,9	8,6	5,6	33,4
145 Bangladesh	1995-96 ^e	3,9	8,7	42,8	28,6	7,3	4,9	33,6
146 Haïti
147 Madagascar	1999 ^e	2,6	6,4	44,8	28,6	10,9	7,1	38,1
148 Nigeria	1996-97 ^e	1,6	4,4	55,7	40,8	24,9	12,8	50,6
149 Djibouti
150 Ouganda	1996 ^e	3,0	7,1	44,9	29,8	9,9	6,4	37,4

13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation

Classement selon l'IDH	Année considérée	Part du revenu ou de la consommation (%) ^a				Outils de mesure de l'inégalité			
		10 % les plus pauvres	20 % les plus pauvres	20 % les plus riches	10 % les plus riches	Rapport interdécile ^b	Rapport interquintile ^b	Indice de Gini ^c	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	1993 ^e	2,8	6,8	45,5	30,0	10,8	6,7	38,2
152	Mauritanie	1995 ^e	2,5	6,4	44,1	28,4	11,2	6,9	37,3
153	Zambie	1998 ^e	1,1	3,3	56,6	41,0	36,6	17,3	52,6
154	Sénégal	1995 ^e	2,6	6,4	48,2	33,5	12,8	7,5	41,3
155	Congo, Rép. dém. du
156	Côte d'Ivoire	1995 ^e	3,0	7,1	44,2	28,8	9,4	6,2	36,7
157	Erythrée
158	Bénin
159	Guinée	1994 ^e	2,6	6,4	47,2	32,0	12,3	7,3	40,3
160	Gambie	1998 ^e	1,6	4,0	55,2	38,2	23,6	13,7	50,2
161	Angola
162	Rwanda	1983-85 ^e	4,2	9,7	39,1	24,2	5,8	4,0	28,9
163	Malawi
164	Mali	1994 ^e	1,8	4,6	56,2	40,4	23,1	12,2	50,5
165	Rép. centrafricaine	1993 ^e	0,7	2,0	65,0	47,7	69,2	32,7	61,3
166	Tchad
167	Guinée-Bissau	1991 ^e	0,5	2,1	58,9	42,4	84,8	28,0	56,2
168	Ethiopie	1995 ^e	3,0	7,1	47,7	33,7	11,4	6,7	40,0
169	Burkina Faso	1998 ^e	2,0	4,6	60,4	46,8	23,5	13,2	55,1
170	Mozambique	1996-97 ^e	2,5	6,5	46,5	31,7	12,5	7,2	39,6
171	Burundi	1998 ^e	1,8	5,1	48,0	32,9	18,3	9,5	42,5
172	Niger	1995 ^e	0,8	2,6	53,3	35,4	46,0	20,7	50,5
173	Sierra Leone	1989 ^e	0,5	1,1	63,4	43,6	87,2	57,6	62,9

Note : Ces données provenant d'enquêtes couvrant des années différentes et recourant à des méthodes différentes, il convient de faire preuve de prudence dans les comparaisons entre les pays.

a. Le revenu est généralement plus inégalement réparti que la consommation. **b.** Ces données présentent le rapport de la part du revenu ou de la consommation du groupe le plus riche sur celle du groupe le plus pauvre. Les chiffres ayant été arrondis, les résultats peuvent être différents des ratios calculés à partir des pourcentages de revenu ou de consommation utilisés dans les colonnes 2 à 5. **c.** L'indice de Gini mesure les inégalités d'ensemble dans la répartition du revenu ou de la consommation. Le chiffre 0 correspond à l'égalité parfaite et 100 à l'inégalité parfaite. **d.** Enquête reposant sur le revenu. **e.** Enquête reposant sur la consommation.

Sources : Colonnes 1 à 5 et 8 : Banque mondiale, 2002b. Colonnes 6 et 7 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) relatives au revenu ou à la consommation.

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000		
	Développement humain élevé											
1	Norvège	34	30	41	47	67	77	33	18	12	17	86
2	Suède	29	42	30	47	16	9	83	85	13	22	110
3	Canada	26	41 ^b	26	44 ^b	36	30	59	64	14	19	..
4	Belgique	69	85	71	88	..	18	..	78	5	10	..
5	Australie	17	22 ^b	17	20 ^b	64	65	16	29	12	15	79
6	Etats-Unis	11	13 ^b	10	11 ^b	22	13	74	83	33	34	116
7	Islande	33	39 ^b	34	34 ^b	91	86	8	13	10	12	..
8	Pays-Bas	55	56 ^b	59	61 ^b	37	30	59	70	16	35	102
9	Japon	9	8 ^b	10	10 ^b	3	3	96	94	24	28	196
10	Finlande	24	32	23	42	17	15	83	85	8	27	116
11	Suisse	36	37 ^b	36	42 ^b	6	9	94	91	12	19	..
12	France	22	27	21	29	23	17	77	81	16	24	116
13	Royaume-Uni	27	29	24	27	19	17	79	82	24	32	101
14	Danemark	31	37	36	42	35	30	60	64	15	21	..
15	Autriche	38	46 ^b	40	45 ^b	12	12	88	83	8	14	..
16	Luxembourg	105	99	109	120	..	13	..	86	..	17	..
17	Allemagne	25	33	29	33	10	9	89	85	11	18	112
18	Irlande	52	74 ^b	57	88 ^b	26	9	70	86	41	48	96
19	Nouvelle-Zélande	27	33 ^b	28	32 ^b	75	67	23	28	4	10	109
20	Italie	20	27	20	28	11	10	88	88	8	9	132
21	Espagne	20	32	16	30	24	21	75	78	6	8	126
22	Israël	45	47	35	40	13	6	87	94	10	25	129
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	126	145	134	150	4	4	95	95	..	23	101
24	Grèce	28	29 ^b	18	20 ^b	46	49 ^b	54	50 ^b	2	9 ^b	72
25	Singapour	195	161	202	180	27	14	72	86	40	63	81
26	Chypre	57	48 ^b	52	45 ^b	45	48	55	52	6	2	79
27	Corée, Rép. de	30	42	29	45	6	9	94	91	18	35	99
28	Portugal	40	43	33	31	19	14	80	85	4	5 ^b	..
29	Slovénie	..	63	..	59	..	10	..	90	..	5	..
30	Malte	99	114	85	103	4	3	96	97	45	72	..
31	Barbade	52	56	49	51	55	46	43	52	..	23	80
32	Brunéi Darussalam	100	89 ^c	(.)	11 ^c	..	9 ^c	68
33	République tchèque	43	75	45	71	..	11	..	88	..	8	..
34	Argentine	5	11	10	11	71	66	29	32	..	9	74
35	Hongrie	29	67	31	63	35	12	63	86	..	26	102
36	Slovaquie	36	76	27	74	..	15 ^b	..	85 ^b	..	4 ^b	..
37	Pologne	22	34	29	27	36	20	59	80	..	3	285
38	Chili	31	31	35	32	87	81	11	16	5	3	41
39	Bahreïn	95	63	116	82	91	89	9	11	..	(.)	..
40	Uruguay	18	21	24	19	61	58	39	42	0	2	112
41	Bahamas
42	Estonie	..	88	..	84	..	27	..	73	..	30	..
43	Costa Rica	41	46	35	48	66	34	27	66	131
44	Saint-Kitts-et-Nevis	83	79	52	52	..	27	..	73	..	1	..
45	Koweït	58	31	45	57	94	80 ^b	6	20 ^b	3	1 ^b	73
46	Emirats arabes unis	40	..	65	..	54	..	46	40
47	Seychelles	67	86	62	78	(.)	..	0
48	Croatie	..	51	..	45	..	27	..	73	..	8	..
49	Lituanie	61	52	52	45	..	40	..	60	..	4	..
50	Trinité-et-Tobago	29	52	45	65	73	71	27	29	0	1	60

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	
	51 Qatar	84	90 ^b	16	10 ^b	..	
52 Antigua-et-Barbuda	87	80	89	71
53 Lettonie	49	54	48	46	..	44	..	56	..	4	..
Développement humain moyen											
54 Mexique	20	33	19	31	56	16	43	83	8	22	31
55 Cuba	..	18	..	16	74
56 Bélarus	44	69	46	68	..	31	..	67	..	4	..
57 Panama	34	39	38	33	78	84	21	16	..	(.) ^b	91
58 Belize	62	64	64	47	15	13 ^b	..	(.) ^c	..
59 Malaisie	72	104	75	125	46	19	54	80	38	59 ^b	47
60 Russie, Féd. de	18	25	18	46	..	65	..	22	..	14	..
61 Dominique	81	64	55	51	32	56	..	7	..
62 Bulgarie	37	64	33	58	..	37	..	57
63 Roumanie	26	40	17	34	26	22	73	77	2	6	..
64 Jamahiriya arabe libyenne	95	..	5	50
65 Macédoine, ARYM	36	62	26	45	..	31 ^b	..	66 ^b	..	1 ^b	..
66 Sainte-Lucie	84	66	73	56	..	81	28	19	..	8	..
67 Maurice	72	67	65	64	34	19	66	81	1	1	97
68 Colombie	15	20	21	22	74	66	25	34	..	7	78
69 Venezuela	20	17	39	29	90	91	10	9	4	3	45
70 Thaïlande	42	59	34	67	36	22	63	76	21	32 ^b	72
71 Arabie saoudite	36	26	46	50	93	93	7	7	..	(.)	45
72 Fidji	66	63	64	69	63	..	36	52	12	..	80
73 Brésil	7	12	8	11	47	40	52	59	7	19	142
74 Suriname	27	17	28	17	26	22	74	78	0	1 ^c	67
75 Liban	100	38	18	13	82
76 Arménie	46	51	35	23	..	52	..	43	..	5	..
77 Philippines	33	50	28	56	31	8	38	92	..	59 ^b	119
78 Oman	31	..	53	..	94	87	5	12	2	4 ^b	79
79 Kazakhstan	..	47	..	59	..	80	..	20	..	10	..
80 Ukraine	29	57	28	61
81 Géorgie	46	47	40	37
82 Pérou	14	18	16	16	82	80	18	20	..	3 ^b	42
83 Grenade	63	75	42	61	20	13 ^b	..	(.) ^b	..
84 Maldives	70	86	27	104	46
85 Turquie	18	31	13	24	32	18	68	81	1	5	..
86 Jamaïque	56	55	52	44	31	27	69	73	..	(.)	73
87 Turkménistan	..	53	..	63	..	92	..	7	..	5	..
88 Azerbaïdjan	..	38	..	41	..	92	..	8	..	4	..
89 Sri Lanka	38	51	29	40	42	23 ^b	54	75 ^b	1	3 ^b	95
90 Paraguay	39	35	33	20	..	81	10	19	(.)	3	154
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	77	70	66	59	13	..	0	..
92 Albanie	23	40	15	19	..	18	..	82	..	1	..
93 Equateur	27	31	33	42	98	90	2	10	(.)	6	40
94 Rép. dominicaine	44	39	34	30	58
95 Ouzbékistan	48	39	29	44
96 Chine	14	23	18	26	27	12	72	88	..	19	105
97 Tunisie	51	48	44	44	31	23	69	77	2	3 ^b	84
98 Iran, Rép. islamique d'	24	21	22	35	..	93	..	7	..	2	35
99 Jordanie	93	69	62	42	..	31	51	69	1	8	120
100 Cap-Vert	44	62	13	23	100

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000		
	101	Samoa	..	82	..	33	4	..		0
102	Kirghizistan	50	55	29	43	..	40 ^b	..	20 ^b	..	5 ^b	..
103	Guyana	80	111	63	97	70
104	El Salvador	31	43	19	28	62	50	38	48	0	6	112
105	Moldova, Rép. de	51	77	49	50	..	66	..	33	..	3	..
106	Algérie	25	22	23	42	97	98	3	2	..	4 ^b	36
107	Afrique du Sud	19	26	24	29	30 ^d	33 ^d	22 ^d	54 ^d	0	1	..
108	Rép. arabe syrienne	28	35	28	38	64	90	36	8	0	1	57
109	Viet Nam	33	..	26
110	Indonésie	24	31	25	39	65	43	35	57	1	16	56
111	Guinée équatoriale	70	58	32	95
112	Tadjikistan	35	85	28	81
113	Mongolie	53	82	24	65
114	Bolivie	24	25	23	18	95	71	5	29	52
115	Egypte	33	23	20	16	57	58 ^b	42	37 ^b	..	(.) ^b	49
116	Honduras	40	56	36	42	91	67	9	33	..	2 ^b	95
117	Gabon	31	35	46	37	49
118	Nicaragua	46	81	25	40	92	92	8	8	..	5	64
119	Sao Tomé-et-Principe	72	82	14	33
120	Guatemala	25	28	21	20	76	68	24	32	..	8	77
121	Salomon, Iles	73	..	47
122	Namibie	56	56 ^b	47	49 ^b	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e
123	Maroc	32	37	26	31	48	36	52	64	..	12 ^b	116
124	Inde	10	17	7	14	28	19 ^b	71	79 ^b	2	4 ^b	148
125	Swaziland	76	81	76	66	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e	70
126	Botswana	50	33 ^b	55	28 ^b	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e
127	Myanmar	5	1 ^b	3	(.) ^b	26
128	Zimbabwe	23	31	23	30	68	72	31	28	2	2	115
129	Ghana	26	70	17	49	..	85	..	15	..	14 ^b	47
130	Cambodge	13	47	6	40
131	Vanuatu	77	..	46	13	..	20
132	Lesotho	122	88	17	28	.. ^e	.. ^e	.. ^e	.. ^e	73
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	49	42 ^b	41	45 ^b	89	98	10	2	..	42 ^c	..
134	Kenya	31	36	26	26	71	79	29	21	4	4	110
135	Cameroun	17	27	20	31	91	92 ^b	9	5 ^b	3	1 ^b	84
136	Congo	46	42	54	79	71
137	Comores	37	32	14	26	8	..	1	57
Faible développement humain												
138	Pakistan	23	19	16	16	21	15	79	85	(.)	(.)	107
139	Soudan	..	16	..	17	3 ^c	..	(.) ^c	61
140	Bhoutan	32	60	28	30	..	60 ^b	..	40 ^b
141	Togo	45	50	33	36	89	69	9	31	0	0	109
142	Népal	21	32	11	24	..	23 ^b	83	77 ^b	..	(.) ^c	..
143	Rép. dém. pop. lao	..	48 ^c	..	36 ^c
144	Yémen	20	41	14	50	..	99 ^c	..	1 ^c	..	0 ^c	..
145	Bangladesh	14	19	6	14	..	9 ^c	77	91 ^c	(.)	(.) ^c	97
146	Haïti	29	27	16	12	15	..	85	..	14	..	48
147	Madagascar	27	35	17	25	85	48 ^b	14	50 ^b	8	3 ^b	101
148	Nigeria	29	41	43	52	..	100	..	(.)	..	13 ^b	33
149	Djibouti	..	63	..	45	44	..	8
150	Ouganda	19	26	7	10	..	94	..	6	..	10 ^b	20

14 Structure des échanges

Classement selon l'IDH	Importations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de biens et services (en % du PIB)		Exportations de produits primaires (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)		Exportations de produits de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés)		Termes de l'échange (base 100 = 1980) ^a	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000		
	151	Tanzanie, Rép.-Unie de	37	23	13	15	..	84 ^b	..	15 ^b		..
152	Mauritanie	61	57	46	41	144
153	Zambie	37	46	36	31	40
154	Sénégal	30	40	25	31	77	69	23	30	..	13 ^b	102
155	Congo, Rép. dém. du	29	..	30	74
156	Côte d'Ivoire	27	39	32	46	..	85	..	14	82
157	Erythrée	..	86	..	16
158	Bénin	26	29	14	15	..	97 ^c	..	3 ^c	..	(.) ^c	101
159	Guinée	31	31	31	26	..	70	..	30
160	Gambie	72	61	60	48	..	94 ^c	..	5 ^c	..	17 ^c	..
161	Angola	21	74	39	90	100	..	(.)	71
162	Rwanda	14	24	6	8	160
163	Malawi	33	38	24	26	95	..	5	..	(.)	..	65
164	Mali	34	40	17	25	2	85
165	Rép. centrafricaine	28	16	15	13	41
166	Tchad	29	32	13	17	85
167	Guinée-Bissau	37	58	10	32	83
168	Ethiopie	12	31	8	15	10	..	(.)	..
169	Burkina Faso	26	30	13	11	170
170	Mozambique	36	39	8	15	..	90 ^b	..	10 ^b	..	2 ^b	34
171	Burundi	28	24	8	9	(.)	51
172	Niger	22	23	15	15	..	97 ^c	..	2 ^c	..	5 ^c	41
173	Sierra Leone	25	33	24	17	105
Pays en développement		26	32	26	34	38	28	60	71	..	23	..
Pays les moins avancés		23	31	14	22
Pays arabes		39	29	40	40	81	81	20	19	..	2	..
Asie de l'Est et Pacifique		40	51	41	56	24	13	75	86	..	31	..
Amérique latine et Caraïbes		12	18	14	17	66	51	34	48	6	16	..
Asie du Sud		15	19	11	18	..	40	71	58	..	3	..
Afrique subsaharienne		26	33	27	32	..	57	..	36	..	8	..
Europe centrale et orientale et CEI		25	41	25	49	..	42	..	52	..	11	..
OCDE		18	21 ^b	18	21 ^b	20	15	78	81	17	20	..
Pays de l'OCDE à revenu élevé		18	20 ^b	18	20 ^b	19	16	78	81	18	19	..
Développement humain élevé		20	22 ^b	20	22 ^b	20	16	78	82	18	22	..
Développement humain moyen		19	27	20	30	49	40	48	58	..	13	..
Faible développement humain		24	28	20	24	..	69	..	32	..	1	..
Revenu élevé		19	21 ^b	19	22 ^b	19	15	78	82	18	22	..
Revenu intermédiaire		20	29	21	32	43	35	54	63	..	16	..
Revenu faible		20	28	17	28	..	45	..	53	..	7	..
Monde		20	22 ^b	20	23 ^b	24	20	73	77	..	20	..

a. Le rapport entre l'indice des prix à l'exportation et celui à l'importation est calculé en prenant pour référence l'année 1980. Les chiffres supérieurs à 100 indiquent une augmentation du prix des exportations par rapport à celui des importations. b. Données se rapportant à 1999. c. Données se rapportant à 1998. d. Ces données se rapportent à l'Union douanière de l'Afrique australe, qui comprend l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. e. Compris dans les données relatives à l'Afrique du Sud.

Sources : Colonnes 1-4, 7-10 : Banque mondiale, 2002b, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonnes 5 et 6 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2001b) relatives aux échanges et exportations de denrées, de matières premières agricoles, de combustibles, de minerais et de métaux. Colonne 11 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) sur les termes de l'échange.

15 Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) nette versée			APD par habitant du pays donateur (en dollars de 2000)		APD versée aux pays les moins avancés (en % du total) ^b		Aide nette versée par les ONG (en % du PNB) ^c	
	Total (millions de dollars) ^a	En % du PNB		1990	2000	1990	2000	1990	2000
	2000	1990 ^d	2000						
1 Norvège	1 264	1,17	0,80	277	276	43	33	0,13	0,11
2 Suède	1 799	0,91	0,80	207	223	38	29	0,06	0,01
3 Canada	1 744	0,44	0,25	79	55	28	17	0,05	0,02
4 Belgique	820	0,46	0,36	95	91	40	25	0,03	0,03
5 Australie	987	0,34	0,27	52	56	18	21	0,02	0,04
6 Etats-Unis	9 955	0,21	0,10	55	35	18	20	0,05	0,04
8 Pays-Bas	3 135	0,92	0,84	178	221	32	25	0,09	0,08
9 Japon	13 508	0,31	0,28	96	102	18	15	(.)	(.)
10 Finlande	371	0,65	0,31	137	80	37	29	0,03	(.)
11 Suisse	890	0,32	0,34	120	137	41	30	0,05	0,06
12 France	4 105	0,60	0,32	129	80	28	24	0,02	..
13 Royaume-Uni	4 501	0,27	0,32	55	79	31	31	0,03	0,04
14 Danemark	1 664	0,94	1,06	246	348	39	32	0,02	0,02
15 Autriche	423	0,25	0,23	55	60	26	23	0,02	0,03
16 Luxembourg	127	0,21	0,71	71	320	31	32	..	0,04
17 Allemagne	5 030	0,42	0,27	108	71	26	23	0,05	0,05
18 Irlande	235	0,16	0,30	18	68	36	48	0,07	0,11
19 Nouvelle-Zélande	113	0,23	0,25	29	34	19	24	0,03	0,03
20 Italie	1 376	0,31	0,13	56	27	39	27	..	(.)
21 Espagne	1 195	0,20	0,22	23	34	19	12	0,01	..
24 Grèce	226	..	0,20	..	25	..	8
28 Portugal	271	0,24	0,26	18	30	70	43	(.)	..
CAD	53 737 T	0,33	0,22	78	67	26	22	0,03	0,03

Note : L'acronyme CAD renvoie au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

a. Certains pays ou territoires n'appartenant pas au CAD fournissent aussi une aide publique au développement (APD). Selon le Comité d'aide au développement (2002c) de l'OCDE, l'APD, en valeur nette, versée en 2000 par l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Estonie, Israël, le Koweït, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque, la Slovaquie et la Turquie s'est élevée à 1 120 millions de dollars. La Chine fournit également une aide, mais n'en communique pas le montant. b. Comprend les flux multilatéraux imputés, qui rendent compte des versements effectués par le biais d'organisations multilatérales. Ces montants sont calculés en fonction de la répartition géographique des versements pour l'année de référence. c. Ne comprend pas les versements réalisés par les organisations non gouvernementales (ONG), mais provenant à l'origine des pouvoirs publics, et donc déjà inclus dans l'APD. d. Données relatives à des pays pris isolément (mais pas la moyenne du CAD), comprenant l'annulation des créances non liées à l'APD.

Sources : Colonnes 1-7 : OCDE, Comité d'aide au développement, 2002b, données synthétiques calculées par l'OCDE pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Colonnes 8 et 9 : OCDE, Comité d'aide au développement, 2002a, données synthétiques calculées par l'OCDE pour le compte du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissement direct étranger (en % du PIB) ^b		Autres flux privés (en % du PIB) ^{b,c}		Service de la dette (total)			
	Total	Par habitant	En % du PIB		1990	2000	1990	2000	En % du PIB		En % des exportations de biens et services	
	(en millions de dollars)	(en dollars)	1990	2000					1990	2000	1990	2000
Développement humain élevé												
22 Israël	800,0 ^d	132,4 ^d	2,6	0,7 ^d	0,3	4,0
23 Hong-Kong, Chine (RAS)	4,3 ^d	0,6 ^d	0,1	(.) ^d
25 Singapour	1,1 ^d	0,3 ^d	(.)	(.) ^d	15,2	6,9
26 Chypre	54,5 ^d	69,5 ^d	0,7	0,6 ^d	2,3	1,8
27 Corée, Rép. de	-198,0 ^d	-4,2 ^d	(.)	(.) ^d	0,3	2,0	0,1	0,9	3,3	5,1	10,8	10,9
29 Slovaquie	60,9	30,6	..	0,3	..	1,0
30 Malte	21,2	54,5	0,2	0,6	2,0	17,7
31 Barbade	0,2	0,9	0,2	(.)	0,7	0,7
32 Brunéi Darussalam	0,6 ^d	1,9 ^d	0,1
33 République tchèque	438,2 ^d	42,7 ^d	(.) ^d	0,9 ^d	0,6	9,0	1,9	-2,5	3,0	9,4	..	12,7
34 Argentine	76,3	2,1	0,1	(.)	1,3	4,1	-1,4	1,7	4,4	9,6	37,0	71,3
35 Hongrie	252,2 ^d	25,3 ^d	0,2 ^d	0,6 ^d	0,0	3,7	-0,9	0,1	12,8	17,4	34,3	24,4
36 Slovaquie	113,1 ^d	20,9 ^d	(.) ^d	0,6 ^d	0,0	10,7	1,8	0,7	2,1	13,5	..	18,0
37 Pologne	1 396,2 ^d	36,2 ^d	2,2 ^d	0,9 ^d	0,2	5,9	(.)	2,4	1,6	6,5	4,9	20,9
38 Chili	49,3	3,2	0,3	0,1	1,9	5,2	5,0	1,6	9,1	8,7	25,9	26,0
39 Bahreïn	49,1	76,7	3,2	0,6
40 Uruguay	17,4	5,2	0,6	0,1	0,0	1,5	-2,1	1,4	10,6	6,7	40,8	29,2
41 Bahamas	5,5 ^d	18,1 ^d	0,1	0,1 ^d	-0,6	5,2
42 Estonie	63,8 ^d	45,8 ^d	..	1,3 ^d	..	7,8	..	2,0	..	8,6	..	8,7
43 Costa Rica	11,8	2,9	4,0	0,1	2,9	2,6	-2,5	1,3	8,8	4,1	23,9	8,2
44 Saint-Kitts-et-Nevis	3,9	101,6	5,1	1,2	30,8	30,6	-0,3	-0,3	1,9	6,2	2,9	12,5
45 Koweït	2,8 ^d	1,5 ^d	(.)	(.) ^d	..	(.)
46 Emirats arabes unis	4,0 ^d	1,5 ^d	(.)
47 Seychelles	18,3	227,3	9,8	3,0	5,4	9,1	-1,7	-0,7	5,9	2,8	9,0	3,4
48 Croatie	65,5	14,1	..	0,3	..	4,9	..	8,0	..	12,8	..	25,5
49 Lituanie	99,0 ^d	26,8 ^d	..	0,9 ^d	..	3,3	..	3,7	..	8,0	..	17,1
50 Trinité-et-Tobago	-1,5	-1,2	0,4	(.)	2,2	8,9	-3,5	0,3	8,9	6,8	19,3	10,3
51 Qatar	0,5 ^d	0,9 ^d	(.)	(.) ^d
52 Antigua-et-Barbuda	9,8	151,0	1,2	1,4
53 Lettonie	91,1 ^d	37,6 ^d	..	1,3 ^d	..	5,7	..	2,5	..	7,9	..	15,8
Développement humain moyen												
54 Mexique	-54,1	-0,5	0,1	(.)	1,0	2,3	2,1	-0,3	4,3	10,1	20,7	30,2
55 Cuba	44,0	3,9
56 Bélarus	39,6 ^d	3,9 ^d	..	0,1 ^d	..	0,3	..	0,1	..	0,8	..	2,9
57 Panama	16,5	5,8	1,9	0,2	2,5	6,1	-0,1	3,5	6,5	9,4	6,2	10,0
58 Belize	14,7	64,8	7,6	1,8	4,2	2,2	1,4	17,6	5,0	8,1	7,5	16,1
59 Malaisie	45,4	2,0	1,1	0,1	5,3	1,9	-3,6	1,7	9,8	6,7	12,6	5,3
60 Russie, Féd. de	1 564,6 ^d	10,8 ^d	(.) ^d	0,6 ^d	0,0	1,1	1,0	-0,2	2,0	4,6	..	10,1
61 Dominique	15,5	219,4	11,9	5,7	7,8	3,9	-0,1	0,0	3,5	3,8	5,6	7,1
62 Bulgarie	311,1 ^d	39,1 ^d	0,1 ^d	2,6 ^d	(.)	8,3	-0,2	0,9	6,6	9,9	19,4	16,2
63 Roumanie	432,0 ^d	19,3 ^d	0,6 ^d	1,2 ^d	0,0	2,8	(.)	2,4	(.)	6,4	0,3	18,8
64 Jamahiriya arabe libyenne	15,4 ^d	2,9 ^d
65 Macédoine, ARYM	251,9	123,8	..	7,0	..	4,9	..	0,3	..	4,5	..	9,3
66 Sainte-Lucie	11,0	74,3	3,1	1,6	11,3	6,9	-0,2	3,5	1,6	5,7	2,1	11,0
67 Maurice	20,4	17,6	3,4	0,5	1,6	6,1	1,7	-6,2	5,9	12,6	8,8	20,8
68 Colombie	186,9	4,4	0,2	0,2	1,2	2,9	-0,4	0,9	9,7	6,4	40,9	28,6
69 Venezuela	76,6	3,2	0,2	0,1	0,9	3,7	-1,2	0,8	10,3	4,9	23,2	15,7
70 Thaïlande	640,7	10,2	0,9	0,5	2,9	2,8	2,3	-3,9	6,2	11,5	16,9	16,3
71 Arabie saoudite	31,0	1,5	(.)	(.)
72 Fidji	29,1	35,8	3,7	1,9	6,7	0,0	-1,1	-0,4	7,7	2,0	12,0	2,5
73 Brésil	322,4	1,9	(.)	0,1	0,2	5,5	-0,1	2,2	1,8	10,5	22,2	90,7

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissement direct étranger (en % du PIB) ^b				Service de la dette (total)			
	Total (en millions de dollars)		Par habitant (en dollars)		En % du PIB		Autres flux privés (en % du PIB) ^{b,c}		En % du PIB		En % des exportations de biens et services	
	2000	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
74	Suriname	34,4	82,4	19,4	4,1
75	Liban	196,5	56,2	9,1	1,2	0,2	1,8	0,2	10,5	3,5	11,0	3,3
76	Arménie	215,9	57,0	..	11,3	..	7,3	..	1,0	..	2,2	..
77	Philippines	577,7	7,6	2,9	0,8	1,2	2,7	0,2	0,6	8,1	9,0	27,0
78	Oman	45,6	18,0	0,6	..	1,3	0,7 ^e	-3,8	-2,1	7,0	7,7 ^e	12,3
79	Kazakhstan	189,1	11,7	..	1,0	..	6,9	..	3,6	..	10,1	..
80	Ukraine	541,0 ^d	10,9 ^d	0,3 ^d	1,7 ^d	..	1,9	..	1,0	..	11,5	..
81	Géorgie	169,5	32,2	..	5,6	..	4,3	..	0,8	..	3,9	..
82	Pérou	401,1	15,6	1,5	0,8	0,2	1,3	0,1	1,6	1,8	8,1	10,8
83	Grenade	16,5	176,6	6,3	4,0	5,9	9,0	0,1	7,3	1,9	2,9	4,0
84	Maldives	19,3	66,2	10,7	3,5	3,0	2,3	0,6	0,1	4,4	3,6	4,8
85	Turquie	324,9	4,9	0,8	0,2	0,5	0,5	0,7	5,2	4,9	10,6	29,4
86	Jamaïque	10,0	3,9	6,4	0,1	3,3	6,2	-1,1	6,0	15,6	8,7	26,9
87	Turkménistan	31,5	6,7	..	0,7	..	4,5 ^e	..	12,0	..	10,9 ^e	..
88	Azerbaïdjan	139,4	17,3	..	2,6	..	2,5	..	0,9	..	3,4	..
89	Sri Lanka	276,3	14,6	9,1	1,7	0,5	1,1	0,1	0,5	4,8	4,5	13,8
90	Paraguay	81,8	14,9	1,1	1,1	1,4	1,1	-0,2	-1,3	6,2	4,4	12,2
91	St-Vincent-et-les-Grenadines	6,2	54,8	7,8	1,9	4,0	8,4	0,0	-0,1	2,2	4,6	2,9
92	Albanie	318,5	101,6	0,5	8,5	0,0	3,8	1,5	(.)	0,1	0,7	0,9
93	Equateur	146,8	11,6	1,5	1,1	1,2	5,2	0,5	1,4	10,1	9,4	32,5
94	Rép. dominicaine	62,4	7,5	1,4	0,3	1,9	4,8	(.)	1,0	3,3	2,6	10,4
95	Ouzbékistan	185,9	7,5	..	2,4	..	1,3	..	-1,1	..	11,7	..
96	Chine	1 735,0	1,4	0,6	0,2	1,0	3,6	1,3	1,8	2,0	2,0	11,7
97	Tunisie	222,8	23,5	3,2	1,1	0,6	3,9	-1,6	1,1	11,6	9,8	24,5
98	Iran, Rép. islamique d'	130,1	1,9	0,1	0,1	-0,3	(.)	(.)	-0,6	0,5	3,3	3,2
99	Jordanie	552,4	112,4	22,1	6,6	0,9	6,7	5,4	-1,2	15,5	8,0	20,3
100	Cap-Vert	94,1	220,3	31,8	16,9	0,0	1,8	(.)	-0,3	1,7	2,9	4,8
101	Samoa	27,4	172,5	23,7	11,6	3,5	0,0	0,0	0,0	2,7	3,6	5,8
102	Kirghizistan	215,0	43,7	..	16,5	..	-0,2	..	-4,8	..	13,3	..
103	Guyana	108,3	142,4	42,6	15,2	0,0	9,4	-4,1	-0,1	74,5	16,2	..
104	El Salvador	180,0	28,7	7,2	1,4	(.)	1,4	0,1	1,2	4,3	2,8	15,3
105	Moldova, Rép. de	122,6	28,5	..	9,5	..	10,0	..	6,3	..	10,5	..
106	Algérie	162,4	5,4	0,4	0,3	0,0	(.)	-0,7	-2,3	14,2	8,4	63,4
107	Afrique du Sud	487,5	11,3	..	0,4	..	0,8	..	1,4	..	3,1	..
108	Rép. arabe syrienne	158,4	9,8	5,6	0,9	0,6	0,7	-0,1	(.)	9,7	2,0	21,8
109	Viet Nam	1 699,5	21,8	2,9	5,4	0,2	4,1	0,0	-2,3	2,7	4,2	8,9
110	Indonésie	1 731,0	8,2	1,5	1,1	1,0	-3,0	1,9	-4,3	8,7	12,2	33,3
111	Guinée équatoriale	21,3	46,6	46,0	1,6	8,3	8,9	0,0	0,0	3,9	0,4	12,1
112	Tadjikistan	142,3	23,4	..	14,4	..	2,4	..	4,0	..	8,8	..
113	Mongolie	217,5	85,8	..	22,4	..	3,1	..	-0,4	..	3,0	..
114	Bolivie	476,6	57,2	11,2	5,8	0,6	8,9	-0,5	2,3	7,9	8,0	38,6
115	Egypte	1 328,4	19,6	12,6	1,3	1,7	1,3	-0,2	0,7	7,1	1,8	22,5
116	Honduras	449,1	70,0	14,7	7,6	1,4	4,8	1,0	0,3	12,8	9,7	35,3
117	Gabon	11,8	9,6	2,2	0,2	1,2	3,0	0,5	-0,2	3,0	9,5	6,4
118	Nicaragua	561,7	110,8	32,9	23,4	0,0	10,6	2,0	5,9	1,6	12,5	3,9
119	Sao Tomé-et-Principe	35,0	253,9	95,0	75,2	0,0	21,5	-0,2	0,0	4,9	9,5	34,0
120	Guatemala	263,6	23,2	2,6	1,4	0,6	1,2	-0,1	-0,3	2,8	2,3	12,6
121	Salomon, Iles	68,4	152,9	21,7	24,9	4,7	3,6	-1,5	-1,3	5,5	3,3	11,9
122	Namibie	151,7	86,3	4,8	4,4
123	Maroc	419,3	14,0	4,1	1,3	0,6	(.)	0,7	-0,9	6,9	10,0	21,5

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

Classement selon l'IDH	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissement direct étranger (en % du PIB) ^b				Service de la dette (total)			
	Total (en millions de dollars)		Par habitant (en dollars)		En % du PIB		Autres flux privés (en % du PIB) ^{b,c}		En % du PIB		En % des exportations de biens et services	
	2000	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
124 Inde	1 487,2	1,5	0,4	0,3	0,1	0,5	0,5	1,4	2,6	2,2	32,4	12,8
125 Swaziland	13,2	14,3	6,4	0,9	3,6	-3,0	-0,2	0,0	5,6	1,6	5,7	2,3
126 Botswana	30,7	19,9	3,9	0,6	2,5	0,6	-0,5	-0,1	2,8	1,3	4,4	1,8
127 Myanmar	106,8	2,2	9,0	4,7
128 Zimbabwe	178,1	14,1	3,9	2,4	-0,1	1,1	1,1	-0,7	5,4	6,4	23,1	22,1
129 Ghana	609,4	31,6	9,6	11,7	0,3	2,1	-0,3	-0,8	6,3	9,1	36,9	19,3
130 Cambodge	398,5	30,4	3,7	12,5	0,0	3,9	0,0	0,0	2,7	1,0	..	2,0
131 Vanuatu	45,8	232,7	32,6	21,6	8,5	9,4	-0,1	0,0	1,6	1,0	2,1	1,4
132 Lesotho	41,5	20,4	23,0	4,6	2,8	13,1	(.)	-0,7	3,8	7,3	4,2	12,1
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	275,4	57,3	12,8	7,2	4,8	3,4	1,5	-0,1	17,2	8,0	37,2	13,5
134 Kenya	512,3	16,7	13,9	4,9	0,7	1,1	0,8	-0,6	9,3	4,6	35,4	17,3
135 Cameroun	379,9	25,5	4,0	4,3	-1,0	0,4	-0,1	-0,6	4,7	6,3	22,5	20,5
136 Congo	32,5	10,8	7,8	1,0	0,0	0,4	-3,6	0,0	19,0	1,3	35,3	1,6
137 Comores	18,7	26,4	18,1	9,2	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	1,3	2,3	5,0
Faible développement humain												
138 Pakistan	702,8	5,0	2,8	1,1	0,6	0,5	-0,2	-0,6	4,8	4,6	23,0	26,8
139 Soudan	225,4	7,2	6,2	2,0	0,0	3,4	0,0	0,0	0,4	0,5	7,5	3,2
140 Bhoutan	53,3	25,5	16,5	10,9	0,0	0,0	-0,9	0,0	1,8	1,4	5,5	4,2
141 Togo	69,8	15,4	16,0	5,7	0,0	2,5	(.)	0,0	5,3	2,4	11,9	6,1
142 Népal	389,8	16,9	11,7	7,1	0,2	0,1	-0,4	-0,1	1,9	1,8	13,4	6,5
143 Rép. dém. pop. lao	281,2	53,3	17,3	16,4	0,7	4,2	0,0	0,0	1,1	2,5	8,7	8,1
144 Yémen	265,0	14,4	8,4	3,1	-2,7	-2,4	3,3	0,0	3,5	2,6	5,6	3,8
145 Bangladesh	1 171,5	8,5	7,0	2,5	(.)	0,6	0,2	(.)	2,5	1,7	27,4	9,1
146 Haïti	208,3	25,6	5,7	5,1	0,3	0,3	0,0	0,0	1,2	1,0	11,0	8,0
147 Madagascar	322,3	20,2	12,9	8,3	0,7	2,1	-0,5	(.)	7,2	2,4	45,5	7,7
148 Nigeria	184,8	1,6	0,9	0,4	2,1	2,6	-0,4	-0,4	11,7	2,5	22,6	4,3
149 Djibouti	71,4	112,9	46,4	12,9	0,0	0,0	-0,1	0,0	3,6	2,4	..	5,5
150 Ouganda	819,4	35,2	15,5	13,3	0,0	3,6	0,4	0,2	3,4	2,6	58,9	23,7
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	1 044,6	29,7	27,5	11,6	0,0	2,1	0,1	-0,1	4,2	2,4	32,9	16,2
152 Mauritanie	211,9	79,5	23,3	22,7	0,7	0,5	-0,1	-0,3	14,3	10,7	29,9	25,9
153 Zambie	795,1	76,3	14,6	27,3	6,2	6,9	-0,3	-0,3	6,2	6,4	14,9	18,7
154 Sénégal	423,5	45,0	14,4	9,7	1,0	2,4	-0,3	(.)	5,7	5,2	20,0	14,4
155 Congo, Rép. dém. du	183,5	3,6	9,6	..	-0,1	(.) ^e	-0,1	0,0	3,7	0,3 ^e	13,5	1,2 ^e
156 Côte d'Ivoire	351,8	22,0	6,4	3,8	0,4	1,1	0,1	-1,6	11,7	10,9	35,4	22,4
157 Érythrée	176,0	48,1	..	29,0	..	5,8	..	0,0	..	0,5	..	1,1
158 Bénin	238,6	38,0	14,5	11,0	0,1	1,4	(.)	0,0	2,1	3,5	8,2	12,6
159 Guinée	152,7	18,7	10,4	5,1	0,6	2,1	-0,7	(.)	6,0	4,4	20,0	15,3
160 Gambie	49,1	37,7	31,3	11,6	0,0	3,3	-2,4	(.)	11,9	4,4	22,2	7,0
161 Angola	306,7	23,3	2,6	3,5	-3,3	19,2	5,6	-5,6	3,2	13,6	8,1	15,1
162 Rwanda	322,0	42,3	11,3	17,9	0,3	0,8	-0,1	0,0	0,8	2,0	14,0	24,7
163 Malawi	445,3	39,4	26,8	26,2	0,0	2,7	0,1	0,0	7,1	3,5	29,3	11,7
164 Mali	359,7	31,7	19,9	15,7	-0,3	3,3	(.)	0,0	2,8	4,2	12,3	12,1
165 Rép. centrafricaine	75,9	20,4	16,8	7,9	0,1	0,5	(.)	0,0	2,0	1,5	13,2	12,9
166 Tchad	131,1	16,6	18,0	9,3	0,0	1,1	(.)	(.)	0,7	1,9	4,4	9,3
167 Guinée-Bissau	80,4	67,1	52,7	37,3	0,8	0,0	(.)	0,0	3,4	2,9	31,0	8,6
168 Éthiopie	693,0	11,0	14,8	10,8	0,2	0,8	-0,8	-0,1	3,4	2,2	34,9	13,9
169 Burkina Faso	336,0	29,1	12,0	15,3	0,0	0,5	(.)	0,0	1,2	2,5	6,8	17,3
170 Mozambique	876,2	47,9	40,7	23,3	0,4	3,7	1,0	(.)	3,2	2,3	26,2	11,4
171 Burundi	92,7	14,6	23,3	13,5	0,1	1,7	-0,5	0,0	3,7	3,1	43,4	37,2
172 Niger	211,0	19,5	16,0	11,6	(.)	0,8	0,4	-0,1	4,0	1,6	17,4	9,4
173 Sierra Leone	182,4	41,4	6,8	28,7	3,6	0,2	0,4	0,0	2,4	6,7	10,1	48,0

16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette

	Aide publique au développement (APD) reçue (versements nets) ^a				Entrées nettes d'investissement direct étranger (en % du PIB) ^b				Service de la dette (total)			
	Total (en millions de dollars)		Par habitant (en dollars)		En % du PIB		Autres flux privés (en % du PIB) ^{b,c}		En % du PIB		En % des exportations de biens et services	
	2000	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Pays en développement	31 652,5T	6,7	1,4	0,5	0,9	2,5	0,5	1,0	4,3	6,3	18,6	18,6
Pays les moins avancés	12 141,2T	19,1	11,9	7,6	(.)	2,6	0,6	-0,4	3,1	2,9	15,6	9,6
Pays arabes	3 750,4T	15,2	3,4	0,7	0,9	0,3	14,7	8,7
Asie de l'Est et Pacifique	7 687,5T	4,1	0,7	0,3	1,7	2,8	0,8	0,7	4,3	4,6	15,7	10,8
Amérique latine et Caraïbes	3 813,0T	7,4	0,4	0,2	0,7	3,9	0,3	1,1	4,0	9,2	23,5	38,7
Asie du Sud	4 230,3T	3,0	1,1	0,6	(.)	0,5	0,3	0,8	2,3	2,6	19,9	13,0
Afrique subsaharienne	11 791,8T	19,4	..	6,2	..	2,1	19,6	10,5
Europe centrale et orientale et CEI	7 449,8T	18,7	(.)	3,7	14,3	15,3
OCDE	1,0 ^f	4,0 ^f
Pays de l'OCDE à revenu élevé	1,0 ^f	4,1 ^f
Développement humain élevé	1,0 ^f	4,1 ^f
Développement humain moyen	23 908,3T	5,9	0,9	0,5	0,6	2,4	0,7	1,0	3,8	6,2	18,8	18,0
Faible développement humain	12 504,2T	14,9	8,2	4,7	0,4	2,0	0,3	-0,5	5,1	3,6	20,5	11,7
Revenu élevé	1,0 ^f	4,1 ^f
Revenu intermédiaire	16 725,5T	6,3	0,7	0,3	0,7	3,0	0,5	1,2	3,8	6,7	16,9	18,4
Revenu faible	22 242,3T	9,3	3,0	2,1	0,3	0,6	0,7	-0,2	4,6	4,4	26,5	15,9
Monde	39 923,5T	7,8	1,0 ^f	3,8 ^f

Note : Ce tableau présente des données concernant les pays figurant dans les parties I et II de la liste des pays bénéficiaires établie par le CAD (OCDE, Comité d'aide au développement, 2002c). Le dénominateur habituellement utilisé pour comparer l'aide publique au développement et le service total de la dette à la taille de l'économie est le PNB et non le PIB (voir les définitions des termes statistiques). Cependant, le PIB a été utilisé ici pour permettre des comparaisons sur l'ensemble du tableau. A quelques exceptions près, l'un et l'autre dénominateurs débouchent sur des résultats analogues.

a. L'APD reçue représente l'ensemble des flux nets d'APD provenant des pays membres du CAD, des autres pays de l'OCDE, des organisations multilatérales et des pays arabes, ainsi que de l'Estonie et d'Israël. Les chiffres négatifs indiquent que le remboursement des prêts au titre de l'APD est supérieur au montant de l'APD reçue. Les valeurs synthétiques incluent l'aide publique au développement. Voir les définitions des termes statistiques. **b.** Les chiffres négatifs indiquent que davantage de capitaux sortent du pays qu'il n'en rentre. **c.** Les autres flux privés incluent les flux d'investissements en portefeuille non créateurs de dette, les flux d'investissement en portefeuille sous forme de titres de dette et les prêts bancaires ou commerciaux. Voir les définitions des termes statistiques. **d.** Données concernant l'aide publique en valeur nette. Voir les définitions des termes statistiques. **e.** Données se rapportant à 1998. **f.** Les données utilisées pour calculer les valeurs synthétiques incluent des pays qui ne sont pas présents dans les tableaux.

Sources : Colonne 1 : OCDE, Comité d'aide au développement, 2002d. Colonne 2 : calculs effectués d'après les données sur l'APD du Comité d'aide au développement, de l'OCDE (2002d) et des données sur la population de l'ONU (2001). Colonne 3 et 4 : calculs effectués d'après les données sur l'APD du Comité d'aide au développement, de l'OCDE (2002d) et des données sur le PIB de la Banque mondiale (2002b). Colonne 5 et 6 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) sur l'investissement direct étranger et le PIB, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Colonne 7 et 8 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) sur les investissements en portefeuille (actions et obligations), les prêts bancaires ou commerciaux et le PIB. Colonne 9 et 10 : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) sur le service total de la dette et le PIB. Colonne 11 et 12 : Banque mondiale, 2002b, données synthétiques calculées par la Banque mondiale pour le compte du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain.

17 Priorités dans les dépenses publiques

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation (en % du PNB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires (en % du PIB) ^a		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^b		
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1990	1998	1990	2000	1990	2000	
Développement humain élevé									
1	Norvège	6,5	7,7 ^d	6,4	7,0 ^e	2,9	1,8
2	Suède	7,3	8,3 ^d	7,6	6,6	2,6	2,1
3	Canada	6,7	6,9 ^{d,f}	6,8	6,6 ^e	2,0	1,2
4	Belgique	5,1 ^g	3,1 ^{d,h}	6,6	6,3 ^e	2,4	1,4
5	Australie	5,1	5,5 ^d	5,3	6,0	2,2	1,7
6	Etats-Unis	5,0	5,4 ^{d,f}	4,7	5,7 ^e	5,3	3,1
7	Islande	4,8	5,4 ^d	6,8	7,4 ^e	0,0	0,0
8	Pays-Bas	6,9	5,1 ^d	5,7	6,0 ^e	2,5	1,6
9	Japon	..	3,6 ^f	4,6	5,7	0,9	1,0
10	Finlande	5,5	7,5 ^d	6,4	5,2 ^e	1,6	1,3
11	Suisse	4,7	5,4 ^d	5,7	7,6	1,8	1,1
12	France	5,5	6,0 ^d	6,7	7,3 ^e	3,5	2,6
13	Royaume-Uni	4,8	5,3 ^d	5,1	5,8 ^e	3,9	2,5
14	Danemark	7,2	8,1 ^d	7,0	6,9 ^e	2,0	1,5
15	Autriche	5,9	5,4 ^d	5,2	5,9 ^e	1,0	0,8
16	Luxembourg	4,1	4,0 ^d	5,7	5,7 ^e	0,9	0,7
17	Allemagne	..	4,8 ^d	5,9	7,9 ^e	2,8 ⁱ	1,5
18	Irlande	6,7	6,0 ^d	4,8	5,2	1,2	0,7
19	Nouvelle-Zélande	5,4	7,3 ^d	5,8	6,3 ^e	1,8	1,0
20	Italie	5,0	4,9 ^d	6,3	5,6 ^e	2,1	2,1
21	Espagne	3,7	5,0 ^d	5,2	5,4	1,8	1,3
22	Israël	6,7	7,6 ^{d,f}	3,8	6,0	12,2	8,0
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	2,5	2,9	1,6
24	Grèce	2,2	3,1 ^d	4,7	4,7	4,7	4,9
25	Singapour	3,9	3,0	1,0	1,1	4,8	4,8
26	Chypre	3,6 ⁱ	4,5 ⁱ	5,0	3,2
27	Corée, Rép. de	3,8	3,7 ^d	1,8	2,4 ^e	3,7	2,8	3,3	5,1
28	Portugal	3,8 ^g	5,8 ^d	4,1	5,1	2,7	2,1
29	Slovénie	..	5,7	..	6,7	..	1,2
30	Malte	3,4	5,1	0,9	0,8
31	Barbade	6,2 ^f	7,2 ^f	5,0	4,5
32	Brunéi Darussalam	1,6	..	6,7 ^k	7,6 ^l
33	République tchèque	..	5,1 ^d	4,8	6,6 ^e	..	2,0	3,0	9,4
34	Argentine	1,4 ^g	3,5	4,2	2,4 ^e	1,3	1,3	4,4	9,6
35	Hongrie	5,6	4,6 ^d	..	5,2	2,5	1,5	12,8	17,4
36	Slovaquie	..	4,7	5,0	5,7	..	1,8	2,1	13,5
37	Pologne	4,6	7,5 ^d	4,8	4,7 ^e	2,7	1,9	1,6	6,5
38	Chili	3,3	3,6	2,2	2,7	3,6	3,3	9,1	8,7
39	Bahreïn	5,2	4,4	..	2,6	5,1	4,0
40	Uruguay	3,2	3,3	2,0	1,9	2,1	1,1	10,6	6,7
41	Bahamas	4,0	..	2,8	2,5
42	Estonie	..	7,2	1,9	5,1 ^e	..	1,6	..	8,6
43	Costa Rica	4,5	5,4	6,7	5,2	0,0	0,0	8,8	4,1
44	Saint-Kitts-et-Nevis	3,7 ^m	3,8	2,7	3,1	1,9	6,2
45	Koweït	4,8	5,0	4,0	..	48,5	8,2
46	Emirats arabes unis	2,1	1,7	0,8	0,8
47	Seychelles	10,2	7,9	3,6	4,8	4,0	1,8	5,9	2,8
48	Croatie	..	5,3	9,5	9,5 ^e	..	3,0	..	12,8
49	Lituanie	5,3 ^f	5,9	3,0	4,7 ^e	..	1,8	..	8,0
50	Trinité-et-Tobago	6,3	4,4 ^f	2,5	2,5	8,9	6,8

17 Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation (en % du PNB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires (en % du PIB) ^a		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^b	
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1990	1998	1990	2000	1990	2000
51 Qatar	4,7	3,4 ^f
52 Antigua-et-Barbuda	2,7 ^f	..	2,8	0,4
53 Lettonie	3,4	6,5	2,7	4,0 ^e	..	1,0	..	7,9
Développement humain moyen								
54 Mexique	3,5	4,9 ^d	1,8	2,6	0,4	0,5	4,3	10,1
55 Cuba	6,8	6,7	4,9
56 Bélarus	5,0	5,9	2,5	4,6	..	1,3	..	0,8
57 Panama	4,8	5,1	4,6	4,9	1,4	1,2 ^e	6,5	9,4
58 Belize	4,7	5,0	2,2	2,3	1,2	..	5,0	8,1
59 Malaisie	6,9	4,9	1,5	1,4	2,6	1,9	9,8	6,7
60 Russie, Féd. de	3,4	3,5 ^d	2,5	..	12,3 ⁿ	4,0	2,0	4,6
61 Dominique	5,6	..	3,9	3,8	3,5	3,8
62 Bulgarie	5,4	3,2	4,1	3,9 ^e	4,2	3,0	6,6	9,9
63 Roumanie	2,2	3,6	2,8	3,8 ^e	3,5	2,1	(.)	6,4
64 Jamahiriya arabe libyenne	9,6
65 Macédoine, ARYM	..	5,1	9,2	5,3	..	2,1	..	4,5
66 Sainte-Lucie	5,5	9,8 ^f	2,1	2,4	1,6	5,7
67 Maurice	3,3	4,6	..	1,8	0,3	0,2	5,9	12,6
68 Colombie	2,6 ^g	4,1 ^g	1,2	5,2	2,6	2,3	9,7	6,4
69 Venezuela	5,0	5,2 ^f	2,5	2,6	2,0	1,2	10,3	4,9
70 Thaïlande	3,4	4,8	0,9	1,9	2,2	1,6	6,2	11,5
71 Arabie saoudite	7,4	7,5	12,8	11,6
72 Fidji	6,0	..	2,0	2,9	2,3	1,5 ^e	7,7	2,0
73 Brésil	4,7	5,1	3,0	2,9 ^e	1,9	1,3	1,8	10,5
74 Suriname	10,2	3,5 ^f	3,5
75 Liban	..	2,5 ^g	..	2,2	5,0	3,6	3,5	11,0
76 Arménie	..	2,0	..	4,0 ^e	..	4,4	..	2,2
77 Philippines	2,1	3,4	1,5	1,6 ^e	1,4	1,2	8,1	9,0
78 Oman	4,1	4,5	2,0	2,9	18,3	9,7	7,0	7,7 ^l
79 Kazakhstan	3,4	4,4	3,2	2,7 ^e	..	0,7	..	10,1
80 Ukraine	5,3	5,6	3,0	2,9 ^e	..	3,6	..	11,5
81 Géorgie	..	5,2 ^f	3,0	0,8 ^e	..	0,9	..	3,9
82 Pérou	3,6	2,9	1,3	2,4	2,4	..	1,8	8,1
83 Grenade	4,5	4,7	3,3	2,9	1,9	2,9
84 Maldives	5,2	6,4	3,6	3,7	4,4	3,6
85 Turquie	1,2 ^m	2,2 ^d	2,2	3,3 ^e	3,5	4,9	4,9	10,6
86 Jamaïque	4,9	7,5	2,6	3,0	15,6	8,7
87 Turkménistan	4,1	..	4,0	4,1	..	3,8	..	10,9 ^l
88 Azerbaïdjan	5,8	3,0	2,7	1,0 ^e	..	2,7	..	3,4
89 Sri Lanka	2,7	3,4	1,5	1,7 ^e	2,1	4,5	4,8	4,5
90 Paraguay	1,1 ^g	4,0 ^g	0,7	1,7	1,2	1,0	6,2	4,4
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	6,0	6,3 ^f	4,4	4,2	2,2	4,6
92 Albanie	3,3	2,0 ^e	..	1,2	0,1	0,7
93 Equateur	3,5	3,5	1,5	1,7	1,9	..	10,1	9,4
94 Rép. dominicaine	1,3	2,3	1,6	1,9	3,3	2,6
95 Ouzbékistan	9,2 ^f	7,7	4,6	3,4	..	1,7 ^e	..	11,7
96 Chine	2,3	2,3	2,2	2,1 ^e	2,7	2,1	2,0	2,0
97 Tunisie	6,2	7,7	3,0	2,2	2,0	1,7	11,6	9,8
98 Iran, Rép. islamique d'	3,7	4,0	1,5	1,7	2,7	3,8	0,5	3,3
99 Jordanie	6,8	7,9	3,6	3,6	11,1	9,5	15,5	8,0
100 Cap-Vert	2,9	1,8	..	1,3	1,7	2,9

17 Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation (en % du PNB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires (en % du PIB) ^a		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^b	
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1990	1998	1990	2000	1990	2000
101 Samoa	2,8	4,8 ^e	2,7	3,6
102 Kirghizistan	9,7	5,3	4,7	2,2 ^e	..	1,9	..	13,3
103 Guyana	8,5	5,0	2,9	4,5	0,9	..	74,5	16,2
104 El Salvador	3,1 ^f	2,5	1,4	2,6	2,7	0,7	4,3	2,8
105 Moldova, Rép. de	3,6	10,6	4,4	2,9 ^e	..	0,4	..	10,5
106 Algérie	9,8	5,1 ^m	3,0	2,6	1,5	3,5	14,2	8,4
107 Afrique du Sud	6,1	7,6	3,1	3,3	3,8	1,5	..	3,1
108 Rép. arabe syrienne	4,8	4,2	0,4	0,9	6,9	5,5	9,7	2,0
109 Viet Nam	..	3,0	0,9	0,8	7,9	..	2,7	4,2
110 Indonésie	0,9 ^{f,g}	1,4 ^o	0,6	0,8 ^e	1,3	1,1	8,7	12,2
111 Guinée équatoriale	1,7 ^f	1,7 ^f	1,0	3,9	0,4
112 Tadjikistan	..	2,2	4,9	5,2	..	1,2	..	8,8
113 Mongolie	11,7	5,7	6,4	..	5,7	2,5	..	3,0
114 Bolivie	2,1	4,9	2,1	4,1	2,4	1,5	7,9	8,0
115 Egypte	4,5	4,8	1,8	..	3,5	2,3	7,1	1,8
116 Honduras	4,8	3,6	3,2	3,9	..	0,6 ^e	12,8	9,7
117 Gabon	5,8	2,9 ^m	2,0	2,1	..	0,3 ^l	3,0	9,5
118 Nicaragua	5,4	3,9 ^m	7,0	8,5	2,1	1,1	1,6	12,5
119 Sao Tomé-et-Principe	3,8	4,9	9,5
120 Guatemala	1,9 ^g	1,7 ^g	1,8	2,1	1,5	0,8	2,8	2,3
121 Salomon, Iles	4,7 ^f	3,8 ^f	5,0	5,5	3,3
122 Namibie	..	9,1	3,7	3,3 ^e	5,7 ^k	3,3
123 Maroc	6,2 ^g	5,3 ^g	0,9	1,2	4,1	4,2	6,9	10,0
124 Inde	3,2	3,2	0,9	..	2,7	2,4	2,6	2,2
125 Swaziland	5,6	5,7	1,9	2,5	1,5	1,6	5,6	1,6
126 Botswana	7,3	8,6	1,7	2,5	4,1	3,7	2,8	1,3
127 Myanmar	1,9 ^g	1,2 ^{f,g}	1,0	0,2	3,4	1,7
128 Zimbabwe	7,7	7,1 ^f	3,2	3,0 ^e	4,5	4,8	5,4	6,4
129 Ghana	3,4	4,2	1,3	1,7 ^e	0,4	1,0	6,3	9,1
130 Cambodge	..	2,9	..	0,6	2,4	2,4	2,7	1,0
131 Vanuatu	7,4	4,8	2,6	1,6	1,0
132 Lesotho	4,1	8,4	2,6	..	3,9	3,1 ^e	3,8	7,3
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,1	2,5	2,1	0,8	17,2	8,0
134 Kenya	7,1	6,5	2,4	2,4	2,9	1,8	9,3	4,6
135 Cameroun	2,8	..	0,9	1,0	1,5	1,3	4,7	6,3
136 Congo	4,9 ^f	6,1	1,5	2,0	19,0	1,3
137 Comores	2,9	0,4	1,3
Faible développement humain								
138 Pakistan	3,1	2,7	1,1	0,7 ^e	5,8	4,5	4,8	4,6
139 Soudan	..	1,4	0,7	..	3,6	3,0	0,4	0,5
140 Bhoutan	3,7	4,1	1,7	3,2	1,8	1,4
141 Togo	4,9	4,5	1,4	1,3	3,2	..	5,3	2,4
142 Népal	2,2	3,2	0,8	1,3	0,9	0,9	1,9	1,8
143 Rép. dém. pop. lao	0,5	2,1	0,0	1,2	1,1	2,5
144 Yémen	..	7,0	1,1	..	8,5	5,2	3,5	2,6
145 Bangladesh	1,4 ^g	2,2 ^g	0,7	1,7	1,0	1,3	2,5	1,7
146 Haïti	1,9	..	1,2	1,4	1,2	1,0
147 Madagascar	1,9 ^m	1,9	..	1,1	1,2	1,2	7,2	2,4
148 Nigeria	1,7 ^o	0,7 ^o	1,0	0,8	0,7	0,9	11,7	2,5
149 Djibouti	5,4	6,3	4,4 ^l	3,6	2,4
150 Ouganda	3,5 ^{f,g}	2,6	..	1,9	2,5	1,8	3,4	2,6

17 Priorités dans les dépenses publiques

Classement selon l'IDH	Dépenses publiques d'éducation (en % du PNB)		Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		Dépenses militaires (en % du PIB) ^a		Service de la dette (total) (en % du PIB) ^b		
	1985-87 ^c	1995-97 ^c	1990	1998	1990	2000	1990	2000	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	1,6	1,3	2,0 ^k	1,3 ^e	4,2	2,4
152	Mauritanie	..	5,1 ^g	..	1,4	3,8	..	14,3	10,7
153	Zambie	3,1	2,2	2,6	3,6	3,7	0,6	6,2	6,4
154	Sénégal	..	3,7	0,7	2,6	2,0	1,4	5,7	5,2
155	Congo, Rép. dém. du	1,0	3,7	0,3 ^l
156	Côte d'Ivoire	..	5,0	1,5	1,2	1,5	..	11,7	10,9
157	Erythrée	..	1,8 ^m	22,9 ^e	..	0,5
158	Bénin	..	3,2	1,6	1,6	1,8	..	2,1	3,5
159	Guinée	1,8	1,9	2,0	2,3	2,4 ^k	1,5	6,0	4,4
160	Gambie	3,7	4,9	2,2	2,3 ^e	1,1	1,1	11,9	4,4
161	Angola	6,2	..	1,4	..	5,8	21,2 ^e	3,2	13,6
162	Rwanda	3,5	..	1,7	2,0	3,7	3,0	0,8	2,0
163	Malawi	3,5	5,4	..	2,8	1,3	0,8	7,1	3,5
164	Mali	3,2	2,2	1,6	2,1	2,1	2,5	2,8	4,2
165	Rép. centrafricaine	2,6	2,0	1,6 ^k	..	2,0	1,5
166	Tchad	..	2,2	..	2,3	..	1,0 ^l	0,7	1,9
167	Guinée-Bissau	1,8	..	1,1	1,3 ^l	3,4	2,9
168	Ethiopie	3,1	4,0	0,9	1,2 ^e	8,5	9,4 ^e	3,4	2,2
169	Burkina Faso	2,3	3,6 ^f	1,0	1,5 ^e	3,0	1,6	1,2	2,5
170	Mozambique	2,1	..	3,6	2,8	10,1	2,5	3,2	2,3
171	Burundi	3,1	4,0	1,1	0,6	3,4	5,4	3,7	3,1
172	Niger	..	2,3 ^m	..	1,2	..	1,4 ^e	4,0	1,6
173	Sierra Leone	1,7	0,9	0,9	1,4	2,4	6,7

Note : Le dénominateur habituellement utilisé pour comparer les dépenses et l'endettement à la taille de l'économie est le PNB et non le PIB (voir les définitions des termes statistiques). Cependant, le PIB a été utilisé ici, aussi souvent que possible, pour permettre des comparaisons sur l'ensemble du tableau. A quelques exceptions près, le recours à l'un et l'autre dénominateurs donne des résultats analogues.

a. En raison d'un certain nombre de limitations, il convient de faire preuve de prudence dans la comparaison des dépenses militaires sur la durée et entre les pays. Pour plus de détails sur les données, voir SIPRI (2000). *b.* Pour les données synthétiques, se reporter au tableau 16. *c.* Données se rapportant à l'ensemble des dépenses publiques d'éducation, y compris les dépenses courantes et d'investissement. Voir les définitions des termes statistiques. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique. *d.* Ces données ne sont pas strictement comparables à celles des années précédentes en raison des changements survenus dans les méthodes utilisées pour les enquêtes. *e.* Données concernant 1998. *f.* Données se rapportant à une année ou à une période autre que celle indiquée pour cette rubrique. *g.* Données relatives aux dépenses du seul ministère de l'Éducation. *h.* Données se rapportant à la communauté flamande uniquement. *i.* Données concernant la République fédérale d'Allemagne avant la réunification. *j.* Données se rapportant uniquement au ministère grec de l'Éducation. *k.* Données concernant 1991. *l.* Hors dépenses d'enseignement supérieur. *m.* Données concernant 1999. *n.* Données se rapportant à l'ex-Union soviétique. *o.* Données se rapportant au gouvernement central uniquement.

Sources : *Colonnes 1 et 2* : UNESCO, 2000. *Colonnes 3 et 4* : Banque mondiale, 2002b. *Colonnes 5 et 6* : SIPRI, 2002a. *Colonnes 7 et 8* : calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2002b) sur le service total de la dette et le PIB.

18 Chômage dans les pays de l'OCDE

... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

Classement selon l'IDH	Nombre de chômeurs (en milliers) 2000	Chômage			Chômage des jeunes		Chômage de longue durée (en % du nombre total de chômeurs) ^a		
		Taux (en % de la pop. active) 2000	Taux moyen annuel (en % de la pop. active) 1990-2000	Femmes par rapport aux hommes (base 100) 2000	Taux (en % de la pop. active âgée de 15 à 24 ans) ^b 2000	Femmes par rapport aux hommes (base 100) 2000	Femmes 2000	Hommes 2000	
Développement humain élevé									
1	Norvège	80,8	3,4	4,7	88	10,2	114	2,9	6,7
2	Suède	203,5	4,7	6,1	87	11,9	93	27,7	33,1
3	Canada	1 091,2	6,8	9,3	96	12,6	81	10,0	12,2
4	Belgique	300,7	7,0	8,5	156	15,2	141	56,7	55,9
5	Australie	610,8	6,3	8,4	89	12,3	87	24,0	30,6
6	Etats-Unis	5 651,6	4,0	5,6	105	9,3	92	5,3	6,7
7	Islande	2,0	1,4	3,2	158	4,7	63	14,1	8,7
8	Pays-Bas	187,1	2,6	5,5	161	6,6	137	33,4	31,7
9	Japon	3 200,4	4,7	3,2	91	9,2	76	17,1	30,7
10	Finlande	253,0	9,8	11,7	116	21,6	104	22,4	26,9
11	Suisse	72,0	2,0	3,3	136	4,8	70	30,2	28,0
12	France	2 503,7	9,5	10,9	140	20,7	129	40,8	38,3
13	Royaume-Uni	1 634,1	5,5	7,7	79	11,8	77	19,0	33,7
14	Danemark	133,3	4,7	7,1	123	6,7	107	20,0	20,1
15	Autriche	198,7	4,7	5,1	97	6,3	81	27,2	29,3
16	Luxembourg	5,0	2,6	2,5	173	6,4	129	18,8 ^c	26,4 ^c
17	Allemagne	3 133,2	7,5	7,7	113	7,7	89	53,1	50,1
18	Irlande	76,4	4,3	11,3	97	6,4	113	47,5 ^d	59,5 ^d
19	Nouvelle-Zélande	113,2	6,0	7,8	95	13,2	85	14,3	23,1
20	Italie	2 494,9	10,7	10,7	180	29,7	139	60,9	60,7
21	Espagne	2 370,6	14,1	19,1	212	25,5	170	46,6	36,6
24	Grèce	500,8	11,4	9,7	228	29,5	170	61,0	49,4
27	Corée, Rép. de	889,4	4,1	3,3	71	10,2	66	0,7	3,1
28	Portugal	204,7	4,0	5,5	159	8,6	187	40,0	46,7
33	République tchèque	454,5	8,9	5,7 ^e	144	17,0	104	50,7	49,2
35	Hongrie	262,5	6,5	9,3 ^f	81	12,1	84	43,6	50,6
36	Slovaquie	485,2	18,8	14,0 ^g	100	35,2	93	55,1	54,1
37	Pologne	2 785,0	16,1	13,2 ^e	126	35,2	112	41,3	34,1
Développement humain moyen									
54	Mexique	440,5	2,2	3,6	117	4,4	111	2,0	0,5
85	Turquie	1 451,0	6,4	7,4	99	13,2	90	28,5	17,5
OCDE ^h		31 789,9 T	6,2	6,7 ⁱ	119	11,8	103	33,0	30,1

a. Données relatives à une période de chômage d'au moins 12 mois. b. Certains pays utilisent une fourchette d'âge allant de 16 à 24 ans. c. Données émanant d'un échantillon restreint, à utiliser avec prudence. d. Données se rapportant à 1999. e. Données se rapportant au taux annuel moyen entre 1993 et 2000. f. Données se rapportant au taux annuel moyen entre 1992 et 2000. g. Données se rapportant au taux annuel moyen entre 1994 et 2000. h. Données synthétiques provenant de l'OCDE (2001a et b). i. Ne comprend pas la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie.

Sources : Colonnes 1 et 2 : OCDE, 2001a. Colonne 3 : calculs effectués d'après les données de l'OCDE (2001a) sur le taux de chômage. Colonnes 4 et 6 : calculs effectués d'après les données de l'OCDE (2001b) sur le taux de chômage des hommes et des femmes. Colonnes 5, 7 et 8 : OCDE, 2001b.

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)					Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Emissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a					
	1997		1980		1999		1980		1999		Par habitant (en tonnes)		Part dans le total mondial (%)	Protocole de Cartagena sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	Protocole de Kyoto à la convention sur les changements climatiques ^b	Convention sur la diversité biologique	
	1997		1980		1999		1980		1999		1980		1998					
	1997		1980		1999		1980		1999		1980		1998					
Développement humain élevé																		
1	Norvège	1,1	18 289	24 248	2,4	4,8	9,5	7,6	0,1	●	●	○	●					
2	Suède	17,9	10 216	14 138	2,1	4,0	8,6	5,5	0,2	○	●	○	●					
3	Canada	4,7	12 329	15 260	1,5	3,3	17,1	15,3	1,9	○	●	○	●					
4	Belgique	1,6	4 402	7 286	2,4	4,5	13,4	10,0	0,4	○	●	○	●					
5	Australie	4,4	5 393	8 884	2,1	4,4	13,9	17,9	1,4	○	●	○	●					
6	Etats-Unis	3,8	8 914	11 994	1,6	3,9	20,1	19,9	22,5		●	○	○					
7	Islande	..	12 553	23 110	1,9	2,4	8,2	7,6	(.)	○	●		●					
8	Pays-Bas	1,1	4 057	5 993	2,2	5,2	10,8	10,5	0,7	●	●	○	●					
9	Japon	1,6	4 395	7 443	3,4	6,3	7,9	9,0	4,7		●	○	●					
10	Finlande	6,5	7 779	14 366	1,8	3,6	11,9	10,3	0,2	○	●	○	●					
11	Suisse	6,0	5 579	7 291	4,4	7,3	6,5	5,7	0,2	○	●	○	●					
12	France	5,7	3 881	6 392	2,9	5,3	9,0	6,3	1,5	○	●	○	●					
13	Royaume-Uni	3,3	4 160	5 384	2,5	5,8	10,2	9,2	2,2	○	●	○	●					
14	Danemark	5,9	4 222	6 030	3,0	6,9	12,3	10,1	0,2	○	●	○	●					
15	Autriche	4,7	4 371	6 176	3,5	7,2	6,9	7,9	0,3	○	●	○	●					
16	Luxembourg	..	9 803	12 755	1,1	5,7	29,1	18,2	(.)	○	●	○	●					
17	Allemagne	1,3	5 005	5 690	2,3	5,8	12,4	10,1	3,4	○	●	○	●					
18	Irlande	0,2	2 528	5 011	2,3	7,0	7,4	10,4	0,2	○	●	○	●					
19	Nouvelle-Zélande	0,8	6 269	8 426	2,9	4,0	5,7	7,9	0,1	○	●	○	●					
20	Italie	1,0	2 831	4 535	3,9	7,7	6,6	7,2	1,7	○	●	○	●					
21	Espagne	1,3	2 401	4 497	3,8	6,1	5,3	6,2	1,0	○	●	○	●					
22	Israël	0,0	2 826	5 689	3,6	6,1	5,5	10,1	0,2		●	○	●					
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	0,7	2 167	5 178	6,4	8,4	3,2	5,4	0,1	-	-	-	-					
24	Grèce	4,5	2 064	3 854	4,8	6,0	5,4	8,0	0,4	○	●	○	●					
25	Singapour	0,0	2 280	6 641	2,4	3,6	12,5	23,7	0,3		●		●					
26	Chypre	..	1 494	3 671	3,5	6,3	5,2	7,7	(.)		●	●	●					
27	Corée, Rép. de	2,4	859	5 160	2,8	4,1	3,3	7,9	1,5	○	●	○	●					
28	Portugal	0,9	1 469	3 616	5,6	6,9	2,8	5,5	0,2	○	●	○	●					
29	Slovénie	1,5	..	5 218	..	4,9	..	7,3	0,1	○	●	○	●					
30	Malte	..	1 363	3 763	3,7	6,0	3,0	4,7	(.)		●	●	●					
31	Barbade	2,7	5,9	(.)		●	●	●					
32	Brunéi Darussalam	..	1 523	7 124	35,6	17,5	(.)									
33	République tchèque	1,6	3 701	4 682	..	3,5	..	11,5	0,5	●	●	●	●					
34	Argentine	4,0	1 170	1 938	4,7	7,1	3,8	3,8	0,6	○	●	●	●					
35	Hongrie	1,6	2 389	2 874	2,0	4,6	7,7	5,8	0,2	○	●		●					
36	Slovaquie	0,5	3 817	4 216	..	3,2	..	7,1	0,2	○	●	○	●					
37	Pologne	0,8	2 390	2 388	..	3,5	12,8	8,3	1,3	○	●	○	●					
38	Chili	11,3	876	2 309	3,2	5,2	2,5	4,1	0,2	○	●	○	●					
39	Bahreïn	..	4 970	8 205	0,9	1,7	22,6	31,5	0,1		●		●					
40	Uruguay	21,0	948	1 871	5,0	9,2	2,0	1,8	(.)	○	●	●	●					
41	Bahamas	38,1	6,1	(.)	○	●	●	●					
42	Estonie	13,8	..	3 435	..	2,6	..	11,9	0,1	○	●	○	●					
43	Costa Rica	54,2	860	1 426	5,8	10,8	1,1	1,3	(.)	○	●	○	●					
44	Saint-Kitts-et-Nevis	1,0	2,6	(.)		●		●					
45	Koweït	0,0	5 793	14 011	1,3	1,8	18,0	27,2	0,2		●		○					
46	Emirats arabes unis	..	5 320	10 643	4,4	..	35,8	37,5	0,4		●		●					
47	Seychelles	1,5	2,6	(.)	○	●	○	●					
48	Croatie	3,2	..	2 674	..	4,1	..	4,4	0,1	○	●	○	●					
49	Lituanie	6,3	..	1 769	..	3,1	..	4,2	0,1	○	●	○	●					
50	Trinité-et-Tobago	0,8	1 584	3 527	1,3	1,3	15,5	17,5	0,1		●	●	●					

19 Energie et environnement

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)			Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Emissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a						
	1997	1980	1999	1980	1999	Par habitant (en tonnes)	1980	1998	Part dans le total mondial (%)	Protocole de Kyoto à la convention-							
										Cartagena sur les risques biologiques		cadre sur les changements climatiques ^b		convention- sur les changements climatiques ^b		Con- vention sur la diversité biologique	
										○	●	○	●	○	●	○	●
51 Qatar	..	9 489	14 871	56,4	80,9	0,2		○	●	○	●				
52 Antigua-et-Barbuda	2,3	5,0	(.)		○	●	○	●				
53 Lettonie	26,2	..	1 851	..	4,1	..	3,2	(.)		○	●	○	●				
Développement humain moyen																	
54 Mexique	4,5	846	1 570	3,1	5,4	3,7	3,9	1,5		○	●	○	●				
55 Cuba	30,2	823	973	3,2	2,3	0,1		○	●	○	●				
56 Bélarus	0,8	..	2 704	..	2,9	..	5,9	0,2		○	●	○	●				
57 Panama	14,4	820	1 310	3,3	7,1	1,8	2,1	(.)		○	●	○	●				
58 Belize	1,3	1,7	(.)		○	●	○	●				
59 Malaisie	5,5	631	2 474	2,7	4,3	2,0	5,7	0,5		○	●	○	●				
60 Russie, Féd. de	0,8	..	4 050	..	1,9	..	9,8	5,9		○	●	○	●				
61 Dominique	0,5	1,2	(.)		○	●	○	●				
62 Bulgarie	1,3	3 349	2 899	0,9	2,3	8,5	5,7	0,2		○	●	○	●				
63 Roumanie	5,7	2 434	1 511	1,6	3,8	8,7	4,1	0,4		○	●	○	●				
64 Jamahiriya arabe libyenne	0,9	1 588	3 876	8,8	6,8	0,2		○	●	○	●				
65 Macédoine, ARYM	6,1	6,2	0,1		○	●	○	●				
66 Sainte-Lucie	1,0	1,3	(.)		○	●	○	●				
67 Maurice	36,1	0,6	1,5	(.)		○	●	○	●				
68 Colombie	17,7	561	772	12,0	9,3	1,4	1,7	0,3		○	●	○	●				
69 Venezuela	0,7	1 823	2 493	1,7	2,5	6,0	6,7	0,6		○	●	○	●				
70 Thaïlande	24,6	279	1 352	3,0	5,2	0,8	3,2	0,8		○	●	○	●				
71 Arabie saoudite	0,0	1 356	4 710	3,0	2,5	13,7	14,1	1,2		○	●	○	●				
72 Fidji	1,2	0,9	(.)		○	●	○	●				
73 Brésil	28,7	975	1 811	4,4	6,7	1,5	1,8	1,2		○	●	○	●				
74 Suriname	6,7	5,2	(.)		○	●	○	●				
75 Liban	2,5	789	1 778	..	3,3	2,3	5,1	0,1		○	●	○	●				
76 Arménie	0,0	..	957	..	4,9	..	1,0	(.)		○	●	○	●				
77 Philippines	26,9	355	454	5,6	6,9	0,8	1,0	0,3		○	●	○	●				
78 Oman	..	614	2 880	5,2	8,5	0,1		○	●	○	●				
79 Kazakhstan	0,2	..	2 448	..	2,1	..	7,6	0,5		○	●	○	●				
80 Ukraine	0,5	..	2 306	..	1,2	..	7,0	1,5		○	●	○	●				
81 Géorgie	1,0	..	1 312	..	4,8	..	1,0	(.)		○	●	○	●				
82 Pérou	24,6	502	654	4,6	8,9	1,4	1,1	0,1		○	●	○	●				
83 Grenade	0,6	2,0	(.)		○	●	○	●				
84 Maldives	0,3	1,2	(.)		○	●	○	●				
85 Turquie	3,1	439	1 396	3,6	5,9	1,7	3,2	0,8		○	●	○	●				
86 Jamaïque	6,0	482	2 294	1,7	2,2	4,0	4,3	(.)		○	●	○	●				
87 Turkménistan	944	..	1,2	..	6,5	0,1		○	●	○	●				
88 Azerbaïdjan	0,0	..	1 750	..	1,6	..	5,1	0,2		○	●	○	●				
89 Sri Lanka	46,5	96	255	3,5	8,1	0,2	0,4	(.)		○	●	○	●				
90 Paraguay	49,6	245	789	4,2	5,8	0,5	0,9	(.)		○	●	○	●				
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	0,4	1,5	(.)		○	●	○	●				
92 Albanie	7,3	1 083	783	..	10,4	1,8	0,5	(.)		○	●	○	●				
93 Equateur	17,5	361	620	3,0	4,5	1,7	2,2	0,1		○	●	○	●				
94 Rép. dominicaine	14,3	433	646	3,6	6,2	1,1	2,5	0,1		○	●	○	●				
95 Ouzbékistan	0,0	..	1 650	..	1,1	..	4,6	0,5		○	●	○	●				
96 Chine	5,7	253	758	0,8	4,2	1,5	2,5	12,8		○	●	○	●				
97 Tunisie	12,4	379	911	4,0	7,4	1,5	2,4	0,1		○	●	○	●				
98 Iran, Rép. islamique d'	0,7	495	1 407	2,9	3,4	3,0	4,4	1,2		○	●	○	●				
99 Jordanie	0,0	387	1 207	3,2	3,8	1,6	2,2	0,1		○	●	○	●				
100 Cap-Vert	0,4	0,3	(.)		○	●	○	●				

19 Energie et environnement

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)			Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Emissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a				
	1997	1980	1999	1980	1999	Par habitant (en tonnes)	1980	1998	Part dans le total mondial (%)	Protocole de Kyoto à la Convention sur la diversité biologique					
										Protocole de Cartagena sur les risques biologiques		Convention-cadre sur les changements climatiques		Convention sur les changements climatiques ^b	
										○	●	○	●	○	●
101	Samoa	0,6	0,8	(.)	○	●	●	●			
102	Kirghizistan	0,0	..	1 512	..	5,0	..	1,4	(.)	●	●	●			
103	Guyana	2,3	1,9	(.)	●	●	●			
104	El Salvador	34,5	274	568	4,3	6,8	0,5	1,0	(.)	○	●	●			
105	Moldova, Rép. de	0,5	..	620	..	3,2	..	2,2	(.)	○	●	●			
106	Algérie	1,5	265	581	4,9	5,4	3,5	3,6	0,4	○	●	●			
107	Afrique du Sud	43,4	3 213	3 776	2,7	3,5	7,7	8,7	1,4	●	●	●			
108	Rép. arabe syrienne	0,0	354	863	2,6	3,0	2,2	3,3	0,2	●	●	●			
109	Viet Nam	37,8	50	252	..	4,1	0,3	0,6	0,2	●	○	●			
110	Indonésie	29,3	44	345	2,2	4,4	0,6	1,1	1,0	○	●	○			
111	Guinée équatoriale	0,3	0,6	(.)	●	●	●			
112	Tadjikistan	2 163	..	1,9	..	0,8	(.)	●	●	●			
113	Mongolie	4,3	4,1	3,0	(.)	●	●	●			
114	Bolivie	14,0	226	390	3,2	4,2	0,8	1,5	(.)	○	●	●			
115	Egypte	3,2	380	900	3,5	4,9	1,0	1,6	0,4	○	●	○			
116	Honduras	54,8	215	449	2,9	4,5	0,6	0,8	(.)	○	●	●			
117	Gabon	32,9	617	700	1,9	4,5	9,0	2,4	(.)	●	●	●			
118	Nicaragua	42,2	303	268	3,5	4,2	0,7	0,7	(.)	○	●	●			
119	Sao Tomé-et-Principe	0,4	0,6	(.)	●	●	●			
120	Guatemala	62,0	240	341	4,1	6,8	0,7	0,9	(.)	●	●	●			
121	Salomon, Iles	0,4	0,4	(.)	●	○	●			
122	Namibie	9,6	..	0,0	(.)	○	●	●			
123	Maroc	4,0	223	430	6,8	10,0	0,8	1,2	0,1	○	●	●			
124	Inde	20,7	130	379	1,9	4,7	0,5	1,1	4,4	○	●	●			
125	Swaziland	0,8	0,4	(.)	●	●	●			
126	Botswana	1,1	2,4	(.)	○	●	●			
127	Myanmar	60,5	31	71	0,1	0,2	(.)	○	●	●			
128	Zimbabwe	25,2	973	894	1,6	3,5	1,4	1,2	0,1	○	●	●			
129	Ghana	78,1	424	204	2,8	5,0	0,2	0,2	(.)	●	●	●			
130	Cambodge	89,3	(.)	0,1	(.)	○	●	●			
131	Vanuatu	0,5	0,3	(.)	●	●	●			
132	Lesotho	●	●	●			
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	62,5	0,6	0,5	(.)	●	○	●			
134	Kenya	80,3	92	126	1,1	2,1	0,4	0,3	(.)	●	●	●			
135	Cameroun	69,2	154	184	2,8	3,8	0,4	0,1	(.)	○	●	●			
136	Congo	53,0	83	48	0,8	2,8	0,2	0,7	(.)	○	●	●			
137	Comores	0,1	0,1	(.)	●	●	●			
Faible développement humain															
138	Pakistan	29,5	125	321	2,2	4,2	0,4	0,7	0,4	○	●	●			
139	Soudan	75,1	34	46	1,4	3,2	0,2	0,1	(.)	●	●	●			
140	Bhoutan	0,0	0,2	(.)	●	●	●			
141	Togo	71,9	4,3	4,7	0,2	0,2	(.)	○	●	●			
142	Népal	89,6	12	47	1,5	3,5	(.)	0,1	(.)	○	●	●			
143	Rép. dém. pop. lao	88,7	0,1	0,1	(.)	●	●	●			
144	Yémen	1,4	59	110	..	4,4	0,2	0,8	0,1	●	●	●			
145	Bangladesh	46,0	16	89	5,7	10,8	0,1	0,2	0,1	○	●	●			
146	Haïti	74,7	41	40	3,6	5,5	0,1	0,1	(.)	○	●	●			
147	Madagascar	84,3	0,2	0,1	(.)	○	●	●			
148	Nigeria	67,8	68	85	0,8	1,2	1,0	0,7	0,3	○	●	●			
149	Djibouti	1,1	0,6	(.)	●	●	●			
150	Ouganda	89,7	(.)	0,1	(.)	●	●	●			

19 Energie et environnement

Classement selon l'IDH	Consommation de combustibles traditionnels (en % du total de l'énergie consommée)					Emissions de dioxyde de carbone			Ratification des traités sur l'environnement ^a				
	Consommation d'électricité par habitant (kilowatts/heure)		Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (PPA)		Par habitant (en tonnes)		Part dans le total mondial (%)		Protocole de Kyoto à la Convention sur la diversité biologique				
	1997	1980	1999	1980	1999	1980	1998	1998	Protocole de Cartagena sur les risques biologiques	Convention-cadre sur les changements climatiques	Convention-cadre sur les changements climatiques ^b	Convention sur la diversité biologique	
	1997	1980	1999	1980	1999	1980	1998	1998					
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	91,4	37	55	..	1,1	0,1	0,1	(.)		●		●
152	Mauritanie	0,0	0,4	1,1	(.)		●		●
153	Zambie	72,7	1 016	540	0,9	1,2	0,6	0,2	(.)		●	○	●
154	Sénégal	56,2	95	114	2,3	4,5	0,5	0,4	(.)	○	●	●	●
155	Congo, Rép. dém. du	91,7	148	43	3,3	..	0,1	(.)	(.)		●		●
156	Côte d'Ivoire	91,5	2,9	4,3	0,6	0,9	0,1		●		●
157	Erythrée	96,0		●		●
158	Bénin	89,2	30	53	1,3	2,9	0,1	0,1	(.)	○	●		●
159	Guinée	74,2	0,2	0,2	(.)	○	●	●	●
160	Gambie	78,6	0,3	0,2	(.)	○	●	●	●
161	Angola	69,7	67	84	..	4,4	0,8	0,5	(.)		●		●
162	Rwanda	88,3	0,1	0,1	(.)	○	●		●
163	Malawi	88,6	0,1	0,1	(.)	○	●	●	●
164	Mali	88,9	0,1	(.)	(.)	○	●	○	●
165	Rép. centrafricaine	87,5	(.)	0,1	(.)	○	●		●
166	Tchad	97,6	(.)	0,0	(.)	○	●		●
167	Guinée-Bissau	57,1	0,2	0,2	(.)		●		●
168	Ethiopie	95,9	16	21	..	2,2	(.)	(.)	(.)	○	●		●
169	Burkina Faso	87,1	0,1	0,1	(.)	○	●		●
170	Mozambique	91,4	34	53	0,6	2,1	0,3	0,1	(.)	○	●		●
171	Burundi	94,2	(.)	(.)	(.)		●	●	●
172	Niger	80,6	0,1	0,1	(.)	○	●	○	●
173	Sierra Leone	86,1	0,2	0,1	(.)		●		●
Pays en développement													
Pays les moins avancés													
Pays arabes													
Asie de l'Est et Pacifique													
Amérique latine et Caraïbes													
Asie du Sud													
Afrique subsaharienne													
Europe centrale et orientale et CEI													
OCDE													
Pays de l'OCDE à revenu élevé													
Développement humain élevé													
Développement humain moyen													
Faible développement humain													
Revenu élevé													
Revenu intermédiaire													
Revenu faible													
Monde													

● Ratification, acceptation, approbation, adhésion ou succession. ○ Signature.

a. Situation au 20 février 2002. Le Protocole de Cartagena sur les risques biotechnologiques a été signé en 2000, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a été signée à New York en 1992, le protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1997, et la Convention sur la diversité biologique à Rio de Janeiro en 1992. b. Non encore en vigueur. c. Données synthétiques provenant du CDIAC (2001). Les données se rapportent à l'ensemble des émissions de dioxyde de carbone, y compris celles des pays ne figurant pas dans les principaux tableaux statistiques, telles que les rejets de fuels lourds et l'oxydation des hydrocarbures non combustibles.

Sources : Colonnes 1 à 5 : Banque mondiale, 2002b. Colonnes 6 et 7 : calculs effectués d'après les données du CDIAC (2001) sur les émissions de dioxyde de carbone et de l'ONU (2001) sur la démographie. Colonne 8 : calculs effectués d'après les données du CDIAC (2001) sur les émissions de dioxyde de carbone. Colonnes 9 à 12 : ONU, 2002b.

Livraisons d'armes classiques
(aux prix de 1990)^p

Classement selon l'IDH	Personnes déplacées (milliers) 2000 ^{a, c}	Refugiés ^a		Livraisons d'armes classiques (aux prix de 1990) ^p				Effectif total des forces armées		
		Par pays d'asile (milliers) 2000	Par pays d'origine (milliers) ^d 2000	Importations (en millions de dollars)		Exportations		Milliers 2000	Indice (Base 100 = 1985) 2000	
				1991	2001	En millions de dollars 2001	Pourcentage (%) ^e 1995-2001			
Développement humain élevé										
1	Norvège	-	48	..	383	109	156	0,2	27	72
2	Suède	-	157	..	42	93	486	1,0	53	80
3	Canada	-	125	..	646	470	152	0,9	59	71
4	Belgique	-	19	..	86	33	72	0,5	39	43
5	Australie	-	58	..	130	687	(.)	0,5	51	72
6	Etats-Unis	-	508	..	344	114	4 562	45,0	1 366	63
7	Islande	-	(.)	(.)	(.)
8	Pays-Bas	-	146	(.)	189	153	225	1,8	52	49
9	Japon	-	4	..	1 502	206	(.)	(.)	237	97
10	Finlande	-	13	..	56	10	3	(.)	32	87
11	Suisse	-	58	..	283	33	36	0,3	28	138
12	France	-	103	..	1 018	(.)	1 288	8,6	294	63
13	Royaume-Uni	-	169	(.)	945	1 247	1 125	6,6	212	64
14	Danemark	-	71	..	119	116	(.)	(.)	22	74
15	Autriche	-	17	..	2	15	61	0,1	40	74
16	Luxembourg	-	1	..	(.)	(.)	1	114
17	Allemagne	-	906	1	741	80	675	5,4	221	46
18	Irlande	-	3	..	10	46	(.)	(.)	12	84
19	Nouvelle-Zélande	-	5	..	33	60	(.)	(.)	9	74
20	Italie	-	23 ^f	..	92	428	358	1,7	251	65
21	Espagne	-	7	..	90	90	4	0,7	166	33
22	Israël	-	4	(.)	1 234	45	203	0,9	172	121
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	-	1
24	Grèce	-	7	(.)	459	897	11	0,1	159	79
25	Singapour	-	257	141	(.)	0,1	60	110
26	Chypre	-	(.)	..	104	15	(.)	(.)	10	100
27	Corée, Rép. de	-	(.)	..	832	401	150	0,2	683	114
28	Portugal	-	(.) ^f	..	995	38	(.)	(.)	45	61
29	Slovénie	-	3	3	(.)	53	9	..
30	Malte	-	(.)	..	(.)	(.)	2	262
31	Barbade	-	1	60
32	Brunéi Darussalam	-	2	1	5	122
33	République tchèque	-	1	1	(.)	27	95	0,4	58	28
34	Argentine	-	2	(.)	(.)	97	3	(.)	71	66
35	Hongrie	-	5	1	28	14	(.)	(.)	44	41
36	Slovaquie	-	(.)	(.)	(.)	(.)	21	0,4	39	..
37	Pologne	-	1	1	148	63	44	0,3	217	68
38	Chili	-	(.)	1	103	16	(.)	(.)	87	86
39	Bahreïn	-	(.)	(.)	64	30	2	(.)	11	393
40	Uruguay	-	(.)	..	69	(.)	(.)	(.)	24	74
41	Bahamas	-	(.)	..	2	(.)	1	180
42	Estonie	-	(.)	(.)	(.)	(.)	(.)	(.)	5	..
43	Costa Rica	-	6	..	(.)	(.)
44	Saint-Kitts-et-Nevis	-
45	Koweït	-	3	1	595	34	(.)	0,1	15	128
46	Emirats arabes unis	-	1	..	237	288	(.)	(.)	65	151
47	Seychelles	-	(.)	(.)	(.)	17
48	Croatie	34	22	331	(.)	59	(.)	(.)	61	..
49	Lituanie	-	(.)	(.)	(.)	19	13	..
50	Trinité-et-Tobago	-	(.)	1	3	129

20 Sécurité : réfugiés et armements

Classement selon l'IDH	Livraisons d'armes classiques (aux prix de 1990) ^b								
	Personnes déplacées (milliers) 2000 ^{a, c}	Refugiés ^a		Exportations				Effectif total des forces armées	
		Par pays d'asile (milliers) 2000	Par pays d'origine (milliers) ^d 2000	Importations (en millions de dollars)		En millions de dollars 2001	Pourcentage (%) ^e 1995-2001	Milliers 2000	Indice (Base 100 = 1985) 2000
				1991	2001				
51 Qatar	-	(.)	..	16	8	(.)	(.)	12	205
52 Antigua-et-Barbuda	-	(.)	200
53 Lettonie	-	(.)	1	(.)	22	(.)	(.)	5	..
Développement humain moyen									
54 Mexique	-	18	2	28	13	193	149
55 Cuba	-	1	20	96	(.)	58	36
56 Bélarus	-	(.)	2	(.)	(.)	333	1,2	83	..
57 Panama	-	1	(.)	(.)	(.)
58 Belize	-	1	..	(.)	(.)	1	183
59 Malaisie	-	50	..	34	20	(.)	(.)	96	87
60 Russie, Féd. de	491	26	39	(.)	(.)	4 979	17,0	1 520	29
61 Dominique	-
62 Bulgarie	-	1	2	335	(.)	4	0,2	80	54
63 Roumanie	-	2	7	39	110	(.)	(.)	207	109
64 Jamahiriya arabe libyenne	-	12	1	(.)	(.)	(.)	(.)	76	104
65 Macédoine, ARYM	-	9	4	(.)	126	16	..
66 Sainte-Lucie	-
67 Maurice	-	(.)	(.)
68 Colombie	525	(.)	9	51	222	152	230
69 Venezuela	-	(.)	(.)	262	116	56	114
70 Thaïlande	-	105	(.)	399	162	301	128
71 Arabie saoudite	-	5	(.)	1 142	143	(.)	(.)	202	322
72 Fidji	-	..	(.)	(.)	(.)	4	130
73 Brésil	-	3	(.)	118	597	55	0,1	288	104
74 Suriname	-	..	(.)	(.)	(.)	2	100
75 Liban	-	3	9	(.)	1	45	(.)	64	366
76 Arménie	-	281	6	(.)	(.)	41	..
77 Philippines	-	(.)	45	43	13	106	92
78 Oman	-	0	..	(.)	30	(.)	(.)	44	149
79 Kazakhstan	-	21	2	(.)	31	9	0,2	64	..
80 Ukraine	-	3	19	430	2,1	304	..
81 Géorgie	272	8	22	(.)	80	(.)	0,2	27	..
82 Pérou	-	1	7	95	178	115	90
83 Grenade	-
84 Maldives	-	(.)	(.)
85 Turquie	-	3	40	777	442	2	(.)	610	97
86 Jamaïque	-	(.)	..	(.)	(.)	3	133
87 Turkménistan	-	14	(.)	14	..
88 Azerbaïdjan	572	(.)	284	(.)	(.)	72	..
89 Sri Lanka	707	(.)	113	108	40	115	532
90 Paraguay	-	(.)	..	3	(.)	20	140
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	-
92 Albanie	-	1	6	(.)	(.)	54	134
93 Equateur	-	2	(.)	180	(.)	58	135
94 Rép. dominicaine	-	1	..	(.)	(.)	24	110
95 Ouzbékistan	-	38	4	(.)	5	59	..
96 Chine	-	294	110	194	3 100	588	2,2	2 810	72
97 Tunisie	-	(.)	1	4	18	35	100
98 Iran, Rép. islamique d'	-	1 868	85	1 295	335	(.)	(.)	513	84
99 Jordanie	-	1	1	35	280	(.)	(.)	104	148
100 Cap-Vert	-	(.)	(.)	1	14

20 Sécurité : réfugiés et armements

Livraisons d'armes classiques (aux prix de 1990)^b

Classement selon l'IDH	Personnes déplacées (milliers) 2000 ^{a, c}	Refugiés ^a		Livraisons d'armes classiques (aux prix de 1990) ^b				Effectif total des forces armées	
		Par pays d'asile (milliers) 2000	Par pays d'origine (milliers) ^d 2000	Importations (en millions de dollars)		Exportations		Milliers 2000	Indice (Base 100 = 1985) 2000
				1991	2001	En millions de dollars 2001	Pourcentage (%) ^e 1995-2001		
101 Samoa	-
102 Kirghizistan	-	11	1	(.)	(.)	9	..
103 Guyana	-	2	24
104 El Salvador	-	(.)	8	18	(.)	17	40
105 Moldova, Rép. de	8	(.)	3	(.)	(.)	5	0,2	10	..
106 Algérie	-	170	6	1 037	365	124	73
107 Afrique du Sud	-	15	(.)	20	17	20	0,1	63	60
108 Rép. arabe syrienne	-	3	6	390	(.)	(.)	(.)	316	79
109 Viet Nam	-	16	371	(.)	74	484	47
110 Indonésie	-	123	9	8	38	20	0,1	297	107
111 Guinée équatoriale	-	..	1	1	59
112 Tadjikistan	-	15	60	(.)	(.)	6	..
113 Mongolie	-	9	28
114 Bolivie	-	(.)	(.)	10	(.)	32	118
115 Egypte	-	7	4	866	486	(.)	(.)	448	101
116 Honduras	-	(.)	1	8	50
117 Gabon	-	18	..	(.)	(.)	5	196
118 Nicaragua	-	(.)	5	1	(.)	(.)	(.)	16	25
119 Sao Tomé-et-Principe	-
120 Guatemala	-	1	21	(.)	(.)	31	99
121 Salomon, Iles	-	4	(.)
122 Namibie	-	27	2	(.)	25	9	..
123 Maroc	-	1	(.)	59	(.)	198	133
124 Inde	-	171	9	1 288	1 064	1	(.)	1 303	103
125 Swaziland	-	1	..	(.)	(.)
126 Botswana	-	4	(.)	3	32	9	225
127 Myanmar	-	0	137	185	(.)	344	185
128 Zimbabwe	-	4	..	36	7	40	98
129 Ghana	-	13	13	1	9	7	46
130 Cambodge	-	(.)	37	(.)	(.)	(.)	(.)	140	400
131 Vanuatu	-
132 Lesotho	-	4	2	2	100
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	6	..	10	(.)	4	138
134 Kenya	-	206	1	13	(.)	22	162
135 Cameroun	-	44	2	(.)	1	13	179
136 Congo	-	123	28	(.)	(.)	10	115
137 Comores	-	(.)
Faible développement humain									
138 Pakistan	-	2 001	9	492	759	(.)	(.)	612	127
139 Soudan	-	415	491	39	(.)	104	185
140 Bhoutan	-	..	109	6	200
141 Togo	-	12	4	10	(.)	7	194
142 Népal	-	129	(.)	(.)	10	50	200
143 Rép. dém. pop. lao	-	0	16	(.)	(.)	29	54
144 Yémen	-	61	2	74	33	66	103
145 Bangladesh	-	22	4	47	180	137	150
146 Haïti	-	0	7
147 Madagascar	-	(.)	21	100
148 Nigeria	-	7	4	20	1	(.)	(.)	76	81
149 Djibouti	-	23	2	1	1	8	280
150 Ouganda	-	237	29	(.)	(.)	50	250

20 Sécurité : réfugiés et armements

Classement selon l'IDH	Livraisons d'armes classiques (aux prix de 1990) ^b								
	Personnes déplacées (milliers) 2000 ^{a, c}	Refugiés ^a		Exportations				Effectif total des forces armées	
		Par pays d'asile (milliers) 2000	Par pays d'origine (milliers) ^d 2000	Importations (en millions de dollars)		En millions de dollars	Pourcentage (%) ^e 1995-2001	Milliers 2000	Indice (Base 100 = 1985) 2000
				1991	2001	2001			
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	-	681	(.)	(.)	34	84
152	Mauritanie	-	(.)	30	17	(.)	(.)	16	185
153	Zambie	-	251	(.)	(.)	(.)	(.)	22	133
154	Sénégal	-	21	11	(.)	(.)	..	9	93
155	Congo, Rép. dém. du	3	333	369	(.)	(.)	..	56	116
156	Côte d'Ivoire	-	121	(.)	(.)	8	64
157	Erythrée	1 100	2	377	(.)	60	..	200	..
158	Bénin	-	4	5	107
159	Guinée	-	427	2	(.)	15	..	10	98
160	Gambie	-	12	1	1	160
161	Angola	258	12	433	(.)	255	(.)	108	217
162	Rwanda	-	28	118	(.)	(.)	..	70	1 346
163	Malawi	-	4	..	(.)	(.)	(.)	5	94
164	Mali	-	8	(.)	(.)	(.)	..	7	151
165	Rép. centrafricaine	-	56	(.)	(.)	(.)	..	3	135
166	Tchad	-	18	55	(.)	(.)	..	30	247
167	Guinée-Bissau	-	8	1	6	(.)	..	7	85
168	Ethiopie	-	198	61	60	(.)	..	352	162
169	Burkina Faso	-	1	(.)	3	(.)	..	7	170
170	Mozambique	-	(.)	..	(.)	(.)	..	6	39
171	Burundi	56	27	568	40	769
172	Niger	-	(.)	(.)	(.)	(.)	..	5	241
173	Sierra Leone	300	7	401	(.)	(.)	..	3	97
Pays en développement									
..	8 460 T	13 226 T	97
Pays les moins avancés									
..	2 996 T	1 964 T	186
Pays arabes									
..	704 T	1 893 T	115
Asie de l'Est et Pacifique									
..	595 T	5 372 T	81
Amérique latine et Caraïbes									
..	38 T	1 262 T	94
Asie du Sud									
..	4 191 T	2 736 T	110
Afrique subsaharienne									
..	2 929 T	1 342 T	160
Europe centrale et orientale et CEI									
..	463 T
OCDE									
..	2 476 T	5 217 T	72
Pays de l'OCDE à revenu élevé									
..	2 446 T	3 374 T	64
Développement humain élevé									
..	2 497 T	5 048 T	72
Développement humain moyen									
..	3 752 T	12 571 T	74
Faible développement humain									
..	5 125 T	2 172 T	154
Revenu élevé									
..	2 458 T	3 728 T	67
Revenu intermédiaire									
..	2 759 T	10 684 T	69
Revenu faible									
..	6 157 T	5 379 T	123
Monde									
..	11 374 T ^g	..	23 904 T ^h	16 231 T ^h	16 231 T ^h	19 791 T	78

a. Données concernant la fin de 2000, compte non tenu des réfugiés palestiniens. b. Ces chiffres ont une valeur d'indicateur de tendance. Ils renseignent seulement sur le volume des livraisons internationales d'armes, et non sur la valeur financière réelle de ces livraisons. Les rapports publiés sur les livraisons d'armes donnent des informations partielles, toutes les livraisons n'étant pas intégralement prises en compte. Les estimations présentées sont prudentes et peuvent sous-évaluer les volumes véritables. Les valeurs nulles sont indiquées par (.). c. N'inclut que les personnes à qui le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) prête assistance suite à une demande spéciale émanant d'un organe compétent des Nations Unies. d. Le pays d'origine des réfugiés n'est pas connu ou pas déclaré. Les chiffres peuvent donc être sous-évalués. e. Chiffre calculé sur la base du total pour 1995-2001 de l'ensemble des pays et des entités non gouvernementales exportant les principaux types d'armements classiques, selon la définition du SIPRI (2002b). f. Données se rapportant à la fin de 1999. g. Ces données synthétiques proviennent du HCR (2002). h. Ces données synthétiques proviennent du SIPRI (2002b). Elles comprennent tous les pays et les acteurs non étatiques effectuant des livraisons d'armes classiques selon la définition du SIPRI (2002b).

Sources : Colonnes 1 à 3 : HCR, 2002. Colonnes 4 à 6 : SIPRI, 2002b. Colonne 7 : calculs effectués d'après les données du SIPRI (2002b) sur les livraisons d'armes classiques. Colonne 8 : IIES, 2001. Colonne 9 : calculs effectués sur la base des données de l'IIES (2001) relatives aux forces armées.

Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance

(en % de la population totale)^a

Année ^b	Tous actes confondus ^c		Crimes et délits contre les biens ^d		Agressions sexuelles ^e		Autres agressions		Corruption ^f	
Pays										
Angleterre et Pays de Galles	1999	26,4	12,2	1,2	0,9	2,8	0,1			
Australie	1999	30,1	13,9	1,2	1,0	2,4	0,3			
Autriche	1995	18,8	3,1	0,2	1,2	0,8	0,7			
Belgique	1999	21,4	7,7	1,0	0,3	1,2	0,3			
Canada	1999	23,8	10,4	0,9	0,8	2,3	0,4			
Danemark	1999	23,0	7,6	0,7	0,4	1,4	0,3			
Ecosse	1999	23,2	7,6	0,7	0,3	3,0	..			
Etats-Unis	1999	21,1	10,0	0,6	0,4	1,2	0,2			
Finlande	1999	19,1	4,4	0,6	1,1	2,1	0,2			
France	1999	21,4	8,7	1,1	0,7	1,4	1,3			
Italie	1991	24,6	12,7	1,3	0,6	0,2	..			
Irlande du Nord	1999	15,0	6,2	0,1	0,1	2,1	0,2			
Japon	1999	15,2	3,4	0,1	0,1	0,1	(.)			
Malte	1996	23,1	10,9	0,4	0,1	1,1	4,0			
Nouvelle-Zélande	1991	29,4	14,8	0,7	1,3	2,4	..			
Pays-Bas	1999	25,2	7,4	0,8	0,8	1,0	0,4			
Pologne	1999	22,7	9,0	1,8	0,2	1,1	5,1			
Portugal	1999	15,5	7,5	1,1	0,2	0,4	1,4			
Slovénie	2000	21,2	7,7	1,1	0,8	1,1	2,1			
Suède	1999	24,7	8,4	0,9	1,1	1,2	0,1			
Suisse	1999	18,2	4,5	0,7	0,6	1,0	0,2 ^g			
Grandes villes										
Asunción (Paraguay)	1995	34,4	16,7	6,3	1,7	0,9	13,3			
Bakou (Azerbaïdjan)	1999	8,3	2,4	1,6	0,0	0,4	20,8			
Beijing (Chine)	1991	19,0	2,2	0,5	0,6	0,6	..			
Bishkek (Kirghizistan)	1995	27,8	11,3	1,6	2,2	2,1	19,3			
Bogotá (Colombie)	1996	54,6	27,0	11,5	4,8	2,5	19,5			
Bratislava (Slovaquie)	1996	36,0	20,8	1,2	0,4	0,5	13,5			
Bucarest (Roumanie)	1999	25,4	10,8	1,8	0,4	0,6	19,2			
Budapest (Hongrie)	1999	32,1	15,6	1,8	9,0	0,8	9,8			
Buenos Aires (Argentine)	1995	61,1	30,8	6,4	6,4	2,3	30,2			
Dar es Salaam (Tanzanie, Rép.-Unie de)	1991	..	23,1	8,2	6,1	1,7	..			
Gaborone (Botswana)	1996	31,7	19,7	2,0	0,7	3,2	2,8			
Jakarta (Indonésie)	1995	20,9	9,4	0,7	1,3	0,5	29,9			
Johannesburg (Afrique du Sud)	1995	38,0	18,3	4,7	2,7	4,6	6,9			
Kampala (Ouganda)	1995	40,9	20,6	2,3	5,1	1,7	19,5			
Kiev (Ukraine)	1999	29,1	8,9	2,5	1,2	1,5	16,2			
La Paz (Bolivie)	1995	39,8	18,1	5,8	1,5	2,0	24,4			
Le Caire (Egypte)	1991	28,7	12,1	2,2	1,8	1,1	..			
Manille (Philippines)	1995	10,6	3,3	1,5	0,1	0,1	4,3			
Minsk (Biélorus)	1999	23,6	11,1	1,4	1,4	1,3	20,6			
Moscou (Russie, Féd. de)	1999	26,3	10,9	2,4	1,2	1,1	16,6			
Mumbai (Inde)	1995	31,8	6,7	1,3	3,5	0,8	22,9			
New Delhi (Inde)	1995	30,5	6,1	1,0	1,7	0,8	21,0			
Oulan Bator (Mongolie)	1999	41,8	20,0	4,5	1,4	2,1	21,3			
Prague (République tchèque)	1999	34,1	21,6	0,5	0,9	1,1	5,7			
Riga (Lettonie)	1999	26,5	9,4	2,8	0,5	1,9	14,3			
Rio de Janeiro (Brésil)	1995	44,0	14,7	12,2	7,5	3,4	17,1			
San José (Costa Rica)	1995	40,4	21,7	8,9	3,5	1,7	9,2			
Skopje (Macédoine, ARYM)	1995	21,1	9,4	1,1	0,3	0,7	7,4			
Sofia (Bulgarie)	1999	27,2	16,1	1,5	0,1	0,6	16,4			
Tallinn (Estonie)	1999	41,2	22,5	6,3	3,3	3,7	9,3			

21 Victimes de crimes et délits

Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance
(en % de la population totale)^a

	Année ^b	Tous actes confondus ^c	Crimes et délits contre les biens ^d	Vols qualifiés	Agressions sexuelles ^e	Autres agressions	Corruption ^f
Tbilissi (Géorgie)	1999	23,6	11,1	1,8	0,4	0,9	16,6
Tirana (Albanie)	1999	31,7	11,2	2,9	1,2	0,7	59,1
Tunis (Tunisie)	1991	37,5	20,1	5,4	1,5	0,4	..
Vilnius (Lituanie)	1999	31,0	17,8	3,2	2,0	1,4	22,9
Zagreb (Croatie)	1999	14,3	4,4	0,5	0,8	0,5	9,5

a. Données sur la victimation provenant de l'enquête internationale sur les victimes de crimes et délits (ICVS : *International Crime Victims Survey*). b. Les enquêtes ont été menées en 1992, 1995, 1996/97 et 2000/01. Ces données se rapportent à l'année précédant l'enquête. c. Renvoi aux victimes d'un ou plusieurs des 11 crimes et délits répertoriés dans l'enquête : vol qualifié, cambriolage, tentative de cambriolage, vol de voiture, vandalisme contre des automobiles, vol de bicyclette, agression sexuelle, vol à l'intérieur d'automobiles, vol de biens personnels, voie de fait et vol de motocyclettes et vélocycleurs. d. Comprend le vol de voiture, le cambriolage avec effraction et les tentatives de cambriolage. e. Données se rapportant à la population féminine uniquement. f. Données se rapportant aux personnes à qui un agent public a demandé, explicitement ou non, de verser un pot-de-vin. g. Données concernant 1995.

Source : Colonnes 1 à 7 : UNICRI, 2002.

22 Indicateur sexospécifique du développement humain

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années)		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus)		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) ^a		Revenu estimé du travail (PPA) 2000 ^b		Différence de classement selon l'IDH et l'ISDH ^c	
	Classement	Valeur	2000		2000		1999		2000 ^b			
			Pop. féminine	Pop. masculine	Femmes	Hommes	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine		
Développement humain élevé												
1	Norvège	3	0,941	81,5	75,6	.. ^d	.. ^d	99	95	23 454 ^e	36 510 ^e	-2
2	Suède	4	0,940	82,2	77,2	.. ^d	.. ^d	107 ^f	95	19 690 ^e	28 961 ^e	-2
3	Canada	5	0,938	81,5	76,0	.. ^d	.. ^d	98	96	21 456 ^e	34 349 ^e	-2
4	Belgique	2	0,943	81,5	75,2	.. ^d	.. ^d	111 ^f	107 ^f	16 784	38 005	2
5	Australie	1	0,956	81,8	76,1	.. ^d	.. ^d	118 ^f	114 ^f	20 977	30 449	4
6	Etats-Unis	6	0,937	79,9	74,1	.. ^d	.. ^d	99	91	26 259 ^e	42 246 ^e	0
7	Islande	7	0,934	81,5	76,8	.. ^d	.. ^d	91	86	22 361	36 758	0
8	Pays-Bas	9	0,933	80,8	75,4	.. ^d	.. ^d	100	104 ^f	17 635	33 822	-1
9	Japon	11	0,927	84,4	77,4	.. ^d	.. ^d	81	83	16 601	37 345	-2
10	Finlande	8	0,933	81,1	73,9	.. ^d	.. ^d	108 ^f	99	20 657	29 550	2
11	Suisse	14	0,923	82,0	75,6	.. ^d	.. ^d	81	87	19 197	38 550	-3
12	France	12	0,926	82,4	74,7	.. ^d	.. ^d	96	93	18 715	30 022	0
13	Royaume-Uni	10	0,932	80,2	75,2	.. ^d	.. ^d	112 ^f	100	17 931	29 264	3
14	Danemark	13	0,925	78,7	73,8	.. ^d	.. ^d	101 ^f	94	22 835	32 518	1
15	Autriche	15	0,921	81,1	74,9	.. ^d	.. ^d	89	90	17 914 ^e	36 057 ^e	0
16	Luxembourg	19	0,914	80,5	74,1	.. ^d	.. ^d	74 ^g	71 ^g	27 396	73 465 ^h	-3
17	Allemagne	16	0,920	80,7	74,5	.. ^d	.. ^d	93	95	16 904	33 653	1
18	Irlande	17	0,917	79,2	74,0	.. ^d	.. ^d	93	89	17 078 ^e	42 815 ^e	1
19	Nouvelle-Zélande	18	0,915	80,2	74,9	.. ^d	.. ^d	103 ^f	95	16 203	24 052	1
20	Italie	20	0,907	81,6	75,2	98,0	98,9	87	81	14 719 ^e	33 084 ^e	0
21	Espagne	21	0,906	82,0	75,0	96,8	98,6	99	91	11 791 ^e	27 503 ^e	0
22	Israël	22	0,891	80,6	76,7	92,4	96,8	84	82	13 864 ^e	26 565 ^e	0
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	23	0,886	82,4	76,9	90,2	96,5	66	61	18 635	31 445	0
24	Grèce	25	0,879	80,9	75,6	96,0	98,5	81	80	10 185 ^e	22 998 ^e	-1
25	Singapour	24	0,880	79,8	75,4	88,4	96,3	75	76	15 433	31 167	1
26	Chypre	26	0,879	80,2	75,8	95,4	98,7	70 ⁱ	67 ⁱ	13 763	27 908	0
27	Corée, Rép. de	29	0,875	78,6	71,2	96,4	99,1 ^d	85	95	10 791	23 884	-2
28	Portugal	28	0,876	79,2	72,1	89,9	94,7	99	94	12 134	22 850	0
29	Slovénie	27	0,877	79,1	71,7	99,6 ^d	99,7 ^d	85	80	13 327 ^e	21 642 ^e	2
30	Malte	30	0,860	80,6	75,4	92,7	91,3	79	82	7 626 ^e	27 104 ^e	0
31	Barbade	79,1	74,1	77	77
32	Brunéi Darussalam	31	0,851	78,5	73,8	88,1	94,6	77	76	10 296 ^{e,j}	22 613 ^{e,j}	0
33	République tchèque	32	0,846	78,2	71,5	.. ^d	.. ^d	70	69	10 354	17 833	0
34	Argentine	33	0,836	77,2	70,1	96,8	96,8	86	80	6 556 ^e	18 424 ^e	0
35	Hongrie	35	0,833	75,6	67,1	99,2 ^d	99,5 ^d	83	79	9 243	15 893	-1
36	Slovaquie	34	0,833	77,2	69,3	.. ^d	.. ^d	77	74	8 903 ^e	13 715 ^e	1
37	Pologne	36	0,831	77,5	69,2	99,7 ^d	99,7 ^d	86	83	6 936 ^e	11 288 ^e	0
38	Chili	39	0,824	78,6	72,6	95,6	96,0	77	78	5 133 ^e	13 786 ^e	-2
39	Bahreïn	40	0,822	75,8	71,6	82,6	90,9	83	77	7 010 ^k	21 059 ^k	-2
40	Uruguay	37	0,828	78,5	71,0	98,1	97,3	83	76	6 178 ^e	12 068 ^e	2
41	Bahamas	38	0,825	73,7	65,0	96,3	94,5	77	72	13 344 ^e	20 779 ^e	2
42	Estonie	76,0	65,1	89	84
43	Costa Rica	41	0,814	79,3	74,6	95,7	95,5	66	67	4 609	12 577	0
44	Saint-Kitts-et-Nevis
45	Koweït	44	0,804	78,6	74,5	79,7	84,0	61	57	6 895 ^e	22 186 ^e	-2
46	Emirats arabes unis	47	0,798	78,0	73,7	79,3	75,0	71	65	5 320 ^{e,j}	24 412 ^{e,j}	-4
47	Seychelles
48	Croatie	43	0,806	77,7	69,8	97,3	99,3 ^d	69	68	5 845 ^e	10 485 ^e	1
49	Lituanie	42	0,806	77,2	66,8	99,5 ^d	99,7 ^d	83	77	5 789	8 582	3
50	Trinité-et-Tobago	45	0,798	76,7	72,0	92,1	95,5	65	65	5 532 ^e	12 432 ^e	1

22 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années) 2000		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus) 2000		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) ^a 1999		Revenu estimé du travail (PPA) 2000 ^b		Différence de classement selon l'IDH et l'ISDH ^c
	Classement	Valeur	Pop. féminine	Pop. masculine	Femmes	Hommes	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine	
51 Qatar	48	0,794	71,3	68,7	83,1	80,4	75	75	6 864 ^{e, l}	25 277 ^{e, l}	-1
52 Antigua-et-Barbuda
53 Lettonie	46	0,798	75,8	64,7	99,8 ^d	99,8 ^d	83	80	5 992	8 276	2
Développement humain moyen											
54 Mexique	49	0,789	76,0	70,0	89,5	93,4	70	71	4 978	13 152	0
55 Cuba	78,4	74,5	96,6	96,8	77	76
56 Bélarus	50	0,786	74,4	62,8	99,4 ^d	99,7 ^d	79	75	5 978 ^e	9 340 ^e	0
57 Panama	51	0,784	76,8	72,2	91,3	92,5	76	73	3 960	8 004	0
58 Belize	58	0,764	75,4	72,7	93,2	93,3	72	73	2 141 ^e	8 975 ^e	-6
59 Malaisie	54	0,776	75,0	70,1	83,4	91,4	67	64	5 711 ^e	12 338 ^e	-1
60 Russie, Féd. de	52	0,780	72,5	60,1	99,4 ^d	99,7 ^d	82	75	6 611 ^e	10 383 ^e	2
61 Dominique
62 Bulgarie	53	0,778	74,8	67,1	97,9	99,0	76	69	4 587	6 898	2
63 Roumanie	55	0,773	73,3	66,5	97,3	99,0 ^d	70	68	4 751 ^e	8 169 ^e	1
64 Jamahiriya arabe libyenne	61	0,753	72,8	68,8	68,2	90,8	92	92	2 921 ^l	11 894 ^l	-4
65 Macédoine, ARYM	75,3	71,0	70	70
66 Sainte-Lucie	76,0	70,7
67 Maurice	59	0,762	75,3	67,6	81,3	87,8	64	62	5 332 ^e	14 736 ^e	-1
68 Colombie	56	0,767	74,8	68,2	91,7	91,7	73	73	3 996 ^e	8 558 ^e	3
69 Venezuela	57	0,764	76,2	70,4	92,1	93,1	66	64	3 334 ^e	8 223 ^e	3
70 Thaïlande	60	0,760	73,2	67,3	93,9	97,1	61	60	4 907	7 928	1
71 Arabie saoudite	72	0,731	73,0	70,5	66,9	83,1	60	62	3 466 ^e	18 252 ^e	-10
72 Fidji	65	0,746	70,9	67,4	90,8	94,9	83	84	2 367 ^e	6 892 ^e	-2
73 Brésil	64	0,751	72,0	64,1	85,4	85,1	80	79	4 557	10 769	0
74 Suriname	73,2	68,0	86	80
75 Liban	69	0,739	74,6	71,5	80,3	92,1	81	76	2 013 ^e	6 704 ^e	-4
76 Arménie	62	0,751	75,8	69,8	97,6	99,3 ^d	77	82	2 087 ^e	3 061 ^e	4
77 Philippines	63	0,751	71,3	67,3	95,1	95,5	84	80	2 933	4 994	4
78 Oman	78	0,722	72,6	69,7	61,6	80,1	56	59	3 806 ^{e, l}	21 804 ^{e, l}	-10
79 Kazakhstan	70,3	59,1	81	73
80 Ukraine	66	0,744	73,5	62,7	99,5 ^d	99,7 ^d	78	77	2 716	5 085	3
81 Géorgie	77,2	69,0	71	69
82 Pérou	73	0,729	71,6	66,6	85,3	94,7	79	81	1 950	7 695	-3
83 Grenade
84 Maldives	68	0,739	65,8	67,3	96,8	96,6	77	77	3 329 ^e	5 582 ^e	3
85 Turquie	71	0,734	72,4	67,3	76,5	93,5	55	68	4 379 ^e	9 516 ^e	1
86 Jamaïque	67	0,739	77,3	73,3	90,7	82,9	62	63	2 900 ^e	4 400 ^e	6
87 Turkménistan	69,6	62,9	81	81
88 Azerbaïdjan	75,0	68,0	72	70
89 Sri Lanka	70	0,737	75,3	69,5	89,0	94,4	71	68	2 270	4 724	4
90 Paraguay	75	0,727	72,6	68,0	92,2	94,4	64	64	2 155	6 658	0
91 St-Vincent-et-les-Grenadines
92 Albanie	74	0,729	76,2	70,4	77,0	92,1	71	71	2 478 ^e	4 488 ^e	2
93 Equateur	80	0,718	73,0	67,8	90,0	93,3	74	80	1 455 ^e	4 936 ^e	-3
94 Rép. dominicaine	79	0,718	70,0	64,8	83,6	83,6	75	69	3 125 ^e	8 849 ^e	-1
95 Ouzbékistan	76	0,725	71,9	66,0	98,8	99,6 ^d	74	79	1 931 ^e	2 958 ^e	3
96 Chine	77	0,724	72,8	68,5	76,3	91,7	73	73	3 132 ^e	4 773 ^e	3
97 Tunisie	81	0,709	71,4	69,0	60,6	81,4	72	75	3 347 ^e	9 320 ^e	0
98 Iran, Rép. islamique d'	83	0,703	69,8	68,0	69,3	83,2	69	76	2 524 ^e	9 088 ^e	-1
99 Jordanie	84	0,701	71,8	69,1	83,9	95,1	57	53	1 749	6 014	-1
100 Cap-Vert	82	0,704	72,0	66,2	65,7	84,5	76	79	3 043 ^e	6 945 ^e	2

22 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années)		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus)		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) ^a		Revenu estimé du travail (PPA) 2000 ^b		Différence de classement selon l'IDH et l'ISDH ^c	
	Classement	Valeur	2000		2000		1999		2000 ^b			
			Pop. féminine	Pop. masculine	Femmes	Hommes	Pop. féminine	Pop. masculine	Pop. féminine	Pop. masculine		
101	Samoa	72,8	66,2	79,0	81,2	67	63
102	Kirghizistan	71,7	63,8	70	65
103	Guyana	85	0,698	67,3	58,9	98,1	98,9	66	65	2 228 ^e	5 806 ^e	0
104	El Salvador	87	0,696	73,1	67,1	76,1	81,6	64	63	2 347	6 727	-1
105	Moldova, Rép. de	86	0,698	70,3	62,8	98,3	99,5 ^d	75	70	1 680 ^e	2 577 ^e	1
106	Algérie	90	0,679	71,0	68,1	57,1	76,2	69	75	2 389 ^e	8 150 ^e	-2
107	Afrique du Sud	88	0,689	53,9	50,2	84,6	86,0	96	89	5 888 ^e	13 024 ^e	1
108	Rép. arabe syrienne	92	0,669	72,4	70,0	60,5	88,3	61	65	1 537 ^e	5 522 ^e	-2
109	Viet Nam	89	0,687	70,6	65,9	91,4	95,5	64	69	1 635 ^e	2 360 ^e	2
110	Indonésie	91	0,678	68,2	64,3	82,0	91,8	61	68	2 053 ^e	4 026 ^e	1
111	Guinée équatoriale	93	0,669	52,6	49,4	74,4	92,5	59	68	8 608 ^e	21 708 ^e	0
112	Tadjikistan	94	0,664	70,5	64,7	98,8	99,6 ^d	63	72	872 ^e	1 434 ^e	0
113	Mongolie	95	0,653	64,9	60,9	98,8	99,1 ^d	64	51	1 430 ^e	2 135 ^e	0
114	Bolivie	96	0,645	64,2	60,8	79,3	92,0	67	73	1 499 ^e	3 358 ^e	0
115	Egypte	99	0,628	68,8	65,7	43,8	66,6	72	80	2 003	5 227	-2
116	Honduras	98	0,628	68,9	63,2	74,5	74,7	63	60	1 295 ^e	3 596 ^e	0
117	Gabon	53,9	51,5	87	85
118	Nicaragua	97	0,629	71,1	66,4	66,8	66,3	65	61	1 431 ^e	3 310 ^e	2
119	Sao Tomé-et-Principe
120	Guatemala	100	0,617	68,0	62,2	61,2	76,1	45	53	1 836 ^e	5 772 ^e	0
121	Salomon, Iles	69,7	67,2
122	Namibie	101	0,604	44,7	44,6	81,2	82,8	80	77	4 413 ^e	8 498 ^e	0
123	Maroc	102	0,585	69,5	65,8	36,1	61,8	46	58	2 019 ^e	5 068 ^e	0
124	Inde	105	0,560	63,8	62,8	45,4	68,4	49	62	1 267 ^e	3 383 ^e	-2
125	Swaziland	103	0,567	45,1	43,7	78,6	80,8	70	74	2 557 ^e	6 479 ^e	1
126	Botswana	104	0,566	40,1	40,2	79,8	74,5	70	70	5 418 ^e	9 025 ^e	1
127	Myanmar	106	0,548	58,5	53,7	80,5	89,0	55	55	747 ^l	1 311 ^l	0
128	Zimbabwe	107	0,545	42,5	43,2	84,7	92,8	63	67	1 946 ^e	3 324 ^e	0
129	Ghana	108	0,544	58,1	55,5	62,9	80,3	39	45	1 683 ^e	2 248 ^e	0
130	Cambodge	109	0,537	58,6	53,9	57,1	79,8	54	71	1 268 ^e	1 633 ^e	0
131	Vanuatu	69,8	66,7
132	Lesotho	111	0,521	45,6	45,8	93,6	72,5	65	57	1 223 ^e	2 853 ^e	-1
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	110	0,530	57,7	55,8	56,8	70,6	35	42	1 670 ^e	2 840 ^e	1
134	Kenya	112	0,511	51,5	50,0	76,0	88,9	51	52	975	1 069	0
135	Cameroun	115	0,500	50,7	49,2	69,5	82,4	39	47	1 047 ^e	2 365 ^e	-2
136	Congo	113	0,506	53,4	49,2	74,4	87,5	56	69	586 ^e	1 074 ^e	1
137	Comores	114	0,505	61,2	58,4	48,7	63,2	33	38	1 136 ^e	2 038 ^e	1
Faible développement humain												
138	Pakistan	120	0,468	59,8	60,2	27,9	57,5	28	51	916 ^e	2 884 ^e	-4
139	Soudan	116	0,478	57,4	54,6	46,3	69,5	31	36	847 ^e	2 736 ^e	1
140	Bhoutan	63,2	60,8
141	Togo	117	0,475	53,0	50,6	42,5	72,4	49	76	927 ^e	1 964 ^e	1
142	Népal	119	0,470	58,3	58,8	24,0	59,6	52	67	880 ^e	1 752 ^e	0
143	Rép. dém. pop. lao	118	0,472	54,8	52,2	33,2	64,1	52	65	1 242 ^e	1 909 ^e	2
144	Yémen	128	0,426	61,6	59,4	25,2	67,5	29	72	405 ^e	1 384 ^e	-7
145	Bangladesh	121	0,468	59,5	59,4	29,9	52,3	33	41	1 151 ^e	2 026 ^e	1
146	Haïti	122	0,467	55,7	49,7	47,8	52,0	51	53	1 049 ^e	1 902 ^e	1
147	Madagascar	123	0,463	53,8	51,5	59,7	73,6	43	46	624 ^e	1 059 ^e	1
148	Nigeria	124	0,449	51,9	51,5	55,7	72,4	41	49	532 ^e	1 254 ^e	1
149	Djibouti	44,2	41,6	54,4	75,6	18	26
150	Ouganda	125	0,437	44,6	43,3	56,8	77,5	41	49	966 ^e	1 451 ^e	1

22 Indicateur sexospécifique du développement humain

Classement selon l'IDH	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)		Espérance de vie à la naissance (années) 2000		Taux d'alphabétisation des adultes (% de la pop. de 15 ans et plus) 2000		Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) ^a 1999		Revenu estimé du travail (PPA) 2000 ^b		Différence de classement selon l'IDH et l'ISDH ^c	
	Classement	Valeur	Pop.		Femmes Hommes		Pop.		Pop.			
			fém. féminine	Pop. masculine	Femmes	Hommes	fém. féminine	Pop. masculine	fém. féminine	Pop. masculine		
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	126	0,436	52,1	50,0	66,5	83,9	32	33	436 ^e	611 ^e	1
152	Mauritanie	127	0,429	53,1	49,9	30,1	50,7	37	44	1 212 ^e	2 150 ^e	1
153	Zambie	129	0,424	40,9	41,8	71,5	85,2	46	52	562 ^e	995 ^e	0
154	Sénégal	130	0,421	55,2	51,5	27,6	47,3	31	40	1 074 ^e	1 949 ^e	0
155	Congo, Rép. dém. du	131	0,420	52,6	50,1	50,2	73,1	26	37	548 ^{e,i}	986 ^{e,i}	0
156	Côte d'Ivoire	132	0,411	48,1	47,5	38,6	54,5	30	46	868 ^e	2 355 ^e	0
157	Erythrée	133	0,410	53,3	50,6	44,5	67,3	24	29	571	1 107	0
158	Bénin	134	0,404	55,5	52,1	23,6	52,1	34	57	813 ^e	1 172 ^e	0
159	Guinée	48,0	47,0	20	37
160	Gambie	136	0,397	47,7	44,9	29,4	44,0	37	53	1 230 ^e	2 078 ^e	-1
161	Angola	46,6	43,9	21	25
162	Rwanda	135	0,398	40,9	39,4	60,2	73,7	39	41	760 ^e	1 130 ^e	1
163	Malawi	137	0,389	39,8	40,2	46,5	74,5	69	78	506 ^e	726 ^e	0
164	Mali	138	0,378	52,4	50,4	34,4	48,9	22	34	606 ^e	992 ^e	0
165	Rép. centrafricaine	139	0,364	46,0	42,7	34,9	59,7	20	29	894 ^e	1 464 ^e	0
166	Tchad	140	0,353	46,9	44,5	34,0	51,6	20	42	648 ^e	1 099 ^e	0
167	Guinée-Bissau	141	0,325	46,2	43,4	23,3	54,4	27	47	495 ^e	1 023 ^e	0
168	Ethiopie	142	0,313	44,6	43,2	30,9	47,2	19	34	454 ^e	885 ^e	0
169	Burkina Faso	143	0,312	47,6	45,6	14,1	33,9	18	28	801 ^e	1 164 ^e	0
170	Mozambique	144	0,307	40,2	38,4	28,7	60,1	19	26	705 ^e	1 007 ^e	0
171	Burundi	145	0,306	41,4	39,6	40,4	56,2	16	21	490 ^e	698 ^e	0
172	Niger	146	0,263	45,5	44,9	8,4	23,8	12	20	542 ^e	947 ^e	0
173	Sierra Leone	40,2	37,6	21	32

a. Estimations provisoires de l'UNESCO, sujettes à modifications ultérieures. b. Faute de données différenciées pour le revenu des hommes et des femmes, les salaires de ces deux catégories de population ont été grossièrement estimés à partir de données concernant le rapport du salaire féminin hors secteur agricole sur celui des hommes, leur part respective dans la population active, les populations féminine et masculine totales et le PIB par habitant (en PPA) (voir note technique 1). Sauf indication contraire, les estimations ont été effectuées à partir des données relatives à la dernière année disponible sur la période 1991-2000. c. Les classements selon l'IDH dans cette colonne ont été recalculés en fonction des 146 pays pris en compte dans le calcul de l'ISDH. Les chiffres positifs indiquent que le classement selon l'ISDH est supérieur à celui selon l'IDH, les chiffres négatifs signifiant le contraire. d. Pour des raisons de calcul de l'ISDH, on a ramené la valeur à 99,0 %. e. Pas de données disponibles concernant les salaires. Une estimation de 75 % a été utilisée pour calculer le rapport du salaire féminin hors secteur agricole sur celui des hommes. f. Pour des raisons de calcul de l'ISDH, on a ramené la valeur à 100,0 %. g. Ce taux est sous-estimé car de nombreux élèves du secondaire et étudiants du supérieur poursuivent leurs études dans des pays voisins. h. Pour des raisons de calcul, on a utilisé une valeur de 40 000 dollars (en PPA). i. N'inclut ni les étudiants ni la population turcophones. j. Calculs effectués d'après les données relatives au PIB par habitant (en PPA) pour 1998. k. Calculs effectués d'après les données relatives au PIB par habitant (en PPA) pour 1999. l. Calculs effectués d'après les données relatives au PIB par habitant (en PPA) pour 1996, d'après des données d'Aten, Heston et Summers (2001).

Sources : Colonne 1 : Calculs effectués à partir des valeurs de l'ISDH de la colonne 2. Colonne 2 : calculs effectués d'après les données des colonnes 3 à 10. Voir note technique 1 pour plus de détails. Colonnes 3 et 4 : ONU, 2001. Colonnes 5 et 6 : UNESCO, 2002a. Colonnes 7 et 8 : UNESCO, 2001a. Colonnes 9 et 10 : sauf indication contraire, calculs effectués à partir de données de la Banque mondiale (2002b) sur le PIB par habitant (en PPA), du BIT (2002e) sur les salaires et sur la population active (2002b) et de l'ONU (2001) sur la démographie. Colonne 11 : données établies à partir d'un nouveau calcul des classements de l'IDH et de l'ISDH de la colonne 1.

Classement de 146 pays selon l'ISDH

1	Australie	22	Israël	48	Qatar	73	Pérou	99	Egypte	124	Nigeria
2	Belgique	23	Hong-Kong, Chine (RAS)	49	Mexique	74	Albanie	100	Guatemala	125	Ouganda
3	Norvège	24	Singapour	50	Bélarus	75	Paraguay	101	Namibie	126	Tanzanie, Rép.-Unie de
4	Suède	25	Grèce	51	Panama	76	Ouzbékistan	102	Maroc	127	Mauritanie
5	Canada	26	Chypre	52	Russie, Féd. de	77	Chine	103	Swaziland	128	Yémen
6	Etats-Unis	27	Slovénie	53	Bulgarie	78	Oman	104	Botswana	129	Zambie
7	Islande	28	Portugal	54	Malaisie	79	Rép. dominicaine	105	Inde	130	Sénégal
8	Finlande	29	Corée, Rép. de	55	Roumanie	80	Equateur	106	Myanmar	131	Congo, Rép. dém. du
9	Pays-Bas	30	Malte	56	Colombie	81	Tunisie	107	Zimbabwe	132	Côte d'Ivoire
10	Royaume-Uni	31	Brunéi Darussalam	57	Venezuela	82	Cap-Vert	108	Ghana	133	Erythrée
11	Japon	32	République tchèque	58	Belize	83	Iran, Rép. islamique d'	109	Cambodge	134	Bénin
12	France	33	Argentine	59	Maurice	84	Jordanie	110	Papouasie-Nouvelle-Guinée	135	Rwanda
13	Danemark	34	Slovaquie	60	Thaïlande	85	Guyana	111	Lesotho	136	Gambie
14	Suisse	35	Hongrie	61	Jamahiriya arabe libyenne	86	Moldova, Rép. de	112	Kenya	137	Malawi
15	Autriche	36	Pologne	62	Arménie	87	El Salvador	113	Congo	138	Mali
16	Allemagne	37	Uruguay	63	Philippines	88	Afrique du Sud	114	Comores	139	Rép. centrafricaine
17	Irlande	38	Bahamas	64	Bésil	89	Viet Nam	115	Cameroun	140	Tchad
18	Nouvelle-Zélande	39	Chili	65	Fidji	90	Algérie	116	Soudan	141	Guinée-Bissau
19	Luxembourg	40	Bahreïn	66	Ukraine	91	Indonésie	117	Togo	142	Ethiopie
20	Italie	41	Costa Rica	67	Jamaïque	92	Rép. arabe syrienne	118	Rép. dém. pop. lao	143	Burkina Faso
21	Espagne	42	Lituanie	68	Maldives	93	Guinée équatoriale	119	Népal	144	Mozambique
		43	Croatie	69	Liban	94	Tadjikistan	120	Mongolie	145	Burundi
		44	Koweït	70	Sri Lanka	95	Moldova	121	Bangladesh	146	Niger
		45	Trinité-et-Tobago	71	Turquie	96	Bolivie	122	Haïti		
		46	Lettonie	72	Arabie saoudite	97	Nicaragua	123	Madagascar		
		47	Emirats arabes unis			98	Honduras				

23 Indicateur de la participation des femmes

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes par rapport à celui des hommes ^c	
	Classement	Valeur					
Développement humain élevé							
1	Norvège	1	0,837	36,4	25	49	0,64
2	Suède	3	0,824	42,7	29	49	0,68
3	Canada	7	0,777	23,6	35	53	0,62
4	Belgique	14	0,706	24,9	19 ^d	50 ^d	0,44
5	Australie	10	0,759	26,5	26	48	0,69
6	Etats-Unis	11	0,757	13,8	45 ^d	54 ^d	0,62
7	Islande	2	0,833	34,9	27	53	0,61
8	Pays-Bas	6	0,781	32,9	27	46	0,52
9	Japon	32	0,527	10,0	9 ^d	45 ^d	0,44
10	Finlande	5	0,803	36,5	27	56	0,70
11	Suisse	13	0,718	22,4	22	42	0,50
12	France	10,9
13	Royaume-Uni	16	0,684	17,1	33	45	0,61
14	Danemark	4	0,821	38,0	23	50	0,70
15	Autriche	12	0,745	25,1	28	49	0,50
16	Luxembourg	16,7
17	Allemagne	8	0,765	31,0	27	50	0,50
18	Irlande	17	0,675	13,7	34	50	0,40
19	Nouvelle-Zélande	9	0,765	30,8	38	54	0,67
20	Italie	31	0,539	9,1	19	44	0,44
21	Espagne	15	0,702	26,6	32	45	0,43
22	Israël	22	0,596	13,3	26	55	0,52
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	25	38	..
24	Grèce	41	0,512	8,7	25	47	0,44
25	Singapour	23	0,592	11,8	23	42	0,50
26	Chypre	34	0,525	10,7	14	42	0,49
27	Corée, Rép. de	61	0,378	5,9	5	34	0,45
28	Portugal	20	0,638	18,7	32	50	0,53
29	Slovénie	25	0,585	12,2	31	51	0,62
30	Malte	9,2
31	Barbade	18	0,658	20,4	40 ^d	55 ^d	0,61
32	Brunéi Darussalam	- ^e
33	République tchèque	28	0,560	14,2	26	53	0,58
34	Argentine	31,3
35	Hongrie	44	0,500	8,3	34	61	0,58
36	Slovaquie	29	0,545	14,0	31	62	0,65
37	Pologne	24	0,590	20,7	33	61	0,61
38	Chili	49	0,474	10,1	26 ^d	52 ^d	0,37
39	Bahreïn	- ^f
40	Uruguay	36	0,519	11,5	36	54	0,51
41	Bahamas	19	0,652	19,6	31	51	0,64
42	Estonie	27	0,568	17,8	36	67	0,64
43	Costa Rica	26	0,579	19,3 ^g	33	46	0,37
44	Saint-Kitts-et-Nevis	13,3
45	Koweït	0,0
46	Emirats arabes unis	0,0	8	25	..
47	Seychelles	23,5
48	Croatie	33	0,527	16,2	25	53	0,56
49	Lituanie	47	0,483	10,6	42	70	0,67
50	Trinité-et-Tobago	21	0,611	20,9 ^g	42	53	0,44

23 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes par rapport à celui des hommes ^c
	Classement	Valeur				
51 Qatar	- ^e
52 Antigua-et-Barbuda	8,3
53 Lettonie	30	0,539	17,0	37	67	0,72
Développement humain moyen						
54 Mexique	38	0,517	15,9	24	41	0,38
55 Cuba	27,6
56 Bélarus	18,4
57 Panama	48	0,475	9,9	33 ^d	46 ^d	0,49
58 Belize	45	0,499	13,5	37 ^d	39 ^d	0,24
59 Malaisie	43	0,505	14,5	20 ^d	45 ^d	0,46
60 Russie, Féd. de	53	0,450	6,4	37	64	0,64
61 Dominique	18,8
62 Bulgarie	26,2
63 Roumanie	54	0,450	9,3	26	57	0,58
64 Jamahiriya arabe libyenne
65 Macédoine, ARYM	6,7
66 Sainte-Lucie	13,8
67 Maurice	58	0,410	5,7	23	38	0,36
68 Colombie	42	0,509	12,2	38 ^d	49 ^d	0,47
69 Venezuela	56	0,442	9,7	24 ^d	58 ^d	0,41
70 Thaïlande	50	0,458	9,6	27 ^d	55 ^d	0,62
71 Arabie saoudite	- ^e
72 Fidji
73 Brésil	6,7	..	62 ^d	..
74 Suriname	37	0,518	17,6	28 ^d	51 ^d	0,37
75 Liban	2,3
76 Arménie	3,1
77 Philippines	35	0,523	17,2	35 ^d	66 ^d	0,59
78 Oman	- ^e
79 Kazakhstan	11,2
80 Ukraine	57	0,428	7,8	36	63	0,53
81 Géorgie	7,2
82 Pérou	39	0,516	18,3	28	39	0,25
83 Grenade	17,9
84 Maldives	62	0,361	6,0	15	40	0,60
85 Turquie	63	0,312	4,2	9 ^d	36 ^d	0,46
86 Jamaïque	16,0
87 Turkménistan	26,0
88 Azerbaïdjan	10,5
89 Sri Lanka	64	0,274	4,4	4	49	0,48
90 Paraguay	59	0,408	8,0	23 ^d	54 ^d	0,32
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	22,7
92 Albanie	5,7
93 Equateur	46	0,484	14,6	28 ^d	47 ^d	0,29
94 Rép. dominicaine	40	0,514	14,5	31	49	0,35
95 Ouzbékistan	7,2
96 Chine	21,8
97 Tunisie	11,5
98 Iran, Rép. islamique d'	3,4
99 Jordanie	3,3
100 Cap-Vert	11,1

23 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes par rapport à celui des hommes ^c	
	Classement	Valeur					
101	Samoa	..	6,1	
102	Kirghizistan	..	6,7	
103	Guyana	..	20,0	
104	El Salvador	52	0,454	9,5	33	47	0,35
105	Moldova, Rép. de	51	0,456	12,9	33	67	0,65
106	Algérie	..	4,0	
107	Afrique du Sud	..	29,8 ^h	
108	Rép. arabe syrienne	..	10,4	
109	Viet Nam	..	26,0	
110	Indonésie	..	8,0	
111	Guinée équatoriale	..	5,0	
112	Tadjikistan	..	12,4	
113	Mongolie	..	10,5	
114	Bolivie	55	0,450	10,2	36	40	0,45
115	Egypte	65	0,260	2,4	10	31	0,38
116	Honduras	60	0,405	5,5	36 ^d	51 ^d	0,36
117	Gabon	..	11,0	
118	Nicaragua	..	20,7	
119	Sao Tomé-et-Principe	..	9,1	
120	Guatemala	..	8,8	
121	Salomon, Iles	..	0,0	
122	Namibie	..	20,4	
123	Maroc	..	0,5	
124	Inde	..	8,9	
125	Swaziland	..	6,3	
126	Botswana	..	17,0	
127	Myanmar	..	- ⁱ	
128	Zimbabwe	..	10,0	
129	Ghana	..	9,0	
130	Cambodge	..	9,3	
131	Vanuatu	..	0,0	
132	Lesotho	..	10,7	
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	1,8	
134	Kenya	..	3,6	
135	Cameroun	..	5,6	
136	Congo	..	12,0	
137	Comores	..	- ^j	
Faible développement humain							
138	Pakistan	..	- ^j	9 ^d	26 ^d	..	
139	Soudan	..	9,7	
140	Bhoutan	..	9,3	
141	Togo	..	4,9	
142	Népal	..	7,9 ^g	
143	Rép. dém. pop. lao	..	21,2 ^g	
144	Yémen	..	0,7	
145	Bangladesh	66	0,223	2,0	5 ^d	35 ^d	0,57
146	Haïti	..	9,1	
147	Madagascar	..	8,0 ^g	
148	Nigeria	..	3,3	
149	Djibouti	..	0,0	
150	Ouganda	..	24,7	

23 Indicateur de la participation des femmes

Classement selon l'IDH	Indicateur de la participation des femmes (IPF)		Parlementaires femmes (en % du total) ^a	Femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants (en % du total) ^b	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes (en % du total) ^b	Part estimée du revenu du travail des femmes par rapport à celui des hommes ^c
	Classement	Valeur				
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	..	22,3
152	Mauritanie	..	3,0 ^g
153	Zambie	..	12,0
154	Sénégal	..	19,2
155	Congo, Rép. dém. du	..	- ^j
156	Côte d'Ivoire	..	8,5
157	Erythrée	..	14,7
158	Bénin	..	6,0
159	Guinée	..	8,8
160	Gambie	..	2,0 ^g
161	Angola	..	15,5
162	Rwanda	..	25,7
163	Malawi	..	9,3
164	Mali	..	12,2
165	Rép. centrafricaine	..	7,3
166	Tchad	..	2,4
167	Guinée-Bissau	..	7,8
168	Ethiopie	..	7,8
169	Burkina Faso	..	11,0
170	Mozambique	..	30,0
171	Burundi	..	14,4 ^g
172	Niger	..	1,2
173	Sierra Leone	..	8,8

a. Situation au 8 mars 2002. Lorsqu'il y a une chambre basse et une chambre haute, les données se rapportent à la moyenne pondérée du pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les deux chambres. b. Dernière année disponible durant la période 1991-2000. Les pays qui ont adopté la récente Classification internationale type des professions (CITP-88) ne sont pas strictement comparables à ceux qui utilisent la classification antérieure (CITP-68). c. Calculs effectués d'après les données des colonnes 9 et 10 du tableau 22. Dernière année disponible durant la période 1991-2000. d. Données reposant sur la Classification internationale type des professions (CITP-68) telle que définie par le BIT (2001). e. Ce pays n'a jamais eu de parlement. f. La première assemblée législative du Bahreïn a été dissoute par un décret de l'émir le 26 août 1975. g. Lorsque l'on ne dispose pas de données concernant les dernières élections, les données se rapportent aux élections précédentes. h. Le pourcentage a été calculé sur la base des 54 sièges permanents (les chiffres sur la répartition des sièges n'incluent pas les 36 délégués spéciaux siégeant en alternance nommés sur une base ad hoc). i. Le parlement élu en 1990 ne s'est jamais réuni et n'a jamais été autorisé à siéger, et nombre de ses membres ont été mis en détention ou forcés à s'exiler. j. Le parlement a été dissolu ou suspendu pour une période indéfinie.

Sources : Colonne 1 : d'après les valeurs de l'IPF de la colonne 2. Colonne 2 : d'après les données des colonnes 3 à 6 (voir note technique 1 pour plus de détails). Colonne 3 : calculs effectués d'après les données de l'UIP (2002) sur les sièges parlementaires. Colonnes 4 et 5 : calculs effectués d'après les données de l'OIT (2002e) sur les professions. Colonne 6 : d'après les données des colonnes 9 et 10 du tableau 22.

Classement de 66 pays selon l'IPF

1	Norvège	15	Espagne	33	Croatie	51	Moldova, Rép. de
2	Islande	16	Royaume-Uni	34	Chypre	52	El Salvador
3	Suède	17	Irlande	35	Philippines	53	Russie, Féd. de
4	Danemark	18	Barbade	36	Uruguay	54	Roumanie
5	Finlande	19	Bahamas	37	Suriname	55	Bolivie
6	Pays-Bas	20	Portugal	38	Mexique	56	Venezuela
7	Canada	21	Trinité-et-Tobago	39	Pérou	57	Ukraine
8	Allemagne	22	Israël	40	Rép. dominicaine	58	Maurice
9	Nouvelle-Zélande	23	Singapour	41	Grèce	59	Paraguay
10	Australie	24	Pologne	42	Colombie	60	Honduras
11	Etats-Unis	25	Slovénie	43	Malaisie	61	Corée, Rép. de
12	Autriche	26	Costa Rica	44	Hongrie	62	Maldives
13	Suisse	27	Estonie	45	Belize	63	Turquie
14	Belgique	28	République tchèque	46	Equateur	64	Sri Lanka
		29	Slovaquie	47	Lituanie	65	Egypte
		30	Lettonie	48	Panama	66	Bangladesh
		31	Italie	49	Chili		
		32	Japon	50	Thaïlande		

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire		Scolarisation nette des filles dans le secondaire		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^a		
	Taux (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	En % du taux masc.	Taux (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	
	2000	2000	2000	2000	1998	1998	1998	1998	1998	1998	
Développement humain élevé											
1	Norvège	100	100	97	101	76	140
2	Suède	100	100	100	104	74	142
3	Canada	96	100	93	98	66	130
4	Belgique	100	100	96	102
5	Australie
6	Etats-Unis	95	100	76	73	83	116
7	Islande	98	98	88	106	51	171
8	Pays-Bas	100	99	93	101	49	101
9	Japon	100	100	40	85
10	Finlande	98	100	95	101	92	122
11	Suisse	93	99	80	93	30	75
12	France	100	100	95	102	57	125
13	Royaume-Uni	100	101	95	103	64	122
14	Danemark	100	100	91	103	63	134
15	Autriche	90	103	52	108
16	Luxembourg	100	102	10 ^b	113 ^b
17	Allemagne	88	102	88	101	45	96
18	Irlande	100	101	78	103	50	121
19	Nouvelle-Zélande	100	100
20	Italie	98,0	99	99,8	100	100	100	89	102	53	128
21	Espagne	96,8	98	99,8	100	100	100	93	103	60	118
22	Israël	92,4	95	99,2	100	95	100	85	101	57	142
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	90,2	93	99,8	101
24	Grèce	96,0	97	99,8	100	95	100	88	103	52	107
25	Singapour	88,4	92	99,8	100
26	Chypre	95,4	97	99,8	100	81	101	79	117	22 ^c	133 ^c
27	Corée, Rép. de	96,4	97	99,8	100	98	101
28	Portugal	89,9	95	99,8	100	100	95	92	109	51	130
29	Slovénie	99,6	100	99,8	100	93	99	91	104	61	134
30	Malte	92,7	102	99,8	102	100	101	78	94	21	113
31	Barbade	100	105	45	228
32	Brunéi Darussalam	88,1	93	99,8	101	15	193
33	République tchèque	90	100	81	103	27	103
34	Argentine	96,8	100	98,8	100	100	100	76	107	56	144
35	Hongrie	99,2	100	99,8	100	82	101	86	102	37	124
36	Slovaquie	28	111
37	Pologne	99,7	100	99,8	100	96	100	59	108
38	Chili	95,6	100	99,1	100	87	99	72	105	32	88
39	Bahreïn	82,6	91	98,6	100	98	102	85	112	32	156
40	Uruguay	98,1	101	99,5	100	93	101	76	136	45	184
41	Bahamas	96,3	102	98,3	102	87	100	100	97
42	Estonie	95	98	83	115	56	141
43	Costa Rica	95,7	100	98,6	101
44	Seychelles
45	Saint-Kitts-et-Nevis
46	Koweït	79,7	95	93,2	102	67	98	58	101	27	214
47	Emirats arabes unis	79,3	106	94,4	108	82	98	73	106
48	Croatie	97,3	98	99,8	100	77	100	82	102	33	118
49	Lituanie	99,5	100	99,8	100	93	99	86	101	50	153
50	Trinité-et-Tobago	92,1	96	97,2	99	93	100	75	107	7	138

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire		Scolarisation nette des filles dans le secondaire		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^a	
	Taux (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	En % du taux masc.	Taux (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.
	2000	2000	2000	2000	1998	1998	1998	1998	1998	1998
51 Qatar	83,1	103	97,1	105	85	99	69	107	39	280
52 Antigua-et-Barbuda
53 Lettonie	99,8	100	99,8	100	92	95	83	98	62	157
Développement humain moyen										
54 Mexique	89,5	96	96,5	99	100	101	56	100	18	93
55 Cuba	96,6	100	99,8	100	97	101	79	111	22	142
56 Bélarus	99,4	100	99,8	100	53	131
57 Panama	91,3	99	96,4	99
58 Belize	93,2	100	98,7	101	99	99	43	123
59 Malaisie	83,4	91	97,7	100	98	100	97	109
60 Russie, Féd. de	99,4	100	99,8	100	69	90	65	129
61 Dominique
62 Bulgarie	97,9	99	99,5	100	92	98	80	98	52	153
63 Roumanie	97,3	98	99,7	100	94	99	76	102
64 Jamahiriya arabe libyenne	68,2	75	93,1	93	76	113	57	103
65 Macédoine, ARYM	94	98	78	97	25	128
66 Sainte-Lucie
67 Maurice	81,3	93	94,4	101	93	100	63	101	7	88
68 Colombie	91,7	100	97,6	101
69 Venezuela	92,1	99	98,7	101
70 Thaïlande	93,9	97	98,4	99	76	97	57	105	33	118
71 Arabie saoudite	66,9	81	90,3	95	57	93	22	135
72 Fidji	90,8	96	99,1	100	100	99	76	100
73 Brésil	85,4	100	94,3	104	96	95	15	122
74 Suriname
75 Liban	80,3	87	93,0	96	77	97	79	109	39	102
76 Arménie	97,6	98	99,7	100
77 Philippines	95,1	100	98,8	100	31	128
78 Oman	61,6	77	96,3	97	65	98	58	102
79 Kazakhstan	74	100	25	116
80 Ukraine	99,5	100	99,9	100	46	114
81 Géorgie	36	112
82 Pérou	85,3	90	95,3	97	100	99	61	98	15	34
83 Grenade
84 Maldives	96,8	100	99,4	101
85 Turquie	76,5	82	94,0	95	96	92	18	165
86 Jamaïque	90,7	109	97,5	107	93	101	80	103
87 Turkménistan
88 Azerbaïdjan	97	101	82	102	21	89
89 Sri Lanka	89,0	94	96,6	100	100	102
90 Paraguay	92,2	98	97,0	100	92	101	43	107
91 St-Vincent-et-les-Grenadines
92 Albanie	77,0	84	96,4	97
93 Equateur	90,0	96	97,0	99	97	101	47	103
94 Rép. dominicaine	83,6	100	91,9	102	88	101	57	118
95 Ouzbékistan	84,7	91	95,1	97
96 Chine	76,3	83	96,5	97	92	102	48	92
97 Tunisie	60,6	74	89,2	92	96	97	56	103	17	97
98 Iran, Rép. islamique d'	69,3	83	91,6	95
99 Jordanie	83,9	88	99,3	100	65	102	62	107
100 Cap-Vert	65,7	78	85,0	93	100	101

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire		Scolarisation nette des filles dans le secondaire		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^a	
	Taux (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	En % du taux masc.	Taux (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.
	2000	2000	2000	2000	1998	1998	1998	1998	1998	1998
101 Samoa	79,0	97	87,5	101	98	102	68	110	7	93
102 Kirghizistan	84	99
103 Guyana	98,1	99	99,8	100	82	93
104 El Salvador	76,1	93	87,4	98	87	117	38	101	20	123
105 Moldova, Rép. de	98,3	99	99,8	100
106 Algérie	57,1	75	84,2	90	92	95	59	101
107 Afrique du Sud	84,6	98	91,3	100	100	100	18	115
108 Rép. arabe syrienne	60,5	68	78,8	83	89	92	36	92
109 Viet Nam	91,4	96	97,2	100	95	95	50	104	9	79
110 Indonésie	82,0	89	97,1	99
111 Guinée équatoriale	74,4	80	95,4	97	73	79	14	36
112 Tadjikistan	98,8	99	99,8	100
113 Mongolie	87	104	59	127	32	189
114 Bolivie	79,3	86	93,7	96	97	99
115 Egypte	43,8	66	62,7	82	89	94
116 Honduras	74,5	100	84,6	103
117 Gabon	6	55
118 Nicaragua	66,8	101	72,3	102
119 Sao Tomé-et-Principe
120 Guatemala	61,2	80	72,8	85	80	94
121 Salomon, Iles
122 Namibie	81,2	98	93,3	104	90	108	38	148	8	115
123 Maroc	36,1	58	58,3	77	73	86	8	75
124 Inde	45,4	66	64,8	81	31	68
125 Swaziland	78,6	97	91,2	102	78	102	32	84	5	89
126 Botswana	79,8	107	92,1	109	82	104	61	118	3	79
127 Myanmar	80,5	91	90,5	99
128 Zimbabwe	84,7	91	95,7	97
129 Ghana	62,9	78	88,3	94
130 Cambodge	57,7	72	72,8	89	97	88	14	54	(.)	29
131 Vanuatu	100	98	(.)	63
132 Lesotho	93,6	129	98,5	119	64	115	19	194	3	178
133 Papouasie-Nouvelle-Guinée	56,8	80	71,3	89	78	86	18	69	2	60
134 Kenya	76,0	86	94,2	98	1	47
135 Cameroun	69,5	84	93,0	99
136 Congo	74,4	85	96,8	99
137 Comores	48,7	77	51,8	79	46	85	1	75
Faible développement humain										
138 Pakistan	27,9	48	41,9	59
139 Soudan	46,3	67	71,5	86	42	83	7	89
140 Bhoutan	15	89	5	101
141 Togo	42,5	59	63,7	73	78	79	14	44	1	21
142 Népal	24,0	40	42,8	56
143 Rép. dém. pop. lao	33,2	52	58,2	71	73	92	23	79	2	48
144 Yémen	25,2	37	45,9	55	44	58	20	40	5	29
145 Bangladesh	29,9	57	39,8	65	100	96	3	51
146 Haïti	47,8	92	64,5	100	82	106
147 Madagascar	59,7	81	76,6	92	63	102	13	107	2	85
148 Nigeria	55,7	77	83,8	93
149 Djibouti	54,4	72	79,4	90	27	72	(.)	100
150 Ouganda	56,8	73	72,1	84	100	100	8	85	1	53

24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction

Classement selon l'IDH	Alphabétisation des femmes adultes		Alphabétisation des jeunes femmes adultes		Scolarisation nette des filles dans le primaire		Scolarisation nette des filles dans le secondaire		Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur ^a	
	Taux (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus)	En % du taux masc.	Taux (en % de la pop. âgée de 15 à 24 ans)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.	Taux (%)	En % du taux masc.
	2000	2000	2000	2000	1998	1998	1998	1998	1998	1998
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	66,5	79	87,9	94	49	103	3	74	(.)	26
152 Mauritanie	30,1	59	40,6	71	58	94
153 Zambie	71,5	84	85,5	94	72	98	20	85	2	46
154 Sénégal	27,6	58	41,7	70	54	84
155 Congo, Rép. dém. du	50,2	69	74,9	85	31	95	9	58
156 Côte d'Ivoire	38,6	71	59,7	85	51	75	4	36
157 Erythrée	44,5	66	60,4	75	31	86	17	80	(.)	16
158 Bénin	23,6	45	36,0	51	10	46	1	25
159 Guinée	37	69	7	38
160 Gambie	29,4	67	48,8	74	57	89	20	72
161 Angola	53	87	1	69
162 Rwanda	60,2	82	81,4	95	92	102
163 Malawi	46,5	62	61,0	75	7	96	(.)	39
164 Mali	34,4	70	60,2	83	34	70
165 Rép. centrafricaine	34,9	58	58,8	77	43	68	1	18
166 Tchad	34,0	66	59,9	82	42	62	3	29
167 Guinée-Bissau	23,3	43	43,4	59
168 Ethiopie	30,9	66	48,4	79	30	73	12	63	(.)	24
169 Burkina Faso	14,1	41	23,3	51	28	68	6	59
170 Mozambique	28,7	48	46,2	61	37	81	6	71	(.)	32
171 Burundi	40,4	72	62,0	94	34	84	1	41
172 Niger	8,4	35	13,7	42	20	64	5	63
173 Sierra Leone
Pays en développement	66,0	81	80,5	91
Pays les moins avancés	42,8	68	58,1	79
Pays arabes	50,1	68	72,5	85
Asie de l'Est et Pacifique	79,4	86	96,4	98
Amérique latine et Caraïbes	87,4	98	94,4	101
Asie du Sud	43,8	66	61,2	79
Afrique subsaharienne	53,6	77	73,0	89
Europe centrale et orientale et CEI	98,3	99	99,4	100
OCDE
Pays de l'OCDE à revenu élevé
Développement humain élevé
Développement humain moyen	72,2	85	86,6	94
Faible développement humain	38,5	63	56,7	76
Revenu élevé
Revenu intermédiaire	80,9	89	94,3	98
Revenu faible	52,8	74	68,8	84
Monde

a. Les inscriptions dans le supérieur sont généralement calculées sous forme d'un ratio brut. b. Ce taux est sous-estimé, car de nombreux élèves du secondaire et étudiants du supérieur poursuivent leurs études dans des pays voisins. c. Ne tient pas compte des établissements d'enseignement en turc.

Sources : Colonne 1 et 3 : UNESCO, 2002a. Colonne 2 : calculs réalisés d'après les données de l'UNESCO (2002a) sur le taux d'alphabétisation des adultes. Colonne 4 : calculs réalisés d'après les données de l'UNESCO (2002a) sur le taux d'alphabétisation des jeunes. Colonne 5 et 7 : UNESCO, 2002c. Colonne 6 : calculs réalisés d'après les données de l'UNESCO (2002c) sur le taux net d'inscription dans le primaire. Colonne 8 : calculs réalisés d'après les données de l'UNESCO (2002c) sur le taux net d'inscription dans le secondaire. Colonne 9 : UNESCO, 2002b. Colonne 10 : calculs réalisés d'après les données de l'UNESCO (2002b) sur le taux net d'inscription dans le supérieur.

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale		
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		Femmes (en % du total)	Hommes (en % du total)	
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
	2000	2000	2000	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a	
Développement humain élevé												
1	Norvège	59,1	108	84	2	6	9	33	88	61	62	38
2	Suède	62,5	101	89	1	4	12	38	87	59	64	36
3	Canada	60,1	104	82	2	5	11	32	86	63	69	31
4	Belgique	39,7	105	66	2	3	13	37	86	60	85	15
5	Australie	55,8	107	77	3	6	10	31	86	63	59	41
6	Etats-Unis	58,8	106	81	1	4	12	32	86	64	62	38
7	Islande	66,6	101	83	5	12	15	34	80	53	67	33
8	Pays-Bas	45,4	105	66	2	4	9	31	84	63	78	22
9	Japon	50,8	103	67	6	5	22	38	72	57	82	19
10	Finlande	57,0	99	86	4	8	14	40	82	52	47	53
11	Suisse	50,7	103	66	4	5	13	36	83	59
12	France	48,5	106	76	1	2	13	35	86	63
13	Royaume-Uni	52,8	105	74	1	2	12	36	87	61	65	35
14	Danemark	61,7	100	84	2	5	15	37	83	58
15	Autriche	43,9	102	65	7	6	14	43	79	52	67	33
16	Luxembourg	37,9	104	57
17	Allemagne	47,9	100	69	2	3	19	46	79	50	75	25
18	Irlande	37,1	115	52	2	12	15	38	82	50	56	44
19	Nouvelle-Zélande	57,2	108	79	6	11	12	32	81	56	68	32
20	Italie	38,3	106	58	4	6	21	39	74	55	55	45
21	Espagne	37,5	111	56	5	8	14	41	81	51	64	36
22	Israël	48,4	113	67	1	3	12	35	86	61	77	23
23	Hong-Kong, Chine (RAS)	50,7	104	65	(.)	(.)	12	28	88	71
24	Grèce	38,0	107	58	20	16	12	29	67	54	69	31
25	Singapour	50,1	99	64	(.)	(.)	23	33	77	67	70	30
26	Chypre	49,0	102	62	10	11	18	30	71	58	87	13
27	Corée, Rép. de	53,2	110	70	12	10	19	34	68	56	88	12
28	Portugal	51,2	104	71	14	11	24	44	62	44	66	34
29	Slovénie	54,6	98	80	11	11	28	46	61	42	58	40
30	Malte	25,8	111	37
31	Barbade	61,7	106	79	3	5	11	30	85	64
32	Brunéi Darussalam	50,0	111	62
33	République tchèque	61,2	100	83	4	6	28	49	69	48	78	22
34	Argentine	35,6	122	46	(.)	1	10	34	89	64	64	36
35	Hongrie	48,5	102	71	4	9	25	42	71	48	67	33
36	Slovaquie	62,7	99	84	5	10	26	49	69	42	70	33
37	Pologne	57,1	100	80	19	19	21	41	60	39	60	40
38	Chili	37,6	118	49	5	19	14	31	82	49
39	Bahreïn	33,5	118	39
40	Uruguay	48,0	108	66	1	6	14	34	85	61
41	Bahamas	66,6	103	83	1	6	5	24	93	69
42	Estonie	61,0	96	82	7	11	22	40	70	49	59	41
43	Costa Rica	37,1	112	46	4	22	17	27	79	51	41	59
44	Saint-Kitts-et-Nevis
45	Koweït	36,6	97	48
46	Emirats arabes unis	31,7	108	37
47	Seychelles
48	Croatie	48,7	102	73	17	16	22	38	60	46	76	24
49	Lituanie	57,8	97	80	16	24	40	33	63	43	61	39
50	Trinité-et-Tobago	44,1	113	59	3	11	13	37	83	52	70	30

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale	
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		Femmes (en % du total)	Hommes (en % du total)
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
	2000	2000	2000	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a
51 Qatar	41,0	124	45
52 Antigua-et-Barbuda
53 Lettonie	60,0	95	80	14	17	18	35	69	49	52	48
Développement humain moyen											
54 Mexique	39,4	116	47	7	23	22	29	71	47	49	51
55 Cuba	49,5	117	65
56 Bélarus	59,3	98	82
57 Panama	43,3	112	55	2	25	10	22	88	52	27	73
58 Belize	27,1	113	32	6	37	12	19	81	44
59 Malaisie	48,4	108	61	13	21	29	33	58	46
60 Russie, Féd. de	59,3	99	82	8	15	23	36	69	49	41	58
61 Dominique	14	31	10	24	72	40
62 Bulgarie	56,8	95	86
63 Roumanie	50,7	98	76	45	39	22	32	33	29	71	29
64 Jamahiriya arabe libyenne	25,0	122	33
65 Macédoine, ARYM	49,7	103	72
66 Sainte-Lucie	16	27	14	24	70	49
67 Maurice	37,9	109	48	13	15	43	39	45	46	54	46
68 Colombie	48,1	113	60	0	2	20	30	80	68	69	31
69 Venezuela	43,1	114	53	2	16	13	29	85	55
70 Thaïlande	73,3	98	85	47	50	17	20	36	31	66	34
71 Arabie saoudite	21,2	142	27
72 Fidji	37,0	140	45
73 Brésil	43,8	98	52	19	26	10	27	71	47
74 Suriname	36,0	121	48	3	7	10	32	86	56
75 Liban	29,6	122	39
76 Arménie	62,4	100	88
77 Philippines	49,5	106	61	27	47	12	18	61	36
78 Oman	19,2	151	25
79 Kazakhstan	61,1	101	81
80 Ukraine	55,6	98	80	64	36
81 Géorgie	55,7	100	78
82 Pérou	34,5	117	43	3	8	11	25	86	67	62	38
83 Grenade	10	16	12	32	77	46
84 Maldives	65,4	100	80	57	43
85 Turquie	49,9	114	61	72	34	10	25	18	41
86 Jamaïque	67,1	101	85	10	30	9	26	81	45	66	34
87 Turkménistan	62,1	105	81
88 Azerbaïdjan	54,6	105	75
89 Sri Lanka	42,9	107	55	49	38	22	23	27	37	56	44
90 Paraguay	36,8	109	43	3	7	10	31	87	62
91 St-Vincent-et-les-Grenadines
92 Albanie	59,7	103	73
93 Equateur	32,7	118	39	2	10	14	26	84	63	63	37
94 Rép. dominicaine	40,0	117	47	3	24	20	27	77	48	23	77
95 Ouzbékistan	62,3	105	85
96 Chine	72,7	99	86
97 Tunisie	36,9	112	47
98 Iran, Rép. islamique d'	29,0	134	37
99 Jordanie	26,6	157	34
100 Cap-Vert	46,1	108	53

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale		
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		Femmes (en % du total)	Hommes (en % du total)	
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
	2000	2000	2000	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a	
101	Samoa	
102	Kirghizistan	60,8	104	84	53	52	8	14	38	34
103	Guyana	40,7	113	49
104	El Salvador	45,8	123	54	6	37	25	24	69	38	42	58
105	Moldova, Rép. de	60,4	99	84	62	38
106	Algérie	29,5	154	39
107	Afrique du Sud	47,2	101	59
108	Rép. arabe syrienne	28,6	121	37
109	Viet Nam	73,8	97	91
110	Indonésie	55,2	110	67	42	41	16	21	42	39
111	Guinée équatoriale	45,7	101	52
112	Tadjikistan	57,6	111	79
113	Mongolie	73,5	102	88
114	Bolivie	48,0	106	58	2	2	16	40	82	58	63	37
115	Egypte	35,0	115	44	35	28	9	25	56	46	36	64
116	Honduras	40,3	119	47	9	50	25	21	66	30	40	60
117	Gabon	63,2	101	76
118	Nicaragua	47,2	117	56
119	Sao Tomé-et-Principe
120	Guatemala	36,0	128	42	14	36	18	26	68	38
121	Salomon, Iles	81,2	97	92
122	Namibie	53,7	101	67	39	38	8	19	52	42
123	Maroc	41,4	107	52	6	6	40	32	54	63
124	Inde	42,1	104	50
125	Swaziland	41,5	106	52
126	Botswana	63,0	96	77
127	Myanmar	65,8	100	75
128	Zimbabwe	65,3	98	78
129	Ghana	80,1	98	98
130	Cambodge	80,4	98	97
131	Vanuatu
132	Lesotho	47,4	102	56
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	67,6	100	79
134	Kenya	74,7	100	85	16	20	10	23	75	57
135	Cameroun	49,3	104	58
136	Congo	58,4	100	71
137	Comores	62,5	99	73
Faible développement humain												
138	Pakistan	35,3	124	42	66	41	10	20	23	39	39	61
139	Soudan	34,8	113	41
140	Bhoutan	57,1	100	65
141	Togo	53,4	101	62
142	Népal	56,7	101	66
143	Rép. dém. pop. lao	74,4	101	84
144	Yémen	30,5	108	37
145	Bangladesh	66,3	101	76	78	54	8	11	11	34	74	26
146	Haïti	56,0	97	70
147	Madagascar	69,1	99	78
148	Nigeria	47,6	102	56	2	4	11	30	87	66
149	Djibouti
150	Ouganda	79,5	98	88

25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique

Classement selon l'IDH	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)			Taux d'activité par secteur économique (%)						Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale		
	Taux (%)	Indice (base 100 = 1990)	En % du taux masculin	Agriculture		Industrie		Services		Femmes (en % du total)	Hommes (en % du total)	
				Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			
	2000	2000	2000	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2001 ^a	1995-2000 ^a	1995-2000 ^a	
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	81,8	98	93
152	Mauritanie	63,4	98	74
153	Zambie	64,2	98	75
154	Sénégal	61,6	101	72
155	Congo, Rép. dém. du	60,6	98	72
156	Côte d'Ivoire	43,9	102	51
157	Erythrée	74,7	99	87
158	Bénin	73,6	96	90
159	Guinée	77,3	98	89
160	Gambie	69,7	101	78
161	Angola	72,8	98	82
162	Rwanda	82,6	99	89
163	Malawi	77,9	98	90
164	Mali	70,1	97	79
165	Rép. centrafricaine	67,6	97	79
166	Tchad	67,2	101	77
167	Guinée-Bissau	57,0	100	63
168	Ethiopie	57,3	99	67	88	89	2	2	11	9
169	Burkina Faso	75,0	97	85
170	Mozambique	82,8	99	92
171	Burundi	82,0	99	89
172	Niger	69,4	99	75
173	Sierra Leone	44,6	105	54
Pays en développement												
Pays les moins avancés												
Pays arabes												
Asie de l'Est et Pacifique												
Amérique latine et Caraïbes												
Asie du Sud												
Afrique subsaharienne												
Europe centrale et orientale et CEI												
OCDE												
Pays de l'OCDE à revenu élevé												
Développement humain élevé												
Développement humain moyen												
Faible développement humain												
Revenu élevé												
Revenu intermédiaire												
Revenu faible												
Monde												

Note : En raison d'un certain nombre de limitations dans les données, les comparaisons des statistiques relatives à la main-d'œuvre sur la durée et entre les pays doivent être faites avec circonspection. Pour des notes détaillées sur les données, voir BIT (2002b, d et e). Les pourcentages de l'emploi par activité économique ayant été arrondis et certaines catégories non classées ayant été omises, le total des dépenses par niveaux peut être différent de 100.

a. Dernière année disponible durant la période indiquée pour cette rubrique.

Sources : Colonnes 1 à 3 : calculs effectués d'après des données du BIT (2002b) sur la population active et la population totale. Colonnes 4 à 9 : BIT, 2002d. Colonnes 10 et 11 : calculs effectués d'après des données du BIT (2002e) relatives au travail familial.

26 Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Années	Charge de travail			Emploi du temps (%)						
	Temps de travail total (minutes par jour)		Travail des femmes en % de celui des hommes	Temps de travail total		Activités marchandes		Activités non marchandes		
	Femmes	Hommes		Activités marchandes	Activités non marchandes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Pays en développement (sélection)										
Zones urbaines										
Colombie	1983	399	356	112	49	51	24	77	76	23
Indonésie	1992	398	366	109	60	40	35	86	65	14
Kenya	1986	590	572	103	46	54	41	79	59	21
Népal	1978	579	554	105	58	42	25	67	75	33
Venezuela	1983	440	416	106	59	41	30	87	70	13
Moyenne ^a	-	481	453	107	54	46	31	79	69	21
Zones rurales										
Bangladesh	1990	545	496	110	52	48	35	70	65	30
Guatemala	1977	678	579	117	59	41	37	84	63	16
Kenya	1988	676	500	135	56	44	42	76	58	24
Népal	1978	641	547	117	56	44	46	67	54	33
Hauts plateaux	1978	692	586	118	59	41	52	66	48	34
Montagnes	1978	649	534	122	56	44	48	65	52	35
Collines	1978	583	520	112	52	48	37	70	63	30
Philippines	1975-77	546	452	121	73	27	29	84	71	16
Moyenne ^a	-	617	515	120	59	41	38	76	62	24
National^b										
Afrique du Sud	2000	332	273	122	51	49	35	70	65	30
Inde	2000	457	391	117	61	39	35	92	65	8
Mongolie	2000	545	501	109	61	39	49	75	51	25
Moyenne ^a	-	445	388	116	58	42	40	79	60	21
Pays de l'OCDE (sélection)^c										
Allemagne ^d	1991-92	440	441	100	44	56	30	61	70	39
Australie	1997	435	418	104	46	54	30	62	70	38
Autriche ^d	1992	438	393	111	49	51	31	71	69	29
Canada	1998	420	429	98	53	47	41	65	59	35
Corée, Rép. de	1999	431	373	116	64	36	45	88	55	12
Danemark ^d	1987	449	458	98	68	32	58	79	42	21
Etats-Unis ^d	1985	453	428	106	50	50	37	63	63	37
Finlande ^d	1987-88	430	410	105	51	49	39	64	61	36
France	1999	391	363	108	46	54	33	60	67	40
Hongrie	1999	432	445	97	51	49	41	60	59	40
Israël ^d	1991-92	375	377	99	51	49	29	74	71	26
Italie ^d	1988-89	470	367	128	45	55	22	77	78	23
Japon	1996	393	363	108	66	34	43	93	57	7
Lettonie	1996	535	481	111	46	54	35	58	65	42
Nouvelle-Zélande	1999	420	417	101	46	54	32	60	68	40
Norvège ^d	1990-91	445	412	108	50	50	38	64	62	36
Royaume-Uni ^d	1985	413	411	100	51	49	37	68	63	32
Pays-Bas	1995	308	315	98	48	52	27	69	73	31
Moyenne ^e	-	423	403	105	52	48	37	69	64	31

Note : Les données sont des estimations calculées à partir des enquêtes d'emploi du temps disponibles au moment de la publication. Des données relatives à l'utilisation du temps sont également collectées dans d'autres pays, tels que le Bénin, Cuba, l'Equateur, le Guatemala, le Mali, le Maroc, le Mexique, le Népal, le Nicaragua, le Nigeria, le Sultanat d'Oman, les Philippines, la République démocratique populaire lao, la République dominicaine, le Tchad, la Thaïlande et le Viet Nam. Les *activités marchandes* se rapportent aux activités de production orientées sur le marché selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies dans sa version de 1993. Les enquêtes antérieures à 1993 ne sont pas strictement comparables avec celles des années ultérieures.

a. Se rapporte à la moyenne non pondérée des pays ou des territoires énumérés ci-dessus. *b.* La classification des activités marchandes et non marchandes ne s'appuie pas strictement sur la révision du Système de comptabilité nationale des Nations Unies. Les comparaisons entre pays et territoires doivent donc être entreprises avec circonspection. *c.* Y compris Israël et la Lettonie, bien qu'ils ne fassent pas partie de l'OCDE. *d.* Harvey, 1995. *e.* Se rapporte à la moyenne non pondérée des pays de l'OCDE ci-dessus (c'est-à-dire sans Israël et la Lettonie).

Sources : Pour les zones urbaines et rurales dans certains pays développés, Goldschmidt-Clermont et Pagnossin Aligisakis (1995) et Harvey (1995) ; pour les études nationales dans certains pays développés, ONU (2002a) ; pour certains pays de l'OCDE et la Lettonie, sauf indication contraire, Harvey (2001).

27 Participation des femmes à la vie politique

... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accèsion des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	Femmes parlementaires (en % of total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat	
Développement humain élevé							
1	Norvège	1907, 1913	1907, 1913	1911 N	42,1	36,4	-
2	Suède	1861, 1921	1907, 1921	1921 E	55,0	42,7	-
3	Canada	1917, 1950	1920, 1960	1921 E	24,3	20,6	32,4
4	Belgique	1919, 1948	1921, 1948	1921 N	18,5	23,3	28,2
5	Australie	1902, 1962	1902, 1962	1943 E	19,5	25,3	28,9
6	Etats-Unis	1920, 1960	1788 ^d	1917 E	31,8	14,0	13,0
7	Islande	1915	1915	1922 E	33,3	34,9	-
8	Pays-Bas	1919	1917	1918 E	31,0	36,0	26,7
9	Japon	1945, 1947	1945, 1947	1946 E	5,7	7,3	15,4
10	Finlande	1906	1906	1907 E	44,4	36,5	-
11	Suisse	1971	1971	1971 E	28,6	23,0	19,6
12	France	1944	1944	1945 E	37,9	10,9	10,9
13	Royaume-Uni	1918, 1928	1918, 1928	1918 E	33,3	17,9	16,4
14	Danemark	1915	1915	1918 E	45,0	38,0	-
15	Autriche	1918	1918	1919 E	31,3	26,8	20,3
16	Luxembourg	1919	1919	1919 E	28,6	16,7	-
17	Allemagne	1918	1918	1919 E	35,7	31,7	24,6
18	Irlande	1918, 1928	1918, 1928	1918 E	18,8	12,0	18,3
19	Nouvelle-Zélande	1893	1919	1933 E	44,0	30,8	-
20	Italie	1945	1945	1946 E	17,6	9,8	7,8
21	Espagne	1931	1931	1931 E	17,6	28,3	24,3
22	Israël	1948	1948	1949 E	6,1	13,3	-
23	Hong-Kong, Chine (RAS)
24	Grèce	1927, 1952	1927, 1952	1952 E	7,1	8,7	-
25	Singapour	1947	1947	1963 E	5,7	11,8	-
26	Chypre	1960	1960	1963 E	..	10,7	-
27	Corée, Rép. de	1948	1948	1948 E	6,5	5,9	-
28	Portugal	1931, 1976	1931, 1976	1934 E + N	9,7	18,7	-
29	Slovénie	1945	1945	1992 E ^e	15,0	12,2	-
30	Malte	1947	1947	1966 E	5,3	9,2	-
31	Barbade	1950	1950	1966 N	14,3	10,7	33,3
32	Brunéi Darussalam	- ^f	- ^f	- ^f	0,0	- ^f	- ^f
33	République tchèque	1920	1920	1992 E ^e	..	15,0	12,3
34	Argentine	1947	1947	1951 E	7,3	30,7	33,3
35	Hongrie	1918	1918	1920 E	35,9	8,3	-
36	Slovaquie	1920	1920	1992 E ^e	19,0	14,0	-
37	Pologne	1918	1918	1919 E	18,7	20,2	23,0
38	Chili	1931, 1949	1931, 1949	1951 E	25,6	12,5	4,1
39	Bahreïn	1973 ^g	1973	- ^h	..	- ^h	- ^h
40	Uruguay	1932	1932	1942 E	..	12,1	9,7
41	Bahamas	1961, 1964	1961, 1964	1977 N	16,7	15,0	31,3
42	Estonie	1918	1918	1919 E	14,3	17,8	-
43	Costa Rica	1949	1949	1953 E	28,6	19,3 ⁱ	-
44	Saint-Kitts-et-Nevis	1951	1951	1984 E	0,0	13,3	-
45	Koweït	- ^f	- ^f	- ^f	0,0	0,0	-
46	Emirats arabes unis	- ^f	- ^f	- ^f	..	0,0	-
47	Seychelles	1948	1948	1976 E + N	23,1	23,5	-
48	Croatie	1945	1945	1992 E ^e	16,2	20,5	6,2
49	Lituanie	1921	1921	1920 E	18,9	10,6	-
50	Trinité-et-Tobago	1946	1946	1962 E + N	8,7	16,7	32,3 ⁱ

27 Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accèsion des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b 2000	Femmes parlementaires (en % of total) ^c	
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat
51 Qatar	- f	- f	- f	0,0	- f	- f
52 Antigua-et-Barbuda	1951	1951	1984 N	0,0	5,3	11,8
53 Lettonie	1918	1918	..	6,7	17,0	-
Développement humain moyen						
54 Mexique	1947	1953	1952 N	11,1	16,0	15,6
55 Cuba	1934	1934	1940 E	10,7	27,6	-
56 Bélarus	1919	1919	1990 E ^e	25,7	10,3	31,1
57 Panama	1941, 1946	1941, 1946	1946 E	20,0	9,9	-
58 Belize	1954	1954	1984 E + N	11,1	6,9	37,5
59 Malaisie	1957	1957	1959 E	..	10,4	26,1
60 Russie, Féd. de	1918	1918	1993 E ^e	..	7,6	3,4
61 Dominique	1951	1951	1980 E	0,0	18,8	-
62 Bulgarie	1944	1944	1945 E	18,8	26,2	-
63 Roumanie	1929, 1946	1929, 1946	1946 E	20,0	10,7	5,7
64 Jamahiriya arabe libyenne	1964	1964	..	12,5	..	-
65 Macédoine, ARYM	1946	1946	1990 E ^e	10,9	6,7	-
66 Sainte-Lucie	1924	1924	1979 N	18,2	11,1	18,2
67 Maurice	1956	1956	1976 E	9,1	5,7	-
68 Colombie	1954	1954	1954 N	47,4	11,8	12,7
69 Venezuela	1946	1946	1948 E	0,0	9,7	-
70 Thaïlande	1932	1932	1948 N	5,7	9,2	10,5
71 Arabie saoudite	- f	- f	- f	..	- f	- f
72 Fidji	1963	1963	1970 N	20,7	5,7	..
73 Brésil	1934	1934	1933 E	0,0	6,8	6,3
74 Suriname	1948	1948	1975 E	..	17,6	-
75 Liban	1952	1952	1991 N	0,0	2,3	-
76 Arménie	1921	1921	1990 E ^e	..	3,1	-
77 Philippines	1937	1937	1941 E	..	17,8	12,5
78 Oman	- f	- f	- f	..	- f	- f
79 Kazakhstan	1924, 1993	1924, 1993	1990 E ^e	17,5	10,4	12,8
80 Ukraine	1919	1919	1990 E ^e	..	7,8	-
81 Géorgie	1918, 1921	1918, 1921	1992 E ^e	9,7	7,2	-
82 Pérou	1955	1955	1956 E	16,2	17,5	-
83 Grenade	1951	1951	1976 E + N	25,0	26,7	7,7
84 Maldives	1932	1932	1979 E	..	6,0	-
85 Turquie	1930	1934	1935 N	0,0	4,2	-
86 Jamaïque	1944	1944	1944 E	12,5	13,3	23,8
87 Turkménistan	1927	1927	1990 E ^e	..	26,0	-
88 Azerbaïdjan	1921	1921	1990 E ^e	2,6	10,5	-
89 Sri Lanka	1931	1931	1947 E	..	4,4	-
90 Paraguay	1961	1961	1963 E	..	2,5	17,8
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	1951	1951	1979 E	0,0	23,0	-
92 Albanie	1920	1920	1945 E	15,0	5,7	-
93 Equateur	1929, 1967	1929, 1967	1956 E	20,0	14,6	-
94 Rép. dominicaine	1942	1942	1942 E	..	16,1	6,7
95 Ouzbékistan	1938	1938	1990 E ^e	4,4	7,2	-
96 Chine	1949	1949	1954 E	5,1	21,8	-
97 Tunisie	1957, 1959	1957, 1959	1959 E	10,0	11,5	-
98 Iran, Rép. islamique d'	1963	1963	1963 E + N	9,4	3,4	-
99 Jordanie	1974	1974	1989 N	0,0	1,3	7,5
100 Cap-Vert	1975	1975	1975 E	35,0	11,1	-

27 Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accession des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	Femmes parlementaires (en % of total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat	
101	Samoa	1990	1990	1976 N	7,7	6,1	-
102	Kirghizistan	1918	1918	1990 E ^e	..	10,0	2,2
103	Guyana	1953	1945	1968 E	..	20,0	-
104	El Salvador	1939	1961	1961 E	15,4	9,5	-
105	Moldova, Rép. de	1978, 1993	1978, 1993	1990 E	..	12,9	-
106	Algérie	1962	1962	1962 N	0,0	3,4	5,6
107	Afrique du Sud	1930, 1994	1930, 1994	1933 E	38,1	29,8	31,5 ⁱ
108	Rép. arabe syrienne	1949, 1953	1953	1973 E	11,1	10,4	-
109	Viet Nam	1946	1946	1976 E	..	26,0	-
110	Indonésie	1945	1945	1950 N	5,9	8,0	-
111	Guinée équatoriale	1963	1963	1968 E	..	5,0	-
112	Tadjikistan	1924	1924	1990 E ^e	..	12,7	11,8
113	Mongolie	1924	1924	1951 E	10,0	10,5	-
114	Bolivie	1938, 1952	1938, 1952	1966 E	..	11,5	3,7
115	Egypte	1956	1956	1957 E	6,1	2,4	-
116	Honduras	1955	1955	1957 ^k	33,3	5,5	-
117	Gabon	1956	1956	1961 E	12,1	9,2	13,2
118	Nicaragua	1955	1955	1972 E	23,1	20,7	-
119	Sao Tomé-et-Principe	1975	1975	1975 E	..	9,1	-
120	Guatemala	1946	1946	1956 E	7,1	8,8	-
121	Salomon, Iles	1974	1974	1993 E	..	0,0	-
122	Namibie	1989	1989	1989 E	16,3	25,0	7,7
123	Maroc	1963	1963	1993 E	4,9	0,6	0,4
124	Inde	1950	1950	1952 E	10,1	8,8	9,1
125	Swaziland	1968	1968	1972 E + N	12,5	3,1	13,3
126	Botswana	1965	1965	1979 E	26,7	17,0	-
127	Myanmar	1935	1946	1947 E	..	- ^l	- ^l
128	Zimbabwe	1957	1978	1980 E + N	36,0	10,0	-
129	Ghana	1954	1954	1960 N ^k	8,6	9,0	-
130	Cambodge	1955	1955	1958 E	7,1	7,4	13,1
131	Vanuatu	1975, 1980	1975, 1980	1987 E	..	0,0	-
132	Lesotho	1965	1965	1965 N	..	3,8	27,3
133	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1964	1963	1977 E	0,0	1,8	-
134	Kenya	1919, 1963	1919, 1963	1969 E + N	1,4	3,6	-
135	Cameroun	1946	1946	1960 E	5,8	5,6	-
136	Congo	1963	1963	1963 E	..	12,0	-
137	Comores	1956	1956	1993 E	..	- ^m	- ^m
Faible développement humain							
138	Pakistan	1947	1947	1973 E	..	- ^m	- ^m
139	Soudan	1964	1964	1964 E	5,1	9,7	-
140	Bhoutan	1953	1953	1975 E	..	9,3	-
141	Togo	1945	1945	1961 E	7,4	4,9	-
142	Népal	1951	1951	1952 N	14,8	5,9	15,0 ⁱ
143	Rép. dém. pop. lao	1958	1958	1958 E	10,2	21,2 ⁱ	-
144	Yémen	1967 ⁿ	1967 ⁿ	1990 E ^k	..	0,7	-
145	Bangladesh	1972	1972	1973 E	9,5	2,0	-
146	Haïti	1950	1950	1961 E	18,2	3,6	25,9
147	Madagascar	1959	1959	1965 E	12,5	8,0	..
148	Nigeria	1958	1958	..	22,6	3,4	2,8
149	Djibouti	1946	1986	- ^o	5,0	0,0	-
150	Ouganda	1962	1962	1962 N	27,1	24,7	-

27 Participation des femmes à la vie politique

Classement selon l'IDH	Date d'obtention par les femmes du droit ^a		Date d'accèsion des femmes au parlement par élection (E) ou nomination (N)	Femmes siégeant au gouvernement (en % du total) ^b	Femmes parlementaires (en % of total) ^c		
	de vote	de candidature			Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat	
				2000			
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	1959	1959	22,3	-
152	Mauritanie	1961	1961	1975 E	13,6	3,8 ⁱ	1,8
153	Zambie	1962	1962	1964 E + N	6,2	12,0	-
154	Sénégal	1945	1945	1963 E	15,6	19,2	-
155	Congo, Rép. dém. du	1967	1970	1970 E	..	- ^m	- ^m
156	Côte d'Ivoire	1952	1952	1965 E	9,1	8,5	-
157	Erythrée	1955	1955	1994 E	11,8	14,7	-
158	Bénin	1956	1956	1979 E	10,5	6,0	-
159	Guinée	1958	1958	1963 E	11,1	8,8	-
160	Gambie	1960	1960	1982 E	30,8	2,0 ⁱ	-
161	Angola	1975	1975	1980 E	14,7	15,5	-
162	Rwanda	1961	1961	1965 ^k	13,0	25,7	-
163	Malawi	1961	1961	1964 E	11,8	9,3	-
164	Mali	1956	1956	1964 E	33,3	12,2	-
165	Rép. centrafricaine	1986	1986	1987 E	..	7,3	-
166	Tchad	1958	1958	1962 E	..	2,4	-
167	Guinée-Bissau	1977	1977	1972 N	8,3	7,8	-
168	Ethiopie	1955	1955	1957 E	22,2	7,7	8,3
169	Burkina Faso	1958	1958	1978 E	8,6	8,1	13,0
170	Mozambique	1975	1975	1977 E	..	30,0	-
171	Burundi	1961	1961	1982 E	4,5	19,5	..
172	Niger	1948	1948	1989 E	10,0	1,2	-
173	Sierra Leone	1961	1961	..	8,1	8,8	-

a. Se rapporte à l'année où les femmes se sont vues accorder des droits électoraux universels et égaux à ceux des hommes. Lorsque deux années sont présentées, la première se rapporte à une première reconnaissance partielle du droit de vote ou de candidature. b. Les données ont été fournies par les pays en fonction de leur définition de l'exécutif national, et peuvent donc inclure les femmes occupant un poste de ministre ou de ministre délégué et celles occupant d'autres postes ministériels, tels que les secrétaires parlementaires. c. Situation au 18 mars 2002. d. Pas d'information disponible sur l'année où toutes les femmes ont obtenu le droit de candidature. Cependant, la Constitution ne fait pas mention de la question du sexe concernant ce droit. e. Se rapporte à l'année d'accèsion des femmes au système législatif actuel. f. Le droit de vote et de se présenter aux élections n'est pas reconnu pour les femmes. L'Arabie Saoudite, le Brunei Darussalam, le Qatar et le Sultanat d'Oman n'ont jamais eu de parlement. g. Selon la Constitution en vigueur (1973), tous les citoyens sont égaux devant la loi. Cependant, les femmes n'ont pas été autorisées à exercer leur droit de vote aux seules élections législatives qui se sont tenues au Bahreïn, en 1973. Les femmes ont toutefois été autorisées à voter au référendum des 14 et 15 février 2001, qui a approuvé la charte d'action nationale. h. La première assemblée législative du Bahreïn a été dissoute par un décret de l'émir le 26 août 1975. i. Lorsque l'on ne dispose pas de données concernant les dernières élections, les données se rapportent aux élections précédentes. j. Le pourcentage a été calculé sur la base des 54 sièges permanents (les chiffres sur la répartition des sièges n'incluent pas les 36 délégués spéciaux siégeant en alternance nommés sur une base ad hoc.) k. Information ou confirmation non disponible. l. Le parlement élu en 1990 ne s'est jamais réuni et n'a jamais été autorisé à siéger, et nombre de ses membres ont été mis en détention ou forcés à s'exiler. m. Le parlement a été dissolu ou suspendu pour une période indéfinie. n. Se rapporte à l'ex-République démocratique populaire du Yémen. n. Ce pays n'a pas encore élu ou nommé de femme au parlement national.

Sources : Colonnes 1 à 3 : UIP, 1995 et 2001b. Colonne 4 : UIP, 2001a. Colonnes 5 et 6 : calculs effectués d'après les données de l'UIP (2002) sur les sièges parlementaires.

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
Développement humain élevé						
1	●	●	●	●	●	●
2	●	●	●	●	●	●
3	●	●	●	●	●	●
4	●	●	●	●	●	●
5	●	●	●	●	●	●
6	●	●	○	○	●	○
7	●	●	●	●	●	●
8	●	●	●	●	●	●
9	●	●	●	●	●	●
10	●	●	●	●	●	●
11	●	●	●	●	●	●
12	●	●	●	●	●	●
13	●	●	●	●	●	●
14	●	●	●	●	●	●
15	●	●	●	●	●	●
16	●	●	●	●	●	●
17	●	●	●	●	●	●
18	●	●	●	●	○	●
19	●	●	●	●	●	●
20	●	●	●	●	●	●
21	●	●	●	●	●	●
22	●	●	●	●	●	●
23	-	-	-	-	-	-
24	●	●	●	●	●	●
25	●	●	●	●	●	●
26	●	●	●	●	●	●
27	●	●	●	●	●	●
28	●	●	●	●	●	●
29	●	●	●	●	●	●
30	●	●	●	●	●	●
31	●	●	●	●	●	●
32	●	●	●	●	●	●
33	●	●	●	●	●	●
34	●	●	●	●	●	●
35	●	●	●	●	●	●
36	●	●	●	●	●	●
37	●	●	●	●	●	●
38	●	●	●	●	●	●
39	●	●	●	●	●	●
40	●	●	●	●	●	●
41	●	●	●	●	●	●
42	●	●	●	●	●	●
43	●	●	●	●	●	●
44	●	●	●	●	●	●
45	●	●	●	●	●	●
46	●	●	●	●	●	●
47	●	●	●	●	●	●
48	●	●	●	●	●	●
49	●	●	●	●	●	●
50	●	●	●	●	●	●

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
51 Qatar	●				●	●
52 Antigua-et-Barbuda	●			●	●	●
53 Lettonie	●	●	●	●	●	●
Développement humain moyen						
54 Mexique	●	●	●	●	●	●
55 Cuba	●			●	●	●
56 Bélarus	●	●	●	●	●	●
57 Panama	●	●	●	●	●	●
58 Belize	●	●	○	●	●	●
59 Malaisie				●		●
60 Russie, Féd. de	●	●	●	●	●	●
61 Dominique		●	●	●		●
62 Bulgarie	●	●	●	●	●	●
63 Roumanie	●	●	●	●	●	●
64 Jamahiriya arabe libyenne	●	●	●	●	●	●
65 Macédoine, ARYM	●	●	●	●	●	●
66 Sainte-Lucie	●			●		●
67 Maurice	●	●	●	●	●	●
68 Colombie	●	●	●	●	●	●
69 Venezuela	●	●	●	●	●	●
70 Thaïlande		●	●	●		●
71 Arabie saoudite	●			●	●	●
72 Fidji	●			●		●
73 Brésil	●	●	●	●	●	●
74 Suriname	●	●	●	●		●
75 Liban	●	●	●	●	●	●
76 Arménie	●	●	●	●	●	●
77 Philippines	●	●	●	●	●	●
78 Oman						●
79 Kazakhstan	●			●	●	●
80 Ukraine	●	●	●	●	●	●
81 Géorgie	●	●	●	●	●	●
82 Pérou	●	●	●	●	●	●
83 Grenade	○	●	●	●		●
84 Maldives	●			●		●
85 Turquie	○	○	○	●	●	●
86 Jamaïque	●	●	●	●		●
87 Turkménistan	●	●	●	●	●	●
88 Azerbaïdjan	●	●	●	●	●	●
89 Sri Lanka	●	●	●	●	●	●
90 Paraguay	○	●	●	●	●	●
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	●	●	●	●	●	●
92 Albanie	●	●	●	●	●	●
93 Equateur	●	●	●	●	●	●
94 Rép. dominicaine	●	●	●	●	○	●
95 Ouzbékistan	●	●	●	●	●	●
96 Chine	●	○	●	●	●	●
97 Tunisie	●	●	●	●	●	●
98 Iran, Rép. islamique d'	●	●	●	●	●	●
99 Jordanie	●	●	●	●	●	●
100 Cap-Vert	●	●	●	●	●	●

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	Pacte international relatif aux droits civils et politiques	Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	Convention relative aux droits de l'enfant
	1965	1966	1966	1979	1984	1989
101				●		●
102	●	●	●	●	●	●
103	●	●	●	●	●	●
104	●	●	●	●	●	●
105	●	●	●	●	●	●
106	●	●	●	●	●	●
107	●	●	○	●	●	●
108	●	●	●			●
109	●	●	●	●		●
110	●			●	●	●
111		●	●	●		●
112	●	●	●	●	●	●
113	●	●	●	●	●	●
114	●	●	●	●	●	●
115	●	●	●	●	●	●
116		●	●	●	●	●
117	●	●	●	●	●	●
118	●	●	●	●	○	●
119	○	○	○	○	○	●
120	●	●	●	●	●	●
121	●		●			●
122	●	●	●	●	●	●
123	●	●	●	●	●	●
124	●	●	●	●	○	●
125	●					●
126	●	●		●	●	●
127				●		●
128	●	●	●	●		●
129	●	●	●	●	●	●
130	●	●	●	●	●	●
131				●		●
132	●	●	●	●	●	●
133	●			●		●
134	●	●	●	●	●	●
135	●	●	●	●	●	●
136	●	●	●	●		●
137	○			●	○	●
Faible développement humain						
138	●			●		●
139	●	●	●		○	●
140	○			●		●
141	●	●	●	●	●	●
142	●	●	●	●	●	●
143	●	○	○	●		●
144	●	●	●	●	●	●
145	●	●	●	●	●	●
146	●	●		●		●
147	●	●	●	●	○	●
148	●	●	●	●	●	●
149				●		●
150	●	●	●	●	●	●

28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme

Classement selon l'IDH	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale 1965	Pacte international relatif aux droits civils et politiques 1966	Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels 1966	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes 1979	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants 1984	Convention relative aux droits de l'enfant 1989
151	Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●
152	Mauritanie	●		●	●	●
153	Zambie	●	●	●	●	●
154	Sénégal	●	●	●	●	●
155	Congo, Rép. dém. du	●	●	●	●	●
156	Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●
157	Erythrée	●	●	●	●	●
158	Bénin	●	●	●	●	●
159	Guinée	●	●	●	●	●
160	Gambie	●	●	●	○	●
161	Angola		●	●	●	●
162	Rwanda	●	●	●	●	●
163	Malawi	●	●	●	●	●
164	Mali	●	●	●	●	●
165	Rép. centrafricaine	●	●	●	●	●
166	Tchad	●	●	●	●	●
167	Guinée-Bissau	○	○	●	○	●
168	Ethiopie	●	●	●	●	●
169	Burkina Faso	●	●	●	●	●
170	Mozambique	●	●	●	●	●
171	Burundi	●	●	●	●	●
172	Niger	●	●	●	●	●
173	Sierra Leone	●	●	●	●	●
Autres ^a						
	Afghanistan	●	●	○	●	●
	Andorre			●		●
	Bosnie-Herzégovine	●	●	●	●	●
	Iles Cook					●
	Saint-Siège	●				●
	Iraq	●	●	●		●
	Kiribati					●
	Corée, Rép. pop. dém. de		●	●		●
	Libéria	●	○	○	●	●
	Liechtenstein	●	●	●	●	●
	Iles Marshall					●
	Micronésie (Etats fédérés de)					●
	Monaco	●	●	●	●	●
	Nauru	○	○		○	●
	Nioué					●
	Palaos					●
	San Marin	○	●	●		●
	Somalie	●	●	●	●	
	Tonga	●				●
	Tuvalu			●		●
	Yougoslavie	●	●	●	●	●
Nombre total d'Etats parties ^b						
Signature non suivie d'une ratification						
	161	148	145	168	128	191
	9	7	7	3	11	1

● Ratification, adhésion ou succession. ○ Signature non encore suivie d'une ratification.

Note : Situation au 20 février 2002.

a. Il s'agit ici des pays ou des territoires qui, outre les 173 inclus dans les principaux tableaux statistiques, ont signé ou ratifié au moins l'un des six instruments internationaux de protection des droits de l'homme.

b. Se rapporte à la ratification, l'adhésion ou la succession.

Source : Colannes 1 à 6 : ONU, 2002b.

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Elimination du travail forcé et obligatoire		Elimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
Développement humain élevé								
1	•	•	•	•	•	•	•	•
2	•	•	•	•	•	•	•	•
3	•	•	•	•	•	•	•	•
4	•	•	•	•	•	•	•	•
5	•	•	•	•	•	•	•	•
6				•				•
7	•	•	•	•	•	•	•	•
8	•	•	•	•	•	•	•	•
9	•	•	•	•	•	•	•	•
10	•	•	•	•	•	•	•	•
11	•	•	•	•	•	•	•	•
12	•	•	•	•	•	•	•	•
13	•	•	•	•	•	•	•	•
14	•	•	•	•	•	•	•	•
15	•	•	•	•	•	•	•	•
16	•	•	•	•	•	•	•	•
17	•	•	•	•	•	•	•	•
18	•	•	•	•	•	•	•	•
19	•	•	•	•	•	•	•	•
20	•	•	•	•	•	•	•	•
21	•	•	•	•	•	•	•	•
22	•	•	•	•	•	•	•	•
23	-	-	-	-	-	-	-	-
24	•	•	•	•	•	•	•	•
25	•	•	•	○	•	•	•	•
26	•	•	•	•	•	•	•	•
27	•	•	•	•	•	•	•	•
28	•	•	•	•	•	•	•	•
29	•	•	•	•	•	•	•	•
30	•	•	•	•	•	•	•	•
31	•	•	•	•	•	•	•	•
32								
33	•	•	•	•	•	•	•	•
34	•	•	•	•	•	•	•	•
35	•	•	•	•	•	•	•	•
36	•	•	•	•	•	•	•	•
37	•	•	•	•	•	•	•	•
38	•	•	•	•	•	•	•	•
39	•	•	•	•	•	•	•	•
40	•	•	•	•	•	•	•	•
41	•	•	•	•	•	•	•	•
42	•	•	•	•	•	•	•	•
43	•	•	•	•	•	•	•	•
44	•	•	•	•	•	•	•	•
45	•	•	•	•	•	•	•	•
46			•	•	•	•	•	•
47	•	•	•	•	•	•	•	•
48	•	•	•	•	•	•	•	•
49	•	•	•	•	•	•	•	•
50	•	•	•	•	•	•	•	•

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
	51 Qatar			•			•	
52 Antigua-et-Barbuda	•	•	•	•		•	•	
53 Lettonie	•	•		•	•	•		
Développement humain moyen								
54 Mexique	•		•	•	•	•		•
55 Cuba	•	•	•	•	•	•	•	
56 Bélarus	•	•	•	•	•	•	•	•
57 Panama	•	•	•	•	•	•	•	•
58 Belize	•	•	•	•	•	•	•	•
59 Malaisie		•	•	○	•	•	•	•
60 Russie, Féd. de	•	•	•	•	•	•	•	
61 Dominique	•	•	•	•	•	•	•	•
62 Bulgarie	•	•	•	•	•	•	•	•
63 Roumanie	•	•	•	•	•	•	•	•
64 Jamahiriya arabe libyenne	•	•	•	•	•	•	•	•
65 Macédoine, ARYM	•	•	•		•	•	•	
66 Sainte-Lucie	•	•	•	•	•	•		•
67 Maurice		•	•	•			•	•
68 Colombie	•	•	•	•	•	•	•	
69 Venezuela	•	•	•	•	•	•	•	
70 Thaïlande			•	•	•			•
71 Arabie saoudite			•	•	•	•		•
72 Fidji		•	•	•				•
73 Brésil		•	•	•	•	•	•	•
74 Suriname	•	•	•	•				
75 Liban		•	•	•	•	•		•
76 Arménie					•	•		
77 Philippines	•	•		•	•	•	•	•
78 Oman			•					•
79 Kazakhstan	•	•	•	•	•	•	•	
80 Ukraine	•	•	•	•	•	•	•	•
81 Géorgie	•	•	•	•	•	•	•	
82 Pérou	•	•	•	•	•	•		•
83 Grenade	•	•	•	•	•			
84 Maldives								
85 Turquie	•	•	•	•	•	•	•	•
86 Jamaïque	•	•	•	•	•	•		
87 Turkménistan	•	•	•	•	•	•		
88 Azerbaïdjan	•	•	•	•	•	•	•	
89 Sri Lanka	•	•	•		•	•	•	•
90 Paraguay	•	•	•	•	•	•		•
91 St-Vincent-et-les-Grenadines	•	•	•	•	•	•		•
92 Albanie	•	•	•	•	•	•	•	•
93 Équateur	•	•	•	•	•	•	•	•
94 Rép. dominicaine	•	•	•	•	•	•	•	•
95 Ouzbékistan		•	•	•	•	•		
96 Chine					•		•	
97 Tunisie	•	•	•	•	•	•	•	•
98 Iran, Rép. islamique d'			•	•	•	•		•
99 Jordanie		•	•	•	•	•	•	•
100 Cap-Vert	•	•	•	•	•	•		•

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
101								
102	•	•	•	•	•	•	•	
103	•	•	•	•	•	•	•	•
104			•	•	•	•	•	•
105	•	•	•	•	•	•	•	
106	•	•	•	•	•	•	•	•
107	•	•	•	•	•	•	•	•
108	•	•	•	•	•	•	•	
109					•	•		•
110	•	•	•	•	•	•	•	•
111	•	•	•	•	•	•	•	•
112	•	•	•	•	•	•	•	
113	•	•			•	•		•
114	•	•		•	•	•	•	
115	•	•	•	•	•	•	•	
116	•	•	•	•	•	•	•	•
117	•	•	•	•	•	•		•
118	•	•	•	•	•	•	•	•
119	•	•			•	•		
120	•	•	•	•	•	•	•	•
121			•					
122	•	•	•	•		•	•	•
123		•	•	•	•	•	•	•
124			•	•	•	•		
125	•	•	•	•	•	•		
126	•	•	•	•	•	•	•	•
127	•		•					
128		•	•	•	•	•	•	•
129	•	•	•	•	•	•		•
130	•	•	•	•	•	•	•	
131								
132	•	•	•	•	•	•	•	•
133	•	•	•	•	•	•	•	•
134		•	•	•	•	•	•	•
135	•	•	•	•	•	•	•	
136	•	•	•	•	•	•	•	
137	•	•	•	•	•			
Faible développement humain								
138	•	•	•	•	•	•		•
139		•	•	•	•	•		
140								
141	•	•	•	•	•	•	•	•
142		•	•		•	•	•	•
143			•					
144	•	•	•	•	•	•	•	•
145	•	•	•	•	•	•		•
146	•	•	•	•	•	•		
147	•	•	•		•	•	•	•
148	•	•	•	•	•			
149	•	•	•	•	•			
150		•	•	•				•

29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs

Classement selon l'IDH	Liberté syndicale et négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination dans le travail et l'emploi		Abolition du travail des enfants	
	Convention 87 ^a	Convention 98 ^b	Convention 29 ^c	Convention 105 ^d	Convention 100 ^e	Convention 111 ^f	Convention 138 ^g	Convention 182 ^h
		●	●	●	●	●	●	●
151 Tanzanie, Rép.-Unie de	●	●	●	●	●	●	●	●
152 Mauritanie	●	●	●	●	●	●	●	●
153 Zambie	●	●	●	●	●	●	●	●
154 Sénégal	●	●	●	●	●	●	●	●
155 Congo, Rép. dém. du	●	●	●	●	●	●	●	●
156 Côte d'Ivoire	●	●	●	●	●	●	●	●
157 Érythrée	●	●	●	●	●	●	●	●
158 Bénin	●	●	●	●	●	●	●	●
159 Guinée	●	●	●	●	●	●	●	●
160 Gambie	●	●	●	●	●	●	●	●
161 Angola	●	●	●	●	●	●	●	●
162 Rwanda	●	●	●	●	●	●	●	●
163 Malawi	●	●	●	●	●	●	●	●
164 Mali	●	●	●	●	●	●	●	●
165 Rép. centrafricaine	●	●	●	●	●	●	●	●
166 Tchad	●	●	●	●	●	●	●	●
167 Guinée-Bissau	●	●	●	●	●	●	●	●
168 Éthiopie	●	●	●	●	●	●	●	●
169 Burkina Faso	●	●	●	●	●	●	●	●
170 Mozambique	●	●	●	●	●	●	●	●
171 Burundi	●	●	●	●	●	●	●	●
172 Niger	●	●	●	●	●	●	●	●
173 Sierra Leone	●	●	●	●	●	●	●	●
Autres pays ⁱ								
Afghanistan				●	●	●		
Bosnie-Herzégovine	●	●	●	●	●	●	●	●
Iraq		●	●	●	●	●	●	●
Libéria	●	●	●	●	●	●	●	●
San Marin	●	●	●	●	●	●	●	●
Somalie			●	●		●		
Yougoslavie	●	●	●		●	●	●	
Nombre total de ratifications	139	151	160	155	156	154	116	116

● Convention ratifiée. ○ Dénonciation de la ratification.

Note : Situation au 20 février 2002.

a. Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (1948). b. Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1949). c. Convention concernant le travail forcé ou obligatoire (1930). d. Convention concernant l'abolition du travail forcé (1957). e. Convention sur l'égalité de rémunération (1951). f. Convention concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession (1958). g. Convention sur l'âge minimum (1973). h. Convention sur les pires formes de travail des enfants (1999). i. Il s'agit ici des pays ou des territoires qui, outre les 173 pays ou territoires qui sont inclus dans les principaux tableaux statistiques, ont signé ou ratifié au moins l'une des huit conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs.

Source : Colonnes 1 à 8 : BIT, 2002c.

30 Indicateurs essentiels relatifs aux autres Etats membres des Nations Unies

Composants de l'indicateur du développement humain

	Espérance de vie à la naissance (années) 1995-2000 ^a	Taux d'alphabétisation des adultes (en % de la pop. âgée de 15 ans et plus) 2000	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) (%) 1999	PIB par habitant (PPA) 2000	Population (milliers) 2000	Indice synthétique de fécondité (par femme) 1995-2000 ^a	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) 2000	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) 2000	Adultes atteints par le VIH (en % de la pop. de 15 à 49 ans) 2001 ^b	Personnes souffrant de malnutrition (en % de la population totale) 1997/99	Population ayant accès à un point d'eau aménagé (%) 2000
Afghanistan	42,5	..	30	..	21 765	6,9	165	257	..	58	13
Andorre	86	..	6	7	100
Bosnie-Herzégovine	73,3	3 977	1,4	15	18	<0,10 ^c	4	..
Corée, Rép. pop. dém. de	63,1	22 268	2,1	23	30	..	40	100
Iles Marshall	51	..	55	68
Iraq	58,7	55,9	49	..	22 946	5,2	105	130	<0,10	14	85
Kiribati	83	..	52	70	47
Libéria	48,1	54,0	16	..	2 913	6,8	157	235	..	42	..
Liechtenstein	33	..	10	11
Micronésie (Etats fédérés de)	123	4,3	20	24
Monaco	33	..	4	5	100
Nauru	12	..	25	30
Palaos	19	..	24	29	79
San Marin	27	..	6	6
Somalie	46,9	..	7	..	8 778	7,2	133	225	1,00	75	..
Tonga	99	..	17	21	100
Tuvalu	10	..	38	53	100
Yougoslavie	72,2	..	52	..	10 552	1,8	17	20	0,19	5	..

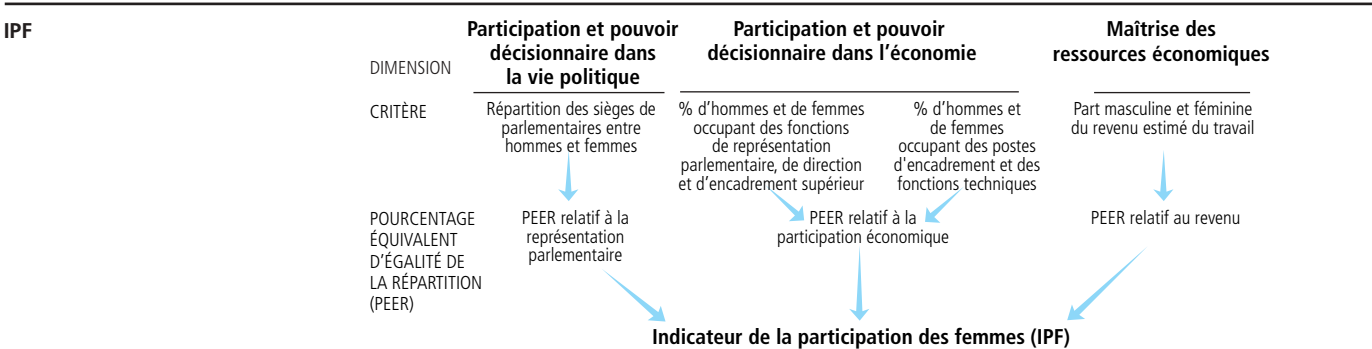
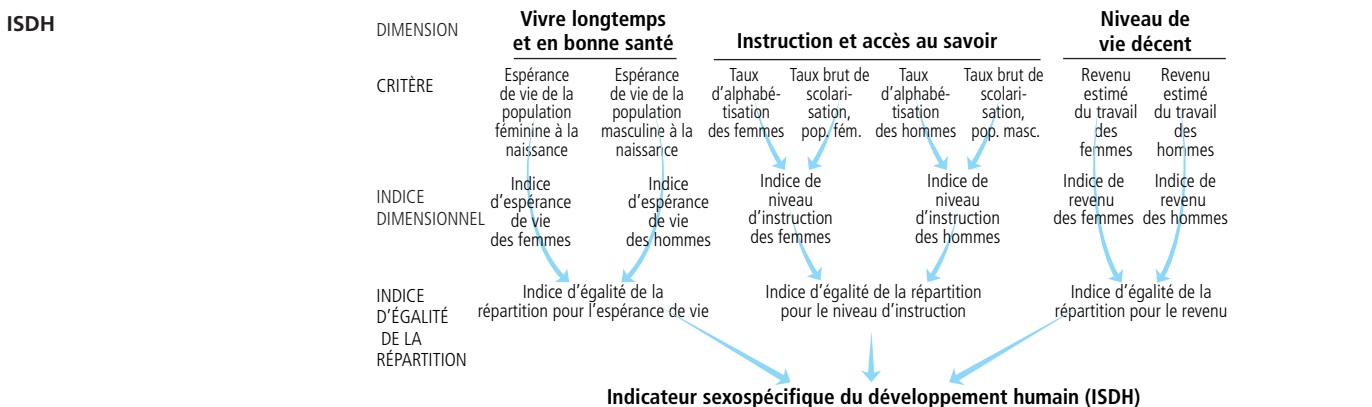
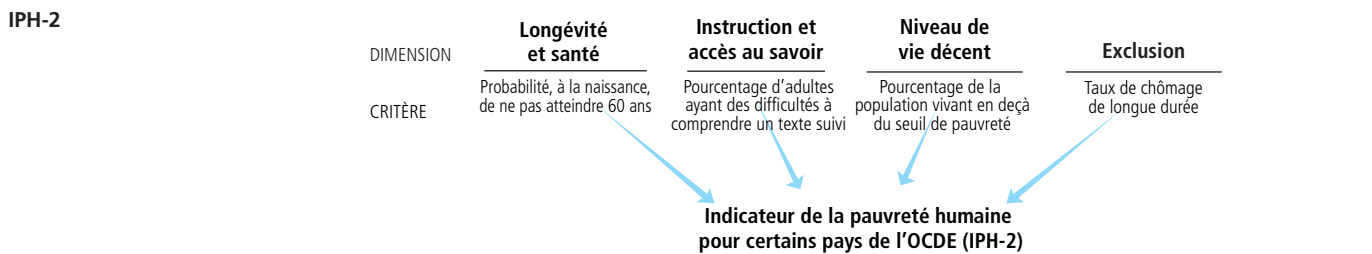
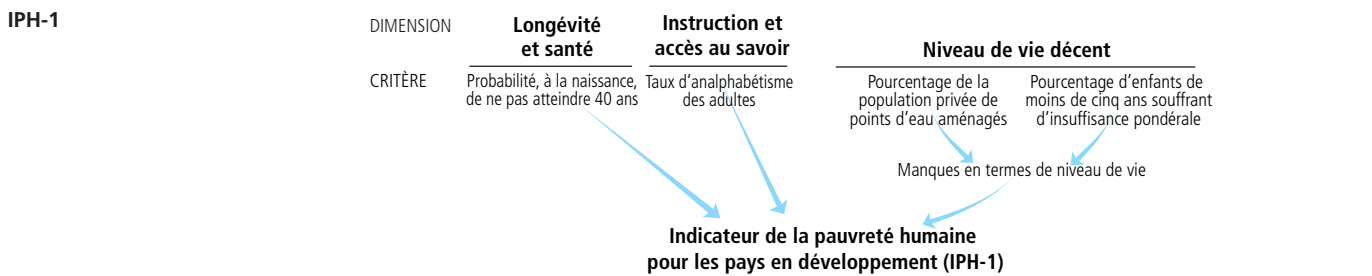
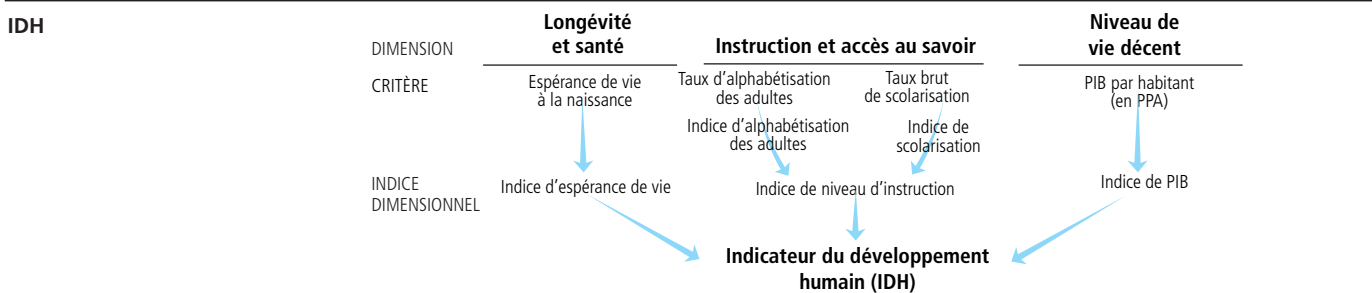
Note : Ce tableau présente des données pour les Etats membres de l'ONU qui ne figurent pas dans les principaux tableaux statistiques.

a. Données se rapportant à la période spécifiée pour cette rubrique. b. Données se rapportant à fin 2001. c. Données se rapportant à fin 1999.

Sources : Colonnes 1, 5 et 6 : ONU, 2001. Colonne 2 : UNESCO, 2002a. Colonne 3 : UNESCO, 2001a. Colonne 4 : Banque mondiale, 2002b. Colonnes 7 et 8 : UNICEF, 2002b. Colonne 9 : ONUSIDA et OMS, 2002. Colonne 10 : FAO, 2001. Colonne 11 : OMS, UNICEF et CCAEA, 2000.

CALCUL DES INDICATEURS COMPOSITES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les diagrammes ci-dessous présentent un aperçu synthétique de la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent ainsi en exergue leurs points communs comme leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit par ailleurs une explication détaillée de cette composition.

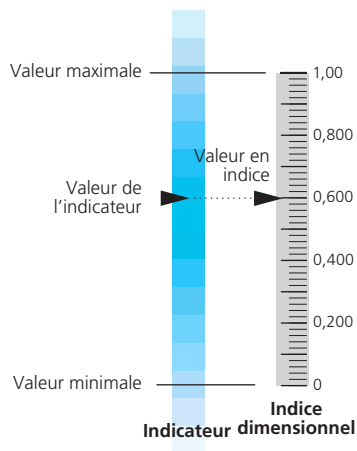


L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels :

- Longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, représentées par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers) et par le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (pour un tiers).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par le PIB par habitant (en PPA)

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels – c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB – passe à chaque fois par la définition d'une fourchette de variation, avec un minimum et un maximum.



Les résultats obtenus dans chaque dimension sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels. L'encadré ci-contre illustre le calcul de l'IDH pour un pays-témoin.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH

Critère	Valeur maximum	Valeur minimum
Espérance de vie à la naissance (années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

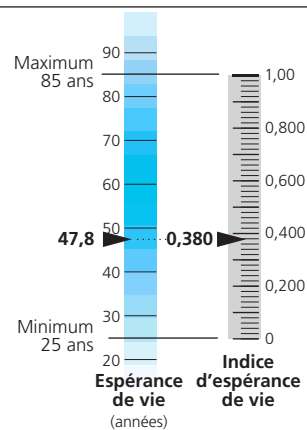
Calcul de l'IDH

Pour illustrer le calcul de l'IDH, nous utiliserons des données concernant la Côte d'Ivoire.

1. Calcul de l'indice d'espérance de vie

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'espérance de vie à la naissance. Pour la Côte d'Ivoire, l'espérance de vie était de 47,8 ans en 2000, soit un indice d'espérance de vie de 0,380.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{47,8 - 25}{85 - 25} = 0,380$$



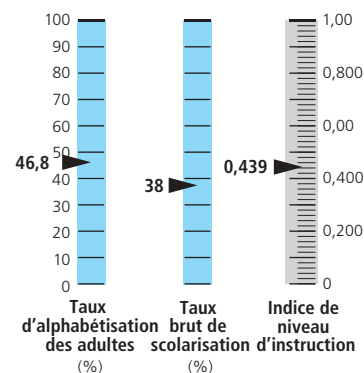
2. Calcul de l'indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour donner l'indice de niveau d'instruction, dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation d'un tiers. En Côte d'Ivoire, où le taux d'alphabétisation des adultes atteignait 46,8 % et le taux brut de scolarisation combiné 38 % en 2000, l'indice de niveau d'instruction est de 0,439.

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{46,8 - 0}{100 - 0} = 0,468$$

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{38 - 0}{100 - 0} = 0,380$$

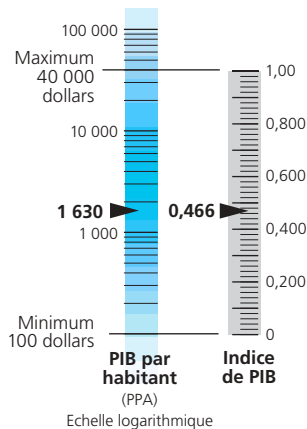
$$\text{Indice de niveau d'instruction} = \frac{2}{3} (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + \frac{1}{3} (\text{indice de scolarisation}) = \frac{2}{3} (0,468) + \frac{1}{3} (0,380) = 0,439$$



3. Calcul de l'indice de PIB

L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu est pris en compte dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc à partir d'un logarithme du revenu. Pour la Côte d'Ivoire, dont le PIB par habitant était de 1 630 dollars (PPA) en 2000, l'indice de PIB s'établit à 0,466.

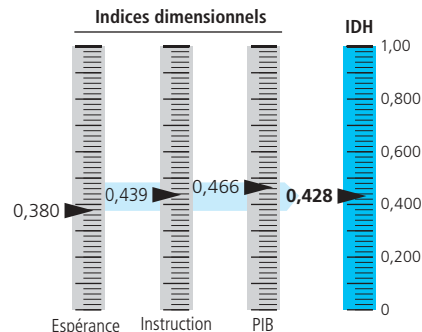
$$\text{Indice de PIB} = \frac{\log(1\,630) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,466$$



4. Calcul de l'IDH

Une fois que les trois indices dimensionnels ont été calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour parvenir à l'IDH.

$$\begin{aligned} \text{HDI} &= \frac{1}{3} (\text{indice d'espérance de vie}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indice de niveau d'instruction}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indice de PIB}) \\ &= \frac{1}{3} (0,380) + \frac{1}{3} (0,439) + \frac{1}{3} (0,466) = 0,428 \end{aligned}$$



L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 s'attache aux carences ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà envisagées par l'indicateur du développement humain :

- Vivre longtemps et en bonne santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 40 ans.
- Acquérir un savoir et une instruction : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.
- Disposer d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par le pourcentage de la population privée de points d'eau aménagés et par le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus simple que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces carences sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisque'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de passer par des indices dimensionnels.

Dans le rapport de cette année, le manque de données récentes et fiables concernant l'accès aux services de santé a réduit à deux les variables prises en compte pour mesurer les carences en termes de niveau de vie : pourcentage de la population privée de points d'eau aménagés et pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale. Une moyenne non pondérée de ces deux éléments sert ensuite de donnée d'entrée au calcul de l'IPH-1 proprement dit.

L'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Il comporte donc quatre variables :

- Vivre longtemps et en bonne santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans.
- Acquérir un savoir et une instruction : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans).
- Disposer d'un niveau de vie décent : exprimé par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible des ménages).
- Exclusion : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

Calcul de l'IPH-1

1. Mesure des manques en termes de niveau de vie

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (\text{population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés}) + 1/2 (\text{enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale})$$

Exemple de calcul : République centrafricaine

Population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés = 40 %
Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale = 24 %

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (40) + 1/2 (24) = 32,0 \%$$

La formule pour calculer l'IPH-1 est la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P1a + P2a + P3a)]1/\alpha$$

où :

P1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)

P2 = taux d'analphabétisme des adultes

P3 = moyenne non pondérée des pourcentages de la population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés et d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : République centrafricaine

P1 = 45,3 %

P2 = 53,3 %

P3 = 32,0 %

$$\text{IPH-1} = [1/3 (45,33 + 53,33 + 32,03)]1/3 = 45,2$$

Calcul de l'IPH-2

La formule pour calculer l'IPH-2 est la suivante :

$$\text{IPH-2} = [1/4 (P1a + P2a + P3a + P4a)]1/\alpha$$

où :

P1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)

P2 = taux d'illettrisme des adultes

P3 = population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible des ménages)

P4 = taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : Royaume-Uni

P1 = 9,9 %

P2 = 21,8 %

P3 = 13,4 %

P4 = 1,5 %

$$\text{IPH-2} = [1/4 (9,93 + 21,83 + 13,43 + 1,53)]1/3 = 15,1$$

Pourquoi $\alpha = 3$ dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2

La valeur du coefficient α a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si $\alpha = 1$, l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche, faire augmenter α revient à conférer un poids supplémentaire à la composante dans laquelle le manque est le plus important. Ainsi, à mesure que α tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible (pour la République centrafricaine, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 53,3 %, valeur qui correspond au taux d'analphabétisme des adultes dans ce pays).

Dans ce rapport, α est fixé à 3, ce qui confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant, aux composantes dans lesquelles le dénuement est le plus criant. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, "Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective", ainsi que la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* (et la bibliographie succincte, à la fin de la présente note technique).

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les inégalités sociologiques entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimée par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. On commence par déterminer des indices concernant les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

On combine ensuite les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'expression mathématique qui en résulte, appelée indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine} * (\text{part indicielle de la population féminine}^{1-\epsilon})] \\ &+ [\text{part de la population masculine} * (\text{part indicielle de la population masculine}^{1-\epsilon})]\}^{1/\epsilon} \end{aligned}$$

Le coefficient ϵ représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH $\epsilon = 2$. L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine} * (\text{part indicielle de la population féminine}^{-1})] \\ &+ [\text{part de la population masculine} * (\text{part indicielle de la population masculine}^{-1})]\}^{-1} \end{aligned}$$

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indiciaires masculine et féminine. Il reste à calculer l'ISDH en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance, population féminine (années)	87,5	27,5
Espérance de vie à la naissance, population masculine (années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
Revenu estimé du travail (en PPA)	40 000	100

Note : Les valeurs maximale et minimales concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine.

Calcul de l'ISDH

Pour illustrer le calcul de l'ISDH, nous utiliserons des données relatives au Brésil.

1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

FEMMES	HOMMES
Espérance de vie : 72,0 ans	Espérance de vie : 64,1 ans
Indice d'espérance de vie = $\frac{72,0 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,742$	Indice d'espérance de vie = $\frac{64,1 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,693$

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,506	Part de la population : 0,494
Indice d'espérance de vie : 0,742	Indice d'espérance de vie : 0,693

$$\text{Indices d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \{[0,506 (0,742^{-1})] + [0,494 (0,693^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,717}$$

2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple, puisque ces éléments sont déjà normalisés entre 0 et 100 (étant exprimés en pourcentage).

FEMMES	HOMMES
Taux d'alphabétisation des adultes : 85,4%	Taux d'alphabétisation des adultes : 85,1%
Indice d'alphabétisation des adultes : 0,854	Indice d'alphabétisation des adultes : 0,851
Taux brut de scolarisation : 80,0%	Taux brut de scolarisation : 79,3%
Indice de scolarisation : 0,800	Indice de scolarisation : 0,793

Il s'agit ensuite de déterminer l'indice de niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\text{Indice de niveau d'instruction} = 2/3 (\text{Indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{Indice de scolarisation})$$

$$\text{Indice de niveau d'instruction des femmes} = 2/3 (0,854) + 1/3 (0,800) = 0,836$$

$$\text{Indice de niveau d'instruction des hommes} = 2/3 (0,851) + 1/3 (0,793) = 0,832$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,506	Part de la population : 0,494
Indice de niveau d'instruction : 0,836	Indice de niveau d'instruction : 0,832

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \{[0,506 (0,836^{-1})] + [0,494 (0,832^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,834}$$

3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord, séparément, le revenu du travail (en PPA) des femmes et des hommes (pour plus de détails sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chaque sexe. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail (en PPA) :

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})}$$

FEMMES	HOMMES
Revenu estimé du travail (PPA) : 4 557	Revenu estimé du travail (en PPA) : 10 769

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\log(4 557) - \log(100)}{\log(40 000) - \log(100)} = 0,637 \quad \text{Indice de revenu} = \frac{\log(10 769) - \log(100)}{\log(40 000) - \log(100)} = \mathbf{0,781}$$

Suite du calcul de l'ISDH page suivante

Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminine et masculine pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,506	Part de la population : 0,494
Indice de revenu : 0,637	Indice de revenu : 0,781

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le revenu} = \{[0,506 (0,637^{-1})] + [0,494 (0,781^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,701}$$

4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH, là encore, est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois variables : indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\begin{aligned} \text{ISDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) = \\ &= 1/3 (0,717) + 1/3 (0,834) + 1/3 (0,701) = \mathbf{0,751} \end{aligned}$$

Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de ϵ correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminine et masculine. Plus cette valeur est élevée, plus les inégalités sont jugées pénalisantes.

Un coefficient ϵ égal à 0 signifierait que les inégalités sociologiques entre les sexes sont sans incidence sur la note obtenue par le pays considéré (dans ce cas, la valeur de l'ISDH serait identique à celle de l'IDH). *A contrario*, un coefficient ϵ tendant vers l'infini conférerait un poids sans cesse croissant au groupe sociologique dont les résultats sont les moins bons.

Le calcul de l'ISDH (comme d'ailleurs celui de l'IPF) utilise la valeur 2, qui revient à assortir d'une pénalité modérée les inégalités entre femmes et hommes en termes de réalisations.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, "Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement," Kalpana Bardhan et Stephan Klasen, "UNDP's gender-related indices: a critical review," ainsi que la note technique des Rapports mondiaux sur le développement humain 1995 et 1999 (voir les références bibliographiques à la fin de la présente note technique).

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF se concentre sur les opportunités ouvertes aux femmes, plutôt que sur les capacités qui sont les leurs. Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

- Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes.
- Participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimés par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques.
- Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (en PPA).

Pour chacune de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$\text{PEER} = \left\{ \left[\text{part de la pop. féminine} * \left(\text{part indicielle de la population féminine}^{1-\epsilon} \right) + \left[\text{part de la pop. masculine} * \left(\text{part indicielle de la population masculine}^{1-\epsilon} \right) \right] \right]^{1/\epsilon} \right\}$$

Le coefficient ϵ mesure l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH), $\epsilon = 2$, ce qui assigne une pénalité modérée à l'inégalité. La formule devient alors :

$$\text{PEER} = \left\{ \left[\text{part de la pop. féminine} * \left(\text{part indicielle de la population féminine}^{-1} \right) + \left[\text{part de la pop. masculine} * \left(\text{part indicielle de la population masculine}^{-1} \right) \right] \right]^{-1} \right\}$$

Concernant la participation à la vie politique et économique, ainsi qu'aux décisions, on indexe ensuite le PEER en le divisant par 50. Pourquoi ? Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Il ne reste plus, alors, qu'à calculer l'IPF par la moyenne arithmétique des trois PEER indexés.

Calcul de l'IPF

Pour illustrer le calcul de l'IPF, nous utiliserons des données relatives au Venezuela.

1. Calcul du PEER pour la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, du pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des hommes et des femmes, selon la formule générale suivante :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,497	Part de la population : 0,503
Représentation parlementaire : 9,7 %	Représentation parlementaire : 90,3 %

$$\text{PEER pour la représentation parlementaire} = \left\{ \left[0,497 (9,7^{-1}) + 0,503 (90,3^{-1}) \right]^{-1} \right\} = 17,60$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$\text{PEER indexé de représentation parlementaire} = \frac{17,60}{50} = \mathbf{0,352}$$

2. Calcul du PEER pour la participation à la vie économique

A partir de la formule générale, on calcule deux PEER, concernant les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques. On obtient ensuite le PEER pour la participation à la vie économique en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,497	Part de la population : 0,503
% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 24,3 %	% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 75,7 %
% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 57,6 %	% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 42,4 %

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \left\{ \left[0,497 (24,3^{-1}) + 0,503 (75,7^{-1}) \right]^{-1} \right\} = 36,90$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \frac{36,90}{50} = 0,738$$

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \left\{ \left[0,497 (57,6^{-1}) + 0,503 (42,4^{-1}) \right]^{-1} \right\} = 48,80$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \frac{48,80}{50} = 0,976$$

On calcule alors la moyenne de ces deux PEER indexés, pour obtenir le PEER concernant la participation à la vie économique :

$$\text{PEER concernant la participation économique} = \frac{0,738 + 0,976}{2} = \mathbf{0,857}$$

3. Calcul du PEER pour le revenu

On estime le revenu du travail (en PPA) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur le revenu estimé du travail non corrigé, au lieu de s'appuyer sur son expression logarithmique. (Pour plus de détails sur l'estimation du revenu estimé du travail pour les hommes et les femmes, voir l'addendum à la présente note technique.)

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,497	Part de la population : 0,503
Revenu estimé du travail : 3 334	Revenu estimé du travail : 8 223

$$\text{Indice de revenu} = \frac{3\,334 - 100}{40\,000 - 100} = 0,081 \quad \text{Indice de revenu} = \frac{8\,223 - 100}{40\,000 - 100} = 0,204$$

Ces deux indices sont ensuite combinés, pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition :

$$\text{PEER concernant le revenu} = \left\{ \left[0,497 (0,081^{-1}) + 0,503 (0,204^{-1}) \right]^{-1} \right\} = \mathbf{0,116}$$

4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, la détermination de l'IPF est simple : il suffit, là encore, d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$\text{IPF} = \frac{0,352 + 0,857 + 0,116}{3} = \mathbf{0,442}$$

Revenu du travail des femmes et des hommes

Malgré l'intérêt des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent rapport, les estimations grossières du revenu du travail des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile de faire la distinction entre hommes et femmes concernant l'utilisation de ce revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de différencier ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus du travail distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Dans l'ISDH, elle permet de rendre compte des disparités entre hommes et femmes dans l'utilisation des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé "*Gender Inequality in Human Development*", ainsi qu'au chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995* ; voir les références bibliographiques à la fin de cette note technique).

Le revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA) est estimé à l'aide des données suivantes :

- le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins,
- le pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- les populations féminine et masculine totales,
- le PIB par habitant (en PPA).

Symboles

W_f/W_m = rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins
 EA_f = pourcentage de femmes dans la population active
 EA_m = pourcentage d'hommes dans la population active
 S_f = part des femmes dans les revenus salariaux
 Y = PIB total (en PPA)
 N_f = population féminine totale
 N_m = population masculine totale
 Y_f = revenu estimé du travail des femmes (en PPA)
 Y_m = revenu estimé du travail des hommes (en PPA)

Note

Les résultats des calculs figurant dans la note technique peuvent présenter de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.

Estimation du revenu du travail pour les femmes et les hommes

Dans cet exemple de calcul du revenu du travail des femmes et des hommes, les données utilisées sont celles relatives à l'Éthiopie en 2000.

1. Calcul du PIB total (en PPA)

Le PIB total (en PPA) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA).

Population totale : 62 908 (milliers)

PIB par habitant (en PPA) : 668

PIB total (en PPA) : 668 (62 908) = 42 022 544 (milliers)

2. Calcul de la part des femmes dans les revenus salariaux

Étant donné la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et le secteur informel, le rapport utilise le salaire non agricole et suppose que le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins s'applique à l'ensemble de l'économie. La part des femmes dans les revenus salariaux est calculée à l'aide du rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Lorsque les données d'un pays ne permettent pas de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %.

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins (W_f/W_m) = 0,75

Pourcentage de femmes dans la population active (EA_f) = 40,9 %

Pourcentage d'hommes dans la population active (EA_m) = 59,1 %

$$\text{Part des femmes dans les revenus salariaux (Sf)} = \frac{W_f/W_m (EA_f)}{[W_f/W_m (EA_f)] + EA_m} = \frac{0,75 (40,9)}{[0,75 (40,9)] + 59,1} = \mathbf{0,342}$$

3. Calcul du revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA)

Il faut partir de l'hypothèse que la part des femmes dans les revenus salariaux est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les revenus salariaux (S_f) = 0,342

PIB total (en PPA) (Y) = 42,022,544 (milliers)

Population féminine (N_f) = 31,649 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des femmes (en PPA) (Yf)} = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,342 (42\,022\,544)}{31\,649} = \mathbf{454}$$

Population masculine (N_m) = 31,259 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des hommes (en PPA) (Ym)} = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{42\,022\,544 - [0,342 (42\,022\,544)]}{31\,259} = \mathbf{885}$$

Références bibliographiques succinctes

- Anand, Sudhir et Amartya Sen, 1994. "*Human Development Index: Methodology and Measurement*". Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (IDH).
- _____. 1995. "*Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement*". Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (ISDH, IPF).
- _____. 1997. "*Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective*". In : Programme des Nations Unies pour le développement, *Human Development Report 1997 Papers: Poverty and Human Development*, New York (IPH-1, IPH-2).

- Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen, 1999. "*UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review*". World Development 27(6), pp. 985-1010 (ISDH, IPF).
- Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).
- _____. 1997 *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica. Note technique 1 et chapitre 1 (IPH-1, IPH-2).
- _____. 1999 *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université. Note technique (IDH, ISDH).

NOTE TECHNIQUE 2

ÉVALUER LES PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE

Le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année évalue les progrès accomplis par les différents pays du globe à la lumière des objectifs spécifiques de développement énoncés lors du Sommet du millénaire. La date horizon de chaque objectif est 2015, et l'année de référence est 1990. Ainsi, l'objectif de diminuer de moitié tel ou tel taux d'ici 2015 revient à réduire de 50 %, à cette date, la valeur enregistrée en 1990. L'évaluation des résultats nationaux entre 1990 et 2000 indique si les pays en question progressent suffisamment rapidement pour atteindre ces objectifs.

Assurer le suivi des progrès à l'échelle mondiale suppose de disposer de données comparables. Or, celles-ci sont inexistantes ou d'une fiabilité douteuse pour certains objectifs et pour de nombreux pays. Parce que les offices statistiques

fonctionnent mieux dans les pays dont le niveau de développement est élevé, il existe une probabilité que les résultats nationaux inclus dans l'évaluation soient parmi les meilleurs enregistrés à l'échelle de la planète. Les pays de l'OCDE à revenu élevé sont exclus de l'évaluation. Le nombre de pays dont les progrès ont été évalués est compris entre 52 et 166, selon les objectifs (tableau 2.1 de la note technique).

L'évaluation des résultats nationaux obéit aux critères suivants :

- *Objectif atteint* : Le pays considéré a déjà atteint l'objectif fixé.
- *En bonne voie* : Ce pays affiche soit le taux de progression nécessaire pour atteindre l'objectif fixé d'ici 2015, soit 90 % de ce taux de progression.
- *Retard* : Taux de progression compris entre 70 et 89 % du rythme nécessaire pour atteindre l'objectif fixé d'ici 2015.
- *Retard important* : Taux de progression inférieur à 70 % du rythme nécessaire.

- *Recul* : Niveau inférieur d'au moins cinq points de pourcentage en 2000 par rapport à 1990.

Le taux de progression nécessaire pour atteindre l'objectif est déterminé par le niveau *a priori* nécessaire en 2000, dans l'hypothèse d'une progression linéaire. En l'absence de données correspondant aux années 1990 ou 2000, des statistiques relatives aux années les plus proches possibles ont été utilisées. Ne figurent dans cette évaluation que les pays pour lesquels existent des données distantes d'au moins cinq ans. Tous les pays dont le niveau en 2000 était éloigné de moins de 10 points de pourcentage par rapport à l'objectif général (taux de scolarité de 100 %, par exemple) sont considérés en bonne voie. Pour la mortalité des enfants de moins de cinq ans, les pays dont le taux est inférieur à 15 pour 1 000 naissances vivantes sont considérés en bonne voie.

Tableau 2.1
Indicateurs utilisés pour évaluer les progrès vers les Objectifs de développement du Millénaire

	Indicateur	Nombre de pays ^a	Source
Faim	Pourcentage de personnes souffrant de malnutrition, 1990/92 et 1997/99	100 (77)	FAO, 2001
Education pour tous	Taux net de scolarisation dans le primaire, 1987–93 ^b et 1994–97 ^c	75 (46)	UNESCO, 2001b
	Pourcentage d'enfants atteignant la 5 ^e année d'école, 1990 et 1995–97 ^c	52 (34)	UNESCO, 1999b
Égalité des sexes	Taux brut de scolarisation des filles en pourcentage de celui des garçons, 1990-92 ^b et 1995–98 ^c		
	Primaire	104 (67)	UNESCO, 1999a
	Secondaire	101 (66)	UNESCO, 1999a
Mortalité infantile	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes), 1990 et 2000	166 (86)	UNICEF, 2002b
Eau potable	Pourcentage de la population ayant accès à des points d'eau aménagés, 1990 et 2000	93 (75)	OMS, UNICEF et CCAEA, 2000

a. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux pourcentages de la population mondiale couverts par l'évaluation.

b. Statistiques correspondant à l'année la plus proche de 1990 pendant la période indiquée.

c. Données les plus récentes disponibles pour la période indiquée.

Références statistiques

- Anand, Sudhir et Amartya Sen. 1994. « Human Development Index : Methodology and Measurement ». Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement ». Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 1997. « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective ». In Programme des Nations Unies pour le développement, *Human Development Report 1997 Papers: Poverty and Human Development*. New York.
- Aten, Bettina, Alan Heston et Robert Summers. 2001. « Penn World Tables 6.0 ». Université de Pennsylvanie, Center for International and Interarea Comparisons, Philadelphie.
- Banque mondiale. 2002a. Correspondance sur les taux de croissance annuels du PIB par habitant. Mars. Washington, DC.
- . 2002b. Indicateurs du développement dans le monde 2002. CD-ROM. Washington, DC.
- Bardhan, Kalpana et Stephen Klasen. 1999. « UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review ». *World Development* 27(6), pp. 985-1010.
- BIT (Bureau international du travail). 2001. *Annuaire des statistiques du travail*. Genève.
- . 2002a. Correspondance sur le sous-emploi. Février. Genève.
- . 2002b. Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010. 4^e édition, 2^e révision. Base de données. Genève.
- . 2002c. *Base de données du BIT sur les normes internationales du travail (ILOLEX)*. [<http://ilolex.ilo.ch:1567/english/index.htm>]. Février 2002.
- . 2002d. *Key Indicators of the Labour Market 2001-2002*. [<http://kilm.ilo.org.ch:1567/english/index.htm>]. Février 2002.
- . 2002e. Base de données *Laboursta*. [<http://laborsta.ilo.org>]. Février 2002.
- CDIAC (Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique). 2001. *Trends: A Compendium of Data on Global Change*. [<http://cdiac.esd.ornl.gov/trends/trends.htm>]. Mars 2002.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2001. « Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ». [<http://www.uncad.org/conference/>]. Avril 2002.
- Division de statistique des Nations Unies et PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2000. « Integrated Environmental and Economic Accounting ». *Studies in Methods*, n° 78. N° de commande auprès des Nations Unies : E00.XVII.17. New York.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2001. *The State of Food Insecurity in the World 2001*. [http://www.fao.org/SOF/sofi/index_en.htm]. Février 2002.
- Goldschmidt-Clermont, Luisella et Elisabetta Pagnossin Aligisakis. 1995. « Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement. 2002. « London Group on Environmental Accounting: SEEA 2000 Revision ». [<http://www4.statcan.ca/citygrp/london/london.htm>]. Mars 2002.
- Harvey, Andrew S. 1995. « Market and Non-Market Productive Activity in Less Developed and Developing Countries: Lessons from Time Use ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 2001. « National Time Use Data on Market and Non-Market Work by Both Women and Men ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- HCR (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2002. Correspondance sur les réfugiés et les personnes déplacées. Février. Genève.
- Hill, Kenneth, Carla AbouZahr et Tessa Wardlaw. 2001. « Estimations révisées pour 1995 de la mortalité maternelle ». *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé*, 79(3), pp. 182-93.
- IIESS (Institut international d'études stratégiques). 2001. *The Military Balance 2001-2002*. Oxford: Oxford University Press.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2001. « Population below Income Poverty Line ». [<http://www.lisproject.org/techdoc.htm>]. Février 2001.
- . 2002. « Population below Income Poverty Line ». [<http://lisweb.ceps.lu/keyfigures/povertytable.htm>]. Février 2002.
- Milanovic, Branko. 2002. Correspondance sur les revenus, les inégalités et la pauvreté pendant la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché. Banque mondiale. Mars. Washington, DC.
- Murray, Scott. 2001. Correspondance sur l'alphabétisation fonctionnelle. Statistique Canada. Mars. Ottawa.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2001a. *Perspectives économiques de l'OCDE* 2(70). Paris.
- . 2001b. *Perspectives de l'emploi 2001*. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Comité d'aide au développement. 2002a. Correspondance sur les versements nets des organisations non gouvernementales. Janvier. New York.
- . 2002b. Correspondance sur les versements d'aide publique au développement. Janvier. New York.
- . 2002c. *DAC Journal: Development Cooperation 2001 Report* 3(1). Paris.
- . 2002d. *DAC Online*. Base de données. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistique Canada. 2000. *Literacy in the Information Age: Final Report on the IALS*. Paris.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2001. *Statistiques de propriété intellectuelle*. Publication A. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1995. *Weekly Epidemiological Record* 70, pp. 353-60. [<http://www.who.int/wer/>]. Décembre 2000.
- . 2001a. Correspondance sur l'accès aux médicaments et vaccins essentiels. Département médicaments essentiels et politique pharmaceutique. Février. Genève.
- . 2001b. *Global Tuberculosis Control: WHO Report 2001*. [<http://www.who.int/gtb/publications/globrep01/index.html>]. Février 2002.
- . 2002a. Correspondance sur les accouchements assistés par un personnel médical qualifié. Mars. Genève.

- . 2002b. Correspondance sur la consommation de cigarettes. Mars. Genève.
- . 2002c. Correspondance sur les données relatives au paludisme. Février. Genève.
- . 2002d. « WHO Estimates of Health Personnel ». [http://www3.who.int/whosis/health_personnel/health_personnel.cfm]. Février 2002.
- OMS (Organisation mondiale de la santé), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et CCAEA (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement). 2000. *Global Water Supply and Sanitation Assessment 2000 Report*. Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 1993. *Système de comptabilité nationale 1993*. [<http://esa.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>]. Avril 2002.
- . 1998. *World Population Prospects 1950-2050: The 1998 Revision*. Base de données. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- . 2001. *World Population Prospects 1950-2050: The 2000 Revision*. Base de données. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- . 2002a. Correspondance sur les enquêtes relatives à l'utilisation du temps. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique. Février. New York.
- . 2002b. « Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général ». [<http://untreaty.un.org>]. Février 2002.
- . 2002c. *Base de données de la Division de la population des Nations Unies sur l'utilisation des contraceptifs*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. Janvier. New York.
- . 2002d. *World Urbanization Prospects: The 2001 Revision*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- ONUSIDA (Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida) et OMS (Organisation mondiale de la santé). 2002. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida. Juin 2002*. Genève.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica.
- . 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm). 2001. *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2002a. Correspondance sur les données relatives aux dépenses militaires. Février. Stockholm.
- . 2002b. Correspondance sur les données relatives aux transferts d'armes. Mars. Stockholm.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater et Gary Burtless. 2000. « United States Poverty in a Cross-National Context ». In Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman (sous la direction de), *Understanding Poverty*. New York: Russell Sage Foundation, et Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- . 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris : De Boeck & Larcier.
- UIP (Union interparlementaire). 1995. *Les femmes dans les parlements 1945-1995 : Etude statistique mondiale*. Genève.
- . 2001a. Correspondance sur les femmes occupant des fonctions ministérielles. Mars. Genève.
- . 2001b. Correspondance sur l'année où les femmes ont obtenu le droit de vote et de se présenter aux élections, ainsi que sur l'année où la première femme a été élue ou nommée au parlement. Mars. Genève.
- . 2002. *Parline Database*. [<http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>]. Mars 2002.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2002. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Base de données. Genève.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1997a. *Classification internationale type de l'éducation 1997*. [http://www.unesco.org/education/html_fr/policy_doc.shtml], Février 2002.
- . 1997b. *Annuaire statistique 1996*. Paris.
- . 1999a. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Avril. Paris.
- . 1999b. *Annuaire statistique 1999*. Paris.
- . 2000. Correspondance sur les dépenses d'éducation. Décembre. Paris.
- . 2001a. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Mars. Paris.
- . 2001b. Correspondance sur les taux nets de scolarisation. Mars. Paris.
- . 2002a. Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Janvier. Montréal.
- . 2002b. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Février. Montréal.
- . 2002c. Correspondance sur les taux nets de scolarisation. Février. Montréal.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2000. *La situation des enfants dans le monde 2001*. Unicef.
- . 2002a. Correspondance sur les taux de mortalité infantile et postinfantile. Janvier. New York.
- . 2002b. *Official Summary: The State of the World's Children 2002*. New York: Oxford University Press.
- UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice). 2002. Correspondance sur les données relatives aux victimes de crimes et délits. Mars. Turin.
- Ward, Michael. 2001. « Purchasing Power Parity and International Comparisons ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.

Définitions des termes statistiques

Abonnés à un service de téléphonie mobile Nombre de personnes abonnées à un service de communication permettant la transmission de la voix ou de données par ondes hertziennes.

Activité économique, Taux d' Pourcentage des membres d'un groupe donné consacrant leur force de travail à la production de biens et services sur une période donnée.

Activité par secteur économique, Taux d' Emploi dans l'industrie, l'agriculture ou les services, tel que défini par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, *l'industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les services aux collectivités (eau, gaz et électricité) ; *l'agriculture* rassemble les activités agricoles, la chasse, la foresterie et la pêche et les *services* comprennent le commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie, les activités de transport, d'entreposage et de communication, les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires, ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

Activités marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble englobe l'emploi des établissements, les activités de production menées hors des établissements, les services prêtés en contrepartie d'un revenu et les autres formes de production de biens hors des établissements. Voir *Activités non marchandes* et *Temps de travail, total*.

Activités non marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble comprend l'entretien du foyer (nettoyage, lessive, préparation des repas, ménage), la gestion et les achats nécessaires au domicile, la présence nécessaire pour s'occuper des enfants, des malades, des personnes âgées et des handicapés vivant à domicile et les services rendus à la collectivité. Voir *Activités marchandes* et *Temps de travail, total*.

Aide nette versée par les ONG (organisations non gouvernementales) Transferts de ressources effectués par les organisations non gouvernementales (organismes privés à but non lucratif) en faveur

des pays en développement et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Se calcule à partir des versements bruts des ONG, minorés des transferts de ressources provenant du secteur public (et donc déjà comptabilisés au titre de l'aide publique au développement).

Aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés Voir *Aide publique au développement (APD)*, ainsi que la liste des pays les moins avancés, dans la partie classification des pays en grands groupes.

Aide publique au développement (APD) Dons et prêts (nets de remboursements) en faveur des pays en développement et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Ces dons et prêts sont versés par des Etats ou des organisations internationales, à des conditions de faveur, et ont pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être.

Aide publique Dons et prêts répondant aux mêmes critères que l'*aide publique au développement (APD)* (voir ce terme), à ceci près que les destinataires ne remplissent pas officiellement les conditions pour être bénéficiaires de l'APD. Les pays concernés figurent en partie II de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD).

Alphabétisation des adultes, Taux d' Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Alphabétisation des jeunes adultes, Taux d' Pourcentage de personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Analphabétisme des adultes, Taux d' Se calcule en retranchant le *taux d'alphabétisation des adultes* (voir ce terme) de la valeur 100.

Armes classiques, Livraisons d' Correspond aux livraisons volontaires par leur fournisseur (ce qui exclue les armes prises au combat ou obtenues par des déserteurs) d'armes à usage militaire, destinées aux forces armées, aux forces paramilitaires ou aux services du renseignement d'un autre pays. Cet

ensemble comprend six grandes catégories ou systèmes d'armes classiques : navires, aéronefs, missiles, pièces d'artillerie, véhicules blindés et systèmes de guidage et de radar (en sont exclus les camions, les services, les munitions, les armes légères, les articles accessoires, les composants et technologies y afférentes, ainsi que les pièces d'artillerie de marine ou d'artillerie remorquées d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

Brevets accordés à des résidents Les brevets sont des documents délivrés par un organisme public, qui décrivent une invention et créent une situation juridique en vertu de laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être utilisée (c'est-à-dire réalisée, utilisée, vendue ou importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection de ces inventions est généralement limitée à 20 ans à compter de la date de déclaration de la demande de brevet.

Chômage de longue durée Période de chômage d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

Chômage des jeunes Renvoie au chômage au sein de la population âgée de 15 (ou 16, selon les pays) à 24 ans. Voir *Chômage*.

Chômage Sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou en tant que travailleurs indépendants.

Cigarettes par adulte, Consommation moyenne annuelle de Somme de la production et des importations, moins les exportations du pays considéré, divisée par la population âgée de 15 ans et plus.

Coefficient de Gini Voir *Indice de Gini*.

Combustibles traditionnels, Consommation de Correspond à la consommation estimée de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse, d'énergie non commerciale et de déchets d'origine animale, industrielle, municipale ou provenant de l'industrie du papier. La somme de la consommation de combustibles traditionnels et de l'énergie commerciale correspond au total des utilisations de l'énergie.

Criminalité et délinquance, Personnes victimes de la Pourcentage de la population estimant avoir été victime de certains types de crimes et délits, calculé à partir des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité (*International Crime Victims Survey*).

Croissance démographique annuelle, Taux de Renvoie au taux de croissance annuel exponentiel de la population pour la période considérée. Voir *Population totale*.

Dépenses de santé par habitant (PPA) Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les

dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), les activités de planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé (mais ne comprend pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement). Voir *Dépenses de santé privées, Dépenses de santé publiques* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Dépenses de santé privées Dépenses directes des ménages, assurances-maladie privées, dons des organismes caritatifs et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA)* et *Dépenses de santé publiques*.

Dépenses de santé publiques Dépenses de fonctionnement et investissements inscrites aux budgets des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoires ou non). La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA)* et *Dépenses de santé privées*.

Dépenses militaires Total des dépenses engagées par les ministères — notamment de la défense — pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

Dioxyde de carbone (CO₂), Emissions de Emissions de dioxyde de carbone (CO₂) anthropiques (liées aux activités humaines) et découlant de la consommation de combustibles fossiles, ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que du torchage.

Éducation, Dépenses publiques d' Dépenses publiques consacrées à l'enseignement public, majorées des subventions accordées à l'enseignement privé dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Ces dépenses concernent les différents niveaux de l'administration publique : national, régional et local. Voir *Niveaux d'instruction*.

Électricité par habitant, Consommation d' Renvoie à la production brute par habitant et comprend donc la consommation d'électricité des auxiliaires, ainsi que toutes les pertes survenant dans les transformateurs de centrales électriques. Cette statistique intègre également le total de l'énergie électrique produite par les centrales à accumulation par pompage, dans déduction de l'électricité absorbée par le pompage.

Energie consommée, PIB par unité d' Rapport du PIB (en PPA) aux utilisations d'énergie commerciale, mesurées en kilogrammes d'équivalent pétrole. Ce rapport renseigne sur le degré de maîtrise de l'énergie en permettant de comparer entre pays et sur la durée le PIB réel par rapport aux intrants physiques nécessaires à sa réalisation (unités énergétiques). Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Enfants atteignant la cinquième année d'école Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'école (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Ces estimations se fondent sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée ou aiguë, c'est-à-dire les enfants dont le poids corporel est inférieur de deux écarts-types au poids médian de la population de référence à l'âge considéré.

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance Comprend les cas de retard de croissance modéré ou aiguë, définis comme correspondant à deux écarts-types en deçà de la taille médiane de la population de référence à l'âge considéré.

Equipements sanitaires appropriés, Population utilisant des Pourcentage de la population ayant effectivement accès à des infrastructures sanitaires adéquates, c'est-à-dire reliées à un réseau d'égouts ou une fosse septique, utilisant des latrines à chasse d'eau, ou des latrines à fosse simple ou améliorée, celles-ci pouvant être ventilées ou non. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou partagé (mais non public) et s'il permet de séparer de manière hygiénique les excréments humains du contact avec les individus.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeureraient les mêmes tout au long de sa vie.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde, y compris les marchandises, le transport des biens et des personnes, l'assurance, les redevances de brevets et de licences et les autres services. Cette statistique ne comprend pas les revenus du travail ou du patrimoine.

Exportations de produits de haute technologie Exportations de produits dont la conception a nécessité d'importants efforts de recherche-développement. Cet ensemble comporte notamment des

produits de haute technologie dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, de la pharmacie, des instruments scientifiques et du génie électrique.

Exportations de produits manufacturés Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, les machines et équipements de transport et divers autres produits manufacturés.

Exportations de produits primaires Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

Fécondité, Indice synthétique de Nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme pendant sa vie, en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Femmes siégeant au gouvernement Statistique déterminée en fonction de la définition que chaque pays donne à son exécutif national. Comprend les femmes occupant une fonction de ministre, vice-ministre ou d'autres fonctions gouvernementales, telles que les secrétaires parlementaires auprès de ministres de plein exercice.

Flux privés, Autres Catégorie englobant les flux d'investissements en portefeuille non créateurs de dette (somme des montants déposés dans les fonds de capital-risque-pays, des certificats représentatifs d'actions étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), des flux d'investissement en portefeuille sous forme de titres de dette (émissions d'obligations souscrites par des investisseurs étrangers) et les prêts bancaires ou commerciaux (prêts des banques commerciales et autres crédits commerciaux).

Forces armées, Effectif total des Nombre total des personnels des armes terrestre, navale, aérienne, ainsi que de leur administration et des forces chargées de la logistique. Cet ensemble comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services des douanes et les gardes-frontière dès lors qu'elles ont reçu une formation aux tactiques militaires.

Importations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchands achetés au reste du monde, y compris les marchandises, le transport des biens et des personnes, l'assurance, les redevances de brevets et de licences et les autres services. Cette statistique ne comprend pas les revenus du travail ou du patrimoine.

Indicateur d'espérance de vie L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain.

Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur de la participation des femmes (IPF)

Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes : participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle sur les ressources économiques. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) dans les pays en développement

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : longévité, savoir et conditions de vie. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) dans certains pays de l'OCDE

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : longévité, savoir et conditions de vie, en y ajoutant l'exclusion. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de niveau d'instruction L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur de PIB L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le PIB réel par habitant (en PPA). Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur du développement humain (IDH) Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint par un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité, instruction et niveau de vie. Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les mêmes variables essentielles que l'indicateur du développement humain — santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes –, mais en corrigeant le résultat obtenu des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indice de Gini Indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) chez les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'éga-

lité parfaite. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

Indice des prix à la consommation Représente les changements du coût, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés.

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, taux d' Proportion d'étudiants du supérieur inscrits en sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, et dans les formations aux métiers de l'industrie et des techniques, ainsi qu'en agriculture, foresterie et pêcheries. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Insuffisance pondérale néonatale, Enfants souffrant d' Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2 500 grammes.

Investissements directs étrangers, Flux nets d' Entrées nettes d'investissements destinés à acquérir une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. Le capital ainsi investi peut l'être sous forme de capitaux propres, de bénéfices réinvestis, d'autres concours financiers à long terme et de concours à court terme.

Ligne téléphonique d'abonné Ligne téléphonique reliant un abonné à un central téléphonique.

Médecins Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quelle que soit leur spécialité (y compris l'enseignement, la recherche et l'administration).

Médicaments et vaccins essentiels, Population ayant accès aux Pourcentage de la population pour lequel il est en permanence possible de se procurer à bon marché un minimum de 20 médicaments et vaccins essentiels, auprès d'infrastructures sanitaires publiques ou privées, ou encore de pharmacies situées dans tous les cas à moins d'une heure de trajet du lieu d'habitation.

Mortalité des (enfants de) moins de 5 ans, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité infantile, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité maternelle, Taux de Nombre officiel de femmes décédant chaque année d'une cause liée à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes. Cette statistique n'est pas corrigée en fonction des problèmes bien connus de non-déclaration et de classement divergent.

Naissances assistées par un personnel médical compétent Pourcentage d'accouchements suivis par un médecin (spécialiste, généraliste ou personne ayant des compétences en obstétrique et capable de diagnostiquer et de faire face à d'éventuelles complications), un infirmier, une sage-femme (personne — homme ou femme — ayant obtenu les diplômes nécessaires en obstétrique, capable de donner les directives, les soins et les avis nécessaires aux parturientes pendant la grossesse, l'accouchement et la période de post-partum et de s'occuper des nouveau-nés et des nourrissons) ou un accoucheur ayant reçu une formation traditionnelle (c'est-à-dire ayant acquis ses compétences par la pratique ou sous la direction d'autres accoucheurs, avant de suivre une formation plus approfondie qui lui a valu d'être intégré au système médical officiel).

Niveaux d'enseignement L'enseignement est classé en quatre catégories par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : pré-scolaire, primaire, secondaire et supérieur. *L'enseignement pré-scolaire* (niveau 0 de la CITE) est fourni dans des établissements tels que les jardins d'enfant, les crèches et les écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants qui ne sont pas encore en âge de fréquenter le primaire. *L'enseignement primaire*, ou de premier niveau (niveau 1 de la CITE), a pour principale fonction de fournir les éléments de base de l'instruction, dans les écoles primaires et élémentaires. *L'enseignement secondaire* (niveaux 2 et 3 de la CITE) fait suite à au moins quatre années d'enseignement primaire et fournit une instruction générale et/ou spécialisée, dispensée par exemple dans les collèges, les écoles secondaires du premier cycle, les lycées, certaines écoles normales d'instituteurs et les établissements d'enseignement professionnel ou technique. *L'enseignement supérieur* ou de troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE) est dispensé notamment dans les universités, les instituts de formation des maîtres et les écoles professionnelles supérieures. Pour s'y inscrire, il faut au moins avoir achevé avec succès l'enseignement supérieur ou prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Ordinateurs reliés à Internet Nombre de systèmes informatiques disposant d'une connexion Internet. Concerne à la fois les simples terminaux directement reliés au réseau des réseaux et les ordinateurs (serveurs) permettant à plus d'un utilisateur d'accéder à Internet.

Paludisme, Cas de Nombre total de cas de paludisme déclarés à l'Organisation mondiale de la santé par les pays où cette maladie est endémique. De nombreux pays ne déclarent que les cas confirmés par les examens en laboratoire, tandis que d'autres, en Afrique subsaharienne, notamment, font également état de ceux diagnostiqués cliniquement.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) Taux de change destiné à neutraliser les différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Un dollar exprimé en parité de pouvoir d'achat dans un pays donné (comme c'est toujours le cas dans le présent rapport) permet de se procurer la même quantité de biens et de services que s'il s'agissait d'un dollar des États-Unis dans le cadre de l'économie de ce pays. Pour plus de détails sur les problèmes conceptuels et pratiques liés aux PPA, voir l'encadré 5 de la note sur les statistiques.

Parlementaires femmes Renvoie au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse (députés, par exemple) et haute (sénateurs, par exemple), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

Participation aux élections Nombre de votes (y compris les bulletins blancs ou invalides) en pourcentage du nombre d'électeurs inscrits.

Pauvreté monétaire, Population en-deçà du seuil de Renvoie au pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon les cas :

- à 1 dollar par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 1,08 dollar aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 2 dollars par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 2,16 dollars aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 4 dollars par jour : aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 11 dollars par jour (par personne, pour une famille de trois individus) : aux prix internationaux de 1994, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- Seuil de pauvreté national : seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays considéré.
- à 50 % du revenu médian : correspond à 50 % du revenu médian disponible des ménages. Voir *Parités de pouvoir d'achat (PPA)*.

Personnes déplacées Désigne les individus déplacés à l'intérieur de leur propre pays et auxquels le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) apporte protection et/ou assistance en vertu d'une demande spéciale formulée par un organe compétent des Nations Unies.

Personnes souffrant de malnutrition Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux.

PIB (produit intérieur brut)

Total de la production de biens et services destinés à une utilisation finale et réalisée par des agents économiques résidents et non-résidents, quelle que soit la répartition des créances entre ces deux catégories. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement du capital physique ou de

l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles.

PIB par habitant (en dollars) PIB par habitant converti en dollars des États-Unis sur la base du taux de change officiel moyen publié par le Fonds monétaire international. Si l'on estime que ce taux de change officiel diverge dans des proportions exceptionnelles du taux effectivement appliqué aux transactions en devises et au commerce des produits, un facteur de conversion différent est utilisé. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

PIB par habitant (en PPA), estimé Voir *Revenu du travail des femmes par rapport à celui des hommes, Part estimée du*.

PIB par habitant, Croissance annuelle du Calculée selon la méthode des moindres carrés, à partir du PIB par habitant en prix constants, en monnaie locale.

Points d'eau aménagés, Population ayant accès à des Pourcentage de la population utilisant l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer son eau de boisson : réseaux d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompes, puits protégés, les sources et citernes d'eau de pluie protégées.

Points d'eau aménagés, Population privée d'accès à des Se calcule en retranchant de la valeur 100 le pourcentage de la population ayant accès à des points d'eau aménagés. Voir *Points d'eau aménagés, population ayant accès à des*.

Population active Ensemble des personnes disposant d'un emploi (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, disposaient d'un emploi rémunéré, exerçaient un métier ou un travail indépendant et occupaient un emploi assorti ou non d'un travail à effectuer) ou au chômage (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, étaient sans travail, disponibles pour exercer un travail et à la recherche d'un emploi).

Population totale Renvoie à la population de fait, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes effectivement présentes dans une zone donnée à un moment donné.

Population urbaine Population, en milieu d'année, des zones définies comme urbaines dans le pays considéré, et communiquée aux Nations Unies. Voir *Population totale*.

Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les physiciens, mathématiciens, ingénieurs et scientifiques (et praticiens des activités connexes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et praticiens des activités connexes), les enseignants (et praticiens des activités connexes), ainsi que les autres membres des professions libérales et spécialisées.

Postes de décision occupés par des femmes dans la politique, l'administration et l'entreprise Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les parlementaires, les membres de la haute fonction publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les hauts responsables d'organismes à but particulier, les présidents et directeurs d'entreprises, les responsables de services de production ou d'exploitation, les chefs d'autres services et les administrateurs généraux.

Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné Probabilité qu'un nouveau-né d'atteindre un âge donné dans l'hypothèse où les taux de mortalité spécifiques de chaque classe d'âge resteraient inchangés à compter de sa naissance.

Probabilité, à la naissance, de décéder avant un âge donné Statistique calculée en retranchant de la valeur 100 le taux de probabilité de la cohorte considérée de survivre jusqu'à l'âge considéré. Voir *Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné*.

Produit national brut (PNB) Comprend le PIB, majoré du revenu net des facteurs provenant de l'étranger, c'est-à-dire le revenu que les résidents du pays considéré reçoivent de l'étranger au titre des services facteurs (main-d'œuvre et capital), et minoré des versements de même nature destinés aux non-résidents contribuant à l'économie intérieure.

Recherche et développement (R&D), Dépenses de Dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrées aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à de nouveaux dispositifs, produits ou processus.

Redevances et droits de licence reçus Sommes touchées par les résidents et les non-résidents en contrepartie de l'utilisation autorisée de droits de propriété et d'actifs immatériels, non financiers et ne faisant pas l'objet d'une production (tels que les brevets, marques commerciales, processus industriels, franchises), ainsi que pour l'utilisation, par le biais d'accords de licence, de produits originaux réalisés à partir de prototypes (tels que les manuscrits et les films). Les données sont ici fondées sur les statistiques de la balance des paiements.

Réfugiés Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, et sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire.

Revenu du travail (en PPA), part estimée des femmes et des hommes Rapport du revenu estimé moyen de la population féminine à celui de la population masculine.

Revenu estimé du travail (des femmes et des hommes) (en PPA) Calcul approximatif réalisé à partir du rapport du revenu moyen de la population féminine hors secteur agricole au revenu de la population masculine hors agriculture, des pourcentages masculin et féminin de la population active, des populations féminine et masculine totales et du PIB par habitant (en PPA). Pour plus de détails sur cette estimation, voir la note technique 2.

Revenu ou (de la) consommation, Part du Statistique établie à partir d'enquêtes nationales auprès des ménages sur différentes années. Sachant que les données utilisées proviennent d'enquêtes couvrant des années différentes et réalisées selon des méthodes diverses, les comparaisons internationales doivent ici être effectuées avec circonspection.

Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D Personnes formées pour travailler dans un domaine scientifique quelconque et exerçant une activité professionnelle de recherche et développement. Dans la plupart des cas, les emplois en question nécessitent l'obtention d'un diplôme du supérieur.

Scolarisation, Taux brut de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné (quel que soit leur âge), exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Scolarisation, Taux net de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Service de la dette (total) Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette extérieure à long terme, plus intérêts payés sur la dette à court terme et remboursements destinés au Fonds monétaire international.

Temps de travail, total Temps consacré aux activités marchandes et non marchandes, selon la défini-

tion du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993). Voir *Activités marchandes et activités non marchandes*.

Termes de l'échange Rapport de l'indice de prix des exportations à l'indice de prix des importations, mesuré par référence à une année donnée. Une valeur supérieure à 100 indique que le prix des exportations a augmenté par rapport à celui des importations depuis l'année de référence.

Texte suivi, Personnes ayant des difficultés à comprendre un Proportion de la population adulte âgée de 16 à 65 ans se classant au niveau 1 concernant les textes suivis, défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). La plupart des tâches correspondant à ce niveau consistent à demander au lecteur de localiser, dans un texte cible, un élément d'information identique à ou synonyme de l'information fournie dans un texte source.

Thérapeutiques par réhydratation orale (TRO), Taux d'administration des Pourcentage des cas de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans traités par l'administration de sels de réhydratation orale et/ou d'une solution de réhydratation élaborée à domicile.

Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale Selon la définition de la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP), correspond aux personnes qui occupent un emploi dans une entreprise marchande exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

Tuberculose, Cas de Nombre total de cas de tuberculose déclarés à l'Organisation mondiale de la santé. Cette déclaration suppose que la présence de la tuberculose ait été confirmée par examen bactériologique ou diagnostiqué par voie clinique chez la personne atteinte.

Utilisation des contraceptifs, Taux d' Renvoie au pourcentage de femmes mariées ou vivant maritalement âgées de 15 à 49 ans qui utilisent, ou dont le partenaire utilise, une forme quelconque de contraception, traditionnelle ou moderne.

VIH/sida, Personnes infectées par le Nombre estimé de personnes séropositives ou atteintes du virus du sida à la fin de l'année considérée.

Classification des pays et territoires

Pays regroupés selon leur niveau de développement humain

Développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800)

Allemagne
Antigua-et-Barbuda
Argentine
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Barbade
Belgique
Brunéi Darussalam
Canada
Chili
Corée, Rép. de
Costa Rica
Croatie
Chypre
Danemark
Emirats arabes unis
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
France
Grèce
Hong-Kong, Chine (RAS)
Hongrie
Islande
Irlande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Nouvelle-Zélande
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Qatar
République tchèque
Royaume-Uni
Saint-Kitts-et-Nevis
Seychelles
Singapour
Slovaquie

Développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Arabie saoudite
Azerbaïdjan
Biélarus
Belize
Bolivie
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cambodge
Cameroun
Cap-Vert
Chine
Colombie
Comores
Congo
Cuba
Dominique
Egypte
El Salvador
Equateur
Fidji
Gabon
Géorgie
Ghana
Grenade
Guatemala
Guinée équatoriale
Guyana
Honduras
Inde
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kenya
Kirghizistan
Liban
Lesotho
Macédoine, ARYM
Malaisie
Maldives
Maurice

Faible développement humain (IDH inférieur à 0,500)

Mexique
Moldova, Rép. de
Mongolie
Maroc
Myanmar
Namibie
Nicaragua
Oman
Ouzbékistan
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Rép. arabe syrienne
Rép. dominicaine
Roumanie
Russie, Féd. de
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Salomon, Iles
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Thaïlande
Tunisie
Turquie
Turkménistan
Ukraine
Vanuatu
Venezuela
Viet Nam
Zimbabwe
(84 pays ou territoires)

Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Haïti
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Népal
Niger
Nigeria
Ouganda
Pakistan
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Soudan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Yémen
Zambie
(36 pays ou territoires)

Classification des pays en grands groupes

Pays en développement

Afrique du Sud	Guinée	Rép. dominicaine	Gambie	Kirghizistan	Turquie
Algérie	Guinée-Bissau	Rwanda	Guinée	Lettonie	(30 pays ou territoires)
Angola	Guinée équatoriale	Saint-Kitts-et-Nevis	Guinée-Bissau	Lituanie	
Antigua-et-Barbuda	Guyana	Sainte-Lucie	Guinée équatoriale	Macédoine, ARYM	Pays de l'OCDE à
Arabie saoudite	Haïti	Saint-Vincent-et-les-	Haïti	Moldova, Rép. de	revenu élevé^b
Argentine	Honduras	Grenadines	Lesotho	Ouzbékistan	Allemagne
Bahamas	Hong-Kong, Chine (RAS)	Salomon, Iles	Madagascar	Pologne	Australie
Bahreïn	Inde	Samoa	Malawi	République tchèque	Autriche
Bangladesh	Indonésie	Sao Tomé-et-Principe	Maldives	Roumanie	Belgique
Barbade	Iran, Rép. islamique d'	Sénégal	Mali	Russie, Féd. de	Canada
Belize	Jamahiriya arabe libyenne	Seychelles	Mauritanie	Slovaquie	Danemark
Bénin	Jamaïque	Sierra Leone	Mozambique	Slovénie	Espagne
Bhoutan	Jordanie	Singapour	Myanmar	Tadjikistan	Etats-Unis
Bolivie	Kenya	Soudan	Népal	Turkménistan	Finlande
Botswana	Koweït	Sri Lanka	Niger	Ukraine	France
Brésil	Liban	Suriname	Ouganda	(25 pays ou territoires)	Grèce
Brunéi Darussalam	Lesotho	Swaziland	Rép. centrafricaine		Islande
Burkina Faso	Madagascar	Tanzanie, Rép.-Unie de	Rép. dém. pop. lao	OCDE	Irlande
Burundi	Malawi	Tchad	Rwanda	Allemagne	Italie
Cambodge	Malaisie	Thaïlande	Salomon, Iles	Australie	Japon
Cameroun	Maldives	Togo	Samoa	Autriche	Luxembourg
Cap-Vert	Mali	Trinité-et-Tobago	Sao Tomé-et-Principe	Belgique	Nouvelle-Zélande
Chili	Mauritanie	Tunisie	Sénégal	Canada	Norvège
Chine	Maurice	Turquie	Sierra Leone	Corée, Rép. de	Pays-Bas
Colombie	Mexique	Uruguay	Soudan	Danemark	Portugal
Comores	Mongolie	Vanuatu	Tanzanie, Rép.-Unie de	Espagne	Royaume-Uni
Congo	Maroc	Venezuela	Tchad	Etats-Unis	Suède
Congo, Rép. dém. du	Mozambique	Viet Nam	Togo	Finlande	Suisse
Corée, Rép. de	Myanmar	Yémen	Vanuatu	France	(23 pays ou territoires)
Costa Rica	Namibie	Zambie	Yémen	Grèce	
Côte d'Ivoire	Népal	Zimbabwe	Zambie	Hongrie	
Cuba	Nicaragua	(123 pays ou territoires)	(44 pays ou territoires)	Islande	
Chypre	Niger			Irlande	
Djibouti	Nigeria	Pays les moins avancés^a	Europe centrale et	Italie	
Dominique	Oman	Angola	orientale et Commu-	Japon	
Egypte	Ouganda	Bangladesh	nauté des Etats	Luxembourg	
El Salvador	Pakistan	Bénin	indépendants (CEI)	Mexique	
Emirats arabes unis	Panama	Bhoutan	Albanie	Nouvelle-Zélande	
Equateur	Papouasie-Nouvelle-	Burkina Faso	Arménie	Norvège	
Erythrée	Guinée	Burundi	Azerbaïdjan	Pays-Bas	
Ethiopie	Paraguay	Cambodge	Bélarus	Pologne	
Fidji	Pérou	Cap-Vert	Bulgarie	Portugal	
Gabon	Philippines	Comores	Croatie	République tchèque	
Gambie	Qatar	Congo, Rép. dém. du	Estonie	Royaume-Uni	
Ghana	Rép. arabe syrienne	Djibouti	Géorgie	Slovaquie	
Grenade	Rép. centrafricaine	Erythrée	Hongrie	Suède	
Guatemala	Rép. dém. pop. lao	Ethiopie	Kazakhstan	Suisse	

a. Les pays les moins avancés sont actuellement 49 selon la classification des Nations Unies. Néanmoins, le présent rapport se limite aux 44 pays qui sont également couverts par l'indicateur du développement humain. C'est la raison pour laquelle l'Afghanistan, Kiribati, le Liberia, la Somalie et Tuvalu ne figurent pas, ici, à la rubrique *Pays les moins avancés*.

b. Correspond aux pays de l'OCDE moins la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque, la Slovaquie et la Turquie.

Classification des pays en développement par région

<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe du Sud</i>	<i>Pays arabes</i>
Afrique du Sud	Antigua-et-Barbuda	Asie de l'Est et Pacifique	Chypre	Algérie
Angola	Argentine	Brunéi Darussalam	Turquie	Arabie saoudite
Bénin	Bahamas	Cambodge	<i>(2 pays ou territoires)</i>	Bahreïn
Botswana	Barbade	Chine		Djibouti
Burkina Faso	Belize	Corée, Rép. de		Egypte
Burundi	Bolivie	Fidji		Emirats arabes unis
Cameroun	Brésil	Hong-Kong, Chine (RAS)		Jamahiriya arabe libyenne
Cap-Vert	Chili	Indonésie		Jordanie
Comores	Colombie	Malaisie		Koweït
Congo	Costa Rica	Mongolie		Liban
Congo, Rép. dém. du	Cuba	Myanmar		Maroc
Côte d'Ivoire	Dominique	Papouasie-Nouvelle-Guinée		Oman
Erythrée	Equateur	Philippines		Qatar
Ethiopie	El Salvador	Rép. dém. pop. lao		Rép. arabe syrienne
Gabon	Grenade	Samoa		Soudan
Gambie	Guatemala	Singapour		Tunisie
Ghana	Guyana	Salomon, Iles		Yémen
Guinée	Haïti	Thaïlande		<i>(17 pays ou territoires)</i>
Guinée-Bissau	Honduras	Vanuatu		
Guinée équatoriale	Jamaïque	Viet Nam		
Kenya	Mexique	<i>(19 pays ou territoires)</i>		
Lesotho	Nicaragua			
Madagascar	Panama	Asie du Sud		
Malawi	Paraguay	Bangladesh		
Mali	Pérou	Bhoutan		
Mauritanie	Rép. dominicaine	Inde		
Maurice	Saint-Kitts-et-Nevis	Iran, Rép. islamique d'		
Mozambique	Sainte-Lucie	Maldives		
Namibie	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Népal		
Niger	Suriname	Pakistan		
Nigeria	Trinité-et-Tobago	Sri Lanka		
Ouganda	Uruguay	<i>(8 pays ou territoires)</i>		
Rép. centrafricaine	Venezuela			
Rwanda	<i>(33 pays ou territoires)</i>			
Sao Tomé-et-Principe				
Sénégal				
Seychelles				
Sierra Leone				
Swaziland				
Tanzanie, Rép.-Unie de				
Tchad				
Togo				
Zambie				
Zimbabwe				
<i>(44 pays ou territoires)</i>				

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)	Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
A		E	
Aide publique au développement (ADP) nette versée	15	Eau, points aménagés	
aux pays les moins avancés	15	population ayant accès à des	6, 30
en % du PNB	15	population privée d'accès à des	3
par habitant du pays donateur	15	Electricité, consommation par habitant	19
par les ONG	15	Energie, unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole	19
total	15	Enfants atteignant la 5 ^e année d'école	10
Aide publique au développement reçue (versements nets)		Enseignement et éducation, dépenses publiques	
en % du PIB	16	en % du PNB	9, 17
par habitant	16	en % du total des dépenses publiques	9
total	16	maternelle et primaire	9
Alphabétisation des adultes, taux	1, 10, 30	secondaire	9
femmes	22, 24	supérieur	9
femmes en % du taux masculin	24	Equipements sanitaires appropriés, population utilisant des	6
hommes	22	Espérance de vie à la naissance	
Alphabétisation des jeunes adultes, taux	10	population féminine	22
femmes	24	population masculine	22
femmes en % du taux masculin	24	Exportations	1, 8, 30
Analphabétisme des adultes, taux	3	de biens et services	14
Armes classiques, livraisons		de produits de haute technologie	14
exportations		de produits manufacturés	14
pourcentage	20	de produits primaires	14
total	20		
importations, total	20	F	
B, C		Fécondité, indice synthétique	5, 30
Brevets délivrés à des résidents	11	Femmes, participation à la vie économique	
Chômage, de longue durée	4	femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants	23
femmes	18	occupant un poste d'encadrement ou des fonctions techniques	23
hommes	18	Femmes, participation à la vie politique	
Chômage, taux	18	femmes ministres	27
des femmes par rapport aux hommes	18	date d'accèsion des femmes au parlement par élection ou nomination	27
des jeunes	18	date d'obtention du droit de candidature par les femmes	27
des jeunes, femmes par rapport aux hommes	18	date d'obtention du droit de vote par les femmes	27
moyen annuel	18	femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants	23
Chômeurs, nombre de	18	sièges parlementaires détenus par des femmes	23, 27
Cigarettes, consommation par adulte, moyenne annuelle	7	Femmes, taux d'activité économique	25
Combustibles traditionnels, consommation	19	en % du taux masculin	25
Contraception, utilisation de moyens de	6	en indice	25
Conventions sur les droits des travailleurs, signature et ratification	29	Filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, inscription dans	10
D		Flux privés, autres	16
Dépenses de santé		Forces armées, effectifs	
par habitant (en PPA)	6	en indice	20
privées	6	total	20
publiques	6, 17	I	
Dépenses militaires	17	Importations de biens et services	14
Difficultés à comprendre un texte suivi, personnes ayant des	4	Indicateur de la participation des femmes (IPF)	23
Dioxyde de carbone, émissions		Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) pour les pays en développement	3
par habitant	19	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) pour 17 pays de l'OCDE	4
part dans le total mondial	19	Indicateur du développement humain (IDH)	1
		tendances	2
		Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)	22

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
Indice d'espérance de vie	1
Indice des prix à la consommation, variation annuelle	12
Inégalité, outils de mesure	
indice de Gini	13
rapport interdécile	13
rapport interquintile	13
Instruments internationaux de protection des droits de l'homme, signature et ratification	28
Insuffisance pondérale néonatale, enfants souffrant d'	7
Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une	3, 7
Internet, ordinateurs reliés	11
Investissement direct étranger, entrées nettes	16

L, M, N

Licences, redevances et droits perçus	11
Malnutrition, personnes souffrant de	7, 30
Médecins, nombre	6
Médicaments et vaccins essentiels, population ayant accès aux	6
Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux	8, 30
Mortalité infantile, taux	8, 30
Mortalité maternelle, taux officiel	8
Naissances assistées par un personnel médical compétent	6
Niveau d'instruction, indice	1

O, P

Ordinateurs reliés à Internet	11
Paludisme, cas	7
Pauvreté, monétaire	
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 1 dollar par jour	3
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 2 dollars par jour	3
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 4 dollars par jour	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 11 dollars par jour	4
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 50 % du revenu médian	3
population en deçà du seuil de pauvreté monétaire national	
Personnes déplacées	20
Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance	
agressions (autres)	21
agressions sexuelles	21
corruption	21
crimes et délits contre les biens	21
tous actes confondus	21
vols qualifiés	21
PIB par habitant, en PPA	1, 12, 30
année de la valeur la plus élevée	12
croissance annuelle	12
valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2000	12
PIB, indice	1
PIB, total	
en milliards de dollars	12
en milliards de PPA	12
Population,	
âgée de 65 ans et plus	5
de moins de 15 ans	5
taux de croissance annuel	5

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
total	5, 30
urbaine	5

R

Recherche et développement (R&D)	
dépenses	11
scientifiques et ingénieurs travaillant en	11
Réfugiés	
par pays d'asile	20
par pays d'origine	20
Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un	7
Revenu du travail, estimations	
femmes	22
hommes	22
part des femmes par rapport à celle des hommes	23
Revenu ou consommation, part	
10 % les plus pauvres	13
20 % les plus pauvres	13
10 % les plus riches	13
20 % les plus riches	13

S

Scolarisation, taux brut	
combiné (primaire, secondaire, supérieur)	1, 30
femmes	22
hommes	22
supérieur	
femmes	24
femmes en % du taux masculin	24
Scolarisation, taux net	
primaire	10
filles	24
filles en % du taux masculin	24
secondaire	10
filles	24
filles en % du taux masculin	24
Service de la dette, total	
en % des exportations de biens et services	16
en % du PIB	16, 17
Survie	
probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans	
population féminine	8
population masculine	8
probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans	3
probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans	4

T

Taux d'activité par secteur économique	
agriculture	
femmes	25
hommes	25
industrie	

INDEX DES INDICATEURS

Indicateur	Tableau(x) statistique(s)	Indicateur	Tableau(x) statistique(s)
femmes	25	Thérapeutiques par réhydratation orale, taux d'utilisation	6
hommes	25	Traités sur l'environnement, ratification	19
services		Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale	
femmes	25	femmes	25
hommes	25	hommes	25
Téléphone mobile, abonnés	11	Tuberculose, cas	7
Téléphone, lignes téléphoniques d'abonnés	11		
Temps de travail		V	
femmes	26	Vaccination des enfants d'un an	
activités marchandes	26	contre la rougeole	6
activités non marchandes	26	contre la tuberculose	6
en % de celui des hommes	26	VIH/sida, personnes infectées	
hommes	26	adultes, en %	7, 30
activités marchandes	26	enfants, en %	7
activités non marchandes	26	femmes, en %	7
total			
activités marchandes	26		
activités non marchandes	26		
Termes de l'échange	14		

Pays et régions ayant publié des rapports sur le développement humain

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud : 1998, 2000, 2002*
Angola : 1997, 1998, 1999
Bénin : 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002*
Botswana : 1997, 2000, 2002*
Burkina Faso : 1997, 1998, 2000, 2001, 2002*
Burundi : 1997, 1999
Cameroun : 1992, 1993, 1996, 1998
Cap-Vert : 1997, 1998, 1999, 2002*
Comores : 1997, 1998, 2001, 2002*
Congo, Rép. dém. du : 2000
Côte d'Ivoire : 1997, 2000
Ethiopie : 1997, 1998
Gabon : 1999, 2002*
Gambie : 1997, 2000
Ghana : 1997, 1998, 1999, 2000
Guinée équatoriale : 1996, 1997
Guinée : 1997, 1998
Guinée-Bissau : 1997, 2002*
Kenya : 1999, 2001, 2002*
Lesotho : 1998, 2001*
Libéria : 1999
Madagascar : 1997, 1999, 2000
Madagascar, Fianarantsoa : 2002*
Madagascar, Mahajanga : 2002*
Madagascar, Tuléar : 2002*
Malawi : 1997, 1998, 2001*
Mali : 1995, 1998, 1999, 2000, 2002*
Mauritanie : 1996, 1997, 1998, 2001
Mozambique : 1998, 1999, 2000, 2001
Namibie : 1996, 1997, 1998
Niger : 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Nigeria : 1996, 1998, 2000-01
Ouganda : 1996, 1997, 1998, 2001, 2002*
République centrafricaine : 1996, 2000, 2001*
Rwanda : 1999, 2002*
Sao Tomé-et-Principe : 1998
Sénégal : 1998
Sierra Leone : 1996, 1998, 2001*
Swaziland : 1997, 1998, 2000
Tanzanie, Rép.-Unie de : 1997, 1999, 2001*
Tchad : 1997, 1999, 2000
Togo : 1995, 1997, 1999, 2002*
Zambie : 1997, 1998, 1999-2000, 2002*
Zimbabwe : 1998, 1999, 2000

Amérique latine et Caraïbes

Argentine : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2001, 2002*
Argentine, ville de Buenos Aires : 1998
Belize : 1997, 1998
Bolivie : 1998, 2000, 2002
Bolivie, Cochabamba : 1995
Bolivie, La Paz : 1995
Bolivie, Santa Cruz : 1995
Brésil : 1996, 1998, 2002*
Brésil, Rio de Janeiro : 2001-02
Chili : 1996, 1998, 2000, 2002*

Colombie : 1998, 1999, 2000, 2003*
Costa Rica : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Cuba : 1996, 1999, 2001*
El Salvador : 1997, 1999, 2001, 2002-03*
Equateur : 1999, 2001
Guatemala : 1998, 1999, 2000
Guyana : 1996, 2001*
Honduras : 1998, 1999
Jamaïque : 2000, 2001*
Nicaragua : 2000, 2001*
Panama : 2002
Paraguay : 1995, 1996, 2002*
Pérou : 1997
République dominicaine : 1997, 1999
Trinité-et-Tobago : 2000, 2002*
Uruguay : 1999, 2001*
Venezuela : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000

Asie et Pacifique

Bangladesh : 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1998, 2000
Bhoutan : 2000, 2002*
Cambodge : 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Chine : 1997, 1999, 2002*
Corée, Rép. de : 1998
Fidji : 1997
Iles Salomon : 2001*
Inde : 1996, 1997, 1999, 2001
Inde, Arunachal Pradesh : 2001*
Inde, Assam : 2001*
Inde, Himachal Pradesh : 2001*
Inde, Idduki : 2000
Inde, Karnataka : 1999, 2001*
Inde, Madhya Pradesh : 1995, 1998, 2001*
Inde, Maharashtra : 2001*
Inde, Orissa : 2001*
Inde, Penjab : 2001*
Inde, Rajasthan : 1999, 2000, 2002*
Inde, Sikkim : 2001
Inde, Tamil Nadu : 2001*
Inde, Uttar Pradesh : 2001*
Indonésie : 2001
Iran, Rép. islamique d' : 1999, 2002*
Maldives : 2000*
Mongolie : 1997, 2000
Myanmar : 1998
Népal : 1998, 2001, 2002*
Pakistan : 2001*
Palaos : 1999
Papouasie-Nouvelle-Guinée : 1998
Philippines : 1994, 1997, 2000, 2002*
Rép. dém. pop. lao : 1998, 2001*
Samoa : 2002*
Singapour : 2001*
Sri Lanka : 1998, 2001*
Thaïlande : 1999, 2002*
Timor oriental : 2001*
Tuvalu : 1999

Vanuatu : 1996
Viet Nam : 2001, 2003*

Europe et CEI

Albanie : 1995, 1996, 1998, 2000, 2002*
Arménie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002*
Azerbaïdjan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Biélorus : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Bosnie-Herzégovine : 1998, 2000
Bulgarie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Bulgarie, Sofia : 1997
Croatie : 1997, 1998, 1999, 2001*
Estonie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Fédération de Russie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Géorgie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001-02*
Hongrie : 1995, 1996, 1998, 1999, 2002*
Kazakhstan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Kirghizistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Kosovo : 2001-02*
Lettonie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000-01
Lituanie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Macédoine, ARYM : 1997, 1998, 1999, 2001*
Malte : 1996
Moldova, Rép. de : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Ouzbékistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000
Pologne : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
République tchèque : 1996, 1997, 1998, 1999, 2002*
Roumanie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Sainte-Hélène : 1999
Slovaquie : 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Slovénie : 1998, 1999, 2000, 2002*
Tadjikistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001-02, 2003*
Turkménistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000
Turquie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2001, 2002-03*
Ukraine : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2001, 2002*
Yougoslavie : 1996, 1997, 1998, 2002*

Pays arabes

Algérie : 1998, 2001*
Arabie saoudite : 2000*
Bahreïn : 1998
Djibouti : 2000
Égypte : 1994, 1995, 1996, 1997-98, 1998-99, 1999-2000, 2002*
Emirats arabes unis : 1997
Iraq : 1995, 2002*
Jamahiriya arabe libyenne : 1999
Jordanie : 2000, 2001*
Koweït : 1997, 1998-99, 2000
Liban : 1997, 1998, 2001*
Maroc : 1997, 1998-99, 2001*
République arabe syrienne : 2000*
Somalie : 1998, 2001

Territoires palestiniens occupés : 1996-97, 2000-01*
Tunisie : 1999
Yémen : 1998, 2001*

Rapports régionaux

Afrique centrale et occidentale : 2002*
Afrique : 1995

Amérique centrale : 1999, 2001*
Amérique latine et Caraïbes : 2001*
Asie du Sud : 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Asie du Sud-Est : 2001*
Caraïbes orientales : 2002
Communauté pour le développement de l'Afrique australe : 1998, 2000

Europe centrale et orientale et CEI : 1995, 1996, 1997, 1998
Iles du Pacifique : 1994, 1999
Organisation des Etats des Caraïbes orientales : 2002*
Pays arabes : 2001*

Rapports sur le développement humain centrés sur la gouvernance démocratique

Plus de 270 rapports régionaux, nationaux ou infranationaux sur le développement humain envisagent les questions liées à la gouvernance — décentralisation ou participation, par exemple — comme faisant partie intégrante du développement humain. Voici une sélection de rapports qui font de la démocratie ou de la gouvernance démocratique leur thème principal (les titres anglais ont été traduits en français pour faciliter la compréhension) :

Rapports nationaux

Asie et Pacifique
Rapport sur le développement humain, Inde, 2001
Vers un nouveau consensus : démocratie et développement humain en Indonésie, 2001
Développement humain et participation populaire à la gouvernance, Philippines, 1994
Europe et Communauté des Etats indépendants
Le Rôle de l'Etat, Arménie, 1998
Participation des citoyens à la gouvernance — de l'individu au citoyen, Bulgarie, 2001
Rapport sur le développement humain, République

tchèque, 1998
Droits de l'homme, liberté et élections — la quête de la démocratie, République tchèque, 1998
Gouvernance démocratique — Nouvelles approches pour le développement à venir du Kirghizistan, 2001
La Gouvernance démocratique au service du développement humain, Kirghizistan, 2000
Mécanismes de l'action publique et développement humain, Lettonie, 2000-2001
Bonne gouvernance et développement social, République de Moldova, 2002*
Rapport sur le développement humain, République de Moldova, 1998
Rapport sur le développement humain — Le pouvoir de la participation, Ukraine, 2001

Amérique latine et Caraïbes
Informe de Desarrollo Humano en Bolivia, 2002

Afrique subsaharienne
Rapport national sur le développement humain au Bénin, 2000

Promouvoir la bonne gouvernance au nom du développement humain et de l'éradication de la pauvreté, Gambie, 2000
La Gouvernance participative au service du développement humain, Kenya, 2002*
Transition vers la gouvernance démocratique et pacifique, Libéria, 1999

Rapports régionaux

La Crise de la gouvernance, Asie du Sud, 1999
Gouvernance et développement humain en Afrique australe, Communauté pour le développement de l'Afrique australe, 1998

* En cours de rédaction en mars 2002.

Note : Situation en mars 2002.

Source : Etabli par le Groupe des rapports nationaux sur le développement humain au sein du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Pour accéder sur Internet aux rapports nationaux sur le développement humain, prière de se connecter sur le site <http://www.undp.org/hdro/nhdr/index.html>

Pour obtenir une version imprimée de ces documents, prière de prendre contact avec le Programme des Nations Unies pour le développement Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* Groupe des rapports nationaux sur le développement humain :

304 East 45th Street, 12th floor
New York, NY 10017 Etats-Unis
Téléphone : (00 1 212) 906-3674
Télécopie : (00 1 212) 906-5161
Adresse électronique : mary.ann.mwangi@undp.org

